

EXPOSITION SUIVIE  
DES  
**QUATRE ÉVANGILES**

PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE  
**SAINT THOMAS D'AQUIN**

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

FORME D'EXTRAITS D'AUTEURS GRECS ET LATINS, ET BREVET DE GLOSES ET DE PASSAGES DES SAINTS PÈRES  
RÉDIGÉ ADORABLEMENT EN UN SEUL TEXTE ET UN SEUL ENCHAÎNEMENT  
ET APPELÉ A JUSTE TITRE

**LA CHAÎNE D'OR**

Édition purgée d'une foule infinie de fautes énormes  
que contiennent les autres éditions, ainsi que de leurs indications lausses ou incomplètes,  
enrichie d'additions et de nouvelles notes,

**PAR LE P. R. F. JEAN NICOLAI**

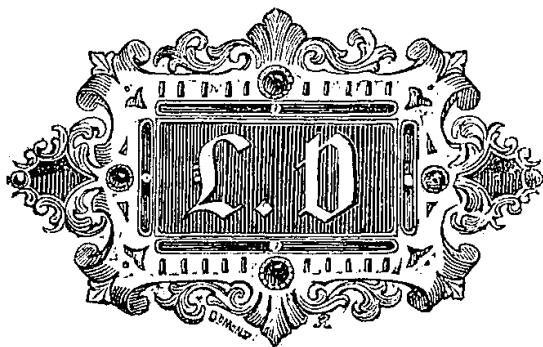
De l'ordre des Frères Prêcheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier professeur de théologie  
et profet d'études dans le convent de Saint-Jacques.

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

**PAR M. L'ABBÉ EM. CASTAN**

Docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

-----  
TOME QUATRIÈME  
-----



**PARIS**  
**LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,**  
**RUE CASSETTE, 23.**

1854





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





EXPOSITION SUIVIE  
DES  
**QUATRE ÉVANGILES**  
PAR LE DOCTEUR ANGÉLIQUE  
**SAINT THOMAS D'AQUIN.**

**AVIS.** — *Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, on ne peut réimprimer ni traduire cet ouvrage sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.*

## NOTE DU TRADUCTEUR.

---

Parvenu à peu près au milieu de la longue et pénible tâche que je m'étais imposée , je sens le besoin de dire un mot , et je le dirai de la manière la plus rapide , de ce qui m'a fait entreprendre cette traduction et des difficultés que j'y ai rencontrées.

La science ecclésiastique a eu deux époques différentes. Dans la première elle a été formée et produite à la lumière par les docteurs immortels qu'à cause de cela l'on a appelés les Pères de l'Église. Les Pères de l'Église ont formé la science ecclésiastique en commentant les livres inspirés. Maintenant et après eux la science surnaturelle n'a qu'à les étudier et elle n'a jamais fait autre chose. Or, il n'est point d'écrivain qui ait d'une manière aussi profonde , aussi saisissante, ce caractère de la seconde époque que saint Thomas, et aucun de ses ouvrages n'en porte aussi visiblement le cachet que sa *Chaîne d'Or*. Saint Thomas est l'homme le plus traditionnel, celui qui saisit le mieux les Pères , les place le mieux dans leur véritable jour ; pas d'écrivain plus clair, plus concis , plus fidèle , et c'est certainement dans des desseins de miséricorde que Dieu a fait surgir dans ces dernières années au sein de l'Eglise de France un vaste mouvement vers ce saint docteur. On l'a traduit pour le mettre à la portée de tous. Il est des ouvrages du grand écrivain qui ne demandent pas une traduction littérale et

portant sur tous les points. Je suis convaincu qu'on peut en mettre les traits principaux dans un cadre plus restreint; je l'ai essayé selon mes faibles forces pour son *Commentaire sur Job*, et j'espère pouvoir offrir au public de semblables essais sur les autres ouvrages du saint docteur qui sont de ce genre. Mais il en est qui ont besoin d'être traduits intégralement. La *Chaîne d'Or* est de ce nombre. Tout porte dans cet ouvrage divin; c'est là une de ses difficultés. La plus grande après, c'est la variété des auteurs et des styles qui y sont cités. Le sens change à chaque instant. Parmi les auteurs qui y sont cités, il en est qui offrent les plus sérieuses difficultés de traduction, et parmi eux surtout saint Hilaire. Ce n'était pas là une raison pour ne pas tenter cette traduction, mais c'est là certainement un titre à l'indulgence de ceux qui se serviront de ce livre. Puisse-t-il, en leur communiquant les grandes pensées des Pères de l'Église sur l'incarnation, les élever au-dessus des intérêts et des préoccupations de cette terre, et leur faire découvrir, connaître et aimer, dans les régions supérieures, la figure calme, douce et majestueuse de notre Seigneur Jésus-Christ!



## PRÉFACE DU P. NICOLAI.

---

L'on trouve soit dans une préface sur saint Matthieu, soit aussi dans la dédicace de saint Thomas au souverain pontife, quoiqu'en abrégé à cause du lieu où se trouvent ces indications, quelques détails particuliers que je ne répéterai pas ici, et dans ma préface l'on voit tout ce que j'ai ajouté en général à cet ouvrage, tout ce que j'ai fait pour corriger les fautes énormes qui s'étaient glissées çà et là, pour suppléer à certaines lacunes qui de temps à autre interrompaient l'ordre des idées ou changeaient le sens; pour remettre des indications faites de travers ou nullement données, pour illustrer l'ouvrage de notes souvent nécessaires.

Je ferai remarquer d'abord qu'en ce qui concerne cet Anselme, par le nom duquel j'ai souvent remplacé celui de la Glose, ou dont le nom se trouve aussi quelquefois juxta-posé à celui de la Glose, que ce n'est pas cet Anselme de Louvain à qui l'on attribue généralement la *Glose interlinéaire*, mais Anselme de Cantorbéry à qui l'on attribue

---

## PRÆFATIO.

---

Quid universim a me in hoc opere præstitum sit, quid repurgandis quæ irreperant passim enormissimis mendis actum, quid supplendis plerisque defectibus qui obscurabant interdum sensum et seriem turbabant expeditum, quid locorum qui præpositi toties erant vel nullo modo indicati restituendis indicibus perfectum, quid etiam necessariis quæ ubique deerant adjiciendis ornamentis impletum, jam initio præfatum est; ut et specialia quædam tum in Præfatione ipsa mea tum in Auctoris Angelici

ad Pontificem summum scripto indicata sunt quæ ad Matthæi partem pertinerent; etsi non satis plene ac expressæ tradita, quia per angustias loci non licebat.

Unum est quod ad Glossam pertinet cum Anselmi nomine commutatam plerumque a me vel utroque nomine indicatam, cum ut ex Glossa notabatur quod Anselmi est; non illius Anselmi Laudunensis cui Glossam interlinealem vulgo tribuunt, sed Cantuariensis Anselmi cui tribuitur Commentarius in Matthæum, quamvis dubius

le *Commentaire sur saint Matthieu*; ce qui cependant est mis en doute par quelques-uns, attendu qu'Édinerus, son ami, et qui a donné le catalogue exact de tous ces ouvrages, ne parle pas de celui-là et que l'édition de Paris, de 1554, qui se vante de donner toutes les œuvres de l'archevêque de Cantorbéry, ne donne pas celle-ci. Quel que soit l'auteur de ce commentaire, il est certain que l'on trouve en lui ce qui n'est plus dans la Glose corrigée. Je n'ai pas pu découvrir si cela existait dans une édition plus ancienne.

Je ferai remarquer en second lieu, en ce qui concerne Raban Maure et Bède, qui présentent l'un et l'autre souvent les mêmes passages, qu'on les trouve aussi dans saint Jérôme qui les a précédés l'un et l'autre, et que c'est parce que Raban Maure les a empruntés à Bède qui les avait puisés lui-même dans saint Jérôme, ou bien, parce que tous les deux ont immédiatement copié le saint docteur, Raban Maure ayant pu copier immédiatement dans Bède certaines choses qui ne se trouvent pas dans saint Jérôme.

La troisième observation est relative à saint Jérôme. Cet auteur non-seulement copie quelquefois textuellement saint Hilaire, mais aussi il donne souvent comme lui appartenant ce qui est d'un autre auteur, et le place dans l'enchaînement de ses propres idées. Ainsi qu'il l'assure souvent dans sa défense contre Ruffin, il faut le prendre souvent plutôt comme citation que comme texte; et, par conséquent, si l'on trouve en lui quelque chose qui paraisse moins conforme à la vérité et plus accessible à la critique, il ne faut pas le prendre comme donnant à proprement parler la pensée du saint docteur, quoiqu'il ne cite pas spécialement à qui il l'emprunte, mais le rapporter à ceux dont il prend les paroles.

esse non immerito videri possit, ut quibusdam videtur, quia inter ejus opera Commentarium illum nec recensuit Edinerus qui minutatim illa enumeranda susceperat et familiaris ei fuerat, nec Editio Parisiensis anni 1554, quæ omnia opera S. Anselmi exhibere se profitetur, inseruit: cujuscumque autem sit, in illo fere semper occurrit vel frequenter admodum quod in Glossa excusa non extabat, nec deprehendi a me potuit an in alia olim vetustiori extitisset.

Alterum est quod ad Rabanum Maurum et Bedam spectat, quorum unus eadem passim atque alius habet, ut et eadem Hieronymus ante utrumque scripsit; sive Rabanus mutuatus ex Beda, et Beda simi-

liter ex Hieronymo intelligi debeat; sive tam unus quam alius ex Hieronymo immediate scripserit; etsi promptius fuit ut Rabanus ex Beda transcriberet cujus et peculiaria quædam in Hieronymo non expressa descripsit.

Tertium est ad Hieronymum ipsum spectans, qui non aliqua tantum iisdem verbis ex Hilario mutuatur, sed aliena sæpe pro suis dat, vel eodem cum suis filo nectit: ac ut ipse testatur cum adversus Ruffinum se defendit, relatores potius agit quam auctores, et propterea si quid minus consentaneum veritati vel obnoxium alicui censuræ apud illum occurrit, non ut ejus proprio sensu dictum subintelligi de-

La quatrième observation, c'est que toutes les fois que Remi est cité, il faut l'entendre de Remi d'Auxerre, non pas évêque, mais un moine de ce nom que l'on pense avoir vécu vers les époques 880 ou 890, et qui parmi d'autres écrits placés sous son nom est considéré spécialement comme l'auteur d'un commentaire sur saint Matthieu; c'est à tort que quelques-uns le donnent comme évêque, malgré d'anciens auteurs qui ne mentionnent nullement son épiscopat, ainsi qu'on peut le voir au tome IX de la sixième édition de la *Bibliothèque des Pères*, où il est question d'un traité abrégé de la Messe, que l'on place sous son nom. Or, que ce Remi ait écrit sur saint Matthieu, on en trouve la preuve dans la *Bibliothèque* de Gesner et dans l'*Apparatus* de Possevin, qui assure en avoir vu un exemplaire dans la bibliothèque impériale de Vienne et un autre dans celle de saint Grégoire-le-Grand à Venise. Il faut faire peut-être ici mention du doute de Bellarmin qui dit ignorer si ces exemplaires existent, puisqu'ils n'ont pas été livrés à l'impression ainsi que d'autres ouvrages dont il fait mention, et que l'on ne retrouve plus aujourd'hui dans la circulation. L'on peut dire que tous ces ouvrages ont pu exister autrefois en manuscrits qui pouvaient être consultés par tous et que l'on n'a cependant pas fait imprimer. C'est dans ces manuscrits que saint Thomas a pu puiser ces nombreuses citations. On pourrait cependant attribuer ce commentaire à un autre Remi, abbé de saint Luthuin, que soit Gesner, soit Possevin notent comme ayant écrit sur l'Évangile, mais on ne peut en aucune manière l'attribuer à saint Remi de Reims, le plus célèbre de tous ceux de ce

bet, etiam si singulis locis non admoneat speciatim, sed in alios quorum verba usurpat refundendum.

Quartum est quod cum Remigius notatur ut notari frequenter solet, non alium oportet intelligi quam Remigium Altissiodorensem (vel Antissiodorensem), non Episcopum sed Monachum qui ad annum Domini 880, vel 890 existimatur floruisse, ac præter multa scripta quæ a variis varie recensentur, Commentarium in Matthæi Evangelium edidisse, quamvis aliqui Episcopum inscribant præter vetustiorum auctorum fidem qui de illius episcopatu nihil scribunt, ut in Bibliotheca Patrum juxta Editionem novam tomo sexto notatum deprehendas, ubi brevis expositio Missæ sub nomine illius exhibetur. Quod autem in Matthæum scripserit, ex Gesneri Bibliotheca et Apparatu Possevini notum est qui

et exemplar ejus Commentarii Manuscriptum apud Viennam Austriacam in Imperatoris Bibliotheca et in Bibliotheca S. Georgii Majoris Venetiis extare asseverat; ac inter illa forte recensendum est quæ utrum extant, ignorare se dicit Bellarminus, quia edita typis non fuerunt, sicut alia quæ recenset nec passim tamen extant; sed extitisse olim oportuit in codicibus manuscriptis qui ab omnibus legi possent, etsi postea non excusis; atque ideo S. THOMAS ex illis desumere potuit quæ tam crebro transcribit: quantumlibet alius item Remigius videri possit S. Luthuini Abbas quem in Evangelium quoque scripsisse tum Gesnerus tum Possevinus notat; sed nullo modo Remigius Rhemensis eo inter cæteros notissimus nomine, qui nihil prorsus tale scripsisse unquam indicatur.

Quintum est quod pertinet ad Chryso-

nom et qui n'est nulle part présenté comme ayant rien écrit de semblable.

La cinquième observation porte sur la citation que saint Thomas a coutume de donner comme de saint Jean Chrysostôme en distinguant ce qu'il donne sous le titre de : *Saint Chrysostôme sur saint Matthieu*, de ce qu'il donne sous celui-ci : *Traité de saint Chrysostôme sur saint Matthieu*. Ce qu'il donne sous le premier titre qui était son titre reçu lorsque la *Chaîne d'Or* a été écrite, doit être attribué à un auteur tout-à-fait différent de saint Chrysostôme, tandis que ce qui est désigné sous le dernier titre est le véritable travail de saint Chrysostôme sur saint Matthieu, et ce sont des homélies qui étaient généralement présentées comme adressées par le saint évêque au peuple d'Antioche. Mais comme il n'était pas constaté quelles étaient celles de ces homélies qui avaient été réellement faites par saint Chrysostôme sur saint Matthieu, l'on peut s'expliquer ainsi ce que saint Thomas répondit un jour à des Parisiens qui louaient devant lui leur ville de Paris, *qu'il aimerait mieux qu'on lui donnât les homélies de saint Chrysostôme sur saint Matthieu que leur ville*, avouant ainsi ne posséder que quelques fractions et quelques débris de ces homélies dont l'authenticité, comme ayant été adressées par le grand orateur au peuple d'Antioche, avait été constatée. C'est pour cela qu'en citant ces fragments il les indique par le titre de : *Chrysost. in hom.* Ce qu'au contraire il a désigné par : *Chrys. in Matth.*, est maintenant regardé comme l'œuvre inachevée d'un anonyme, œuvre qui s'était glissée à tort dans la collection de celles du grand docteur, ainsi que cela est prouvé surtout par Bellarmin. Aussi toutes les fois que cette indication : *Chrys. in Matth.*, est

tomum in Matthæum, quem sic a se citari notat S. Thomas ut quæ sub hoc indice refert ab iis distingueret quæ ut ex Chrysostomo in homil. se desumere profitetur : atqui quem Chrysostomum in Matthæum indicat (quia eo nomine insigniri solebat cum scriberet) longe alius a Chrysostomo putandus est ; et quem ut Chrysostomum in homil. notat (quia quæ refert hoc indice in homiliis ad populum Antiochenum circumferri solebant), et Chrysostomus in Matthæum. Nimirum cum pervisæ non essent homiliæ quas vere in Matthæum scripserat Chrysostomus, et hanc ob causam S. Thomas Parisiensem urbem laudantibus dixerit malle sibi dono dari Chrysostomi homilias in Matthæum quam Lutetiam Pa-

risiorum particulas duntaxat quasdam et fragmenta illarum ex quibus homiliæ ad populum Antiochenum (præter unam supra viginti) constatæ sunt, inde potuit usurpare ; ac propterea Chrysostomum in homil. cum hæc referret, indicavit : eum autem e contrario ut Chrysostomum in Matthæum notavit qui nunc ut auctor imperfecti operis absque certo nomine agnoscitur et velut suppositivus inter Chrysostomi opera recensetur, nec verus Chrysostomus videri potest, propter illa quæ Bellarminus inter cæteros notat. Hinc ergo ubicunque occurrit CHRYSOSTOMUS IN MATTHÆUM, adjicio per appendicem vel ad marginem noto quod sit Auctor operis imperfecti ; et ubicunque CHRYSOSTOMUS IN HOMIL. indicatur, de-



donnée, j'ajoute en note que c'est tiré de l'ouvrage anonyme inachevé, et toutes les fois qu'est donnée celle-ci : *Chrys. in hom.*, je cite à laquelle des homélies réelles du saint docteur se rapporte ce passage dans l'ordre qu'on leur a attribué maintenant.

Ces remarques s'appliquent non-seulement au Commentaire sur saint Matthieu, mais encore au Commentaire sur saint Marc qui, ne présentant guère que l'abrégé de saint Matthieu, a eu à peu près les mêmes interprètes que ce premier évangéliste, interprètes qui sont passés du commentaire du premier à celui du second. Parmi tous les commentateurs que cite saint Thomas, il n'y en a aucun ou presque aucun qui se soit spécialement occupé de saint Marc. Quant à ce qui est donné comme le commentaire de saint Jérôme sur saint Matthieu, il faut remarquer ici que c'est par suite de l'ignorance des âges que ce commentaire a été attribué à saint Jérôme, et que saint Thomas a conservé à ce commentaire le nom du saint docteur pour ne pas s'éloigner de l'opinion communément reçue de son temps. Il est incontestable que ce commentaire n'est pas de saint Jérôme, tout le monde l'avoue, et à défaut d'autres preuves le style le dirait lui-même. L'auteur de ce commentaire s'est en effet montré ignorant la langue grecque et l'hébreu, et il a écrit une multitude de choses fausses et puérides, ainsi que le remarque Bellarmin, quoiqu'il n'ait pas relevé chacune de ces erreurs en particulier.

Ainsi c'est de voir dans le mot *phase* la signification *passage*, et dans celui de *pâque* celle d'*immolation*; en traduisant le mot *pisticam* par *mystique* ou *précieuse*; en remarquant que Satan était entré dans Judas après que Judas était sorti et non pas auparavant; en disant

signo singularem indicem homiliæ illius in qua modo super Matthæum ex vero Chrysostomo ea occurrunt quæ citantur.

Nec ad Matthæum solum sed ad Marcum hæc annotata spectant, qui veluti Matthæi breviator, eosdem fere ac Matthæus expositores in pluribus habuit, vel ex ipsa Matthæi expositione ad propriam interpretationem derivatos; cum et in Marcum pauci ac fere nulli speciatim scripserint quos hic referat S. THOMAS. Nam quod ad Hieronymum spectat frequentissime hic notatum ut ex commentario in Marcum ipsum scripto, temporum injuriæ tribuendum est ut eum Hieronymi nomine annotarit, quia suo tempore ut Hieronymi notabatur, nec

a vulgari ejus inscriptione recedendum putavit: alioqui non Hieronymi esse res nota est, ut consentiunt omnes et stylus ipse clamat, si non alia manifeste probarent. Certo se neque græcæ linguæ neque hebraicæ peritum auctor ille ostendit, ac inepta pleraque falso scribit, ut Bellarminus rursum notat, etsi specialiter non indicans: ea vero sunt quod per Phase transitum et per Pascha immolationem significari dicit; quod pisticam idem esse vult ac mysticam vel pretiosam nardum; quod Satanas in Judam ingressus est postquam Judas exiit non priusquam exiret; quod Jesus panem fregit transfigurans corpus suum in panem quod est Ecclesia præsens quæ accipitur in fide; ac nonnulla non dis-

que Jésus par la fraction du pain avait transformé son corps en pain, lequel est l'Église actuelle perçue par la foi, et ainsi d'une multitude d'autres observations, ainsi que l'on pourra s'en convaincre surtout aux chapitres XIV et XV. Et non-seulement il s'est montré inhabile dans la langue grecque et hébraïque, mais encore maniant comme un barbare la langue latine, ainsi que l'établit notre Sixte de Sienne dans sa *Bibliothèque*, ce qui certainement ne peut être attribué à saint Jérôme. Ce commentaire sur saint Matthieu, pour me servir des expressions même de Sixte, est aussi antipathique à la manière et au style de saint Jérôme que l'eau l'est au feu. Celui-là donc qui a pu faire précéder de tels commentaires de ces mots : *Qu'ils ne sont pas à la vérité de saint Jérôme, mais qu'ils n'en sont pas indignes*, celui-là, dis-je, a plutôt montré de la bienveillance que de la justice, si toutefois il les a même parcourus. Tout ce qu'en a extrait saint Thomas n'offre rien de faux et de puéril quant au sens, mais pour peu que l'on soit fait au latin, l'on verra combien l'expression est souvent barbare ou embarrassée.

similis notæ quæ potissimum cap. 14 et cap. 15 videre est. Quid quod non græce tantum et hebraice imperitum ostendunt ante dicta, sed nec latine satis gnarum ipsa orationis barbaries demonstrat, ut in Bibliotheca sua Sixtus Senensis noster non immerito addit? quod Hieronymo indignum est; a cujus quoque stylo magis eam in Marcum explanationem abhorre præmittit quam abhorret ab aqua ignis, ut ejus verbis utar. Unde qui ejusmodi Commentariis

hanc censuram præfixit, Hieronymi quidem non esse, sed non indignos esse qui legantur, benignitati potius indulsisse quam veritati putandus est, si vel superficie tenus eos legit; aut ad ea duntaxat respexisse quæ nihil falsi vel inepti continent quoad sensum, qualia omnino sunt quæ inde refert S. THOMAS; quamlibet quoad ipsam expressionem involuta interdum et barbara videri possint, ut ex eorum lectione facile qui vis vel tantisper latinus intelliget.

# DE SAINT JÉRÔME

## SUR LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

---

Marc, disciple et interprète de Pierre, composa, à cause de la prière qui lui en fut faite par les Pères de l'Église de Rome, un Évangile abrégé avec ce qu'il avait entendu de la bouche du prince des apôtres. Lorsque Pierre l'eut lu, il l'approuva et le donna revêtu de son autorité à lire à l'Église. C'est cet évangéliste que l'Apôtre appelle son fils dans la première épître : « Marc, dit-il, mon fils. » Son Évangile à la main, il partit pour l'Égypte et y portant le premier le nom du Christ à Alexandrie, il y fonda une Église et y fit éclater une telle science et une telle mortification, qu'il força tous les disciples du Christ à l'imiter. Philon, l'un des Juifs les plus savants de cette époque, voyant à Alexandrie la première Église qui y eût été fondée encore soumise aux prescriptions de la loi, écrivit sur leur vie pour en faire remonter l'honneur à sa nation. Et ainsi que Luc nous montre tous les croyants à Jérusalem ayant tout en commun, ainsi Philon livre à la postérité ce qu'il a vu se passer à Alexandrie sous la direction de Marc. Cet évangéliste mourut la huitième année de Néron, et il fut enseveli à Alexandrie où il eut pour successeur Anian.

### EX HIERONYMO

#### DE SCRIPTORIBUS ECCLESIASTICIS.

---

MARCUS, discipulus et interpres Petri, juxta quod Petrum referentem audierat, et rogatus Romæ a fratribus, breve scripsit Evangelium; quod cum Petrus audisset, probavit et Ecclesiæ legendum sua auctoritate dedit. Hunc idem Petrus in epistola prima filium suum vocat; Marcus (inquit) filius meus. Assumpto ergo Evangelio quod ipse confecerat, perrexit in Ægyptum, et primus Alexandriæ Christum annuntians, constituit Ecclesiam, tanta doctrina et vitæ continentia, ut omnes Christi sectatores ad

exemplum sui cogeret. Denique Philo disertissimus Judæorum videns Alexandriæ primam Ecclesiam adhuc judaizantem, quasi in laudem gentis suæ librum super eorum conversatione scripsit. Et quomodo Lucas narrat Hierosolymæ credentes omnia habuisse communia, sic et ille quod Alexandriæ sub Marco fieri doctore cernebat memoriæ tradit.

Mortuus est autem octavo Neronis anno, et sepultus Alexandriæ, succedente sibi Aniano.

---



## PRÉFACE.

---

Le prophète Isaïe prédit d'une manière fort claire la vocation des Gentils et ce qui devait en être la cause, en cette manière : « Mon Dieu est devenu ma force et il m'a dit: C'est peu que vous soyez mon serviteur pour relever par votre parole les tribus de Jacob et pour convertir la lie d'Israël. Je vous ai produit comme la lumière des nations, afin que vous opéreriez le salut de mon peuple jusqu'aux extrémités de la terre.» —S. JÉR.— Ces paroles qui sont précédées de celles-ci : « Voici ce que dit le Seigneur qui me forme pour être son serviteur avec les entrailles de ma mère, » établissent que le Christ est appelé le serviteur de Dieu en tant qu'il est formé avec les entrailles d'une femme. La volonté du Père avait été d'abord que ces agriculteurs pervers reçussent son fils qu'il leur avait envoyé (1), et c'est pour cela que le Christ en s'adressant à ses disciples leur dit ces paroles : « N'allez pas dans le chemin

(1) Matth., 21.

---

## PROOEMIUM.

---

Vocationem Gentium et causam salutis earum Esaias Propheta manifesto prænu-  
ciat oraculo dicens (cap. 49) : Deus meus factus est fortitudo mea, et dixit : Parum est ut sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et fæces Israel convertendas. Dedit te in lucem Gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. HIER. *super Esaiam* (lib. 13). In quibus verbis ostenditur, Christum appellari servum, inquan-

tum est formatus ex utero. Nam ante verba ista præmittitur : Hæc dicit Dominus, formans me ex utero servum sibi. Fuerat siquidem voluntas Patris ut pessimi vinitores missum susciperent filium. Unde de ipsis Christus ad discipulos loquitur (Matth., 10) : In viam Gentium ne abieritis, sed ito magis ad oves perditas domus Israel. Quia igitur Israel non est reductus ad Deum, propterea Dei Filius loquitur

d'Israël, mais adressez-vous d'abord aux brebis égarées d'Israël. » C'est parce qu'Israël n'a pas voulu revenir à Dieu, que le Fils de Dieu s'adressant aux Juifs incrédules leur adresse ces paroles : « Mon Dieu est devenu ma force, et il a consolé ma tristesse née de l'abandon de mon peuple. » Et il m'a dit : « C'est peu que vous me serviez, en relevant les tribus de Jacob (qui sont tombées par leur faute) et en convertissant la lie (ou bien les restes) d'Israël. En échange, je vous ai produit comme la lumière de toutes les nations pour éclairer le monde entier, et pour faire parvenir jusqu'aux entrailles de la terre mon salut qui guérit les hommes. »

LA GLOSE (1). — Nous pouvons conclure deux choses de ce qui précède; la première c'est l'efficacité de cette vertu qui était dans le Christ capable d'éclairer toutes les nations et qui est exprimée par ces mots : « Mon Dieu est devenu ma force. » « Dieu était donc dans le Christ, s'y réconciliant le monde, » ainsi que le dit l'Apôtre aux Corinthiens. L'Évangile qui sauve les croyants « est donc la force de Dieu pour tout croyant, » ainsi que l'écrit le même apôtre aux Romains. — La seconde chose à conclure est donc les nations éclairées et le salut du monde accompli par le Christ d'après un dessein particulier du Père, puisqu'il est dit : « Jé t'ai produit comme la lumière des nations. » C'est pour cela qu'après la résurrection du Seigneur quelques-uns reçurent la mission de prêcher aux nations et d'autres aux Juifs, pour réaliser le dessein du Père. Mais comme l'Évangile ne doit pas seulement être prêché aux contemporains, mais être écrit pour les généra-

[1] Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

Judæis non credentibus, dicens : Deus meus factus est fortitudo mea, qui et consolatus est me tristem super abjectione populi mei. Et dixit mihi : Parum est si servias mihi ad suscitandas tribus Jacob (quæ suo vitio corruerunt), et ad fœces (sive reliquias) Israel convertendas. Pro illis enim dedi te in lucem Gentium omnium, ut illumines universum mundum, et salutem meam, per quam homines salvi fiunt, usque ad extrema terræ facias pervenire.

GLOSS. Ex præmissis igitur verbis duo possumus colligere : quorum primum est divina virtus, quæ fuit in Christo, ex qua efficax fuit ad Gentium illuminationem; quia dicitur : Deus meus factus est fortitudo mea. Deus igitur erat in Christo mundum

reconcilians sibi, ut Apostolus ad Corinthios dicit (1 Cor., 3). Unde et Evangelium per quod credentes salvantur, virtus Dei est in salutem omni credenti, ut idem Apostolus ad Romanos dicit (cap. 1). Secundum autem est illuminatio Gentium, et salus mundi, ex dispositione Patris per Christum completa; quia dicitur : Dedi te in lucem Gentium : unde post resurrectionem suam Dominus, ut dispositionem Patris impleret, quidam ad prædicandum Judæis, quidam ad prædicandum Gentibus, ministerium acceperunt. Quia vero Evangelium oportuit non solum prædicari propter præsentem, sed etiam scribi propter futuros, eadem distinctio est in scriptoribus Evangelii observata. Nam Matthæus Judæis Evan-

tions futures, l'on retrouve la même séparation entre les écrivains évangélistes : Matthieu écrivant en hébreu pour les seuls Juifs, et Marc écrivant le premier pour les Gentils.

EUSÈBE. — Lorsque la lumière brillante du Verbe de Dieu se fut levée sur la ville de Rome, la parole de vérité et de lumière prêchée par Pierre orna les âmes de tous de son éclat paisible ; et, entendue tous les jours, elle ne produisait jamais la satiété. La seule audition ne leur suffisait pas, et ils conjurent de toutes leurs prières le disciple Marc de consigner par l'écriture ce qu'il leur prêchait de sa parole, pour en avoir sans cesse la pensée présente, et pour pouvoir chez eux et au dehors ne pas abandonner ces méditations de la parole. Ils ne se désistent pas de leurs prières qu'ils n'aient obtenu ce qu'ils ont demandé, et tel fut le motif de l'évangile écrit de saint Marc. Pierre se réjouit en voyant que l'Esprit-Saint l'a ainsi dépouillé par un pieux larcin, et, voyant dans ce fait une preuve de la foi et de la piété de son Église, il confirme ce qui vient d'être fait, et il livre aux Églises, pour y être lu à jamais, ce qui vient d'être écrit.

S. JÉR. (1). — Marc commence par la prédication du Christ, qui a lieu dans la plénitude de son âge, et lui qui traite de la perfection du Fils de Dieu ne s'arrête pas à la naissance du petit enfant.

S. CHRYS. — Il n'a fait qu'un abrégé et un récit concis, imitant en cela la brièveté de son maître, l'apôtre Pierre. — S. AUG. — Matthieu,

(1) On plutôt cet auteur anonyme dont il a été parlé dans la préface, et qui depuis a été réputé des œuvres de saint Jérôme.

galiū hebraico sermone scripsit : Marcus autem primus Evangelium scripsit in Gentibus.

EUSEB., in *Eccl. Hist.* (lib. 2, cap. 14). Cum enim Romanæ urbi clarum verbi Dei lumen fuisset exortum, sermo veritatis et lucis, quæ per Petrum prædicatur, universorum mentes placido illustravit auditu, ita ut quotidie audientibus eum nulla unquam satiety fieret; unde neque eis auditio sola sufficiebat, sed Marcum discipulum ejus omnibus precibus exorant, ut ea quæ ille verbo prædicabat, ad perpetuam earum commendationem habendam, scripturæ traderet; quo domi forisque in hujusmodi meditationibus verbi permanerent; nec prius ab obsecrando desistunt, quam quæ oraverant, impetrarent; et hæc fuit causa scribendi

Evangelium secundum Marcum. Petrus vero, ut per Spiritum Sanctum religioso se comperit furto spoliatus, delectatus est, et fidem eorum per hoc devotionemque considerans, factum confirmavit, et in perpetuum legendam Scripturam Ecclesiis tradidit.

HIER., *sup. Marcum*. Principium autem a perfectioris ætatis Christi prædicatione inchoat; nec laborat in nativitate infantuli qui loquitur de perfectione Filii Dei.

CHRYS. (homil. in *Matth.*). Compendiosam autem ac brevem narrationem facit, in quo magistrum imitatus est, scilicet Petrum brevitati studentem. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 3). Unde Matthæus qui regiam Christi personam narrandam susceperat, habuit Marcum sibi tanquam comitem et ab-

qui avait eu pour but de présenter en le Christ le côté royal, a eu comme son imitateur et pour abrégé son récit Marc qui a voulu marcher sur ses traces, car il est de la dignité des rois d'avoir des suivants qui marchent sur leurs traces; tandis que Luc, dont les efforts ont tendu à nous présenter le sacerdoce du Christ, n'a pas eu de suivant qui ait abrégé son récit, car il appartenait au pontife d'entrer seul dans le Saint des saints.

BÈDE. — Il est à remarquer que les divers évangélistes, étant partis d'un point de départ différent, se sont arrêtés chacun à un point différent: Matthieu, qui a débuté par la naissance du Seigneur, a continué sa narration jusqu'à la résurrection du Seigneur; Marc, qui a commencé par la prédication du Sauveur, a prolongé son récit jusqu'à son ascension et à la prédication des disciples sur toute l'étendue de la terre; Luc, qui ouvre son évangile par la naissance du Précurseur, le termine par l'ascension du Seigneur; Jean, qui remonte jusqu'à l'éternité du Verbe, s'arrête à la résurrection. — S. AMB. — C'est avec raison que Marc, qui a commencé par l'expression de la puissance du Sauveur, nous est représenté sous la figure d'un lion. — REM. — Marc nous est peint aussi par la figure d'un lion, car le lion fait entendre ses rugissements dans le désert, et cet évangéliste commence ainsi: « Voix de celui qui crie dans le désert. » — S. AUG. — L'on peut interpréter différemment la figure qui représente cet évangéliste. Marc, qui n'a pas présenté le côté royal de Jésus, ce qu'a fait Matthieu, qui pour cela nous est représenté comme un lion, ni le côté sacerdotal, ce qu'a fait Luc, qui pour cela nous est représenté comme un bœuf, a voulu nous présenter ou sa consécration ou sa parenté, et s'est arrêté

breviorem adjunctum, qui sua vestigia quodammodo sequeretur: regum enim est non esse sine comitum obsequio; sacerdos autem quoniam in Sancta Sanctorum solus intrabat, propterea Lucas, cujus circa sacerdotium Christi erat intentio, non habuit tanquam socium obsequentem, qui suam narrationem quodammodo breviaret.

BEDA. Notandum est etiam, quod Evangelistæ sancti diversum narrationis suæ primordium, singuli diversum statuere terminum. Matthæus namque a nativitate dominicæ exordium sumens, ad tempus usque dominicæ resurrectionis seriem suæ narrationis perduxit. Marcus ab initio Evangelii prædicationis incipiens pervenit usque ad

tempus ascensionis Domini, et prædicationis discipulorum ejus cunctis gentibus per orbem. Lucas autem a nativitate præcursoris inchoans Evangelium, terminavit in ascensione dominicæ. Joannes ab æternitate Verbi Dei principium sumens, usque ad tempus dominicæ resurrectionis evangelizando pertingit AMBR., *super Luc.* (in præmio). Quia igitur Marcus a potentie cœperat expressione divinæ, recte sub leonis imagine figuratur. REMIG., *super Marc.* Per leonem etiam signatur Marcus, quia sicut leo terribilem vocem in deserto emittit, sic Marcus a voce in deserto incipit, dicens: Vox clamantis in deserto. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 6). Quamvis et de figura aliter dici posset.



par conséquent au côté humain du Christ, et c'est pour cela qu'il nous apparaît sous la figure de l'homme dans le quadruple symbole des évangélistes. — THÉOPHYLACTE. — Ou bien c'est l'aigle que nous représente l'évangéliste Marc, car son évangile commence par la prophétie de Jean, et la prophétie, ainsi que l'aigle, voit de loin.

---

Marcus enim, qui neque stirpem regiam, ut Matthæus (ob hoc per leonem signatus), neque sacerdotalem, ut Lucas (signatus per vitulum), vel cognationem vel consecratio- nem narrare voluit, et tamen in eis versa- tus ostenditur quæ homo Christus operatus	est, per hominis figuram in quatuor ani-   malibus signatus videtur. THEOPHYLACTUS.   Vel Evangelium secundum Marcum aquila   innuit : a prophetia enim Joannis incepit :   prophetia enim acute quæ a longe sunt   speculatur, ut aquila.
--	---





EXPOSITION COMPLÈTE ET SUIVIE

DE SAINT THOMAS

# SUR LES QUATRE ÉVANGILES.

---

LE SAINT ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST  
SELON SAINT MARC.

---

CHAPITRE PREMIER.

*Le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu.*

S. JÉR. — L'évangéliste Marc, prêtre en Israël et de la race lévitique, lorsqu'il se fut converti au Seigneur, écrivit son Évangile en Italie, cherchant à montrer ce que le Christ devait au sang d'où il était sorti, car il commence en son Évangile par montrer l'ordre d'élection dans la

---

SANCTI THOMÆ AQUINATIS

EXPOSITIO CONTINUA

**SUPER QUATUOR EVANGELISTAS.**

---

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM

SECUNDUM MARCUM.

---

CAPUT PRIMUM.

*Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei.*

HIER., in Prologo. Marcus Evangelista sacerdotium in Israel agens, secundum carnem levita, ad Dominum conversus, Evan-

gelium in Italia scripsit, ostendens in eo, quid et generi suo deberet Christus : nam initium Evangelii in voce propheticæ exclamationis instituens, ordinem leviticæ electionis ostendit, prædicans Joannem Za-

tribu de Lévi, en faisant entendre le cri prophétique de Jean, fils de Zacharie, envoyé devant Jésus. Voici les paroles par lesquelles il commence : « Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu. » — S. JÉR. — Le mot grec évangile veut dire *bonne nouvelle*; cette bonne nouvelle doit s'entendre à proprement parler du royaume de Dieu et de la rémission des péchés, car c'est par l'Évangile que sont venues la rédemption des fidèles et la béatitude des saints. Les quatre Évangiles n'en font qu'un, et c'est le même Évangile que l'on retrouve dans les quatre. Le mot hébreu *Jésus* correspond au mot grec *soter* (σωτηρ), Sauveur; le mot grec *Christ* (χριστος) correspond au mot *Messie* dans l'hébreu, et signifie *oint*, par conséquent *roi* et *prêtre*. — BÈDE. — Il faut rapporter ce commencement d'Évangile à ce commencement de l'Évangile selon saint Matthieu : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils d'Abraham, fils de David. » Ici il est appelé *fils* de Dieu; mais c'est le même Christ qui est appelé tantôt fils de Dieu et tantôt fils de l'homme. Et il était convenable qu'après le premier évangéliste qui l'avait appelé fils de l'homme, vint le second, qui l'appela fils de Dieu, afin de monter des choses inférieures aux choses supérieures, et pour parvenir par les mystères de l'incarnation jusqu'à la contemplation de ceux de l'éternité. C'est avec raison que celui qui voulait décrire la génération humaine de Jésus-Christ le présente comme fils de l'homme en nous le montrant comme fils de David et fils d'Abraham. C'est avec raison que celui qui voulait ouvrir son Évangile par le fait de la prédication évangélique a appelé Jésus fils de Dieu, car s'il s'était montré homme en entrant dans la race des patriarches, il s'était montré Dieu en prêchant au monde l'Évangile. — S. HIL. —

chariæ filium in voce Angeli emissum, dicens : Initium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei. HIER. (initio commentarii). Evangelium græce dicitur, latine bona annunciatio prædicatur, quod proprie ad regnum Dei et ad remissionem pertinet peccatorum : est enim Evangelium, per quod venit redemptio fidelium, et beatitudo sanctorum. Quatuor autem Evangelia unum sunt, et unum, quatuor. In hebræo Jesus, in græco Soter (σωτηρ), in latino Salvator dicitur : Christus autem græce χριστός, Messias hebraice, latine Unctus (id est, Rex et Sacerdos) dicitur. BÈDA. Conferendum autem est hoc Evangelii principium cum principio Matthæi, quo ait : Liber generationis Jesu Christi, Filii David, Filii Abraham. Hic au-

tem dicitur Filii Dei : ex utroque enim unus Dominus Jesus Christus, Dei et hominis Filius est intelligendus. Et apte primus Evangelista Filium hominis eum, secundus Filium Dei nominat, ut a minoribus ad majora paulatim sensus noster assurgeret, ac per fidem et sacramenta humanitatis assumptæ ad agnitionem divinæ æternitatis ascenderet. Aptè etiam qui humanam erat generationem descripturus, a Filio hominis cœpit, David scilicet, sive Abraham. Aptè etiam is, qui librum suum ab initio evangelicæ prædicationis inchoabat, Filium Dei magis appellare voluit Jesum Christum; quia humanæ erat naturæ de progenie patriarcharum veritatem carnis suscipere; et divinæ fuit potentiæ Évangè-

Il n'a pas seulement affirmé qu'il avait le nom de fils de Dieu, mais encore la nature(1). Nous, nous sommes les enfants de Dieu, mais tel n'est pas le Fils de Dieu, car il est le propre Fils de Dieu, le vrai Fils de Dieu, non par adoption, mais par origine; non de nom seulement, mais dans la réalité; de naissance et non par création.

*Comme il est écrit dans le prophète Isaïe : J'envoie mon ange devant votre face, qui, marchant devant vous, vous préparera le chemin. On entendra dans le désert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.*

**BÈDE.** — Marc, avant que d'écrire l'Évangile, se fait précéder des témoignages des prophètes, afin d'attirer la confiance à ce qu'il va écrire en le montrant déjà annoncé par les prophètes. Par cette manière de commencer son Évangile, il amène les Juifs, qui avaient reçu la loi et les prophètes, à recevoir la grâce évangélique et les mystères que les prophètes avaient annoncés, et en même temps il conduit les Gentils, qui étaient venus au Christ par les oracles évangéliques, à recevoir et à vénérer l'autorité de la loi et des prophètes; c'est pour cela qu'il dit : « Ainsi que cela a été écrit par le prophète Isaïe, etc. » — **S. JÉR.** — Cela ne se trouve pas dans Isaïe, mais dans Malachie, le dernier des douze prophètes. — **S. CHRYS.** — Ou bien, l'on peut dire que cette citation se compose à la fois de deux passages divers des deux prophètes. Ainsi, dans Isaïe, après l'histoire d'Ézéchias, se trouvent ces mots : « Voix de celui qui crie dans le désert; » et dans Ma-

[1] C'est l'explication de ces paroles : « Glorifiez votre fils (Jean, 17). »

lium mundo prædicare. **HILAR.**, *De Trin.* (lib. 2, ante medium). Non autem solo nomine contestatus est Christum Filium Dei, sed etiam proprietate. Nos filii Dei sumus, sed non talis hic Filius : hic enim verus et proprius est Filius, origine, non adoptione ; veritate, non nuncupatione ; nativitate, non creatione.

*Sicut scriptum est in Esaia propheta : Ecce mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui preparabit viam tuam ante te : vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.*

**BÈD.** Scripturus Evangelium Marcus, congrue primo ponit testimonia propheta-

rum, ut eo cunctis sine scrupulo dubietatis suscipienda quæ scriberet, intimaret, quo hæc a prophetis antea prædicta esse demonstraret. Simulque uno eodemque Evangelii sui principio, et Judæos, qui legem ac prophetas susceperant, ad suscipiendam Evangelii gratiam, ac sacramenta quæ ipsorum prophetiæ prædixerant, instituit; et Gentiles qui per Evangelii præconia ad Dominum venerunt, ad auctoritatem quoque legis et prophetarum suscipiendam venerandamque provocat; unde dicit : Sicut scriptum est in Esaia propheta : Ecce, etc. **HIER.**, *De optimo genere interpretandi (ad Pammach., epist. 101)*. Hoc autem non scribitur in Esaia, sed in Malachia novissimo duodecim prophetarum. **CHRYS.** (hom. 1,

lachie : « Voici que j'envoie mon ange. » L'évangéliste, coupant en deux les deux prophéties, les donne toutes les deux comme d'Isaïe, et rapporte le nom de l'auteur d'une des deux citations en négligeant de donner celui du prophète auquel ont été empruntés ces mots : « Voici que j'envoie mon ange. » — S. AUG. (1). — Sachant que toute citation doit être rapportée à l'auteur qui le premier en a donné le sens, il rapporte celle-ci à Isaïe qui le premier en a indiqué le sens. C'est pour cela qu'aussitôt après avoir donné les paroles de Malachie, il ajoute : « Voix de celui qui crie dans le désert, » afin de placer sous le nom du seul prophète qui a dit ces dernières paroles les paroles des deux prophètes, qui d'ailleurs toutes les deux présentent la même pensée. — BÈDE. — Ou bien, l'on doit avouer que, quoique le mot à mot de ces paroles ne se trouve nulle part dans le prophète Isaïe, on en trouve le sens dans plusieurs passages et notamment dans celui qui est cité : « Voix de celui qui crie dans le désert. » Ce qu'a dit Malachie de cet envoyé qui doit précéder le Sauveur pour lui préparer les voies n'est pas différent de ce que dit Isaïe de cette voix que l'on doit entendre dans le désert et que l'on doit suivre, et qui doit dire : « Préparez le chemin du Seigneur. » Par l'une et l'autre de ces deux paroles, ce qui est prêché, c'est que l'on prépare la voie du Seigneur. Il a pu se faire (2) aussi qu'au moment où Marc écrivait son Évangile un nom se soit présenté pour un autre, celui d'Isaïe pour celui de Zacharie,

(1) Ou plutôt de l'auteur, qui n'est pas saint Augustin, des *Questions sur l'Ancien et le Nouveau-Testament*, quest. 57.

(2) Cette partie de la citation est empruntée à saint Augustin, lib. 3 *De consens. Evang.*, cap. 7.

in Marcum). Vel aliter dicitur quod duas prophetias in diversis locis dictas a duobus prophetis in unum congregans, posuit : in Esaiâ enim propheta post Ezechie describitur historiam (cap. 41) : Vox clamantis in deserto ; in Malachia vero (cap. 3) : Ecce mitto Angelum meum. Secans igitur Evangelista duas prophetias posuit, ut ab Esaiâ dictas, et ad unam lectionem hic referens, tacens vero a quo dicatur : Ecce ego mitto Angelum. AUG., *De quest. Evang.* Sciens enim omnia ad auctorem referenda, dicta hæc ad Esaiam revocavit qui sensum istum prior intimaverat. Denique post verba Malachie statim subiecit, dicens : Vox clamantis in deserto, ut jungeret verba utriusque prophetæ ad unum sensum pertinentia

sub prioris prophetæ persona. BÈDE. Vel aliter intelligendum est, quia etsi non hæc verba inveniuntur in Esaiâ, sensus tamen eorum invenitur in multis aliis locis, et manifestius in hoc quod subjunxit : Vox clamantis in deserto. Nam quod dixit Malachias, mittendum Angelum ante faciem Domini, qui præpararet viam ejus, hoc est quod dixit Esaiâ vocem clamantis in deserto audiendam, quæ diceret : Parate viam Domini. In utraque autem sententia similiter paranda via Domini prædicatur. Potuit autem fieri, ut animo Marci Evangelium conscribentis pro Malachia Esaiâ occurreret (ut fieri solet), quod tamen sine ulla dubitatione emendaret, saltem ab aliis admonitus, qui hæc ipso adhuc in carne

et il l'aurait corrigé sur l'observation qui aurait pu en être faite par un de ses contemporains qui aurait lu Isaïe, s'il n'avait pas pensé que c'était par une disposition spéciale de l'Esprit-Saint, sous la dictée duquel il écrivait, qu'un nom s'était placé pour un autre sous sa plume. Cette transposition de noms sert à nous indiquer que de tout ce qu'ont écrit tous les prophètes inspirés par l'Esprit-Saint, ce qui appartient à l'un appartient à tous et réciproquement. — S. JÉR. — C'est ainsi que par Malachie retentit la voix du Père aux oreilles du Fils qui est la face du Père, qui a servi à le faire connaître.

BÈDE. — Jean a été appelé ange, non pas, ainsi que le prétend l'erreur d'Origène, parce qu'il appartenait à la société des anges, mais parce que le mot grec ange signifiant *envoyé*, Jean a ce nom, lui qui était envoyé pour rendre témoignage à la lumière et pour annoncer au monde le Seigneur qui venait s'y incarner. Il est constant que tous les prêtres méritent ce nom d'ange, par le ministère qu'ils ont reçu d'évangéliser, d'après cette parole de Malachie : « Les lèvres du prêtre gardent la science, et on demandera la loi à sa bouche, parce qu'il est l'ange du Dieu des armées. » — THÉOPH. — Le précurseur du Christ est appelé ange à cause de sa vie angélique et de sa dignité sublime. Ces mots : « Devant votre face, » reviennent à ceux-ci : « Auprès de vous, » et expriment combien sont près l'un de l'autre le Christ et son précurseur; car il n'y a à marcher près d'un roi que ceux qui le touchent de plus près. — « Qui préparera le chemin devant vous; » car il prépara par le baptême les âmes à recevoir le Christ. — S. JÉR. — Ou bien, le chemin que suit le Seigneur pour venir à nous est la pénitence, par laquelle il descend jusqu'à nous et nous montons jusqu'à

vivente legere potuerunt; nisi cogitaret, recordationi suæ, quæ Sancto Spiritu regebatur, non frustra occurrisset aliud pro alio nomen Prophetæ: sic enim insinuantur quæcunque per prophetas Spiritus Sanctus dixit, et singula esse omnium, et omnia singulorum. HIER. Per Malachiam ergo Patris vox sonat ad Filium, qui est facies Patris unde agnitus est.

BÈD. Angelus autem vocatur Joannes, non naturæ societate (juxta hæresim Originis), sed officii dignitate: angelus enim græce, latine nuncius dicitur; quo nomine recte appellari potuit homo ille qui fuit missus a Deo, ut testimonium perhiberet de lumine (Joan., 1) et venientem in carne Dominum mundo nunciaret; cum constet

omnes qui sacerdotio funguntur, ob evangelizandi officium angelos posse vocari, dicente propheta Malachia (cap. 2): Labia sacerdotis custodiunt scientiam, et legem requirunt ex ore ejus, qui Angelus est Domini exercituum. THEOPHYLACT. Præcursor igitur Christi Angelus dicitur, propter vitam angelicam, et reverentiam excelsam. Quod autem dicitur: Ante faciem tuam, hoc significat, quasi diceret: Juxta te est nuncius tuus: unde ostenditur propinquitas præcursoris ad Christum. Etenim juxta reges ambulant, qui propinqui sunt magis. Sequitur: Qui præparabit viam tuam ante te: per baptismum enim præparavit animas Judæorum, ut Christum susciperent. HIER. Vel via Domini qua ad homines in-

lui. C'est pour cela que les premiers mots de la prédication de Jean furent ceux-ci : « Faites pénitence. »

BÈDE. — Ainsi que Jean put être appelé l'ange du Seigneur, en lui préparant les voies par sa prédication, ainsi il put être appelé *voix*, en précédant le Verbe de Dieu par le retentissement de sa voix : « Voix de celui qui crie, etc. (1). » Il est certain que le Fils de Dieu s'appelle le Verbe, et il est certain, d'après notre langage même, que le son de la voix précède et que ce n'est qu'après que la parole parvient à l'âme. — S. JÉR. — Il est dit que ce fut *la voix de celui qui crie* ; car le cri est fait pour ceux qui sont sourds ou placés au loin : le cri est aussi la voix de l'indignation. Or, la voix de Jean s'adressait au peuple juif, qui était dans cette position vis-à-vis de lui, attendu que *le salut est loin des pécheurs*, et que les pécheurs ont *rendu leurs oreilles sourdes comme celles de l'aspic*, et qu'ils ont mérité d'entendre de la bouche du Christ *l'indignation, la colère, la tribulation*. — S. CHRYS. — Ce qu'ajoute la prophétie : « Dans le désert, » établit clairement que la prédication divine ne devait pas se faire entendre dans Jérusalem, mais dans le désert. Ceci d'ailleurs fut accompli à la lettre par Jean, qui ne fit pas connaître la présence salutaire du Verbe de Dieu à ceux qui étaient restés entre les murs de Jérusalem, mais à ceux qui l'avaient suivi sur les bords du Jourdain dans le désert. La parole du prophète signifiait qu'outre le désert que Moïse avait montré au peuple, et au milieu duquel il lui avait frayé des routes, il était un autre désert dans lequel s'est révélé le salut du Christ. — S. JÉR. — Ou bien, le peuple juif est appelé ici désert, parce qu'il était abandonné par l'esprit de Dieu

(1) Ceci est plutôt emprunté à saint Grégoire, qui dit absolument la même chose dans son hom. 7 sur le chap. 1 de saint Jean.

greditur, pœnitentia est, per quam Deus nos descendit, et nos ad illum ascendimus. Hinc autem initium prædicationis Joannis fuit : Pœnitentiam agite.

BÈDE. Sicut autem Joannes Angelus potuit vocari pro eo quod faciem Domini evangelizando prævenit, ita recte appellari et Vox potuit, quia verbum Dei sonando præibat : unde sequitur : Vox clamantis, etc. Constat enim quod unigenitus Filius Verbum Patris vocatur, et ex ipsa nostra locutione cognoscimus, quia prius vox sonat, ut verbum postmodum, possit audiri. HIER. Dicitur autem vox clamantis, quia clamor ad surdos et longe positos, sive cum indi-

gnatione fieri solet, quæ judaico certum est populo evenisse ; dum longe est a peccatoribus salus (Psal. 118) et aures suas obturaverunt sicut aspides surdæ (Psal. 57), unde indignationem et iram et tribulationem a Christo audire meruerunt. CHRYS. Per hoc autem quod dicitur : In deserto, manifeste ostendit prophetia, non in Hierusalem divina fieri dogmata, sed in deserto ; quod implebatur ad litteram a Joanne Baptista in deserto Jordanis, Verbi Dei apparitionem salutiferam prædicante. Ostendit etiam sermo propheticus præter desertum quod a Moyse ostensum fuit ; ubi semitas faciebat, aliud esse desertum in quo



comme une maison vide et balayée (1). Il était sans roi, sans prêtre, sans prophète.

**BÉDA.** — Les mots suivants expriment ce qu'il criait à haute voix : « Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » Tout homme qui prêche la doctrine dans sa vérité et les bonnes mœurs, que fait-il autre chose que de préparer le chemin au Seigneur qui descend dans l'âme de ses auditeurs pour la pénétrer de sa grâce et l'éclairer de sa lumière? Il rend les sentiers droits, lorsque par sa parole il forme de bonnes pensées dans l'âme de ses auditeurs. — **S. JÉR.** — Ou bien, ces mots : « Préparez la voie du Seigneur, » reviennent à ceux-ci : « Faites pénitence et prêchez. » Ceux-ci : « Rendez droits ses sentiers, » indiquent la voie royale qui est d'aimer son prochain comme soi-même. Ceux qui s'aiment eux-mêmes et n'aiment pas le prochain se jettent à droite de cette voie. Il en est en effet beaucoup qui en se conduisant bien eux-mêmes négligent la correction des autres, et tel fut Héli (2). Celui, au contraire, qui tout en aimant les autres ne s'aime pas lui-même se jette à gauche de cette voie. Il en est en effet beaucoup qui tout en corrigeant les autres ne s'amendent pas eux-mêmes, et tels furent les scribes et les pharisiens. Or, ces sentiers ne sont indiqués qu'après la voie ; car ce n'est qu'après avoir fait pénitence que l'on mérite d'entendre développer la morale évangélique. — **THÉOPH.** — Ou bien, la voie c'est le Nouveau-Testament, et les sentiers déjà battus étaient l'Ancien-Testament. Il fallait se préparer à la voie qui est le Nouveau-Testament, et rendre droits les sentiers de l'Ancien-Testament.

(1) Matth., 12, et Luc, 11.

(2) Héli, le grand-prêtre, passe pour n'avoir pas corrigé ses enfants (1 Reg., 3).

præsentem esse salutem Christi significabat. **HIER.** Vel in deserto fit vox et clamor quia deserti erant a Spiritu Dei, sicut domus vacans et scopata ; deserti etiam a Prophetis, Rege, atque Sacerdote.

**BEDA.** Quid autem clamaret, aperitur, cum subditur : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. Omnis enim qui fidem rectam et opera bona prædicat, quid aliud quam venienti Domino ad corda audientium viam parat, ut hæc scilicet corda vis gratiæ penetret et lumen veritatis illustret ? Rectas autem semitas facit, dum mundas in animo cogitationes per sermonem prædicationis format. **HIER.** Vel aliter : Parate viam Domini, hoc est, pœnitentiam agite, et prædicatæ ; rectas facite semitas

ejus, ut via regia incedentes, proximos nostros ut nos, et nosmetipsos ut proximos diligamus : qui enim semetipsum diligit, et non diligit proximum, ad dexteram declinat : nam multi bene agunt, et non bene corrigunt, ut fuit Heli : et qui semetipsum odians, proximum diligit, ad sinistram divertit : multi enim bene corrigunt, sed non bene agunt, ut fuerunt scribæ, et pharisei. Semitæ autem post viam sequuntur, quia mandata moralia post pœnitentiam explanantur. **THEOPHYLAC.** Vel via est novum Testamentum ; semitæ vero vetus, quasi attritum. Ad viam enim necesse erat præparari, scilicet ad novum Testamentum ; veteris autem Testamenti rectas semitas fieri oportebat.

*Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. Tout le pays de la Judée, et tous ceux de Jérusalem venaient à lui, et, confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain. Or Jean était vêtu de poil de chameau : il avait une ceinture de cuir autour des reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage. Il prêchait, en disant : Il en vient un autre après moi qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers, en me prosternant devant lui. Pour moi, je vous ai baptisés dans l'eau, mais pour lui il vous baptisera dans le Saint-Esprit.*

S. JÉR. — Les voies du Seigneur sont préparées par Jean, conformément à ce qui a été cité précédemment du prophète Isaïe, et elles sont préparées par la foi, le baptême et la pénitence. Les sentiers sont rendus droits par les austères indices de ce cilice, de cette ceinture en peau de chameau, de cette nourriture de miel sauvage et de sauterelles, et de cette voix humiliée. — « Jean fut dans le désert. » — Jean et Jésus cherchent ce qui a été perdu dans le désert; là où le diable a été vaincu, là on en triomphe; là où l'homme est tombé, là il se relève. Or, le nom de Jean signifie grâce, et c'est ainsi que par la grâce commence l'Évangile. — « Baptisant. » — La grâce est donnée par le baptême; car les péchés y sont gratuitement remis. C'est ainsi que l'ami de l'époux (1) initie aux choses que l'époux doit consommer. C'est pour cela que les catéchumènes sont instruits par le prêtre, reçoivent le saint chrême des mains de l'évêque; et c'est pour désigner cela qu'il est ajouté : « Et prêchant le baptême de la pénitence, etc. » — BÈDE. — Cependant Jean ne se contenta pas de prêcher le baptême

(1) Le latin porte : *paranymphus*, celui qui accompagnait l'épouse; du grec *παρ-  
νυμφος*, de *νυμφη*, épouse, *παρ*, auprès.

*Fuit Joannes in deserto baptizans, et prædicans baptismum penitentiae in remissionem peccatorum. Et egrediebatur ad eum omnis Judææ regio, Hierosolymitæ universi, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua. Et erat Joannes vestitus pilis cameli, et zona pellicæa lumbos ejus, et locustas et mel silvestre edebat, et prædicabat dicens : Venit fortior me post me, cuius non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus. Ego baptizo vos aqua, ille vero baptizabit vos Spiritu Sancto.*

HIER. Secundum præmissam Esaïæ prophetiam, via Domini a Joanne paratur per fidem, baptismum, et penitentiam; rectæ

semitæ fiunt per austera indicia vestis cilicicæ; et zonæ pellicææ, et cibi locustini, et mellis silvestris, et humillimæ vocis : unde dicitur : Fuit Joannes in deserto : Joannes enim et Jesus quæerunt quod in deserto amissum est : ubi vicit diabolus, ibi vincitur; ubi cecidit homo, ibi exurgit. Joannes autem gratia Dei interpretatur : a gratia autem narratio incipit. Sequitur enim baptizans : per baptismum enim gratia datur, quia peccata gratis dimittuntur. Quod autem consummatur per sponsum, initiatur per paranymphum. Unde catechumeni (hoc est, instructi) incipiunt per sacerdotem, chrismantur per episcopum : et ad hoc designandum subditur : Et prædicans baptis-

de la pénitence, il le donna à quelques-uns; mais il ne pouvait pas donner le baptême qui remet les péchés, car la rémission des péchés n'est donnée que dans le seul baptême du Christ. Il est dit qu'il *prêchait le baptême de la pénitence* pour la rémission des péchés; car le baptême qui remet les péchés, il ne pouvait pas le donner, et il ne pouvait que le prêcher. Ainsi qu'il précédait par sa prédication la parole incarnée du Père, ainsi il précédait le baptême de la pénitence, qui remet les péchés par son baptême, à lui qui ne peut pas remettre les péchés. — **THEOPH.** — Ou bien, le baptême de Jean, qui ne pouvait pas conférer la rémission des péchés, amenait les hommes à la pénitence. Il prêchait son baptême de la pénitence, et cette prédication, en faisant faire pénitence, conduisait à la rémission des péchés, en faisant recevoir le Christ par les pénitents pour la rémission de leurs fautes.

**S. JÉR.** — L'épouse est amenée par Jean à Jésus comme par son ami, ainsi que Rebecca fut conduite à Isaac par le serviteur de celui-ci. « Et toute la Judée sortait au-devant de lui. Le silence et l'éclat sont tout autour de lui, » c'est-à-dire autour de l'époux. L'épouse descend de son chameau : ce qui arrive lorsque à la vue de son Isaac, de Jésus-Christ, l'Église se prosterne devant lui. Le mot Jourdain veut dire *descente étrangère*, et c'est là que les péchés sont rachetés; car c'est par l'orgueil qu'autrefois nous nous étions éloignés de Dieu, et c'est par notre humiliation sous le sacrement du baptême que nous sommes relevés. — **BÈDE.** — Les mots suivants : « Confessant leurs péchés, » sont un exemple pour ceux qui se préparent au baptême de confesser leurs fautes et de s'engager à une meilleure vie.

num pœnitentiæ, etc. **BED.** Liqnet quia Joannes baptismum pœnitentiæ non solum prædicavit, verum etiam quibusdam dedit; sed baptismum in remissionem peccatorum dare non potuit : remissio enim peccatorum in solo baptismo Christi nobis tribuitur. Dicitur ergo : Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum : quoniam baptisma quod peccata solveret, quia dare non poterat, prædicabat; ut sicut incarnatum Verbum Patris præcurrebat verbo prædicationis, ita baptismum pœnitentiæ, quo peccata solvuntur, præcurrebat suo baptismate, quo peccata solvi non possunt. **THEOPHYLACT.** Vel aliter : Baptismus Joannis etsi non haberet peccatorum remissionem, tamen homines ad pœ-

nitentiam inducebat. Suum ergo baptismum pœnitentiæ prædicabat, sed hæc prædicatio pœnitentiæ ducebat in remissionem peccatorum; quasi qui pœnitentes Christum recipere, in remissionem recipere peccatorum.

**HIER.** Per Joannem autem sicut per amicum sponsi inducitur sponsa ad Christum, sicut per puerum Rebecca ad Isaac (*Gen.*, 24). Unde sequitur : Et egrediebatur ad illum omnis Judæa, etc. Confessio enim et pulchritudo in conspectu ejus (*Psal.* 96), scilicet sponsi. Desilit enim sponsa de camelo, cum humiliat se nunc Ecclesia viso viro Isaac, id est, Jesu Christo. Jordanis autem descensio aliena interpretatur, ubi peccata abluuntur : nos enim olim alienati a Deo per superbiam, per baptismi symbo-

S. CHRYS. — Comme Jean prêchait la pénitence, il portait les insignes de la pénitence dans son vêtement et dans sa manière de se nourrir : « Et Jean était vêtu de poil de chameau. » — BÈDE. — Vêtu de poil et non de laine ; car l'un est la marque d'une vie austère et l'autre d'une vie molle. La ceinture de cuir qu'il portait, ainsi qu'Isaïe, est l'indice de la mortification. Ce qui suit : « Il mangeait des sauterelles et du miel sauvage, » convient à un habitant du désert, qui ne recherche pas les mets délicieux et ne demande que ce qui est nécessaire à la vie. — S. JÉR. — Le vêtement austère de Jean, et sa nourriture, ainsi que tout ce qu'il fait, annoncent l'austérité des prédicateurs futurs, et prophétisent qu'à l'intérieur et à l'extérieur toutes les nations s'uniront dans la grâce de Dieu, le nom de Jean signifiant grâce. Les poils de chameau signifient les riches du siècle ; la ceinture de cuir les pauvres, morts au monde ; les errantes sauterelles les sages de la terre qui, laissant là la paille aride des Juifs, chargent leurs chars du froment mystique, et, dans l'ardeur de leur foi, s'élèvent en haut par des bonds généreux ; et le miel sauvage signifie les fidèles inspirés qui s'engraissent de ce que leur fournit une inculte forêt. — THÉOPH. — Ou bien, ce vêtement de poil de chameau était un appel à la douleur, Jean voulant marquer par là la douleur que devait éprouver le pénitent ; car le cilice est le signe de la douleur. La ceinture de cuir signifiait la mortification du peuple juif. La nourriture de Jean était non-seulement une marque de sa mortification, mais elle signifiait aussi la nourriture spirituelle dont le peuple se nourrissait alors, ce peuple qui ne pouvait pas se tenir dans l'intelligence des choses supérieures

lum humiliati, erigimur in alta. BED. Exemplum autem sumitur confitendi peccata, ac meliorem vitam promittendi, eis qui baptisma desiderant, per hoc quod subditur : Confitentes peccata sua.

CHRYS. Quia vero Joannes pœnitentiam prædicabat, pœnitentiæ signa gerebat in vestitu et cibo : unde sequitur : Et erat Joannes vestitus pilis cameli. BÈDA. Pilis (inquit) vestitus, non lana ; nam aliud austeræ vestis indicium est, aliud luxuriæ est mollioris : zona autem pellicea, qua accinctus fuit, ut Elias (4 Reg., 1), mortificationis indicium est. Porro quod sequitur : Et locustas et mel silvestre edebat, habitatori solitudinis congruum est, ut non delicias ciborum, sed necessitatem humanæ carnis expleret. HIER. Vestis autem Joannis, et

cibus, et opus totum austeram vitam prædicantium significat, et futuras gentes ad gratiam Dei, quæ est Joannes, intus et foris esse conjungendas : pilis enim cameli divites gentium significantur, et zona pellicea pauperes mundo mortui, et locustis errantibus sapientes hujus mundi ; quæ stipulas Judæis aridas relinquentes, frumenta mystica curribus trahunt, et in calore fidei saltus in altum dant ; et melle silvestri fideles inspirati, de inculta silva saginantur. THÉOPHYL. Vel aliter : vestis de pilis camelorum doloris erat ostensivum, innuente Joanne, quod pœnitentem dolere oportet : dolorem enim saccus significat ; zona vero pellicea mortificationem judaici significat populi. Esca etiam Joannis non solum abstinentiam notat, sed etiam est in-

s'y élevant pour un moment et retombant aussitôt : telle est la sauterelle s'élançant et retombant sans cesse. C'est aussi de miel que se nourrissait ce peuple, le miel ouvrage des abeilles, c'est-à-dire des prophètes. Ce miel n'était pas du miel domestique, mais du miel sauvage : les Écritures que les Juifs possédaient étaient comme un miel, mais ils n'en possédaient pas le véritable sens.

S. GRÉG. (1). — Ou bien, par sa nourriture Jean désigne le Sauveur qui venait pour notre salut et qu'il précédait; car dans sa venue le Seigneur trouve incultes les nations païennes qu'il venait sauver, et elles furent à sa bouche comme un miel sauvage. En s'incorporant une partie de la nation juive, le Seigneur se nourrit de sauterelles qui s'élèvent par bonds rapides et retombent aussitôt; car tels étaient les Juifs, tantôt s'élevant en promettant d'accomplir les préceptes du Seigneur, tantôt retombant en donnant par leurs actions mauvaises la preuve qu'ils n'avaient rien écouté; ainsi ils s'élevaient de la voix et retombaient par l'action. — BÈDE. — Le vêtement et la nourriture de Jean peuvent exprimer aussi la nature de sa vie intérieure. Il se servait d'habits austères, parce qu'il réprimandait par d'âpres paroles la vie des pécheurs et ne la réchauffait pas de ses caresses. Il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, parce qu'il avait crucifié sa chair avec ses vices et ses concupiscences (2). Il mangeait des sauterelles et du miel sauvage, sa prédication étant assez douce aux oreilles du peuple pour que le peuple se demandât s'il n'était réellement pas le Christ. Mais ce ne fut pas de longue durée; car bientôt la foule com-

[1] Dans les anciens exemplaires, chap. 19 du *Comment. sur Job*.

[2] *Gal.*, 5, v. 24.

dicativum intelligibilis escæ, qua tunc populus vescebatur, non quid altum intelligens, sed tamen in alta saliens, iterumque se deprimens : talis enim est locusta in altum saliens, et iterum cadens. Sic igitur et melle quidem vescebatur populus, quod erat ex apibus natum (sc. ex prophetis), non tamen cultum, sed silvestre : habebant enim scripturas Hebræi, sicut mel quoddam ; sed non bene intelligebant.

GRÉG., 31 *Mor.* (cap. 12). Vel ipsa ciborum specie designavit Dominum, quem prævenit, qui nimirum in redemptionem nostram veniens, quia infructuosæ gentilitatis dulcedinem sumpsit, mel silvestre edit; quia vero Judæorum plebem in suo

corpore ex parte convertit, in cibo locustas accepit, quæ subitō saltus dantos, protinus ad terram cadunt : saltus enim Judæi dabant, cum præcepta Domini se implere promitterent; sed ad terram cadebant, cum per prava opera hoc se audisse denegarent. Habebant ergo saltum per vocem, et casum per actionem. BÈD. Potest etiam habitus et victus Joannis qualitatem internæ conversationis ejus exprimere : namque austerioribus utebatur indumentis, quia vitam peccantium non blandimentis fovit, sed vigore asperæ invectionis increpavit. Zonam pelliceam habebat circa lumbos, quia carnem suam crucifixit cum vitiis et concupiscentiis; locustas et mel silvestre edebat,

prit qu'il n'était point le Christ, mais qu'il n'était que son précurseur et son prophète. Or, la douceur est dans le miel, et le vol rapide appartient aux sauterelles. — « Et il prêchait en disant : Il en vient un après moi plus fort que moi. » — LA GLOSE (1). — Il disait cela pour repousser l'illusion de la foule qui le croyait le Christ. Il dit le Christ *plus puissant*, parce qu'il devait remettre les péchés, ce qu'il ne pouvait pas faire lui-même. — S. JÉR. — Qu'est-ce qui peut être plus fort que la grâce qui est signifiée par Jean, la grâce qui remet les péchés? Celui qui remet les péchés septante-sept fois sept fois (2). La grâce précède, mais elle ne remet les péchés qu'une fois par le baptême, tandis que la miséricorde s'étend depuis Adam jusqu'au Christ sur une succession de soixante-dix-sept générations (3) et sur cent quarante-quatre mille (4).

S. CHRYS. — Pour ne pas laisser croire que ce qu'il vient de dire il ne l'a pas dit pour se comparer au Christ, il ajoute : « Lui, dont je ne suis pas digne de, etc., etc. » Or, ce que Marc dit ici, délier les cordons de sa chaussure, n'est pas la même chose que ce que dit Matthieu : *porter* sa chaussure. Les évangélistes, tout en poursuivant l'ordre de leur narration, et sans se tromper en rien, disent que Jean a dit l'une et l'autre de ces paroles, mais dans un sens différent. Les commentateurs leur donnent des explications différentes. — La courroie dont il s'agit ici (*corrigiam*) n'est que les liens des chaussures, et Jean s'est

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

(2) Matth., 18.

(3) Allusion à la généalogie du Christ, que saint Luc compose de soixante-quinze générations.

(4) Allusion au nombre de ceux qui dans l'Apocalypse sont présentés comme ayant le signe de l'Agneau (Apoc., 14, v. 1).

quia dulce quiddam sapiebat turbis prædicatio ejus, existimante populo ne ipse esset Christus (Luc., 3), sed potius finem sortita est, intelligentibus ejus auditoribus quia non ipse Christus sed præcursor et propheta esset Christi. In melle etenim dulcedo, in locustis est alacer volatus. Unde sequitur : Et prædicabat dicens : Venit fortior me post me. GLOS. Hoc dicebat ad removendam turbæ opinionem, quæ eum Christum esse credebat. Fortiorem autem Christum esse prænunciat, qui remissurus erat peccata, quod ipse facere non valebat. HIER. Quis etiam fortior est gratia qua abluuntur peccata? (quam Joannes significat). Ille qui septies et septuagies dimittit peccata. Gra-

tia quidem prior est, sed semel dimittit peccata per baptismum; misericordia vero ad miseros ab Adam usque ad Christum per 77 generationes, et usque ad centum 44 millia pervenit.

CHRYS. Ne autem æstimaretur hoc secundum comparisonem sui ad Christum dicere, subjungit : Cujus non sum dignus, etc. Non est autem idem solvere corrigiam calceamentorum ejus (quod hic Marcus dicit), et calceamenta portare (quod dicit Matthæus). Et quidem narrationis ordinem prosequentes Evangelistæ, nec in aliquo fallentes, dicunt utrumque Joannem dixisse secundum alterum sensum; commentantes vero circa hoc, differenter exposuerunt

servi de cette expression pour exalter l'excellence du pouvoir et de la divinité du Christ, et elle revient à ceci : « Je ne suis même pas digne d'être compté au nombre de ses ministres. » C'est en effet une grande chose que de vaquer au côté humain du Christ comme en se prosternant, que de contempler en bas l'image des choses célestes, et de délier un de ces mystères qui concernent le mystère de l'incarnation. — S. JÉR. — La chaussure se place à l'extrémité du corps. Or, le Sauveur, en s'incarnant, a eu comme extrémité de ses intentions d'opérer la justice, et c'est pour cela qu'il a été dit : « Je porterai ma chaussure jusque dans l'Idumée. » — S. GRÉG. — La chaussure se fait avec le cuir de cadavres d'animaux. C'est ainsi que dans son incarnation le Sauveur se présente à nous sous ce rapport ayant revêtu nos corps de corruption. Ou bien, ce fut la coutume chez les anciens que si un homme refusait de recevoir pour épouse une femme qui lui était échue, celui qui par droit de parenté devenait le mari de cette femme délaissée déliait la chaussure du premier qui l'avait refusée. Les paroles de Jean-Baptiste reviennent donc évidemment à celles-ci : « Je ne puis pas délier la chaussure du Rédempteur, parce que je me reconnais indigne de recevoir le nom d'époux. » — THÉOPH. — On peut l'entendre aussi de cette manière : Tous ceux qui venaient à Jean, et qui en étaient baptisés, étaient déliés de leurs péchés par la foi au Christ : C'est ainsi que Jean put délier les liens des autres, les liens de leurs péchés, sans pouvoir délier les liens du Christ, parce que le Christ n'était nullement lié par le péché.

unumquodque : corrigiam enim vocat ligamen calceamentorum. Ad excellentiam igitur potestatis Christi et Divinitatis magnitudinem extollendam hoc dicit : ac si diceret : Neque in ministri ordine deputari sufficiens sum : magnum enim est in his quæ sunt corporis Christi quasi procumbendo inferius attendere, et imaginem superiorum inferius videre, et solvere unumquodque inexplicabilium quæ sunt circa mysterium incarnationis. HIER. Calceamentum enim in extrema parte corporis est : in fine enim ad justitiam adest Salvator incarnatus : unde per Prophetam dicitur (*Psal.* 59 et 107) : In Idumæam extendam calceamentum meum. GREG., in hom. (hom. 7 in *Evang.*). Calceamenta etiam ex mortuis animalibus fiunt. Incarnatus ergo Dominus veniens quasi calceatus apparuit, qui in

Divinitate sua morticina nostræ corruptionis assumpsit. Vel aliter : mos apud veteres fuit, ut si quis eam quæ sibi competeret, accipere uxorem nollet, ille ei calceamentum solveret, qui ad hanc sponsus jure propinquitatis veniret : recte ergo se indignum esse ad solvendam corrigiam calceamenti ejus denunciat : ac si aperte dicat : Ego Redemptoris vestigia denudare non valeo, quia sponsi nomen mihi immeritus non usurpo. THEOPHYLACT. Intelligitur vero etiam sic : Omnes qui veniebant, et a Joanne baptizabantur, per penitentiam solvebantur a ligamine peccatorum, in Christum credendo. Igitur omnium aliorum Joannes sic solvebat corrigiam (id est, vinculum peccatorum), Jesu vero non valuit corrigiam solvere, quia non invenit in eo peccatum.

**BÈDE.** — C'est ainsi que Jean, sans proclamer encore Jésus comme Fils de Dieu et Dieu lui-même, le présente comme un homme plus puissant qu'il ne l'était lui-même. Ses auditeurs étaient encore trop grossiers pour comprendre ce grand mystère d'un Dieu qui s'était revêtu de l'humanité dans le sein de la Vierge pour apparaître au monde sous cette nouvelle forme. Ils devaient être introduits par degrés de la connaissance de l'humilité glorifiée à celle de la divinité éternelle. Cependant il exprime à mots couverts sa divinité par ces mots : « Pour moi, je vous baptise dans l'eau, et lui, il vous baptisera dans le Saint-Esprit. » Il n'est point douteux que personne autre que Dieu ne peut donner la grâce de l'Esprit-Saint. — **S. JÉR.** — Quelle est donc la différence qu'il y a entre l'eau et l'Esprit-Saint qui était porté sur les eaux (1)? L'eau est le mystère de l'homme, et l'esprit est le mystère de Dieu. — **BÈDE.** — Nous sommes baptisés par l'Esprit-Saint non-seulement dans le baptême, lorsqu'au jour du baptême nous sommes lavés dans la fontaine d'eau vive pour la rémission de nos péchés; mais encore tous les jours, lorsque pour faire ce qui plaît à Dieu nous recevons le feu de cet Esprit-Saint.

*En ce même temps, Jésus vint de Nazareth, qui est en Galilée, et fut baptisé par Jean, dans le Jourdain. Et aussitôt qu'il fut sorti de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, et l'Esprit en forme de colombe descendre et demeurer sur lui. Et une voix se fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils bien aimé, c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.*

**S. JÉR.** — Marc l'évangéliste, comme un cerf qui se hâte vers des

(1) Presque tous les saints Pères ont voulu voir dans ce que dit le premier livre de la Genèse, de l'Esprit-Saint porté sur les eaux, un symbole du baptême.

**BED.** Sic ergo Joannes Dominum non adhuc manifeste Deum aut Dei Filium, sed tantum virum se fortiozem prædicat : non enim rudes adhuc auditores tanti capiebant arcana sacramenti, quod Filius Dei æternus homine assumpto ex Virgine denuo natus esset in mundum ; sed paulatim per agnitionem glorificatæ humilitatis introducendi erant ad fidem Divinitatis æternæ. Quibus tamen quasi latenter Deum hunc esse verum declarans, subdit : Ego baptizo vos in aqua, ille vero baptizabit vos in Spiritu Sancto. Cui enim dubium est, nullum posse alium gratiam Spiritus Sancti, nisi Deum, dare? **HIER.** Quid enim interest inter aquam et

Spiritum Sanctum, qui ferebatur super aquas ; aqua, mysterium est hominis : spiritus vero, mysterium Dei est. **BED.** Baptizatur autem a Domino in Spiritu Sancto, non solum cum in die baptismatis fonte vitæ in remissionem peccatorum abluimur, verum etiam quotidie per gratiam ejusdem Spiritus ad agenda quæ Deo placent, accendimur.

*Et factum est in diebus illis, venit Jesus a Nazareth Galilææ, et baptizatus est a Joanne in Jordane. Et statim ascendens de aqua, vidit cælos apertos, et Spiritum Sanctum, et tanquam columbam, descendentem, et ma-*



sources d'eau, va par bonds dans la plaine et sur les sommets, et ainsi que l'abeille ruisselante de miel, il goûte en passant l'extrémité des fleurs. C'est pour cela qu'il nous montre tout de suite Jésus venant de Nazareth : « Et il arriva en ces jours-là, etc. » — S. CHRYS. — Au moment où il prépare un autre baptême, il vient au baptême de Jean, baptême qui était incomplet par rapport à celui qu'il préparait, qui n'était cependant pas le baptême des Juifs et qui tenait comme le milieu entre les deux. Ainsi, par la nature même du baptême qu'il recevait, il prouvait qu'il ne le recevait pas pour la rémission des péchés et comme ayant besoin de recevoir l'Esprit-Saint, deux dons dont manquait le baptême de Jean. Il recevait le baptême pour être connu de tous et pour que tous pussent croire en lui; c'était aussi pour remplir toute justice, la justice consistant dans l'accomplissement des commandements, et le baptême du prophète étant une obligation réelle pour le peuple. — BÈDE. — Il fut baptisé pour donner ainsi l'autorité de son exemple au baptême de Jean, et afin de sanctifier, en y descendant, les eaux du Jourdain et de montrer l'Esprit-Saint venant aux eaux régénératrices des fidèles : « Et aussitôt, montant de l'eau, il vit les cieux ouverts et l'Esprit-Saint descendant comme une colombe et s'arrêtant sur lui. »

Les cieux s'ouvrent, non pas en se resserrant et en se repliant, mais ils s'ouvrent aux yeux de l'âme, ainsi qu'Ézéchiel nous le dit de lui-même au commencement de ses prophéties. Qu'il ait vu les cieux ouverts après son baptême, cela est arrivé à cause de nous pour qui la porte du royaume du ciel est ouverte après le bain de la régénéra-

*nentem in ipso. Et vox facta est de cœlis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.*

HIER. Marcus Evangelista sicut cervus ad fontes aquarum desiderans, saltus in planis et arduis dat; et velut apes melliflua flores summatim degustat; unde a Nazareth venientem Jesum enarravit, dicens : Et factum est in diebus illis, etc. CHRYS. Alterum siquidem baptisma ordinans, ad Joannis venit baptisma; quod respectu sui baptismi incompletum erat, a judaico vero baptismate alienum, tanquam in amborum medio existens; ut per baptismi naturam ostendat, quia non in peccati remissionem baptizabatur, aut quasi indigens Spiritus Sancti acceptione. His enim ambobus baptismata Joannis carebat. Baptizatus est au-

tem, ut notus omnibus fieret, et in eum crederent; et ad implendam omnem justitiam, quæ est observatio mandatorum : mandatum siquidem erat hominibus, baptismum subire Prophetæ. BÈDE. Baptizatus est, et ut baptismate suo Joannis baptismata comprobaret, et ut Jordanis aquam sanctificans per descensionem columbæ Spiritus Sancti in lavacro credentium monstraret adventum : unde sequitur : Et statim ascendens de aqua, vidit cœlos apertos et Spiritum Sanctum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso.

Aperiuntur autem cœli non reseratione elementorum, sed spiritualibus oculis, quibus Ezechiel in principio voluminis sui eos apertos esse commemorat. Hoc autem quod apertos cœlos post baptismata vidit, nostri

tion. — S. CHRYS. — Ou bien, pour que la sanctification descende des cieux sur les hommes et que les cieux s'unissent à la terre. Le Saint-Esprit descendait sur lui, non pas comme venant à lui pour la première fois, ainsi qu'il eût pu le faire, si auparavant il n'avait pas été avec lui, mais pour désigner lui-même celui que Jean annonçait, et pour montrer ainsi à tous le Christ comme avec le doigt de la foi. — BÈDE. — Le Saint-Esprit descendant sur le baptême était aussi un signe de la grâce spirituelle qui est conférée dans le baptême. — S. JÉR. — Le Saint-Esprit est cette onction dont le Christ a été oint sous le rapport de son humanité, et dont il a été dit : « Dieu vous a oint, il vous a oint de l'huile de la joie au-dessus de tous vos compagnons. »

BÈDE. — C'est avec raison que l'Esprit-Saint descendit sous la forme d'une colombe, qui est tout-à-fait douée de simplicité, et qui n'a nullement l'amertume du fiel, pour nous apprendre qu'il cherche les âmes simples et ne daigne pas habiter les cœurs impies. — S. JÉR. — L'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe, car, dans le cantique, l'Église nous est figurée par une colombe (2), elle à qui il est dit : « Mon épouse, mon amie, mon intime, ma bien-aimée, ma colombe. » Épouse dans les patriarches, amie dans les prophètes, intime dans Joseph et dans Marie, bien-aimée dans Jean-Baptiste, colombe dans le Christ et les apôtres. N'est-il pas dit à ces derniers : « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes ? » — BÈDE. — La colombe s'arrête au-dessus de Jésus, afin que per-

(1) Hom. 12 in Matth., édit. d'Anvers. On n'y retrouve qu'une partie de la citation.

(2) Au sens mystique, et cela se rapporte aussi bien à la très sainte Vierge et à l'âme fidèle.

utique gratia factum est, quibus per lavacrum regenerationis janua panditur regni coelestis. CHRYS. Vel ut de caelis hominibus sanctificatio tribuatur, ac terrena caelestibus jungantur. Spiritus autem Sanctus super eum descendisse dicitur, non tantquam tunc primum ad eum accesserit (non enim ab eo unquam fuerat derelictus), sed ut ostenderet Christum qui a Joanne prædicabatur, tanquam digito quodam fidei omnibus demonstratum. BÈDE. Quod etiam in baptismum descendere visus est Spiritus Sanctus, signum erat conferendæ nobis in baptismo gratiæ spiritualis. HIER. Hæc est autem unctio Christi secundum carnem (scilicet Spiritus Sanctus) de qua dicitur (Psal. 44) : Unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis.

BÈDE. Bene autem in specie columbæ descendit Spiritus Sanctus, quod multum simplex est animal, atque a malitia fellis alienum; ut figurate nobis insinuaret quia simplicia corda quærit, nec habitare dignatur in mentibus impiis. HIER. In specie etiam columbæ Spiritus Sanctus descendit, quia in Cantico de Ecclesia canitur (Cant. 2, vers. 14) : Sponsa mea, amica mea, proxima mea, dilecta mea, columba mea. Sponsa in patriarchis, amica in prophetis, proxima in Joseph et Maria, dilecta in Joanne Baptista, columba in Christo et apostolis, quibus dicitur (Matth., 10) : Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. BÈDE. Sedit autem columba super caput Jesu, ne quis putaret vocem Patris ad Joannem factam, non ad Domi-

sonne ne pût croire que la voix du ciel s'adressait à Jean et non pas au Sauveur. Les mots : « Et elle s'arrêta sur lui, » sont significatifs ; car le Christ est le seul qui ne soit pas abandonné par l'Esprit-Saint, dont la plénitude le remplit, tandis que dans les fidèles le don des miracles et des prodiges n'est donné que pour un temps et disparaît ensuite. Le don de piété et de justice et celui d'amour de Dieu et du prochain ne sont pas ainsi transitoires. La voix du Seigneur constata que celui qui était venu avec les autres pour être baptisé par Jean était vraiment le Fils de Dieu qui devait baptiser les autres dans l'Esprit-Saint. « Et une voix se fit entendre des cieux : Vous êtes mon Fils bien-aimé ; je me suis complu en vous. » Ces paroles n'apprennent pas au Fils de Dieu ce qu'il ignorait auparavant, mais elles indiquent aux fidèles ce qu'ils doivent croire. — S. AUG. — Matthieu rapporte aussi : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, » et cela pour montrer que ces paroles avaient été dites pour indiquer, à ceux qui étaient là, que c'était bien Jésus qui est le Fils de Dieu. Si vous demandez quelle est celle des deux phrases qui a été entendue, prenez celle que vous voudrez, pourvu que vous admettiez que quelle que soit celle des deux qu'ils ont entendue ils ont compris le même sens. Ces mots : « Je me suis complu en vous, » vous prouvent que Dieu s'est complu dans son Fils. — BÈDÉ. — Cette voix nous apprend aussi que par l'eau purifiante et par l'esprit sanctificateur nous pouvons devenir les enfants de Dieu. Le mystère de la Trinité nous est aussi démontré dans le baptême de Jésus. Le Fils est baptisé, l'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe, l'on entend la voix du Père qui rend témoignage.

num. Bene autem addidit : Manentem in ipso : hoc enim est Christo speciale, ut implens eum semel Spiritus Sanctus nunquam recedat : nam fidelibus ejus ad signa virtutum et miracula facienda, aliquando gratia Spiritus confertur, aliquando tollitur ; quibus tamen ad operationem pietatis et justitiæ, ad amorem Dei et proximi servandum, nunquam gratia Spiritus abest. Ipsum autem qui baptizandus cum aliis ad Joannem venit, verum esse Filium Dei in Spiritu Sancto baptizare volentem vox Patris docuit : unde sequitur : Et vox facta est de cælis : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui. Non autem per hoc ipse Filius quod nesciebat docetur, sed nobis, quid credere debeamus, ostendit. AUG., De

cons. Evang. (lib. 3, cap. 4). Matthæus ait dictum esse : Filius meus dilectus ; quia ostendere voluit ad id valere quod dictum est : Hic est Filius meus, ut illis potius qui audiebant, indicaretur quod ipse Filius esset Dei. Si autem quæris quid horum in illa voce sonuerit, quodlibet accipe ; dummodo intelligas eos qui non eandem locutionem retulerunt, eandem retulisse sententiam. Quod autem Deus in Filio sibi placuisse videatur, admonemur ex eo quod dictum est : In te complacui. BÈDÉ. Nos quoque vox eadem docuit, per aquam ablutionis et Spiritum sanctificationis Dei posse filios effici : mysterium etiam Trinitatis in baptisate demonstratur : Filius baptizatur, Spiritus descendit in specie columbæ,

S. JÉR. — Au sens mystique, c'est nous qui, arrachés au tourbillon (1) du monde par le parfum des fleurs (2) et les charmes de la pureté, courrons, avec les jeunes fillés, à la suite de l'époux (3), et sommes purifiés dans le sacrement du baptême à la double fontaine de l'amour de Dieu et de la charité fraternelle, et, portés par l'espérance, nous contemplons les secrets du ciel avec les yeux d'un cœur pur. Enfin nous recevons l'Esprit-Saint, qui descend vers ceux qui sont doux, par les voies d'un cœur contrit et humilié et de la simplicité d'esprit (4). La voix du Seigneur se fait entendre aussi du haut du ciel vers nous qui sommes les aimés de Dieu, et elle nous dit : « Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu ; » et alors le Père se complait en nous, ainsi que le Fils et l'Esprit-Saint, lorsque nous sommes devenus un seul esprit avec Dieu.

*Aussitôt après, l'Esprit le poussa dans le désert, où il demeura quarante jours et quarante nuits. Il y était tenté par Satan, et il était parmi les bêtes sauvages, et les anges le servaient.*

S. CHRYS. — Comme le Christ faisait et supportait toutes choses pour notre enseignement, il débute après son baptême par habiter au désert, et il combat contre le diable afin d'apprendre à quiconque vient d'être baptisé à se montrer plus fort après le baptême, à ne

(1) Allusion à la signification du nom *Galilée*, qui veut dire *roue*, chose roulée.

(2) Le nom de Nazareth signifie *fleur*.

(3) « Les jeunes filles l'ont beaucoup aimé (Cant., 1, v. 2, 3). »

(4) « Vers qui se porteront mes regards, si ce n'est vers le pauvre et celui qui est contrit d'esprit (Isaïe, 66, v. 2) ? »

Patris vox Filio testimonium perhibentis auditur.

HIER. Moraliter et nos de volubilitate mundi, odore florum et munditie tracti cum adolescentibus post sponsum currimus, et in baptismi sacramento de duobus fontibus dilectionis Dei, et proximi gratia remissionis abluimur, et ascendentes spe caelestia secreta mundi cordis oculis intuemur. Dehinc Spiritum Sanctum spiritu contrito et humiliato cum simplici corde descendentem ad mansuetos, et cum charitate nunquam cadente manentem suscipimus. Et vox Domini de caelis ad nos a Deo dilectos dirigitur [Matth., 5] : Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur : et tunc in nobis complacet Pater cum Filio et Spiritu Sancto,

scilicet quando efficitur unus spiritus cum Deo.

*Et statim spiritus expulit eum in desertum. Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus, et tentabatur a Sathana. Eratque cum bestiis, et angeli ministrabant illi.*

CHRYS. (hom. 13, in Matth.). Quia Christus omnia ad doctrinam nostram operabatur et sustinebat, incepit post baptismum ab eremi habitatione, et pugnavit contra diabolum, ut unusquisque baptizatorum tentationes majores patienter sustineat post baptismum, nec turbetur tanquam præter spem hoc contingente, sed omnia

point se laisser étonner, comme si cela lui arrivait contrairement à son attente, et à conserver la victoire en persistant dans sa résistance. Si Dieu permet les formes si multiples de la tentation, c'est pour nous apprendre que la gloire de l'homme tenté est la plus grande; car le diable ne s'approche que là où il voit quelqu'un entouré d'un plus grand éclat : « Et aussitôt l'Esprit poussa vers le désert. » Ainsi l'évangéliste nous le montre, non pas simplement allant au désert, mais poussé vers le désert, pour nous apprendre que cela est arrivé par une disposition particulière de la Providence. Il nous apprend par là aussi que l'homme ne doit pas se jeter de lui-même dans la tentation, mais qu'il doit triompher de celles dans lesquelles il a été jeté par une cause extérieure. — BÈDE. — Afin que personne ne pût mettre en doute quel était cet esprit impur qui poussait Jésus dans le désert, Luc nous dit, avant de parler de la tentation dans le désert, que Jésus remonta plein de l'Esprit-Saint des bords du Jourdain, et ce n'est qu'après qu'il ajoute : « Et il était poussé dans le désert par l'Esprit, » ne nous permettant pas de penser que l'esprit impur pût en rien prévaloir contre celui qui, plein de l'Esprit-Saint, faisait ce qu'il voulait et allait où il voulait.

S. CHRYS. — L'Esprit le poussa dans le désert, parce qu'il cherchait une occasion de le tenter, non-seulement par la faim, mais encore par le lieu, car le diable redouble d'activité lorsqu'il voit des solitaires. — BÈDE. — Il se retire dans le désert pour nous apprendre à accomplir en toutes choses les préceptes divins après avoir renoncé aux appâts du monde et à la société des méchants. Il est tenté seul par le diable pour nous apprendre que tous ceux qui veulent vivre pieusement en

sustinens maneat triumphator. Etsi enim Deus permittat tentationes fieri multis aliis modis, ob hoc etiam permittit, ut cognoscas quod homo tentatus in majori honore constituitur : non enim accedit diabolus, nisi ubi aliquem in majori honore viderit constitutum : et idéo dicitur : Et statim expulit eum spiritus in desertum. Propter hoc autem non ostendit eum simpliciter euntem in desertum, sed expulsum; ut hoc intelligas fieri juxta divinæ dispositionis verbum : per quod etiam innuit, ne homo seipsum in tentationem ingerat; sed aliunde in tentationem quasi expulsos, victores existere. BÈD. Verum ne cui veniret in dubium, a quo eum spiritu expulsus diceret in desertum, consulte Lucas primo posuit quod

Jesus plenus Spiritu Sancto regressus est a Jordane; ac deinde intulit : Et agebatur a spiritu in desertum; ne quid contra eum valuisse spiritus putaretur immundus, qui plenus Spiritu Sancto, quo volebat digrediens, quæ volebat agebat.

CHRYS. (ut sup.). Expulit autem eum spiritus in desertum : quia enim diabolum ad tentandum provocare proponebat, non solum fame, sed etiam loco, occasionem dedit : tunc enim maximo diabolus se ingerit, cum videt aliquos solitarios permanentes. BÈD. Secedit etiam in desertum, ut nos doceat relictis mundi illecebris et societate pravorum, divinis per omnia servire mandatis. Tentatur solus a diabolo, ut nobis insinuet quia omnes qui volunt pie vi-

le Christ souffriront des persécutions. « Et il était dans le désert pendant quarante jours et quarante nuits, et il était tenté par Satan. » Il est tenté pendant quarante jours et pendant quarante nuits pour nous apprendre que le diable ne cesse jamais d'embarrasser nos pas par la tentation tant que nous le servons dans cette vie, soit que la prospérité figurée ici par les jours nous caresse, soit que nous soyons exposés aux coups de l'adversité, figurée ici par les nuits. Quarante jours et quarante nuits figurent toute la durée de ce siècle, car le monde dans lequel nous servons Dieu a quatre parties, et nous y servons Dieu en combattant contre l'ennemi par l'accomplissement des dix commandements. *Dix* répété quatre fois fait quarante.

« Et il était parmi les bêtes sauvages. » — S. CHRYS. (1). — Il dit cela pour montrer quel était le désert. Il n'était pas praticable pour les hommes et il était plein de bêtes féroces. — « Et les anges le servaient. » C'est après sa tentation et sa victoire sur le diable qu'il a opéré le salut des hommes, d'après cette parole de l'apôtre : « Les anges sont envoyés pour servir ceux qui héritent du salut. » Il faut remarquer que les anges assistent pour le servir celui qui a triomphé de la tentation. — BÈDE. — Il faut remarquer aussi que c'est comme homme que le Christ habite parmi les bêtes et comme Dieu qu'il est servi par les anges. Et nous, lorsque dans le désert d'une sainte vie nous tolérons sans y laisser la pureté de notre âme les mœurs bes-

[1] On trouve une partie de cette citation dans la 12<sup>e</sup> hom. sur saint Matthieu. On en retrouve une partie aussi, quoique moins textuellement, dans Victor d'Antioche, t. 1 *Bibl. Patr.*

vere in Christo, persecutiones patiuntur [2 *ad Tim.*, 3]. Unde sequitur : Et erat in deserto quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, et tentabatur a Sathana. Tentatur autem quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, ut indicet quia quandiu hic viventes Domino servimus, sive prospera blandiantur (quod ad dies pertinet), seu nos adversa feriant (quod noctis figuræ congruit), toto tempore adversarius adsit, qui iter nostrum tentando impedire non cessat. Quadraginta enim dies et noctes totum hujus seculi tempus insinuant, quia quadripartitus est mundus, in quo Domino famulatur : decem vero sunt præcepta, per quorum observantiam contra hostem certamus ; decem autem quater ducta, quadraginta fiunt.

Sequitur : Eratque cum bestiis. CHRYS. Hoc autem dicit, ut ostendat quale erat desertum. Inivum enim erat hominibus, et bestiis plenum. Sequitur : Et angeli ministrabant ei. Post tentationem enim et victoriam contra diabolum, operatus est hominum salutem : et sicut Apostolus dicit (*Hebr.*, 1) : Angeli in ministerium mittuntur propter eos qui hæreditatem capiunt salutis : notandumque est quod vincenti tentationem assistunt angeli ministrantes. BÈDE. Considerandum etiam quod Christus inter bestias commoratur, ut homo, sed ministerio utitur angelico ut Deus. Et nos cum in eremo sanctæ conversationis bestiales hominum mores impolluta mente toleramus, ministerium angelorum meremur, a quibus corpore absoluti ad æternam beatitudinem

tiales des hommes; nous méritons d'être servis par les anges pour être transportés loin du corps dont nous venons d'être délivrés, dans l'éternel bonheur. — S. JÉR. — Ou bien, les bêtes se taisent tranquilles autour de nous, ainsi que se tenaient tranquilles dans l'arche les animaux de natures diverses qui l'habitaient, lorsque la chair n'a plus de désirs contraires à ceux de l'esprit. C'est après cette paix que les anges nous sont envoyés pour nous servir, afin de nous accorder, comme récompense de notre vigilance, leurs réponses et leurs consolations.

*Mais après que Jean eut été mis en prison, Jésus vint dans la Galilée, prêchant l'Évangile du royaume de Dieu, et disant : Puisque le temps est accompli, et que le royaume de Dieu est proche, faites pénitence, et croyez à l'Évangile.*

S. CHRYS. — Marc l'évangéliste suit l'ordre tracé par Matthieu, et c'est pourquoi après nous avoir montré les anges servant le Christ, il ajoute : « Après que Jean eut été livré, Jésus vint, etc. » Après ses tentations et les services qu'il eut reçus des anges, il vint dans la Galilée pour nous apprendre à ne pas réagir contre la méchanceté des méchants. — THÉOPH. — Et pour nous montrer que dans les tentations il ne faut pas attendre mais fuir; lorsque nous tombons au milieu d'elles il faut résister. — S. CHRYS. — Il se retira pour se réserver aux guérisons et aux prédications qui prennent ici place jusqu'à sa passion, afin de se montrer obéissant jusqu'à la mort en remplissant toutes les conditions de sa destinée.

BÈDE. — Ce fut avec raison que le Christ se mit à prêcher au mo-

transferemur. HIER. Vel tunc bestię pacatę nobiscum sunt, sicut in arca. Noe animalia munda cum immundis (*Genes.*, 7) cum caro non concupiscit adversus spiritum. Post hoc angeli ministri mittuntur nobis, ut responsa et solatia cordibus vigilantibus dent.

*Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilęam, prædicans Evangelium regni Dei, et dicens : Quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei, pœnitentini, et credite Evangelio.*

CHRYS. Marcus Evangelista Matthęum in ordine sequitur; et ideo postquam dixit

angelos ministraru, subjungit : Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus, etc. Post tentationes et angelos ministrantes recedit in Galilęam, instruens nos non resistere violentiis malignorum. THEOPHYLACT. Et ut ostendat nobis quod in persecutionibus decet recedere, et non expectare; cum vero inciderimus, decet sustinere. CHRYS. Recessit etiam, ut ad doctrinas et sanationes seipsum conservaret priusquam pateretur, hisque omnibus adimpletis fieret obediens usque ad mortem.

BED. Joanne tradito recte incipit Dominus prædicare : unde sequitur : Prædicans Evangelium, etc. Desinente enim lege consequenter oritur Evangelium. HIER.

ment où Jean venait d'être livré : « Il vint dans la Galilée prêchant le royaume, etc. » L'Évangile doit se lever lorsque tombe la loi.—S. JÉR.—L'ombre déclinant, la vérité est là; Jean, dans la prison, c'est la loi circonscrite dans la Judée, et Jésus allant dans la Galilée, c'est Paul passant aux nations pour leur prêcher l'Évangile du royaume. La pauvreté succède aux royaumes de la terre et un royaume éternel à la pauvreté des chrétiens. La gloire de la terre, c'est de l'encens, de l'eau d'une glace fondante, de la fumée, un songe. — BÈDE. — Que personne ne pense que l'incarcération de Jean ait succédé immédiatement à la tentation et au jeûne de quarante jours. En lisant l'évangile de Jean l'on voit que le Seigneur fit beaucoup de miracles et beaucoup de prédications avant que Jean eût été jeté en prison. C'est après avoir dit : « Tel fut le premier des miracles de Jésus, » il ajoute : « Jean n'était pas encore livré. » Il est raconté que lorsque Jean eut lu les évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc, il les approuva comme contenant la vérité, mais seulement quant aux faits qui se passèrent dans l'année de la passion après que Jean eut été jeté en prison. Négligeant cette année dont les faits avaient été assez racontés par ces trois évangélistes, il ne s'occupa qu'à raconter de l'année qui précède l'emprisonnement du précurseur. — Après avoir dit que Jésus vint dans la Galilée pour y prêcher le royaume de Dieu, Marc ajoute : « Car le temps est accompli, etc. » — S. CHRYS.— C'est-à-dire le temps après lequel est venue cette plénitude des temps pendant laquelle Dieu a envoyé son Fils, et ont dû s'accomplir les derniers desseins providentiels de Dieu. C'est ce que dit le Sauveur en disant que le royaume de Dieu s'est approché. Le royaume de Dieu est le même quant à la substance

Cessante umbra, adest veritas : Joannes in carcere, lex in Judæa ; Jesus in Galilæa, Paulus in Gentibus prædicans Evangelium regni ; regno enim terreno succedit paupertas, paupertati Christianorum regnum tribuitur sempiternum. Honor autem terrenus spumæ, aquæ glaciali, vel fumo, seu somno comparatur. BÈDE. Nemo autem putet traditionem Joannis in carcerem statim post tentationem quadraginta dierum et jejunium Domini factam. Quisquis enim Evangelium Joannis legerit, inveniet Dominum ante traditionem Joannis multa docuisse, et multa miracula fecisse : habes enim in Evangelio ipsius (Joan., 2) : Hoc fecit initium signorum Jesus ; et postea : Necdum enim missus erat Joannes in carcerem. Fer-

tur autem, quia cum legisset Joannes Matthæi, Marci, Lucæ volumina, probaverit quidem textum historiæ, et vera eos dixisse firmaverit, sed unius tantum anni, in quo et passus est, post carcerem Joannis historiam texuisse. Prætermisso itaque anno, cujus acta satis a tribus exposita fuerant, superioris temporis antequam clauderetur Joannes in carcere, gesta narravit. Cum ergo dixisset Marcus quia venit Jesus in Galilæam prædicans Evangelium regni, subjungit dicens : Quoniam impletum est tempus, etc. CHRYS. Siquidem completo tempore, quando scilicet venit plenitudo temporis, misitque Deus Filium suum (Gal., 4), conveniens fuit humanum genus ultimam consequi Dei dispensationem : et ideo



que le royaume des cieux, mais il en diffère dans la manière dont on le conçoit. Le royaume de Dieu est la même chose que Dieu régna. Le royaume des cieux se réalisera dans la région des vivants (1), lorsque, voyant Dieu face à face, nous serons établis dans ces biens aujourd'hui l'objet de nos espérances, soit que l'on entende par cette région l'amour, soit une confirmation quelconque dans ces biens surnaturels que l'on appelle les cieux. Quant au royaume de Dieu, il est bien évident qu'il n'est circonscrit ni dans aucun temps ni dans aucun lieu. — THEOPHY. — Ou bien, le Seigneur veut dire que le temps de la loi est accompli, et c'est comme s'il disait : Jusqu'ici l'action était à la loi, mais maintenant le royaume de Dieu qui n'est que la vie conforme à l'Évangile, image véritable du royaume des cieux, le royaume de Dieu va être restauré. Est-ce que lorsque vous voyez un homme mortel vivre conformément à l'Évangile, est-ce que vous ne dites pas qu'il possède le royaume des cieux, lequel n'est ni nourriture ni boisson, mais joie et paix et justice dans l'Esprit-Saint?

« Faites pénitence. » — S. JÉR. — Il fait pénitence celui qui veut adhérer au royaume de Dieu ou au bien éternel. Celui qui veut le noyau casse la coque; la douceur du fruit compense l'amertume de la racine; l'espérance du gain charme les périls de la mer; la douleur causée par le remède est adoucie par l'espoir de guérir; il n'y a à pouvoir redire dignement les oracles du Christ que ceux qui sont parvenus à la palme qu'accorde l'indulgence, et c'est pour cela que le Sauveur après avoir dit : « Faites pénitence, » ajoute : « Et croyez à

(1) « Je plairai à Dieu dans la région des vivants (Ps. 114, v. 9). »

dicit quod appropinquavit regnum Dei. Regnum autem Dei idem est secundum substantiam cum regno cœlorum, quamvis differat ratione : regnum enim Dei intelligitur quo Deus regnat ; hoc vero est in regione viventium, quando facie ad faciem Deum videntes in bonis promissis existent : sive amorem quis velit suscipere illam regionem, sive aliquam confirmationem eorum qui imaginem induunt supernorum, quæ per cœlos intelliguntur : satis enim apparans est, quod regnum Dei neque loco neque tempore concluditur. THEOPHYLACT. Vel completum esse dicit Dominus tempus legis : quasi diceret : Usque ad tempus præsens operabatur lex, amodo reparabitur regnum Dei quod est secundum Evangelium conversatio, quæ convenienter assimilatur re-

gno cœlorum : cum enim vides aliquem carne indutum secundum Evangelium vivere, nunquid non dices quoniam iste habet regnum cœlorum ? quod non est esca et potus, sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu Sancto.

Sequitur : Pœnitementi. HIER. Pœnitentiam enim agit, qui vult æterno bono (sc. regno Dei) adherere ; qui enim desiderat nucleum, frangit nucem ; amaritudinem radicis dulcedo pomi compensat ; periculum maris spes lucri delectat ; dolorem medicinæ spes salutis mitigat : præconia autem Christi illi narrare digne possunt, qui ad palmam indulgentiæ meruerunt pervenire : et ideo postquam dixit Pœnitementi, subjunxit : Et credite Evangelio. Nam nisi crederitis, non intelligetis. Pœnitementi igitur

l'Évangile. » Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas (1). Repentez-vous donc et croyez, c'est-à-dire, renoncez à vos œuvres de mort; à quoi sert-il de croire sans les bonnes œuvres? Cependant le mérite des bonnes œuvres ne conduit pas à la foi, mais la foi commence de manière que les bonnes œuvres viennent ensuite.

*Or, un jour qu'il marchait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer; car ils étaient pêcheurs. Et Jésus leur dit: Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'homme. En même temps ils quittèrent leurs filets et le suivirent. De là s'étant un peu avancé, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, qui étaient aussi dans une barque où ils raccommodaient leurs filets; il les appela à l'heure même, et ils le suivirent, ayant laissé dans la barque Zébédée leur père avec ceux qui travaillaient pour lui.*

LA GLOSE (2). — Après avoir parlé de la prédication du Christ aux foules, l'évangéliste traite de la vocation des disciples qu'il fit les ministres de cette prédication: « Et en passant auprès de la mer de Galilée il vit Simon, etc. » — THÉOPH. — Ainsi que Jean le rapporte, Pierre et André étaient disciples du précurseur. Voyant que Jean avait rendu témoignage à Jésus, ils se mirent à sa suite. Puis, accablés de douleur de l'incarcération de Jean, ils revinrent à leur métier: « Jetant leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs. » Remarquez qu'ils vivaient du travail de leurs mains et nullement des fruits de l'iniquité, car ils étaient dignes de devenir les premiers disciples du Christ: « Et

(1) Isaïe, 7, v. 15. La Vulgate porte: « Vous ne persévérerez pas. » Dans Synmache, on se rend compte de cette variante, car au lieu du συνίετε, *comprenez*, des Septante, il y a μενείτε, *vous ne persévérerez pas*.

(2) Rien de tel dans la Glose actuelle.

tur et credite, id est, renuntiatis operibus mortuis. Quid enim prodest credere sine bonis operibus? non tamen bonorum operum meritum adducit ad finem; sed fides incipit, ut bona opera consequantur.

*Et præteriens secus mare Galilææ, vidit Simonem et Andream fratrem ejus mittentes retia in mare (erant enim piscatores). Et dixit eis Jesus: Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. Et protinus relictis retibus secuti sunt eum. Et progressus inde pusillum vidit Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem ejus, et ipsos componentes retia in navi, et statim vocavit illos.*

*Et relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis secuti sunt eum.*

GLOSS. Posita prædicatione Christi ad turbas, agit Evangelista de vocatione discipulorum, quos fecit sæ prædicationis ministros: unde sequitur: Et præteriens secus mare Galilææ vidit Simonem, etc. THEOPHYLACTUS. Sicut Joannes Evangelista refert (cap. 1), præcursoris erant discipuli Petrus et Andreas: videntes vero quod Joannes de Jesu testimonium dederat, adjuncti sunt ei. Post hæc dolentes quia Joannes traditus erat, ad artem propriam sunt reversi. Unde sequitur: Mitten-

Jésus leur dit : Venez à ma suite. » Maintenant il les appelle pour la seconde fois, car la vocation dont il s'agit ici est la seconde par rapport à celle qui est racontée dans Jean. Jésus exprime quelle sera leur vocation par les mots suivants : « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » — REM. — Car avec les filets de la sainte prédication ils tirèrent les hommes des abîmes de l'incertitude ainsi que d'une mer profonde, à la lumière de la foi, pêche vraiment merveilleuse dans laquelle les hommes sont pris, mais ne meurent pas, car ils sont plutôt vivifiés en devenant la capture de la parole évangélique. — BÈDE. — Ce sont des pêcheurs et des hommes grossiers qui sont envoyés prêcher, afin que la foi des croyants parût être le fruit non de l'éloquence et de la science, mais de la puissance divine.

« Et aussitôt ayant laissé leurs filets ils le suivirent. » — THÉOPH. — Car il importe qu'il n'y ait pas de retard et de suivre Dieu aussitôt. Après eux venaient Jean et Jacques, pauvres aussi et chargés de la vieillesse de leur père. « Et poussant un pas plus loin, il vit Jacques de Zébédée et Jean, etc. » Ils laissèrent leur père, parce qu'il les aurait empêchés dans la suite du Christ. C'est ainsi que vous, lorsque vos parents vous sont un empêchement, vous devez les laisser et suivre le Christ. Par là nous voyons que Zébédée ne crut pas, tandis que sa femme, la mère des apôtres, après sa mort, suivit le Christ.

BÈDE. — L'on peut se demander comment le Christ les appelle de leurs filets deux par deux, d'abord Pierre et André, et ensuite, après s'être avancé un peu plus loin, les deux fils de Zébédée, alors que Luc rapporte que Jacques et Jean furent appelés pour aider Pierre et André

tes retia in mare (erant enim piscatores). Vide autem eos de laboribus propriis nutritos, et non ex iniquitate : tales enim digni erant Christi primi discipuli fieri : unde subditur : Et dixit eis Jesus : Venite post me. Nunc secundo illos vocat : est enim hæc secunda vocatio respectu illius, de qua legitur in Joanne. Ad quid autem vocentur, ostenditur cum subditur : Faciam vos fieri piscatores hominum. REMIG. Quia per rete sanctæ prædicationis pisces (id est, homines) de profundo pelagi (id est, infidelitatis) ad lucem fidei traxerunt. Admiranda est autem ista piscatio : pisces enim cum capiuntur, mox moriuntur : homines cum capti sunt verbo prædicationis, potius vivificantur. BÈDE. Piscatores autem et illiterati mittuntur ad prædicandum, ut fides

credentium in virtute Dei non in eloquentia atque in doctrina esse putaretur.

Sequitur : Et protinus relictis retibus secuti sunt eum. THEOPHYLACT. Non enim oportet intervallum facere, sed statim sequi Dominum. Post hos vero piscator Jacobum et Joannem, quia et illi pauperes existentes, tamen senectutem nutriebant paternam. Unde sequitur : Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedæi et Joannem, etc. Reliquerunt autem patrem, quia in sequela Christi eos erat impediturus. Sic et tu cum a parentibus impederis, relinque eos, et accede ad Deum. Ostenditur autem quod Zebedæus non credidit ; mater vero apostolorum credidit, quæ secuta est Christum mortuo Zebedæo.

BÈDE. Quæri autem potest quomodo bi-

et que ce ne fut qu'à Pierre que le Christ dit : « Ne craignez pas , dès ce moment vous prendrez des hommes, » que cependant tous les deux, après avoir amené leurs barques à terre, se mirent à le suivre.—Or, on peut aussi l'entendre en admettant que le fait que rapporte Luc se passa d'abord, et qu'ensuite étant revenus à la pêche suivant leur habitude, se passa ce que Marc raconte ici. Alors ils suivirent le Christ en amenant leurs barques au rivage, non plus par le désir de revenir à elles, mais pour suivre celui qui les appelait et leur donnait l'ordre de les suivre.

S. JÉR. — Au sens mystique , nous sommes emportés par le quadrige de pêcheurs vers les cieux comme Élie fut enlevé dans les airs (1). La première Église construite s'appuie sur ces quatre angles; le nom de Dieu qui a quatre lettres (2) se présente à nous écrit avec quatre lettres hébraïques. Ainsi par leur exemple, il nous est ordonné d'écouter la voix de Dieu qui nous appelle, d'oublier la foule des vices, et la maison paternelle lorsqu'elle est habitée par ce qui est folie pour Dieu, et ce filet des araignées, cette atmosphère qui repose sur l'abîme sur lequel nous étions suspendus ainsi que le sont des moucheron à peine tombés dans la toile des araignées; enfin à avoir en horreur la barque dans laquelle était portée notre ancienne vie. Adam qui est notre père était couvert de la dépouille des bêtes mortes (3), et nous, maintenant, après avoir laissé tomber le vieil homme avec ses actes, nous suivons le nouveau, couverts des tissus de Salomon dont l'épouse

(1) 4 Reg., 2.

(2) Jéhova en hébreu.

(3) Allusion aux vêtements que Dieu donna à Adam après le péché (Genèse, 3).

nos vocaverit de naviculis piscatores; primo Petrum et Andream; deinde progressus paululum, alios duos filios Zebedæi, cum Lucas dicat (cap. 5) Jacobum et Joannem vocatos fuisse ad adjuvandum Petrum et Andream, et Christum Petro tantum dixisse: Noli timere, ex hoc jam homines eris capiens; simul tamen subductis ad terram navibus eos fuisse secutos: unde intelligendum est hoc primo esse factum quod Lucas insinuat; et postmodum ad capturam piscium eos ex more remeasse, ut postea fieret quod Marcus hic narrat. Tunc enim secuti sunt Dominum, non subductis ad terram navibus tanquam cura redeundi, sed tanquam vacantem ac jubentem ut sequerentur.

HIER. Mystice autem hoc quadriga pis-

catorum vehimur ad æthera ut Elias: his quatuor angulis construitur prima Ecclesia, his quatuor litteris hebraicis tetragrammaton nomen Domini agnoscitur a nobis; quibus simili exemplo præcipitur, ut audiamus vocem Domini vocantis, et obliviscamur populum vitiorum, et domum paternæ conversationis (quæ est stultitia Deo) et rete araneorum, in quo nos velut culices pene lapsos tenebat aer qui pendet in nihil, navem pristinæ conversationis abominantes. Pellibus enim mortuis tegitur Adam, qui est genitor noster secundum carnem; et nunc deposito vetere homine cum actibus suis, novum sequentes hominem pellibus tegimur Salomonis, quibus sponsa gloriatur se esse formosam factam. Simon autem obe-

se glorifie et dit qu'ils ont rehaussé sa beauté (1). Le nom de Simon signifie *obéissant*; celui d'André *viril*; celui de Jacques *supplanteur*; celui de Jean *grâce*. Ce sont ces quatre noms qui nous ramènent à être l'image de Dieu : l'*obéissance* en nous faisant écouter; la *virilité* en nous faisant combattre; la *supplantation* en nous donnant la persévérance, la *grâce* en nous conservant. Ce sont là les quatre vertus cardinales; nous obéissons par la prudence; par la justice, nous agissons virilement; nous foulons aux pieds le serpent par la tempérance, et par la force nous méritons la grâce de Dieu. — THEOPH. — Il faut savoir ceci, c'est que d'abord c'est l'action qui est appelée, et puis la contemplation; l'action signifiée par Pierre plus ardent et plus empressé que les autres; la contemplation par Jean qui fut le plus excellent de tous les théologiens.

*Ils vinrent ensuite à Capharnaüm; et Jésus entrant d'abord le jour du sabbat dans la synagogue, il les instruisait; et ils étaient étonnés de sa doctrine, parce qu'il les instruisait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.*

S. JÉR. — Marc a ordonné la place de son Évangile d'après ses idées et a suivi non pas l'ordre des faits, mais celui des mystères. C'est pour cela qu'il nous montre tout d'abord la vertu divine agissant aux jours du sabbat. « Et voilà qu'aussitôt étant entré dans la synagogue un jour de sabbat, il les enseignait. » La loi ordonnait de fêter le jour du sabbat pour se réunir ensemble et vaquer à la lecture. Or, le Christ n'ensei-

(1) « Je suis noire, mais belle ainsi que les tentes de Cédar, ainsi que les peaux de Salomon (Cant., 1, v. 4). »

diens, Andreas virilis, Jacobus supplantans, Joannes gratia in latino sonant. Quibus quatuor nominibus in imaginem Dei convertimur; obedientia, ut audiamus; virilitate, ut pugnemus; supplantatione, ut perseveremus; gratia, ut conservemur. Quæ quatuor virtutes cardinales dicuntur; per prudentiam enim obedimus, per justitiam viriliter agimus, per temperantiam serpentem calcamus, per fortitudinem gratiam Dei meremur. THEOPHYLACT. Scendum est etiam hoc, quoniam primo vocatur actio, deinde contemplatio: qui quidem est circa Petrum; actionem significat; qui vero circa Joannem, contemplationem: Petrus enim fervidissimus, et magis sollicitus aliis:

Joannes vero theologus fuit excellentissimus.

*Et ingrediuntur Capharnaum; et statim sabbatis, ingressus in synagogam, docebat eos. Et stupebant super doctrina ejus: erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ.*

HIER. Marcus dicta Evangelii in seipso disponens ordinem historię non secutus, mysteriorum ordinem servat. Unde sabbatis primam virtutem narrat, dicens: Et ingrediuntur Capharnaum. THEOPHYLACT. A Nazareth recedentes. In die autem sabbati quando scribæ congregabantur, tunc do-

gnait pas en flattant ainsi que les pharisiens, mais en argumentant contre la vie de ses auditeurs. « Et ils étaient stupéfaits de son enseignement, car il enseignait comme ayant pouvoir et non pas comme les scribes. » Il enseignait avec pouvoir, convertissant les hommes au bien et menaçant des châtimens ceux qui ne croyaient pas. — BÈDE. — Les scribes enseignaient aux peuples ce qui est écrit dans Moïse et dans les prophètes, tandis que Jésus en tant que Dieu et maître de Moïse lui-même ajoutait à son libre choix ce qui lui paraissait manquer à la loi, ou bien le changeait quelquefois ainsi que nous le lisons dans ce passage : « Il a été dit aux anciens, pour moi je vous dis. »

*Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur qui s'écria, disant : Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes : Vous êtes le saint de Dieu. Mais Jésus, lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi et sors de cet homme. Alors l'esprit impur, l'agitant avec de violentes convulsions et jetant un grand cri, sortit hors de lui. Tous en furent dans un si grand étonnement, qu'ils se demandaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci, et quelle est cette nouvelle doctrine? Il commande même avec empire aux esprits impurs, et ils lui obéissent. Sa réputation se répandit en même temps dans toute la Galilée.*

BÈDE. — C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans l'univers, c'est contre cet auteur de la mort que durent d'abord opérer les remèdes du salut : « Et il y avait dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur. » — S. CHRYS. — Le nom d'esprit sert à signifier l'ange,

cens synagogam intravit. Unde sequitur : Et statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos. Etenim lex ad hoc sabbatis festare jubebat, ut lectioni studentes convenirent in unum. Docebat autem Christus arguendo, non adulando sicut Pharisei : unde sequitur : Et stupebant super doctrina ejus : erat enim docens eos quasi potestatem habens, et non sicut scribæ. Docebat etiam in potestate, transmutans homines ad bonum, et pœnam non credentibus minabatur. BÈD. Scribæ etiam docebant populos quæ scripta sunt in Moyse et prophetis : Jesus vero quasi Deus et dominus ipsius Moysi, libertate voluntatis suæ vel ea quæ minus videbantur, addebat in lege ; vel commutans prædicabat in populo ; ut in Matthæo legimus (cap. 5) : Dictum est antiquis, ego autem dico vobis.

*Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo, et exclamavit, dicens : Quid nobis et tibi Jesu Nazarene? Venisti perdere nos? Scio quod sis sanctus Dei. Et comminatus est ei Jesus, dicens : Obmutesce, et exi de homine. Et discerpens eum spiritus immundus, et exclamans voce magna, exiit ab eo. Et mirati sunt omnes ita ut conquirerent inter se, dicentes : Quidnam est hoc? Quænam doctrina hæc nova? quia in potestate spiritibus immundis imperat, et obediunt ei. Et processit rumor ejus statim in omnem regionem Galilææ.*

BÈD. Quoniam invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum (Sap., 2) contra ipsum mortis auctorem primo debuit medicina salutis operari : et ideo dicitur : Et erat in synagoga eorum homo, in spiritu

l'air, l'âme et quelquefois aussi l'Esprit-Saint (1). L'évangéliste ajoute *impur* pour que nous sachions bien duquel esprit il s'agit. Il est appelé impur à cause de son impiété et de son éloignement de Dieu, et parce qu'il se mêle à toutes les œuvres mauvaises.

S. AUG. — Les démons savent si bien eux-mêmes ce que peut contre leur orgueil cette humilité d'un Dieu qui a apparu pour nous sous la forme d'un esclave, qu'ils l'ont exprimé de leur propre voix au Seigneur revêtu des humiliations de la chair. « Et il cria en disant : Qu'y-a-t-il de commun entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? etc. » Ces paroles établissent clairement qu'il possédait la science et nullement la charité. Ils craignaient son châtement et n'aimaient pas sa justice. — BÈDE. — Les démons, en voyant le Seigneur sur la terre, se croyaient à tout instant au moment d'être jugés. — S. CHRYS. — Ou bien, en parlant ainsi, c'est comme s'il disait : En faisant disparaître l'impureté et en imposant aux hommes les pensées pures, vous nous enlevez toute possibilité d'entrer en eux. — THÉOPH. — Le démon appelait *sa perte* de sortir d'un homme, car les démons sont naturellement sans pitié et ils considèrent comme un tourment pour eux de ne pouvoir pas tourmenter les hommes.

SUITE. — « Je sais que vous êtes le saint de Dieu. » — S. CHRYS. — C'est comme s'il disait : J'épie votre venue, car le démon n'en avait pas une connaissance certaine et précise. Par saint il ne veut pas dire qu'il était saint comme tant d'autres, chacun des prophètes ayant été saint, mais saint d'une manière spéciale, car cela est exprimé par l'article

(1) Pour l'ange, ps. 103, v. 5 ; Hébr., 1, v. 7 ; — pour l'air, Genèse, 1, v. 2 ; — pour l'âme, Genèse, 6, v. 17 ; 7, v. 1 ; — pour l'Esprit-Saint, c'est évident.

immundo, etc. CHRYS. Spiritus quidem angelus, et aer, et anima nuncupatur, et etiam Spiritus Sanctus. Ne igitur propter communicantiam nominis in errorem decidamus, addit immundo : immundus autem dicitur propter impietatem ac elongationem a Deo, et quia omnibus immundis et pravis operationibus se immiscet.

AUG., *De civitate Dei* (lib. 9, cap. 20). Contra superbiam porro dæmonum quantum virtutem habeat Dei humilitas, quæ in forma servi apparuit, ipsi dæmones ita sciunt, ut eidem Domino infirmitate carnis induto hoc exprimerent. Sequitur enim : Et clamavit dicens : Quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? etc. Clarum est in his verbis quod in eis et scientia erat, et cha-

ritas non erat. Pœnam quippe suam formidabant ab illo, non in illo justitiam diligebant. BÈDE. Dæmones enim Dominum in terris cernentes, se continuo judicandos credebant. CHRYS. Vel hoc ita dicit, quasi diceret : Auferens immunditiam divinamque imponens cogitationem hominum animabus, nobis locum in hominibus non das. THEOPHYLACT. Exire enim ab homine perditionem suam dicebat dæmonium : immisericordes enim existunt dæmones, malum aliquod pati se existimantes cum homines non molestant.

Sequitur : Scio quod sis sanctus Dei. CHRYS. Quasi diceret : Considero adventum tuum : non enim firmam ac certam adventus Dei habebat notitiam. Sanctum autem

qui se trouve dans le grec (1). Par la crainte qu'il en éprouve, le démon reconnaît qu'il le considère comme le Seigneur de toutes choses. — S. AUG. — Il se découvrit à eux autant qu'il le voulut, et il le voulut autant que cela était opportun. Mais il ne se découvrit pas à eux ainsi qu'il se découvre aux anges dans le ciel, qui en participant à son éternité jouissent de lui comme Verbe de Dieu, mais comme il devait se révéler à eux pour les frapper d'effroi, au moment où il voulait arracher les prédestinés à son pouvoir. Il ne se découvrit donc pas aux démons comme vie éternelle, mais par quelques-uns de ces prodiges temporels de sa puissance, qui sont bien plus appréciables pour les anges, même pour les anges déçus, que pour l'infirmité humaine.

S. CHRYS. — La vérité ne voulait pas de témoignage de la part des esprits impurs : « Et Jésus les menaça en disant, etc. » Ainsi il nous transmet cette vérité salutaire de ne rien admettre de la bouche des démons, quelque vrai que soit ce qu'ils disent. — « Et l'esprit impur l'agitant. » — Mais comme cet homme parlait comme un sage, et parce que ses paroles étaient sensées, afin que l'on ne pût pas penser que ses paroles étaient l'œuvre de son cœur, Jésus permet à l'esprit impur de le déchirer, pour bien constater que c'était cet esprit qui parlait par sa bouche. — THÉOPH. — Et aussi afin que les assistants vissent de quel mal il le délivrait, et crussent à cause de ce miracle. — BÈDE. — L'on pourrait croire que Luc qui dit que le démon ne lui nuisit pas a avancé le contraire de ce qui est dit ici que le démon l'agitait, ou, ainsi que le portent certains exemplaires, le vexait (2). Mais

(1) Ο ἅγιος του Θεου.

(2) On ne voit pas lesquels, à moins que ce ne soit le grec; mais le mot *σπασίξεν* veut plutôt dire : *courbant en deux*, d'où est venu le mot *σπασμος*, *spasme*, qui veut dire convulsion, et que notre langue a un peu détourné.

dicit eum non unum de pluribus, quia et sanctus erat unusquisque propheta, sed unum eum esse denunciavit. Per articulum qui in græco ponitur, unum ostendit, per timorem vero omnium Dominum recognoscit. AUG. (ut sup., *De civ. Dei*, lib. 9). Tantum enim eis innotuit, quantum voluit; tantum autem voluit, quantum oportuit. Sed innotuit non sicut angelis sanctis, qui ejus secundum id quod est Verbum, participata æternitate perfruuntur; sed sicut eis terrendis innotescendus fuit, ex quorum tyrannica potestate fuerat liberaturus prædestinatos. Innotuit ergo dæmonibus non per id quod est vita æterna, sed per quæ-

dam temporalia suæ virtutis effecta, quæ angelicis sensibus (etiam malignorum spirituum) potius quam infirmitati hominum possint esse conspicua.

CHRYS. Non autem volebat veritas testimonia spirituum immundorum : unde sequitur : Et comminatus est ei Jesus dicens : etc. Unde dogma salutiferum nobis datur, ne credamus dæmonibus quantumcunque denuncient veritatem. Sequitur : Et discerpens eum spiritus, etc. Quia enim homo ille tanquam sapiens loquebatur, ac discrete verba proferebat, ne putaretur quod non ex dæmone sed ex corde verba componeret, virum discerpi permisit a dæmone, ut



comme Luc s'exprime ainsi : « Le démon sortit de lui après l'avoir précipité au milieu de la salle, et il ne lui nuisit pas, » il faut entendre que ce que Marc a voulu exprimer par ces mots : *l'agitant*, le *vexant*, c'est ce que Luc a voulu dire par ceux-ci : « Le précipita au milieu ; » et en ajoutant : « Qu'il ne lui nuisit pas, » il a voulu dire seulement que ces convulsions et ces tourments ne fussent suivis pour le possédé de la perte d'aucun membre, ainsi que cela a coutume d'arriver à ceux qu'abandonne le démon. A la vue de cette puissance qui fait des miracles, ils admirent cette doctrine nouvelle du Seigneur qui se présente à eux, et ils s'élèvent par ce qu'ils voient à la contemplation de ce qu'ils entendent. — « Et tous furent étonnés. » — Les miracles avaient ce but de faire croire avec plus de certitude à l'Évangile, afin que ceux qui promettaient des biens célestes aux hommes charnels pussent en même temps leur faire admirer sur la terre des œuvres divines et célestes. Tout d'abord, au dire de l'évangéliste, il enseignait comme ayant puissance, et maintenant, d'après le témoignage de la foule elle-même, il commande avec puissance aux esprits impurs, et ils lui obéissent. — « Et sa réputation se répandit en même temps. » — LA GLOSE (1). — Ce que les hommes admirent vivement, ils le divulguent aussitôt ; car la bouche parle de l'abondance du cœur.

S. JÉR. — Au sens mystique, Capharnaüm veut dire la *villa de la consolation*, et le sabbat veut dire *repos*. C'est ainsi que cet homme est guéri dans le repos et dans la consolation, afin que lieu et temps soient

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

ostenderet dæmonem esse qui loquebatur. THEOPHYLACT. Ut videntes cernerent a quo malo liberabatur homo, et propter miraculum crederent. BÆD. Potest autem videri contrarium quomodo discernens (vel sicut quidam codices habent convexans eum), exiverit, cum nihil ei nocuerit, secundum Lucam. Sed et ipse Lucas dicit (cap. 4) : Cum projecisset eum dæmonium in medium, exiit ab eo, nihilque ei nocuit : unde intelligitur hoc dixisse Marcum : Convexans eum (sive discernens) quod Lucas dicit : Cum projecisset eum in medium ; ut quod secutus ait : Nihilque ei nocuit, hoc intelligatur quod illa jactatio membrorum atque vexatio non eum debilitavit, sicut solent dæmonia exire etiam quibusdam membris amputatis atque evulsis. Visa autem virtute miraculi, novitatem dominicæ admirantur doctrinæ, atque ad inquisitionem eorum quæ audierant, per ea quæ viderant, excitantur. Undo sequitur : Et mirati sunt omnes, etc. Ad hoc enim fiebant signa, ut per hoc Evangelio regni Dei quod prædicabatur, certius crederetur, dum hi qui cœlestia terrigenis gaudia promittebant, cœlestia in terris ac divina opera monstrabant. Prius autem (teste Evangelista) erat docens eos quasi potestatem habens, et nunc, turba attestante, in potestate imperat spiritibus immundis, et obediunt ei. Sequitur : Et processit rumor ejus statim, etc. GLOS. Ea enim quæ homines multum mirantur, prompte divulgant, quia ex abundantia cordis os loquitur (Matth., 12).

HIER. Mystice autem Capharnaüm villa consolationis interpretatur, sabbatum autem requies. Homo igitur in spiritu immundo requie et consolatione sanatur, ut locus et tempus congruant salutis. Homo in

en harmonie avec cette guérison. Cet homme *possédé de l'esprit impur*, c'est le genre humain, chez lequel l'impureté a persévéré depuis Adam jusqu'à Moïse (1). « Car alors les hommes péchèrent sans la loi et périrent sans la loi. » Il est ordonné de se taire au genre humain qui connaît le saint de Dieu, parce que connaissant Dieu il ne l'a pas glorifié comme Dieu, mais a préféré servir la créature que le créateur. — Cet esprit quitte cet homme après l'avoir agité; car l'épreuve précède toujours le salut; Pharaon poursuit Israël qui le quitte, et le diable sous le mépris jaillit en scandales.

*Sitôt qu'ils furent sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacques et Jean en la maison de Simon et d'André. Or la belle-mère de Simon était au lit ayant la fièvre; ils lui parlèrent aussitôt d'elle; et lui, s'approchant, la prit par la main et la fit lever. Au même instant, la fièvre la quitta, et elle les servait.*

BÈDE. — Il fallut d'abord fermer la bouche à cette bouche de serpent, pour l'empêcher de répandre du venin, ensuite guérir de la fièvre de la concupiscence la femme, qui avait été séduite la première. — « Et aussitôt, sortant de la synagogue, ils vinrent, etc. » - THÉOPH. — Il se retira vers le soir de la synagogue, ainsi que c'était l'usage, et il vint dans la maison des disciples. Or, la femme qui devait les servir était malade de la fièvre. — « La belle-mère de Pierre était couchée, et elle avait la fièvre. » — S. CHRYS. — Les disciples, sans attendre le soir, et à cause de l'utilité qui devait en résulter pour eux, intercè-

(1) « La mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse (Rom., 5, v. 14). »

spiritu immundo genus humanum est, in quo immunditia regnavit ab Adam usque ad Moysen : nam sine lege peccaverunt, et sine lege perierunt (Rom., 2). Qui sciens sanctum Dei obmutescere jubetur, dum scientes quidem Deum, non sicut Deum glorificaverunt, sed servierunt potius creaturæ quam Creatori (Rom., 1). Spiritus discernens hominem exiit ab eo. Appropinquante salutæ, appropinquavit tentatio : Pharaon dimissus ab Israel, persequitur Israel. (Exod., 14). Diabolus contemptus surgit in scandala.

*Et protinus egredientes de synagoga venerunt in domum Simonis et Andreæ cum Jacobo et Joanne. Recumbebat autem socrus Simonis febricitans, qui statim dicunt ei de illa.*

*Et accedens elevavit eam apprehensa manu ejus, et continuo dimisit eam febris, et ministrabat eis.*

BÈDE. Primo debuit lingua serpentina ne ultra virus spargeret, concludi; deinde femina, quæ primo seducta est, à carnalis concupiscentiæ febre sanari. Unde dicitur : Et protinus egredientes de synagoga venerunt, etc. — THEOPHYLACT. Recessit enim ut consuetudo erat in sabbato circa vespere ad eundem in discipulorum domum. Quæ autem ministrare debebat, febribus tenebatur. Unde sequitur : Recumbebat autem socrus Simonis febricitans. — CHRYS. Discipuli autem tanquam exinde utilitatem aliquam recepturi, non expectantes vespere, socrum Petri sanari precabantur. Ude se-

daient pour que la belle-mère de Pierre fût guérie. — « Ils lui parlent aussitôt d'elle. » — **BÈDE.** — Il est écrit dans l'évangile de Luc qu'ils le prièrent pour elle. Tantôt le Seigneur attend qu'on le prie; tantôt il guérit de son propre mouvement. Il nous montre encore par là qu'il se laisse fléchir aussi par les prières des fidèles, en ce qui concerne les maladies de l'âme, et que même quelquefois il donne l'intelligence de leurs fautes à ceux qui n'ont pas cette intelligence, ou même qu'il remet à leur prière fervente leurs péchés qu'ils ne connaissent pas, ainsi que le demande le Psalmiste en ces termes : « Seigneur, purifiez-moi de mes péchés cachés. » C'est pour cela qu'ici il guérit, après en avoir été prié : « Et s'approchant d'elle, il la fit se lever en la prenant par la main, etc. » — **THÉOPH.** — Ainsi est marqué que si quelqu'un est malade il sera guéri, s'il se fait le serviteur des saints par amour pour le Christ. — **BÈDE.** — En rendant plus fréquents les dons de la doctrine et ceux de guérison au jour du sabbat, il nous enseigne qu'il n'est pas sous la loi, mais au-dessus de la loi, et qu'il n'a pas fait choix du sabbat tel que le comprennent les Juifs, mais du véritable sabbat, et que le repos est chéri de Dieu si nous nous abstenons de toute œuvre servile, c'est-à-dire de toute œuvre illicite, pour vaquer au salut des âmes. — « Et aussitôt la fièvre l'abandonna. » — La santé que le Seigneur vient de rendre revient tout entière accompagnée d'une telle force que cette femme peut servir aussitôt ceux qui viennent de prier pour elle. — Si nous disons que le possédé délivré du démon signifie l'âme délivrée des impuretés du péché, nous devons dire que cette femme guérie de la fièvre à la parole du Seigneur nous représente la

quitur : Qui statim dicunt ei de illa. — **BÈDE.** In Evangelio autem Lucæ scriptum est (cap. 4) quod rogaverunt illum pro ea. Modo enim Salvator rogatus, modo ultro curat ægrotos; ostendens se contra vitiorum quoque passiones et precibus semper annuere fidelium; et ea nonnunquam quæ ipsi minime intelligunt, vel intelligenda dare, vel pie petentibus etiam non intellecta dimittere; juxta id quod Psalmista postulat (*Psal.* 18) : Ab occultis meis munda me, Domine. Unde hic rogatus sanat : sequitur enim : Et accedens elevavit eam apprehensa manu ejus, etc. **THÉOPH.** Per hoc significatur quod si aliquis infirmatur, a Deo curabitur, si sanctis ministraverit ob Christi amorem. **BÈDE.** Quod autem sabbatis maxime medicinæ doctrinæque suæ dona

frequentat, docet se non sub lege esse, sed supra legem, nec judaicum eligere sabbatum, sed verum sabbatum; dilectamque Domino esse requiem, si saluti studentes animarum, ab opere servili, id est, a cunctis contineamus illicitis. Sequitur : Et continuo dimisit eam febris, etc. Sanitas quæ Domini confertur imperio, simul tota redit tanto robore comitante, ut eis continuo qui se adjuverant, ministrare sufficiat. Si autem virum a dæmonio liberatum moraliter animum ab immunda cogitatione purgatum significare dixerimus, convenienter femina a febris ad imperium Domini curata, carnem ostendit a concupiscentiæ suæ fervore per continentiæ præcepta frænata. **HIER.** Febris enim intemperantiam significat, de qua (non filii synagogæ) per ma-

chair préservée par le frein des préceptes du feu de la concupiscence. — S. JÉR. — La fièvre signifie l'intempérance de laquelle nous sommes guéris, nous qui ne sommes pas les fils de la synagogue, par la main de la discipline et par l'élévation du désir pour servir celui qui vient de nous guérir. — THÉOPH. — Il a la fièvre, celui qui livre ses mains aux égarements de la colère; mais si la raison lui retient la main, il se lève, et se montre ainsi le serviteur de la raison.

*Sur le soir, le soleil étant couché, ils lui amenèrent tous les malades et les possédés; et toute la ville était assemblée devant sa porte. Il guérit plusieurs malades de diverses maladies, et il chassa plusieurs démons, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient.*

THÉOPH. — Les foules, qui regardaient comme n'étant pas licite de guérir au jour du sabbat, avaient attendu le soir pour amener les malades à Jésus : « Le soir étant venu, lorsque le soleil se fut couché, on lui apportait tous ceux qui se trouvaient mal. — Et il en guérit un grand nombre qui étaient malades de maladies diverses. » — S. CHRYS. — Par ce mot *plusieurs*, il faut les entendre tous, selon l'usage de l'Écriture (1). — THÉOPH. — Ou bien, il dit : *un grand nombre*, parce que probablement il y avait là plusieurs incrédules qui ne furent pas guéris; et ce grand nombre qu'il guérit fut le nombre de ceux qui avaient la foi.

« Et il chassait beaucoup de démons. » — S. AUG. — Les démons

(1) Ainsi que dans ce passage : « Par la désobéissance d'un seul, plusieurs ont été constitués dans le péché (Rom., 5, v. 19). » Saint Augustin établit ce point contre le pélagien Julien.

num disciplinæ, desiderii elevatione sanamur, et hujus qui sanat nos ministramus voluntati. THEOPH. Febricitat autem qui irascitur, ut ex ira manus effrenatas ostendat; sed si ratio retineat manum ejus, surgit, et sic rationi ministrat.

*Vespere autem facto, cum occidisset sol, offerebant ad eum omnes male habentes, et dæmonia habentes, et erat omnis civitas congregata ad januam. Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus, et dæmonia multa ejiciebat, et non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.*

minem licere die sabbati curare, hujus gratia Solis expectabant occasum, ut curandos ad Jesum adducant : unde dicitur : Vespere autem facto, cum occidisset sol, afferebant ad eum omnes male habentes, etc. Sequitur : Et curavit multos qui vexabantur variis languoribus. CHRYS., Per hoc autem quod dicit multos, omnes oportet intelligere, juxta Scripturæ consuetudinem. THEOPH. Vel multos dicit : erant enim quidam infideles qui minime curati sunt propter incredulitatem eorum. Multos ergo ex oblati sanavit, illos scilicet qui fidem habebant.

Sequitur : Et dæmonia multa ejiciebat. AUG., *De quæst. nov. et vet. Test.* (cap. 66).

THEOPH. Quia turbæ considerabant ne-

savaient que c'était le Christ, qui avait été promis par la loi. Ils voyaient en lui tous les signes que les prophètes avaient esquissés, mais ils ignoraient sa divinité, ainsi que leurs princes ; « car s'ils l'avaient connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la majesté. » — **BÈDE.** — Le diable comprend enfin ou plutôt il soupçonne, à la vue de tant de miracles, que celui qu'il avait vu homme dans sa fatigue d'un jeûne de quarante jours, et qui n'avait pas voulu lui laisser entrevoir sa divinité dans la tentation dont il avait été l'objet, était le Fils de Dieu. Ce n'est donc pas parce qu'il n'avait pas pu soupçonner qu'il était le Fils de Dieu qu'il porta les Juifs à le crucifier, mais parce qu'il ne pensait pas que sa mort dût être sa condamnation. — **THÉOPH.** — Il ne laissait pas parler les démons, pour nous apprendre que nous ne devons pas les croire, alors même qu'ils disent vrai ; car s'ils trouvaient qui crussent en eux, ils mêleraient les vérités aux mensonges. — **S. CHRYS.** — Ce que Luc dit : « Que des démons sortaient d'un grand nombre, criant et disant que vous êtes le Christ, fils de Dieu, » n'est point contraire à ce qui est rapporté ici ; car notre évangéliste ajoute : « Et les réprimandant, il ne les laissait pas parler. » Marc, passant beaucoup de détails pour abrégé, énonce ainsi indirectement ces paroles des démons.

**BÈDE.** — Au sens mystique, le coucher du soleil signifie la passion et la mort de celui qui s'est exprimé ainsi sur lui-même : « Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » C'est à ce soleil couchant qu'un plus grand nombre de malades et de possédés est guéri ; car celui qui pendant sa vie mortelle instruisit un très petit nombre de Juifs transmet en mourant à toutes les nations qui cou-

Sciebant enim dæmonia Christum esse qui per legem fuerat promissus : omnia enim signa videbant in eo quæ dixerant prophetæ ; mysterium autem divinitatis ejus ignorabant, sicut et principes eorum : si enim cognovissent, nunquam Dominum majestatis crucifixissent (1 Cor., 2). **BÈDE.** Quem enim dierum quadraginta jejunio fatigatum diabolus hominem cognoverat, nec tentando valuit, an Dei Filius esset experiri, jam nunc per signorum potentiam vel intellexit, vel potius suspicatus est esse Dei Filium. Non igitur ideo Judæis eum crucifigere persuasit, quia Dei Filium non esse putavit, sed quia se morte illius non prævidit esse damnandum. **THÉOPH.** Ideo autem non sinebat loqui dæmonia, docens nos non credere eis etiam si vera dicant. Si

enim invenerint aliquos sibi credentes, veritatibus mendacia miscent. **CHRYS.** Non est autem contrarium ei quod hic dicitur, hoc quod Lucas dicit (cap. 4), quod exibant dæmonia a multis clamantia et dicentia, quia tu es Christus Filius Dei : subjunxit enim : Et increpans non sinebat ea loqui. Marcus enim multa sub brevitate pertransiens, circa finem prædictorum verborum loquitur.

**BÈDE.** Mystice autem solis occubitus passionem mortemque significat illius qui dixit (Joan., 8) : Quoadiu in mundo sum, lux mundi sum ; et sole occidente plures quam ante dæmoniaci et ægroti sanantur ; quia qui temporaliter in carne vivens paucos Judæorum docuit, omnibus per orbem gentibus fidei salutisque dona transmittit. **HIER.**

vrent la terre les dons de la foi et du salut. — S. JÉR. — Au sens mystique, la porte du ciel est la pénitence accompagnée de la foi, qui opère la guérison de maladies diverses (1); car ils sont très nombreux les vices qui rendent languissante la cité du monde.

*Le lendemain, s'étant levé de fort grand matin, il sortit et s'en alla dans un lieu désert où il priait. Simon et ceux qui étaient avec lui l'y suivirent, et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche Il leur répondit : Allons aux villages et aux villes d'ici à l'entour, afin que j'y prêche aussi; car c'est pour cela que je suis venu. Il prêchait en effet dans leurs synagogues et par toute la Galilée, et il chassait les démons.*

THÉOPH. — Après que le Seigneur eut guéri les malades, il se retira à l'écart : « Et le lendemain, s'étant levé de fort grand matin, il sortit et se retira dans un lieu désert. » Ainsi il nous apprend à ne rien faire pour l'apparence seulement (2), et à ne pas propager ce que nous pouvons faire de bien. — « Et là il priait. » — S. CHRYS. — Non pas qu'il eût besoin de prier, lui à qui s'adressent les prières des hommes, mais il le faisait parce que cela entraînait dans l'économie de la religion, et parce qu'il était devenu notre modèle pour le bien. — THÉOPH. — Il nous montre ainsi à faire remonter à Dieu tout ce que nous pouvons faire de bien, et à lui dire : « C'est de vous que descend sur nous du haut du ciel tout don excellent. » — « Et Simon le suivit et ceux qui étaient avec lui. » — S. CHRYS. — Luc nous dit ici que ce furent les foules qui s'approchèrent du Christ, et c'est dans leur bouche qu'il met les paroles que Matthieu met ici dans celle des apôtres, en ces

(1) « La tristesse selon Dieu opère le salut stable des pécheurs (2 Cor., 7, v. 10). »

(2) Il en avait donné lui-même le précepte (Matth., 6, v. 1).

Janua autem regni moraliter pœnitentia est cum fide quæ operatur salutem languoribus variis : varia etenim sunt vitia, quibus languescit civitas mundi.

*Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat. Et persecutus est eum Simon, et qui cum illo erant. Et cum venissent ad eum, dixerunt ei, quia omnes quærent te; et ait illis : Eamus in proximos vicus, et civitates, ut ibi prædicem : ad hoc enim veni. Et erat prædicans in synagogis eorum in omni Galilæa, et dæmonia ejiciens.*

THÉOPH. Postquam Dominus infirmos

curavit seorsum recedit : unde dicitur : Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum. In quo docuit nos non facere aliquid ad apparentiam, sed et si boni aliquid operamur, non proflare. Sequitur : Ibique orabat. CHRYS. Non quia oratione indigeret (ipse enim erat qui hominum orationes suscipiebat), sed hoc quidem dispensative agens, forma bonæ operationis nobis est factus. THÉOPH. Ostendit enim nobis quod Deo debet attribui si aliquid boni facimus, et ei debemus dicere ac quoniam omne datum optimum desuper est descendens a te (Jacob., 1). Sequitur : Et persecutus est illum Simon, et qui cum illo erant. CHRYS. Lucas autem dicit tur-

termes : « Et lorsqu'elles furent arrivées auprès de lui, elles lui dirent que tous le cherchaient. » Mais il n'y a pas de contradiction entre ces deux évangélistes; car le Christ permit qu'après les apôtres vinsent les foules haletantes de désir sur les pas du Christ. Il les recevait avec joie, mais il voulait les renvoyer, pour faire participer d'autres âmes au bienfait de sa doctrine, se hâtant comme quelqu'un qui ne devait pas rester longtemps en ce monde. — « Et il leur dit : Allons dans les bourgs voisins et dans les cités pour que j'y prêche. » — THÉOPH. — Il passe à d'autres qui en ont plus besoin; car il ne fallait pas que sa doctrine fût circonscrite dans un seul lieu, mais qu'elle rayonnât partout. — « Car je suis venu pour cela. » — S. CHRYS. — En quoi il manifeste le mystère de l'incarnation, le souverain domaine de sa divinité, en disant qu'il était venu en ce monde par l'effet de sa propre volonté. Luc, en disant : « Je suis venu pour cela, » déclare le plan de l'incarnation et le désir qu'en avait le Père.

« Et il était, prêchant dans leurs synagogues, dans toute la Galilée. » — S. AUG. — Dans cette manière générale de s'exprimer, cet évangéliste comprend le sermon sur la montagne que rapporte Matthieu, et qu'il omet lui-même, à l'exception de quelques-unes des sentences de ce discours qu'il donne çà et là comme répétées en d'autres circonstances par le Sauveur, mais qu'il ne donne pas en un seul contexte.

THÉOPH. — A la prédication il mêle l'action; car après avoir prêché il chasse les démons. — « Et chassant les démons. » — Si le Christ n'avait pas fait éclater de miracles, l'on n'aurait pas cru à sa doctrine.

bas accessisse ad Christum et dixisse quod Marcus hic dicit dixisse apostolos, subdens : Et cum venissent ad eum, dixerunt ei, quia omnes quæerunt te. Non autem sibi invicem contradicunt : suscepit enim Christum et post apostolos turbam conjungi, Christi pedibus anhelantem; gaudens autem eos suscipiebat, sed volebat eos dimittere ut et reliqui doctrinæ ejus participes essent, tanquam non multo tempore in mundo moraturus. Et ideo sequitur : Et ait : Eamus in proximos vicos, et civitates, ut et ibi prædicem. THÉOPH. Transit enim ad illos magis indigentes, quia doctrinam concludere non convenit in uno loco, sed ubique radios ejus extendere. Sequitur : Ad hoc enim veni CHRYS. In quo manifestat exinanitionis (id est, incarnationis) mysterium, et divinitatis suæ dominium, dum scilicet asserit sponte se in mundum ve-

nisse. Lucas vero dicit (cap. 4) : Ad hoc missus sum, denuncians dispensationem, et Dei Patris bonam voluntatem de Filii incarnatione.

Sequitur : Et erat prædicans in synagogis eorum in omni Galilæa. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 23). In hac autem prædicatione, quam dicit eum habuisse in omni Galilæa, intelligitur etiam sermo Domini habitus in monte, cujus commemorationem facit Matthæus, quem Marcus omnino non commemoravit, nec aliquid simile ei dixit, nisi quasdam sententias non contextim sed sparsim repetivit, quas Dominus aliis in locis dixit.

THÉOPH. Doctrinæ autem operationem immiscuit; prædicans enim postmodum fugavit dæmonia. Sequitur enim : Et dæmonia ejiciens. Nisi enim ostenderet Christus miracula, ejus sermoni non crederetur : sicut

C'est ainsi que vous devez agir après avoir enseigné, afin que votre parole ne soit pas sans résultat.

**BÈDE.** — Au sens mystique, si le coucher du soleil signifie la mort du Sauveur, pourquoi son retour par l'aurore d'après ne signifierait-elle pas sa résurrection? C'est au moment où la lumière de sa résurrection fut éclatante qu'il alla dans le désert des nations, priant là en ses fidèles, en excitant leurs cœurs à la prière par la grâce de l'Esprit-Saint.

*Pendant ce temps-là un lépreux vint à lui, qui le priant et se jetant à ses genoux, lui dit : Si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus en eut pitié; et étendant la main, il le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Dès qu'il eut dit cette parole, la lèpre quitta cet homme, et il se trouva guéri. Jésus le renvoya aussitôt, après lui avoir défendu fortement d'en parler, en lui disant : Gardez-vous bien de rien dire de ceci à personne; mais allez vous montrer aux princes des prêtres, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. Mais cet homme, l'ayant quitté, commença à parler de sa guérison, et à la publier partout; de sorte que Jésus ne pouvait plus parattre dans la ville; mais il se tenait dehors dans les lieux déserts, et on venait à lui de tous côtés.*

**BÈDE.** — Après que la langue du serpent a été réduite au silence, et que la femme, qui avait été la première séduite, a été guérie de la fièvre, c'est, en troisième lieu, l'homme, qui avait été entraîné au mal par les paroles de sa femme, qui est guéri de la lèpre de son péché, afin que l'on trouve dans la restauration du Seigneur le même ordre

et tu post doctrinam operare, ut non sit in te vacuus tuus sermo.

**BEDA.** Mystice autem si occasu solis mors exprimitur Salvatoris, quare non diluculo roeunte resurrectio ejus indicetur? Cujus manifestata luce abiit in desertum gentium, ibique in suis fidelibus orabat, quia corda eorum per gratiam Sancti Spiritus ad virtutem orationis excitabat.

*Ei venit ad eum leprosus deprecans eum, et genu flexo, dicit : Si vis, potes me mundare. Jesus autem misertus ejus, extendit manum suam, et tangens eum ait illi : Volo, mundare. Et cum dixisset, statim discessit ab eo lepra, et mundatus est. Et comminatus est ei, statimque ejecit illum, et dixit ei : Vide namini dixeris; sed vade, ostende te principi Sacerdotum, et offer pro emunda-*

*tione tua quæ præcepit Moyses in testimonium illis. At ille egressus cœpit prædicare, et diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset. Et conveniebant ad eum undique.*

**BEDA.** Postquam lingua serpentina dæmonum oclusa est, et femina quæ primo seducta est, a febre curata, tertio vir, quia male suadentis dicta conjugis audivit, ab erroris sui lepra mundatur, ut ipse esset ordo restorationis in Domino, qui erat ordo casus in protoplastis. Unde sequitur : Et venit ad eum leprosus deprecans eum. **AUG.**, De cons. Evang. (lib. 2, cap. 19). De hoc leproso mundato talia Marcus connectit, ut ipse intelligatur quem Matthæus commemorat tunc esse mundatum, quando



que l'on trouve dans la chute des deux êtres les premiers formés (1). — « Et un lépreux vint à lui et le pria. » — S. AUG. — Marc présente la guérison de ce lépreux dans un tel enchaînement que l'on doit comprendre que c'est le même dont Matthieu place la guérison après le sermon sur la montagne. — BÈDE. — Le Seigneur ayant dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir, » ce lépreux que la loi séparait du commerce des hommes montra en présumant sa guérison de la puissance du Seigneur qu'il considérait la grâce qui pouvait le guérir de la lèpre, non pas comme prenant sa puissance dans la loi, mais comme étant placée au-dessus d'elle. Ce fait, en montrant dans le Seigneur l'autorité du pouvoir, montre en le lépreux la constance de la foi : « Et ayant fléchi le genou, il dit : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. » Il tombe sur sa face, ce qui est la marque de son humilité et de la honte qu'il éprouve, et il nous apprend ainsi à rougir des fautes de notre vie. Mais sa honte n'arrête pas son aveu. Il montre la blessure, et il demande la guérison ; et sa confession est remplie de religion et de foi. — « Si vous voulez, dit-il, vous pouvez ; » il reconnaît la puissance dans la volonté du Seigneur. — THÉOPH. — Il ne dit pas : Si vous priez Dieu, mais, le considérant comme Dieu, il dit : « Si vous le voulez. » — BÈDE. — Il ne doutait pas du bon vouloir du Seigneur comme incrédule, et parce qu'il doutait de sa commisération, mais il n'osait avoir cette présomption à cause de sa souillure dont il avait la conscience.

« Jésus ayant compassion de lui étendit la main, et le touchant, il lui dit : Je le veux, soyez guéri. » — S. JÉR. (2). — Il ne faut pas, ainsi que la plupart des latins, l'entendre dans ce sens : « Je veux que vous

[1] Προτόπλαστος fait, formé en premier lieu.

[2] Sur le chap. 8 de saint Matthieu.

Dominus post sermonem de monte descendit. BED. Et quia Dominus ait : Non veni solvere legem, sed adimplere, ille qui excludabatur a lege purgari se Domini potestate præsumens, non ex lege, sed supra legem esse gratiam indicavit, quæ leprosi maculam posset abluere. Verum sicut in Domino potestatis auctoritas, ita in illo fidei constantia declaratur : sequitur enim : Et genu flexo dixit : Domine, si vis, potes me mundare. In faciem prociidit (quod humilitatis est et pudoris), ut unusquisque de vitæ suæ maculis erubescat, sed confes-

sionem verecundia non repressit : ostendit vulnus, et remedium postulavit : et ipsa confessio, religionis et fidei plena est. Si vis, inquit, potes : in voluntate Domini posuit potestatem. THEOPH. Non enim dixit : Si Deum deprecatus fueris, sed, si vis, quasi ipsum credens Deum. BEDA. De voluntate autem Domini, non quasi pietatis incredulus dubitavit, sed quasi coluvionis suæ conscius non præsumpsit.

Sequitur : Jesus autem misertus ejus extendit manum suam, et tangens eum, ait illi : Volo : mundare. HIER. Non ut perli-

soyez guéri, » mais en séparant les deux mots : « Je le veux, soyez guéri; » ce dernier mot étant l'expression du commandement. — S. CHRYS. — Il touche le lépreux de la main et ne se contente pas de le guérir, parce qu'il est dit dans la loi de Moïse : « Celui qui aura touché un lépreux sera impur jusqu'au soir (1). » Il le fait pour montrer que cette impureté n'était que selon la nature, qu'elle ne concernait que les hommes, et que cette défense ne le concernait point, qu'il était lui-même le Seigneur de la loi. Il touche le lépreux pour montrer qu'il ne l'a point guéri en agissant comme un serviteur, mais comme le Seigneur, et nullement parce que le toucher était nécessaire à la guérison. — BÈDE. — Il le touche aussi pour montrer qu'il ne pouvait pas être souillé, lui qui guérissait les autres. Il est fort remarquable aussi qu'il l'ait guéri de la même manière dont le lépreux l'en avait prié : « Si vous voulez, » lui avait-il dit, « vous pouvez me guérir. » Le Christ lui répond : « Je le veux, soyez guéri. » — *Je le veux*, voici ma volonté; *soyez guéri*, voilà le résultat de ma commisération. — S. CHRYS. — En cela, non-seulement il ne détruisit pas la manière de voir du lépreux, mais il la confirma. Par sa parole, il chasse le mal; et ce que le lépreux avait énoncé par sa parole, il le réalise par son acte : « Et lorsqu'il eut dit ceci, aussitôt la lèpre partit, etc. » — BÈDE. — Pas de milieu qui s'interpose entre l'œuvre de Dieu et son commandement, car l'œuvre est dans le commandement; il a dit, et toutes choses ont été faites.

« Jésus le renvoya après lui avoir recommandé fortement de ne

(1) Lév., 22, v. 4, 5.

que Latinorum putant, intelligendum est et legendum volo mundare, sed ut separatim dicat volo; deinde imperet, Mundare. CHRYS. [hom. 26, in *Matth.*, et in opere imperfecto, hom. 21]. Propter hoc autem leprosum tangit, et non solo verbo contulit sanitatem, quia in lege a Moyse dictum est: Qui leprosum tetigerit, immundus erit usque ad vesperum: ut enim ostendat quod secundum naturam est hæc immunditia, et quod lex non erat propter eum posita, sed propter homines puros; et quod ipse est proprie Dominus legis; et quia non sicut servus infert (sed sicut Dominus) sanitatem, leprosum tetigit congruenter; non tamen existente necessario tactu ad curationis operationem. BÈDE. Ideo etiam tetigit, ut probaret quia contaminari non poterat qui

alios liberabat: simulque illud mirabile, quod eo sanavit genere quo fuerat obsecratus: Si vis, inquit leprosus, potes me mundare. Christus autem: Volo, inquit; ecce habes voluntatem: Mundare: et jam habes pietatis effectum. CHRYS. Per hoc autem non solum opinionem leprosi non destruxit, sed magis confirmavit: verbo enim morbum fugat, et quod leprosus verbo dixerat, hic opere adimplevit: unde sequitur: Et cum hoc dixisset, statim discessit lepra, etc. BÈDE. Nihil enim medium inter opus Dei atque præceptum, quia in præcepto est opus: dixit enim et facta sunt.

Sequitur: Et comminatus est illi, statimque ejecit illum et dixit ei: Vide nemini dixeris. CHRYS. Quasi dicat: Tempus non-

pas en parler. » — S. CHRYS. — C'est comme s'il disait : Ce n'est pas encore le temps de proclamer mes œuvres, et je n'ai pas besoin de la prédication. En cela il nous enseigne à ne pas rechercher comme récompense de nos œuvres l'honneur qui peut en résulter pour nous auprès des hommes : « Mais allez, et montrez-vous au prince des prêtres. » Le Seigneur l'envoie au grand-prêtre pour que celui-ci constate la guérison, et afin qu'il ne fût pas chassé du temple, mais qu'il pût prendre place avec le peuple à la prière publique. Il l'envoie aussi pour accomplir ainsi la loi et pour fermer la bouche si méchante des Juifs. C'est ainsi que le Sauveur, après avoir opéré la guérison lui-même, laissa au lépreux d'en donner lui-même la preuve. — BÈDE. — Et afin que le prêtre comprît que ce n'est pas par la vertu de la loi qu'il avait été guéri, mais par la grâce de Dieu qui est supérieure à la loi.

« Et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. » — THEOPH. — Il lui ordonne donc d'offrir ce qu'avaient coutume d'offrir ceux qui étaient guéris; et ainsi, par cette guérison, bien loin de porter une preuve contre la loi, le Sauveur confirmait la loi en se montrant lui-même obéissant à ses préceptes.

BÈDE. — Si l'on nous demande comment le Sauveur a pu appuyer ainsi le sacrifice juif que l'Église n'accepte pas, nous répondrons que c'est parce qu'il n'avait pas encore offert lui-même son holocauste dans sa passion. Il ne fallait pas faire disparaître les sacrifices figuratifs avant que celui qui était figuré eût été appuyé par la parole des apôtres et par la foi des peuples.

dum est mea opera prædicari, tua non indigeo prædicatione. Per hoc autem docet nos ex nostris operibus honorem apud homines pro retributione non querere. Sequitur : Sed vade, ostende te Principi Sacerdotum. Propter hoc autem hunc ad sacerdotem mittit Salvator, ad probationem medelæ; et ne extra templum fieret, sed in oratione cum populo computetur. Mittit etiam, quæ sunt legis adimplens, ut Judæorum linguam maliloquam obturaret. Opus quidem ipse complevit, probationem operis illis dimittens. BÈDE. Ut scilicet intelligeret sacerdos, eum non legis ordine, sed gratia Dei supra legem esse curatum.

Sequitur : Et offer pro emundatione tua

quod præcepit Moyses in testimonium illis. THEOPHYL. Præcepit quidem munus offerre quod habebant in consuetudine qui mundabantur, offerre; tanquam in hujusmodi testimonium quod non erat contra legem, sed magis legem confirmabat; in tantum quod ipse legis operaretur præcepta.

BÈDE. Si quem vero movet quomodo Dominus judaicum videtur approbare sacrificium, cum id non recipiat Ecclesia, meminerit quod nondum obtulerat in passione holocaustum suum. Non autem oportebat offerri significantia sacrificia priusquam illud quod significabatur, confirmatum esset contestatione Apostolorum prædicantium, et fide credentium populorum.

**THÉOPH.** — Cependant le lépreux, malgré que le Seigneur le lui eût défendu, se mit à divulguer ce bienfait. « Mais lui étant sorti, se mit à parler de cette guérison et à la répandre partout. » Il faut que celui qui a reçu des bienfaits se montre reconnaissant et rende des actions de grâces, alors même que celui qui a rendu le bienfait n'ait nul besoin de reconnaissance. — **S. GRÉG.** — L'on se demande pourquoi ce que le Seigneur ordonna qu'on tint caché tout d'abord ne put pas rester caché. C'est qu'il faut remarquer que ce miracle qu'il avait voulu laisser caché ne put pas rester dans l'obscurité, afin d'apprendre aux saints, qui marchent sur ses traces, à avoir le désir de rester ignorés en les grandes choses qu'ils peuvent faire, et cependant de se laisser divulguer, malgré leur répulsion, pour être utiles aux autres. Ce n'est donc pas parce qu'il voulut une chose et qu'il ne put pas l'obtenir; mais il voulut laisser un exemple de ce que doivent vouloir ses disciples et de ce qui peut arriver malgré leur volonté. — **BÈDE.** — Cette guérison complète d'un seul poussa vers le Sauveur des foules nombreuses : « En telle sorte qu'il ne pouvait plus entrer d'une manière ostensible dans la cité, et qu'il habitait dans des lieux déserts. » — **S. CHRYS.** — Le lépreux racontait donc partout cette admirable guérison, de manière que tous accouraient pour voir celui qui l'avait guéri et pour croire en lui, en telle sorte qu'il ne pouvait plus évangéliser dans les cités et qu'il était obligé de se tenir dans les déserts. — « Et l'on venait vers lui de toutes parts. »

**S. JÉR.** — Au sens mystique, notre lèpre, c'est le péché du premier

(1) Saint Grégoire se demande ceci à l'occasion des deux lépreux dont il est question dans le chap. 9 de saint Matthieu.

**THEOPHYLACT.** Leprosus autem, quamvis Dominus prohibuerit, beneficium patefecit. Unde sequitur : At ille egressus, cepit prædicare et diffamare sermonem. Oportet enim beneficiatum gratum esse, et gratias reddere, etiam si benefaciens non indigeat. **GRÉG.**, 19 *Moral.* (cap. 10). Merito autem queritur, quidnam sit quod Dominus quæ gessit, abscondi jussit, et nec ad horam potuerunt abscondi? Sed notandum quod miraculum faciens taceri jussit, et tamen taceri non potuit, ut videlicet electi ejus exempla doctrinæ illius sequentes in magnis quæ faciunt, latere quidem in voluntate habeant, sed ut prosint aliis proclantur inviti. Non ergo voluit quicquam

fieri, et minime potuit; sed quid velle ejus membra debeant, quid de eis etiam nolentibus fiat, doctrinæ magisterio exemplum dedit. **BEDA.** Unius autem perfecta salvatio multas ad Dominum cogit turbas. Unde subditur : Ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esse. **CHRYS.** Leprosus enim ubique prædicabat mirabilem curationem, ita ut omnes currerent ad visum et fidem curantis, ut propter hoc Dominus in civitatibus evangelizare non posset, sed in eremis conversaretur. Unde sequitur : Et conveniebant ad eum undique.

**HIER.** Mystice lepra nostra peccatum primi hominis est, quæ a capite cœpit quan-

homme, et elle se déclara dans le chef de l'humanité lorsqu'il se mit à désirer les royaumes de la terre. En effet, la cupidité est la mère de tous les maux, et c'est pour cela que Giezi est inondé de la lèpre pour avoir succombé à l'avarice. — BÈDE. — La nature humaine, lorsque le Seigneur l'a touchée de la main, c'est-à-dire lorsque, par son incarnation, le Verbe de Dieu l'a touchée, la nature humaine s'est trouvée guérie des maux divers qui étaient nés de l'ancienne erreur. — S. JÉR. — Cependant cette lèpre, lorsqu'elle est présentée, accompagnée de l'aumône, au véritable pontife selon l'ordre de Melchisédech, est guérie d'après cette parole : « Faites l'aumône et tout sera pour vous. » Que Jésus ne soit pas entré ostensiblement dans la ville, cela signifie que Jésus ne se manifeste pas à tous ceux qui trouvent leur joie dans les louanges répandues et qui courent la place publique; à ceux qui servent leurs propres volontés, mais qu'il se découvre à ceux qui sortent hors de chez eux avec Pierre, vont dans les lieux déserts qu'a choisis le Seigneur pour y prier et y restaurer le peuple, ceux qui abandonnent les plaisirs du monde et tout ce qu'ils possèdent pour dire : « Ma portion, c'est le Seigneur. » La gloire du Seigneur se manifeste à ceux qui viennent de toutes parts, à travers les plaines et les montagnes, ceux que rien ne peut séparer de la charité du Christ. — BÈDE. — Après ce miracle fait dans la cité, le Seigneur se retire dans le désert pour montrer que la vie qu'il préfère est la vie tranquille et éloignée des soins du siècle, et qu'à cause de ce désir il se consacre à la guérison des hommes.

do regna mundi desideravit : radix enim omnium malorum est cupiditas : unde Giezi avaritiam secutus, lepra suffunditur. (4 Reg., 5, v. 27). BED. Extenta vero manu Salvatoris (hoc est, incarnato Dei Verbo, humanamque contingente naturam), ab erroris prisca varietate mundatur, HIER. Quæ quidem lepra vero sacerdoti secundum ordinem Melchisedech ostensa, oblatione mundatur, eo dicente nobis (Luc., 11) : Date eleemosynam, et omnia munda sunt vobis. Quod autem non poterat Jesus manifeste in civitate introire, etc., significatur quod non omnibus manifestatus est Jesus, qui latis atque plateanis serviunt lau-

dibus, et propriis voluntatibus ; sed his qui foras cum Petro exeunt, et in desertis locis sunt, quæ elegit Dominus ad orandum, et reficiendum populum, qui scilicet deserunt delectationes mundi et omnia quæ possident, ut dicant : Portio mea Dominus. Gloria vero Domini manifestatur his qui conveniunt undique (id est, per plana et ardua), quos nihil potest separare a charitate Christi. BEDA. Post factum etiam in civitate miraculum, secedit Dominus in desertum, ut ostendat se magis quietam et a seculi curis remotam diligere vitam, atque ob hujus appetitum se sanandis curam adhibere corporibus.

## CHAPITRE II.

*Quelque temps après il revint à Capharnaüm. Aussitôt qu'on eut ouï dire qu'il était en la maison, il s'y assembla un si grand nombre de personnes, que ni le dedans du logis, ni tout l'espace d'auprès la porte ne les pouvait contenir; et il leur prêchait la parole de Dieu. Alors quelques-uns lui vinrent amener un paralytique, qui était porté par quatre hommes. Mais la foule les empêchant de le lui présenter, ils découvrirent le toit de la maison où il était, et y ayant fait une ouverture, ils descendirent le lit où le paralytique était couché. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: Mon fils, vos péchés vous sont remis. Il y avait quelques scribes assis au même lieu, qui s'entretenaient de ces pensées dans leur cœur: Que veut dire cet homme? Il blasphème. Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul? Jésus connut aussitôt par son esprit ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, et il leur dit: Pourquoi vous entretenez-vous de ces pensées dans vos cœurs? Lequel est le plus aisé ou de dire à ce paralytique: Vos péchés vous sont remis; ou de lui dire: Levez-vous, emportez votre lit et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, il dit au paralytique: Levez-vous, je vous le commande, emportez votre lit et allez-vous-en en votre maison. Il se leva au même instant, emporta son lit et s'en alla devant tout le monde; de sorte qu'ils furent tous saisis d'étonnement, et rendant grâce à Dieu, ils disaient: Jamais nous n'avons rien vu de semblable.*

BÈDE. — La piété qui vient du ciel, bien loin d'abandonner les hommes charnels, leur accorde la grâce de les visiter, afin que par cette grâce de la vérité ils puissent devenir des hommes spirituels. « Et il entra de nouveau à Capharnaüm. » — S. AUG. — Matthieu parle du miracle suivant et le place dans la cité du Seigneur, et Marc

## CAPUT II.

*Et iterum intravit Capharnaüm post dies octo, et auditum est quod in domo esset, et confestim concenerunt multi, ita ut non caperet neque ad januam, et loquebatur eis verbum. Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui a quatuor portabatur. Et cum non possent offerre eum illi præ turba, nudaverunt tectum ubi erat, et patefacientes, submiserunt grabatum in quo paralyticus jacebat. Cum autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico: Fili, dimittuntur tibi peccata tua. Erant autem illic quidam de scribis sedentes, et cogitantes in cordibus suis: Quid hic sic loquitur? Blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? Quo statim cognito, Jesus spiritu suo quia sic cogitarent intra se, dixit illis: Quid ista cogitatis in cordibus vestris? Quid est facilius dicere paralytico: Dimittuntur tibi pec-*

*cata, an dicere: Surge, tolle grabatum tuum, et ambula? Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata (ait paralytico): Tibi dico, surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam. Et statim surrexit ille, et sublato grabato, abiit inde coram omnibus, ita ut mirarentur omnes et honorificarent Deum, dicentes quia nunquam sic vidimus.*

BÈDE. Quia nec carnales superna pietas deserit, quin etiam his gratiam suæ visitationis, per quam et ipsi spirituales effici valeant, indulget; post desertum Dominus redit in civitatem: unde dicitur: Et iterum intravit Capharnaüm, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 25). Matthæus autem hoc miraculum quod sequitur, ita scribit (cap. 9) tanquam in civitate Domini factum

à Capharnaüm, ce qui serait une véritable difficulté si Marc nommait Nazareth. Mais comme toute la Galilée pourrait être appelée la cité du Seigneur, parce que c'était dans la Galilée que se trouvait Nazareth, qui pourrait dire que ce n'est pas dans sa cité que le Seigneur a fait ce miracle, alors qu'il l'a fait dans Capharnaüm, ville de la Galilée? alors surtout que Capharnaüm brillait dans la Galilée comme la métropole de ce pays. — Ou bien, Matthieu omit ce qu'il fit lorsqu'il fut arrivé à Nazareth jusqu'à ce qu'il fût venu à Capharnaüm, et c'est après avoir dit qu'il avait passé par sa ville qu'il ajoute : « Et voici qu'on lui présentait un paralytique. » — S. CHRYS. — Ou bien, l'évangéliste appelle Capharnaüm sa ville, parce qu'il y allait souvent et qu'il y avait souvent fait des miracles.

« Et aussitôt qu'on eut ouï qu'il était dans la maison, aussitôt s'assemblèrent, etc. (1). » Le désir d'entendre les faisait passer par-dessus la difficulté de s'approcher. Après est introduit ce paralytique dont parlent Matthieu et Luc : « Et on lui amena un paralytique qui était porté par quatre hommes. » Trouvant la porte obstruée par la foule, ils ne purent pas passer par elle. Mais ceux qui portaient le paralytique, espérant qu'il pourrait obtenir la grâce de sa guérison, après avoir enlevé le toit et être montés à cette hauteur avec leur fardeau, le descendirent de manière à ce qu'il vint se placer sous les regards du Sauveur : « Et comme ils ne pouvaient pas le lui présenter, etc. — Jésus voyant leur foi dit au paralytique : Mon fils, vos péchés vous sont remis. » Remarquez qu'il n'est pas dit la foi du paralytique, mais

(1) Toute la citation suivante est laissée sans nom d'auteur, car il est impossible de la retrouver.

sit; Marcus autem hoc in Capharnaum: quod difficiliter solveretur, si Matthæus etiam Nazareth nominaret. Nunc vero cum potuerit ipsa Galilæa dici civitas Christi, qui in Galilæa erat Nazareth, quis dubitaverit in civitate sua hoc fecisse Dominum, cum hoc fecerit in Capharnaum civitate Galilææ? præsertim quia et ipsa Capharnaum ita excellebat in Galilæa, ut tanquam metropolis haberetur. Vel Matthæus prætermisit quæ gesta sunt postquam venit in civitatem suam, donec veniret Capharnaum, et sic adjungit de sanato paralytico, subjungens: Et ecce offerebant ei paralyticum; postquam dixerat quod venit in civitatem suam. CHRYS. [homil. 30,

in Matth.]. Vel Capharnaum civitatem ejus dixit Matthæus, eo quod sæpius illuc ibat, ac multa ibidem miracula perpetrabat.

Sequitur: Et auditum est quod in domo esset, et confestim convenerunt, etc. Laborem enim accedendi desiderium audiendi superabat. Post hoc paralyticum introducunt, de quo et Matthæus et Lucas dicunt: unde sequitur: Et venerunt ferentes ad eum paralyticum, qui a quatuor portabatur. Invenientesque multitudine januam obturatam, per eam non valuerunt aliquatenus introire. Sperantes autem portatores cum qui portabatur, curationis gratiam posse promereri, lectum cum onere sublevantes nudato tecto intromiserunt cum lecto para-

la foi de ceux qui le portaient ; car il arrive quelquefois qu'un homme recouvre la santé par la foi d'un autre. — BÈDE. — Il faut se rendre compte de ce que peut sur Dieu la foi d'un chacun, alors que par la foi d'un autre un homme s'est trouvé guéri à l'intérieur et à l'extérieur d'une telle manière qu'il a pu se lever tout d'un coup, et qu'en lui les péchés se sont trouvés remis à une foi étrangère. — THÉOPH. — Il vit aussi la foi de ce paralytique, car celui-ci ne se serait pas laissé ainsi porter s'il n'avait pas eu foi en sa guérison.

BÈDE. — Le Seigneur, avant de guérir cet homme de sa paralysie, commence par délier les liens de ses péchés pour lui montrer que c'étaient les liens de ses péchés qui avaient produit ce relâchement de tous ses membres, et que ce n'était qu'en brisant ces liens qu'il pourrait recouvrer l'affermissement de ses membres. Admirable humilité ! Il appelle *fils* cet abandonné, ce malade, cet homme dont tous les membres avaient perdu leur force, celui que les prêtres ne daignaient pas même toucher. — Ou bien, il l'appelle fils parce qu'il lui remet ses péchés.

« Il y avait là aussi quelques scribes assis et pensant dans leurs cœurs : Pourquoi cet homme parle-t-il ainsi ? Il blasphème. »

S. CYR. (1). — Ils l'accusent de blasphème, et se hâtent ainsi vers sa sentence de mort ; car il était ordonné dans la loi de punir de mort tout blasphémateur. Ils l'accusaient de blasphème, parce qu'il s'attribuait ce pouvoir divin de remettre les péchés : « Qui peut re-

(1) L'on ne trouve pas cette citation en termes précis dans le saint docteur ; cependant on trouve quelques réflexions sur les blasphèmes reprochés au Christ par les scribes, dans son 3<sup>e</sup> liv., chap. 3, sur saint Jean.

lyticum ante faciem Salvatoris. Et hoc est quod subditur : Et cum non possent offerre eum, etc. Sequitur : Cum vidisset autem Jesus fidem illorum, ait paralytico : Fili, dimittuntur tibi peccata tua. Non quidem dixit fidem paralytici, sed portantium. Contingit enim aliquando quod aliquis fide alterius convalescit. BÈD. Intuendum sane quanti propria cujusque fides apud Deum vateat, ubi tantum valuit aliena ut totus homo repente interius exteriusque sanatus exurgeret, aliorumque merito aliis relaxarentur errata. THÉOPH. Ipsius etiam paralytici fidem vidit ; etenim ille portari non sineret, nisi curationis fidem haberet.

BÈD. Curaturus autem hominem a paralyti Dominus, primo peccatorum vincula

dissolvit, ut ostenderet eum ob nexus culpam, artuum dissolutione fuisse damnatum, nec nisi his relaxatis membrorum posse recuperatione sanari. Mira autem humilitas ! Despectum et debilem, totisque membrorum dissolutum compagibus, filium vocat, quem sacerdotes non dignabantur attingere ; aut certe ideo filium, quia dimittuntur ei peccata sua.

Sequitur : Erant autem illic quidam de scribes sedentes, et cogitantes in cordibus suis : Quid hio sic loquitur ? Blasphemat.

CYRIL. Arguunt autem eum blasphemie, mortis præcipitantes sententiam : erat enim in lege mandatum quod quicumque blasphemaret in Deum, morte puniretur. Hoc autem ei imponebant, quia sibi attri-



mettre les péchés si ce n'est Dieu ? » Le seul juge de tous a ce pouvoir de remettre les péchés. — BÈDE. — C'est lui aussi qui remet les péchés par ceux auxquels il a donné le pouvoir de les remettre. C'est ainsi que le Christ, qui a le pouvoir de remettre les péchés que Dieu seul peut remettre, est prouvé être Dieu. Les Juifs donc qui croient que le Christ est Dieu et qu'il a le pouvoir de remettre les péchés n'admettent pas que ce Christ soit Jésus. Mais ils errent bien plus les ariens qui, forcés par de tels principes de l'Évangile d'admettre que Jésus est le Christ et qu'il a le pouvoir de remettre les péchés, ne craignent pas néanmoins d'affirmer que Jésus n'est pas Dieu. Mais lui, voulant sauver ces perfides, se montre Dieu, non-seulement par ses œuvres, mais encore par la connaissance qu'il a de leurs pensées secrètes : « Ce que Jésus ayant connu par son esprit qu'ils pensaient ainsi dans leurs cœurs, leur dit : Pourquoi pensez-vous ces choses dans vos cœurs ? » En cela il se montre Dieu, qui seul connaît les pensées secrètes, et ce qu'il dit revient implicitement à ceci : Par l'effet de ce même pouvoir et de cette même majesté qui me font connaître vos pensées, je puis remettre leurs péchés aux hommes.

THÉOPH. — Ils demeurent insensibles, quoiqu'il leur ait révélé leurs propres pensées, ne voulant pas consentir à admettre que celui qui connaît leurs cœurs puisse remettre leurs péchés. C'est ainsi que le Seigneur a affirmé la guérison de l'âme par celle du corps, démontrant ce qui est invisible par ce qui est visible, ce qui est plus difficile par ce qui l'est moins, et cela quoiqu'ils ne le pensent pas ainsi ; car les pharisiens regardaient la guérison du corps comme plus difficile,

buebat divinam potestatem remittendi peccata : unde subditur : Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ? Solus enim iudex omnium potestatem habet dimittendi peccata. BÈD. Qui per eos quoque dimittit, quibus dimittendi tribuit potestatem : et ideo Christus vere Deus esse probatur, quia dimittere peccata quasi Deus potest. Errant itaque Judæi, qui cum Christum et Deum esse et peccatum dimittere posse credant, Jesum tamen Christum esse non credunt ; sed multo dementius errant Ariani, qui cum Jesum et Christum esse, et peccata posse dimittere, Evangelii verbis devicti negare non audeant, nihilominus Deum negare non timent. At ipse perfidos salvare desiderans, et occultorum cognitione et virtute operum Deum se esse manifestat. Nam se-

quitur : Quo statim cognito, Jesus spiritu suo quia sic cogitarent intra se, dicit illis : Quid ista cogitatis in cordibus vestris ? In quo ostendit se Deum, qui potest cordis occulta cognoscere, et quodammodo tacens loquitur ; eadem majestate et potentia, qua cogitationes vestras intueor, possum et hominibus delicta dimittere.

THEOPHYLACT. Sed quamvis fuerint eorum cogitationes revelatæ, tamen permanent insensibiles ; non in hoc consentientes quod peccata valeat dimittere, qui novit eorum corda. Unde Dominus certificat de curatione animæ per curationem corporis ; demonstrans per visibile, invisibile ; per id quod est facile, difficilius ; quamvis ipsi non ita crederent. Pharissæi enim difficiliter credebant sanare corpus, tanquam manifes-

parce qu'elle est éclatante, et celle de l'âme comme plus facile, parce qu'elle est invisible. Et leurs pensées revenaient à celles-ci : Voici qu'il renonce à guérir le corps, et il guérit l'âme que l'on ne saurait voir ; et, s'il l'avait pu, il aurait guéri déjà le corps et ne se serait pas réfugié dans une guérison invisible. Mais le Seigneur, montrant qu'il le pouvait, ajoute : « Qu'y a-t-il de plus facile ? » C'est comme s'il disait : Moi, je vous montrerai par la guérison du corps qui vous paraît à vous plus difficile, quoiqu'elle soit en réalité plus facile, je vous prouverai celle de l'âme qui est la plus difficile. — S. CHRYS. — Mais comme il est plus facile de dire que de faire, la contradiction persistait encore, parce que le fait n'avait pas encore éclaté. Aussi le Sauveur ajoute : « Afin que vous sachiez, etc., » et c'est comme s'il disait : Comme vous vous défiez des paroles, je produirai l'œuvre qui confirmera celle qui est invisible. Il ajoute : « Le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, » pour montrer que la puissance divine a été unie à lui d'une union indivisible à la nature humaine, et que s'il est devenu homme il est cependant resté Verbe de Dieu ; et que si par l'effet de l'incarnation il vit sur la terre parmi les hommes, il n'est point cependant empêché de faire des miracles et de remettre les péchés ; car l'humanité n'a rien enlevé aux attributs de la divinité, ainsi que la divinité n'a nullement empêché le Verbe de Dieu de devenir sur la terre selon la chair le Fils de l'homme d'une manière permanente et réelle. — ΤΗΘΡΗ. — Il ajoute : « Emportez votre grabat, » pour une plus grande constatation du miracle, et pour montrer que ce miracle n'est pas seulement apparent, mais réel, et pour montrer aussi qu'il ne s'est pas contenté de guérir, mais qu'il a communiqué la force.

tum ; animam vero curare facilius, quia invisibilis est medela ; ita ut talia cogitarent : Ecce corpus curare desiuit, et invisibilem curat animam ; magis autem si valuisset, corpus jam curasset, et non ad invisibilem refugisset. Salvator igitur ostendens quod utraque potest, ait : Quid est facilius ? Quasi dicat : Ego quidem per corporis medelam, quæ secundum veritatem facilior est, difficilior autem vobis videtur, ostendam vobis animæ sanitatem, quæ difficilior est. CHRYS. Et quia dicere quam facere facilius est, adhuc manifesta erat contradictio, quia opus nondum erat manifestum. Unde subdit : Ut autem sciatis, etc. Quasi dicat : Quoniam de verbo diffiditis, operationem inducam, quod erat invisibile confirmantem.

Signanter autem dicit : In terra dimittendi peccata, ut ostenderet quod humanæ naturæ, potestatem Divinitatis univit indivisibili unione ; quia etsi factus est homo, tamen Dei Verbum permansit ; etsi per dispensationem in terris cum hominibus conversaretur, non tamen prohibebatur miracula perpetrare, ac remissionem tribuere peccatorum : non enim humanitas diminuit aliquid de proprietatibus Divinitatis, nec Divinitas impedivit Dei Verbum incommutabiliter et veraciter in terris secundum carnem fieri Filium hominis. THEOPHYL. Dicit autem : Tolle grabatum tuum, ad majorem miraculi certitudinem, ostendens quod non est secundum phantasiam ; simulque ut ostenderet quod non solum curavit, sed et

C'est ainsi que dans les âmes à la rémission des péchés il joint la force d'accomplir les commandements.

**BÈDE.** — C'est ainsi qu'est fait un miracle visible pour en prouver un autre qui est invisible, quoique ce soit par la même puissance que sont chassés les maux du corps et ceux de l'âme : « Et aussitôt il se leva, et, emportant son grabat, il s'en alla en présence de tous. » En premier lieu, Jésus guérit en remettant les péchés, ce pour quoi il était venu, l'âme, mais de manière qu'au moment où il en est qui doutent il produit un miracle, une œuvre qui confirme sa parole, un miracle visible pour confirmer le miracle invisible, une guérison du corps pour rendre éclatante la guérison de l'âme. — **BÈDE.** — Il nous est aussi donné à comprendre par ce fait que souvent les maux du corps sont le résultat des péchés; et c'est probablement pour cela que d'abord sont remis les péchés, afin que la santé ne soit rendue qu'après que les causes de la maladie ont disparu. Il est cinq causes des maladies dont les hommes sont affligés; ou bien, ils sont éprouvés pour que leurs mérites en soient augmentés, et ainsi il en fut de Job et il en est de tous les martyrs; ou ils le sont pour que l'humilité soit entretenue par l'épreuve dans leur âme, et ainsi nous voyons Paul tourmenté par Satan; ou c'est pour que l'âme reconnaisse ses péchés et s'en corrige, et ainsi de Marie, sœur de Moïse, et de ce paralytique; cela peut être aussi pour faire éclater la gloire de Dieu, et il en fut ainsi de Lazare et de l'aveugle-né; le mal temporel peut être enfin un commencement de damnation, ainsi qu'en Hérode et Antiochus. — Il faut admirer l'efficacité de la puissance divine qui, sans qu'aucun retard s'interpose, produit immédiatement la guérison sous la parole même

fortitudinem dedit : sic animas non solum a peccato convertit, sed eis virtutem tribuit ad operandum mandata.

**BEDA.** Fit igitur carnale signum, ut probetur spiritale; quanquam ejusdem virtutis sit, et corporis et animi vitia dimittere : unde sequitur : Et statim ille surrexit, et sublato grabato, abiit coram omnibus. **CHRYS.** Prius autem id quod querere venerat (scilicet animam) remittendo peccata curavit, ut cum non credentes dubitaverint, tunc opus adducat in medium, ut verbum opere confirmetur, et per manifestum signum, occultum (animæ scilicet sanitas per medelam corporis) ostendatur. **BEDA.** Datur etiam nobis intelligentia, propter peccata plerasque evenire corporum

debilitates; et idcirco forsitan prius dimituntur peccata, ut causis debilitatis ablati, sanitas restituatur. Quinque enim de causis affliguntur homines molestiis carnis; aut propter merita augenda, ut Job (cap. 1) et martyres; aut propter humilitatem conservandam, ut Paulus ab angelo Satanæ (2 ad Cor., 12), aut ob peccata intelligenda et corrigenda, ut Maria soror Moysi (Numer., 12) et hic paralyticus; aut ad gloriam Dei, sicut cæcus natus (Joan., 9) et Lazarus (Joan., 11), aut ad initium damnationis, sicut Herodes (Act., 12) et Antiochus (2 Machab., 9). Miranda est autem divinæ potentie virtus, ubi nulla temporis interveniente morula, jussu Salvatoris salus festina comitatur. Unde sequitur : Ita ut

du Sauveur. — VICTOR d'Antioche. — Sans attention pour ce qui est le plus considérable, la rémission des péchés, ils n'admirent que ce qui apparaît, à savoir la guérison du corps. — THÉOPH. — Ce n'est point là ce paralytique dont Jean raconte la guérison; le premier n'avait pas un seul homme, celui-là en a quatre; le premier a été guéri dans la piscine près de la porte Probatique, celui-ci dans une maison. Mais c'est le même dont Matthieu et Marc racontent la guérison. Au sens mystique, Jésus à Capharnaüm, c'est Jésus dans la maison de la consolation. — BÈDE. — Au moment où Jésus prêche dans la maison, il en est qui ne pouvant passer par la porte encombrée ne peuvent pas entendre, parce que au moment où Jésus prêchait dans la Judée les Gentils ne purent pas entrer pour entendre; mais, quoiqu'ils fussent hors de la maison, il dirigea vers eux sa parole par ses prédications.

S. JÉR. — La paralysie est une certaine torpeur qui laisse l'homme engourdi dans un ramollissement du corps avec le vain désir de la santé. — THÉOPH. — Et moi aussi, si je me dirige vers le bien sans force et avec une âme dont toutes les facultés sont détendues, et que emporté vers le Christ par les quatre évangélistes j'arrive ainsi vers lui, j'entendrai cette parole: « Mon fils, vos péchés vous sont remis. » C'est par l'accomplissement des préceptes que l'on devient l'enfant de Dieu. — BÈDE. — Ou bien, c'est parce qu'il est quatre vertus qui élèvent l'âme en la remplissant de confiance et la rendent digne de recouvrer la santé, et ce sont celles que quelques-uns appellent la force, la prudence, la tempérance et la justice. Ces vertus désirent présenter le corps au Christ, mais une foule nombreuse s'interpose et les empê-

admirarentur, etc. VICTOR ANTIOCHEN. Relinquentes majus (scilicet remissionem peccatorum) admirantur tantummodo quod apparet, corporis scilicet sanitatem. THEOPHYLACT. Non est autem hic paralyticus qui a Joanne curatus narratur (cap. 5): ille enim hominem non habebat; hic vero quatuor; ille in probatica piscina curatur, hic vero in domo. Est autem unus qui a Matthæo et Marco curatus narratur. Mystice autem est et nunc Christus in Capharnaüm, in domo scilicet consolationis. BÈDE. Prædicante autem Domino in domo, non capiunt neque ad januam, quia prædicante in Judæa Christo, Gentiles ad audiendum nondum intrare valuerunt, ad quos tamen, etsi foris positos, doctrinæ suæ verba per prædicatores direxit.

HIER. Paralysis autem typus est torporis, quo piger jacet in mollitie carnis, habens desiderium salutis. THEOPHYLACT. Si ergo ego dissolutis potentiis animæ quasi paralyticus invirtuosus abeam ad bonum, et attollar a quatuor evangelistis, et ad Christum adducar, tunc audiam: Fili, remittuntur tibi peccata; filius enim Dei fit aliquis per mandatorum operationem. BÈDE. Seu quia quatuor sunt virtutes, quibus ad promerendam sospitatem homo fiducia mentis erigitur, quas nonnulli prudentiam, fortitudinem, temperantiam et justitiam nuncupant. Desiderant autem paralyticum Christo offerre, sed turba interposita ab omni parte intercluduntur, quia sæpe anima post infirmi corporis disidiam supernæ gratiæ remedio cupiens innovari, prisæ consuetu-

che : c'est lorsque l'âme a été retardée, par l'obstacle d'une vie ancienne, dans son désir d'être renouvelée par la grâce d'en haut, et qu'elle ne peut vaincre ce que lui oppose d'empêchements l'infirmité du corps. Souvent, au milieu des douceurs d'une prière secrète et des suavités d'un entretien avec Dieu, intervient la foule des pensées qui empêchent la pointe de l'âme et couvrent pour elle le Christ d'un nuage. C'est pourquoi il ne faut pas rester dans les bas lieux où les foules se pressent en tumulte, mais il faut monter sur le toit, c'est-à-dire qu'il faut gravir les sommets de l'Écriture et y méditer la loi de Dieu.

THÉOPH. — Mais comment serai-je porté jusqu'au Christ, à moins que le toit ne soit entr'ouvert? En nous, le toit c'est l'intelligence, car l'intelligence est placée au-dessus de tout ce qui compose notre être. Rien de plus terrestre qu'elle par les côtés qui touchent à la terre; mais si vous soulevez ces côtés, la force de notre intelligence brille aussitôt. Que l'homme descende alors de son toit, c'est-à-dire qu'il s'humilie; car il ne doit pas s'enorgueillir de ce que son intelligence est ouverte et déchargée, mais s'en humilier davantage. — BÈDE. — Ou bien, le malade est descendu par le toit entr'ouvert, parce que du moment où les mystères des Écritures sont approfondis l'on parvient à la connaissance du Christ, c'est-à-dire que l'on descend à son humilité par une foi pieuse. Que le paralytique soit descendu avec son grabat, cela signifie que le Christ doit être connu par l'homme, lorsqu'il est encore dans son infirmité corporelle. Se lever de son grabat, c'est retirer son âme des désirs charnels au milieu desquels elle gisait malade. Em-

dinis obstaculo retardatur. Sæpe inter ipsas orationis secretæ dulcedines, et quasi suave cum Domino colloquium turba cogitationum interveniens, aciem mentis (ne Christus videatur) impedit. Non itaque est in infimis (ubi, turbæ tumultuantur) remanendum, sed tectum domus ascendendum, id est, sacræ Scripturæ sublimitas est appetenda, lexque Domini meditanda.

THEOPH. Sed quomodo ferar ad Christum, nisi tectum aperiatur? Tectum enim est intellectus, qui superponitur omnibus his quæ in nobis sunt: hic multum habet terræ quantum ad lateres fictiles (terrenas dico res); sed si hæc sublevantur, virtus intellectus in nobis exoneratur: post hoc submitatur, id est, humilietur: non enim decet extolli de hoc quod intellectus est

exoneratus, sed magis humiliari. BED. Vel patefacto tecto æger submittitur, quia reseratis scripturarum mysteriis, ad notitiam Christi pervenitur, hoc est, ad ejus humilitatem fidei pietate descenditur. Quod autem cum grabato deponitur infirmus, significat ab homine adhuc in ista carne constituto Christum debere cognosci. De grabato autem surgere, est animam se a carnalibus desideriis ubi ægra jacebat abstrahere. Grabatum tollere, est ipsam quoque carnem per continentisæ fræna correptam, spe cœlestium præmiorum a deliciis segregare terrenis. Sublato autem grabato domum ire, ad paradysum redire est. Vel sanus qui languerat, domum reportat grabatum, cum anima remissione accepta peccatorum cum ipso suo corpore ad internam sui custodiam

porter son grabat, c'est séparer sa chair elle-même, en lui imposant le frein de la continence, des plaisirs terrestres, et en lui inspirant l'espérance des récompenses éternelles. Revenir dans sa maison en emportant son grabat, c'est revenir au paradis. Ou bien, celui qui a été rendu à la santé et arraché à la maladie reporte son lit dans sa maison, lorsque l'âme après avoir reçu la rémission de ses péchés se ramène elle-même avec son corps à la vigilance intérieure. — **THÉOPH.** — Il faut porter son grabat, c'est-à-dire son corps jusqu'aux bonnes œuvres. Alors nous pourrons atteindre à la contemplation, à ce point que les pensées que nous avons en nous s'écrieront qu'elles n'ont jamais vu de cette manière, c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais compris aussi bien qu'après cette guérison de la paralysie. Celui qui a été guéri de ses péchés, c'est celui qui voit avec le plus de clarté.

*Jésus étant sorti une autre fois du côté de la mer, tout le peuple venait à lui, et il les enseignait. Et lorsqu'il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, auquel il dit : Suivez-moi. Il se leva aussitôt et le suivit. Et Jésus étant assis à table en la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie y étaient assis avec lui et avec ses disciples ; car il y en avait même plusieurs qui le suivaient. Les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les hommes de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie ? Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas les sains mais les malades qui ont besoin de médecin. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.*

**BÈDE.** — Après que le Seigneur eut enseigné dans Capharnaüm, il sortit vers la mer, afin que ses enseignements s'adressassent non-seulement aux habitants des cités, mais aussi bien aux habitants de la mer, pour leur apprendre à mépriser le courant qui s'écoule des

se refert. **THEOPHYL.** Oportet etiam grabatum (id est, corpus) tollere ad operationem boni. Tunc enim ad contemplationem pertingere valebimus, ita ut quæ in nobis sunt cogitationes, dicant quoniam nunquam sic vidimus, id est, nunquam sic intelleximus, sicut nunc a paralyti curati : qui enim a peccatis mundatus est, mundus videt.

*Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, et docebat eos. Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. Et factum est cum accumberet in domo illius, multi publicani et pecca-*

*tores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus : erant enim multi qui sequebantur eum. Et scribæ et pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus, dixerunt discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit magister vester ? Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui male habent : non enim veni vocare justos, sed peccatores.*

**BED.** Postquam Dominus in Capharnaüm docuit, egressus ad mare, ut non solum civilem vitam hominum instrueret, verum etiam habitatoribus maris Evangelium regn

choses humaines, et de les dépasser par la fermeté de la foi. — « Et il sortit de nouveau vers la mer, et toute la foule venait vers lui, etc. »

— THÉOPH. — Ou bien, il sort après ce miracle pour se trouver seul, mais la foule le suit encore. Apprenez par là que plus vous fuyez la gloire et plus elle vous poursuit; et si vous la poursuivez, c'est elle qui vous fuira. Or, c'est en allant ainsi vers le désert que le Seigneur appela Matthieu : « Et lorsqu'il passait, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, etc. »

S. CHRYS. — Ce même publicain a été appelé de trois noms différents des trois évangélistes, savoir : Matthieu par Matthieu, Lévi par Luc, Lévi, fils d'Alphée, car il était fils d'Alphée, par Marc. On voit dans l'Écriture d'autres personnages qui ont deux noms, et c'est ainsi que le beau-père de Moïse est appelé tantôt Jéthro, tantôt Raguel. — BÈDE. — Matthieu est le même que Lévi; mais tandis que Marc et Luc, respectant en lui le caractère d'évangéliste, ne veulent par l'appeler de son nom vulgaire, Matthieu lui-même, prouvant la vérité de cet adage : « Le juste est son propre accusateur, » donne son nom de Matthieu et s'appelle publicain; et en se montrant de publicain devenant subitement apôtre, il fait voir à tous ceux qui le lisent qu'aucun d'eux ne doit désespérer de son salut. Il dit qu'il était assis au *Telonion*, c'est-à-dire au bureau des impôts; car le mot grec *τελος* veut dire impôt. — THÉOPH. — Or, il était dans son bureau d'impôt à médire de quelqu'un, ou vendant des nouvelles, ainsi que c'est l'ordinaire de ceux qui sont assis dans les bureaux d'impôts, ou faisant chose semblable. C'est de cet état qu'il fut arraché pour suivre le Christ, après avoir tout aban-

prædicaret, eosque fluctivos rerum labentium motus contemnere, ac fidei firmitate superare doceret : unde dicitur : Et egressus est rursus ad mare, omnisque turba veniebat ad eum, etc. THEOPHYL. Vel post miraculum ad mare egreditur, quasi solitarius volens esse; sed turba concurrat iterum, ut addiscas quod quantum fugis gloriam, tantum ipsa te persequitur. Et si quidem tu ipsam persequeris, ipsa te fugiet. Inde autem transiens Dominus vocavit Matthæum : unde sequitur : Et cum præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, etc.

CHRYS. Idem autem publicanus est a tribus evangelistis nominatus, scilicet Matthæus a Matthæo (cap. 9), Levi autem simpliciter a Luca (cap. 5), Levi autem

Alphæi a Marco, filius enim erat Alphæi. Binomios autem secundum Scripturam, et alios est videre; sicut socer Moysi quandoque Jetro (*Exod.*, 3), quandoque Raguel (*Exod.*, 2) vocatur. BÈD. Sic et idem est Levi qui et Matthæus : sed Lucas Marcusque propter verecundiam et honorem Evangelistæ, nomen ponere nolunt vulgatum : ipse autem Matthæus juxta illud quod scriptum est (*Prov.*, 13) : Justus accusator est sui, Matthæum se et publicanum nominat, ut ostendat legentibus nullum debere conversum de salute diffidere, cum ipse de publicano in Apostolum sit repente mutatus. Ad telonium autem (id est, ad curam dispensationemque vectigalium) sedentem dicit. Telos enim græce (τελος) latine vectigal nominatur. THEOPH. Sedebat enim

donné. — « Et il lui dit : Suivez-moi, etc. » — BÈDE. — Suivre, c'est imiter, et c'est bien plus avec son cœur qu'en marchant à sa suite qu'il suivit le Christ pour lequel il abandonna ce qu'il possédait déjà, lui qui avait l'habitude de recevoir l'argent des autres. Non-seulement il abandonna ce que les impôts lui donnaient de revenu, mais encore en laissant ses comptes incomplets et inachevés, il s'exposa au danger qu'il méprisa, d'encourir la sévérité de ses supérieurs temporels. Mais c'est le Seigneur lui-même qui, au moment même qu'il l'appelait de la voix d'une manière extérieure, l'enflammait par l'inspiration divine à le suivre aussitôt.

S. JÉR. — C'est donc ainsi que Lévi, dont le nom signifie *apposé*, après avoir laissé le bureau où il traitait des affaires séculières, abandonne tout pour suivre le Verbe, d'après cette parole : « Qui ne renoncera pas à tout ce qu'il possède, celui-là ne peut pas être mon disciple. »

THÉOPH. — Celui qui auparavant vivait ainsi aux dépens des autres est devenu tout d'un coup si bienveillant qu'il en invite un grand nombre à sa table : « Et il arriva que lorsqu'il était à table plusieurs publicains, etc. » — BÈDE. — On appelle publicains ceux qui lèvent les impôts publics ou qui s'occupent de l'administration du fisc ou de celle des affaires publiques. L'on donne ce nom encore à ceux qui poursuivent par le négoce un gain temporel. Tous ceux-là, voyant un publicain converti du péché à une vie meilleure avoir été admis à la pénitence, ne désespèrent plus, à cause de cet exemple, de leur propre salut, et ils ne se rangent pas à la suite du Sauveur en persévéré-

in telonio (ut consuetudinis est), aut aliquos impetens, aut verba vendens, aut aliquid hujusmodi faciens, quibus in suis mansionibus telonarii utuntur. Qui de hoc statu sic sublevatus est ut relinquens omnia, Christum sequeretur : unde sequitur : Et ait illi : Sequere me, etc. BÈDE. Sequi autem imitari est, ideoque ut pauperem Christum non tam gressu quam affectu imitari posset, reliquit propria qui rapere solebat aliena. Non solum autem lucra reliquit vectigalium, sed et periculum contempsit quod evenire poterat a principibus seculi, quia vectigalium rationes imperfectas atque incompositas reliquit. Ipse enim Dominus, qui hunc exterius humana allocatione ut sequeretur, vocavit; intus divina inspiratione, ut mox vocantem sequeretur, ascendit.

HIER. Si ergo Levi, qui appositus interpretatur, relicto telonio negotiorum secularium, solum sequitur Verbum quod dicit (Luc., 14) : Qui non renuntiaverit omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

THÉOPH. Qui autem prius alios impetebat; sic factus est benevolus ut ad comestionein plurimos convocaret : unde sequitur : Et factum est cum accumberet (scilicet Jesus), multi publicani, etc. BÈDE. Publicani autem appellantur hi qui vectigalia publica exigunt, sive qui conductores sunt vectigalium fisci vel rerum publicarum; necnon et hi qui seculi hujus lucra per negotia sectantur, eodem vocabulo censentur. Qui scilicet viderant publicanum a peccatis ad meliora conversum, locum invenisse penitentiae, et ob id etiam non desperant



rant dans leurs vices, ainsi que le murmurent entre eux les scribes et les pharisiens, mais en faisant pénitence, ainsi que l'indiquent les paroles suivantes de l'évangéliste : « Il y en avait beaucoup qui le suivaient. » Le Seigneur se rendait aux invitations des pécheurs pour avoir l'occasion de les enseigner et pour donner la nourriture spirituelle à ceux qui l'invitaient à leurs banquets. — RAB. — Ce qui convient parfaitement aux mystères cachés sous l'enveloppe des mystères; car celui qui reçoit le Christ dans son habitation intérieure, celui-là est réjoui par les plus grandes joies des voluptés surabondantes de l'esprit. C'est pourquoi le Seigneur entre volontiers dans le cœur du croyant et se repose dans son amour, et tel est le banquet spirituel des bonnes œuvres dans lequel le pauvre se rassasie pendant que le riche souffre de la faim.

THÉOPH. — Les pharisiens font ce reproche comme se considérant eux-mêmes comme meilleurs. « Et les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec les publicains, etc. » — BÈDE. — Si la vocation des Gentils, tout adonnés auparavant à leurs intérêts terrestres, est exprimée par celle des publicains et par l'élection de Matthieu, il est incontestable que l'arrogance des scribes et des pharisiens exprime l'envie de ceux qui trouvent leurs tourments dans le salut des Gentils.

« Ce qu'ayant entendu, Jésus leur dit : Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, etc. » Il flétrit ainsi les scribes et les pharisiens qui évitaient tout contact avec les pécheurs, parce qu'ils se considéraient comme justes. Il s'appelle lui-même médecin, parce qu'il

salutem : neque vero in pristinis vitiis permanentes veniunt ad Jesum, ut Pharisei et Scribæ murmurant, sed pœnitentiam agentes, ut sequens Evangelistæ sermo designat, dicens : Erant enim multi qui sequebantur eum. Ibat enim Dominus ad convivia peccatorum, ut occasionem haberet docendi, et spirituales invitatoribus suis præberet cibos. RABAN., in *Matth.*, 9, cap. 9. Quod mysteriorum figuris apte congruit : qui enim domicilio Christum recepit interno, maximis delectationibus exuberantium pascitur voluptatum. Itaque Dominus libenter ingreditur, et in ejus qui crediderit, recumbit affectu : et hoc est bonorum operum spirituale convivium, quo dives populus eget, et pauper epulatur.

THEOPH. Pharisei autem hoc arguunt,

quasi puros se facientes. Unde sequitur : Et Scribæ et Pharisei videntes quia manducaret cum publicanis, etc. BEDA. Si per Matthæi electionem et vocationem publicanorum fides exprimitur Gentium, quæ prius mundi lucris inhiabant, profecto supercilium Scribarum et Phariseorum invidiam insinuat, qui de Gentium salute torquentur.

Sequitur : Hoc audito, Jesus ait illis : Non necesse habent sani medico, etc. Suggillat Scribas et Phariseos, qui justos se putantes, peccatorum consortia declinabant. Seipsum medicum dicit, qui miro medicandi genere vulneratus est, propter iniquitates nostras, et ejus livore sanati sumus (*Esai.*, 53). Sanos autem et justos appellat eos qui suam justitiam volentes statuere,

nous a guéris d'une manière admirable par sa propre blessure, ayant été frappé lui-même pour nous guérir. Il appelle sains et justes ceux qui, voulant édifier leur propre justice, ne veulent pas être soumis à celle de Dieu. Il appelle *malades et pécheurs* ceux qui, convaincus par la conscience de leur propre fragilité, et sentant qu'ils ne peuvent pas être guéris par la loi, baissent leur tête devant le Christ par la pénitence, et c'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » — THÉOPH. — Non pas afin qu'ils restent pécheurs, mais afin qu'ils se convertissent en faisant pénitence.

*Or les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnaient souvent ; et l'étant venu trouver, ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils, et que vos disciples ne jeûnent pas ? Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Non sans doute, ils ne peuvent pas jeûner pendant qu'ils ont l'époux avec eux. Mais il viendra un temps que l'époux leur sera ôté ; et ce sera en ce temps-là qu'ils jeûneront. Personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux vêtement ; autrement la pièce neuve emporterait encore une partie du vieux, et la rupture en deviendrait plus grande. Nul ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux vaisseaux, parce que le vin nouveau romprait les vaisseaux, le vin se répandrait, et les vaisseaux se perdraient ; mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs.*

LA GLOSE (1). — Ainsi que plus haut l'on se plaignait auprès des disciples de ce que le maître mangeait avec les pécheurs, ainsi l'on se plaint maintenant auprès du maître de ce que les disciples omettent

(1) Cela ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

justitiæ Dei non sunt subjecti (Rom., 10). Porro male habentes et peccatores vocat eos qui suæ fragilitatis conscientia devicti; nec per legem se justificari posse videntes, Christi gratiæ pœnitendo colla submittunt : unde subditur : Non enim veni vocare justos, sed peccatores, etc. THÉOPH. Non quidem ut maneat peccatores, sed ut ad pœnitentiam convertantur.

*Et erant discipuli Joannis et Phariseorum jejunantes, et veniunt et dicunt illi : Quare discipuli Joannis et Phariseorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant ? Et ait illis Jesus : Nunquid possunt filii nuptiarum quandiu sponsus cum illis est, jejunare ? Quanto tempore habent secum sponsum, non*

*possunt jejunare. Venient autem dies, cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt in illis diebus. Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri ; alioquin auferet supplementum novum a veteri, et major scissura fit. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres ; alioquin dirumpet vinum utres, et vinum effundetur, et utres peribunt ; sed vinum novum in utres novos mitti debet.*

GLOS. Sicut superius apud discipulos magister arguebatur de consortio peccatorum in conviviis, ita nunc econverso apud magistrum discipuli incusantur de jejuniorum omissione, ut sic inter eos materia dissidii oriretur : unde dicitur : Et erant disci-

les jeûnes, et cela afin que la division se mette entre eux. « Et les disciples de Jean jeûnaient ainsi que ceux des pharisiens. » — **THÉOPH.** — Les disciples de Jean, appartenant à un ordre de choses imparfait, persistaient encore dans les coutumes juives. — **S. AUG.** — L'on pourrait peut-être croire que Marc a ajouté que les pharisiens s'étaient mêlés aux disciples de Jean pour dire ces paroles suivantes, tandis que Matthieu les attribue aux seuls disciples de Jean; mais ces paroles suivantes indiquent elles-mêmes que ce ne sont ni les pharisiens ni les disciples de Jean qui ont ainsi parlé les uns des autres : « Et ils viennent et ils lui disent : Pourquoi les disciples ? etc. » Cette manière de raconter indique que ce sont les convives qui étaient là qui vinrent à Jésus et qui dirent la même chose aux disciples, de telle sorte que ce mot : « Ils vinrent, » ne se rapporte pas à ceux-ci : « Et les disciples de Jean et les pharisiens jeûnaient. » C'est à l'occasion de ceux-ci qui jeûnaient que viennent les autres qui font la question. Si Matthieu ajoute : « Les disciples de Jean s'approchèrent et lui dirent, » c'est qu'ils étaient là eux aussi, et que chacun faisait sa question mêlé aux autres et comme il pouvait. — **S. CHRYS.** — Les disciples de Jean et les pharisiens, pleins de jalousie contre le Christ, lui demandent si, seul avec ses disciples, il peut triompher des passions sans effort et sans abstinence. — **BÈDE.** — Jean ne but ni vin ni bière; tandis que n'ayant naturellement aucune puissance sur lui-même, c'était à la pénitence à augmenter son mérite. Mais le Seigneur, qui avait par nature le pouvoir de remettre les péchés, pourquoi aurait-il évité ceux que, par son influence, il pouvait rendre plus purs que les abstinents eux-mêmes? D'ailleurs, le Christ jeûne lui-même pour observer ce

puli Joannis et Phariseorum jejunantes. **THEOPH.** Joannis enim discipuli in imperfecto positi, in consuetudinibus judaicis permanebant. **AUG.**, *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 27). Potest autem putari ideo addidisse Phariseos, quod simul cum discipulis Joannis hoc quod sequitur, Domino dixerint, cum Matthæus hoc discipulos Joannis tantum dixisse perhibeat; sed verba quæ sequuntur magis indicant alios hoc dixisse de aliis : sequitur enim : Et veniunt, et dicunt illi : Quare discipuli Joannis, etc. Hæc enim verba indicant convivas qui aderant venisse ad Jesum, et hoc idem discipulis dixisse; ita ut quod ait : Veniunt, non de ipsis dixerit de quibus interposuerat : Et erant discipuli Joannis et Pharisei

jejunantes; sed cum isti essent jejunantes, veniunt illi quos hoc movit; unde ergo Matthæus dicit : Et accesserunt ad eum discipuli Joannis dicentes, etc. nisi quia et ipsi aderant, et omnes certatim, ut quisque poterat, hæc objecerunt? **CHRYS.** Discipuli ergo Joannis et Phariseorum contra Christum zelotype se habentes, ipsum interrogant utrum solus cum discipulis suis absque abstinence et labore pugnas superet passionum. **BEDA.** Sed Joannes vinum et siceram non bibit, quia illi abstinence meritum auget, cui potentia nulla inerat nature : Dominus autem cui naturaliter suppetebat delicta donare, cur eos declinaret quos abstinentibus poterat reddere puriores? sed jejunavit et Christus, ne præcep-

précepte, et s'il mangea avec les pécheurs, c'est afin que vous reconnaissiez son pouvoir et que vous contempliciez l'efficacité de sa grâce.

« Et Jésus leur dit : Est-ce que les fils des nocés ? » — S. AUG. — Matthieu appelle les enfants de l'époux ceux que Marc appelle les enfants des nocés, et par ces enfants des nocés il faut entendre tout aussi bien ceux de l'époux que ceux de l'épouse. — S. CHRYS. — Il s'appelle donc *l'époux* comme devant épouser l'Église. Son union conjugale, c'est d'avoir donné pour gage la grâce de l'Esprit-Saint, qui a donné la foi au genre humain entier. — THEOPH. — Il s'appelle *époux*, non-seulement parce qu'il s'unit à des âmes vierges, mais parce que le temps de son premier avènement n'est pas un temps de tristesse et de douleur pour ceux qui croient en lui, ni plein non plus de fatigues, mais un temps de repos. Il nous donne le repos par le baptême qui, nous affranchissant de toute œuvre légale, nous communique le pouvoir d'opérer facilement notre salut. Les fils des nocés ou de l'époux sont les apôtres qui sont devenus, par la grâce de Dieu, capables de tout don céleste et participants de tout bonheur. — S. CHRYS. — Il annonce que toute angoisse sera étrangère à leur vie par ces mots : « Tant qu'ils ont l'époux avec eux. » Il n'y a de triste que celui qui n'a pas le bonheur actuel, car celui qui le possède actuellement se réjouit et ne tombe pas dans la tristesse. Mais pour ne pas laisser de motif à leur arrogance et pour leur faire comprendre qu'il ne gardait pas ses disciples pour la volupté, il ajoute : « Mais viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, etc. » et c'est comme s'il disait : Viendra le temps où ils pourront se montrer hommes. C'est lorsque l'époux

tum declinaret; manducavit cum peccatoribus, ut gratiam cerneret, agnosceres potestatem.

Sequitur : Et ait illis Jesus : Nunquid possunt filii nuptiarum, etc. AUG. (ut sup.). Marcus hic filios nuptiarum appellat, Matthæus autem filios sponsi (cap. 9), filios enim nuptiarum non tantum sponsi, sed etiam sponsæ intelligimus. CHRYS. Sponsum ergo seipsum vocat, tanquam Ecclesiam desponsaturus. Est enim desponsatio datio arrhæ, scilicet gratiæ Spiritus Sancti, per quam credidit orbis terræ. THEOPH. Sponsum etiam seipsum vocat, non solum tanquam virginales animas desponsantem, sed quia tempus primi adventus ejus non est doloris neque tristitiæ his qui credunt in eum, neque labores continens, sed re-

quem. Est enim absque operatione legali, dans requiem per baptismum, per quem facile sine labore salutem consequimur. Filii autem nuptiarum sive sponsi sunt Apostoli, quia ipsi (Dei gratia) digni sunt facti omni bono cœlesti, ac omnis delectationis participes. CHRYS. Conversationem autem suam omnis angustiae dicit esse alienam, cum subdit : Quanto tempore habent secum sponsum, etc. Ille tristatur qui præsens bonum non habet; qui vero in præsenti accipit, gaudet, et non tristatur. Ut autem elationem illorum destrueret, et ostenderet quod non ad lasciviam proprios discipulos conservabat, subjungit : Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, etc. quasi dicat : Tempus erit in quo suam virilitatem demonstrent. Quando enim sub-

leur sera enlevé qu'ils jeûneront dans l'attente de son avènement et pour pouvoir lui unir leurs esprits purifiés par les angoisses corporelles. Il leur montre qu'il n'y a pour eux aucune nécessité de jeûner pendant qu'ils ont avec eux l'époux de la nature humaine, celui qui accomplit en tout lieu le plan de Dieu et donne à tout la semence de la vie. Il daigne vouloir que les enfants de l'époux, encore dans l'enfance et incapables de se conformer en tout à l'époux et à l'épouse qui contemplant leur âge encore tendre, il daigne vouloir qu'ils ne jeûnent pas encore. Mais lorsque l'époux disparaîtra, arrivés à la plénitude de leur âge, leur désir les fera jeûner, et ils seront remis à l'époux dans la célébration des noces, s'asseyant avec lui pour toujours à un banquet royal. — **THEOPH.** — Il faut l'entendre en ce sens que tout homme qui fait le bien est le fils de l'époux, et a avec lui l'époux, c'est-à-dire le Christ, et ne jeûne point, ne faisant pas d'œuvre de pénitence, car il ne pèche pas. Mais lorsque l'époux se retire, l'homme tombant dans le péché, se repent et jeûne pour guérir de sa faute.

**BÈDE.** — Au sens mystique, l'on peut entendre ce fait du jeûne des pharisiens et des disciples de Jean en ce sens que quiconque se glorifie des œuvres de la loi dont la foi n'est pas le principe suivant les traditions des hommes, et recevant les oracles du cœur dans son oreille et non dans la foi de son cœur, celui-là, privé des biens spirituels, s'amaigrit par cette abstinence de son cœur, tandis que celui qui est uni au Christ par un amour fidèle ne peut pas jeûner, se nourrissant de sa chair et de son sang.

« Personne ne prend une pièce de drap neuf. » — **S. CHRYS.** — C'est

trahetur ab eis sponsus, jejunabunt; ejus affectantes adventum, ut spiritus suos illi conjungant per corporales angustias emundatos. Ostendit etiam quod nulla necessitas est, ut sui discipuli jejunent, sicut et illi qui sponsum humanæ naturæ (qui ubique præsidet verbis Dei, et qui tribuit semen vitæ) secum habent præsentem. Filii etiam sponsi, quia infantes sunt, et non possunt per totum conformari patri et sponso, qui eorum infantiam considerant, dignatur eos non tunc jejunare. Recedente autem sponso, propter desiderium jejunabunt, sed cum perfecti fuerint, et sponso conjungentur in nuptiis, regalem semper comedent cœnam. **THEOPH.** Intelligendum est autem et sic, quoniam omnis homo qui bene operatur, est sponsi filius, et sponsum secum habet

(scilicet Christum), et non jejunat, id est, opera pœnitentiæ non ostendit, quia non peccat; quando vero aufertur sponsus, homine in peccatum labente, tunc jejunat et pœnitet, ut curet delictum.

**BÈDE.** Mystico autem sensu potest sic exponi, quod discipuli Joannis et Pharisæi jejunant; quia omnis qui de operibus legis sine fide gloriatur, et qui traditiones sequitur hominum, et præconium Christi aure corporis non fide cordis percipit, spiritualibus abstinens bonis, jejuno corde tabescit; qui vero Christi membris fideli incorporatur amore, non potest jejunare, quia carne ipsius epulatur et sanguine.

Sequitur : Nemo assumentum panni rudis, id est, novi, etc. **CHRYS.** Quasi dicat : Quia hi novi prædicatores Testamenti exis-

comme s'il disait : Comme ceux-ci sont les prédicateurs du Nouveau-Testament, il n'est point possible de les assujétir aux lois anciennes. C'est avec raison que vous gardez les prescriptions de Moïse, vous qui êtes encore soumis aux anciennes coutumes. Il n'est point nécessaire que mes disciples, qui doivent transmettre aux hommes de nouvelles et admirables lois, soient soumis aux anciennes; il faut qu'ils aient leur vertu dans leur âme. Viendra un temps où ils joindront le jeûne aux autres œuvres des vertus; mais ce jeûne diffère de celui de la loi en ce qu'il est non l'effet d'une loi imposée, mais le résultat de la ferveur de l'esprit dont ils sont encore incapables : « Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres. » — BÈDE. — Il compare les disciples à de vieilles outres qui auraient plutôt éclaté que de pouvoir contenir le vin nouveau, c'est-à-dire les préceptes de l'Esprit. Ils seront des outres neuves, lorsqu'après l'ascension du Seigneur ils seront renouvelés par le désir de l'Esprit consolateur; c'est lorsque l'on mettra le vin nouveau dans ces outres renouvelées; ce sera la ferveur de l'Esprit-Saint remplissant leurs cœurs devenus surnaturels. C'est aussi un avertissement donné à celui qui enseigne de ne point livrer les mystères nouveaux à ceux qui persévèrent dans leur antique malice. — THEOPH. — Ou bien, les disciples sont comparés ici à de vieux habits à cause de l'infirmité actuelle de leur âme qui rendait impossible pour eux le lourd précepte du jeûne.

BÈDE. — Ceci est une partie de la doctrine nouvelle qui concerne la tempérance, devoir de la vie chrétienne, et qui est un enseignement de ce jeûne général qui consiste dans la soustraction de toutes les jouissances qui apportent une joie profane. Si cela a lieu, la doctrine

tunt, legibus eos servire veteribus possibile non est. Vos autem congrue veteres sequentes consuetudines, mosaica jejunia observatis. Istos vero novas ac mirabiles observationes tradituros hominibus veteres observare non est necesse, sed esse mentibus virtuosos. Aliquo vero tempore jejunium, cum cæteris virtutibus observabunt: sed hoc jejunium differt a jejuniis legis, quia illud erat ex necessitate, hoc ex voluntate, propter fervorem spiritus, cujus nondum sunt capaces; unde sequitur: Et nemo mittit vinum novum in utres veteres, etc. BÈDE. Discipulos enim veteribus comparat utribus, quos vino novo (id est, spiritualibus præceptis) facilius dirumpi quam id posse continere dicit. Erunt autem utres novi,

cum post ascensum Domini desiderio consolationis ejus innovabuntur, et tunc novum vinum novis utribus adveniet; hoc est Spiritus Sancti fervor spiritualium corda replebit. Doctori etiam cavendum est ne animæ in vetustate malitiæ perduranti, novorum mysteriorum secreta committat. THEOPH. Vel aliter: discipuli veteribus vestimentis assimilati sunt propter eorum mentis infirmitatem, quibus non erat congruum imponere statutum grave jejunium. BÈDE. Quod est aliqua particula doctrinæ, quæ ad vitæ novæ temperantiam pertinet, quæ generale docet jejunium ab omni lætitia temporalium delectationum; quia si hoc fiat, et doctrina scinditur, et non convenit vetustati. Vestimento autem novo bona

est scindée, si le vieil homme persiste, ce qu'il y a en nous du vieil homme en étant incapable. Par le vêtement nouveau sont exprimées les bonnes œuvres qui ont lieu à l'extérieur, et par le vin nouveau la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité qui nous renouvellent à l'intérieur.

*Il arriva encore que Jésus passant le long des blés un jour de sabbat, ses disciples, en marchant, commencèrent à rompre des épis. Sur quoi les pharisiens lui dirent : Pourquoi vos disciples font-ils le jour du sabbat ce qu'il n'est point permis de faire? Il leur répondit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David dans le besoin où il se trouva, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim? Comment il entra dans la maison de Dieu du temps du grand-prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition, et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y eût que les prêtres à qui il fût permis d'en manger? Il leur dit encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître du sabbat même.*

S. CHRYS. — Délivrés de tout ce qui n'est que figuratif, et unis dans la vérité, les disciples du Christ ne gardent pas le sabbat figuratif : « Et il arriva aussi, etc., etc. » — BÈDE. — Nous voyons dans ce qui suit que, comme il y en avait un grand nombre qui allait et venait et n'avait pas le temps de manger, plusieurs se trouvaient pressés par la faim comme des hommes qu'ils étaient. — S. CHRYS. — Dans leur faim, ils prenaient la plus simple nourriture pour calmer leur faim et nullement pour satisfaire la gourmandise. Cependant les scribes et les pharisiens, attachés à la figure, condamnaient les disciples comme agissant mal. « Et les pharisiens disaient : Qu'est-ce donc que font les disciples? etc. » — S. AUG. — Il avait été ordonné au peuple d'Israël, par la loi écrite, de ne considérer dans les champs comme

opera, quæ foris aguntur, insinuantur : vino autem novæ fervor fidei, spei et charitatis (qua iustus reformamur) exprimitur.

*Et factum est iterum cum Dominus sabbathis ambularet per sala, et discipuli ejus cæperunt progredi et vellere spicas. Pharisei autem dicebant ei : Ecce quid faciunt discipuli tui sabbathis quod non licet. Et ait illis : Nunquam legistis quid fecerit David quando necessitatem habuit ; et esuriit ipse, et qui cum eo erant, quomodo introivit in domum Dei sub Abiathar, Principe sacerdotum, et panes propositionis manducavit ; quos non licebat manducare, nisi solis sacerdotibus, et dedit eis, et qui cum eo erant ?*

*Ei dicebat eis : Sabbathum propter hominem factum est, et non homo propter sabbathum. Itaque Dominus est Filius hominis etiam sabbathi.*

CHRYS. Liberati a figura et veritati uniti, Christi discipuli figurale sabbathi festum non servant : unde dicitur : Et factum est iterum, cum, etc. BÈDE. Legimus et in sequentibus quod erant qui veniebant et redibant multi, et nec manducandi quidem spatium habebant, et ideo quasi homines esuriebant. CHRYS. Esurientes autem escam simplicem comedebant, non ad voluptatem, sed propter naturæ necessitatem. Pharisei autem figuræ et umbræ servientes, disci-

voleur que celui qui voulait emporter quelque chose avec lui (1), et l'on devait laisser s'en aller sans le punir et sans attenter à sa liberté celui qui n'avait touché qu'à ce qu'il avait mangé. Ainsi les Juifs firent porter leur calomnie touchant les disciples du Seigneur sur le fait d'avoir violé le sabbat, et non pas sur celui d'avoir commis un larcin en mangeant les épis.

S. CHRYS. — Le Seigneur se sert pour mettre ses disciples à l'abri de cette accusation de l'exemple de David à qui il était arrivé de manger ce que défendait la loi en touchant à la nourriture des prêtres : « Et il leur dit : Est-ce que vous n'avez pas lu ce que fit David ? » — THEOPH. — David fuyant devant Saül entra chez le prince des prêtres, mangea des pains de proposition et emporta le glaive de Goliath, toutes offrandes faites à Dieu. Mais quelques-uns se demandent comment est nommé ici Abiathar, le prince des prêtres, qui est appelé Abimélech dans le livre des Rois. — BÈDE. — Mais il n'y a point là de contradiction puisque tous les deux s'y trouvaient lorsque David y vint : Abimélech, grand-prêtre, et Abiathar son fils. Abimélech ayant été tué par Saül, Abiathar se réfugia auprès de David et fut le compagnon de tout son exil, et lorsque David monta sur le trône, Abiathar fut promu à la dignité de grand-prêtre, et comme il fut beaucoup plus célèbre que son père, il fut digne que le Seigneur le nommât comme grand-prêtre même du vivant de son père. « Et il leur disait : Le sabbat a été

(1) Cela du moins se déduit de cette loi : « Lorsque vous entrerez dans la vigne de votre prochain, mangez des raisins autant que cela vous plaira, mais n'en emportez pas avec vous (Deut., 23, v. 24). »

pulos accusabant, tanquam injuste agentes : unde sequitur : Pharisæi autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt discipuli, etc. AUG., *De opere monach.* (cap. 23). Populo si quidem Israel per legem scriptam præceptum est, ut in agris suis furem nullus teneret, nisi qui secum aliquid vellet auferre : nam qui nihil aliud attigisset quam id quod comedisset, liberum impunitumque abire sinerent. Unde etiam spicas vellentibus discipulis Domini, de sabbatho potius quam de furto Judæi calumniati sunt.

CHRYS. Dominus autem Davidem in medium introducit, cui aliquando contigit non secundum legem comedere, cum sacerdotalem tetigit cibum, ut illius exemplo accusationem discipulorum solvat. Sequitur enim : Et ait illis : Nunquam legis quid fecit David ? THEOPH. Fugiens enim David

a facie Saul, ad Principem sacerdotum devenit, et panes propositionis comedit, et gladium abstulit Golizæ, quæ Domino erant oblata (1 *Reg.*, 21). Quæerunt vero aliqui qualiter nunc Evangelista, Abiathar Principem sacerdotum nominavit, cum liber Regum (lib. 1, ut sup.) hunc nōminet Abimelech. BÈDE. Hoc autem nihil habet dissonantiæ : ambo enim fuerunt illic, cum veniens David panes petiit et accepit : Abimelech videlicet Princeps sacerdotum, et Abiathar filius ejus. Occiso autem Abimelech a Saule, fugit Abiathar ad David, et comes factus totius exilii ejus ; postea eo regnante, summi sacerdotii et ipse gradum accepit, multoqne majoris excellentiæ filius quam pater effectus est ; et ideo dignus fuit, cujus memoriam Dominus, etiam vivente patre, quasi summi sacerdotis faceret.



fait pour l'homme.» — BÈDE. — Il vaut mieux prendre soin de la santé et de la vie des hommes que d'observer le sabbat. La loi du sabbat est telle qu'il ne soit pas coupable celui qui la viole lorsqu'il y a nécessité. C'est pour cela qu'il n'était pas défendu de circoncire le jour du sabbat parce que cela était nécessaire; que les Machabées combattaient au jour du sabbat lorsqu'il y avait une imminente nécessité. C'est ainsi que la faim des disciples leur rendit licite ce qui était défendu dans la loi, ainsi qu'aujourd'hui l'on ne considérerait pas comme coupable le malade qui violerait la loi du jeûne. — « C'est pourquoi le Fils de l'homme est aussi le Seigneur du sabbat, » paroles qui reviennent à celles-ci : David roi est excusé pour avoir mangé le pain des prêtres; à combien plus forte raison le Fils de l'homme qui est tout à la fois roi et prêtre et le Seigneur du sabbat sera-t-il excusable d'avoir permis qu'on cueillît quelques épis au jour du sabbat. — S. CHRYS. — Il s'appelle *le Seigneur du sabbat* en même temps que le Fils de l'homme, lui qui Fils de Dieu par nature a daigné pour nous s'appeler le Fils de l'homme. Or, la loi ne peut obliger le législateur et le Seigneur, car il est permis à un roi plus que les lois ne peuvent prescrire. La loi est donnée pour les faibles, mais non pas pour les parfaits et pour ceux dont l'œuvre dépasse la loi (1).

BÈDE. — Au sens mystique, les disciples passent par des champs ensemencés, lorsque les saints docteurs poussés par le zèle d'une pieuse sollicitude inspectent la vie de ceux qu'ils ont élevés dans la foi. En effet, par la faim des disciples, nous ne pouvons rien entendre de

(1) « La loi n'a pas été posée pour le juste (1 Timoth., 1, v. 9). »

Sequitur : Et dicebat eis : Sabbathum propter hominem factum est, etc. BÈDE. Major enim est cura sanitati et vitæ hominis, quam custodia sabbathi adhibenda. Sic igitur mandatum est sabbathum custodiri, ut tamen si necessitas esset, reus non esset qui sabbathum violasset : et ideo sabbatho circumcidi non est prohibitum, quia necesse erat fieri : et Machabæi necessitate instante, sabbatho pugnabant : unde discipulis esurientibus, quod licitum non erat in lege, necessitate famis factum est licitum ; sicut hodie si quis æger jejunium corruperit, nulla ratione reus tenetur. Sequitur : Itaque Dominus est Filius hominis etiam sabbathi : quasi dicat : David rex sacerdotali cibo pastus excusabilis est, quanto magis

Filius hominis verus Rex et Sacerdos, et Dominus sabbathi evulsarum sabbatho spicarum noxa non tenetur ? CHRYS. Dominum, quidem, sabbathi et Filium hominis seipsum proprie vocat, quando quidem Filius Dei existens Filius hominis propter homines dignatus est dici : legis autem latori et Domino lex non dominatur : plus enim licet regi quam legibus statuatur : infirmis quidem datur lex, non perfectis et operantibus supra legem.

BÈDE. Mystice autem discipuli per sata transeunt, cum doctores sancti, quos in fide instituerunt, cura piæ sollicitudinis inspicunt, quos esurire nihil melius quam salutem intelligimus hominum. Vellere au-

mieux que leur soif du salut des hommes. Broyer les épis, c'est arracher les hommes aux intentions terrestres; les broyer entre les mains, c'est dépouiller la pureté de l'âme, en lui offrant des exemples de vertu, de toute concupiscence charnelle comme d'autant d'enveloppes; manger les grains, c'est incorporer aux membres de l'Église un nouveau fidèle que la parole de la prédication a purifié de ses taches. Et c'est avec raison que les disciples s'avancant au-devant du maître rappellent qu'ils ont fait cela, car il faut que précède la parole enseignante, et c'est alors seulement que le cœur de l'auditeur est orné de la visite de la grâce surnaturelle. Cela doit être aux jours du sabbat, car les prédicateurs eux-mêmes dans leur enseignement ne travaillent que pour les espérances éternelles, et engagent leurs auditeurs à offrir les sueurs de toutes leurs fatigues pour obtenir l'immuable quiétude.

—THEOPH. — Ou bien, c'est parce que ce n'est que lorsqu'ils ont réduit leurs passions au repos que les prédicateurs deviennent aptes à arracher leurs frères aux intérêts terrestres. — BÈDE. — Ils marchent avec le Seigneur au milieu des moissons, parce que leur plaisir est de méditer les paroles sacrées; ils ont faim, lorsqu'ils sont poussés du désir d'y trouver le pain de vie; et cela au jour du sabbat, lorsque l'âme tranquille et débarrassée des pensées tumultueuses peut vaquer à elle-même; ils broient les épis et les débarrassent de leurs enveloppes, jusqu'à ce qu'ils puissent les manger, lorsqu'ils élèvent jusqu'à la méditation les témoignages des Écritures que leurs lectures leur ont fournis, les discutant jusqu'à y trouver la moelle de l'amour; repas de l'âme que l'insensé n'apprécie pas, mais que le Seigneur approuve.

tem spicas est homines a terrena intentione eruere; fricare autem manibus est exemplis virtutum a carnis concupiscentia (quasi a quibusdam folliculis) puritatem mentis exuere; grana manducare est emundatum quemque a sordibus vitiorum per ora prædicantium, Ecclesiæ membris incorporari. Et bene hoc discipuli progredientes ante faciem Domini fecisse memorantur, quia doctoris necesse est sermo præcedat, et sic cor auditoris subsequens gratia supernæ visitationis illustret. Bene sabbathis, quia et ipsi doctores in prædicando pro spe futuræ quietis laborant, et auditores suos monent pro æterna requie insudare labo-

ribus. THEOPH. Vel quia cum habent in passionibus requiem, tunc aliis ad virtutem doctores fiunt evellentes terrena. BÈDE. Item per sata ambulat cum Domino, qui eloquia sacra meditari delectantur: esuriunt, cum in eis panem vitæ invenire desiderant: et hoc in sabbathis, cum sopite mente a turbulentis cogitationibus vacare gaudent: vellunt spicas et contritas purgant, donec ad escam perveniant, cum testimonia scripturarum ad quæ legentes perveniunt, meditando assumunt; et tandiu discutiunt, donec in eis medullam dilectionis inveniant: verum mentium refectio stultis displicet, sed a Domino approbatur.

## CHAPITRE III.

*Jésus entra une autre fois dans la synagogue, où il se trouva un homme qui avait une main sèche. Et ils l'observaient pour voir s'il le guérirait un jour de sabbat, afin d'en prendre sujet de l'accuser. Alors il dit à cet homme qui avait une main sèche : Levez-vous, tenez-vous au milieu. Puis il leur dit : Est-il permis, un jour de sabbat, de faire du bien ou du mal? de soulever la vie ou de l'ôter? Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui les regardant avec colère, étant affligé de la dureté de leur cœur, il dit à cet homme : Étendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine.*

THEOPH. — Après avoir réfuté les Juifs qui avaient accusé les disciples d'avoir broyé des épis le jour du sabbat en leur apportant l'exemple de David, le Seigneur fait un miracle au jour du sabbat pour les élever de plus en plus vers la vérité, et pour leur montrer que si c'est une œuvre de miséricorde de rendre la santé à un malade le jour du sabbat, ce ne peut être mauvais de faire au jour du sabbat ce qui est nécessaire au corps : « Et il entre de nouveau dans la synagogue. »

— BÈDE. — Après que le Sauveur, par un exemple incontestable, a excusé cette violation du sabbat que l'on accusait en ses disciples, ils l'épient maintenant lui-même pour le calomnier, et pour l'accuser de transgression légale s'il guérit le jour du sabbat, ou de cruauté ou d'impuissance s'il ne guérit pas.

« Et il dit à l'homme qui avait une main desséchée : Levez-vous et tenez-vous au milieu. » — S. CHRYS. — Il le fait placer dans le milieu,

## CAPUT III.

*Et introivit iterum in synagogam, et erat ibi homo habens manum aridam. Et observabant eum si sabbathis curaret, ut accusarent illum. Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium. Et dicit eis : Licet sabbathis benefacere, an male? Animam salvam facere, an perdere? At illi tacebant. Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cœcitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est manus illi.*

ducens, miraculum in sabbatho operatur, ostendens quod si operari sabbatho miracula in salutem hominum pium est, non est malum in sabbatho necessaria corporis operari. Dicit ergo : Et introivit iterum in synagogam, etc. BÈDE. Quia enim destructionem sabbathi, quam in discipulis arguebant, probabili excusaverat exemplo, nunc ipsum observando calumniari volunt (ut si sabbatho curet); transgressionis (si non curet) crudelitatis aut imbecillitatis arguant.

THEOPH. Postquam Dominus Judæos, qui discipulos accusaverant quod spicas sabbatho evellebant, exemplo David confudit; nunc amplius ipsos ad veritatem re-

Sequitur : Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium. CHRYS. (homil. 41, in *Matth.*). Statuit quidem illum in medio ut terreantur aspectu, ac viso eo

afin qu'à sa vue ils soient frappés d'étonnement et que leur malice tombe, et qu'ils aient compassion de lui. — BÈDE. — Et prévenant la calomnie que les Juifs avaient préparée, il leur reproche de mal interpréter la loi du sabbat, et de violer la loi par cette mauvaise interprétation : « Et il leur dit : Est-il permis au jour du sabbat de faire du bien ou de faire du mal ? » Il leur fait cette question, parce que la loi défendait toutes les œuvres mauvaises au jour du sabbat, ils avaient étendu cette prescription même aux bonnes œuvres. La loi s'exprimait ainsi : « Vous ne ferez aucune œuvre servile ce jour-là, » désignant le péché par l'œuvre servile, car celui qui commet le péché est esclave du péché. Cette question : « De bien faire ou de mal faire, » est la même qu'il pose plus bas en cette manière : « De sauver son âme ou de la perdre ? » c'est-à-dire de guérir un homme ou non. Non pas que Dieu souverainement bon puisse perdre quelqu'un, mais selon la manière de s'exprimer de l'Écriture ne pas sauver une âme, c'est la perdre. Si quelqu'un demande pourquoi le Seigneur parle de l'âme au moment où il va guérir le corps, qu'il sache que l'âme dans le style des Écritures signifie quelquefois l'homme tout entier, ainsi que dans ce passage : « Telles sont les âmes qui sortirent de la cuisse de Jacob. » L'on peut dire aussi que le but extrême de ce miracle était le salut de l'âme, ou bien que cette guérison de la main signifiait la guérison de l'âme. — S. AUG. — L'on peut demander pourquoi Matthieu place cette question : « S'il est permis de guérir le jour du sabbat, » dans la bouche des Juifs, tandis que Marc la place dans celle du Seigneur les interrogeant eux-mêmes celle-ci : « Est-il permis de bien faire ou de mal

compatiantur, et malitiam deponant. BÈDE. Et præveniens calumniam Judæorum quam ei paraverant, arguit eos quia legis præcepta prava interpretatione violabant : unde sequitur : Et dicit eis : Licet sabbatho benefacere, an male? Hoc autem quærit, quia aestimabant in sabbatho etiam a bonis operibus feriandum, cum lex a malis abstinere jubeat, dicens (*Levit.*, 23) : Omne opus servile non facietis in eo, id est, peccatum ; quia qui facit peccatum, servus est peccati (*Joan.*, 8, vers. 34). Idem autem est quod prædixit : Benefacere, an male? et quod postea subdit : Animam salvam facere, an perdere? Hoc est hominem curare, an non? Non quod Deus summe bonus auctor perditionis nobis esse possit, sed quod ejus non salvare, Scripturæ consue-

tudine perdere dicitur. Si quem vero movet quare Dominus cum corpus esset curaturus, de animæ salvatione interrogaverit, intelligat vel animam more Scripturarum pro homine positam, sicut dicitur : Hæ sunt animæ quæ exierunt de femore Jacob; vel quod illa miracula propter animæ salutem faciebat ; vel quod ipsa manus sanatio salutem animæ significabat. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 1, cap. 35). Sed potest movere, quomodo Matthæus dixerit quod ipsi interrogaverint Dominum si licet sabbatho curare ; cum Marcus illos potius interrogatos a Domino perhibeat : Licet sabbatho benefacere, an male? Itaque intelligendum est quod illi prius interrogaverunt Dominum si licet sabbatho curare. Deinde quod intelligens cogitationes eorum aditum ac-

faire au jour du sabbat? » Il faut donc admettre qu'ils firent d'abord eux-mêmes cette question au Seigneur : « S'il est permis de guérir au jour du sabbat, » et que le Seigneur, voyant leur pensée chercher un moyen de l'accuser, fit venir au milieu celui qu'il devait guérir, et leur fit à son occasion la question que rapportent Marc et Luc. Et comme ils se taisaient, il produisit la parabole de la brebis et conclut que l'on pouvait faire le bien au jour du sabbat.

« Et ils se taisaient. » — S. CHRYS. (1). — Car ils prévoyaient qu'il le guérirait tout-à-fait. « Et lui les regardant avec colère. » Qu'il les ait regardés avec colère et qu'il ait été attristé sur leur aveuglement, cela se rapporte à l'humanité qu'il avait daigné prendre pour nous; il joint le miracle à la parole, et c'est avec sa voix seulement qu'il guérit cet homme. « Et il l'étendit et sa main lui fut rendue. » Ainsi par tous ces faits il répondait aux accusations portées contre ses disciples et se montrait au-dessus de la loi (2).

BÈDE. — Au sens mystique, cet homme dont la main est desséchée, c'est le genre humain devenu impuissant pour le bien, et guéri par la miséricorde divine. Sa main s'était desséchée en notre premier père, en se portant sur les fruits de l'arbre que concernait la défense, et elle a été rendue à la santé par la grâce du Rédempteur qui lui a rendu la sève puissante des bonnes œuvres au moment où il étendait lui-même ses mains innocentes sur l'arbre de la croix. C'est avec raison que cette main desséchée se présente à nous dans la synagogue, car là où le don de science est le plus grand, là il y a plus grave danger de

(1) L'on ne trouve pas cette citation dans saint Chrysostôme, mais on la trouve dans Victor d'Antioche.

(2) Saint Paul (Gal., 4) dit qu'il fut fait sous la loi; mais cela n'implique pas contradiction, ayant voulu de son propre mouvement obéir à la loi.

cusandi quærentium, constituerit in medio illum quem fuerat sanaturus, et interrogaverit quæ Marcus et Lucas eum interrogasse commemorant; ac tunc illis tacentibus proposuerit similitudinem de ove, indeque concluderit quod liceat sabbathis benefacere.

Sequitur : At illi tacebant. CHRYS. Sciebant enim quod eum omnino curaret. Sequitur : Et circumspiciens eos cum ira. Quod eos cum ira circumspicit, ac tristatur super cæcitate cordis eorum, humanitati convenit quam pro nobis suscipere dignatus est : verbo autem miraculum conjungit : unde sola voce homo curatur. Unde sequi-

tur : Et extendit, et restituta est manus illi. Per hæc omnia pro discipulis respondens, simulque ostendens suam vitam existere supra legem.

BÈDE. Mystice autem homo qui manum habebat aridam, humanum genus indicat infecunditate boni operis arefactum, sed Domini miseratione curatum; cujus dextera quæ in primo parente (dum vetitæ arboris poma decerperet) aruerat, per Redemptoris gratiam (dum insontes manus in cruce arboris tenderet) honorum operum succis est restituta salutis. Et bene in synagoga manus erat arida, qui ubi scientiæ donum majus est, ibi gravius est inexcusabilis noxæ peri-

faute inexcusable. — S. JÉR. — Ou bien, ainsi sont signifiés les avares qui pouvant donner veulent recevoir; qui veulent voler et ne rien lâcher; c'est à eux qu'il est ordonné d'étendre les mains, c'est-à-dire qu'il est ordonné à celui qui vole de ne point voler, mais plutôt de travailler de ses mains pour avoir de quoi donner aux indigents (1). — THÉOPH. — Ou bien, il a sa droite desséchée, celui qui ne fait pas ce qui est droit, car du moment où notre main s'engage dans les œuvres mauvaises, elle se dessèche pour le bien. Mais elle sera rendue à la santé, lorsqu'elle reviendra aux œuvres de la vérité; c'est pour cela que le Christ lui dit: «Levez-vous (à savoir de l'état de péché) et tenez-vous dans le milieu.» Alors elle ne se livrera ni aux œuvres étroites, ni aux œuvres surabondantes.

*Aussitôt, les pharisiens, étant sortis, tinrent conseil contre lui avec les hérodiens; comment ils le perdraient. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer, où une grande foule de peuple le suivit de Galilée et de Judée, de Jérusalem, de l'Idumée et d'au-delà du Jourdain; et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant ouï parler des choses qu'il faisait, vinrent en grand nombre le trouver. Et il dit à ses disciples qu'ils lui tinssent là une barque, afin qu'elle lui servit pour n'être pas accablé par la foule du peuple. Car comme il en guérissait beaucoup, tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se jetaient sur lui pour le pouvoir toucher. Et quand les esprits impurs le voyaient, ils se prosternaient devant lui en criant: Vous êtes le Fils de Dieu; mais il leur défendait avec de grandes menaces de le découvrir.*

BÈDE. — Les pharisiens, considérant comme un crime cette guérison

(1) Eph., 4, v. 28.

culum. HIER. Vel significat avaros, qui valentes dare, volunt accipere; prædari, et non largiri; quibus dicitur ut extendant manus suas; id est, qui furabatur jam non furetur, magis autem laboret operans manu sua quod bonum est, ut habeat unde communicet indigentibus. THÉOPH. Vel aridam dextram habet manum, quisquis non operatur quæ sunt dextræ partis: ex quo enim manus nostra constituitur in operibus prohibitis, ex tunc arefcit in operatione boni: iterum vero restaurabitur, quando in virtute stabit: unde Christus dicit: Surge (scilicet a peccatis) et sta in medio: et neque ad diminutum neque ad superabundantiam se extendet.

dianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent. Jesus autem cum discipulis suis recessit ad mare, et multa turba a Galilæa et Judæa secuta est eum; et ab Hierosolymis, et ab Idumæa, et trans Jordanem, et qui circa Tyrum et Sidonem multitudo magna audientes quæ faciebat, venerunt ad eum. Et dixit Jesus discipulis suis, ut in navicula sibi deservirent propter turbam ne comprimerent eum. Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent quotquot habebant plagas: et spiritus immundi cum illum videbant, procidebant ei, et clamabant dicentes: Tu es Filius Deus. Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent illum.

*Exeuntes autem Pharisei, statim cum Hero-*

BEDA. Pharisei reputantes in crimen

qui avait fait s'étendre aussitôt cette main qui auparavant était desséchée, tinrent conseil pour faire mourir Jésus : « Or les pharisiens sortant, etc. » Comme si chacun d'eux n'en faisait pas davantage tous les jours du sabbat, en portant leur nourriture, en présentant une coupe, et en faisant toutes les autres choses nécessaires à l'entretien de tous les jours. D'ailleurs pouvait-on convaincre de travail celui qui avait dit et l'œuvre avait été faite ?

**THÉOPH.** — L'on appelait hérوديens les partisans du roi Hérode, et il s'était élevé une hérésie qui disait qu'Hérode était le Christ. La prophétie de Jacob déclarait que lorsque les rois viendraient à manquer (1), alors viendrait le Christ, et comme au temps d'Hérode il n'y avait plus aucun Juif qui commandât et que le pouvoir était tombé entre ses mains, à lui qui était étranger, plusieurs pensèrent que c'était lui le Christ, et de là naquit une secte. Ces hérوديens s'unirent aux pharisiens dans la pensée de tuer Jésus. — **BÈDE.** — Ou bien, l'évangéliste appelle hérوديens les serviteurs d'Hérode qui, à cause de la haine que leur maître avait portée à Jean, poursuivaient de leur haine et de leurs embûches le Sauveur lui-même que Jean avait annoncé.

« Jésus avec ses disciples se retira sur les bords de la mer. » — **BÈDE.** — Comme un homme qui fuit les embûches de ses ennemis, parce que l'heure de sa passion n'était pas encore sonnée et parce que ce n'était pas hors Jérusalem qu'il devait souffrir. Ainsi il donna un

(1) « Le sceptre ne sera pas enlevé de Juda et le chef de sa race jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé (Genèse, 49, v. 10). » Or l'histoire, malgré les subtilités de quelques-uns qui cherchent à établir qu'Hérode était juif, établit que le gouvernement était à cette époque sorti des mains d'Israël.

quod ad verbum Domini salvam quæ languēbat, extendit dexteram, de nece Salvatoris fecerunt consilium : unde dicitur : Exauntes autem Pharisei, etc. Quasi non ipsorum quisque majora sabbathi ageret, cibos portando, porrigendo calicem, et cætera quæ victui sunt necessaria exequendo : neque enim ille qui dixit et facta sunt, sabbatho laborasse poterat convinci.

**THEOPH.** Herodiani autem dicuntur milites Herodis regis : hæresis namque quædam nova surrexerat quæ Herodem Christum esse dicebat. Prophetia enim Jacob (*Gen.*, 49) innuebat quod quando deficerent principes de Juda, tunc Christus veniret ; et quia Herodis tempore nullus

supererat judaicorum principum, sed ipse solus regnabat alienigena existens, quidam ipsum esse Christum putaverunt, et hæresim constituerunt. Isti ergo cum Phariseis Christum interficere conabantur. **BEP.** Vel Herodianos, Herodis Tetrarchæ ministros dicit, qui propter inimicitias quas eorum Dominus adversus Joannem habebat etiam Salvatorem quem Joannes prædicabat, insidiis persequēbantur et odiis.

Sequitur : Jesus autem cum discipulis suis recessit ad mare. **BEDA.** Quasi homo fugiens persequentium insidias, quia neque adhuc venerat hora passionis ejus, neque extra Hierusalem fuit locus passionis : ubi et exemplum dedit suis, si in una civitate

exemple à ses disciples de fuir ailleurs si on les poursuivait quelque part. — THÉOPH. — Il se retire aussi pour faire du bien à un plus grand nombre, en abandonnant ces ingrats, car beaucoup le suivirent et il les guérit. — « Et une foule nombreuse de la Galilée, etc. » Les habitants de Tyr et de Sidon, étrangers aux Juifs, reçurent de lui plusieurs bienfaits, au moment où ses proches eux-mêmes le poursuivaient. C'est ainsi qu'il n'y a point de parenté utile, à moins qu'elle ne soit entre gens également bons. — BÈDE. — Ils le poursuivaient à la vue de ses œuvres miraculeuses et en entendant les paroles de sa doctrine. Mais les étrangers, attirés uniquement par l'éclat de ses miracles, viennent en grande foule auprès de lui pour l'entendre et obtenir de lui leur salut : « Et il dit à ses disciples de lui tenir une barque prête, etc. » — THÉOPH. — Voyez comme il cache son pouvoir en demandant une barque pour se mettre à couvert de la foule qui se précipitait sur lui.

« Et tous ceux qui avaient des plaies, etc. » — THÉOPH. — Il appelle plaies les maladies, plaies que le Seigneur nous fait comme un père à ses enfants. — BÈDE. — Or, ils se précipitaient aux pieds du Seigneur les uns et les autres, et ceux qui étaient frappés du mal d'infirmités corporelles et ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs, mais les malades dans le seul but d'obtenir leur guérison, tandis que les possédés ou plutôt les démons qui habitaient en eux étaient forcés par l'effroi que leur inspirait le Sauveur non-seulement de se précipiter à ses pieds, mais encore de confesser sa majesté. « Et ils s'écriaient et disaient : Vous êtes le Fils de Dieu, » paroles qui nous font nous étonner

persecutionem paterentur in alteram fugiendi. THEOPH. Simul etiam secedit ut plurimus beneficiat ab ingratis recedens : etenim multi secuti sunt eum, et sanavit eos. Sequitur enim : Et multa turba a Galilæa, etc. Tyrii et Sydonii alienigenæ existentes utilitatem a Christo accipiunt : propinqui vero ejus (Judæi scilicet) ipsum persequabantur : et sic nulla est propinquitatis utilitas, nisi similitudo bonitatis existat. BEDA. Illi enim videntes opera virtutum ejus et verba doctrinæ audientes, eum persequabantur. Isti autem opinione tantam ducti virtutum ejus, congesto agmine permaximo veniant ad audiendum eum, operumque salutis flagitandam : unde sequitur : Et dixit discipulis suis, ut in navicula sibi, etc. THEOPH. Vide autem oc-

cultatam gloriam ejus : etenim ne læderet eum turba, petit naviculam, ut intrans in eam conservetur illæsus.

Sequitur : Quotquot autem habebant plagas, etc. THEOPH. Plagas autem dicit infirmitates ; ipse namque Deus nos vulnerat, ut filios pater. BEDA. Procidebant ergo utriusque Domino, et qui habebant plagas infirmitatum corporalium, et qui a spiritibus vexabantur immundis ; sed infirmi simplici intentione obtinendæ salutis ; dæmoniaci autem vel potius in eis habitantes dæmones vi divini timoris coacti, non solum ad procidendum ei, verum etiam ad confitendum ejus majestatem compulsi : unde sequitur : Et clamabant dicentes : Tu es Filius Dei : ubi miranda est Arianorum cæcitas, qui post resurrectionis gloriam



de l'aveuglement des ariens, qui nient après la résurrection du Christ sa divinité que les démons confessaient pendant qu'il était encore enveloppé des voiles de la chair.

« Et il leur défendait avec les plus grandes menaces de le découvrir. » Dieu dit au pécheur : « Pourquoi est-ce vous qui racontez mes justices? » Il est défendu au pécheur de prêcher le Seigneur, de peur qu'en l'entendant prêcher l'on ne suive ses erreurs. Le diable est un maître pervers mêlant le faux au vrai pour couvrir ses paroles frauduleuses de l'apparence du bien. D'ailleurs cette défense de prêcher le Christ est faite non-seulement aux démons, mais encore aux apôtres du Seigneur et à tous ceux qu'il a guéris de quelque maladie, afin que sa passion ne fût pas retardée par la divulgation de sa divinité.

Au sens allégorique, le Seigneur qui se retire de la synagogue pour aller sur les bords de la mer nous figure le salut des nations, vers lesquelles il daigna venir en leur inspirant la foi après avoir abandonné la perfide Judée. C'est avec raison que les nations agitées dans les mille détours de l'erreur sont comparées à la mer inconstante. Une foule nombreuse venue de diverses provinces le suivit, figure en cela de cette multitude de nations que les apôtres lui amenèrent et qu'il daigna recevoir avec bonté. Cette nacelle qui sert au Seigneur sur la mer, c'est l'Église du Christ formée de la réunion des nations. Pressé par la foule, il monte dans la nacelle, parce que, fuyant les âmes troublées des hommes charnels, il se réjouit de venir à ceux qui ont méprisé la gloire du siècle et de fixer en eux son séjour. Or, il est une différence entre toucher le Seigneur et le fouler en le pressant. Ils l'accablent ainsi ceux

Filium Dei negant, quem dæmones adhuc mortali carne indutum Filium Dei profitentur.

Sequitur : Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent eum. Peccatori enim dixit Deus (*Psal.* 49) : Quare tu onarras justitias meas? Prohibetur ergo, Dominum prædicare peccator, ne quis dum prædicantem audit, sequatur errantem : improbus enim magister est diabolus, qui falsa veris sæpe permiscet, ut specie veritatis testimonium fraudis obtegat. Cæterum non solum dæmones, sed et a Christo sanati; et Apostoli ante passionem præcipiuntur reticere de illo, ne divina majestate prædicata passionis dispensatio differretur.

Juxta allegoriam vero in hoc quod Dominus egressus de synagoga secessit ad

mare, gentium salvationem præfiguravit, ad quas venire per fidem relicta ob perfidiam Judæa dignatus est. Recte enim diversis errorum anfractibus jactatæ nationes instabilitati pelagi comparantur. Multa autem turba a diversis provinciis secuta est eum, quia prædicantibus apostolis multas nationes ad se venientes benigno suscepit. Navicula vero Domino in mari deserviens Ecclesia est de gentibus congregata. Propter turbam autem ne se comprimatur ascendit, quia turbidas carnalium mentes fugiens, ad eos qui gloriam seculi spernunt, venire, et mansionem apud eos facere gaudet. Distat autem inter comprimere Dominum et tangere : comprimunt enim, cum carnalibus cogitationibus aut factis pacem turbant, in qua veritas manet;

qui troublent par leur conduite ou par leurs pensées charnelles la paix dans laquelle la vérité réside, tandis qu'il touche le Christ celui qui l'a reçu dans son cœur par la foi et par l'amour. Ce sont ceux qui le touchent ainsi qui se sauvent.

**THÉOPH.** — Au sens moral, ce sont les hommes charnels figurés par les hérédiens, le nom d'Hérode signifiant *de peau*, qui veulent tuer le Christ. Ce sont ceux qui sortent de leur patrie ou de leurs habitudes charnelles qui le suivent, et ce sont eux qui sont guéris de leurs blessures, c'est-à-dire des péchés qui blessent l'âme. Jésus, en nous, c'est la raison qui nous ordonne de mettre à son service la nacelle, c'est-à-dire le corps, afin que le trouble des faits ne puisse l'opprimer.

*Il monta ensuite sur une montagne, et il appela à lui ceux que lui-même voulut, et ils vinrent à lui. Il en établit douze pour être avec lui, et pour les envoyer prêcher, à qui il donna la puissance de guérir les maladies, et de chasser les démons, savoir : Simon, à qui il donna le nom de Pierre ; puis Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, qu'il nomma Boanerges, c'est-à-dire enfants du tonnerre ; André, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Chananéen ; et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.*

**BÈDE.** — Après avoir défendu aux esprits impurs de prêcher son nom, il choisit des saints pour chasser les esprits impurs et pour prêcher son Évangile. « Et montant sur une montagne, etc. » —

**THÉOPH.** — Luc nous dit qu'il y monta pour prier ; il prie après avoir fait éclater des miracles pour nous apprendre à rendre grâces lorsque nous avons reçu un bienfait de Dieu et à le rapporter à la vertu

tangit vero qui per fidem et dilectionem eum suscipit corde : unde qui eum tetigerunt, salvati esse perhibentur.

**THEOPH.** Moraliter autem Herodiani (id est, carnales) Christum interficere volunt : Herodes enim pelliceus interpretatur. Qui vero de patria sua egrediuntur (id est, a carnali habitudo), hi sequuntur Christum ; et eorum plagæ curantur, id est, peccata quæ conscientiam vulnerant : Jesus autem in nobis est ratio quæ præcipit ut navicula nostra, id est corpus, ei deserviat, ne rationem turbationes opprimant rerum.

*Et ascendens in montem, vocavit ad se quos voluit ipse, et venerunt ad eum. Et fecit ut essent duodecim cum illo, et ut mitterent eos prædicare, et dedit illis potestatem cu-*

*randi infirmitates et ejiciendi dæmonia. Et imposuit Simoni nomen Petrus, et Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est filius tonitru, et Andream, et Philippum, et Bartholomæum, et Matthæum, et Thomam, et Jacobum Alphæi, et Thadæum, Simonem Chananæum, et Judam Iscariotem, qui tradidit illum.*

**BEDA.** Postquam nefandos spiritus se prædicare prohibuit, elegit sanctos qui et immundos spiritus ejicerent, et Evangelium prædicarent : unde dicitur : Et ascendens in montem, etc. **THEOPHYLACT.** Lucas autem dicit quod ascendit ad orandum : post miraculorum enim ostensionem orat, docens nos quod oportet gratias agere cum

divine. — S. CHRYS. (1). — Il enseigne ainsi aux prélats de l'Église à passer la nuit en prière avant que de faire une ordination, afin que leur consécration ne soit pas fraudée. Or, d'après Luc, lorsque le jour fut venu, il appela ceux qu'il avait choisis, car il y en avait un grand nombre qui le suivaient. — BÈDE. — Ainsi leur vocation à l'apostolat n'était pas l'effet de leur propre choix ou de leur ambition, mais venait de la grâce divine qui avait daigné s'arrêter sur eux. Cette montagne, sur le sommet de laquelle le Seigneur appelle ses apôtres, signifie la hauteur de la justice sur laquelle ils devaient être élevés et qu'ils devaient prêcher aux hommes. — S. JÉR. — Ou bien, au sens spirituel, c'est le Christ qui est cette montagne de laquelle s'échappent des eaux vives, sur laquelle se prépare le lait, salut des enfants, où se trouve l'abondance de l'esprit (2) et où la grâce réalise tout ce bien suprême qui est ici-bas l'objet de notre foi. C'est sur cette montagne que sont appelés ceux qui sont élevés par la parole et le mérite, afin qu'il y ait conformité entre eux et le site.

« Et ils vinrent à lui. » — S. JÉR. — « Le Seigneur a aimé la beauté de Jacob », et ainsi que les douze ont été choisis pour être placés sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël, ainsi ce sont eux qui par groupe de trois et de quatre sont couchés auprès du tabernacle, portant sur leurs épaules laborieuses les paroles saintes du Seigneur. — BÈDE. — C'est pour les figurer qu'autrefois les douze tribus d'Israël campaient aux quatre coins du tabernacle par groupes de trois.

(1) Ceci se trouve dans Théophylacte à peu près dans les mêmes termes. Cet auteur dit, dans le passage auquel nous faisons allusion, que nous devons prier lorsque nous voulons ordonner quelqu'un, « pour qu'il nous soit révélé qu'il est digne de cet honneur, et pour que nous ne communiquions pas aux péchés d'autrui. »

(2) « La montagne de Dieu est une montagne fertile (Ps. 67, v. 2). » « En ce temps-là il y aura une montagne préparée (Isaïe, 2, v. 2). »

consequimur aliquid boni, et hoc divinæ virtuti appropriare. CHRYS. Prælatos etiam Ecclesiæ instruit in orationibus pernoctare antequam ordinationem faciant, ut eorum officium non frustretur. Cum ergo secundum Lucam dies factus esset, vocavit quos voluit. Erant enim plures qui eum sequerentur. BÈDE. Non enim illorum electionis ac studii, sed divinæ erat dignationis et gratiæ, ut et in apostolatam vocarentur. Mons etiam ille in quo apostolos Dominus elegit, altitudinem designat justitiæ, in qua erant instituendi, et quam erant hominibus prædicaturi. HIER. Vel Christus spiritualiter

mons est, ex quo aquæ vivæ fluunt, lac in parvulorum salutem præparatur, pinguedo spiritualis agnoscitur, et quicquid summe bonum creditur, in montis istius est gratia constitutum. In montem ergo vocantur excelsi meritis et verbis, ut locus congruat meritis altis.

Sequitur : Et venerunt ad eum, etc. HIER. Speciem enim Jacob dilexit Dominus (Psal. 46), ut sicut ipsi super thronos duodecim judicantes duodecim tribus Israel qui etiam terni quaterni circa tabernaculum Domini excubant, et sancta Domini verba humeris operum portant. BÈDE. In hoc enim

Trois fois quatre font douze, et tel était le nombre des apôtres qui furent envoyés pour prêcher, afin de baptiser les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit sur toutes les plages de cet univers qui est composé de quatre parties. « Et il leur donna le pouvoir, etc. » Afin qu'ils puissent attester la grandeur des promesses par celle des œuvres, et qu'ils puissent faire des œuvres nouvelles ceux qui devaient en prêcher de nouvelles.

THÉOPH. — L'évangéliste donne les noms des douze apôtres pour qu'on puisse les distinguer de tous ceux qui en avaient pris faussement le nom : « Et il imposa à Simon le nom de Pierre. » — S. AUG. — Que personne ne pense que ce fut alors seulement que Simon reçut le nom de Pierre; car ce serait alors contraire à ce que dit Jean, qui place bien avant cette époque cette parole qui lui fut adressée : « Vous vous appellerez Céphas, qui veut dire pierre. » Marc a dit ceci en récapitulant; en donnant le nom des douze apôtres, ayant besoin de nommer Pierre, il a rapporté ce qu'on lit dans ce passage, pour éviter que l'on pût croire que son nom était auparavant le nom de Simon. — BÈDE. — Le Seigneur voulut qu'auparavant il portât un autre nom, afin que ce dont il était la figure fût signifié par son changement de nom. Le nom de *Pierre* est la même chose que celui de *Céphas* en syriaque, et dans l'une et l'autre langue le nom a été dérivé du mot pierre. La pierre dont il est question ici ne saurait être autre que celle dont Paul a dit : « La pierre était le Christ; » car ainsi que le Christ voulut que ses apôtres fussent appelés la lumière du monde, parce qu'il est lui-même la lumière du monde, ainsi il donna de s'appeler

sacramento quondam filii Israel circa tabernaculum castrametabantur, et ex omni parte per quadrum ternæ tribus manerent. Ter autem quatuor duodecim faciunt, et ter quaterni ad prædicandum sunt missi apostoli, ut per universas quadrati orbis plagas baptizarent gentes, et in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Sequitur : Et dedit illis potestatem, etc. Ut scilicet promissorum celestium magnitudine attestarentur magnitudinem factorum, et nova facerent qui nova prædicarent.

THEOPHYLACT. Numerat autem apostolorum nomina, ut propter falsos apostolos evitandos sint notæ et veri : et ideo sequitur : Et imposuit Simoni nomen Petrus. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, c. 17). Nullus autem putet nunc accepisse Simonem nomen ut

Petrus vocaretur, ne sit contrarium Joanni, qui longe ante dictum esse illi commemorat : Tu vocaberis Cephass, quod interpretatur Petrus. Marcus autem recapitulando hoc commemoravit : cum enim vellet nomina duodecim apostolorum enumerare, et necesse haberet Petrum dicere, breviter insinuare voluit quod non hoc antea vocaretur, sed ei Dominus nomen imposuerit. BÈDE. Ideo autem Dominus voluit eum prius aliter vocari, ut ex ipsa commutatione nominis sacramentum commendaretur. Idem est ergo græce, sive latine Petrus, quod cyriace Cephass; et in utraque lingua nomen a petra derivatum est; nec dubium quin alia de qua Paulus ait (1 Cor., 10) : Petra autem erat Christus : nam sicut lux vera erat Christus (Joan., 1), et donavit

Pierre à Simon, à cause de sa foi en la pierre Christ. — S. JÉR. — Pierre passe de l'obéissance que veut dire son nom de Simon à la connaissance que signifie son nom de Pierre.

« Et Jacques de Zébédée, et Jean, son frère, etc. » — BÈDE. — Ces mots sont sous-entendus : « Il les appela en montant sur la montagne. » — S. JÉR. — A savoir Jacques, qui a supplanté tous les désirs de la chair, et Jean, qui reçut de la grâce ce que les autres tiennent de leurs efforts (1). — « Et il leur imposa les noms de Boanerges. » — S. CHRYS. — Il appelle ainsi les enfants de Zébédée, parce qu'ils devaient donner à l'univers les grands et mémorables décrets de la Divinité. — S. JÉR. — Ou bien, ce nom doit rappeler ce qu'ils ont entendu sur le sommet de la montagne, lorsque la voix du Père, semblable à un tonnerre, a fait éclater à leurs oreilles ces mots : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » et leur apprendre qu'ils doivent eux-mêmes dans leur prédication mêler la pluie au tonnerre, et faire briller le feu du Verbe au travers des nuages de la parole humaine qui doivent le voiler, à l'instar du Seigneur qui a envoyé la *foudre pour la pluie*, afin que sa miséricorde éteigne le feu de sa justice.

« Et André. » — S. JÉR. — Celui qui attaque virilement (2) la perdition, qui trouve toujours en lui la réponse de la mort, en telle sorte que son âme soit toujours dans ses mains. — BÈDE. — Le nom d'André en grec signifie *viril*, et ce nom lui fut donné parce qu'il adhéra virilement au Seigneur.

(1) Allusion aux noms hébreux Jacques, qui signifie *supplantateur*, et Jean, qui signifie *grâce de Dieu*.

(2) Le nom d'André signifie *homme* en grec et correspond au *vir* des Latins. Il vient d'*άνηρ*, *άνδρως*.

apostolis, ut lux mundi vocentur (Matth., 5), sio et Simoni qui credebat in petram Christum, petræ largitus est nomen. HIER. De obedientia autem quam Simon significat, ascenditur ad agnitionem, quam significat Petrus.

Sequitur : Et Jacobum Zebedæi et Joannem fratrem, etc. BÈD. Subauditur a superioribus : Vocavit ad se ascendens in montem. HIER. Jacobum scilicet qui supplantata habet tota desideria carnis, et Joannem qui gratia accepit quod alii per laborem tenent. Sequitur : Et imposuit eis nomina Boanerges. CHRYS. Filios quidem Zebedæi sic nominat propter hoc quod ma-

gna et clara Divinitatis edicta debebant orbi terræ diffundere. HIER. Vel per hoc trium superiorum sublime ostenditur meritum, qui in monte merentur audire tonitruum Patris per nubem de Filio tonantis (Matth., 17) : Hic est Filius meus dilectus ; ut et ipsi per nubem carnis et ignem verbi, quasi fulgura pluviam in terris spargerent, quoniam Dominus fulgura in pluviam fecit (Psal. 134), ut extinguat misericordia quod judicium urit.

Sequitur : Et Andream. HIER. Qui viriliter vim facit perditioni, et ut responsum mortis in se semper habeat, et anima ejus sit semper in manibus suis. BÈD. An-

« Et Philippe. » — S. JÉR. — Son nom veut dire : *bouche de celui qui éclaire*, et ce nom lui fut donné parce qu'il eut le privilège de révéler par sa bouche ce que son cœur avait conçu, le Seigneur lui donnant *l'ouverture de la bouche de celui qui éclaire*. Nous savons que tel est l'usage des divines Écritures de signifier toujours quelques mystères par les noms hébreux qu'elles donnent.

« Et Barthélemy. » — S. JÉR. — Son nom veut dire : *le fils de celui qui suspend les eaux*, et il est le fils de celui qui a dit : « Je commanderai à mes nuées de ne pas pleuvoir sur la terre. » Or, le nom de fils de Dieu s'acquiert par la paix : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu, » et par l'amour des ennemis : « Aimez vos ennemis, pour être les enfants de Dieu. »

« Et Matthieu. » — S. JÉR. — Celui qui est gratifié *de dons*; car il a reçu de Dieu, non-seulement la rémission de ses péchés, mais encore le privilège d'être mis au nombre des apôtres.

« Et Thomas, » qui veut dire *abîme*; car il est du nombre de ceux qui produisent au jour les choses profondes qu'ils savent sur Dieu.

« Et Jacques d'Alphée, » c'est-à-dire du docte ou du *millième*; car à son côté en tomberont mille. C'est ici cet autre Jacques dont le combat n'est pas contre la chair et le sang, mais contre les malices spirituelles.

« Et Thaddée, » ou Corculus, ou celui qui a du cœur, celui qui garde son cœur avec toute espèce de soin. — BÈDE. — Thaddéc est celui que Luc, dans son Évangile et dans les Actes des apôtres, appelle *Jude de Jacques*; car il était frère de Jacques, frère du Seigneur, ainsi qu'il l'écrit lui-même dans son épître (1).

(1) C'est-à-dire Jude, frère de Jacques, qui commence ainsi : *Jude, serviteur de Jésus-Christ, frère de Jacques*.

dreas enim græcum nomen est, et interpretatur virilis (ab andra, quod est vir), quia viriliter Domino adhæsit.

Sequitur : Et Philippum. HIER. Qui est os lampadis qui illuminare potest ore quod corde concepit cui dedit Dominus apertionem oris illuminantis. Scimus hunc modum locutionis proprium esse divinarum Scripturarum quod hebræa nomina ad aliquod mysterium significandum sunt posita.

Sequitur : Et Bartholomæum. HIER. Qui est filius suspendentis aquas, illius scilicet qui dixit (Esai., 5) : Et mandabo nubi- bus meis ne pluant super eam imbrem. Nomen vero filii Dei per pacem et dilectio-

nem acquiritur inimici : Beati enim pacifici, quoniam filii Dei sunt (Matth., 5), et (ibidem) : Diligite inimicos vestros, ut filii Dei sitis.

Sequitur : Et Matthæum. HIER. Qui est donatus, cui donatur a Domino, ut non solum remissionem peccatorum adipiscatur, sed numero adscribatur apostolorum. Et Thomam, qui est abyseus : multa enim profunda scientes Dei numine proferunt. Sequitur : Et Jacobum Alphæi, id est, docti vel millesimi; cujus a latere cadent mille (Psal. 60). Hic alter Jacobus est, cui colluctatio non est adversus carnem et sanguinem, sed adversus spirituales nequitias

« Et Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui le trahit. » — L'évangéliste s'exprime ainsi, pour que l'on ne confonde pas ces deux apôtres avec Simon Pierre et avec Jude, frère de Jacques. Simon le Chananéen est ainsi appelé du bourg de Cana, dans la Galilée, et Judas Iscariote du bourg d'où il était sorti, ou bien de la tribu d'Issachar. — THÉOPH. — Il les place parmi les apôtres, pour nous apprendre que Dieu ne repousse personne à cause d'une perversité future, mais qu'il l'honore à cause de sa vertu présente. — S. JÉR. — Simon veut dire celui qui est triste; et bienheureux ceux qui sont tristes, car ils seront consolés. Le mot Chananéen veut dire celui qui a du zèle, celui que dévore le zèle du Seigneur. Le nom de Judas signifiant *celui qui confesse*, ou *le glorieux*, et le mot Iscariote signifiant *la mémoire de la mort*, le nom de Judas Iscariote veut dire celui qui n'efface pas son péché par la pénitence, ou qui n'en efface pas le souvenir. Or, dans l'Église il est beaucoup de confesseurs superbes et glorieux comme Simon le Magicien, et ainsi d'autres hérétiques dont la mémoire est condamnée comme mortelle par l'Église pour qu'on l'évite.

*Et étant venus en la maison, le peuple s'y assembla encore en si grande foule, que ni lui ni ses disciples ne pouvaient pas même prendre leur repas. Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient qu'il avait perdu l'esprit. Et les scribes, qui étaient venus de Jérusalem, disaient : Il est possédé de Béelzébub, et il chasse les démons par le prince des démons.*

BÈDE. — Après avoir élu ses apôtres sur la montagne, il les ramène

(Eph., 6). Sequitur : Et Thadæum : is est corculus, id est, cordis cultor, qui conservat cor suum omni custodia (Prov., 4). BED. Thadæus autem ipse est quem Lucas in Evangelio (cap. 6) et in Actibus Apostolorum (cap. 1) Judam Jacobi nominat : erat enim frater Jacobi fratris Domini, ut ipse in epistola sua scripsit.

Sequitur : Et Simonem Chananæum, et Judam Iscariotem qui tradidit illum. Hæc cum additamento posuit, ad distinctionem Simonis Petri, et Judææ Jacobi; Simon autem Chananæus dicitur a Chana, vico Galilææ; Judas autem Iscariotes a vico in quo ortus est, aut ex tribu Issachar, dicitur. THÉOPH. Quem inter apostolos computat, ut discamus quod Deus non repellit aliquem propter futuram malitiam, sed

propter præsentem virtutem dignum facit honore. HIER. Simon autem ponens tristitiam interpretatur : beati namque qui lugent nunc, quoniam ipsi consolabuntur (Matth., 5); Chananæus autem, id est, Zelotes dicitur, quem zelus Dei comedit (Psal. 68); Judas autem Iscariotes est qui non delet peccatum suum per pœnitentiam, nec illud deletur per memoriam : Judas enim confitens vel gloriosus interpretatur; Iscariotes autem memoria mortis : sunt autem confessores multi in Ecclesia superbi et gloriosi, ut Simon Magus, et Arius, et cæteri hæretici, quorum memoria mortalis ideo in Ecclesia celebratur, ut evitentur.

*Et veniunt in domum, et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem mandu-*

à la maison, pour les avertir de revenir à leur conscience après avoir reçu la dignité de l'apostolat : « Et ils viennent dans la maison, et la foule arrive de nouveau, de manière qu'ils ne pouvaient même pas manger. » — S. CHRYS. — Les princes étaient ingrats, et leur orgueil les empêchait de connaître Jésus, tandis que la foule reconnaissante du peuple vient à Jésus. — BÈDE. — Quelle ne dut donc pas être cette bienheureuse affluence de la foule qui, dans son empressement vers celui qui guérissait, ne lui laissa ni à lui ni à ses disciples même le temps de manger. Mais la bonne appréciation de ses proches manque à celui vers lequel se précipite la foule des étrangers : « Et lorsque les siens eurent appris. » Comme ils n'avaient pas pu saisir l'élévation de la sagesse qui avait parlé par lui, ils le regardaient comme ayant parlé ainsi qu'un aliéné. — « Et ils disaient qu'il avait perdu l'esprit. » — THÉOPH. — Ces paroles reviennent à ceci, qu'il est furieux et possédé, et c'est pour cela qu'ils voulaient s'en emparer comme démoniaque. Ceux qui voulaient le faire, c'étaient les siens, c'est-à-dire ses proches, c'est-à-dire ses compatriotes, ou bien ses frères. — VICTOR d'Antioche. — Ce fut là une véritable démence que de considérer comme insensé l'auteur de tant de miracles, et celui qui avait enseigné une doctrine aussi céleste.

BÈDE. — Il y a une très grande distance entre ceux qui ne comprennent pas la parole de Dieu par pesanteur d'esprit, tels que furent ceux dont il est question ici, et ceux qui la blasphèment de parti pris, et dont il est dit : « Et les scribes qui étaient venus de Jérusalem, etc. »

*care. Et cum audissent sui, exierunt tenere eum : dicebant enim, quoniam in furorem versus est. Et Scribæ qui ab Hierosolymis descenderant, dicebant, quoniam Beelzebub habet ; et quia in principe dæmoniorum eji- cit dæmonia.*

BED. Electos in monte apostolos Dominus ad domum reducit, quasi eos admonens ut post acceptum apostolatus gradum ad conscientiam suam redeant : unde dicitur : Et veniunt in domum, et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem manducare. CHRYS. Ingratæ quidem erant principum multitudines, quos impedit a cognitione elatio ; grata vero populi multitudo venit ad Jesum. BED. Quam beata vero frequentia turbæ confluentis, cui tantum fuit curæ ad obtinendam salutem ut auctori salutis cum his qui secum erant,

nec vescendi quidem hora libera maneret ; sed quem turbæ frequentat externa, hunc propinquorum æstimatio parvipendit : sequitur enim : Et cum audissent sui, etc. Quia enim altitudinem sapientiæ quam audiebant, capere non poterant, quasi in alieno eum sensu locutum esse credebant : unde sequitur : Dicebant enim quoniam in furorem versus est. THÉOPH. Id est, dæmonium habet et furit ; et ideo eum tenere volebant, ut incarcerarent tanquam dæmoniacum. Et quidem sui hoc volebant, id est, propinqui, forte compatriotæ ejus vel fratres ejus. VICTOR ANTIOCHEN. Stulta autem fuit insania, quod tantorum miraculorum factorem et cælestis doctrinæ (vel divinæ sapientiæ) doctorem in furiam versum concipiunt.

BED. Multum autem distat inter eos qui verbum Dei pro mentis tarditate non intel-



— Les œuvres qu'ils ne peuvent nier, ils essaient de leur donner un autre caractère en les considérant non pas comme les œuvres de Dieu, mais comme l'œuvre du plus impur des esprits, de Béalzébub, dieu d'Accaron; le nom de Bel n'étant que celui de Baal, et celui de Zébub signifiant *mouche*, ce dieu étant ainsi appelé l'homme des mouches, à cause du sang qui souillait le devant de son autel. C'est ce nom si sale qu'ils donnaient au prince des démons : « C'est par Béalzébub, le prince des démons, qu'il chasse les démons. »

S. JÉR. — Au sens mystique, cette maison dans laquelle ils viennent est la primitive Église. Les foules qui empêchent de manger, ce sont les péchés et les vices : « car celui qui mange indignement mange et boit son jugement. » — BÈDE. — Les scribes qui descendent de Jérusalem blasphèment eux aussi. La foule qui est venue de Jérusalem ou des autres parties de la Judée, ou des pays idolâtres, a suivi le Seigneur. Au temps de la Passion, cette foule, prise dans le peuple juif, devait le précéder à Jérusalem avec des palmes et des chants d'allégresse, tandis que les Gentils désiraient voir le Sauveur et que les scribes et les pharisiens traitaient de sa mort.

*Mais lui, les ayant appelés auprès de lui, leur disait en parabole : Comment Satan peut-il chasser Satan? Si un royaume est divisé contre lui-même, il est impossible que ce royaume subsiste. Et si une maison est divisée contre elle-même, il est impossible que cette maison subsiste. Si donc Satan se soulève contre lui-même, le voilà divisé, il est impossible qu'il subsiste; mais il faut que sa puissance prenne fin. Nul ne peut entrer dans la maison du fort armé, et piller ses armes, si auparavant il ne le lie, pour pouvoir*

ligunt, quales fuerunt de quibus dictum est, et eos qui hoc quod intelligunt de industria blasphemant, de quibus subditur : Et scribæ qui ab Hierosolymis, etc. Quæ enim negare nequiverant, sinistra interpretatione pervertere laborant, quasi non Deitatis opera essent, sed immundissimi spiritus, id est, Beelzebub, qui deus erat Accaron : nam Beel quidem ipse est Baal; zebub autem musca vocatur : Beelzebub ergo, id est, vir muscarum interpretatur ob sordes immolati cruoris; ex cuius spurcissimo titulo, principem dæmoniorum eum nominabant, cum subdunt : Et quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

HIER. Mystice autem domus ad quam veniunt primitiva est Ecclesia; turbæ quæ impediunt panem manducare, peccata et vitia sunt; quia qui manducat indigne, judi-

cium sibi manducat et bibit (1 Cor., 11). BÈD. Scribæ etiam ab Hierosolymis descendentes blasphemant. Turba vero ab Hierosolymis veniens secuta est Dominum, et ab aliis regionibus Judæorum sive Gentium; quia sic erat passionis tempore futurum ut turba illum populi Judæorum cum palmis ac laudibus Hierosolymam perduceret; videre Gentiles desiderarent; sed Scribæ et Pharisei de ejus morte tractarent.

*Et convocatis eis in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Sathanas Sathanam ejicere? Et si regnum in se dividatur, non potest stare regnum illud. Et si domus super semetipsam disperliatur, non potest domus illa stare. Et si Sathanas consurrexerit in semetipsum, disperlitus est, et non poterit stare, sed finem habet. Nemo potest vasa*

*ensuite piller sa maison. Je vous dis en vérité que tous les péchés que les enfants des hommes auront commis, et tous les blasphèmes qu'ils auront proférés leur seront remis. Mais si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, il n'en recevra jamais le pardon, et il sera coupable d'un péché qui ne lui sera jamais pardonné. Il leur dit ceci, sur ce qu'ils l'accusaient d'être possédé de l'esprit impur.*

S. CHRYS. — Après la calomnie des scribes, le Seigneur établit l'impossibilité de ce qu'ils ont avancé, et il appuie son raisonnement d'un exemple : « Et les ayant appelés auprès de lui, il leur disait en parabole : Comment Satan peut-il chasser Satan? » C'est comme s'il disait : Il faut qu'un royaume qui est divisé dans son intérieur soit désolé, ce que l'on voit aussi dans toute cité et dans toute maison. C'est pourquoy, si le royaume de Satan est divisé en lui-même, de telle sorte que Satan repousse Satan lui-même, la désolation du royaume des démons est là. Leur royaume consiste à avoir les hommes pour sujets. Si donc ils sont chassés par les hommes, cela n'est autre chose qu'une désolation de leur pouvoir, tandis que, si ce pouvoir persiste sur les hommes, il est manifeste que le royaume du malin est encore debout, et qu'il ne contient pas de division contre lui-même. — LA GLOSE (1). — Après avoir prouvé, par l'exemple dont il s'est servi, que le démon ne peut pas être chassé par le démon, il montre comment cela pourrait se faire : « Personne ne peut piller les vases du fort, à moins de lier le fort. » — THÉOPH. — Voici le fond de cette comparaison. Le fort, c'est le démon; ses vases, ce sont les hommes dans lesquels

(1) Cela ne se trouve pas dans la Glose actuelle.

*fortis ingressus in domum diripere, nisi prius fortem alliget; et tunc domum ejus diripiet. Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccatu et blasphemis, quibus blasphemaverint. Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum, non habebit remissionem in æternum; sed reus erit æterni delicti, quoniam dicebant: Spiritum immundum habet.*

CHRYS. [hom. 42, in *Matth.*, et in opere imperf., hom. 29]. Posita blasphemia Scribarum Dominus ostendit impossibile fore quod dicebant, suam probationem exemplo confirmans. Unde dicit : Et convocatis eis in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Sathanas Sathanam ejicere ? Quasi diceret : Regnum contra se intestino bello divisum

necesse est desolari; quod et in domo et in civitate videtur : quocirca et si Sathanæ regnum in seipsum divisum est, ita quod Sathanas ab hominibus repellat Sathanam, desolatio regni dæmonum appropinquavit. Regnum autem eorum est in hoc quod homines subditos teneant : si igitur ab hominibus pelluntur, hoc non est aliud quam regnum eorum dissolvi; si autem adhuc in hominibus tenent potestatem, manifestum est quod regnum maligni adhuc stat, et non est contra seipsum divisum. GLOSS. Et quia, jam ostendit exemplo quod dæmonem non expellit, ostendit quomodo possit expelli, dicens : Nemo potest vasa fortis diripere, nisi fortem alliget, etc. THEOPH. Exemplum tale est : fortis est dæmon; vasa ejus sunt homines; in quibus

il se réfugie (1). Or, comment quelqu'un pourra-t-il arracher au démon ses vases où sont les possédés avant de l'avoir lié lui-même? Donc, moi qui arrache au démon ses vases, c'est-à-dire qui délivre les possédés, je lie d'abord les démons, j'en triomphe et me montre ainsi leur ennemi. Comment donc pouvez-vous dire que je suis possédé de Béelzébub et que je chasse les démons tout en étant leur ami? — BÈDE. — Le Seigneur lia le fort, c'est-à-dire le diable, en ce qu'il l'a arrêté dans ses séductions envers les élus, et il est entré dans sa maison, c'est-à-dire dans le monde; il lui a enlevé ses vases, c'est-à-dire les hommes, car il les a remis à son Église après les avoir arrachés au pouvoir du diable. Ou bien, il a dévasté sa maison en divisant le monde, dans lequel dominait l'antique ennemi, aux apôtres et à leurs successeurs pour ramener les peuples dans la voie de la vie. Or, le Seigneur montra aux scribes qu'ils commettaient un grand crime en attribuant au démon ce qu'ils savaient bien être l'œuvre de Dieu, et il ajoute : « Je vous dis en vérité que toutes choses seront remises, etc. » Tous les péchés et tous les blasphèmes ne sont pas remis indistinctement à tous les hommes, mais ils le sont à tous ceux qui en ce monde en ont fait une pénitence convenable. Or, il ne faut admettre ni l'erreur de Novatien, qui niait le pardon des péchés à ceux qui avaient failli dans l'épreuve du martyre, ni celle d'Origène qui avançait qu'après le jugement et d'innombrables évolutions de siècles, tous les pécheurs recevraient le pardon de leurs péchés, erreur que repoussent

(1) Οἱ ψωροντες αὐτοῦ, le contenant; mais dans un autre sens, par ce mot *vasa* on peut entendre les armes. Voyez Judith, 16, v. 23; Jérém., 21, v. 4. — C'est pour cela que pour *vasa* saint Luc met *arma*.

recipitur. Nisi ergo quis prius vincat dæmonem et alliget, quomodo vasa ejus (id est, dæmoniacos) ab eo diripiet? Sic et ego qui diripio vasa ejus, id est, libero homines a dæmoniaca passione, prius alligo dæmones et supero eos et inimicus eorum sum. Quomodo ergo dicitis quod Beelzebub habeo, et dæmonum amicus existens dæmonia ejicio? BÈDE. Alligavit etiam Dominus fortem (id est, diabolum), hoc est, ab electorum seductione compescuit; et ingressus in domum (id est, in mundum), domum ejus et vasa (id est, homines) diripuit; quia ereptos a diaboli laqueis Ecclesiæ suæ adunavit. Vel domum ejus diripuit, quia omnes mundi partes quibus olim hostis dominabatur antiquus, apostolis eorumque successo-

ribus distribuit, ut populos ad viam vitæ converterent. Ostendit autem Dominus quod grande scelus committerent, qui hoc quod Dei esse cognoverant, diaboli esse clamabant, cum subdit: Amen dico vobis quoniam omnia dimittentur, etc. Omnia quidem peccata et blasphemias non passim dimittuntur omnibus hominibus, sed his qui dignam pro erroribus suis in hac vita pœnitentiam egerint. Et sic neque ullum habet locum, vel Novatianus qui pœnitentibus (qui in martyrio lapsi sunt) veniam negat esse tribuendam; vel Origenes qui asserit, post judicium universale transactis licet seculorum volutationibus innumeris, cunctos peccatores veniam peccatorum esse consecuturos; cujus errorem sequentia Domini

les paroles suivantes du Seigneur : « Celui qui blasphémera contre l'Esprit-Saint n'obtiendra jamais la rémission de ses péchés. » — S. CHRYS. (1). — Il nous apprend qu'il y a une cause à ce blasphème dont il était l'objet, car alors il apparaissait un homme de rien et d'une basse naissance, mais que celui qui concerne la divinité n'en saurait avoir; tel est ce blasphème contre l'Esprit-Saint, car il s'adresse directement à Dieu, l'opération de l'Esprit-Saint n'étant que le royaume de Dieu. C'est pour cela qu'il dit irrémissible le blasphème contre l'Esprit-Saint. Or, au lieu de ces mots : « Il sera passible d'une damnation éternelle, » Matthieu rapporte : « Ne sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle futur. » Cet évangéliste fait ainsi allusion au double jugement, l'un qui avait lieu pendant cette vie et selon la loi qui ordonnait de tuer quiconque avait blasphémé le nom de Dieu, et l'autre qui était réservé à la vie future. La seconde loi n'a pas non plus d'excuse pour un semblable forfait. Quiconque est baptisé est placé en dehors du monde, et cette rémission des péchés par le baptême était inconnue aux Juifs. Celui-là donc qui rapporte au démon les miracles et la délivrance des possédés qui sont des œuvres propres à l'Esprit-Saint, il ne lui reste aucune excuse pour son blasphème, et ce blasphème si grand qui porte sur l'Esprit-Saint paraît tout-à-fait irrémissible; c'est pour cela qu'en exposant la gravité de ce blasphème le Sauveur ajoute, pour en donner le caractère : « Parce qu'ils disaient : Il a l'esprit impur. »

THÉOPH. — Il faut l'entendre dans ce sens qu'ils n'en obtiendront le pardon qu'en se repentant. Lorsqu'ils étaient scandalisés à propos de

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. 1 *Biblioth. Patr.*

verba redarguunt, cum subditur : Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum, non habebit remissionem in æternum. CHRYS. Et quidem blasphemiam quæ circa eum extat excusationem habere dicit, quia tunc videbatur homo despectus et infimi generis, sed injuria Dei remissionem non habet : blasphemiam autem in Spiritum Sanctum contra Deum fit. Est enim Spiritus Sancti operatio regnum Dei. Et propter hoc irremissibilem dicit esse Spiritus Sancti blasphemiam. Pro eo autem quod hic subditur : Sed erit reus æterni delicti, alius Evangelista dicit (Matth., 12) : Neque in hoc seculo, neque in futuro. Per quod intelligitur judicium quod est secundum legem, et futurum : cum enim lex maledi-

centem Deum occidi jubeat (*Levit.*, 24, v. 15), in hoc legis secundæ excusationem non habet. Omnis autem qui baptizatur, extra hoc seculum fit. Latebat autem Judæos remissio quæ fit per baptismum. Qui ergo miracula et dæmonum ejectionem quæ solum sunt propria Spiritus Sancti dæmoni appropriat, nulla excusatio sibi de blasphemiam relinqueretur. Sed neque blasphemiam talis, cum sit contra Spiritum Sanctum, remitti videtur : unde exponens subdit : Quoniam dicebant : Spiritum habet immundum.

THEOPH. Est autem intelligendum quod veniam non consequentur, nisi pœniteant : cum vero in carne Christi scandalizabantur, etiam si non pœniterent, aliquid excusatio-

l'incarnation du Christ, ils avaient, quoiqu'ils ne se repentissent point, comme une certaine excuse et un certain droit au pardon de leur péché. — S. JÉR. — Ou bien, il dit cela pour exprimer que celui qui, tout en comprenant qu'il était le Christ, disait cependant qu'il était le prince des démons, que celui-là ne méritait nullement la grâce du repentir qui l'aurait fait recevoir de Dieu. — BÈDE. — Il ne faut pas croire que le crime de ceux qui nient que l'Esprit-Saint soit Dieu soit un crime irrémissible; car ce n'est pas par une malice diabolique qu'ils le nient, mais par l'effet de leur ignorance. — S. AUG. — Ou bien, c'est l'impénitence elle-même qui est ce blasphème contre l'Esprit-Saint qui n'est pas remis. Quiconque, par son impénitence, s'amasse un trésor de colère, dit ainsi, ou de langue ou d'action, une parole contre l'Esprit-Saint par lequel les péchés sont remis. « Parce qu'ils disaient: Il a l'esprit impur. » Ces paroles montrent que le Sauveur prononça cet anathème, contre cette espèce de blasphème, à cause de ce que disaient les scribes, que c'était par Béalzébub qu'il chassait les démons. Or, il ne veut pas dire que c'est là un blasphème qui ne puisse être remis, puisqu'il est incontestable qu'il ne saurait résister à une pénitence sincère; mais il saisit seulement cette occasion de porter cette sentence; il la porte à propos de cet esprit impur qu'il montre divisé contre lui-même par l'effet de l'Esprit-Saint, qui rend à leur unité ceux dont il s'empare en leur remettant les péchés qui les divisaient auparavant. Personne ne résiste à la grâce de rémission de cet Esprit divin, si ce n'est celui qui a le cœur endurci d'un impénitent. Dans un autre passage, l'on entend les Juifs dire au Seigneur qu'il est possédé du démon, et cependant il ne leur dit rien à

nis habebant, et remissionis aliquid consequerentur. HIER. Vel hoc dicit, quia non merebitur poenitentiam agere, ut recipiatur qui Christum intelligens, principem demoniorum esse dicebat. BED. Neque tamen hi qui Spiritum Sanctum non esse Deum credunt, irremissibilis blasphemiae crimine tenentur; quia non invidentia diabolica, sed humana ignorantia ducti hoc, faciunt. AUG., *De verb. Domini* (serm. 11, c. 12). Vel ipsa impoenitentia est blasphemia Spiritus Sancti, quae non remittitur. Contra enim Spiritum Sanctum quo peccata dimittuntur, verbum dicit (sive cogitatione, sive lingua) qui sibi per cor impoenitens thesaurizat iram (*Rom.*, 2). Subjungit autem: Quoniam dicebant: Spiritum immundum ha-

bet, ut ostenderet hinc fuisse exortam causam ut hoc diceret, eo quod dicerent eum in Beelzebub demonem expellere; non quia esset blasphemiam quae non remittitur (cum et haec remittatur si recta poenitentia consequatur), sed hinc causa extitit ut a Domino illa sententia proferretur, facta mentione spiritus immundi quem adversus seipsum divisum Dominus ostendit propter Spiritum Sanctum, qui etiam quos colligit efficit indivisos, peccata quae adversus se divisa sunt dimittendo; cui dono remissionis non resistit, nisi qui duritiam cordis impoenitentis habuerit: nam alio loco dixerunt Judaei de Domino quod daemonium haberet (*Joan.*, 8), nec tamen ibi aliquid dixit de blasphemiam Spiritus Sancti; quoniam non ita ob-

ce propos du blasphème contre l'Esprit-Saint, car ils ne lui parlèrent pas de l'esprit impur de manière qu'on pût en conclure qu'ils le présentaient comme divisé en lui-même, comme le serait Béalzéhub qui chasserait lui-même les démons.

*Cependant sa mère et ses frères, étant venus et se tenant dehors, l'envoyèrent appeler. Or le peuple était assis autour de lui, et on lui dit : l'otre mère et vos frères sont là dehors qui vous demandent. Sur quoi il leur répondit : Qui est ma mère et qui sont mes frères? Et regardant ceux qui étaient assis autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères; car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.*

THÉOPH. — Comme les proches du Seigneur ont voulu s'emparer de lui, le prenant pour un aliéné, voici venir sa mère, poussée par un mouvement de pitié et d'amour (1) : « Et vinrent sa mère et ses frères, etc. » — S. CHRYS. — C'est ce qui établit clairement que sa mère et ses frères n'étaient pas toujours avec lui. Comme ils l'aimaient, ils venaient vers lui, animés par l'amour et le respect, et ils attendaient au dehors. « Et la foule était assise autour de lui, etc. » — BÈDE. — Par les frères du Seigneur, il ne faut pas, avec Helvidius, entendre les enfants de Marie, ou, avec d'autres, des enfants qu'aurait eus Joseph d'un autre mariage, mais des parents du Seigneur. — S. CHRYS. (2). — Un autre évangéliste dit que ses frères ne croyaient pas encore en lui, ce qui se rapporte assez à ce qui est dit ici, qu'ils attendaient au dehors et le cherchaient, et c'est à cause de cela que le

(1) Théophylacte porte : φιλοσοξιαι καθει, par la passion de la gloire. On comprend que saint Thomas ait corrigé ce passage.

(2) On trouve ceci plutôt dans Victor d'Antioche, mais en termes un peu différents.

jecerunt spiritum immundum, ut in se divisus ex ore eorum posset ostendi, sicut Beelzebub a quo dæmones ejici posse dixerunt.

*Et venerunt mater ejus et fratres, et foris stantes miserunt ad eum vocantes eum. Et sedebat circa eum turba, et dicunt ei : Ecce mater tua et fratres tui foris quærunt te. Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea, et fratres mei? Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei : qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, et soror mea, et mater mea est.*

rant tenere eum tanquam in furiam versum, mater ejus, amoris compassione detenta, venit ad ipsum : unde dicitur : Et venerunt mater ejus et fratres, etc. CHRYS. Ex hoc autem manifestum fit, quod non semper cum eo erant fratres ejus et mater. Quia vero dilectus erat, ad eum propter reverentiam et affectum veniunt, de foris expectantes : unde sequitur : Et sedebat circa eum turba, etc. BÈD. Fratres Domini, non filii semper Virginis Mariæ (juxta Helvidium), nec filii Joseph ex alia uxore (juxta quosdam) putandi sunt, sed ejus potius intelligendi sunt esse cognati. CHRYS. Alter autem Evangelista dicit (Joan., 7) quod fratres ejus nondum credebant in eum : cui

THEOPH. Quia propinqui Domini vene-

Seigneur n'en parle pas comme de parents : « Et répondant, il dit : Quelle est ma mère et quels sont mes frères ? » Il s'exprime ainsi, non pas pour renier tout-à-fait ses parents, mais pour montrer qu'il faut placer le culte de son âme au-dessus de toute parenté temporelle; et c'est avec raison que ces paroles ont été dites à ceux qui se livraient à cette conversation avec leurs parents comme à une chose plus utile que la doctrine du salut.

BÈDE. — Sur leur demande, il refuse de renoncer au ministère de la parole, et sans rejeter ce qu'il doit à sa mère, il établit qu'il se doit plutôt aux mystères de son Père qu'aux devoirs envers sa mère. Il ne méprise pas ses frères, mais, en préférant les œuvres de l'Esprit aux relations du sang, il enseigne que l'union des âmes est un devoir plus religieux que ne le sont tous les liens de la parenté. « Et regardant tout autour ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères. » — S. CHRYS. — Le Seigneur établit en cela qu'il faut honorer au-delà de tous nos parents selon la chair ceux qui sont nos parents par la foi (1). Tout homme qui prêche devient la mère de Jésus, lorsque, en l'introduisant dans le cœur d'un fidèle, il lui donne ainsi, pour ainsi dire, une nouvelle naissance. — S. JÉR. — Sachons donc que nous serons ses frères et ses sœurs si, en accomplissant la volonté de son Père, nous devenons comme ses cohéritiers; la distinction de cet ordre de choses est dans les faits et non dans la différence de sexe. « Celui qui fera la volonté de Dieu, celui-là sera mon frère, etc. » — THÉOPH. — Il ne dit pas cela pour nier sa mère, mais

[1] Ce sont ceux que saint Paul appelle : « Ceux de la famille de la foi, *domesticos fidei* (Galat., 6, v. 10). »

convenit quod hic dicitur, quod eum quærebant de foris expectantes : et secundum eandem intentionem Dominus eorum non sicut propinquorum meminit. Unde sequitur : Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea et fratres mei. Hoc autem non dixit, matrem et fratres omnino reprobando; sed ostendens quod super omnem cognationem temporalem oportet propriam animam præhonore : unde convenienter hoc dicitur his qui vacabant ad propinquorum colloquutionem, quasi ad aliquid utilius quam sit doctrina salutis.

BED. Rogatus ergo, ab officio verbi egredi dissimulat, non maternæ refutans obsequium pietatis, sed paternis se mysteriis amplius

quam maternis debere monstrans affectibus. Nec injuriose fratres contemnit, sed opus spirituale carnis cognationi præferens, religiosiorem cordium copulam docet esse quam corporum. Unde sequitur : Et circumspiciens eos qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea et fratres mei. CHRYS. In quo Dominus ostendit quod oportet eos qui fidei sunt propinqui, præ omnibus consanguineis honorare. Jesu quidem aliquis mater efficitur prædicando : quasi enim parit Dominum, quem cordi audientis infuderit. HIER. Sciamus autem non esse fratres ejus et sorores, si voluntatem patris ejus impleverimus, ut cohæredes simus ejus; quia non in sexibus, sed in factis discernit.

pour montrer que non-seulement elle est digne d'être honorée pour avoir engendré le Christ, mais encore à cause de toutes ses autres vertus.

BÈDE. — Au sens mystique, la mère et le frère de Jésus sont la synagogue. Le peuple juif, qui est aussi sorti de la synagogue ne put pas entrer dans l'intérieur de la maison pendant que le Christ y enseignait, ayant négligé d'entendre le sens spirituel de ses paroles. Cependant entre la foule de toutes parts, et c'est la Gentilité qui, au moment où la Judée se retarde, afflue vers le Christ. Au dehors, voici les parents du Seigneur qui veulent le voir, et ce sont les Juifs qui, fixés au sens littéral et ne voulant pas entrer dans le sens de l'Écriture, pour en saisir l'esprit, veulent forcer le Christ à descendre à des explications charnelles. Or, si les parents qui sont dehors sont reniés, comment ne le serons-nous pas nous-mêmes si nous ne voulons pas entrer? Au dedans, c'est la lumière; au dehors, c'est le Verbe.

#### CHAPITRE IV.

*Il se mit de nouveau à enseigner auprès de la mer; et une si grande multitude de personnes s'assembla autour de lui, qu'il monta sur mer dans une barque, et s'y assit, tout le peuple se tenant sur le rivage de la mer; et il*

Unde sequitur : Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater, etc. THEOPH. Non ergo negans matrem hoc dixit, sed ostendens quod non solum est digna honore propter hoc quod genuit Christum, sed propter omnem aliam virtutem.

BEDA. Mystice autem mater et frater Jesu sunt synagoga; ex cujus carne est editus et populus Judæorum, qui Salvatore intus docente venientes intrare nequeunt, cum spiritualiter intelligere dicta negligunt:

præoccupans autem turba ingreditur, quia differente Judæa, Gentilitas fluxit ad Christum : foris enim stantes volunt Dominum videre cognati ipsius, cum Judæi se ad custodiam litteræ foris fixerunt, et Christum potius ad carnalia docenda cogunt exire, quam se ad discenda spiritualia consentiunt ingredi. Si ergo foris stantes nec ipsi agnoscuntur parentes, quemadmodum nos agnoscemur, si foris stemus? Intus enim est verbum, intus est lumen.

#### CAPUT IV.

*Et iterum cepit docere ad mare, et congregata est ad eum turba multa, ita ut in navim ascendens sederet in mari : et omnis turba circa*

*mare super terram erat : et docebat eos in parabolis multa, et dicebat illis in doctrina sua : Audite. Ecce exiit seminans ad seminandi-*



leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, et leur disait en sa manière d'instruire : *Ecoutez : Celui qui sème s'en alla semer ; et lorsqu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel, étant venus, la mangèrent. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre où elle était avait peu de profondeur. Le soleil s'étant levé ensuite, elle fut brûlée, et comme elle n'avait point de racine, elle sécha. Il en tomba une autre partie dans des épines, et les épines ayant crû, l'étouffèrent, et elle ne porta point de fruit. Une autre enfin tomba en une bonne terre, et elle porta son fruit, qui poussa et crût jusqu'à la maturité ; quelques grains rapportant trente pour un, d'autres soixante et d'autres cent. Et il leur disait : Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre. Lorsqu'il fut en particulier, les douze qui le suivaient lui demandèrent le sens de cette parabole ; et il leur dit : Pour vous, il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors tout se passe en paraboles ; afin que voyant, ils voient et ne voient pas, et qu'écoutant, ils écoutent et n'entendent pas, et qu'ils ne viennent point à se convertir, et que leurs péchés ne leur soient point pardonnés. Eh quoi ! leur dit-il encore, n'entendez-vous pas cette parabole ? Comment donc pourrez-vous les entendre toutes ? Celui qui sème sème la parole. Ceux qui sont le long du chemin, où la parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plus tôt ouïe, que Satan vient et enlève cette parole qui avait été semée dans leurs cœurs. De même que ceux qui sont marqués par ce qui est semé en des lieux pierreux sont ceux qui, écoutant la parole, la reçoivent aussitôt avec joie ; mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils ne sont que pour un temps, et lorsqu'il survient des traverses et des persécutions à cause de la parole, ils en prennent aussitôt un sujet de scandale. Les autres, qui sont marqués par ce qui est semé parmi les épines, sont ceux qui écoutent la parole ; mais les sollicitudes de ce siècle, et l'illusion des richesses et les autres passions, s'emparant de leurs esprits, y étouffent la parole, et font qu'elle demeure sans fruit. Enfin ceux qui sont marqués par ce qui est semé dans la bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole, qui la reçoivent, et qui portent du fruit, l'un trente pour un, l'autre soixante, et l'autre cent.*

THÉOPH. — Quoique le Seigneur ait paru, plus haut, négliger sa

*dum. Et dum seminatur, aliud cecidit circa viam, et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram mollem, et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ, et quando ortus est sol, exarsit, et eo quod non habebat radicem, exaruit. Et aliud cecidit in spinas, et ascenderunt spinæ, et suffocaverunt illud, et fructum non dedit. Et aliud cecidit in terram bonam, et dabat fructum ascendentem et crescentem ; et afferebat unum tricesimum, et unum sexagesimum ; et unum centesimum. Et dicebat : Qui habet aures audiendi, audiat. Et cum esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam. Et dicebat eis : Vobis datum est nosse mysterium regni Dei ; illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt ; ut*

*videntes videant, et non videant ; et audientes audiant, et non intelligant ; nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. Et ait illis : Nescitis parabolam hanc ? Et quomodo omnes parabolas cognoscetis ? Qui seminatur, verbum seminatur : hi autem sunt qui circa viam ubi seminatur verbum, et cum audierint, confestim venit Sathanas, et aufert verbum quod seminatum est in cordibus eorum : et hi sunt similiter qui supra petrosa seminantur, qui cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud, et non habent radicem in se, sed temporales sunt ; deinde orta tribulatio vel persecutio propter verbum, confestim scandalizantur. Et alii sunt qui in spinis seminantur : hi sunt qui verbum audiunt, et ærumnæ seculi et deceptio divitiarum, et circa reliqua concupiscentiæ introcuntes suf*

mère, cependant il lui témoigne son respect (1); car c'est pour elle qu'il sort et qu'il va sur les bords de la mer : « Et il se mit de nouveau à enseigner, etc. »—BÈDE.—Si nous consultons Matthieu, nous voyons que ce discours sur le bord de la mer eut lieu au même jour, car il ajoute, immédiatement après les premières paroles que nous avons rapportées du Sauveur : « Et ce jour-là, sortant de sa maison, il était assis sur les bords de la mer. » — S. JÉR. — Il commence à enseigner sur les bords de la mer pour indiquer, par le site qu'il choisit, que ses auditeurs sont inconstants et amers. — BÈDE. — Laissant là la maison, il va sur les bords de la mer, parce qu'il était venu pour réunir la multitude des nations après avoir abandonné la synagogue : « Et une foule nombreuse se réunit auprès de lui, etc. » — S. CHRYS. — Ce n'est pas sans dessein que cela arriva ainsi, car cela fut ainsi afin qu'il ne laissât personne derrière lui et qu'il eût tous les auditeurs devant les yeux. — BÈDE. — Cette nacelle signifiait son Église, qu'il devait se bâtir au milieu des nations et dans laquelle il devait trouver un séjour bien aimé.

« Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles. »—S. JÉR. — La parabole est le rapprochement de choses tout-à-fait différentes sous le voile d'une similitude. Le mot grec parabole (2) signifie comparaison, et nous nous servons de paraboles lorsque nous exprimons par une comparaison ce que nous voulons faire comprendre. C'est

(1) Théophylacte continuant sa pensée porte : « Quoiqu'il ait paru abdiquer sa mère, ἀποπέμψεσται, cependant il lui obéit encore, ὑπακούει αὐτῆς. »

(2) Παρὰβόλῳ, comparer.

*facant verbum, et sine fructu efficitur. et hi sunt qui super terram bonam seminant sunt, qui audiunt verbum et suscipiunt, et fructificant, unum trigesimum, et unum sexagesimum, et unum centesimum.*

THEOPH. Licet matrem Dominus superius negligere videretur, tamen reveretur eam : propter eam nanque egreditur circa mare. Unde dicitur : Et iterum cœpit, etc. BÈDE. Si enim evangelium Matthæi inspicimus, patet hanc doctrinam Domini ad mare eadem die qua superiorem in domo celebratum esse sermonem : terminato enim primo sermone, continuo subjunxit Matthæus dicens : In illo die exiens de domo, sedebat ad mare. HIER. Cœpit autem docere ad mare, ut locus docendi indicet auditores

amaros fuisse et instabiles. BÈDE. Relicta etiam domo, cœpit docere ad mare, quia relictæ synagoga ad colligendam per apostolos populi gentilis multitudinem venit. Unde sequitur : Et congregata est ad eum turba, etc. CHRYS. Quod non sine causa factum oportet intelligi, sed ut post se neminem dimitteret, sed omnes auditores ante faciem haberet. BÈDE. Præfigurabat autem hæc navis Ecclesiam in medio nationum ædificandam, in qua Dominus dilectam sibi consecrat mansionem.

Sequitur : Et docebat eos in parabolis multa. HIER. Parabola est rerum natura discrepantium sub aliqua similitudine facta comparatio. Græco enim vocabulo παρὰβόλη dicitur similitudo, quando illud quod intelligi volumus, per comparationes aliquas

ainsi que nous dirons de quelqu'un dont nous voulons exprimer la force ou la dureté qu'il est de fer, et que nous le comparons aux oiseaux pour faire comprendre son agilité. A la manière ordinaire de sa providence, le Seigneur parle en paraboles aux foules, afin que ceux qui ne pouvaient pas comprendre les choses célestes en elles-mêmes pussent les comprendre par leur comparaison à une chose de la terre. — S. CHRYS. — Il élève par la parabole l'âme de ses auditeurs, afin de leur rendre ainsi son discours plus intelligible, se servant de la vue pour leur faire comprendre ce qu'il voulait leur dire.

THÉOPH. — Afin de rendre ses auditeurs plus attentifs, il leur propose sa première parabole, qui traite de la semence ou de la parole de Dieu : « Et il leur disait avec sa doctrine (avec la sienne, non pas avec celle de Moïse ou des prophètes, car ce qu'il prêche, c'est son propre Évangile) : Écoutez : Celui qui sème sortit, etc. » Celui qui a été semé, c'est le Christ lui-même. — S. CHRYS. — Ce n'est pas d'une manière locale qu'il sortit, car, présent à toutes choses, il les remplit toutes, mais par sa manière d'être et par le plan de l'incarnation qui l'ont placé plus près de nous à cause du voile de la chair. Comme nous ne pouvons pas aller jusqu'à lui et que les péchés nous en ferment le chemin, il vient lui-même à notre devant. Il sortit pour semer son discours pieux qu'il parlait avec abondance. L'expression *pour semer* n'est pas tout-à-fait identique avec celle de *celui qui sème*; car celui qui sème peut sortir une première fois pour préparer la terre à de nouvelles semailles, en arrachant les mauvaises herbes ou par quelque autre chose de semblable, et enfin sortir pour semer. — BÈDE. — Il sortit pour semer lorsque, après avoir appelé à la foi la

indicamus : sic enim ferreum quempiam dicimus, quando durum ac fortem desideramus intelligi; cum velocem, ventis aut avibus comparamus. Loquitur autem turbis in parabolis more providentiæ suæ, ut qui cælestia capere non poterant, per similitudinem terrenam audita percipere potuissent. CHRYS. Erigit enim per parabolam audientium mentem ut manifestiorem sermonem faceret, res visui ostendens.

THEOPH. Et ut attentiores faceret auditores, primam parabolam proponit de semine, quod est verbum Dei. Unde sequitur : Et dicebat illis in domo sua (non Moysi, non prophetarum, quia suum prædicat Evangelium) : Audite. Ecce exiit seminans, etc. Seminatus autem Christus est. CHRYS.

(hom. 45, in Matth.). Non autem loco exiit, qui præsens existit omnibus et ea implet, sed habitu et dispensatione qua nobis factus est propinquior per carnis amictum. Quia enim non valebamus ire ad eum (peccatis impediens iter nostrum), ipse exiit ad nos : exiit autem pietatis seminare sermonem, quem copiose loquebatur. Non autem inculcat sermonem enim in eo quod dicit : Exiit seminans ad seminandum : exiit enim aliquando seminans, aut ut faciat novale, aut herbas malas evellat, aut aliquid aliud operetur : ipse autem exiit ad seminandum. BÈD. Vel exiit ad seminandum, cum post vocatam ad fidem suam partem synagogæ electam ad vocationem quoque gentium gratiæ suæ dona diffudit.

partie de la synagogue qui était élue, il répandit les dons de sa grâce pour la vocation elle-même des Gentils.

S. CHRYS. — Ainsi que celui qui sème ne distingue pas entre les différentes parties du champ, mais jette partout indistinctement sa semence, ainsi la parole du Christ s'adresse à tous, et c'est pour cela qu'il dit : « Et pendant qu'il sème, une partie de la semence tombe sur la route. » — THEOPH. — Remarquez qu'il ne dit pas qu'il jette la semence sur la route, mais qu'elle tombe le long de la route. Celui qui sème la parole la jette, autant que cela dépend de lui, dans la bonne terre; mais celui qui reçoit la parole la gâte si elle est mauvaise. Or, la voie est le Christ, et ce sont les fidèles qui sont autour de la route, c'est-à-dire hors du Christ. — BÈDE. — Ou bien, la voie c'est l'âme qui est si habituellement broyée sous les pas des mauvaises pensées que la bonne semence ne peut pas germer en elle, et ainsi tout ce qui tombe de semence près de cette route périt et est ravi par les démons. « Et vinrent les oiseaux du ciel, et ils mangèrent la semence. » C'est avec raison que les démons sont appelés les oiseaux du ciel, soit parce qu'ils sont de la nature spirituelle et céleste, soit parce qu'ils habitent dans les airs. — Ou bien, ceux qui sont autour de la voie ce sont les paresseux et les négligents. « Une autre partie de la semence tomba sur un endroit pierreux. » *La pierre*, c'est la dureté d'une âme perverse; *la terre*, la douceur d'une âme obéissante; *le soleil*, l'ardeur de la persécution qui sévit. La profondeur de la terre qui doit recevoir la semence, c'est l'honnêteté d'un esprit exercé par la discipline céleste, et préparé par la règle à recevoir les divins enseignements. Ces lieux pierreux qui n'ont pas la force de fixer la racine, ce sont les cœurs qui se réjouissent tout d'abord de la douceur

CHRYS. (ut sup.). Sicut autem seminans non discernit terram subjectam, sed simpliciter et absque discretionem semen mittit; sic et ipse omnes alloquitur: et ad hoc significandum subdit: Et dum seminat, aliud cecidit circa viam. THEOPH. Vide quia non dixit quod projecit illud in via, sed quia cecidit: qui enim seminat, quantum in se est, in terram bonam projicit; sed illa si sit mala, corrumpit verbum. Via autem Christus est; infideles autem sunt circa viam, id est, extra Christum. BÈDE. Vel via est mens assidue malorum cogitationum motu trita, ne verbi semen in eo germinare sufficiat: et ideo quicquid honi seminis vicinia talis viæ contigerit, perit, et a dæmonibus rapi-

tur. Unde sequitur: Et venerunt volucres cœli, et comederunt illud. Recte autem dæmones volucres cœli dicuntur, sive quia cœlestis spiritualisque sunt naturæ, sive quia in aere habitant. Vel qui sunt circa viam sunt negligentes et desides. Sequitur: Aliud vero cecidit super petrosa, etc. Petram dicit duritiem protervæ mentis; terram lenitatem animæ obedientis; solem fervorem persecutionis sævientis. Altitudo ergo terræ quæ semen Dei debuerat accipere, probitas est animi disciplinis cœlestibus exercitati, atque ad obediendum divinis eloquiis regulariter instituti: petrosa autem loca quæ vim radicis figendæ non habent, illa sunt præcordia quæ dulcedine tantum

de la doctrine céleste et de la suavité des espérances, mais qui fléchissent au moment de la tentation, car ce qu'ils ont en eux de salutaires désirs est peu de chose pour leur faire concevoir la semence de la vie. — THÉOPH. — Ou bien, les lieux pierreux ce sont les cœurs qui, adhérant un peu à la pierre qui est le Christ, reçoivent sur l'heure la semence, et après la rejettent et se retirent. « Et une autre partie tomba au milieu des épines. » Ainsi sont signifiées les âmes qui se livrent à beaucoup de soucis, les épines étant les soucis.

S. CHRYS. — Enfin il parle de la bonne terre : « Une partie tomba dans la bonne terre. » La récolte varie suivant la terre. Or, grand est l'amour de celui qui sème et qui, tout en louant les premiers, ne repousse pas tout-à-fait les seconds, et donne aux troisièmes l'occasion de se repentir. — THÉOPH. — Voyez combien peu qui se sauvent et combien qui se perdent, car il n'y a que la quatrième partie qui se sauve. — S. CHRYS. — Cette plus grande partie de la semence qui se perd ne se perd pas à cause de celui qui sème, mais à cause de la terre qui reçoit cette semence, à cause de l'âme de l'auditeur. Or, dans les choses ordinaires, le cultivateur qui agirait ainsi serait coupable ; car il n'ignore pas où est la pierre, où est le chemin, où sont les épines, où sont les endroits fertiles. Mais dans l'ordre des esprits, il n'en est pas ainsi ; car la pierre peut y devenir terre fertile, les épines peuvent disparaître, et le chemin ne sera plus foulé aux pieds. Si cela n'était pas ainsi, celui qui sème n'aurait pas semé en tous les lieux, et s'il l'a fait c'est pour rendre possible la pénitence.

« Et il disait que celui qui a des oreilles pour entendre entende. »  
— BÈDE. — Toutes les fois que l'on trouve cet avertissement dans l'É-

auditi sermonis ac promissis cœlestibus ad horam delectantur, sed in tempore tentationis recedunt; quia parum est in eis salutaris desiderii, quod semen vitæ concipiat. THÉOPH. Vel petrosii sunt qui modicum adhærentes petræ (id est, Christo) in quantum ad tempus verbum recipiunt, postmodum abjiciunt recedentes. Sequitur: Et aliud cecidit in spinas; per quod signantur animæ multa curantes: spinæ enim curæ sunt.

CHRYS. (hom. 45, in Matth.). Ulterius vero ponit terram bonam, dicens: Et aliud cecidit in terram bonam. Secundum enim conditionem terræ est differentia fructuum. Multa est autem dilectio seminantis ad homines, quoniam et primos commendat, et

secundos non rejicit, et tertiis tribuit locum. THÉOPH. Vide etiam quomodo mali sunt plurimi, et pauci qui salvantur; quarta enim pars seminis invenitur salvata. CHRYS. (ut sup.). Non tamen major pars seminis occasione amittitur seminantis, sed terræ recipientis (id est, animæ audientis). Et quidem materialis agricola hoc modo seminando congrue ineusaretur: non enim ignorat lapidem, aut viam, aut terram spinosam, terram pinguem non fieri. In rationalibus vero non est sic: petram enim possibile est fieri terram pinguem, et viam non conculcari, et destrui spinas. Quod si fieri non posset, non ibi seminasset: per hoc ergo nobis tribuit pœnitentiæ spem.

Sequitur: Et dicebat: Qui habet aures

vangile (1) ou dans l'Apocalypse de Jean, c'est pour prévenir que tout ce que l'on va dire est mystique et salutaire à entendre et à savoir. Les oreilles pour entendre ce sont les oreilles du sens extérieur et du cœur pour obtempérer et pour obéir à la loi.

« Et, lorsqu'il fut seul, ils l'interrogeaient, et il leur disait : « Il vous a été donné, etc. » — S. CHRYS. — C'est comme s'il leur disait : Vous allez assister au dépouillement des paraboles, vous qui êtes dignes d'apprendre tout ce qui doit être prêché. Je me suis adressé en paraboles à ceux-ci, car, à cause de leur perversité, ils ne sont pas dignes de recevoir la science. Comme ils n'observent même pas la loi qu'ils ont eue de tout temps, il était juste qu'ils ne reçussent pas l'intelligence de la nouvelle parole et qu'ils restassent étrangers à l'une et à l'autre. En leur opposant l'obéissance des disciples, il montre que tous les autres sont devenus indignes de la doctrine mystique. Enfin, en produisant la parole du prophète, il confond leur malice comme ayant été depuis longtemps prophétisée : « Afin que voyant ils ne voient pas, et entendant ils n'entendent pas. » Et c'est comme s'il ajoutait : Afin que s'accomplisse la prophétie qui a prédit ceci. — THÉOPH. — Dieu leur a donné une nature voyante, c'est-à-dire intelligente du bien, mais eux ne voient pas, faisant tous leurs efforts pour paraître ne pas voir, de peur d'être convertis, d'avoir à se corriger; et c'est comme s'ils étaient envieux de leur propre salut. « Et qu'ils ne viennent point à se convertir et que leurs péchés ne leur soient remis. » — S. CHRYS. — C'est ainsi qu'ils voient et ne voient pas, entendent et

(1) Matth., 11, v. 15; 13, v. 9 et 43. — Marc, 7, v. 16. — Luc, 8, v. 8; 14, v. 35. — Apoc., 2, v. 7, 11, 17; 3, v. 6, 13, 22; 13, v. 9. — Dans l'Apocalypse il n'y a pas des oreilles pour entendre, mais simplement des oreilles.

audiendi, audiat. BEDA. Quoties hæc admonitio in evangelio aut in Apocalypsi Joannis interponitur, mysticum hoc quod dicitur, atque ad audiendum discendumque salubre insinuat : aures enim audiendi sunt cordis et sensus interioris aures, obediendi et faciendi quæ jussa sunt.

Sequitur : Et cum esset singularis, interrogaverunt eum, et dicebat eis : Vobis datum est, etc. CHRYS. Quasi diceret : Vos qui estis digni omnia quæ ad prædicationem sunt congrua edoceri, parabolæ manifestationem addiscetis. Ad istos autem parabolis usus sum, quia digni non sunt addiscere propter eorum malitiam.

Quia enim legis quam acceperant obedientiam non tenebant, justum fuit ut novi sermonis participationem non haberent, sed ab utroque sint alieni. Ostendit enim per discipulorum obedientiam, quod per contrarium indigni facti sunt reliqui mysticæ doctrinæ. Postea vero inductione vocis propheticæ eorum confundit nequitiam, tanquam a longè confutatam. Unde sequitur : Ut videntes videant et non videant, et audientes, etc. Quasi dicat : Ut prophetia impleatur quæ hoc prædicit. THEOPH. Deus enim eos fecit videntes, id est, intelligentes bonum : ipsi vero non vident, voluntarie se fingentes non videre, ne convertantur, et corrigant

n'entendent pas. Qu'ils voient et qu'ils entendent, cela vient de la grâce de Dieu en eux; mais qu'ils ne voient pas et n'entendent pas, cela vient de ce qu'ils n'ont pas voulu recevoir la grâce de Dieu, fermant les yeux, feignant de ne pas voir, n'acquiesçant pas à la parole, et ainsi n'étant point corrigés de leurs péchés par ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent, et n'en recevant qu'un effet contraire. — THEOPH. — Ou bien, l'on peut entendre ceci en cette manière qu'aux autres il leur parlait en paraboles, afin qu'en voyant il ne vissent pas, et qu'entendant ils n'entendissent pas. Dieu accorde de voir à ceux qui le lui demandent, ainsi que de comprendre; mais il laisse les autres s'aveugler, de peur que, n'ayant pas voulu faire ainsi qu'ils l'ont compris, cela ne soit contre eux plus ample matière à condamnation: « Et qu'ils ne viennent point à se convertir et que leurs péchés ne leur soient pardonnés, etc. » — S. AUG. (1). — Ou bien, l'on doit comprendre qu'ils ont mérité par leurs péchés de ne pas comprendre, et cependant c'est par un dessein plein de miséricorde qu'il leur avait été réservé de comprendre, afin de connaître leurs péchés et de mériter leur pardon par leur conversion.

S. JÉR. — Tout est parabole pour ceux qui sont au dehors, actions et paroles du Sauveur; car ils ne peuvent voir sa divinité ni dans ses prodiges, ni dans les mystères divins de sa prédication, et aussi ils ne méritent pas de parvenir jusqu'à la rémission de leurs péchés. — S. CHRYS. — Qu'il ne leur ait parlé qu'en paraboles et que cependant il n'ait pas cessé de leur parler, cela nous démontre que ceux qui sont près du bien, le bien, qui n'est pas en eux, leur est montré enve-

(1) In Matth., quæst. 14.

se, tanquam suæ salutis inviderent. Sequitur: Nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. CHRYS. Sic ergo vident et non vident, audiunt et non intelligunt. Quod enim vident et audiunt, contingit eis ex gratia Dei: sed quod vident et non intelligunt, contingit eis quia gratiam recipere nolunt, sed oculos claudunt, et fingunt se non videre, neque dictis acquiescunt, et sic a peccatis non mutantur per hoc quod vident et audiunt, sed contrarium patiuntur. THEOPH. Vel potest aliter intelligi, quod reliquis loquebatur in parabolis, ut videntes non viderent, et audientes non intelligant. Deus enim dat visum et intellectum his qui petunt, reliquos autem obcæ-

cat, ne in majorem redargutionem sit eis, quod cum intelligerent, noluerunt facere quæ oportet; unde sequitur: Nequando convertantur, et dimittantur eis peccata. AUG., *De quæst. Evang.* Vel hoc intelliguntur peccatis suis meruisse, ut non intelligerent; et tamen hoc ipsum misericorditer eis est factum, ut peccata sua cognoscerent, et conversi veniam mererentur.

HIER. Illis ergo qui foris sunt in parabolis omnia fiunt; et facta scilicet et verba Salvatoris; quod neque in his quas operabatur virtutibus, neque in eis quæ prædicabat arcanis eum cognoscere Deum valent; ideoque ad remissionem peccatorum attingere non merentur. CHRYS. quod autem

loppé de certains voiles. Celui qui s'approche avec respect et droiture reçoit avec abondance la révélation des mystères cachés, tandis que lorsqu'il n'a pas les saines dispositions, il ne sera pas trouvé digne même des choses qui sont beaucoup plus faciles, et pas même de les entendre.

« Et il leur dit : Vous ne comprenez pas cette parabole? Comment pouvez-vous comprendre toutes les autres? » — S. JÉR. — Il fallait que ceux auxquels il parlait en paraboles demandassent ce qu'ils ne comprenaient pas, et qu'ils reçussent des apôtres qu'ils méprisaient cette connaissance du royaume de Dieu qui leur manquait. — LA GLOSE (1). — Par ces mots le Seigneur leur dit qu'ils doivent comprendre non-seulement cette parabole, mais toutes les paraboles suivantes, et c'est pour cela qu'il en expose lui-même le sens : « Celui qui sème sème la parole. » — S. CHRYS. — Le prophète lui-même n'avait-il pas comparé la doctrine donnée au peuple à la plantation d'une vigne? Pour lui il la compare à un champ que l'on ensemeince, montrant ainsi que maintenant l'obéissance est plus facile et plus rapide et que les fruits en seront plus prompts.

BÈDE. — Dans l'exposition que le Seigneur fait de sa parabole, sont compris les différents degrés de ceux qui ont pu entendre les paroles de salut, mais n'ont pas pu parvenir au salut. Or, il en est qui perçoivent la parole qu'ils reçoivent sans aucune foi, sans aucune intelligence, sans jamais faire aucun effort pour en cueillir les fruits, et ce sont ceux dont il est dit : « Quant à ceux qui sont autour de la voie. »

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

non loquebatur eis, nisi in parabolis, nec omnino loqui desistebat, demonstrat quod his qui bono propinqui sunt, etsi in seipsis bonum non habeant, occultum tamen eis ostenditur. Cum autem aliquis cum reverentia ac recto corde accedit, occultorum revelationem consequitur abundanter. Cum autem non sana sentit, nec his quæ multis facilia sunt, dignus fiet, nec etiam eorum auditu.

Sequitur : Et ait illis : Nescitis parabolam hanc : et quomodo omnes parabolas cognoscetis? HIER. Oportebat siquidem ut illi quibus in parabolis loquebatur, requirerent quod non intelligerent, et per apostolos quos contemptos habebant, discerent mysterium regni quod ipsi non habebant. GLOSSA. Et ideo Dominus hæc dicens, os-

tendit oportere eos, et hanc primam, et omnes consequentes parabolas intelligere : propter quod exponens, subdit : Qui seminatur, verbum seminat. CHRYS. (homil. 45, in Matth.). Et quidem Propheta doctrinam populi plantationi vineæ comparabat (Esai., 5); hic vero seminationi; manifestans per hoc quod brevior est nunc et facilior obedientia, et statim fructum dabit.

BEDA. In hac autem Domini expositione omnis eorum qui audire verba salutis potuerunt, sed ad salutem pervenire nequeunt, distantia comprehenditur. Sunt namque qui verbum quod audiunt, nulla fide, nullo intellectu, nulla saltem tentandæ utilitatis occasione percipiunt; de quibus dicitur : Hi autem sunt qui circa viam : cordibus enim eorum mandatum verbum confestim



Semblables à des oiseaux qui font disparaître aussitôt qu'il y est tombé le grain d'un chemin battu, les esprits impurs enlèvent de leur cœur la parole qui lui a été confiée. Il y en a qui ressentent le désir et éprouvent l'utilité de la parole entendue ; mais les démons, pour les empêcher de parvenir à ce qu'ils apprennent, emploient ou la terreur des maux de la vie, ou les causes de la prospérité ; et c'est des premiers qu'il est dit : « Et ce sont ceux qui sont désignés par ce grain tombant sur les endroits pierreux, » et des seconds : « Et les autres par le grain qui tombe au milieu des épines. » Ce sont les richesses qui sont appelées épines, parce qu'elles percent l'âme de la pointe de leurs préoccupations, et l'ensanglantent comme d'une cruelle blessure en l'entraînant jusqu'à la mort. Le Sauveur ajoute : « Les sollicitudes du siècle et l'illusion des richesses, » car celui qui a été déçu par le vain désir des richesses, il faut nécessairement que bientôt il succombe sous le poids des soucis incessants. « Et les autres passions, » car celui qui, méprisant les commandements de Dieu, laisse errer son inclination autour d'autres objets, ne peut pas parvenir à la joie du bonheur. De telles passions étouffent la parole, en ne laissant pénétrer aucun bon désir jusqu'au cœur, et tuent en fermant les issues de l'air qui est la vie. Sont exceptés de tous ces degrés les infidèles qui n'ont même pas mérité que la parole de vie parvienne jusqu'à eux.

THÉOPH. — Correspondent à ces trois premiers degrés trois degrés de ceux qui perçoivent la semence : « Et ce sont ceux qui sont marqués par la semence tombée sur la bonne terre. » Ceux qui rapportent au centuple, ce sont ceux qui, comme les vierges et les ermites, ont embrassé la voie de l'obéissance et la vie parfaite; ceux qui rapportent

immundi spiritus (quasi viæ tritæ volucres semen) eripiunt. Sunt qui auditi verbi et utilitatem probant et desiderium gustant; sed ne ad id quod probant perveniant, alios hujus vitæ adversa terrendo, alios prospera blandiendo retardant : de quorum primis dicitur : Et hi sunt similiter qui supra petrosa : de aliis dicitur : Et alii sunt qui in spinis : spinæ autem divitiæ vocantur, quia cogitationum suarum punctioibus mentem lacerant, et cum usque ad peccatum pertrahunt, quasi inflicto vulnere cruentant. Dicit autem : Et ærumnæ seculi et deceptio divitiarum ; quemcunque enim supervacuum divitiarum decipit appetitus, necesse est mox curarum ærumna continuarum affligat. Addit autem : Et

circa reliqua concupiscentiæ; quia qui mandatis Dei contemptis circa reliqua concupiscens aberrat, ad gaudium beatitudinis non potest attingere. Suffocant autem hujusmodi concupiscentiæ verbum, quia dum bonum desiderium ad cor intrare non sinunt, quasi aditum flatus vitalis necant. Excipiuntur autem ab his hominum differentiis Gentiles, qui nec audire verba vitæ merentur.

THÉOPH. Eorum vero qui semen suscipiunt, convenienter rursus tres sunt gradus : unde sequitur : Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt. Qui in centum fructificant, sunt qui perfectam et obedientem habent vitam, ut virgines et ermitæ ; qui autem in sexaginta, qui mediocriter se

*soixante*, ce sont ceux qui ont une vie ordinaire parmi ceux qui pratiquent la continence et habitent les couvents; ceux qui produisent *trente* sont ceux qui sont petits en vertu et n'ont que celle qui est ordinaire à leur position, et tels sont les laïques et ceux qui vivent dans le mariage. — **BÈDE.** — Ou bien, il produit *trente*, celui qui imprime dans le cœur de ses auditeurs la foi en la sainte Trinité; *soixante*, celui qui enseigne la vie parfaite; *cent*, celui qui démontre les récompenses du royaume du ciel, car le nombre cent, étant signifié lorsqu'on passe de la main gauche à la main droite, est donné comme une véritable figure de la vie éternelle. La bonne terre est la conscience des élus, et elle fait tout le contraire des trois espèces de terre dont il a été question plus haut, recevant la semence qui lui est confiée, et la conservant après l'avoir reçue avec force jusqu'à la saison des fruits, au milieu des événements contraires et des choses favorables. — **S. JÉR.** — Ou bien, les fruits sont représentés par trente, soixante et cent, selon que ce sont ceux de la loi, de la prophétie ou de l'Évangile.

*Il leur disait aussi : Fait-on apporter la lampe pour la mettre sous le boisseau ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier? Car il n'y a rien de caché qui ne doit être découvert, ni rien de secret qui ne doit paraître en public. Si quelqu'un a des oreilles pour l'entendre, qu'il l'entende. Il leur dit encore : Prenez bien garde à ce que vous entendez, car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres, et il vous sera donné encore davantage. Car on donnera à celui qui a déjà, et pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.*

**S. CHRYS.** — C'est après les questions des apôtres sur la parabole et

habent ut continentes, et qui in cœnobio sunt; qui autem in triginta, qui parvi quidem sunt secundum propriam virtutem fructum ferentes, ut laici et qui in conjugio sunt. **BEDA.** Vel trigesimum fructificat, sum aliquis fidem sanctæ Trinitatis electorum cordibus insinuat; sexagesimum, cum perfectionem docet bonæ operationis; centesimum, cum cœlestis regni præmia demonstrat: centum namque computando in dexteram transferuntur: unde recte in significatione ponuntur perpetuæ beatitudinis. Terra autem bona est electorum conscientia, quæ omnibus prædictis tribus terris contraria facit, quia et commendatum sibi semen verbi libenter excipit, et exceptum inter adversa et prospera constanter ad fructus usque tempora conservat. **HIER.**

Vel fructus terræ in 30, et 60, et 100 continentur, hoc est, lege, et prophetia, et evangelio.

*Et dicebat illis: Nunquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto? Nonne ut super candelabrum ponatur? Non est enim aliquid absconditum, quod non manifestetur, nec factum est occultum, quod non veniat in palam. Si quis habet aures audiendi, audiat. Et dicebat illis: Videte, quid audiat. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis et adjicietur vobis: qui enim habet, dabitur illi, et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.*

**CHRYS.** Post interrogationem discipulorum de parabola ac explanationem, bene

l'explication qu'il en a donnée qu'il ajoute avec raison : « Et il leur disait : Est-ce que l'on fait apporter la lampe ? » C'est comme s'il disait : Cette parabole n'a pas été dite pour rester cachée et sans aucune manifestation et pour qu'on la cache comme sous un boisseau ou sous le lit, mais pour être manifestée à ceux qui en sont dignes. Notre lampe c'est la lumière de notre intelligence qui, selon la mesure du jour qui brille en nous, ou est très apparente ou est dans l'obscurité (1). Cette clarté s'éteint bientôt si l'on néglige les méditations qui entretiennent cette lumière et ce souvenir. — S. JÉR. — Ou bien, *la lampe*, c'est la parole des trois semences ; le *boisseau* ou le *lit*, c'est l'intelligence de ceux qui n'obéissent point ; le *candélabre*, ce sont les apôtres en lesquels brille le Verbe de Dieu. « Et rien n'est caché, etc. » Ce qui est *caché et occulte*, c'est la parabole de la semence : *elle se produit en public* lorsqu'elle est expliquée par le Seigneur. — THÉOPH. — Ou bien, ici le Seigneur avertit ses disciples d'être lumineux par leur vie et par leurs habitudes, et ses paroles reviennent à celles-ci : Ainsi que l'on place la lampe pour éclairer, ainsi tous regarderont à vos mœurs ; ayez donc soin d'avoir une bonne vie. Ne vous cachez pas dans les coins, mais apparaissez aux yeux de tous comme une lumière que l'on ne place pas sous le lit, mais sur un candélabre. Cette lumière, il faut la placer sur le candélabre, c'est-à-dire sur la cime d'une vie chrétienne pour que de là elle brille pour les autres, et non pas sous le boisseau, c'est-à-dire dans la passion de la table, ni dans le lit, c'est-à-dire dans l'oisiveté,

(1) L'on ne retrouve pas ceci dans saint Chrysostôme, mais l'on retrouve quelque chose de semblable dans son hom. 20 sur le chap. 6 de saint Matthieu, et dans *Op. imperf.*, hom. 15.

subjungit : Et dicebat illis : Nunquid venit lucerna, etc. Quasi dicat : Propter hoc parabola dicta est, non ut immanifesta maneat aut occulta, tanquam sub modio aut sub lecto, sed ut dignis manifestetur. Lucerna in nobis est intellectualis natura, quæ secundum proportionem illuminationis, aut clare apparet, aut obscuræ. Si enim meditationes quæ nutriunt lumen ac recordationem, in quibus lucerna talis accenditur, negligantur, mox extinguitur. HIER. Vel lucerna verbum est de tribus seminibus : modius aut lectus, auditus est inobedientium ; candelabrum, apostoli sunt, quos illuminavit verbum Dei : unde sequitur : Non est enim aliquid absconditum, etc. Absconditum et occultum, parabola seminis est ; in palam vero venit, dum a Domino tractatur. THÉOPH. Vel hic Dominus discipulos monet lucidos esse secundum vitam et conversationem : quasi dicat : Sicut lucerna ad lucendum ponitur, sic ad vitam vestram omnes respicient : itaque studete bonam vitam habere ; non in angulis sedeat, sed lucerna estote : lucerna enim, non sub lecto, sed supra candelabrum posita lucet. Quam quidem lucernam necesse est ponere supra candelabrum (id est, super altitudinem conversationis quæ secundum Deum est), ut aliis lucere valeat ; non sub modio (id est, circa gulam), neque sub lecto (id est, otio). Nemo enim qui escis studet et requiem diligit, potest esse lucerna omnibus lucens. BEDA. Vel quia tem-

car personne ne peut être une lumière éclairant les autres en s'adonnant à la table ni en aimant trop le repos. — BÈDE. — Ou bien, c'est le temps de notre vie qui, en étant limité par un décret spécial de la Providence, est comparé avec raison à un boisseau, tandis que le corps est le lit de l'âme dans lequel elle repose en traversant le temps : c'est celui qui cache le Verbe de Dieu par amour de cette vie temporelle et des jouissances terrestres qui cache la lumière sous le boisseau ou sous le lit. Il place la lumière sur le candélabre, celui qui assujétit son corps à servir le Verbe de Dieu. Or, par les paroles suivantes le Seigneur inspire à ses apôtres le courage de la parole : « Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, et il n'y a pas de fait occulte qui ne doive venir à la lumière; » c'est comme s'il disait : Ne rougissez pas de l'Évangile, mais au milieu des persécutions dressez sur vos corps le candélabre de la lumière du Verbe de Dieu, retenant fixé dans votre âme le jour où il éclairera les retraites ténébreuses du cœur (1). Alors la gloire sera pour vous, tandis qu'une peine éternelle sera le châtiment des adversaires de la vérité. — S. CHRYS. — Ou bien ces mots : « Il n'y a rien de caché, » reviennent à ceux-ci : Si votre vie est diligente, les accusations ne pourront pas obscurcir votre lumière. — THÉOPH. — La vie actuelle de chacun de nous manifeste le bien ou le mal de son passé, et la vie future le manifestera bien plus encore. Qu'y a-t-il de plus caché que Dieu ? Cependant la chair l'a manifesté.

« Que si quelqu'un a des oreilles pour entendre, il entende. » — BÈDE. — C'est-à-dire : Si quelqu'un a le sens de l'intelligence pour comprendre le Verbe de Dieu, qu'il ne se dérobe pas, qu'il ne dé-

(1) 1 Corinth., 4, v. 5.

pus vitæ nostræ sub certa divinæ provisionis mensura continetur, recte modio comparatur. Lectus vero animæ corpus est, in quo temporaliter inhabitans quiescit. Qui ergo amore vitæ temporalis et illecebrarum carnalium occultat verbum Dei, quasi modio vel lecto lucernam operit. Supra candelabrum autem ponit lucernam, qui corpus suum ministerio verbi Dei subjicit : unde his verbis typice fiduciam docet prædicandi : unde sequitur : Non est enim aliquid absconditum quod non reveletur, neque factum est occultum, quod non in palam veniat : quasi dicat : Nolite erubescere Evangelium, sed inter tenebras persecutorum lumen verbi Dei supra corporis vestri candelabrum levate, fixa mente retinentes illum diem

quo illuminabit Deus abscondita tenebrarum : tunc enim et vos a Deo laus, et adversarios veritatis pœna manet æterna. CHRYS. (homil. 15, in Matth., ut et Victor. Antiochenus, t. 1, *Bibl. Patrum*). Vel aliter : Non est aliquid absconditum, quasi dicat : Si vos cum diligentia vitam duxeritis, accusationes lucernam vestram non poterunt obumbrare. THÉOPH. Unusquisque enim nostrum seu bonum aliquid, seu malum in præterito fecerit, manifestatur in præsentem, et multo magis in futuro : quid enim est Deo occultius ? sed tamen ipse manifestatus est in carne.

Sequitur : Si quis habet aures audiendi, audiat. BÈDE. Id est, si quis habet sensum intelligendi verbum Dei, non se subtrahat,

tourne pas son attention vers les choses frivoles, mais qu'il donne aux paroles de la vérité ses paroles pour les entendre, ses mains pour les accomplir, sa langue pour les prêcher.

« Et il leur disait : Prenez bien garde à ce que vous entendez. » — **THÉOPH.** — Afin qu'aucune des paroles que je vous ai dites ne vous échappe. « Vous serez mesurés avec la même mesure dont vous vous êtes servis, » c'est-à-dire que vous récolterez en fruits tout ce que vous aurez mis de bonne intention dans vos actions. — **BÈDE.** — Ou bien, si vous avez grand soin à bien faire tout le bien que vous pouvez faire, et à bien dire tout ce que vous pouvez transmettre au prochain, la divine miséricorde sera toujours là qui vous communiquera de plus en plus dans cette vie le sens pour comprendre les choses les plus élevées, et la charité pour en accomplir de plus en plus grandes, et qui dans la vie future vous donnera l'éternelle récompense : « Et il vous sera ajouté, etc. » — **S. JÉR.** — Ou bien, l'intelligence est départie à chacun de nous selon la mesure de sa foi, et au don d'intelligence se joint celui des vertus. « Celui qui a, on lui donnera encore, » c'est-à-dire celui qui a la foi recevra la vertu, et celui qui a le ministère de la parole recevra l'intelligence des mystères, tandis que celui qui n'a pas la foi manquera de vertu, et que celui qui n'aura pas le ministère de la parole manquera de l'intelligence du mystère, et que celui qui ne comprend pas bientôt n'entendra même pas. — **S. CHRYS.** — Ou bien, il sera donné à celui qui a déjà le désir et l'intention d'entendre, tandis que celui qui ne désire pas d'entendre la parole divine, ce qu'il possède de la loi écrite lui sera enlevé. — **BÈDE.** — Souvent l'auditeur

non auditum ad fabulas convertat, sed his quæ veritas dixit accommodet aurem scrutandis, manus implendis, linguam prædicandis.

Sequitur : Et dicebat illis : Videte quid audiatis. **THEOPH.** Ut scilicet nihil eorum quæ vobis a me dicuntur subterfugatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis, id est, quantamlibet mensuram intentionis introducetis, tantam recipietis utilitatem. **BEDA.** Vel aliter : si solerter omnia quæ valetis bona facere ac proximis intimare studueritis, aderit divina pietas quæ vobis et in præsentem sensum altiora capiendi, ac potiora gerendi affectum conferet, et in futuro æternam retributionem adjiciet. Et ideo subditur : Et adjicietur vobis. **HIER.** Vel aliter : secun-

dum mensuram fidei unicuique dividitur intelligentia mysteriorum, et scientiæ etiam adjicientur virtutes. Sequitur : Qui enim habet, dabitur ei, id est, qui fidem habet, habebit virtutem ; et qui habet opus verbi, habebit et intelligentiam mysteriorum ; et qui non habet e contra fidem, deficit virtute ; et qui non habet opus verbi, ejus intelligentia caret ; et qui non intelligit, jam auditum perdidit. **CHRYS.** (in opere imperf., *super Matthæum*, homil. 31). Vel aliter : qui habet (scilicet affectum et voluntatem audiendi et petendi), dabitur ei. Qui vero non habet divini auditus desiderium, et quod contingit habere scriptæ legis, auferetur ab eo. **BEDA.** Nonnunquam enim lector ingeniosus negligendo, privat se sapientia, quam tardus ingenio, sed studiosus, ela-

qui a de la sagacité se prive par sa négligence d'une sagesse qu'acquiert en travaillant un autre dont le génie est lent, mais appliqué. — S. CHRYS. (1). — L'on peut dire qu'il n'a rien, puisque ce qu'il possède n'est pas la vérité. L'on peut dire *qu'il a*, puisqu'il possède le mensonge. Il pense faussement avoir, celui dont l'intelligence est égarée.

*Il disait aussi : Le royaume de Dieu est semblable à ce qui arrive lorsqu'un homme a jeté de la semence en terre. Soit qu'il dorme, ou qu'il se lève durant la nuit et durant le jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment ; car la terre produit d'elle-même, premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé qui remplit l'épi. Et lorsque le fruit est dans sa maturité, on y met aussitôt la faucille, parce que le temps de la moisson est venu.*

S. CHRYS. — Auparavant, le Sauveur a présenté la parabole de cette semence dont une partie a été sauvée, les trois autres ayant péri, ce qui présente trois degrés différents au point de vue de la foi et de l'œuvre. Ici il traite seulement, dans cette parabole, de la partie qui a été sauvée : « Et il disait : Le royaume de Dieu est semblable à un homme qui a jeté, etc. » — S. JÉR. — Le royaume de Dieu, c'est l'Église qui est gouvernée par Dieu, et qui gouverne à son tour les hommes, foulant à ses pieds les vices et les puissances qui lui sont opposées. — S. CHRYS. (2). — Ou bien, par le royaume de Dieu il entend la foi en lui et le mystère de son incarnation. Ce royaume est semblable à un homme qui jetterait la semence ; et c'est lui, qui est

(1) Nous n'avons rien trouvé de semblable dans tout ce qui porte le nom du saint docteur.

(2) Ou plutôt dans Victor d'Antioche, tom. 1 *Bibl. Patr.*

borando degustat. CHRYS. Potest autem ideo dici quod non habet, quia veritatem non habet. Dicit autem quod habet, propter hoc quod mendacium habet : putat enim aliquid se habere, qui mendacis intellectus existit.

*Et dicebat : Sic est regnum Dei, quem admordum si homo jaciât sementem in terram, et dormiat, et exurgat nocte et die, et semen germinet et increscat dum nescit ille. Ulro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica. Et cum produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.*

CHRYS. Posuit supra parabolam de tri-

bus seminibus diversimode perditis, et uno salvato ; cujus secundum proportionem fidei et operationis, tres differentias ostendit. Hic vero parabolam ponit solum de salvatis. Unde dicit : Et dicebat : Sic est regnum Dei, quemadmodum si homo jaciât, etc. HIER. Regnum Dei Ecclesia est, quæ regitur a Deo, et ipsa regit homines, et contrarias virtutes et vitia calcat. CHRYS. Vel regnum Dei dicit fidem, quæ est in ipsum, ac dispensationem humanitatis. Quod quidem regnum est, sicut si jaciât sementem homo : ipse enim existens Deus ; et Dei Filius, homo incommutabiliter factus pro nobis terram seminavit, id est, totum mundum verbo divinæ cognitionis illuminavit. HIER. Semen enim verbum vitæ est, terra

Dieu et Fils de Dieu, devenu homme sans changement de sa substance, qui a semé la terre pour nous, c'est-à-dire qui a éclairé le monde entier de la parole de la divine lumière. — S. JÉR. — La semence, c'est le *Verbe* de vie, la *terre* le cœur humain, et cet homme qui dort, c'est le Sauveur mort. La semence lève pendant le jour et pendant la nuit; car après que le Christ se fut endormi dans le tombeau, le nombre des croyants germa de plus en plus en sa foi par la prospérité et l'adversité, et se développa par les œuvres. — S. CHRYS. — Ou bien, celui qui se lève, c'est le Christ qui restait assis, attendant par sa longanimité que fructifiasent ceux qui avaient reçu la semence. Or, il se lève, c'est-à-dire qu'il nous rend capables de fructifier par la force de sa parole bienveillante, et par les armes de justice qu'il nous met dans la main droite (laquelle main droite signifie le jour), et dans la main gauche (qui signifie la nuit des persécutions). C'est ainsi que germe la semence, et qu'elle ne se dessèche point. — THÉOPH. — Ou bien, le Christ dort par son ascension au ciel; ou, paraissant dormir, il se lève souvent, soit pendant la nuit, en nous rappelant par l'épreuve à son souvenir, soit pendant le jour, lorsqu'il nous sauve par la prière.

S. JÉR. — Cette parole : « Il ne sait pas, » est une parole figurée; c'est-à-dire que le Christ nous laisse ignorer qui portera du fruit jusqu'à la fin. — S. CHRYS. — Ou bien : « Il ne sait pas, » cette expression étant mise ici pour nous indiquer la liberté de ceux qui reçoivent la semence. Il confie l'œuvre à notre volonté, et il ne parfait pas à lui seul le bien en nous, pour que le bien en nous ne paraisse pas tout-à-fait involontaire. — « Si la terre fructifie, » la terre qui n'est point

corda humana, et dormitio hominis mors est Salvatoris. Exsurgit semen nocte ad die, quia post somnum Christi numerus creditium per adversa et prospera magis magisque germinavit in fide, et crevit in opere. CHRYS. Vel exsurgit ipse Christus qui se debat, expectans per loganimitatem quod recipientes semen fructificarent. Surgit autem, id est, benevolentiae suae verbo ad fructificationem nos erigens per arma justitiae a dextris (quibus significatur dies), et a sinistris, quibus significatur nox persecutionum : per hæc enim semen germinat, nec arescit. THEOPH. Vel aliter : Christus dormit, id est, ascendit in cælum; ubi licet dormire videatur, surgit tamen nocte, cum per tentationes nos erigit in suam cogni-

tionem; die vero, cum propter orationes nostram disponit salutem.

HIER. Quod autem dicit : Dum nescit ille, tropica est locutio; id est, nesciro nos facit quis fructum usque in finem afferat.

CHRYS. (vel Victor Antioch.). Vel dicit : Nescit ille, ut ostendat liberam voluntatem eorum qui verbum suscipiunt; voluntati enim nostræ committit opus, et non totum ipse solus operatur, ne bonum involuntarium videatur : unde subdit : Ultro enim terra fructificat, id est, non necessitate coacta contra propriam voluntatem, sed voluntate adducitur ad fructificandum : Primum herbam. HIER. Id est, timorem : initium enim sapientiæ timor Domini [Psal. 110] Deinde spicam, id est, pœni-

forcée malgré elle à la fécondité, mais qui porte des fruits de son propre mouvement. — D'abord *l'herbe*. — S. JÉR. — C'est-à-dire la crainte, la crainte du Seigneur étant le commencement de la sagesse. — Ensuite *l'épi*, c'est-à-dire la pénitence qui pleure; enfin *le froment qui remplit l'épi*, c'est-à-dire la charité, car la charité est la plénitude de la loi.

S. CHRYS. — Ou bien, elle produit l'herbe dans l'état de nature, avançant lentement vers la perfection; enfin elle produit les épis dont on doit faire des gerbes pour les offrir (dans la loi de Moïse) sur l'autel du Seigneur. Enfin, c'est *le plein froment sous l'Évangile*. Ces paroles peuvent signifier aussi que non-seulement nous devons porter les feuilles de l'obéissance, mais être prudents, et résister comme des épis qui se tiennent debout, n'ayant aucun souci des vents qui nous agitent. Nous devons aussi prendre soin de notre âme en lui transmettant les secours assidus de la mémoire, afin que nous portions du fruit, ainsi qu'en portent les épis, montrant en nous une vertu parfaite. — THÉOPH. — Nous germons *l'herbe* lorsque nous montrons en nous le principe du bien, *l'épi* lorsque nous résistons aux tentations, *le fruit* lorsque nous faisons quelque chose de parfait.

« Et lorsqu'elle a produit du fruit, aussitôt on y met la faux. » — S. JÉR. — La faux est la mort ou le jugement qui coupe tout; la moisson c'est la fin des temps. — S. GRÉG. — Ou bien, l'homme jette sa semence dans la terre lorsqu'il met une bonne intention dans son cœur; il dort lorsqu'il repose dans l'espérance que produit une bonne vie; il se lève le jour et la nuit en avançant au milieu des choses adverses et des choses prospères. Le grain germe sans qu'il y pense; car

tentiam lacrymosam; deinde plenum frumentum in spicas, id est, charitatem: plenitudo enim legis est charitas [Rom., 13].

CHRYS. Vel primo herbam fructificat in lege naturæ, paulatim ad perfectum crescens; postmodum producit spicas in manipulum colligendas, et in altari Domino offerendas (in lege scilicet Moysi), postea plenum fructum in Evangelio: vel quia non solum oportet nos frondescere per obedientiam, sed esse prudentes, et quasi arundinis spicas erectos persistere, de ventis agitantibus non curantes. Oportet nos etiam animam curare per assiduitatem memoriæ, ut tanquam spicas fructum gestemus, id est, operationem virtutis completam demonstramus. THEOPH. Herbam

enim germinamus cum principium boni ostendimus; deinde spicam, cum resistere tentationibus possumus; deinde fructum, cum perfectum quid operamur.

Sequitur: Et cum produxerit fructum, omittit falcem, etc. HIER. Faux est mors vel iudicium quod secatur omnia; messis est consummatio seculi. GRÉG. (homil. 14, super Ezech.). Vel aliter: semen homo jactat in terram, cum cordi suo bonam intentionem inserit; dormit autem quia jam in spe boni operis quiescit; nocte vero exsurgit ac die, quia inter adversa et prospera proficit. Semen germinat dum ille nescit, quia dum adhuc metiri incrementa sua non valet, semel concepta virtus ad perfectum ducitur. Cum igitur desideria



au moment où il ne peut pas en mesurer les progrès, cette énergie, qui a été conçue une première fois, avance vers son complet développement. C'est lorsque nous concevons de bons désirs que nous jetons la semence dans la terre; nous devenons tige de blé lorsque nous débutons dans les bonnes œuvres, et c'est lorsque nous parvenons à la perfection des bonnes œuvres que nous nous élevons jusqu'à l'épi; enfin lorsque nous nous affermissons dans cette perfection, notre épi se remplit de froment.

*Il dit encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? et par quelle parabole le représenterons-nous? Il est semblable à un grain de sénévé, qui, étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y sème, monte quand il est semé, jusqu'à devenir plus grand que tous les légumes, et pousse de si grandes branches, que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre. Il leur parlait ainsi sous diverses paraboles, selon qu'ils étaient capables de l'entendre; et il ne leur parlait point sans paraboles; mais étant en particulier, il expliquait tout à ses disciples.*

S. CHRYS. — Après avoir montré en une parabole la fécondité de la semence de l'Évangile, il nous montre ici dans une autre parabole l'excellence de la doctrine évangélique par rapport à toutes les autres doctrines : « Et il disait : A qui comparerons-nous le royaume de Dieu? » — ΤΗΘΡΗ. — La parole de la foi est la plus petite des choses : Croyez en Dieu (1), et vous serez sauvé. Cependant cette parole prêchée par toute la terre est étendue à un tel point et s'est tellement développée que les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les hommes contem-

(1) Le grec porte : *Croyez au Christ.*

bona concipimus, semen in terram mittimus; cum recte operari incipimus, herbasumus; cum ad profectum boni operis crescimus, ad spicam pervenimus; cum in ejusdem operationis perfectione solidamur, jam plenum frumentum in spica proferimus.

*Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei, aut cui parabola comparabimus illud? Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus que sunt in terra; et cum natum fuerit, ascendit in arborem, et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cœli habitare. Et talibus multis parabolis loquebatur eis*

*verbum, prout poterant audire. Sine parabola autem non loquebatur eis. Seorsum autem, discipulis suis disserebat omnia.*

CHRYS. Postquam posuit parabolam de fructificatione seminis Evangelii, hic subjungit aliam parabolam, ad ostendendam excellentiam doctrinæ evangelicæ ad omnes alias doctrinas : unde dicitur : Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei? ΤΗΘΡΗ. Parvissimum quidem est fidei verbum : Credè in Deum, et salvus eris; sed sparsim super terram prædicatio dilatata est et augmentata, ita ut cœli volatilia [id est, contemplativi homines, et alti intellectu et cognitione] sub eo habitent : quanti enim

platifs et dont la pensée est élevée, ont pu y habiter. Combien de sages qui, après avoir abandonné la sagesse, se sont reposés à l'ombre de l'Évangile ! C'est ainsi que la prédication de la foi est devenue la plus grande de toutes les choses. — S. CHRYS. (1). — Il s'agit aussi dans ce passage de cette sagesse dont on s'entretient dans la conversation entre parfaits, et qui, dite en peu de mots, s'est étendue au-delà des bornes de tous les discours; car il n'y a rien de plus grand que cette vérité. — THÉOPH. — Cet arbre a poussé de grandes branches; car l'Évangile a envoyé, comme de longues branches qu'il aurait étendues jusqu'à ces pays divers, quelques-uns des apôtres à Rome, d'autres dans l'Inde, d'autres dans les différentes parties de la terre. — S. JÉR. — Cette semence reste petite dans la crainte, et se développe dans la charité, qui est le plus grand de tous les légumes; car Dieu est charité, et toute chair n'est que comme l'herbe de la prairie. La charité a étendu ses grandes branches de la miséricorde et de la compassion lorsqu'elle y a reçu, ainsi que les oiseaux du ciel, les pauvres qui en aiment l'ombre. — BÈDE. — Par cet homme qui sème, les uns entendent le Sauveur lui-même, d'autres le chrétien qui sème dans son cœur.

S. CHRYS. — Ensuite Marc, qui aime à abrégé, ajoute, pour montrer quelle est la nature des paraboles : « Il leur parlait en nombreuses semblables paraboles, etc. » — THÉOPH. — Comme les foules étaient peu instruites, il leur parlait ainsi en termes vulgaires et ordinaires; et il est ajouté qu'il ne leur parlait pas sans paraboles, pour les engager à s'approcher et à interroger. — « Mais en particulier, il expliquait tout à ses disciples, » c'est-à-dire tout ce sur quoi ils l'interrogeaient, mais

(1) L'on ne retrouve pas ce passage.

sapientes Gentilium relinquentes sapientiam, sub prædicatione [Evangelii] requieverunt? Omnium igitur major prædicationis facta est. CHRYS. Et etiam quia quod fuit hominibus in brevibus sermonibus nuntiatum, sapientia quæ inter perfectos dicitur, dilatavit super omnes sermones, quia nihil majus est hac veritate. THÉOPH. Ramos autem magnos fecit : quidam enim apostolorum in Romam, et quidam in Indiam, quidam in alias terræ partes sunt divisi, sicut rami. HIER. Vel semen istud minimum est in timore, magnum autem in charitate, quæ est major omnibus oleribus; quia Deus charitas est (1 Joau., 4) et omnis caro fœnum (Esai., 4). Fecit autem

ramos misericordiæ et compassionis, cum sub umbra pauperes Christi, qui sunt cœli animalia, delectantur habitare. BÈDE. Homo autem qui seminat, a plerisque Salvator ipse intelligitur, ab aliis autem ipse homo seminans in corde suo.

CHRYS. Postea vero Marcus qui brevitate gaudet, ostendens parabolæ naturam, subjungit : Et talibus multis parabolis loquebatur eis, etc. THÉOPH. Quoniam enim turbæ erant indoctæ, a comestilibus et consuetis nominibus instruit eas; et propter hoc subdit : Sine parabola, etc., ut scilicet moverentur ad accedendum et interrogandum. Sequitur : Seorsum autem discipulis suis disserebat omnia; scilicet de quibus in-

non pas ce qui était manifeste par soi-même. — S. JÉR. — Ils étaient dignes d'entendre à l'écart les mystères dans la retraite profonde de leur amour respectueux de la sagesse, eux qui persistaient dans la solitude des vertus loin du tumulte des pensées mauvaises; car c'est dans le repos que l'on perçoit la sagesse.

*Ce même jour sur le soir, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau. Et, après qu'ils eurent renvoyé le peuple, ils l'emmenèrent avec eux dans la barque où il était, et il y avait encore d'autres barques qui le suivirent. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, et les vagues entraient avec tant de violence dans la barque, qu'elle s'emplissait déjà d'eau. Jésus cependant était sur la poupe, où il dormait sur un oreiller, et ils le réveillèrent, en lui disant : Maître, ne vous mettez-vous point en peine de ce que nous périssons? S'étant éveillé, il parla au vent avec menaces, et dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Alors il leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi timides? Comment! n'avez-vous point encore de foi? Ils furent saisis d'une extrême crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci à qui les vents et la mer obéissent?*

S. JÉR. — Après les enseignements, ils viennent à la mer, et les flots se soulèvent : « Et il leur dit ce jour-là, lorsqu'il était tard : Passons, etc. » — RÉM. — On lit que le Seigneur eut trois refuges : la nacelle, la montagne et le désert. Toutes les fois qu'il était foulé par la foule, il se réfugiait dans un de ces lieux; et ici le Seigneur, voyant des foules nombreuses l'entourer, éprouvant comme homme le désir de les éviter, ordonna à ses disciples de ramer vers l'autre rive.

« Et renvoyant la foule, ils le prennent, etc. » — S. CHRYS. (1). —

[1] Ceci ne se retrouve pas dans saint Chrysostôme, mais on en trouve l'équivalent dans Théophylacte et dans Victor d'Antioche.

terrogabant, ut ignorantes; non simpliciter omnia, tam manifesta quam immanifesta. HIER. Illi enim digni erant seorsum audire mysteria in penetrabili timore sapientiæ, qui remoti a cogitationum malarum tumultibus in solitudine virtutum permanebant: sapientia enim in tempore otii percipitur.

*Et ait illis in illa die, cum sero esset factum: Transeamus contra. Et dimittentes turbam, assumunt eum, ita ut erat in navi, et alia naves erant cum illo. Et facta est procella magna venti, et fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis. Et erat ipse in puppi super cervical dormiens. Et excitant eum, et dicunt illi: Magister, non ad te pertinet, quia perimus? Et exurgens*

*comminatus est vento, et dixit mari: Tace, obmutesce. Et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna. Et ait illis: Quid timidi estis? Necdum habetis fidem? Et timerunt timore magno, et dicebant ad alterutrum: Quis putas est iste? quia mare et venti obediunt ei.*

HIER. Post doctrinam de hinc ad mare veniunt, et fluctibus turbantur. Unde dicitur: Et ait illis in illa die, cum sero esset factum: Transeamus, etc. RÉMIG. Tria enim legitur Dominus habuisse refugia (scilicet navis, montis et deserti). Quoties a turbis comprimebatur, ad aliquod istorum refugiebat. Cum ergo vidit Dominus turbas multas circa se, earum importunitatem

Le Seigneur prit avec lui ses disciples pour les rendre les témoins des miracles qu'il allait faire; mais il est seul avec eux, afin que personne ne voie combien leur foi est peu de chose. Ces mots : « Et il y avait d'autres barques qui l'accompagnaient, » établissent que les autres naviguaient dans d'autres nacelles. Il permit le danger de ses disciples, afin qu'ils ne pussent pas s'enorgueillir de ce qu'il les avait pris tous seuls, et pour leur apprendre aussi à supporter l'épreuve avec courage : « Et il advint un grande tempête. » Afin d'imprimer plus avant dans leur âme le miracle qu'il allait faire, il donne le temps à la crainte en s'endormant : « Jésus était à la poupe, dormant sur un oreiller. » S'il avait veillé, ou ils n'auraient pas eu peur de la tempête et ne l'auraient pas éveillé, ou ils n'auraient pas cru qu'il pût faire un tel miracle. — **THÉOPH.** — Il les laissa tomber dans ce danger de tempête, pour qu'ils éprouvassent en eux-mêmes les bienfaits de sa puissance, après les avoir contemplés dans les autres. Il dormait sur l'oreiller du navire, c'est-à-dire la tête appuyée sur une planche. — **S. CHRYS.** — Ainsi il nous montrait son humilité et nous enseignait une grande sagesse. Ses disciples, qui l'entouraient, ne connaissaient pas encore sa gloire, et s'ils croyaient qu'il pût, éveillé, commander aux vents et à la mer, ils ne pensaient pas qu'il pût le faire pendant son repos et pendant son sommeil. « Et ils l'éveillent, et ils lui disent : Maître, cela ne vous fait donc rien que nous périssons? » — **THÉOPH.** — Mais lui, s'éveillant, commande d'abord au vent qui faisait et cette tempête et ces vagues : « Et se levant, il menaça la mer. » Ensuite il commanda à la mer : « Et il dit à la mer : Calme-toi. » — **LA GLOSE (1).** — De la mer

(1) L'on ne retrouve pas ceci dans la Glose actuelle ni ailleurs.

(quasi homo) volens declinare, jussit discipulos suos transfretare.

Sequitur : Et dimittentes turbam, assumunt, etc. **CHRYS.** Discipulos quidem assumpsit Dominus, ut visores fierent futuri miraculi ; sed solum ipsos assumit, ne alii cognoscerent ipsos esse tam modicæ fidei. Unde ad ostendendum quod separatim alii transfretabant, subjungit : Et aliæ naves erant cum illo. Ne autem superbirent discipuli quod eos solos assumpserat, periclitari eos permittit ; et ut etiam per hoc discerent tentationes viriliter sustinere : unde sequitur : Et facta est procella magna. Ut autem futuri miraculi majorem eis imprimat sensum, dat tempus timori dormiendo :

unde sequitur : Et erat ipse in puppi super cervical dormiens. Si enim vigilasset, aut non timuissent neque rogassent tempestate orta, aut eum aliquid tale facere non putassent. **THEOPH.** Dimisit ergo eos incidere in timorem periclitationis, ut ejus virtutem in seipsis cognoscerent, qui alios ab eo beneficiatos videbant : dormiebat autem super cervical navis, ligneum siquidem. **CHRYS.** Ostendens suam humilitatem, et ex hoc multam sapientiam docens. Nondum autem discipuli qui circa eum existebant, ejus gloriam cognoscebant ; et quidem quod surgens poterat ventis imperare, credebant ; sed quod quiescens seu dormiens, nequaquam. Et ideo sequitur : Et excitant eum,

agitée s'élève un bruit qui paraît être comme la voix de la mer dénonçant un danger ; et c'est avec raison que le Sauveur, parlant au figuré, lui commande la tranquillité en se servant du mot silence, ainsi que l'évangéliste appelle menaces les paroles qu'il adressa aux vents qui troublaient les vagues par leur violence ; car ceux qui ont le pouvoir ont coutume de mettre un frein par des menaces à la violence qui trouble la paix publique. Cet exemple nous donne donc à comprendre qu'ainsi qu'un roi peut comprimer la violence de ses sujets par des menaces, et calmer par la force de ses lois son peuple qui murmure, ainsi le Christ, établi roi de toute créature, enchaîna la violence des vents par sa parole menaçante, et indiqua le silence à la mer. Aussitôt l'effet s'ensuivit. — « Et le vent cessa (lui qui avait été menacé), et une grande tranquillité fut faite » sur la mer à laquelle il avait intimé de se taire. — **THEOPH.** — Il menaça les disciples comme manquant de foi : « Et il leur dit : Est-ce que vous n'avez pas encore de foi ? » S'ils avaient eu la foi, ils auraient cru que quoique dormant il pouvait les conserver sains et saufs. — « Et ils craignirent d'une grande crainte, et ils se dirent l'un à l'autre : Qui est donc. » Ils doutaient par rapport à lui. Or, en ce qu'il calma la mer par son seul commandement, non pas avec un bâton comme Moïse, ni en priant, ainsi qu'Élisée auprès du Jourdain, ni au moyen de l'arche comme Josué, il se montra à eux comme Dieu : *comme homme* il avait dormi.

S. JÉR. — Au sens mystique la poupe est le commencement de l'Église : le Seigneur y dort de corps, car il ne dort réellement jamais

et dicunt illi : Magister, non ad te pertinet quia perimus? **THEOPH.** Ipse autem exurgens, comminatur primo quidem vento qui maris tempestatem et fluctus faciebat ; et hoc est quod subditur : Et exurgens comminatus est vento ; deinde vero præcipit mari : unde sequitur : Et dixit mari : Tace, obmutesce. **GLOSSA.** Ex commotione enim maris quidam sonitus consurgit, qui videtur esse quædam maris locutio periculum comminantis ; et ideo convenienter sub quadam metaphora tranquillitatem imperat taciturnitatis vocabulo ; sicut et in cohibitione ventorum qui sua violentia mare conturbant, comminationem nominavit. Solent enim potestatem habentes, eos qui violentia pacem hominum conturbant, comminatione pœnarum refrænare. Per hoc ergo datur intelligi quod sicut rex aliquis potest comminatione violentos comprimere, et suis

edictis murmur subjecti populi mitigare, ita Christus Rex universæ creaturæ existens, sua comminatione ventorum cohibuit violentiam, et mari taciturnitatem indixit. Et statim est effectus secutus : sequitur enim : Et cessavit ventus (cujus scilicet fuerat comminatus), et facta est tranquillitas magna, scilicet in mari, cui taciturnitatem indixerat. **THEOPH.** Comminatus est etiam discipulis tanquam fidem non habentibus : sequitur enim : Et ait illis : Quid timidi estis ? ne dum habetis fidem ? Si enim habuissent fidem, credidissent quod etiam dormiens servare eos potuisset incolumes. Sequitur : Et timuerunt timore magno, et dixerunt ad alterutrum : Quis putas, etc. Etenim dubie habebant se erga eum. In quantum enim jussu mare placavit, non baculo, ut Moyses (*Exod.*, 14), non precibus, ut Elisæus in Jordane (*4 Reg.*, 2), neque

celui qui garde Israël. La poupe sous une enveloppe de mort contient des hommes vivants, et elle fend les flots; sa force est dans le bois, c'est-à-dire que l'Église est sauvée par la mort et la croix du Seigneur. L'oreiller c'est le corps du Seigneur sur lequel la divinité, ainsi que la tête, s'est inclinée; le vent et la mer ce sont les démons et les persécuteurs. Le Seigneur leur dit : « Taisez-vous, » lorsqu'à volonté il arrête les édits des rois iniques. « La tranquillité grande, » c'est la paix de l'Église après la persécution, ou la contemplation après la vie active. — BÈDE. — La nacelle que monte le Sauveur signifie l'arbre de la passion par laquelle les fidèles parviennent à la patrie du ciel comme au repos d'un port abrité. Ces autres barques que l'on croit avoir accompagné le Sauveur, ce sont ceux qui, imprégnés de la foi en la passion du Sauveur, sont à l'abri de toute agitation ou jouissent de la paix qui a succédé aux tempêtes des passions. Pendant que les disciples rament, le Seigneur s'endort; car c'est le moment où ils méditaient le repos du royaume futur que les fidèles des premiers temps virent arriver la passion du Sauveur. Cela arriva le soir, non-seulement afin que le sommeil du Seigneur soit une image du coucher du véritable soleil, mais afin que cela soit marqué encore par ce moment de la lumière qui s'en va. Pendant qu'il est élevé sur la poupe de la croix, s'élèvent les flots de ses persécuteurs qui blasphèment, et qui sont poussés par une tempête venue de l'enfer, tempête qui ébranle la faiblesse des disciples, mais que domine la patience du Sauveur. Les disciples éveillent le Sauveur; car ce sont eux qui appellent de tous,

arca, ut Jesus Nave (Josue, 3); secundum hoc vere Deus eis videbatur; secundum vero quod dormiebat, homo.

HIER. Mystice enimvero puppis est Ecclesie initium, in qua Dominus corporaliter dormit, quia nunquam dormit qui custodit Israel (Psal. 120). Puppis enim mortuis pellibus vivos continet, et fluctus arcet, et ligno solidatur, id est, cruce et morte Domini Ecclesia salvatur; cervical corpus Domini est, cui Divinitas sicut caput inclinata est; ventus autem et mare dæmones et persecutores sunt; quibus dicit: Tace, quando compescit edicta regum iniquorum, ut voverit; tranquillitas magna est pax Ecclesie post pressuram, sive theoria post vitam activam. BÈD. Vel navicula quam ascendit passionis arbor intelligitur, per quam

fideles ad habitationem patriæ celestis ut ad stabilitatem securi littoris perveniunt: aliæ naves quæ fuisse dicuntur cum Domino, illos significat qui fide dominicæ crucis imbuti sunt, non tamen turbine tribulationum pulsati, vel post tentationum procellas serenitate pacis utuntur. Discipulis autem navigantibus, Christus obdormivit, quia fidelibus futuri regni quietem meditantibus tempus dominicæ passionis advenit: unde hoc sero factum fuisse perhibetur, ut veri Solis occubitus non sola Domini dormitio, sed ipsa discedentis lucis hora significet. Ascendente autem illo in puppim crucis, fluctus blasphemantium persecutorum assurgunt, dæmoniacis excitati procellis quibus tamen non ipsius patientia turbatur, sed discipulorum imbecillitas concutitur. Excitant autem discipuli Dominum, quia

leurs vœux la résurrection de celui qu'ils ont vu tomber. En s'éveillant, il menace le vent; car après sa résurrection il foule à ses pieds l'orgueil du diable, et il commande le silence à la mer; car en ressuscitant il accable la fureur des Juifs. Il fait des reproches aux disciples, et c'est ainsi qu'après sa résurrection il les réprimande sur leur incrédulité. Et nous aussi, armés du signe de la croix, nous nous préparons à abandonner ce monde et, portés par le vaisseau de Jésus, nous nous efforçons de passer la mer. Mais pendant notre traversée il s'endort au milieu des frémissements de l'abîme, et c'est lorsqu'au milieu des efforts de vertu la flamme de l'amour devient languissante, attaquée par les esprits impurs, ou les hommes pervers ou nos propres pensées. Cependant si au milieu de ces tempêtes nous avons soin de l'éveiller, bientôt il calmera la tempête, rétablira la tranquillité et nous fera arriver dans le port du salut.

---

## CHAPITRE V.

*Ayant passé la mer, ils vinrent au pays des Geraséniens. Et Jésus ne fut pas plus tôt descendu de la barque, qu'il se présenta à lui un homme possédé de l'esprit impur, sortant des sépulcres, où il faisait sa demeure ordinaire; et personne ne le pouvait plus lier, même avec des chaînes; car ayant sou-*

---

<p>ejus mortem viderant, maximis votis resurrectionem quærebant. Vento exurgens comminatus est, quia resurrectione celebrata diaboli superbiam stravit. Mare silere præcepit, quia Judæorum rabiem resurgendo dejecit. Discipuli autem arguuntur, quia post resurrectionem exprobravit eis incredulitatem eorum. Et nos quoque cum (signo dominicæ crucis imbuti) seculum relinquere disponimus, navem cum Jesu conscendimus,</p>	<p>mare transire conamur; sed nobis navigantibus inter æquoris fremitus obdormit, quando crebrescente inter medios virtutum nisus, vel immundorum spirituum, vel hominum pravorum, vel ipsarum nostrarum cogitationum impetu, amoris flamma refrigerat. Verum si inter hujusmodi procellas illum sedulo excitemus, mox tempestatem compescet, refundet tranquillitatem, portum salutis indulget.</p>
---	--

---

## CAPUT V.

<p><i>Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerazænorum: et exeunti ei de navis statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo, qui domicilium habebat in monu-</i></p>	<p><i>mentis. Et neque catenis jam quisquam poterat eum ligare, quoniam sæpe compedibus et catenis vinctus dirupisset catenas, et compedes comminisset; et nemo poterat</i></p>
---	---

vent été lié de chaînes, et ayant eu les fers aux pieds, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, et nul homme ne le pouvait dompter. Il demeurait jour et nuit dans les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant lui-même avec des pierres. Lors donc qu'il eut vu Jésus de loin, il courut à lui et l'adora, et jetant un grand cri, il lui dit : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu très haut? Je vous conjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter; car Jésus lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. Et il lui demanda : Comment t'appelles-tu ! A quoi il répondit : Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs; et il le priait avec instance qu'il ne les chassât point hors de ce pays-là. Or il y avait là un grand troupeau de porceaux qui paissaient le long des montagnes; et ces démons le suppliaient, en lui disant : Envoyez-nous dans ces porceaux, afin que nous y entrions. Jésus le leur dit aussitôt, et ces esprits impurs, sortant du possédé, entrèrent dans les porceaux, et tout le troupeau, qui était environ de deux mille, courut avec impétuosité se précipiter dans la mer; où ils furent tous noyés. Ceux qui menaient paître les porceaux s'enfuirent, et en allèrent porter les nouvelles dans la ville et dans les champs; ce qui fit que plusieurs sortirent pour voir ce qui était arrivé. Et étant venus à Jésus, ils virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, habillé et en son bon sens; ce qui les remplit de crainte. Et ceux qui avaient été présents leur ayant rapporté tout ce qui était arrivé au possédé et aux porceaux, ils commencèrent à le prier de sortir de leur pays. Comme il rentrait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon le supplia qu'il lui permît d'aller avec lui; mais Jésus le lui refusa, et lui dit : Allez-vous-en chez vous trouver vos proches, et leur annoncez les grandes grâces que vous avez reçues du Seigneur, et la miséricorde qu'il vous a faite. Cet homme, s'en étant allé, commença à publier en Décapolis les grandes grâces qu'il avait reçues de Jésus; et tout le monde était ravi en admiration.

THÉOPH.—Après cette question de ceux qui étaient dans la barque: « Que pensez-vous que soit celui-ci? » voici que la réponse est confirmée même par le témoignage des anciens; car s'approche un pos-

*eum domare; et semper die ac nocte in monumentis et in montibus erat, clamans et concidens se lapidibus. Videns autem Jesum a longe cucurrit, et adoravit eum; et clamans voce magna dixit: Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi? Adjuro te per Deum ne me torqueas. Dicebat enim illi: Ezi, spiritus immunde, ab homine isto. Et interrogabat eum: Quod tibi nomen est? Et dicit ei: Legio mihi nomen est, quia multi sumus. Et deprecabatur eum multum ne se expelleret extra regionem. Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus, pasceus in agris. Et deprecabantur eum spiritus, dicentes: Mille nos in porcos ut in eos introeamus. Et concessit eis statim Jesus. Et exeuntes spiritus immundi introierunt in porcos, et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia, et suffocoti sunt in mari. Qui autem pascebant eos, fugerunt,*

*et nuntiaverunt in civitatem et in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum, et venerunt ad Jesum, et vident illum qui a demonio vexabatur sedentem vestitum, et sanæ mentis, et timuerunt. Et narraverunt illis qui viderant qualiter factum esset ei qui demonium habuerat, et de porcis. Et rogare cæperunt eum, ut discederet de finibus eorum. Cumque ascenderet navim, cepit illum deprecari qui a demonio vexatus fuerat, ut esset cum illo: et non admisit eum, sed ait illi: Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sis tui. Et abiit, et cæpit prædicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus, et omnes mirabantur.*

THEOPH. Quia qui in navicula erant, conquirebant ad invicem: Quis putas est iste? inimicorum testimonio confirmatur



sédé confirmant que celui-ci est vraiment le Fils de Dieu, et c'est pour en venir à la narration de ce fait que l'évangéliste commence ainsi : « Et ils vinrent en traversant la mer dans le pays des Geraséniens. » — BÈDE. — Géraza est un bourg remarquable de l'Arabie, près du mont Galaad, qui fut habité par la tribu de Manassès, non loin du lac de Tibériade, dans lequel les porcs furent précipités. — S. CHRYS. (1).—Cependant les exemplaires soignés ne portent ni *Géraséniens*, ni *Gédaréens*, mais *Gergéséniens*. Géraza est une ville de la Judée, mais il n'y a dans ses alentours ni mer ni lac; Gadara est une ville de l'Arabie qui n'a pas non plus ni mer ni lac dans ses alentours. Ce qui rend évident que les apôtres n'ont pas pu se tromper ainsi, eux qui connaissaient si bien la Judée, c'est que Gergesa', d'où vient le nom de Gergéséens, n'est pas loin du lac de Tibériade, auprès de laquelle ville se trouve le principal des lacs de Judée.

« Et lorsqu'il sortait de sa nacelle, voici qu'un homme courut aussitôt venant du milieu des tombeaux. » — S. AUG. — Comme Matthieu en rappelle deux, et que Marc et Luc ne parlent que d'un, vous devez en conclure qu'il y en avait un des deux plus fameux et connu dans toute la contrée, qui pleurait surtout sur lui.—S. CHRYS.—Ou bien, l'on peut croire que Marc et Luc ont parlé de celui qui était le plus misérable et ont aimé surtout à s'étendre sur son sort. « Et l'on ne pouvait plus le lier même avec des chaînes. » Ces évangélistes disent *un possédé*, sans s'occuper du nombre, ou pour faire éclater davantage la puissance qui avait agi ainsi; car il est bien évident que celui qui avait

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. 1 *Bibl. Patr.*

quis esset : accessit enim dæmoniacus confitens ipsum esse filium Dei : ad quod narrandum Evangelista accedens dicit : Et venerunt trans fretum maris in regionem Gerazenorum. BÈDA. Geraza est urbs insignis Arabiæ trans Jordanem juxta montem Galaad quam tenuit tribus Manasse, non longe a stagno Tiberiadis, in quod porci præcipitati sunt. CHRYS. Sed tamen neque Gerazenorum neque Gædarenorum exquisita scriptura continet, sed Gergesenorum : Geraza enim civitas est Judææ, et nequaquam in ea mare ; Gadara vero Arabiæ civitas est ; neque mare neque stagnum proximum habens. Et ne tam evidens mendacium evangelistæ dixisse videantur [viri tam diligenter scientes quæ circa Judæam erant], Ger-

gesa quidem (a qua Gergecæi) antiqua civitas fuit non procul ab ea quæ nunc Tiberias nuncupatur, circa quam extat præcipuum circumpositum stagnum.

Sequitur : Et exeunti ei de navi statim occurrit de monumentis homo. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Cum Matthæus dicat duos fuisse, Marcus et Lucas unum commemorant, ut intelligas unum eorum fuisse personæ alicujus clarioris, quem regio illa maxime dolebat. CHRYS. (hom. 29, in *Matth.*). Vel videtur quod Marcus et Lucas illud quod erat miserabilius narraverunt; et propter hoc diffusius quod illi contigerat enarrant. Sequitur enim : Et neque catenis jam quisquam eum poterat ligare. Dixerunt ergo simpliciter dæmonia-

guéri un tel possédé pouvait en guérir beaucoup d'autres. D'ailleurs il n'y a là aucune dissonance ; car ils ne disent point qu'il n'y avait qu'un possédé, parole qui, s'ils l'avaient dite, aurait paru contredire saint Matthieu. Or, les démons habitaient au milieu des tombeaux pour propager le dogme impur que les âmes des défunts sont changées en démons.

S. GRÉG. DE NISSE. — L'assemblée des démons s'était préparée à résister à la puissance divine. Lorsque s'approchait celui dont le pouvoir s'étend sur tout, ils s'écrient, proclamant ainsi sa puissance éminente : « Voyant Jésus de loin, il courut et l'adora, et s'écria d'une grande voix et dit : Qu'y-a-t-il de commun entre vous et moi, Jésus, Fils du Très-Haut? » — S. CYR. — Voyez le démon partagé entre deux passions, l'audace et la crainte ; il résiste et prie ; il lui pose cette question pour savoir ce qu'il y a de commun entre lui et Jésus, et sa question revient à ceci : « Pourquoi me chassez-vous du milieu des hommes, puisqu'ils sont à moi? » — BÈDE. — Comment donc les Juifs peuvent-ils être assez impies que de prétendre que c'est par le prince des démons qu'il chassa les démons, alors que les démons eux-mêmes confessent qu'il n'y a rien de commun entre lui et eux? — S. CHRYS. — Ensuite il le conjure en le suppliant : « Je t'adjure par Dieu de ne pas me tourmenter; » ou bien, la présence de Jésus le tourmentait, ou bien il considérait comme un tourment d'être chassé du corps de ce possédé. Malgré toute leur perversité, les démons ne peuvent douter que quelque peine ne les attende à la fin à cause de leurs péchés, et ils savaient parfaitement que le temps de ce dernier châtiment n'était pas encore

cum, numerum non quærendo : vel, ut virtutem majorem ostenderent operantis : nam qui unum talem curaverat, non erat ei impossibile multos alios curare : nec tamen hic dissonantia demonstratur : non enim dixerunt quod unus solus erat ; quod si dixissent, Matthæo contradicere viderentur. Habitabant autem in monumentis dæmones, erroneum dogma multis volentes immittere, quod decedentium animæ in dæmones convertantur.

GRÆG. Nisse. Paraverat autem se cætus dæmonum ad resistendum divinæ potestati. Cum autem appropinquaret qui potestatem habet super omnia, exclamant eminentem ejus virtutem. Unde sequitur : Videns autem Jesum a longe, cucurrit, et adoravit eum, et clamavit voce magna, et dixit ei :

Quid mihi et tibi, Jesu, Fili Dei altissimi ? CYR. Vide dæmonem duplici passione divisum : audacia et timore : reluctatur, et orat : quasi quæstionem aliquam intentans vult scire quid sibi et Jesu commune : quasi diceret : Qua de causa ejicis me ab hominibus, cum sint mei ? BÈD. Quæ autem impietas est Judæorum eum dicere in principe dæmoniorum ejecisse dæmonia, quem et ipsa dæmonia fatentur nihil secum habere commune ? CHRYS. (ut sup.). Deinde orans subjungit : Adjuro te per Deum, ne me torqueas : emissionem enim reputabat tormentum : vel etiam invisibiliter torquebatur. Quamvis enim mali sint dæmones, sciunt tamen quod ipsos propter peccata expectat ultimo aliqua pœna : quia vero nondum eis tempus ultimæ pœnæ advene-

venu pour eux, et ils le savaient surtout parce qu'il leur avait été permis de se mêler aux hommes. Mais comme le Christ les avait déjà surpris en beaucoup de méfaits, ils pensaient que, vu l'excès de leur malice, leur dernier châtement ne pouvait pas se faire attendre, et c'est pour cela qu'ils lui demandent à ne pas être tourmentés.

— RÈDE. — C'est là un grand tourment pour le démon que d'être empêché dans le mal qu'il fait à un possédé, et il y renonce d'autant plus difficilement qu'il possède cet homme depuis plus longtemps.

« Car il lui disait : Esprit impur, sors de cet homme. » — S. CYR. — Remarquez l'inattaquable puissance du Christ; il agite Satan, pour qui ses paroles sont du feu et de la flamme d'après cette parole : « Les montagnes se sont fondues devant le Seigneur, » c'est-à-dire les puissances sublimes et superbes.

« Et il l'interrogea : Quel est ton nom. » — THÉOPH. — Le Seigneur interroge lui-même non pas pour savoir, mais afin que les assistants sachent la multitude de démons qu'il y avait dans le possédé. — S. CHRYS. — Car s'il ne l'avait pas dit lui-même, il eût été incroyable qu'ils fussent un si grand nombre; c'est pour cela qu'il le force lui-même à avouer qu'ils sont en grand nombre. « Et il lui dit : Mon nom est Légion, parce que nous sommes nombreux. » Il ne dit pas combien ils sont, mais il dit qu'ils sont beaucoup, car le nombre exact importait peu.

BÈDE. — Après que le peuple a eu l'aveu de tout ce que le possédé avait à supporter, la puissance de celui qui guérit n'en devient que plus éclatante. Et encore de notre temps les prêtres qui peuvent chasser les démons par la grâce de l'exorcisme ont coutume de dire que les pos-

rat, firmissime cognoscebant; maxime cum permissum esset eis hominibus commisceri. Sed quia Christus comprehenderat eos tanta mala perpetrantes, putabant quod propter factorum excessum ultimum punitionis tempus minime expectarent: propter hoc supplicantes ne torqueantur. BÈD. Magnum enim tormentum est dæmoni a læsione hominis cessare, et tanto dimittit difficiliter quanto possidet diutius.

Sequitur: Dicebat enim illi: Exi, spiritus immunde, ab homine isto. CYR. Attendas inexpugnabilem virtutem Christi: conquassat Sathanam, cui verba Christi sunt ignis et flamma, secundum quod Psalmista dicit (Psal. 96): Liquefacti sunt montes a

facie Dei, id est, sublimes et superbæ virtutes.

Sequitur: Et interrogavit eum: Quod tibi nomen est? THÉOPH. Interrogat quidem Dominus non ut ipse sciret, sed ut cæteri sciant multitudinem habitantium dæmonum. CHRYS. Ne si ipse diceret quod multi sunt incredibile fieret. Vult ergo quod ipsi confiteantur quod multi erant. Unde sequitur: Et dixit ei: Legio mihi nomen est quia multi sumus. Non dicit determinatum numerum, sed multitudinem: non enim prodest ad scientiam exquisitio numeri.

BÈD. Confessa autem publice peste quam furens tolerabat, virtus curantis gratior apparet. Sed et nostri temporis sacerdotes,

sédés ne peuvent être guéris que lorsqu'on les force à exposer par une confession publique tout ce qu'ils ont à souffrir des esprits impurs sous les rapports du tact, de l'ouïe, de la vue, du goût et d'une autre partie du corps.

« Et ils le priaient instamment de ne pas les chasser au-delà de ce pays. » — S. CHRYS. (1). — Luc porte : « Dans l'abîme. » L'abîme est ce qui s'étend entre les deux vies. Or, les anges méritent d'être jetés dans les ténèbres extérieures préparées à Satan et à ses anges. Le Seigneur pouvait les y précipiter; mais il leur permet de rester dans ce monde, de crainte que l'absence du tentateur ne nous privât de la couronne du triomphe. — THÉOPH. — Et afin de nous exercer par le combat.

« Il y avait là auprès de la montagne un grand troupeau de porcs qui paissait. » — S. AUG. — Ce que dit ici Marc, que le troupeau de porcs était auprès de la montagne, n'est pas contraire à ce que dit Luc, qu'il était sur la montagne; car le troupeau pouvait être assez grand pour être en partie auprès de la montagne et en partie sur la montagne.

« Et les esprits le priaient en disant : Envoyez-nous dans les porcs pour que nous y entrions. » — RÉM. — C'est pourquoi ils entrèrent dans les porcs non pas spontanément, mais ils demandèrent que cela leur fût permis, pour nous montrer qu'ils ne pouvaient pas nous nuire sans la permission divine. Ils ne demandèrent pas à entrer dans des hommes, car celui par qui ils étaient tourmentés avait figure humaine. Ils ne demandèrent pas non plus à entrer dans des troupeaux de bœufs ou de moutons, car ces animaux étaient offerts en holocauste sur l'autel; mais ils veulent entrer dans des porcs, car il n'y a pas d'animal

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

qui per exorcismi gratiam ejicere norunt, solent dicere patientes non aliter valere curari, nisi (quantum sapere possunt) omne quod ab immundis spiritibus visu, auditu, gustu, tactu, vel alio quolibet corporis aut animi sensu vigilantes dormientesve pertulerint, confitendo patenter exponant.

Sequitur : Et deprecabantur multum ne se expelleret extra regionem. CHRYS. Lucas autem dicit : In abyssum : abyssus enim est separatio hujus mundi : promerentur enim dæmones mitti ad tenebras exteriores, diabolo et illius angelis præparatas. Hoc autem Christus facere poterat : permisit tamen eos in hac terra esse, ne absentia tentatoris, homines corona victo-

riæ privaret. THÉOPH. Et sit nobiscum pugnantibus nos peritiores constituent.

Sequitur : Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascons. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Quod hic dicit Marcus circa montes fuisse gregem; Lucas autem in monte, nihil repugnat : grex enim porcorum tam magnus fuit ut aliquid ejus esset in monte, et aliquid circa montem.

Sequitur : Et deprecabantur eum spiritus dicentes : Mitte nos in porcos ut in eos introeamus. RÉMIG. (*sup. Matth.*). Idcirco autem intraverunt in porcos non sponte, sed petierunt ut eis concederetur : ut demonstraretur quia non possunt nocere ho-

plus impur, et parce qu'ils ne se plaisent eux-mêmes que dans les immondices.

« Et Jésus leur accorda aussitôt. » — BÈDE. — Il le leur permit pour sauver les hommes, en permettant que les bêtes fussent tuées. — S. CHRYS. (1). — Il voulut ainsi montrer aux hommes la fureur que les démons ont contre eux, et établir à leurs yeux qu'ils en feraient bien davantage contre eux s'ils pouvaient échapper à la puissance divine qui les en empêche. Comme sa bonté ne lui permettait pas de faire éclater cette vérité dans les hommes, il permet aux démons d'entrer dans les porcs pour faire éclater en eux leur force et leur fureur.

« Et les esprits impurs sortant, etc. » — TITUS de Bosra. — Les pâtres s'enfuirent pour ne pas périr avec leurs troupeaux, et ils allèrent jeter l'alarme dans les cités voisines. « Ceux qui les paissaient s'enfuirent. » La crainte d'une perte amène les habitants de ce pays à Jésus, et c'est ainsi que souvent, au moment où le Seigneur fait éprouver aux hommes des pertes dans leurs biens, il comble de ses bienfaits leurs âmes. « Et ils vinrent trouver Jésus, et ils virent celui qui était auparavant possédé assis, etc., » c'est-à-dire qu'aux pieds de celui qui l'avait sauvé était celui qu'auparavant les chaînes ne pouvaient pas arrêter; qu'il y était couvert de vêtements et sain d'esprit, celui qui était toujours nu. Tous en furent étonnés : « Et ils craignirent. » Ils constatent ce miracle, partie pour ce qu'ils voient et partie pour ce qu'ils entendent. « Et ceux qui avaient vu leur racontèrent. »

(1) In Matth., 8. — On retrouve ceci plus explicitement dans Théophylacte et Victor d'Antioche.

minibus, nisi permissione divina. Ideo autem non petierunt mitti in homines, quia illum cujus virtute torquebantur, humanam speciem gestare videbant. Nec petierunt ut in pecora mitterentur, quia velut munda animalia in templo Dei offerebantur : petierunt ut in porcos mitterentur, quia nullum animal est immundius porco ; et dæmones semper in spurcitiis delectantur.

Sequitur : Et concessit eis statim Jesus. BÈDE. Ideo quidem permisit, ut per interfec-tionem porcorum, hominibus salutis occasio præbeatur. CHRYS. Volens furiam quam contra homines habent dæmones omnibus demonstrare, et quod multo pejora vel-lent hominibus infligere, si possent virtute non impediri divina : et quia in hominibus hanc ostensionem fieri ejus pietas non ferebat,

ipsos in porcos intrare permisit, ut in illis virtus et furor dæmonum videatur.

Sequitur : Et exeuntes spiritus immundi. TITUS BOSTRENSIS (in Matth.). Fugam autem arripuerunt pastores, ne cum porcis perirent, et hujusmodi terrorem civibus intulerunt. Unde sequitur : Qui autem pascebant eos, fugerunt : illos autem ad Salvatorem adduxit damni necessitas : frequenter enim cum Deus homines damnificat in rebus possessis, confert beneficium animabus. Unde sequitur : Et venerunt ad Jesum, et vident illum qui a dæmonio vexabatur sedentem, scilicet juxta pedes a quibus nactus erat salutem, quem antea nec catenæ compescere poterant; vestitum, et sanæ mentis, qui continuo nudus erat; et obstupuerunt. Unde sequitur : Et timuerunt. Hoc igitur

— THÉOPH. — Stupéfaits et saisis de crainte à cause du miracle dont ils ont entendu parler, ils le conjurent de s'éloigner de leurs frontières, et c'est ce que l'Évangile exprime ainsi : « Et ils se mirent à le prier de s'éloigner de leurs confins, » craignant d'avoir quelque chose de semblable à souffrir. Ils repoussent la présence du Sauveur par la tristesse que leur inspire la perte de ces porcs. — BÈDE. — Ou bien, ils se jugeaient indignes de la présence du Sauveur par la conscience qu'ils avaient de leur infirmité.

« Comme il montait dans la barque, celui que le démon avait tourmenté se mit à le prier de le prendre avec lui. » — THÉOPH. — Il craignait que les démons, venant à le rencontrer de nouveau, ne s'emparassent de lui. Mais le Seigneur le remit dans sa maison, lui faisant comprendre que, quoique absent, il le défendrait par sa puissance, et aussi que lui-même, après avoir été guéri, devait servir au salut des autres. « Et il ne l'admit pas, mais il lui dit : Allez dans votre maison vers les vôtres, et racontez-leur combien le Seigneur a fait pour vous et comment il a eu pitié de vous. » Remarquez l'humilité du Sauveur : il ne dit pas : Racontez-leur tout ce que j'ai fait pour vous, mais tout ce que le Seigneur a fait pour vous, pour vous apprendre à vous aussi de ne pas vous rapporter à vous-même, mais de rapporter à Dieu ce que vous aurez pu faire de bien. — S. CHRYS. (1). — Quoiqu'il eût commandé à tous les autres qu'il avait guéris de se taire sur le fait de leur guérison, il commande cependant à celui-ci de raconter la sienne, parce que toute cette région, occupée par les démons,

(1) On ne retrouve plus ceci dans saint Chrysostôme ni ailleurs.

miraculum partim visu, partim verbis comperiunt : unde sequitur : Et narraverunt illi qui viderant. THÉOPH. Stupentes autem propter miraculum quod audierant timuerunt ; et propter hoc deprecantur ipsum ut ab eorum recedat finibus : et hoc est quod subditur : Et rogare eum ceperunt ut discederet a finibus eorum : timebant enim ne aliquando tale aliquid paterentur. Contristati enim de porcorum perditione, præsentiam renuunt Salvatoris. BÈDE. Vel conscii fragilitatis propriæ, præsentia Domini se judicabant indignos.

Sequitur : Cumque ascenderet navim, cepit illum deprecari qui a dæmonio vexatus fuerat, etc. Ut esset cum illo. THÉOPH. Timebat enim ne aliquando inveniendes eum

dæmones reintrent in eum : Dominus vero remittit eum in domum suam ; innuens ei quod quamvis ipse præsens non esset, tamen sua virtus ipsum custodiret, simul etiam ut curatus aliis prosit. Unde sequitur : Et non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, et nuntia illis quanta tibi Dominus fecit et misertus sit tui. Vide Salvatoris humilitatem : non dixit : Nuntia omnia quæ feci tibi, sed omnia quæ fecit tibi Dominus : sic et tu cum aliquid boni feceris, non tibi, sed Deo attribuas. CHRYS. Licet autem aliis sanatis præceperit nemini dicere, convenienter tamen huic præcepit quod annuntiet ; quoniam omnis illa regio dæmonibus detenta sine Deo manebat. THÉOPH. Ipse igitur

restait sans Dieu. — THÉOPH. — Pour lui, il se mit à l'annoncer, et tous en furent étonnés : « Et il se mit à le prêcher. » — Au sens mystique, *Gérazza* ou, ainsi que lisent quelques-uns, *Gergeza*, signifie celui qui renvoie le colon, ou l'étranger qui approche, et cela parce que le peuple des nations chassa l'ennemi de son cœur et se rapprocha, lui qui était éloigné (1). — S. JÉR. — Ce possédé, c'était le peuple si désespéré de l'idolâtrie qui avait secoué le joug de Dieu, le joug de la loi de nature et celui de toute crainte humaine. — BÈDE. — Ce peuple habitait au milieu des tombeaux, parce que son plaisir était dans des œuvres de nuit, c'est-à-dire dans les péchés. Il était furieux jour et nuit, ne se servant ni de la prospérité ni de l'adversité pour s'arracher au joug des démons, couché comme au milieu des tombeaux par ses œuvres corrompues, errant sur les montagnes par le fait de son orgueil, se déchirant comme avec des pierres par les doutes de sa dure incrédulité. Or, le démon répond : « Mon nom est Légion, » à cause de cette multitude de nations dont le culte idolâtrique était l'assemblage. Que ces démons, après être sortis du corps de cet homme, se soient emparés de ce troupeau de porcs et qu'ils l'aient précipité dans la mer, cela signifie qu'après la délivrance des idolâtres, sur lesquels ne pèse plus le joug du démon, ceux qui n'ont pas voulu croire au Christ continuent dans les profondes retraites leurs rites sacrilèges. — THÉOPH. — Ou bien, ce fait signifie que les démons entrent dans ceux qui vivent à la manière des porcs, se vautrant dans le borborygme des voluptés, et finissant par les précipiter, comme dans l'abîme de la mort, dans l'océan de cette vie de dérèglements. — S. JÉR. — Ou bien,

(1) « Vous qui étiez loin, vous êtes devenus près dans le sang du Christ (Eph., 2, v. 13). »

cœpit prædicare et omnes mirantur : et hoc est quod sequitur : Et cœpit prædicare. BÈDE. Mystice autem Geraza, sive Gergeza (ut quidam legunt), colonum ejiciens, sive advena propinquans interpretatur, quia Gentium populus et hostem de corde repulit, et qui erat longe, factus est prope. HIER. Hic autem dæmoniacus, desperatissimus Gentium populus est, nec lege naturæ, nec Dei, nec humano timore alligatus. BÈDE. Qui in monumentis habitabat, quia in mortuis operibus (hoc est, in peccatis) delectabatur ; semper nocte ac die furebat, quia in prosperis et adversis a servitio malignorum spirituum non cessabat, sed per operum fœditatem quasi in monumentis jacebat, per

factum superbiam in montibus errabat, per verba durissimæ infidelitatis quasi lapidibus se concidebat. Dicit autem : Legio mihi nomen est, quia populus Gentium diversis idololatriæ cultibus erat mancipatus. Quod autem exeuntes spiritus immundi ab homine intrant in porcos, quos in mare præcipitant, significat quod liberato populo Gentium a dominatione dæmonum, qui Christo credere noluerunt, in abditis agunt sacrilegos ritus. THÉOPH. Vel per hoc significatur quod dæmones intrant in homines ad modum porcorum viventes, et volutabro voluptatum se involventes, ac præcipitant eos perditionis præcipitio in mare vitæ istius, et suffocantur. HIER. Vel suffocantur in inferno

ils sont étouffés dans l'enfer, sans aucun recours à la miséricorde, par l'impétuosité de cette mort consommée, loin de laquelle plusieurs s'enfuient, parce que la vue des malheurs de l'insensé rendent le sage plus prudent. — BÈDE. — Que le Christ n'ait pas voulu l'admettre, cela signifie qu'après la rémission de ses péchés chacun de nous doit entrer dans la maison de sa conscience purifiée, servir l'Évangile en le faisant servir au salut des autres, pour se reposer plus tard avec le Christ. — S. GRÉG. — Lorsque nous avons eu la plus petite participation à la connaissance de Dieu, nous ne voulons plus revenir aux choses humaines, tout épris des douceurs de la contemplation; mais le Seigneur ordonne à l'âme d'avoir à verser les sueurs de l'action avant d'être restaurée par la contemplation. — S. JÉR. — Cet homme guéri prêche dans la Décapole, et c'est ainsi que les Juifs, dont toute la loi est dans le Décalogue, sont convertis par Rome.

*Jésus étant encore repassé dans la barque à l'autre bord, lorsqu'il était auprès de la mer, une grande foule de peuple s'amassa autour de lui. Et un chef de synagogue, nommé Jaire, le vint trouver; et le voyant, il se jeta à ses pieds, et il le suppliait avec grande instance, en lui disant : J'ai une fille qui est à l'extrémité, venez lui imposer les mains pour la guérir et lui sauver la vie. Jésus s'en alla avec lui, et il était suivi d'une grande foule de peuple qui le pressait. Alors une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui, ayant dépensé tout son bien, n'en avait reçu aucun soulagement, mais s'en était toujours trouvée plus mal, ayant ouï parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement; car elle disait : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Au même instant la source du sang qu'elle perdait fut séchée, et elle sentit dans*

(1) Cap. 28 in Job.

sine respectu misericordiæ per impetum maturæ mortis a quibus fugiunt multi; quia flagellato stulto, sapiens prudentior fit. BED. Quod autem Dominus, volentem esse cum illo non admisit, significat quod quisque intelligat post remissionem peccatorum ingrediendum sibi esse in conscientiam bonam, et serviendum Evangelio propter aliorum salutem, ut deinde cum Christo requiescat. GREG., 6 Mor. (cap. 17). Cum enim quantumlibet parum de divina cognitione percepimus, redire jam ad humana nolumus, quietem contemplationis quærentes; sed Dominus præcipit ut mens prius exsudet in opere, et postmodum refici debeat per contemplationem. HIER. Homo autem sanatus prædicabat in Decapoli, dum a ro-

mano nunc regno Judæi convertuntur, qui in littera tantum pendent Decalogi.

*Et cum ascendisset Jesus in navi rursus transfretum convenit turba multa ad eum, et erat circa mare. Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus, et videns eum, procidit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, dicens, quoniam filia mea in extremis est; veni, impone manum tuam super eam, ut salva sit et vivat. Et abiit cum illo, et sequebatur eum turba multa, et comprimebant eum. Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis, annis duodecim, et fuerat multa perpressa a compluribus medicis, et erogaverat omnia sua, nec quicquam profecerat; sed magis deterius habebat, cum audisset de Jesu, venit in*



*son corps qu'elle était guérie de cette maladie. Aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se retourna au milieu de la foule, et dit : Qui est-ce qui a touché mes vêtements ? Ses disciples lui dirent : Vous voyez que la foule vous presse de tous côtés, et vous demandez qui vous a touché ? Et il regardait tout autour de lui pour voir celle qui l'avait touché. Mais cette femme, qui savait ce qui s'était passé en elle, étant saisie de crainte et de frayeur, vint se jeter à ses pieds, et lui déclara toute la vérité. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée ; allez en paix, et soyez guérie de votre maladie.*

THÉOPH. — Après le miracle du possédé, le Seigneur en fait un autre en guérissant la fille d'un chef de la synagogue, et c'est la narration de ce nouveau miracle que commence l'évangéliste en ces termes : « Et lorsque Jésus fut remonté dans la barque pour aller au-delà de la mer. » — S. AUG. — Il faut comprendre ceci en cette manière que Jésus fit ce miracle de la guérison de la fille du chef de la synagogue lorsqu'il eut passé de l'autre côté du lac ; mais à quel moment précis, on ne le sait pas. Cependant, s'il n'y avait aucun intervalle, il n'y aurait pas moyen de placer ce festin dont parle Matthieu, immédiatement après lequel il raconte cette guérison de la fille de la synagogue. Cet évangéliste a tissu son récit de manière à indiquer qu'il a raconté après ce qui a été fait après.

« Et voici qu'arrive un des chefs de la synagogue appelé Jaïre. » — S. CHRYS. (1). — L'évangéliste donne le nom à cause des Juifs contemporains, afin que le nom fût une preuve du miracle. « Et, voyant

[1] L'on ne trouve pas ceci dans saint Chrysostôme, mais plutôt dans Victor d'Antioche.

*turba retro, et tetigit vestimentum ejus : dicebat enim quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero. Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus, et sensit corpore quia sanata esset a plaga : et statim Jesus cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de illo, conuersus ad turbam aiebat : Quis tetigit vestimenta mea ? Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit ? Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat. Mulier vero timens et tremens, sciens quod factum esset in se, venit et prociudit ante eum et dixit ei omnem veritatem : Jesus autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit. Vade in pace, et esto sana a plaga tua.*

miraculi narrationem Evangelista accedens dicit : Et cum ascendisset Jesus in navi rursus trans fretum. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Intelligendum est autem quod de archisynagogi filia subditur factum esse cum transcendisset Jesus in navi rursus trans fretum, sed quantum post non apparet : nisi enim fuisset intervallum, non esset quando fieret quod narrat Matthæus de convivio domus suæ, post quod factum nihil aliud continuo sequitur, quam illud de archisynagogi filia : sic enim ipse contextit, ut ipse transitus aperte iudicet, hoc consequenter narrari quod consequenter est factum.

Sequitur : Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus. CHRYS. Nomen posuit propter Judæos qui tunc erant, ut nomen miraculi fieret ostensivum. Sequitur : Et

THEOPH. Post miraculum dæmoniacy, aliud miraculum Dominus operatur, filiam scilicet archisynagogi resuscitans : ad cujus

Jésus, il se jeta à ses pieds, et il le pria beaucoup en disant : *Ma fille est à l'extrémité.* » Matthieu dit que Jaïre présenta sa fille comme morte, et Marc comme étant gravement malade; mais ce dernier évangéliste raconte qu'on vint annoncer la mort de cette jeune fille au moment où Jaïre était déjà en route avec le Seigneur. C'est donc pour abrégé que Matthieu donne déjà comme morte celle que le Sauveur rendit à la vie après qu'elle était réellement morte.—S. AUG.—Cet évangéliste exprime plutôt les pensées du père qu'il n'en rend les paroles; car ce que demandait Jaïre, c'était la résurrection de sa fille qu'il ne pouvait pas penser devoir retrouver en vie après l'avoir laissée mourante. — THEOPH. — Cet homme se montre plein de foi en ce qu'il tombe aux pieds de Jésus, mais il n'a point toute la foi désirable en ce qu'il demande au Sauveur de venir lui-même; car il lui suffisait d'exprimer cette prière : « Dites à la parole, et ma fille sera guérie. »

« Et il alla avec lui; et voici qu'une femme malade d'une perte de sang. » — S. CHRYS. — Cette femme, célèbre et connue de tous, n'osait pas s'approcher ouvertement du Sauveur, ni se présenter devant lui, parce que la loi la déclarait impure. Elle le touche par derrière et non par devant, parce qu'elle n'osait pas agir autrement. Elle ne touche pas ses vêtements, mais la frange de ses vêtements, et ce n'est pas le contact de cette frange qui la guérit, mais sa pensée. « Car elle disait : Si je touche seulement ses vêtements je serai guérie. » — THEOPH. — Cette femme se montre pleine de foi en ce qu'elle espère sa gué-

(1) Ceci ne se retrouve pas textuellement dans saint Chrysostôme.

videns eum, proci-dit ad pedes ejus, et deprecabatur eum multum, dicens, quoniam filia mea in extremis est. Et quidem Matthæus narrat archisynagogum puellam mortuam nuntiassè; Marcus vero graviter infirmatam, sed postmodum archisynagogo cum quo Dominus ire debebat, nuntiatum fuisse puellam mortuam esse. Matthæus ergo eandem rem similiter significat (quod scilicet mortuam suscitaverit) brevitate causa eam dicens obiisse, quam constat mortuam suscitatum fuisse. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Attendit enim non verba patris de filia, sed (quod est potissimum) voluntatem: ita enim desperaverat ut potius eam vellet reviviscere, non credens vivam posse inveniri quam morientem reliquerat. THEOPH. Fuit autem hic vir ex parte fide-

lis, inquantum cecidit ad pedes Jesu; inquantum vero deprecatur ut veniat, non quantam oportebat habere fidem ostendit: oportebat enim eum dicere: Dic verbo, et sanabitur filia mea.

Sequitur: Et abiit cum illo, etc. Et mulier in profluvio sanguinis, etc. CHRYS. Mulier ista famosa et nota omnibus, propter hoc ad Salvatorem in manifesto accedere non audebat, neque ante eum venire, quia secundum legem immunda erat. Propter hoc retro tetigit et non ante, quia nec hoc facere audebat: nec etiam tetigit vestimentum, sed vestimentorum fimbriam: non autem fimbria, sed ejus cogitatio eam salvam fecit.

Sequitur: Dicebat enim, quia si vel vestimenta ejus tetigero, salva ero. THEOPH.

raison de cette frange, et c'est pour cela qu'elle est guérie. « Et aussitôt la source de cette perte de sang fut tarie, etc. » — S. CHRYS. — Ceux qui touchent le Christ par la foi, les vertus du Christ leur sont données avec cette bonne volonté qui vient de lui. « Et aussitôt Jésus, ressentant en lui-même qu'une influence était sortie de lui, s'étant tourné vers les foules, leur dit : Qui a touché ma robe? » Les influences du Christ ne sortent pas de lui d'une manière locale et matérielle et comme l'abandonnant lui-même; car, étant incorporelles, lorsqu'elles sortent pour aller à d'autres et pour se donner à eux, elles n'abandonnent pas celui de qui elles sont dites sortir, ainsi que la science qui se donne à ceux qui apprennent n'abandonne pas ceux qui enseignent. Ces paroles : « Connaisant par ce qu'il éprouvait qu'une influence était sortie de lui, » veulent dire seulement que cette femme recouvra sa santé, non pas sans qu'il s'en aperçût, mais lui le sachant fort bien. Par cette question : « Qui m'a touché? » il manifeste, lui le sachant fort bien, cette femme qui s'est approchée de lui, rend publique sa foi et met ce miracle dans le souvenir de tous. « Et les disciples lui disaient : Vous voyez cette foule qui vous presse de toutes parts, et vous dites : Qui m'a touché? » Le Seigneur avait demandé : « Qui m'a touché? » c'est-à-dire par la foi et la pensée. Ces foules qui me pressent de toutes parts ne me touchent pas, car elles ne s'approchent pas de moi ni par la foi ni par la pensée.

SUITE. — « Et regardant tout autour, il vit cette femme qui avait fait cela. » — THÉOPH. — Le Seigneur voulait manifester cette femme : d'abord pour approuver sa foi, ensuite pour provoquer Jaïre à la con-

Fidelissima quidem est hæc mulier quæ a fimbriis curationem speravit, propter quod consequitur sanitatem. Unde sequitur : Et confestim siccatus est fons, etc. CHRYS. His autem qui fide tangunt Christum, virtutes ejus cum bona ejus voluntate donantur. Unde sequitur : Et statim Jesus cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de eo, conversus ad turbas dixit : Quis tetigit vestimentum meum? Virtutes quidem Salvatoris exeunt ab eo, non localiter aut corporaliter, ipsum modo aliquo relinquentes; incorporales enim cum sint, ad alios exeunt aliisque donantur; neque tamen extra eum sunt a quo exire dicuntur, sicut scientiæ quæ a doctore discipulis tribuuntur. Dicit ergo : Cognoscens in semetipso virtutem quæ exierat de eo, ut intelligeres quod eo

sciencie non ignorante mulier salutem accipit. Interrogabat vero : Quis me tetigit? licet sciret tangentem, ut mulierem venientem manifestet, et ejus publicet fidem, et ne virtus miraculosi operis oblivioni tradatur. Sequitur : Et dicebant ei discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, et dicis : Quis me tetigit? Quæsierat autem Dominus : Quis me tetigit? id est, cogitatione et fide : non enim comprimentes turbæ me tangunt, quia non cogitatu et fide accedunt.

Sequitur : Et circumspiciens vidit eam quæ hoc fecerat. THEOPH. Volebat enim Dominus mulierem manifestare; primo quidem ut fidem approbaret mulieris; deinde ut archisynagogum ad confidentiam provocaret, quia sic ejus filia curaretur; simul-

fiance et guérir ainsi sa fille ; enfin pour dissiper la crainte de cette femme : cette femme craignait, car sa santé, elle venait de la dérober. « Or cette femme tremblante, etc. » — BÈDE. — La question faite par le Sauveur tendait à faire avouer à cette femme sa longue infidélité, sa foi subite et sa guérison, pour la confirmer elle-même dans sa foi et présenter son exemple à d'autres. « Et il lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie ; allez en paix et soyez guérie de votre mal. » Il ne lui dit pas : Votre foi vous guérira ; mais : vous a guérie ; ce qui revient à ceci : « Vous avez été guérie du moment que vous avez cru. » — S. CHRYS. — Il appelle sa fille celle que la foi vient de sauver, car c'est la foi du Christ qui nous fait enfants de Dieu. — THÉOPH. (1). Il lui dit : « Allez en paix, » c'est-à-dire soyez en repos, et c'est comme s'il lui disait : *Allez*, soyez tranquille, car jusqu'ici vous avez été dans les angoisses et dans les tourments. — S. CHRYS. — Ou bien, par ces mots : « Allez en paix, » il la place dans le bien extrême, Dieu habitant dans la paix. Ainsi le Sauveur nous apprend qu'il avait guéri cette femme non-seulement dans son corps, mais aussi dans ce qui était la cause du mal de son corps, dans ses péchés.

S. JÉR. — Au sens mystique, Jaïre, chef de la synagogue, qui vient après tout ce qui précède, c'est le peuple d'Israël qui viendra lorsque sera entrée la plénitude des nations. Le nom de Jaïre veut dire *illuminateur* ou *illuminé*, et c'est le peuple d'Israël qui, après avoir laissé tomber l'ombre du sens littéral, se précipitant aux pieds du Christ, éclairé et embelli des dons de l'esprit, s'humiliant devant l'incarnation

(1) Hom. 22 in Matth. — Mais on trouve ceci plus littéralement dans Victor d'Antioche.

que ut mulierem solveret a timore. Etenim timebat mulier, quia furata fuerat sanitatem : propter quod sequitur : Mulier autem tremens, etc. BÈDA. Ecce quo tendebat interrogatio, ut scilicet mulier confiteatur veritatem diuturnæ infidelitatis, subitæ credulitatis et sanationis ; et ita ipsa confirmaretur in fide, et aliis præheret exemplum. Sequitur : Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit. Vade in pace et esto sana a plaga tua. Non dixit : Fides tua te salvam factura est ; sed te salvam fecit : quasi diceret : In eo quod credidisti, jam salva facta es. CHRYS. Filiam vero vocat salvatam fidei ratione ; fides enim Christi, Dei filiationem præstat.

THÉOPH. Dicit autem ei : Vade in pace, id est, in requie : quasi diceret : Vade, requiesce, quia hucusque fuisti in angustiis et cruciatibus. CHRYS. Vel dicit : Vade in pace, mittens eam in finem bonorum : in pace enim Deus habitat, ut cognoscas quod non solum corpore curata est, sed etiam a causis corporalis passionis (id est, peccatis) mutata.

JÉR. Mystice autem post prædicta venit Jairus archisynagogus, quia cum intraverit plenitudo gentium tunc omnis Israël salvus fiet (Rom., 11). Jairus enim sive illuminans, sive illuminatus interpretatur ; id est, judaicus populus umbra litteræ deposita, spiritu illustratus et illuminatus,

du Verbe, prie pour sa fille ; car celui qui vit pour soi veut faire vivre les autres. C'est ainsi que Jésus ne se refuse pas aux prières de Moïse et de Samuel qui prient pour le peuple mort au Seigneur.

**BÈDE.** — Pendant que le Seigneur va pour guérir la jeune fille, il est foulé de toutes parts par les flots du peuple, et c'est ainsi qu'au moment où il donne au peuple juif les plus salutaires conseils, il est retardé de toutes parts par les habitudes détestables des hommes charnels. Cette femme qui a une perte de sang et que le Seigneur guérit, c'est l'Eglise formée par les nations ; l'on peut entendre par cette perte de sang les souillures du culte idolâtrique et les voluptés de la chair et du sang. Pendant que le Verbe de Dieu veut sauver la Judée, la foule des Gentils s'empare par son espérance pleine de sécurité du salut qui a été préparé et promis à d'autres. — **THEOPH.** — Par cette hémorroïsse (1), il faut entendre la nature humaine toute ruisse-lante du péché car ; on peut dire que le péché répand le sang des âmes en les tuant. Elle n'avait pas pu être guérie par un de ces médecins qui n'ont que la science humaine, ni par la loi ni par les prophètes ; mais du moment qu'elle eut touché la frange du Christ, c'est-à-dire sa chair, elle fut guérie. C'est celui qui croit à l'incarnation du Fils de Dieu qui touche la frange de sa robe. — **BÈDE.** — Jésus n'est donc touché que par une seule femme au moment où il est pressé de toutes parts par une foule nombreuse ; c'est ainsi qu'accablé sous le poids des hérétiques et des hommes à mœurs mauvaises, il ne reçoit que de la seule Eglise catholique un culte fidèle. L'Eglise des nations ne vient que par derrière ; car ce n'est qu'après qu'ont été accomplis les

(1) Αἷμα, sang, ῥέω, s'écouler.

procidens ad pedes Verbi (id est, ad incarnationem Jesu se humilians), rogat pro filia ; quia qui sibi vivit, alios vivere facit : Abraham etiam et Moyses et Samuel rogant pro plebe mortua, et sequitur Jesus preces eorum.

**BEDA.** Ad puellam autem sanandam pergens Dominus a turba comprimitur, quia genti Judææ salutaria monita præbens, noxia carnalium populorum est consuetudine gravatus. Mulier autem sanguine fluens, sed a Domino curata, Ecclesia est congregata de gentibus : Fluxus enim sanguinis et super idololatriæ pollutione, et super his quæ carnis et sanguinis delectatione geruntur, potest recte intelligi. Sed

dum Verbum Dei Judæam salvare decerneret, plebs gentium paratam promissamque aliis præripuit spe certa salutem. **THEOPH.** Vel per mulierem quæ hæmorrhœissa erat intelligas humanam naturam : profuclbat enim peccatum quod animam occidens quasi sanguinem fudit animarum nostrarum. Hæc a pluribus medicorum (sapientium dico hujus mundi), et etiam a lege ac prophetis curari non valuit ; sed mox ut fimbriam Christi tetigit (id est, carnem ejus), sanata est. Qui enim credit Filium Dei incarnatum, hic est qui vestimentorum fimbriam tangit. **BED.** Unde una credula mulier Dominum tangit, turba comprimit, quia qui diversis hæresibus sive perversis moribus

mystères de l'incarnation qu'elle parvient à la foi, sans avoir vu le Sauveur dans la chair; et c'est en lui donnant de participer à ses sacrements que le Sauveur, comme par le contact de ses vêtements, dessèche la source de son sang qui se perd. Le Seigneur regardait tout autour pour voir celle qui l'avait touchée, car il juge dignes de son regard et de sa miséricorde tous ceux qui sont dignes du salut.

*Lorsqu'il parlait encore, il vint des gens du chef de synagogue qui lui dirent : Votre fille est morte, pourquoi voulez-vous donner au maître la peine d'aller plus loin ? Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au chef de synagogue : Ne craignez point, croyez seulement. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques. Etant arrivé dans la maison de ce chef de synagogue, il y vit une troupe confuse de personnes qui pleuraient et qui jetaient de grands cris, auxquelles il dit en entrant : Pourquoi faites-vous tant de bruit, et pourquoi pleurez-vous ? Cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. Et ils se moquaient de lui. Alors, ayant fait sortir tout le monde, il prit le père et la mère de l'enfant, et ceux qu'il avait menés avec lui, et il entra au lieu où la fille était couchée. Il la prit par la main et lui dit : Talithacumi, c'est-à-dire : Ma fille, levez-vous, je vous le commande. Au même instant la fille se leva, et commença à marcher ; car elle avait déjà douze ans ; et ils furent merveilleusement étonnés. Mais il leur commanda très expressément de prendre garde que personne ne le sût ; et il leur dit qu'on lui donnât à manger.*

THÉOPH. — Ceux qui étaient avec le chef de la synagogue pensaient que le Christ était un des prophètes, et à cause de cela ils croyaient qu'il était nécessaire qu'il vint pour prier sur la jeune fille. Mais lorsque la jeune fille eut expiré, ils conclurent qu'il n'y avait plus lieu à

gravatur, sole Ecclesiæ catholicæ corde fideliter veneratur. Venit autem Ecclesia gentium retro, quia præsentem in carne Dominum non videns, peractis jam sacramentis incarnationis illius ad fidei ejus gratiam pervenit; sicque dum participatione sacramentorum ejus salvari a peccatis meruit, quasi tactu vestimentorum ejus fontem sui sanguinis siccavit. Circumspiciebat autem Dominus videre eam quæ hoc fecerat, quia omnes qui salvari merentur, suo dignos intuitu ac miseratione judicat.

*Adhuc eo loquente, veniunt nuntii ad archisynagogum, dicentes, quia filia tua mortua est, quid ultra vezas magistrum ? Jesus autem audito verbo quod dicebant, ait archisynagogo : Noli timere, tantummodo creda. Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, fratrem Jacobi. Et ve-*

*niunt in domum archisynagogi, et vidit tumulum, et flentes, et ejulantes multum. Et ingressus ait illis : Quid turbamini et ploratis ? Puella non est mortua, sed dormit. Et irridesbant eum. Ipse vero ejectis omnibus, assumit patrem et matrem puellæ, et qui secum erant, et ingrediuntur ubi puella erat jacens. Et tenens manum puellæ, ait illi : Tabithacumi, quod est interpretatum : Puella, dico tibi, surge. Et confestim surrexit puella, et ambulabat : erat autem duodecim annorum. Et obstupuerunt stupore magno : et præcipit illis vehementer ut nemo id sciret ; et jussit illi dari manducare.*

THÉOPH. Hi qui circa archisynagogum erant, Christum unum ex prophetis esse credebant : et propter hoc eum necessarium putabant, ut veniens super puellam oraret. Quia vero jam expiraverat puella, putabant

prier : « Et pendant qu'il parlait, il en vint d'autres qui dirent au chef de la synagogue : Votre fille est morte; pourquoi tourmenter encore le maître? » Mais le Seigneur engagea lui-même le père à glorifier Dieu par sa demande : « Mais Jésus ayant entendu ce que l'on disait, dit au chef de la synagogue : Ne craignez pas, et croyez seulement. » S. AUG. — On ne voit pas qu'il se fût uni par son consentement à ceux qui venaient lui donner cette nouvelle et qui voulaient empêcher le maître d'arriver; ainsi par ces paroles : « Ne craignez pas, » le Seigneur ne veut pas lui reprocher son manque de foi, mais il veut rendre sa foi plus forte. Si Marc avait mis dans la bouche de Jaïre ce que disaient ceux qui viennent de la maison, à savoir qu'il ne faut plus tourmenter Jésus, de semblables paroles répugneraient à la pensée que Matthieu lui fait exprimer lorsqu'il lui fait dire que la jeune fille est morte.

« Et il n'admit à le suivre que Pierre et Jacques, et Jean, frère de Jacques. » — THEOPH. — Car l'humble Jésus ne voulut rien faire par ostentation.

« Et ils vint dans la maison du chef de la synagogue, et il vit du tumulte, des gens qui pleuraient et qui criaient très fort.—S. CHRYS. (1). — Pour lui, il leur ordonne de ne pas crier, comme si la jeune fille n'était pas morte, mais n'était qu'endormie : « Et étant entré il dit : Pourquoi vous troublez-vous et pourquoi criez-vous? » — S. JÉR. — L'on dit à Jaïre : Votre fille est morte; Jésus dit : « Elle n'est pas morte, mais elle dort. » L'une et l'autre parole étaient vraies, et elles reviennent à ceci : « Elle est morte pour vous, mais elle n'est qu'en-

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

non esse precandum : et ideo dicitur : Adhuc eo loquente, veniunt ad archisynagogum, dicentes, quia filia tua mortua est, quid ultra vexas magistrum? Sed ipse Dominus ad confitentium patrem inducit. Sequitur enim : Jesus autem verbo quod dicebatur auditore ait archisynagogo : Nolite timere, tantummodo crede. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 28). Non legitur quod suis nuntiantibus, et prohibentibus ne jam magister veniret, ille consenserit; ac per hoc quod Dominus dixit ei : Noli timere, crede, non diffidentem reprehendit, sed credentem robustius confirmavit. Si autem Evangelista archisynagogum commemorasset dixisse, quod sui a domo venientes dixerunt (quod

jam non vexaretur Jesus) repugnarent ejus cogitationis verba, quæ posuit Matthæus eum dixisse, quod scilicet puella mortua esset.

Sequitur : Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, et Jacobum, et Joannem, fratrem Jacobi. THEOPH. Non enim humilis Christus ad ostentationem voluit aliquid operari.

Sequitur : Et veniunt in domum archisynagogi, et vidit tumultum, et flentes, et ejulantes multum. CHRYS. Ipse autem jubet non ejulare, tanquam puella non sit mortua, sed dormiens : unde sequitur : Et ingressus ait : Quid turbamini et ploratis? HIER. Archisynagogus dicitur : Filia tua

dormie pour moi. » — BÈDE. — Elle était morte pour les hommes qui n'avaient pas pu la rendre à la vie; elle n'était qu'endormie pour Dieu, à la disposition de qui étaient son âme, qui vivait dans son sein, et sa chair qui reposait dans l'attente de la résurrection; de là est venu pour les chrétiens de dire qu'ils dorment, des morts dont la résurrection n'est pas un doute pour nous.

« Et ils se moquaient de lui. » — THÉOPH. — Ils se moquent de lui comme ne pouvant rien ajouter à une telle parole. Mais lui il établit ainsi par leur propre bouche que s'il la ressuscite, ce sera vraiment des bras de la mort, et que par conséquent ce sera un miracle. — BÈDE. — On les met dehors avec raison, eux qui préféraient insulter à la parole de celui qui ressuscite les morts que d'y croire; on les chasse comme indignes d'être les témoins de la puissance qui ressuscite et du mystère de cette mort vaincue : « Pour lui, ayant chassé tous. » — S. CHRYS. — Ou bien, c'est pour éviter le reproche d'ostentation qu'il ne permet pas que tous soient avec lui; mais, pour avoir dans la suite des témoins de sa puissance, il choisit trois de ses disciples principaux, et, comme étant plus nécessaires que tous les autres, le père et la mère de la jeune fille. Cependant il rend la vie à celle-ci avec sa main et avec sa parole : « Et prenant les mains de la jeune fille, il lui dit : Thabithacumi; » ce que l'on doit traduire ainsi : « Jeune fille, je vous le dis, levez-vous. » Cette main de Jésus pleine de vie vivifie le cadavre, sa voix soulève la défunte : « Et aussitôt se leva la jeune fille, et elle marchait. » — S. JÉR. — L'on ne doit pas accuser l'évangéliste

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

mortua est : Jesus autem dixit : Non est mortua, sed dormit : utrumque verum est : quasi diceret : Mortua est vobis, mihi dormit. BÈDE. Hominibus enim mortua erat, qui suscitare nequiverant ; Deo dormiebat, in cujus dispositione et anima recepta vivebat, et caro resuscitanda quiescebat : unde nos apud Christianos obtinuit, ut mortui qui resurrecturi non dubitantur, dormientes vocentur (1 *Thessal.*, 4).

Sequitur : Et irridebant eum. THÉOPH. Derident autem eum, tanquam ulterius non possit aliquid facere : sed ipsemet contra seipsum attestantes convincit, tanquam vere mortuam suscitaverit : et ideo miraculosum erit si suscitaverit eam. BÈDE. Quia ergo verbum resuscitantis irridere quam credere malebant, merito foras excluduntur, ut

pote indigni qui potentiam resuscitantis ac resurgentis mysterium viderent : unde sequitur : Ipse vero eiecit omnibus, etc. CHRYS. (hom. 32, in *Matth.*). Vel ut ostentationem auferret, propter hoc non omnes secum esse sinit : ut vero testes postmodum haberet divinæ virtutis, tres præcipuos ex discipulis elegit, et patrem, et matrem puellæ, tanquam præ omnibus magis necessarios : manu vero et verbo puellam vivificat : unde sequitur : Et tenens manus puellæ, ait illi : Thabithacumi, quod est interpretatum : Puella, tibi dico, surge : manus enim Jesu vivificativa existens, mortuum corpus vivificat ; vox autem jacentem excitat : unde sequitur : Et confestim surrexit puella, et ambulabat. HIER. de optimo genere interpretandi (*ad Pamma-*



d'avoir ajouté à la vérité en traduisant *Thabithacumi*, qui veut dire : *Jeune fille, levez-vous*, en y ajoutant : *je vous le dis*; car c'est pour exprimer cet appel et cet ordre de Jésus qu'il s'exprime ainsi : « Je vous le dis, levez-vous. »

« Elle avait douze ans. » — LA GLOSE (1). — L'évangéliste ajoute l'âge de la jeune fille, pour montrer qu'elle pouvait marcher. Qu'elle ait marché, cela marque que non-seulement elle était rendue à la vie, mais encore parfaitement guérie. — « Et ils s'étonnèrent. — Et il ordonna qu'on lui donnât à manger » — S. CHRYS. — Pour montrer qu'il l'avait réellement guérie, et non pas seulement quant à l'apparence.

BÈDE. — Au sens mystique, cette jeune fille que l'on annonce être morte immédiatement après la guérison de cette femme qui avait cette perte de sang, c'est la synagogue qui succombe sous sa perfidie et sous sa jalousie au moment où l'Église des nations, purifiée de la souillure de ses péchés, mérite d'être appelée *ma fille* par le Seigneur. La perfidie de la synagogue, c'est de n'avoir pas voulu croire au Christ, et son envie eut pour objet l'Église acceptant la foi. Ces mots : « Pourquoi tourmentez-vous encore le maître? » sont dits de ceux qui, en voyant la synagogue abandonnée de Dieu, pensent qu'elle ne peut plus être restaurée, et qu'il ne faut plus intercéder pour sa résurrection. Mais si le chef de la synagogue, c'est-à-dire le conseil des docteurs, veut recevoir la foi, la synagogue qui lui est soumise sera sauvée; c'est parce qu'elle a mérité par son infidélité la joie de la présence du Seigneur qu'elle est comme gisante entre des personnes

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

*chium*, epist. 101]. Arguat aliquis Evangelistam mendacii quare exponendo addiderit : Tibi dico, cum in hebraico Thabithacumi tantum significet : Puella, surge, sed ut sensum vocantis et imperantis exprimeret, addit : Tibi dico, surge.

Sequitur : Erat autem annorum duodecim. Glos. Hoc Evangelista addidit ad ostendendum puellam hujus ætatis esse, quod poterat ambulare. In ambulatione ejus non solum suscitata, sed etiam perfecte sanata ostenditur. Sequitur : Et obstupuerunt, etc. Et jussit illi dari manducare. CHRYS. [hom. 32, in *Matth.* ut sup.]. Ad demonstrandum quod eam vere suscitaverit, et non secundum phantasiam.

BED. Mystice autem salvata a profluvio sanguinis muliere, mox filia archisynagogi

mortua nuntiatur; quia dum Ecclesia Gentium a vitiorum labe mundata, et ob fidei meritum filia est cognominata, continuo synagoga perfidiæ simul et invidiæ luctu soluta est; perfidiæ quidem, quia in Christum credere noluit; invidiæ vero, quia Ecclesiam credere doluit; et quod aiebant nuntii archisynagogo: Quid ultra vexas magistrum? per eos hodie dicitur qui a Deo destitutum synagogæ statum vident, ut restaurari posse non credant, ideoque pro resurrectione illius supplicandum non esse existimant. Sed si archisynagogus, id est, cætus doctorum legis, credere voluerit, et subjecta ei synagoga salva erit; quia vero synagoga lætitiâ dominicæ inhabitationis merito infidelitatis amisit, quasi inter flentes et ejulantes mortua jacet. Tenens au-

qui pleurent et se lamentent. C'est en lui prenant la main que le Seigneur ressuscité, parce que ce n'est que lorsque seront purifiées les mains des Juifs, qui sont pleines de sang, que la synagogue ressuscitera. Dans ces deux guérisons successives de l'hémorroïsse et de la fille de Jaïre nous est présenté le salut du genre humain, qui a eu lieu en cet ordre que ce sont d'abord quelques-uns d'Israël qui ont été sauvés, puis la plénitude des nations ouvrant la voie à ce qui reste d'Israël. Cette jeune fille avait douze ans, et cette femme avait souffert douze ans, parce que les péchés de ces Juifs qui ne croient pas n'eurent pas lieu aux premiers jours des croyants : « Abraham crut à Dieu, et cela lui fut réputé à justice. »

S. GRÉG. (1). — Au sens moral, voici ce que signifient cette jeune fille ressuscitée par le Sauveur dans sa maison, le jeune homme hors des portes de la ville, Lazare dans le sépulcre. Celui qui gît sans vie dans sa maison, c'est celui dont le péché est caché. Le pécheur est conduit hors de la porte, lorsque son péché lui attire la honte de l'attention publique. Enfin il est accablé sous le poids du monceau de terre qui s'élève sur la tombe des morts, celui sur qui pèse, outre le poids du péché, celui de la coutume.

BÈDE. — Et remarquez que les péchés légers et de tous les jours peuvent se guérir par le remède d'une pénitence plus légère, et c'est ce qu'a voulu exprimer le Sauveur en ressuscitant avec un léger son de voix cette jeune fille, qui était couchée encore dans son lit : « Jeune fille, levez-vous. » Mais pour que ce mort de quatre jours pût franchir les barrières de la mort, il frémit dans son esprit, se troubla, répandit

[1] Dans les anciens exemplaires, chap. 29 de son Commentaire de Job.

tem puellæ manum, Dominus eam suscitavit, quia nisi prius mundatæ fuerint manus Judæorum, quæ sanguine plenæ sunt (Esai., 1), synagoga mortua non resurget. In sanatione autem hæmorrhossæ mulieris et suscitationo puellæ, salus ostenditur generis humani, quæ a Domino ita dispensata est, ut primo aliqui ex Israël ad fidem venirent, deinde plenitudo gentium intraret, ac sic omnis Israel salvus fieret (Rom., 11). Annorum autem duodecim erat puella, et annis duodecim mulier erat passa, quia peccata non credentium apparuerunt in initio fidei credentium : unde dicitur (Gen., 15) : Credidit Abraham Deo, et reputatum est ei ad justitiam.

GRÉG. 4 Moral. (cap. 25). Moraliter vero

Redemptor noster puellam in domo, juvenem vero extra portam, in sepulcro autem Lazarum suscitavit : adhuc quidem in domo mortuus jacet, qui latet in peccato ; jam extra portam educitur, ejus iniquitas usque ad recordiam publicæ perpetrationis aperitur ; sepulturæ vero aggere premitur, qui perpetratione nequitie etiam usu consuetudinis pressus gravatur.

BÈDE. Et notandum quod leviores et quotidiani erratus, levioris pœnitentiæ possunt remedio curari : unde jacentem in conclavi Dominus facillima voce puellam resuscitavit, dicens : Puella, surge. Ut vero quatrduagenus mortuus sepulcri claustra evadere posset, infremuit spiritu, turbavit seipsum,

des larmes. Plus sera profonde la mort de l'âme, plus la pénitence devra être âpre et fervente. Et il faut remarquer ici qu'il faut un remède public à une faute publique, et c'est pour cela que Lazare ressuscité dut frapper les yeux du peuple; tandis que les péchés légers demandent une pénitence cachée, et c'est pour cela que la jeune fille couchée dans sa maison ressuscite devant un petit nombre, et qu'il est ordonné à ce petit nombre de ne pas en parler. La foule est chassée pour la résurrection de la jeune fille; car si l'on ne commence pas par chasser de l'âme la foule tumultueuse des préoccupations, l'âme, qui gît morte en elle-même, ne ressuscite pas. Elle est bien ressuscitée, cette jeune fille, et elle marche; ainsi l'âme ressuscitée de ses péchés doit non-seulement se défaire des souillures du péché, mais encore avancer dans les bonnes œuvres (1). Bientôt elle devra se rassasier du pain céleste, devenue participante de la parole divine, ainsi que de l'autel.

## CHAPITRE VI.

*Jésus, étant sorti de ce lieu, vint en son pays, où ses disciples le suivirent. Le jour du sabbat étant venu, il commença à enseigner dans la synagogue; et plusieurs de ceux qui l'écoutaient, étant extraordinairement étonnés de l'en-*

(1) Dans le style de l'Écriture, avancer dans les bonnes œuvres, c'est *marcher* dans la voie des commandements.

lacrymas fudit (Joan., 11). Quanto igitur gravior animæ mors ingruerit, tanto acrior necesse est ut pœnitentis fervor insistat. Sed et hoc notandum, quia publica noxa publico eget remedio: unde Lazarus de monumento vocatus populis innotuit: leviam autem peccata, secreta quærunt pœnitentia deleri: unde puella in domo jacens paucis arbitris exsurgit, et eisdem ut nemini manifestent præcipitur. Turba etiam foris ejicitur, ut puella suscitetur; quia si non prius a secretioribus cordis expellitur secularium multitudo curarum, anima quæ intrinsicus jacet mortua, non resurgit. Bene autem surrexit et ambulat, quia anima a peccatis resuscitata, non solum a sordibus scelerum exsurgere, sed et bonis proficere debet operibus, et mox necesse est ut cœlesti pane satietur, divini scilicet verbi ut altaris participis effecta.

## CAPUT VI.

*Et egressus inde, abiit in patriam suam; et sequebantur eum discipuli sui. Et facta sabbato cepit in synagoga docere; et multi*

*audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes: Unde huic hæc omnia? Et quæ est sapientia quæ data est illi, et virtutes*

*tendre ainsi parler, disaient : D'où sont venues à celui-ci toutes ces choses? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée? et d'où vient que tant de merveilles se font par ses mains? N'est-ce pas là ce charpentier, ce fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? Et ils se scandalisaient à son sujet. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, sa maison, et parmi ses parents. Et il ne put faire en ce lieu-là aucun miracle, sinon qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains; de sorte qu'il admirait leur incrédulité.*

THÉOPH. — Après les miracles dont nous venons de parler, le Seigneur revient dans son pays, n'ignorant pas qu'ils n'auraient que du mépris pour lui, mais afin qu'ils n'eussent plus aucun prétexte de dire que s'il était venu parmi eux ils eussent cru en lui : « Et étant sorti, il alla dans sa patrie, etc. » — BÈDE. — L'évangéliste appelle sa patrie Nazareth, ville où il était né. Mais quel est donc l'aveuglement de ces Nazaréens qui méprisent, à cause de l'obscurité de sa naissance, celui qu'ils auraient dû reconnaître pour le Christ à ses actions et à ses paroles. — « Et le sabbat étant venu, il se mit à enseigner, etc. » — C'est sa sagesse qu'expriment sa doctrine et ses guérisons, ainsi que ses miracles font éclater sa puissance.

« Est-ce que celui-ci n'est pas ce charpentier, ce fils de Marie? » — S. AUG. — Matthieu dit qu'ils l'appelaient le fils du charpentier, mais il ne faut pas s'en étonner, et l'un et l'autre ont pu être dits; car ils devaient le considérer comme charpentier, parce qu'ils le savaient fils de charpentier. — S. JÉR. — Jésus est appelé le fils du charpentier, mais le fils de ce charpentier qui a fait l'aurore et le soleil (1), c'est-à-dire les deux Églises, la première et la seconde, dont on trouve la figure dans

[1] Ps. 73, v. 16.

*tales quæ per manus efficiuntur? Nonne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis? Nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? Et scandalizabantur in illo. Et dicebat illis Jesus, quia non est propheta sine honore, nisi in patria sua, et in domo sua, et in cognatione sua. Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit; et mirabatur propter incredulitatem eorum.*

casione non haberent ulterius dicendi : quia si venisses credissemus tibi. Unde dicitur : Et agressus abiit in patriam suam, etc. BÈD. Patriam ejus Nazareth dicit, in qua erat nutritus. Sed quanta Nazaræorum cæcitas, qui eum, quem verbis factisque illius Christum cognoscere poterant, ob solam generis notitiam contemnunt ! Sequitur : Et facta sabbatho cœpit docere, etc. Sapientiam ad doctrinam, virtutes referunt ad sanitates et miracula quæ faciebat.

THEOPH. Post præmissa miracula Dominus in patriam suam revertitur, non ignorans quoniam spernerent eum, sed ut oc-

Sequitur : Nonne hic est faber, filius Mariæ? AUG., *De cons. Evang.* [lib. 2, cap. 22]. Matthæus quidem fabri filium eum dictum esse dicit ; nec mirandum est,

cette femme et dans cette jeune fille guérie. — BÈDE. — Quoique l'on ne puisse comparer les choses humaines aux choses divines, cependant cette figure n'en reste pas moins tout entière; car le Père du Christ travaille par l'esprit et par le feu.

« Le frère de Jacques et de Joseph, de Jude et de Simon? Et ses sœurs, est-ce qu'elles ne sont pas ici avec nous? » — Ils témoignent ainsi que les frères et les sœurs de Jésus sont là avec eux, mais non pas dans le sens des hérétiques, qui voient en eux des enfants de Marie et de Joseph, mais dans le sens de la manière ordinaire de s'exprimer de l'Écriture, qui appelle frères les parents de quelqu'un : ainsi Loth, fils du frère d'Abraham, est appelé frère d'Abraham. — « Et ils étaient scandalisés en lui. » — Le scandale et l'erreur des Juifs sont l'origine de notre salut, et la condamnation des hérétiques. Ils méprisaient le Seigneur Jésus-Christ à ce point de l'appeler charpentier et fils de charpentier. — « Et Jésus leur disait qu'il n'est pas de prophète sans honneur, etc. » — Que Jésus ait été appelé prophète dans l'Écriture, Moïse lui-même en est témoin; car en prédisant aux enfants d'Israël la future incarnation du Fils de Dieu, il s'exprime ainsi : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète du milieu de vos frères. » Non-seulement le Seigneur, qui est le prince des prophètes, mais encore Élie et Jérémie et les autres prophètes ont été moins considérés dans leur patrie que dans les villes étrangères; car il est presque nécessaire que des concitoyens se jaloussent entre eux. Sans regards pour les œuvres actuelles d'un homme, ils n'ont de lui que le souvenir de sa fragile enfance. — S. JÉR. — D'ailleurs, souvent l'obscurité est le par-

cum utrumque dici potueri; eo enim fabrum credebant, quo et fabri filium. HÆR. Filius quidem fabri Jesus vocatur, sed fabri qui fabricatus est auroram et solem, id est, Ecclesiam primam et sequentem, in quarum figura mulier et puella sanatur. BÈDE. Nam etsi humana non sint comparanda divinis, typus tamen integer est; quia Pater Christi igne operatur et Spiritu.

Sequitur: Frater Jacobi, et Joseph, et Judæ, et Simonis; nonne et sorores ejus hic nobiscum sunt? Fratres et sorores ejus secum esse testantur, qui tamen non liberi Joseph aut Mariæ (juxta hæreticos) sunt putandi, sed potius juxta morem sacræ Scripturæ cognati sunt intelligendi, quomodo Abraham et Loth fratres appellantur (*Gen.*, 13), cum esset Loth filius fratris Abraham.

Sequitur: Et scandalizabantur in illo. Scandalum et error Judæorum salus nostra est, et hæreticorum condemnatio. In tantum enim spernabant Dominum Jesum Christum, ut eum fabrum et fabri vocarent filium. Sequitur: Et dicebat eis Jesus, quia non est propheta sine honore, etc. Prophetam dici in Scripturis Dominum Jesum etiam Moyses testis est, qui futuram ejus incarnationem prædicans filiis Israel, ait (*Deuteron.*, 18): Prophetam vobis suscitabit Dominus Deus vester de fratribus vestris. Non solum autem ipse qui Dominus est prophetarum, sed et Elias, Jeremias, cæterique prophetæ, minores in patria sua, quam in exteris civitatibus habitati sunt; quia propemodum naturale est, cives semper civibus invidere. Non enim considerant

tage d'une naissance, et telle fut la naissance du Seigneur; qui a choisi ce qui est humble et tenu éloigné ce qui est élevé : « Quel est ce fils d'Isaïe? » — THÉOPH. — Que le prophète ait des parents illustres, ses concitoyens n'y trouveront qu'une raison de le détester, et de lui enlever sa gloire. — « Et il ne pouvait faire au milieu d'eux aucun miracle, etc. » — Ces mots : « Il ne pouvait pas, » reviennent à ceux-ci : Il ne voulait pas, et cela non pas parce qu'il était impuissant, mais parce qu'ils étaient incrédules. C'est pourquoi il ne fait pas de miracle au milieu d'eux par compassion pour eux, afin qu'ils n'eussent pas à encourir une plus grande peine par ce refus de croire à des miracles faits devant eux. Ou bien, pour faire un miracle sont nécessaires la puissance de celui qui fait le miracle et la foi de celui qui en est l'objet; la foi manquait ici, et c'est pour cela que Jésus n'accepta pas de faire de miracle en cet endroit.

« Et il s'étonnait de leur incrédulité. » — BÈDE. — Non pas qu'il s'étonne comme en face d'une chose inattendue et imprévue, lui qui connaît toutes choses avant qu'elles soient faites; mais lui qui connaît tout ce que les cœurs ont de caché se montre à nous comme s'étonnant de ce qu'il veut nous présenter comme étonnant. Or, il veut que nous remarquions comme fort étonnante cette incrédulité des Juifs, qui ne voulurent ni croire à ce que leurs prophètes leur prédisaient du Christ, ni croire au Christ né au milieu d'eux. Au sens mystique, Jésus méprisé dans sa maison et dans sa patrie, c'est Jésus méprisé au milieu du peuple juif. Or, il fit là un certain nombre de miracles, afin qu'ils ne fussent pas tout-à-fait sans reproche à se faire; mais tous les

præsentia viri opera, sed fragilem recordantur infantiam. HIER. Comitatur etiam sæpe vilitas originem; ut est illud (3. Reg., 25) : Quis est filius Isai? quia humilia Dominus respicit, et alta a longe cognoscit (Ps. 112). THÉOPH. Sive etiam præclaros consanguineos Propheta habeat, cives odiunt eos; et propter hoc dehonoraunt Propheetam. Sequitur : Et non poterat ibi virtutem ullam facere, etc. Quod autem dicit non poterat, intelligere oportet, non acceptabat (seu nolebat), quia non ipse impotens, sed illi infideles erant : ergo ibi non operatur virtutes, parcens eis; ne majori reprehensione digni essent, etiam factis miraculis non credentes. Vel aliter : in miraculis faciendis necessaria est virtus operantis, et recipientium fides, quæ ibi deficie-

bat : unde non acceptabat Jesus ibi signa facere.

Sequitur : Et mirabatur propter incredulitatem illorum. BÈDE. Non quasi inopinata et improvisa miratur qui novit omnia, antequam fiant, sed qui novit occulta cordis, quod mirandum intimare vult hominibus, mirari se coram hominibus ostendit : Judæorum enim miranda notatur cæcitas, qui nec prophetis suis credere de Christo, nec ipsi inter se nato voluerunt credere Christo. Mystice autem Jesus despicitur in domo et in patria sua, hoc est in populo Judæorum : et ideo pauca ibi signa fecit ne penitus excusabiles fierent : majora autem signa quotidie in gentium populo facit, non tam in sanitate corporum quam in animarum salute.

jours il fait de plus grands miracles au milieu des nations, non pas tant par la guérison des corps què par celle des âmes.

*Il allait cependant enseigner de tous côtés dans les villages d'à l'entour. Or, Jésus ayant appelé les douze, il commença à les envoyer deux à deux; et il leur donna puissance sur les esprits impurs. Il leur commanda de s'en aller avec leur bâton seulement, et de ne rien préparer pour le chemin, ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse; mais de ne prendre que leurs souliers, et de ne se pourvoir point de deux habits. Et il leur dit: En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là; et lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront ni vous recevoir, ni vous écouter, secouez, en vous retirant, la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux. Etant donc partis, ils prêchaient aux peuples qu'ils fissent pénitence; ils chassaient beaucoup de démons; ils oignaient d'huile plusieurs malades, et les guérissaient.*

THÉOPH. — Non-seulement le Seigneur prêchait dans les cités, mais il prêchait encore dans les châteaux, afin de nous apprendre à ne pas mépriser ce qui est petit, et à ne pas rechercher toujours les grandes villes, mais à semer le Verbe de Dieu dans les bourgs obscurs et méprisés: « Et il parcourait les villages, enseignant de tous côtés. »

BÈDE. — Le doux et clément Seigneur et maître n'envie point à ses serviteurs et à ses disciples leur puissance, et ainsi qu'il avait guéri toute langueur et toute infirmité, il donne le pouvoir de guérir à ses apôtres eux-mêmes. — « Et il appela les douze. » — Mais il est une grande distance entre donner et recevoir; le Seigneur, lorsqu'il agit, agit avec sa puissance de Seigneur, tandis que les disciples, dans ce qu'ils font, confessent leur faiblesse et la puissance du Seigneur: « Levez-vous et marchez au nom du Seigneur. »

*Et circuibat castella, in circuitu docens. Et vocavit duodecim, et cepit eos mittere binos, et dabat illis potestatem spirituum immundorum. Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum; non peram, neque panem, neque in zona æs, sed calceatos sandaliis, et ne induerentur duabus tunicis. Et dicebat eis: Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde: et quicumque non receperint vos, nec audierint vos, exeuntes inde executite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis. Et exeuntes prædicabant ut penitentiam agerent; et dæmonia multa ejiciebant; et ungebant oleo multos ægrofos, et sanabantur.*

dicabat Dominus, sed et in castellis, ut dicamus parva non spernere, neque magnas semper quærere civitates, sed Verbum Dei in vicis abjectis et vilibus seminare: unde dicitur: Et circuibat castella, in circuitu docens.

BEDA. Benignus autem et clemens Dominus ac magister, non invidit servis atque discipulis suis virtutes suas, et sicut ipse curaverat omnem languorem et omnem infirmitatem, apostolis quoque suis dedit potestatem curandi, etc. Unde sequitur: Et vocavit duodecim, etc. Sed multa distantia est inter donare et accipere: iste quodcumque agit, potestate Domini agit; illi, si quid faciunt, imbecillitatem suam et

THEOPH. Non solum in civitatibus præ-

**THÉOPH.** — Il envoie les apôtres deux par deux, afin qu'ils soient plus prompts; car, ainsi que le dit l'Ecclésiaste : « Il vaut mieux être deux ensemble qu'un seul. » S'il en avait envoyé plus de deux, le nombre des apôtres n'eût pas suffi pour tous les bourgs dans lesquels il voulait les envoyer. — **S. GRÉG.** — Il les envoie deux par deux, puisque le précepte de la charité est double, l'amour de Dieu et celui du prochain, et qu'il lui faut deux termes pour qu'il puisse avoir lieu. Il nous insinue par là que celui qui ne sent pas en lui la charité pour tous ne doit pas entreprendre le ministère de la prédication.

« Et il leur ordonna de ne pas emporter, etc. » — **BÈDE.** — La confiance en Dieu du prédicateur de la parole divine doit être telle qu'il soit certain que le nécessaire à la vie ne lui manquera pas, quoiqu'il ne puisse pas s'en occuper. Il ne doit par s'exposer à moins s'occuper des choses éternelles en se préoccupant de celles du temps. — **S. CHRYS.** (1). — Le Seigneur leur donna aussi ce précepte, afin qu'à leur vue les peuples comprissent combien ils étaient élevés au-dessus des richesses. — **THÉOPH.** — Il leur enseigne aussi par là à renoncer à tout présent, afin que l'on acquiesce à leurs principes de pauvreté lorsqu'on les verra ne rien avoir. — **S. AUG.** — Matthieu, en faisant suivre ces paroles du Seigneur : « Car l'ouvrier est digne de son salaire, » nous explique pourquoi le Seigneur ne voulut pas qu'ils possédassent et emportassent rien avec eux. Ce n'est pas parce qu'il n'existe pas certaines choses nécessaires à la vie, mais parce qu'il les envoyait de manière que les croyants auxquels ils prê-

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche, tom. 1 *Biblioth. Patr.*

virtutes Domini confitentur, dicentes (*Act.* 3) : In nomine Jesu surge et ambula.

**THÉOPH.** Binos autem apostolos mittit, ut fierent promptiores; quia, ut ait Ecclésiastes (cap. 4, vers. 9), melius est simul duos esse quam unum. Si autem plures quam duos misisset, non esset sufficiens numerus ut in plura castella mitterentur. **GRÉG.**, in homil. (17, in *Evang.*). Binos autem in prædicationem discipulos mittit, quoniam duo sunt præcepta charitatis, Dei videlicet amor et proximi, et minus quam inter duos charitas haberi non potest. Per hoc ergo nobis innuit quia charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet.

Sequitur : Et præcepit ne tollerent, etc. **BÈDE.** Tanta enim prædicatori in Deo de-

bet esse fiducia, ut præsentis vitæ sumptus, quamvis non provideat tamen hos sibi non deesse certissime sciat ne dum mens ejus occupatur ad temporalia, minus aliis provideat æterna. **CHRYS.** Hoc etiam eis Dominus præcepit, ut per habitum exteriorum ostenderent quantum a divitiarum desiderio distabant. **THÉOPH.** Instruens etiam eos per hoc non esse amatores munerum, et ut videntes eos prædicare paupertatem, acquiescant, cum apostoli nihil habeant. **AUG.**, *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 30). Vel quia cum secundum Matthæum Dominus continuo subjecerit (cap. 10) : Dignus est enim operarius cibo suo, satis ostendit cur eos possidere hæc aut ferre noluerit; non quod necessaria non sint necessitati hujus vitæ, sed quia sic eos mittebat ut eis hoc deberi



chaient l'Évangile eussent à leur fournir ce nécessaire. Mais ce qui montre que le Seigneur n'a pas voulu, par ces paroles, donner un ordre formel à ses disciples de n'avoir à vivre que de ce que les fidèles leur fourniraient, mais qu'il n'a voulu leur donner que le pouvoir d'agir ainsi et la conviction que c'était pour eux un droit, c'est la conduite de l'apôtre qui vivait du travail de ses mains (1). On a coutume de demander comment Matthieu et Luc ont rapporté que le Seigneur avait dit à ses disciples de n'emporter même pas leur bâton en route, tandis que Marc dit ici : « Et il leur ordonna de n'emporter rien en route, si ce n'est leur bâton. » Mais l'on doit admettre que c'est dans un autre sens que Matthieu et Luc ont parlé de ce bâton qu'il ne fallait pas emporter, et dans un autre que Marc parle de ce bâton qu'il faut avoir avec soi. Le Seigneur a pu dire aux apôtres, d'une manière abrégée, de n'emporter avec eux aucune des choses de la vie, pas même le bâton, ou rien que le bâton, exprimant par ces mots : « pas même le bâton, » qu'il ne fallait pas emporter même les plus petites choses, et par ces autres : « rien que le bâton, » que par la puissance que le Seigneur leur a communiquée et dont le bâton est le symbole, rien ne leur manquera, pas même de ce qu'ils n'emportent pas avec eux. Le Seigneur a exprimé l'une et l'autre de ces pensées ; mais, comme aucun des évangélistes ne les a rappelées à la fois toutes les deux, l'on pense que celui d'entre eux qui a parlé du bâton à emporter est contraire à celui qui a dit qu'il ne fallait même pas emporter de bâton. On ne le pensera plus maintenant que nous

(1) Act., 20, v. 34, 35. — 1 Corinth., 4, v. 12. — 1 Thess., 2, v. 1, et 2 Thess., 3, v. 39.

demonstraret ab illis quibus Evangelium credentibus nuntiarent. Unde apparet hæc non ita præcepisse Dominum, tanquam Evangelistæ vivere aliunde non debeant, quàm eis præbentibus quibus annuntiant Evangelium [alioquin contra hoc præceptum fecit Apostolus, qui victum de manuum suarum labore transigebat], sed potestatem dedisse, in qua scirent sibi ista deberi. Solum item queri quomodo Matthæus et Lucas commemoraverint dixisse Dominum discipulis ut nec virgam ferrent, cum dicat Marcus : Et præcepit eis ne quid tollerent in via nisi virgam tantam : quod ita solvitur, ut intelligamus sub alia significatio ne dictam virgam quæ secundum Marcum ferenda est, et sub alia illam quæ secundum Matthæum

et Lucam non est ferenda. Potuit enim sic breviter dici : Nihil necessariorum vobiscum feratis, nec virgam, nisi virgam tantam : ut illud quod dictum est : Nec virgam, intelligatur, nec minimas quidem res. Quod vero adjunctum est : Nisi virgam tantam, intelligatur, quia per potestatem a Domino receptam quæ virgæ nomine significata est, etiam quæ non portantur, non deerunt. Utrumque ergo Dominus dixit ; sed quia non utrumque unus Evangelista commemoravit, putatur ille qui virgam cum alia significatione positam tollendam dixit, ei qui virgam rursus aliud significantem non tollendam dixit, esse contrarius : sed jam ratione reddita non putetur. Sic et calcæamenta cum dicit Matthæus in via non

avons expliqué cette différence. C'est ainsi que Matthieu, en parlant de ces chaussures qu'il ne faut pas emporter, veut prohiber ce souci qui les ferait emporter dans la crainte qu'elles ne viennent à manquer. C'est ce que l'on doit penser aussi des deux tuniques que l'apôtre ne doit pas avoir avec lui, afin qu'il n'ait pas l'embarras de cette seconde, à laquelle son ministère lui donne droit. Or Marc, en avertissant les prédicateurs de n'emporter que des souliers, ou plutôt des sandales, leur fait présumer que cette chaussure a une portée mystique, et qu'ils doivent entendre par cette chaussure, qui laisse le dessus du pied découvert et qui le protège par dessous, qu'ils ne doivent ni tenir l'Évangile couvert ni caché, ni s'appuyer sur des avantages terrestres. Et par ces deux tuniques, qu'il ne faut ni porter ni avoir, par ce vêtement, le plus simple de tous, qui doit les revêtir, qu'a-t-il voulu leur dire, si ce n'est de marcher dans la simplicité et sans duplicité ? Que celui qui pense que le Seigneur n'a pas dû mêler dans le même discours le sens figuré et le sens ordinaire, que celui-là jette les yeux sur les autres discours du Seigneur, pour se rendre compte qu'il avance cela témérairement et sans science.

**BÈDE.** — Ces deux tuniques me paraissent un vêtement en double, en telle sorte que nous ne comprenions pas ceci en ce sens que celui qui se trouve dans le pays des Scythes, désolé par les neiges, doive se contenter d'une seule tunique, mais dans ce sens que l'on ne doit pas conserver un second vêtement dans la crainte de ce qui peut arriver. — **S. CHRYS.** — Ou bien, Matthieu et Luc, en parlant de ce conseil de ne pas emporter avec soi de bâton, donnent ainsi le conseil proposé aux

esse portanda, curam prohibet, qua ideo cogitantur portanda, ne desint: hoo et de duabus tunicis intelligendum est, ne quisquam eorum præter eam qua esset indutus aliam portandam curaret, sollicitus ne opus esset, cum ex illa potestate posset accipere. Proinde Marcus dicendo calceari eos sandaliis vel soleis, aliquid hoc calceamentum mysticæ significationis habere admonet, ut pes neque tectus sit desuper, nec nudus ad terram, id est, nec occultetur Evangelium, nec terrenis commodis innitatur. Et quod non haberi vel portari duas tunicas, sed expressius indui prohibet, qui eos monet, nisi non dupliciter, sed simpliciter ambulare? Quisquis autem putat non potuisse Dominum in uno sermone quædam figurata, quædam propria ponere eloquia, cætera ejus

inspiciat; et videbit quod hoc temere ac inerudite arbitretur.

**BEDA.** In duabus autem tunicis videtur mihi duplex ostendere vestimentum; non quod in locis Scythiæ glaciale nive rigentibus, una quis tunica debeat esse contentus, sed in tunica vestimentum intelligamus, ne aliud vestitu, aliud nobis futurorum timore servetur. **CHRYS.** Vel aliter: Matthæus et Lucas nec calceamenta neque baculum portare permittit, quod ostendit perfectissimum esse: Marcus vero baculum jubet assumere, et sandaliis calceari, quod diotum est permissive.

**BED.** Allegorice autem per peram onera seculi, per panem deliciæ temporales, per æs in zona occultatio sapientiæ designantur; quia quisquis officium doctoris accipit,

parfaits, tandis que ce que rapporte Marc, de cette permission d'emporter un bâton et des sandales à ses pieds, n'est qu'une permission donnée à la fragilité de la nature humaine.

**BÈDE.** — Au sens allégorique, par la *besace*, il faut entendre les fardeaux du siècle, par le *pain* les délices temporelles, par la *monnaie* dans la ceinture, la sagesse que l'on cache, pour nous apprendre que celui qui a reçu le dépôt de la doctrine ne doit pas se laisser accabler sous le poids des préoccupations temporelles, ni se perdre dans les désirs, ni se cacher dans la paresse d'un corps lourd. — « Et il leur disait : Partout où vous entrerez, demeurez-y, etc. » — Il leur donnait ainsi le précepte général de la persévérance, afin qu'ils ne violassent en rien les lois de l'hospitalité, et leur faisait considérer ainsi comme indigne du prédicateur de la parole de Dieu de ne faire que parcourir les maisons. — **THÉOPH.** — Et afin qu'on ne pût les accuser de gourmandise en passant ainsi de maison en maison. — « Et lorsque vous ne serez pas reçus, secouez la poussière, etc. » — Le Seigneur leur ordonne d'agir ainsi, afin de montrer qu'ils ont parcouru pour eux une longue route et que leur fatigue leur a été inutile; ou bien, qu'ils ne veulent rien retenir de cette maison, pas même la poussière, et ils la secouent afin qu'elle soit un témoignage contre eux et une accusation. — **S. CHRYS.** — Ou bien, pour que cette poussière qu'ils secouent soit un témoignage de leur fatigue, ou bien un symbole de cette poussière des pécheurs qui se dissipe à leur parole. — « Et sortant, ils prêchaient que l'on fit pénitence, etc. » Marc est le seul à rapporter qu'ils aient été oints d'huile; mais Jacques, dans son épître canonique, dit quelque chose de semblable. L'huile guérit les fatigues et elle rappelle la

neque oneribus secularium negotiorum deprimi, neque desideriis carnalibus resolvi, neque commissum sibi talentum verbi sub otio debet lenti corporis abscondere. Sequitur : Et dicebat eis : Quocumque introieritis, etc. Ubi dat constantiæ generale mandatum, ut hospitalis necessitudinis jura custodiant, alienum a prædicatore regni cœlestis astruens cursitare per domos. **THÉOPH.** Ne scilicet de gula contingeret eos reprehendi, ab aliis ad alios transeuntes. Sequitur : Et quicumque non receperint vos, excutite pulverem, etc. Hoc autem Dominus præcepit, ut ostenderet quod longam propter eos viam ambulaverunt, et nihil eis profuit : vel quia nihil ab eis acceperunt, etiam neque pulverem; sed et hunc

excutiunt, ut hoc sit in testimonium illis, id est, in redargutionem illis. **CHRYS.** Vel ut sit in testimonium laboris viæ, quem sustinebant pro eis, aut tanquam pulvis peccatorum prædicantium convertatur in ipsos. Sequitur : Et exeuntes prædicabant ut pœnitentiam agerent, etc. Quod oleo ungerent, solus Marcus enarrat; Jacobus autem in epistola sua canonica similia dicit (capite 5). Oleum enim et labores curat, et luminis et hilaritatis causa existit. Significat autem oleum unctionis Dei misericordiam, infirmitatis medelam, et cordis illuminationem, quod totum oratio operatur. **THÉOPH.** Significat etiam gratiam Spiritus Sancti, per quam a laboribus transmutatur, et lumen, et lætitiâ spiritualem

joie et la lumière. L'huile de l'onction signifie la miséricorde du Seigneur, la guérison des maux, l'illumination du cœur, toutes œuvres de l'esprit. — THÉOPH. — Elle nous signifie la grâce de l'Esprit-Saint qui fait passer des fatigues à la lumière et à la joie spirituelle. — BÈDE. — C'est ce qui établit que cette coutume de l'Eglise, d'oindre d'huile consacrée par une bénédiction pontificale les énergumènes (1) et les malades, vient des apôtres, eux-mêmes.

*Or, la réputation de Jésus s'étant beaucoup répandue, le roi Hérode entendit parler de lui; ce qui lui faisait dire : Jean-Baptiste est ressuscité après sa mort; c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles. Quelques-uns disaient : C'est Elie. Mais d'autres disaient : C'est un prophète égal à l'un des anciens prophètes. Hérode, entendant ces bruits différents, disait : Jean, à qui j'ai fait trancher la tête, est celui-là même qui est ressuscité après sa mort.*

LA GLOSE (2).—L'Évangéliste ajoute avec raison, à cette prédication des apôtres et au récit des miracles qui l'accompagnaient, le récit de leur renommée qui se répandit ainsi : — « Et le roi Hérode apprit. » — S. CHRYS. — Cet Hérode était le fils de ce premier Hérode sous lequel Joseph avait emmené Jésus en Egypte. Matthieu et Luc l'appellent tétrarque, comme commandant de la quatrième partie du royaume de son père, qu'après sa mort les Romains avaient divisé en quatre parties. Marc l'appelle roi, ou par un reste d'habitude qu'avait laissée le gouvernement de son père, ou parce que l'on avait accédé à son désir d'être appelé ainsi. — S. JÉR. — « Son nom était devenu écla-

(1) *Εν-εργόμενοι*, ceux qui sont agités par le démon.

(2) Rien de tel dans la Glose actuelle.

suscipimus. BED. Unde patet ab ipsis apostolis hunc sanctæ Ecclesiæ morem esse traditum, ut onergumeni vel alii quilibet ægroti ungantur oleo, pontificali benedictione consecrato.

*Et audivit Herodes rex (manifestum enim factum est nomen ejus), et dicebat quia Joannes Baptistæ resurrexit a mortuis, et propterea operantur virtutes in illo. Alii autem dicebant quia Elias est. Alii vero dicebant quia propheta est, aut quasi unus ex prophetis. Quo audito Herodes ait : Quem decollavi Joannem, hic a mortuis resurrexit.*

GLOS. Post prædicationem discipulorum

Christi et miraculorum operationem, convenienter Evangelista subjungit de fama quæ consurgebat in populo : unde dicit . Et audivit Herodes rex. CHRYS. Herodes iste filius erat primi Herodis, sub quo Joseph Jesum duxerat in Ægyptum; tetrarcham autem Matthæus nominat hunc, atque Lucas tanquam principantem super quartam partem regni patris sui : Romani enim post mortem patris, regnum in partes quatuor dividerunt. Marcus vero regem eum vocat, aut patris consuetudine, aut quia hoc voto ejus congruum existebat. HIER. Sequitur : Manifestum enim factum est nomen ejus : lucernam enim sub modio abscondi fas non est. Et dicebant (scilicet

tant. » Car il n'est pas permis de cacher la lampe sous le chandelier. « Et ils disaient (c'est-à-dire quelques-uns de la foule) que c'est Jean qui s'est levé de parmi les morts, et c'est pour cela qu'il se fait des miracles par lui. » — BÈDE. — Nous apprenons ainsi combien furent grandes l'envie et la jalousie des Juifs. Les voici qui admettent que Jean, *qui ne fit jamais aucun miracle*, a pu ressusciter du tombeau, et ils ne veulent pas, malgré le témoignage des apôtres, des femmes et des hommes, admettre que Jésus, que Dieu illustra de tant de miracles et de tant de signes de sa puissance, ait pu lui-même ressusciter, et ils aiment mieux se l'expliquer en disant qu'on l'a enlevé par fraude. En disant que Jean est ressuscité d'entre les morts et qu'il se fait par lui beaucoup de miracles, ils eurent une idée exacte de la résurrection ; car les saints, en ressuscitant, feront éclater une plus grande puissance qu'ils ne l'ont jamais fait pendant leur vie, lorsqu'ils étaient accablés sous le poids de leur faiblesse.

« D'autres disaient que c'est Élie. » — THÉOPH. — Car Jean avait adressé ses reproches à un grand nombre, lorsqu'il s'était écrié : « Race de vipères. »

« D'autres disaient : C'est un prophète, et comme un des prophètes. » — S. CHRYS. (1). — Cela me paraît se rapporter parfaitement à cette prédiction de Moïse : « Dieu vous suscitera un prophète d'au milieu de vous. » Ils ne l'appelaient que prophète, ne voulant pas avouer ouvertement qu'il était le Christ. Ils citaient Moïse, mais ils voilaient leur soupçon de la divinité du Christ par crainte de leurs

(1) Dans Victor d'Antioche.

aliqui de turba) : Quia Joannes Baptista resurrexit a mortuis ; et propterea operantur virtutes in illo. BÈDE. Quanta autem fuit Judæorum invidia docemur. Ecce eum Joannem de quo dictum est (Joan., 10, vers. 41) quia signum fecit nullum, a mortuis potuisse resurgere, nullo attestante, credebant ; Jesum autem approbatum a Deo virtutibus et signis (Act., 2, vers 22), cujus resurrectionem angeli, apostoli, viri ac femine prædicabant, non resurrexisse, sed furtim esse ablatum credere maluerunt. Qui cum dicerent Joannem resurrexisse a mortuis, et propterea virtutes operatas esse in illo, bene de virtute resurrectionis senserunt, quod majoris potentie futuri sunt sancti, cum a mortuis resurrexerint, quam

fuertunt cum carnis adhuc infirmitate gravarentur.

Sequitur : Alii autem dicebant, quia Elias est.

THÉOPH. Confutabat enim multos homines Joannes, quando dicebat (Matth., 3) : Genimina viperarum. Sequitur : Alii autem dicebant, quia propheta est, quasi unus ex prophetis. CHRYS. Mibi quidem videtur hunc prophetam dicere, de quo Moyses dixit (Deuter., 18) : Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris : recte quidem, sed quia manifeste dicere trepidabant : Hic est Christus. Moysi utebantur voce, propriam suspicionem velantes præpositorum suorum timore. Sequitur : Quo audito, Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem

supérieurs. — « Hérode, entendant tout cela, disait : C'est Jean que j'ai décapité et qui ressuscite d'entre les morts. » — Hérode dit évidemment ceci par ironie. — **THEOPH.** — Ou bien, l'on peut dire qu'Hérode, sachant fort bien que Jean, qu'il avait fait décapiter, était mort juste et innocent, croyait qu'il avait bien pu ressusciter, et que le pouvoir de faire des miracles lui venait de sa résurrection.

**S. AUG.** — Luc s'appuie en ce passage sur Marc, en ce qu'il fait dire par d'autres et non pas par Hérode lui-même que Jean est ressuscité. Luc a présenté Hérode dans l'hésitation, et il rapporte ainsi ses paroles : « J'ai décapité Jean ; quel est donc celui dont j'entends dire de telles choses ? » Il faut croire qu'après ce moment d'hésitation il se sera confirmé lui-même dans la pensée qui lui était transmise par d'autres, et c'est cette conviction qu'il exprime à sa cour et que Matthieu rapporte ainsi : « Celui-ci est Jean-Baptiste ; c'est lui qui est ressuscité d'entre les morts. » Ces dernières paroles peuvent être prises aussi dans le sens d'un doute, attendu surtout que Marc, ayant déjà donné plus haut ces paroles comme étant celles des serviteurs d'Hérode, les fait répéter plus bas par Hérode lui-même en ces termes : « C'est Jean, que j'ai décapité, qui s'est levé lui-même d'entre les morts. » Ces paroles peuvent donc être admises ou dans le sens d'une affirmation ou dans le sens d'un doute.

*Car Hérode, ayant épousé Hérodiade, quoiqu'elle fût femme de Philippe son frère, avait envoyé prendre Jean, l'avait fait lier et mettre en prison à cause d'elle ; parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir pour femme celle de votre frère. Depuis cela Hérodiade avait tou-*

hic a mortuis surrexit. Per ironiam hoc Herodes expresse pronuntiat. **THEOPH.** Vel aliter : sciens Herodes quod Joannem justum existentem sine causa occiderat, credebat eum a mortuis surrexisse, et quod ex resurrectione suscepisset miraculorum operationem.

**AUG.**, *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 34). In his autem verbis Lucas Marco attestatur, ad hoc duntaxat quod alii dixerint (non Herodes) Joannem surrexisse, sed hæsitantem Lucas (cap. 9) commemoravit Herodem, verbaque ejus ita posuit dicentis : Joannem ego decollavi : quis autem est iste de quo audio talia ? Intelligendum est autem post hanc hæsitationem confirmasse in animo suo quod ab aliis dicebatur, cum ait pueris suis, sicut Matthæus narrat (cap. 14) : Hic

est Joannes Baptista, ipse surrexit a mortuis. Aut ita pronuntiata sunt hæc verba, ut hæsitantem adhuc indicent, præsertim quia et Marcus qui superius dixerat ab aliis dictum fuisse, quod Joannes a mortuis surrexerit, in extremo tamen ipsum Herodem dixisse non tacet : Quem ego decollavi Joannem, hic a mortuis surrexit. Quæ item verba duobus modis pronuntiari possunt, ut aut confirmantis, aut dubitantis intelligantur.

*Ipsæ enim Herodes misit ac tenuit Joannem, et vincit eum in carcerem propter Herodiadem uxorem Philippi, fratris sui, qui duxerat eam. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui : Herodias autem insidiabatur illi, et volebat occidere*

*jours cherché l'occasion de le faire mourir ; mais elle n'avait pu en venir à bout, parce qu'Hérode, sachant qu'il était un homme juste et saint, le craignait et avait du respect pour lui, faisait beaucoup de choses selon ses avis, et était bien aise de l'entendre. Mais enfin il arriva un jour favorable au dessein d'Hérodiade, qui fut le jour de la naissance d'Hérode, auquel il fit un festin aux grands de la cour, aux premiers officiers de ses troupes et aux principaux de la Galilée ; car la fille d'Hérodiade, y étant entrée, et ayant dansé devant le roi, elle lui plut tellement, et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai ; et il ajouta avec serment : Oui, je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce serait la moitié de mon royaume. Elle, étant sortie, dit à sa mère : Que demanderai-je ? Sa mère lui répondit : La tête de Jean-Baptiste. Et étant rentrée aussitôt en grande hâte où était le roi : Je demande, dit-elle, que vous me donniez tout présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste. Le roi en fut fort fâché. Néanmoins, à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser. Ainsi il envoya un de ses gardes avec ordre d'apporter la tête de Jean dans un bassin ; et ce garde, étant allé dans la prison, lui coupa la tête, l'apporta dans un bassin, et la donna à la fille, et la fille la donna à sa mère. Ses disciples, l'ayant su, vinrent emporter son corps, et le mirent dans un tombeau.*

THÉOPH. — Marc l'évangéliste, à l'occasion de ce qu'il vient de raconter, rappelle ici la mort du précurseur : « Hérode lui-même avait envoyé et s'était emparé de Jean, etc. » — BÈDE. — Une ancienne histoire raconte que Philippe, fils d'Hérode-le-Grand, sous le pouvoir duquel le Seigneur s'enfuit en Égypte, et frère de cet Hérode sous lequel le Christ a souffert, avait épousé Hérodiade, fille du roi Arétas (1). Plus tard son beau-père, à la suite de quelques différends qui s'étaient élevés entre lui et son gendre, donna Hérodiade pour

[1] L'on ne voit pas où Bède et saint Jérôme après lui ont pu prendre ce fait d'Hérode épousant Hérodiade, fille d'Arétas, Josèphe (lib. 8, *Ant. judaicar.*, cap. 7) racontant tout au contraire qu'Hérode répudia la fille du roi Arétas pour épouser Hérodiade.

*eum, nec poterat. Herodes enim matuebat Joannem : sciens eum virum justum et sanctum ; et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cenam fecit principibus, et tribunis, et primis Galilææ. Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis, et dabo tibi. Et juravit illi : Quia quicquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. Cumque introisset, statim cum festinatione ad regem petivit, dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. Et contristatus est rex propter jusju-*

*randum, propter simul discumbentes noluit eam contristare, sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco, et decollavit eum in carcere. Et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ. Quo audito discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento.*

THEOPH. Ex præmissis Marcus Evangelista occasionem sumens, hic de morte commemorat præcursoris, dicens : Ipse enim Herodes misit ac tenuit Joannem, etc. BÈDE. Vetus narrat historia, Philippum Herodis majoris filium, sub quo Dominus fugit in Ægyptum, fratrem hujus Herodis sub quo passus est Christus, duxisse Herodiadem

femme, en haine de son premier mari, à Hérode, ennemi de celui-ci. Ce que Jean-Baptiste reprocha à Hérode, c'étaient ces noces illicites et ce fait d'avoir épousé la femme de son frère du vivant de son frère. — THÉOPH. — La loi ordonnait au frère d'épouser la femme de son frère lorsqu'il n'y avait pas de fils ou de fille du premier mariage; mais ici ce mariage était criminel, parce qu'Hérodiade avait une fille.

« Hérodiade lui tendait des embûches, etc. » — BÈDE. — Hérodiade craignait qu'Hérode ne revînt sur ses pas, ou qu'il ne se réconciliât avec son frère et qu'il ne s'ensuivît un divorce.

« Pour Hérode, il craignait Jean, parce qu'il le savait homme juste et saint. » — LA GLOSE. — Il le craignait, parce qu'il le respectait, le sachant considéré comme juste par les hommes et saint par Dieu (1). — « Et il le gardait, afin qu'il ne fût pas tué par Hérodiade. — Il le consultait sur beaucoup de choses, » parce qu'il le considérait comme inspiré par l'esprit de Dieu. « Et il l'écoutait volontiers, » parce qu'il savait qu'il ne disait que des choses utiles. — THÉOPH. — Remarquez ce que fait la rage de la passion, Hérode oubliant tout le respect et toute la crainte que Jean lui inspirait pour ne penser qu'à sa passion. — RÉM. — Son inclination libertine le force à porter la main sur celui qu'il savait juste et saint, et il nous donne à comprendre par sa conduite qu'un péché moindre conduit à un péché plus grand, d'après cette parole : « Que celui qui est dans les souillures se souille encore. »

(1) Le sens donné par le mot grec *συντηρει*, c'est qu'il le conservait. C'est aussi le sens de la version syriaque.

uxorem, filiam regis Aretæ; postea vero socerum ejus exortis quibusdam contra generum simulatibus, tulisse filiam suam, et in dolore mariti prioris Herodis inimici ejus nuptiis copulasse : ergo Joannes Baptista arguit Herodem et Herodiadem, quod illicitas nuptias fecerint, et non liceat fratre vivente germano illius uxorem ducere. THÉOPH. Lex autem præcipiebat quod frater uxorem fratris acciperet, cum defunctus prolem non haberet : ibi autem erat filia ; propter quod erant nuptiæ sceleratæ.

Sequitur : Herodias autem insidiabatur illi, etc. BÈDE. Timebat enim Herodias ne Herodes aliquando respiceret, vel Philippo fratri suo amicus fieret, atque illicitæ nuptiæ repudio solverentur.

Sequitur : Herodes autem metuebat Joannem, quia sciebat eum virum justum et sanctum. GLOS. Timebat, inquam, eum reverendo; sciebat enim eum esse justum (quoad homines), et sanctum (quoad Deum). Et custodiebat eum; ne scilicet ab Herodiade interficeretur. Et audito eo multa faciebat, quia putavit eum Spiritu Dei loqui. Et libenter eum audiebat, quia reputabat utilia quæ ab eo dicebantur. THÉOPH. Vide autem quantum operatur concupiscentiæ rabies, quia cum Herodes tantam circa Joannem haberet reverentiam et timorem, horum fit immemor, ut suæ fornicationi provideret. RÉMIG., *super Matth.* Libidinosa enim voluntas eum coegit in illum manum mittere, quem sciebat justum et sanctum :



« Et un jour favorable s'étant présenté, Hérode ayant donné un grand repas pour l'anniversaire de sa naissance, etc. » — BÈDE. — Nous ne voyons dans l'Écriture que deux seuls hommes célébrer par des fêtes le jour de leur naissance, Pharaon et Hérode (1), et l'un et l'autre le placent sous de mauvais auspices en l'ensanglantant. Mais le crime d'Hérode est d'autant plus grand que celui qu'il immola était saint et juste, et qu'il le fit à la demande d'une courtisane. — « Lorsqu'elle eut dansé, le roi lui dit : Demandez-moi tout ce que vous voudrez, et je vous le donnerai. » — THÉOPH. — Pendant le repas, c'est Satan qui danse par cette jeune fille et qui prononce lui-même le serment d'Hérode. — BÈDE. — Le serment ne l'excuse nullement de son homicide, et peut-être ne jura-t-il que pour avoir une excuse de son meurtre. Si Hérodiade lui avait demandé la mort de son père ou de sa mère, nul doute qu'Hérode eût refusé. — « Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je? Celle-ci répondit : La tête de Jean-Baptiste. » — Ce sang est un digne prix de cette danse.

« Et étant entrée tout de suite en toute hâte. » — THÉOPH. — Cette malicieuse jeune fille demanda aussitôt la tête de Jean-Baptiste : aussitôt et sur l'heure, afin qu'Hérode n'eût pas le temps de se repentir. — « Et le roi en fut attristé. » — BÈDE. — L'Écriture a l'habitude de donner comme le fait l'opinion du plus grand nombre. Ainsi qu'elle appelle Joseph père de Jésus, ainsi elle dit ici qu'Hérode était attristé ; car c'est ce qui paraissait aux yeux de ceux qui étaient autour de lui.

(1) Pour Pharaon, voyez Genèse, 40, v. 22.

ac per hoc datur intelligi quod minus peccatum factum est ei causa majoris peccati, secundum illud (*Apocal.*, 22) : Qui in sordibus est, sordescat adhuc.

Sequitur : Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit, etc. BÈDE. Soli mortalium Herodes et Pharaeo leguntur diem natalis sui gaudiis festivis celebrasse, sed uterque rex infausto auspicio nativitatem suam sanguine fœdavit ; verum Herodes tanto majore impietate, quanto sanctum et innocentem doctorem veritatis occidit ; et hoc pro voto ac petitione saltatricis. Sequitur enim : Cumque saltasset, etc. rex ait : Pete a me quod vis, et dabo tibi. THÉOPH. Dum enim convivium fit, Satanus per puellam saltat, et usjurandum perficitur sceleratum. Sequitur enim : Et juravit illi quia quicquid pe-

tieris. BÈDE. Non excusatur ab homicidio per juramentum : ideo enim forte juravit, ut occasionem inveniret occidendi : et si patris aut matris interitum postulasset, non utique concessisset Herodes. Sequitur : Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. Digno operi saltationis, dignum postulatur sanguinis præmium.

Sequitur : Cumque introisset statim cum festinatione, etc. THÉOPH. Maligna mulier protinus sibi caput Joannis dari petit ; id est, statim in illa hora : timebat enim ne Herodes resipisceret. Sequitur : Et contristatus est rex. BÈDE. Consuetudinis est Scripturarum ut opinionem multorum sic narret historicus, quomodo eo tempore ab omnibus credebatur ; sicut et Joseph ab ipsa quoque Maria appellatur Pater Jesu

Cet hypocrite, ce dissimulateur de son âme, porte la tristesse sur sa figure pendant qu'il a la joie dans son âme, et il excuse son forfait par le serment qu'il vient de faire, afin de pouvoir faire une action impie sous le masque de la piété : « A cause de son serment, et à cause de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas l'attrister (1). » — THÉOPH. — Or, Hérode, qui ne se possède plus, ce voluptueux accomplit son serment et tue le juste. Il valait bien mieux qu'il ne tint pas son serment et ne se rendît pas coupable d'un si grand crime. — BÈDE. — Ce qui est ajouté : « A cause de ceux qui étaient à table avec lui, » est pour nous les montrer tous participants à ce forfait, et pour nous présenter comme sanglantes les réjouissances de cette impure débauche. — « Et ayant envoyé un bourreau, il lui ordonna d'apporter la tête dans un plat. » — THÉOPH. — Le mot *spiculator* veut dire bourreau, dont le métier est de tuer les hommes. — BÈDE. — Hérode n'eut pas honte de faire porter devant ses convives la tête du décapité, et Pharaon ne commit rien de semblable. Cependant nous devons conclure de l'un et l'autre exemple qu'il nous vaut bien mieux nous rappeler le jour de notre mort dans la crainte et dans la chasteté de notre vie que de célébrer le jour de notre naissance par la luxure. L'homme vient au monde pour l'épreuve, et les élus ne viennent au repos que par la mort et en quittant cette terre.

« Et il le décapita dans la prison. » — S. GRÉG. (2). — Je ne puis pas sans un profond étonnement penser à ceci, que cet homme rempli de

(1) Il vaudrait mieux ponctuer ainsi : « Le roi fut attristé de son serment, et à cause de ceux qui étaient là, il ne voulut pas l'attrister. »

(2) Dans les anciens exemplaires, chap. 40 du Comm. sur Job.

[Luc., 2, ver. 48]. Ita et nunc Herodes dicitur contristatus, quia hoc discumbentes putabant : dissimulator enim mentis tristitiam præferabat in facie, cum lætitiã haberet in mente; scelusque excusat juramento, ut sub occasione pietatis impius fieret. Unde sequitur : Propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare. THÉOPH. Herodes quidem non sui compos, sed voluptuosus jusjurandum implevit, et justum interemit. Decebat autem magis in hoc perjurare, et non tantum scelus operari. BÈDE. Quod autem subdit : Et propter simul recumbentes, vult omnes sceleris sui esse consortes, ut in luxurioso impuroque convivio cruentæ epulæ deferrentur. Unde sequitur : Sed misso spi-

culatore præcepit afferri caput ejus in disco. THÉOPH. Spiculator carnifex dicitur, qui constituitur ad homines interficiendum. BÈDE. Non autem Herodem puduit caput occisi hominis ante convivas inferre : Pharaon vero nil talis vesaniæ commisisse legitur. Ex utroque tamen exemplo probatur utilius esse nobis diem mortis futuræ timendo et caste agendo sæpius in memoriam revocare, quam diem nativitatæ luxuriando celebrare. Homo enim ad laborem nascitur in mundo, et electi ad requiem per mortem transeunt e mundo.

Sequitur : Et decollavit eum in carcere, etc. GR. 3 *Moralium* (cap. 5). Non sine gravissima admiratione perpendo, quod ille, prophetiæ spiritu intra matris uterum im-

l'esprit de prophétie dès le sein de sa mère, lui qui n'eut pas plus grand que lui parmi tous les fils de la femme, soit jeté par des pervers dans une prison, décapité pour payer la danse d'une courtisane, et que cet homme d'une telle austérité meure sous le rire d'hommes honteux. Pouvons-nous admettre qu'il y ait eu dans sa vie quelque chose qui excuse sa mort? Comment a-t-il pu pécher dans son manger, celui qui ne mangea que des sauterelles et du miel sauvage? Comment put-il pécher dans les relations de sa vie, celui qui ne quitta pas le désert? D'où vient que le Dieu tout puissant ait pu abandonner d'une manière si terrible ceux qu'il a élus d'une manière si sublime avant le commencement du monde? A moins que ce ne soit pour ce qui est évident à la piété des fidèles que Dieu brise en les faisant tomber si bas ceux qu'il sait devoir récompenser en les portant sur les hauteurs; il les laisse, au dehors, tomber jusque dans l'abjection, parce qu'au dedans il les fait pénétrer jusque dans les choses incompréhensibles. Que l'on conclue de là combien souffriront dans l'avenir ceux que Dieu réprouve, lui qui abandonne ici-bas à des tourments si cruels ceux qu'il aime.

« Ce qu'ayant appris, ses disciples vinrent et emportèrent son corps, et le placèrent dans un tombeau. » — BÈDE. — Josèphe raconte (1) que Jean avait été transporté dans le château de Macheron, et que ce fut là qu'il fut tué. L'histoire ecclésiastique (2) ajoute que Jean fut enseveli dans Sébaste, ville de la Palestine, qui était autrefois appelée Samarie. La décapitation de saint Jean signifie la décadence de la ré-

(1) Lib. 18 *Ant.*, cap. 7. L'histoire fait remarquer que ce château était sur les confins du royaume d'Arétas, sur les frontières de l'Arabie. Ce qui suppose qu'Hérode était à ce moment tout près.

(2) Théodoret, lib. 3, chap. 3.

pletus, quo inter natos mulierum nemo major surrexit, ab iniquis in carcerem mittitur, et pro puellæ saltatu capite truncatur, et vir tantæ austeritatis pro risu turpium moritur. Nunquid credimus aliquid fuisse quod in ejus vita illa sic despecta mors tergeret? Sed quando ille vel in cibo peccavit, qui locustas solummodo et mel sylvestro edit? Quando conversatione sua offendere potuit, qui de eremo non recessit? Quid est quod omnipotens Deus sic vehementer in hoc seculo despicit, quos sic sublimiter ante secula elegit? nisi hoc quod pietati fidelium patet, quoniam idcirco sic eos premit in infimis, quia videt quomodo

remuneret in summis; et foras usque ad despecta dejicit, quia intus usque ad incomprehensibilia perducit. Hinc ergo unusquisque colligat quid illic passuri sint quos reprobat, si hic cruciat quos amat.

Sequitur: Quo audito discipuli ejus venerunt, et tulerunt corpus ejus, et posuerunt illud in monumento. BÈDE. Narrat Josèphus vinctum Joannem in castellum Macheronta adductum ibique truncatum: narrat vero ecclesiastica Historia sepultum eum in Sebaste Palestinæ urbe, quæ quondam Samaria dicta est. Decollatio autem Joannis, minorationem famæ illius qua Christus a populo credebatur, insinuat; si-

putation qu'il avait *comme Christ* parmi le peuple, ainsi que l'exaltation de Jésus sur la croix signifie le progrès de la foi en son nom : tous les fidèles ont admis comme Fils de Dieu celui que la foule avait reçu simplement comme prophète. C'est pour cela que Jean, qui devait aller en diminuant, naquit au moment de l'année où les jours commencent à décroître, tandis que le Seigneur naquit au moment où les jours commencent à croître.

THEOPH. — Hérode, dont le nom signifie *de peau* (*pelliceus*), est une figure de ce peuple juif qui avait une épouse, la vaine gloire, et dont la fille danse encore autour de lui : cette fille, c'est la fausse intelligence des Écritures. Ce peuple a décapité Jean, c'est-à-dire la parole prophétique, et encore aujourd'hui il est sans son chef, le Christ. — S. JÉR. — Ou bien, cette tête de la loi, le Christ, est enlevée du trône, c'est-à-dire du peuple juif, et donnée à une jeune fille païenne, c'est-à-dire à l'Église romaine, et la jeune fille la donne à sa mère adultère, c'est-à-dire à la synagogue, qui recevra la foi avant la fin du monde. Le corps de Jean est enseveli, sa tête mise dans un plat; la lettre humaine est recouverte et l'esprit honoré sur l'autel, et les hommes en font leur nourriture.

*Or, les apôtres, s'étant rassemblés près de Jésus, lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et de ce qu'ils avaient enseigné. Et il leur dit : Venez vous retirer en particulier dans quelque lieu solitaire, et vous reposer un peu ; car comme il y avait plusieurs personnes qui venaient vers lui, les unes après les autres, ils ne pouvaient pas seulement trouver le temps de manger. Ils entrèrent donc dans une barque pour se retirer à l'écart dans un lieu désert. Mais le peuple, les ayant vus partir, et plusieurs autres en*

cut exaltatio Salvatoris in cruce profectum designabat fidei; quia et ipse qui prius a turbis Propheta esse credebatur, Dei Filius a cunctis fidelibus est agnitus. Unde Joannes quem oportebat minui, cum diurnum lumen decrescere incipit, natus est : Dominus autem eo tempore anni, quo dies crescere incipit.

. THEOPH. Mystice autem Herodes qui interpretatur pelliceus, populus est Judæorum, qui habebat uxorem, scilicet inanem gloriam; cujus filia saltat et movetur etiam nunc circa Judæos, scilicet falsus intellectus Scripturarum. Decapitarunt siquidem Joannem, id est, verbum propheticum, et sine capite Christo habent eum. HIER. Vel aliter : caput legis quod est Christus, de

corpore abscinditur proprio (id est, judaico populo), et datur gentili puellæ (id est, romanæ Ecclesiæ), et puella dat matri suæ adulteræ (id est, Synagogæ credituræ in fine); corpus Joannis sepelitur; caput in disco collocatur; littera humana tegitur; Spiritus in altari honoratur et sumitur.

*Et convenientes apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant. Et ait illis : Venite seorsum in desertum locum, et requiescite paululum : erant enim qui veniebant et redibant multi, et nec spatium manducandi habebant. Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum. Et viderunt eos abeuntes, et cognoverunt nulli; et pedestres de omnibus civitatibus currerunt*

*ayant eu connaissance, ils y accoururent à pied de toutes les villes voisines, et ils y arrivèrent avant eux. Jésus, sortant de la barque, vit une grande multitude de peuple, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il se mit à leur dire beaucoup de choses pour leur instruction.*

LA GLOSE (1). — Après avoir raconté la mort de Jean, l'évangéliste raconte ce que fit le Christ avec ses disciples après la mort de Jean : « Et ses disciples s'assemblant. » — S. JÉR. — Les fleuves reviennent au lieu de leur source. Les envoyés de Dieu lui doivent toujours des actions de grâces sur ce qui fait l'objet de leur ministère. — THÉOPH. — Apprenons, nous aussi, lorsque nous serons envoyés pour un ministère quelconque, à ne point devenir étrangers à celui qui nous envoie, à ne pas outrepasser notre mission (2), mais à revenir à celui qui nous a envoyés, et à lui rendre compte de tout ce que nous avons enseigné et fait. — BÈDE. — Car il ne faut pas seulement enseigner, mais il faut encore agir. Or, non-seulement les apôtres annoncent au Seigneur ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont enseigné, mais encore ce qu'a souffert Jean pendant la durée de leur prédication : eux et les disciples de Jean, ainsi que le rapporte Matthieu, l'annoncent au Seigneur.

« Et il leur dit : Venez à l'écart. » — S. AUG. — L'évangéliste, en nous racontant ceci comme suivant immédiatement l'attentat sur Jean-Baptiste, nous fait supposer que cette émotion d'Hérode à qui il fait dire : « Celui-ci est Jean que j'ai fait décapiter, » ne vient qu'après.

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

(2) Le grec est plus expressif : « A ne pas nous laisser emporter comme ayant brisé le frein, et à ne point aller de çà et de là, contrairement à l'ordre de celui qui nous a envoyés, μη ἀφηνιζζειν, καί κατεπαίρεσθαι τοῦ προβαλλομένου. »

*illuc, et prævenerunt eos. Et exiens vidit turbam multam Jesus, et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et cepit illos docere multa.*

GLOSSA. Postquam Evangelista narravit mortem Joannis, narrate ea quæ Christus cum suis discipulis post mortem Joannis egerit, dicens : Et convenientes apostoli, etc. HIER. Ad locum enim unde exeunt flumina, revertuntur (Eccl., 1, vers. 7) : Deo semper referunt gratias missi, super his quæ acceperant. THEOPH. Discamus autem et nos cum in ministerium aliquod mittimur, non

elongari, et ultra commissum officium non efferri, sed mittentem visitare, et renuntiare ei omnia quæ egimus et docuimus. BÈDE. Non enim solum oportet docere sed facere. Non solum autem quæ ipsi egerant et docuerant apostoli, Domino renuntiant, sed etiam quæ Joannes cis in docendo occupatis sit passus, et sui et Joannis discipuli Domino renuntiant, sicut Matthæus describit.

Sequitur : Et ait illis : Venite seorsum, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 45). Hoc continuo post Joannis passionem factum esse commemorat : unde

— THÉOPH. — Le Seigneur se retire au désert par humilité, et en emmenant les disciples pour les faire se reposer, il nous apprend que ceux qui travaillent de la parole et de l'action méritent de se reposer et qu'ils ne doivent pas continuellement travailler.

BÈDE. — L'évangéliste exprime la nécessité où était le Seigneur de faire reposer les disciples en ajoutant : « Car il y en avait beaucoup qui venaient, etc. » Heureux temps ! où tels étaient le zèle des auditeurs et le travail de ceux qui enseignaient. « Et montant dans la nacelle. » Ce ne sont pas les disciples seulement, mais aussi le Seigneur avec eux ; ensemble ils naviguèrent vers un lieu solitaire ainsi que Matthieu le raconte. — Il éprouve aussi la foi de la foule, et en se faisant suivre au désert, il constate quel soin ils ont de l'entendre ; et cette foule, en le suivant non sur des animaux ou des véhicules de n'importe quelle espèce, mais au travers des fatigues d'une marche à pied, fait éclater son empressement de se sauver. « Et ils les virent s'en allant, etc. » « Et à pied ils les y précédèrent. » Ce fait que le peuple ait devancé à pied Jésus et ses disciples nous montre que ceux-ci ne gagnaient pas une rive opposée du Jourdain ou de la mer, mais qu'ils s'arrêtèrent dans un lieu voisin de celui d'où ils étaient partis et où ils furent aussi prévenus par les indigènes qui étaient aussi à pied.

— THÉOPH. — C'est ainsi que vous ne devez pas attendre que le Christ vous prévienne, mais vous devez le prévenir en allant à son devant. « Et Jésus, sortant, vit une grande foule ; et il fut touché de compassion, etc. » Les pharisiens ne nourrissaient pas le peuple, mais ainsi que des loups affamés ils le dévoraient. C'est pour cela qu'ils se ras-

post hæc facta sunt illa quæ primo narrata sunt, quibus motus Herodes dixit : Hic est Joannes Baptista quem ego decollavi. THÉOPH. In desertum autem recedit locum propter humilitatem. Quiescere autem facit Christus suos discipulos, ut addiscant præpositi quod qui laborant in opere et sermone, requiem promerentur, et quod non debent continue laborare.

BÈDE. Quæ autem necessitas fuerit concedendæ requiei discipulis ostendit, cum subdit : Erant enim qui veniebant multi, etc. Ubi magna temporis illius felicitas de labore docentium simul et discipulorum studio demonstratur. Sequitur : Et ascendentes in navim, etc. Non discipuli soli, sed assumpto Domino ascendentes in navim, locum petiere desertum, ut Matthæus demonstrat

(cap. 14). Tentat autem fidem turbarum : petendo enim solitudinem, an sequi curent, explorat. Illi sequendo et non in jumentis aut vehiculis diversis, sed proprio labore pedum, quantam salutis suæ curam gerant, ostendunt. Sequitur : Et viderunt eos abeuntes, etc. Et prævenierunt pedestres, etc. Dum pedestres eos prævenisse dicuntur, ostenditur quia non in aliam maris sive Jordanis ripam navigio pervenerunt discipuli cum Domino, sed proxima ejusdem regionis loca adierunt, quo etiam indigenæ pedestres poterant prævenire. THÉOPH. Ita tu Christum non expectans quod ipse te vocet, sed præcurrrens, eum prævenias. Sequitur : Et exiens vidit turbam multam Jesus, et misertus, etc. Pharisei lupi existentes rapaces non pascabant populum,

semblent autour du Christ, pasteur qui leur donne la véritable nourriture, celle du Verbe divin. « Et il se mit à leur enseigner beaucoup de choses. » Voyant accablés de la fatigue d'une longue route ceux qui l'avaient suivi, attirés à sa suite par l'éclat de ses miracles, il voulut satisfaire leur désir et les enseigner. — BÈDE. — Matthieu dit qu'il guérit leurs malades : c'est la compassion réelle envers les malheureux que de leur ouvrir par l'enseignement la voie de la vérité et de faire disparaître leurs souffrances corporelles.

S. JÉR. — Au sens mystique le Seigneur emmène ses disciples à l'écart, afin qu'ils ne se soient pas exposés au mal en venant parmi les méchants, ainsi que Loth le fut dans Sodome, Job dans la terre de Hus et Addias dans la maison d'Achab. — BÈDE. — Les saints prédicateurs de l'Église, après avoir abandonné la synagogue dans le désert, ont trouvé, après avoir été accablés de maux parmi les Juifs, le repos au milieu des Gentils auxquels ils ont transporté la grâce de la foi. — S. JÉR. — Cependant sur cette terre le repos est peu de chose pour les saints : longue est leur fatigue ; mais après il leur sera dit de se reposer de leurs travaux. Ainsi qu'il arriva dans l'arche de Noé que les animaux qui étaient dedans étaient lancés au dehors (1), et que ceux qui étaient dehors étaient reçus au dedans (2), ainsi dans l'Église ; Judas se retire, et le larron entre. Mais lorsqu'on quitte l'Église, il n'est point de repos sans amertume ; Rachel qui pleure ses enfants ne veut pas être consolée. Ce n'est pas encore ce festin dans lequel l'on vous servira du vin nouveau, où sera chanté un nouvel hymne par des hom-

(1) La colombe (Genèse, 8).

(2) Le corbeau.

sed devorabant; propter hoc ad Christum verum congregantur pastorem, qui tradidit illis cibum spiritualem (scilicet verbi Dei). Unde sequitur: Et cœpit eos docere multa. Videns enim eos qui miraculorum occasione eum sequebantur præ longitudine viæ fessos, eorum misertus, voluit eorum satisfacere voluntati, docendo eos. BEDA. Matthæus dicit (cap. 14) quod curavit languidos eorum; hoc est enim veraciter pauperum misereri, eis veritatis viam docendo aperire, et molestias corporales auferre.

HIER. Mystice autem seorsum ducit Dominus quos elegit, ut inter malos viventes, mala non intendant; ut Loth in Sodomis (Gen., 19), et Job in terra Hus (cap. 1), et Abdias in domo Achab (3 Reg., 18).

BEDA. Derelicta etiam Judæa in deserto Ecclesiæ prædicatores sancti, qui apud Judæos tribulationum sarcina premebantur, de gratia fidei gentibus collata requiem nacti sunt. HIER. Pusilla tamen est hic sanctis requies, longus labor, sed postea dicitur illis ut requiescant a laboribus suis (Apocal. 14, vers. 13). Sicut autem in arca Noe animalia, quæ intus erant, foras mittebantur, et quæ foris erant, intro erumpebant; sic agitur in Ecclesia: Judas recessit, latro accessit: sed quandiu receditur a fide, non est Ecclesiæ requies sine mœrore: Rachel enim plorans filios suos noluit consolari (Jerem., 31, et Matth., 2). Non est etiam hoc convivium in quo bibitur vinum novum, cum cantabitur canticum no-

mes nouveaux, alors que le corps mortel aura revêtu l'immortalité.  
 — BÈDE. — Au moment où le Christ s'avance vers le désert des nations, une multitude de foules diverses de tous les peuples le suivent après avoir abandonné les foyers de leur ancienne vie.

*Mais le jour étant déjà fort avancé, ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Ce lieu est désert, et il est déjà tard ; renvoyez-les, afin qu'ils s'en aillent dans les villes et les bourgs d'ici autour acheter de quoi manger. Il leur répondit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui répartirent : Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger ? Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains ? allez voir. Et y ayant regardé, ils lui dirent : Nous en avons cinq et deux poissons. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir en diverses troupes sur l'herbe verte ; et ils s'assirent en divers rangs, les uns de cent personnes, et les autres de cinquante. Jésus prit donc les cinq pains et les deux poissons ; et, levant les yeux au ciel, il les bénit ; et, ayant rompu les pains, il les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple ; et il partagea à tous les deux poissons. Tous en mangèrent, et furent rassasiés. Et les disciples remportèrent douze paniers pleins de morceaux qui étaient restés des pains et des poissons, quoique ceux qui avaient mangé de ces pains fussent au nombre de cinq mille hommes.*

THÉOPH. — Le Seigneur, après avoir fait prendre ce qui est le plus important, la nourriture spirituelle, distribue ensuite au peuple ce qui est le plus nécessaire, la nourriture corporelle. Or, c'est le récit que l'évangéliste commence ainsi : « Mais le jour étant fort avancé, ses disciples s'approchèrent de lui en disant : Ce lieu est désert. » — BÈDE. — Ces mots *hora multa* signifient le soir, et c'est ce que dit saint Luc de cette manière : « Le jour avait commencé à décliner. » — THÉOPH. —

vum ab hominibus novis, cum mortale hoc induerit immortalitatem [1 Cor., 15]. BED. Christum autem petentem deserta gentium, multæ fidelium catervæ relictis mœnibus prisce conversationis sequuntur.

*Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus hic, et jam hora præterit : dimitte illos, ut euntes in proximas villas et vicus, emant sibi cibos quos manducent. Et respondens, ait illis : Date illis manducare. Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis denariis panes, et dabimus illis manducare. Et dicit eis : Quot panes habetis ? Ite et videte. Et cum cognovissent, dicunt : Quinque et duos pisces. Et præcepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride scœnum. Et discubuerunt in partes per cen-*

*tenos et per quinquagenos. Et acceptis quinque panibus, et duobus piscibus, intuens in cœlum benedixit, et fregit panes, et dedit discipulis suis ut ponerent ante eos, et duos pisces divisit omnibus. Et manducaverunt omnes et saturati sunt. Et sustulerunt reliquias fragmentorum duodecim cophinos plenos, et de piscibus : erant autem qui manducaverunt quinque millia virorum.*

THÉOPH. Præponens Dominus quod utilius est, scilicet cibum sermonis Dei, deinde etiam corporalem cibum præbuit turbæ ; sed cujus narrationem Evangelista accedit dicens : Et cum jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus dicentes : Desertus est locus hic. BEDA. Horam multam vel ætinum tempus dicit : unde Lucas dicit (cap. 9) : Dies autem cœperat decli-



Remarquez les progrès des disciples du Christ en ce qui concerne la charité fraternelle; ils ont compassion de la foule, intercèdent pour elle, et, pour cela, s'approchent du Christ. Mais le Seigneur voulut éprouver si leur foi leur faisait croire qu'il pût nourrir une telle multitude : « Et, répondant, il leur dit : Donnez-leur à manger. » — BÈDE. — En disant cela, il provoque ainsi les apôtres à rompre eux-mêmes le pain, afin de leur faire constater qu'ils n'avaient pas de quoi, et pour rendre ce miracle plus évident.

THÉOPH. — Les disciples lui faisaient des représentations, comme s'il ignorait ce qui était nécessaire à la nourriture d'une si grande foule. Or, c'est pour cela qu'ils lui répondent tout troublés à la question que nous venons de voir. « Et ils lui dirent : Allons-nous en acheter pour deux cents deniers, etc.? » — S. AUG. — Dans Jean, c'est Philippe qui répond lui-même; mais Marc, en plaçant cette réponse dans la bouche de tous ses disciples, veut nous faire entendre que Philippe l'avait reçue de la bouche de tous, quoique l'on pût dire qu'il a mis, ce qui arrive souvent, le singulier pour le pluriel (1). « Et il leur dit : Combien de pains avez-vous? Allez, et voyez-le. » Les autres évangélistes passent cette circonstance : « Et lorsqu'ils s'en furent assurés, ils dirent : Cinq pains et deux poissons. » Ce que Jean fait dire au seul André, par rapport à ces cinq pains et à ces deux poissons, les autres évangélistes l'ont dit de tous les disciples, en mettant le pluriel pour le singulier.—« Et il leur ordonna de les faire asseoir.» Que Marc

(1) Ainsi que saint Luc parle des larrons qui blasphémaient, quoiqu'il n'y en eût qu'un (Luc, 22), ainsi saint Jean (12) parle des disciples qui murmuraient à cause du parfum répandu, quoiqu'il n'y eût que le seul Judas.

nare, THEOPH. Vide autem quomodo discipuli Christi circa hominum amorem proficiunt : turbarum enim miserti accedunt ad Christum, et pro eis intercedunt : Dominus autem tentavit eos si ejus virtutem tantam esse cognoverant, quod turbas pascere posset : unde sequitur : Et respondens ait illis : Date eis manducare. BÈDE. Provocat etiam apostolos (hoc dicens) ad fractionem panis, ut illis se non habere testantibus, magnitudo signi notior fieret.

THEOPH. Discipuli autem arguebant eum tanquam ignorantem quod illis esset necessarium ad tantam multitudinem turbarum pascendam : unde turbati respondent : Sequitur enim : Et dixerunt ei : Euntes emamus ducentis, etc. AUG., *De cons. Evang.*

(lib. 2, cap. 46). Hoc Philippus apud Joannem respondet (cap. 6), sed Marcus a discipulis responsum esse commemorat, volens intelligi hoc ex ore cæterorum Philippum respondisse; quanquam et pluralem numerum pro singulari usitatissime ponere poterit. Sequitur : Et dicit eis : Quot panes habetis? Ite et videte. Hoc a Domino factum esse cæteri Evangelistæ prætermiserunt. Sequitur : Et cum cognovissent, dicunt : Quinque, et duos pisces. Quod Andreas apud Joannem (cap. 6) de quinque panibus et duobus piscibus suggesserat, hoc cæteri Evangelistæ pluralem numerum pro singulari ponentes ex discipulorum persona retulerunt. Sequitur : Et præcepit illis ut accumbere facerent, etc. Quod au-

ait dit qu'ils les firent se coucher par groupes de cent, cela ne fait rien; car l'un a pu ne dire qu'une partie de ce fait, et l'autre le fait tout entier. Marc, en parlant des groupes de cent, n'a fait que suppléer à ce qui manquait dans l'autre évangéliste. — THEOPH. — Il donne aussi à comprendre qu'ils furent ainsi séparés par groupes. Le grec porte : *selon les groupes*, ce qui veut dire par groupes.

« Et après avoir reçu cinq pains. » — S. CHRYS. — Le Seigneur lève les yeux au ciel, parce que les Juifs, avant de recevoir la manne du ciel, avaient osé dire : « Est-ce que Dieu pourra nous envoyer du pain du ciel? » C'est pour que cela ne se représente plus, qu'avant d'agir il rapporte son action au ciel. — THEOPH. — Il regarde au ciel, pour nous apprendre qu'il faut demander notre nourriture à Dieu, et non pas au diable, ce que font ceux qui reçoivent leur pain d'un travail injuste. Par là il montrait aussi qu'il n'était pas l'ennemi de Dieu, mais qu'il le priait. Il donne le pain aux disciples pour le servir aux foules, afin qu'en ayant le pain entre leurs mains, ce miracle n'eût pour eux rien de douteux et qu'il fût tout-à-fait évident à leurs yeux. — « Et tous mangèrent, et ils furent tous rassasiés. » Il resta douze corbeilles de débris, afin que le miracle parût ineffable lorsqu'on voyait chacun des apôtres revenant chargé d'une de ces corbeilles. C'était là l'œuvre d'une puissance surabondante, non-seulement d'avoir nourri tant d'hommes, mais d'avoir laissé tant de restes. Si Moïse donnait la manne, il n'en donnait à chacun que le nécessaire. Or, le reste était aussitôt gâté par les vers. Élie, nourrissant la veuve, ne lui donnait

tem Lucas dicit quinquagenos jussos esse discumbere; Marcus vero quinquagenos et centenos, ideo non hoc movet, quia unam partem dixit, alter totum. Qui enim de centenis retulit, hoc retulit quod ille prætermisit. THEOPH. Per hoc autem datur intelligi quod sequestrati discubuerunt per partes et partes : in græco enim quod hic dicitur secundum contubernia duplicatur : ac si diceretur : Per contubernia et contubernia.

Sequitur : Et acceptis quinque panibus, etc. CHRYS. (homil. 30, in Matth.). Decenter autem in cœlum aspexit, quia in deserto manna accipientes Judæi, de Deo dicere attentaverunt (Psal. 77, vers. 20) : Nunquid poterit dare panem? Ne vero hoc contingat, antequam faceret, ad Patrem retulit quod erat facturum. THEOPH. Intue-

tur etiam in cœlum, ut instrueret a Deo petere escam, et non a diabolo, sicut faciunt illi qui alienis injuste laboribus nutriuntur. Ex hoc etiam turbis tunc innuit quod non esset Deo contrarius, sed Deum invocaret. Dat autem panem discipulis apponendum turbis, ut tractando panem, non dubium, sed miraculum videatur. Sequitur : Et manducaverunt omnes, et saturati sunt, etc. Duodecim cophini superabundant fragmentorum, ut quolibet apostolorum unum cophinum super humerum apportante, ineffabile miraculum videatur. Superabundantis enim virtutis erat, non solum tot homines pascere, sed et tantam superabundantiam relinquere fragmentorum. Moyses enim, etsi manna dabat, secundum uniuscujusque necessitatem illud largiebatur; superfluum vero vermibus scaturiebat (Exod., 16). Elias

non plus que le nécessaire. Jésus seul, comme Seigneur, agit d'une manière surabondante.

**BÈDE.** — Au sens mystique, le Sauveur qui nourrit au déclin du jour les foules affamées, c'est le Sauveur qui nous sauve de la disette aux approches de la fin des temps, ou au moment que, soleil de justice (1), il s'est couché pour nous dans le tombeau. Il appelle les apôtres à la fraction du pain pour leur apprendre qu'ils doivent nourrir tous les jours nos cœurs qui sont à jeun, et cela par leurs exemples et par leurs écrits. Or, les cinq pains figurent les cinq livres de la loi, et les deux poissons, les psaumes et les prophéties. — **THÉOPH.** — Ou bien les deux poissons sont les écrits des pêcheurs, l'Évangile et les Épîtres. — **BÈDE.** — Comme les sens de l'homme sont au nombre de cinq, les cinq mille hommes qui suivent le Sauveur sont une figure de ceux qui, vivant encore de la vie du monde, ont appris à bien user des choses extérieures. — **S. GRÉG. (2).** — Ces divers groupes d'invités signifient les Églises diverses, qui ne font entre elles qu'une seule Église catholique. Le nombre cinquante a ici une signification mystérieuse, et nous rappelle le repos que nous apporte le jubilé; c'est le nombre cinquante qui, ajoute à lui-même, donne cent. Or, il est des groupes de cinquante et d'autres de cent, parce que autre est le repos que donne la cessation du mal, et autre le repos qui suivra celui-ci, et qui consistera dans la pleine connaissance de Dieu. — **BÈDE.** — Ils reçoivent la nourriture du Seigneur, assis sur le gazon, ceux qui, après avoir foulé à leurs pieds la passion par la continence, se livrent

(1) Ainsi l'appelle Malachie, chap. 4, v. 2.

(2) Dans les anciens exemplaires, chap. 24 de son Commentaire de Job.

etiam viduam pascens, quantum ei erat sufficiens tribuebat (3 Reg., 17). Jesus vero tanquam Dominus superabundanter operatur.

**BEDA.** Mystice autem die declinata esurientes turbas Salvator reficit, quia vel fine seculorum propinquante, vel cum Sol justitiæ pro nobis occubuit, a spiritualis inedia sumus tabe salvati. Provocat apostolos ad fractionem panis, insinuans quod quotidie per eos jejuna sunt corda nostra pascenda; eorum scilicet litteris et exemplis: per quinque panes quinque mosaicæ legis libri, per duos pisces psalmi sunt et prophetæ figurati. **THEOPH.** Vel duo pisces sunt piscatorum sermones, scilicet epistolæ et Evangelium. **BEDA.** Quia vero quinque sunt

exterioris hominis sensus, quinque millia virorum Dominum secutorum designant eos qui in seculari adhuc habitu positi, exterioribus bene uti noverunt. **GRÉG.**, 16 *Moralium* (cap. 23). Diversi convivantium disorbitus distinctiones ecclesiarum (quæ unam catholicam faciunt) designant. Jubilæi autem requies quinquagenarii numero in mysterio continetur, et quinquagenarius bis ducitur, ut ad centenarium perveniat. Quia ergo prius a malo quiescitur opere, ut post anima plenius quiescat in cognitione, alii quinquageni, alii centeni discumbunt. **BEDA.** Super fœnum autem discumbentes dominicis pascuntur alimentis, qui per continentiam calcatis concupiscentiis audiendis implendisque Dei verbis operam impendunt.

à l'étude et à la pratique de la vérité. Le Sauveur ne crée pas d'aliments nouveaux ; car, venant dans la chair, il n'a pas prêché autre chose que ce qui a été prêché, mais il fait éclater combien la loi et les prophéties étaient chargées des mystères de la grâce. Il regarde au ciel pour nous montrer que c'est de là que nous devons attendre la lumière. Il rompt le pain et le distribue aux disciples pour qu'ils le servent aux foules, parce qu'il a dévoilé les mystères des prophéties aux saints docteurs pour les prêcher à tout l'univers. Ce que laissent les foules, les disciples l'emportent ; car il ne faut pas abandonner avec négligence ce que les hommes grossiers ne peuvent comprendre, mais les parfaits doivent s'en emparer pour l'approfondir. Les douze apôtres, et les prédicateurs qui sont venus après eux, sont figurés par les douze corbeilles, méprisables par le dehors aux yeux des hommes, mais remplies au dedans des restes de la nourriture du salut. On sait que les corbeilles sont destinées à transporter les choses qui servent. — S. JÉR. — Ou bien les douze corbeilles pleines de débris seront ramassées lorsque les apôtres, assis sur douze trônes, jugeront les douze tribus d'Israël, qui sont les restes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; ce qui arrivera lorsque les débris d'Israël seront appelés au salut.

*Il pressa aussitôt ses disciples de monter dans la barque et de passer avant lui à l'autre bord vers Bethsaïde, pendant qu'il renverrait le peuple. Et après qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier. Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et Jésus était seul à terre ; et voyant que ses disciples avaient grande peine à ramer, parce que le vent leur était contraire, vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux, marchant sur la mer, et il voulait les devancer. Mais eux, le voyant mar-*

Salvator autem non nova creat cibaria, quia veniens in carne non alia quam quæ prædicata sunt prædicat, sed legis et prophetarum scripta quam gravida sint mysteriis gratiæ demonstrat ; intuetur in cælum, ut ibi lucem doceat esse quærendam ; frangit, et ante turbas ponenda distribuit discipulis ; quia sacramenta prophetiæ sanctis doctoribus qui hæc toto orbe prædicent, patefecit. Quod turbis superest, a discipulis tollitur ; quia sacratiora mysteria, quæ a rudibus capi nequeunt, non negligenter omittenda, sed sunt inquirenda perfectis : nam per cophinos duodecim apostoli et sequentes doctores figurantur ; foris quidem hominibus despecti, sed intus salutaris cibi reliquiis cumulati : constat enim cophinis opera servilia geri solere. HIER.

Vel duodecim cophini pleni fragmentis colliguntur, cum sedent super thronos judicantes duodecim tribus Israel (quæ sunt fragmenta Abraham, Isaac et Jacob), quando ex Israel reliquiæ salvæ fient.

*Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum.. Et cum dimisisset eos, obiit in montem orare. Et cum sero esset, erat navis in medio, et ipse solus in terra. Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius etc), et circa quartam vigiliam noctis, venit ad eos ambulans supra mare, et volebat præterire eos. At illi ut viderunt eum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt (omnes enim vide-*

*cher ainsi sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et ils jetèrent un grand cri ; car ils l'aperçurent lous, et en furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez vous ; c'est moi, ne craignez point. Il monta ensuite avec eux dans la barque, et le vent cessa ; ce qui augmenta encore beaucoup l'étonnement où ils étaient ; car ils n'avaient pas fait assez d'attention sur le miracle des pains, parce que leur cœur était aveuglé.*

LA GLOSE (1). — Le Seigneur montra, dans le miracle de la multiplication des pains, qu'il était le créateur de toutes choses ; en marchant sur les ondes, qu'il avait un corps débarrassé de tout le poids du péché, et qu'il était le maître des éléments en apaisant les flots, en calmant la rage de la mer : « Et aussitôt il força, etc. » — S. CHRYS. — Il renvoie le peuple avec sa bénédiction et avec plusieurs d'entre eux guéris. S'il est dit qu'il força ses apôtres, c'est qu'il ne leur était pas facile de se séparer de lui, et cela tant à cause de leur attachement pour lui, que du doute où ils étaient comment il pourrait venir jusqu'à eux. — BÈDE. — On se demande comment Marc a pu dire que c'est après ce miracle que le Sauveur fut en traversant la mer à Bethsaïde, tandis que Luc paraît dire que c'est à Bethsaïde même qu'il fit le miracle. On peut admettre que Marc, par les mots : « pour le précéder à Bethsaïde, » a voulu désigner la ville elle-même de Bethsaïde, tandis que Luc, par ceux-ci : « dans le désert » (ce qui exprime Bethsaïde), a voulu désigner, non l'intérieur de la ville, mais les lieux déserts qui en dépendent.

« Et après qu'il les eut renvoyés, etc. » — S. CHRYS. — L'on ne peut

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

*runt eum, et conturbati sunt), et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum : nolite timere. Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant : non enim intellexerunt de panibus, erat enim cor eorum obtœcatum.*

GLOSSA. Dominus quidem de miraculo panum quod esset conditor rerum ostendit; hunc autem ambulando super undas, quod haberet corpus ab omniura peccatorum gravedine liberum edocuit; et in placando ventos, undarumque rabiem sedando, quod elementis dominaretur monstravit: unde dicitur: Et statim coegit, etc. CHRYS. Dimittit quidem populum cum benedictione et aliquibus curationibus; coegit autem

discipulos, quia non de facili ab eo poterant separari; et hoc quidem, tum propter nimium affectum quem ad eum habebant, tum quia sollicitabantur qualiter ad eos veniret. BÈDE. Merito autem movet quomodo Marcus dicat peracto miraculo panum, discipulos venisse trans fretum Bethsaidam, cum videntur Lucas dicere quod in locis Bethsaidæ factum fuerit miraculum illud; nisi forte intelligamus quod Lucas ait: In desertum locum (qui est Bethsaida), non ipsius intima civitatis, sed loca deserti ad eam pertinentis esse designata; Marcus autem dicit: Ut præcederent eum ad Bethsaidam, ubi ipsa civitas notatur.

Sequitur: Et cum dimisisset eos, etc. CHRYS. Quod decet intelligere de Christo secundum quod est homo: hoc etiam fecit

entendre ce passage que du Christ en tant qu'homme; il nous y apprend à être assidus à la prière. — **THÉOPH.** — C'est après avoir renvoyé la foule qu'il se met à prier, car la prière réclame le silence et le repos. — **BÈDE.** — Tout homme qui prie ne se place pas pour cela sur la montagne, mais seulement celui qui prie bien et qui cherche Dieu dans la prière; celui qui dans la prière demande ou les richesses ou les honneurs temporels, ou la mort de son ennemi, celui-là prie d'en bas et offre à Dieu de viles prières. Jean nous apprend pourquoi Jésus était monté sur la montagne pour y prier après avoir renvoyé le peuple : « Lorsque Jésus eut appris qu'on allait venir pour l'enlever et le faire roi, il s'enfuit de nouveau dans la montagne tout seul. »

« Et comme il était tard, et qu'une nacelle était, etc. » — **THÉOPH.** — Le Seigneur permit ce danger des disciples pour leur enseigner la patience, et s'il ne vint pas à leur secours dès le commencement, et s'il permit qu'ils fussent en danger toute la nuit, c'était pour leur apprendre à attendre avec patience et à ne pas s'imaginer que le secours leur viendrait aussitôt dans leurs tribulations : « Et les voyant se fatiguer à ramer, etc. » — **S. CHRYS.** — La Sainte-Écriture divise la nuit en quatre veilles, et chaque veille en trois heures. La quatrième veille, dont il est parlé ici, c'est celle qui commence à neuf heures et qui renferme les deux suivantes.

« Et il voulait les devancer. » — **S. AUG.** — Comment auraient-ils pu le comprendre ainsi si le Sauveur n'avait pas été en sens contraire? Il voulait les dépasser comme des étrangers, car ils ne le reconnaissaient point et le considéraient comme un fantôme : « Et eux, aussitôt qu'ils le virent, ils le prirent pour un fantôme, etc. » — **THÉOPH.** — Remar-

instruens nos assiduos esse in oratione. **THEOPH.** Dimissa autem turba ascendit orare, requiem enim et silentium oratio exigit. **BED.** Non omnis autem qui orat ascendit in montem, sed qui bene orat, et qui Deum orando quærit. Qui vero de divitiis, aut honore seculi, aut de inimici morte obsecrat, ipse in infimis jacens viles ad Deum preces mittit. Quare autem Dominus dimisso populo in montem oraturus abierit, Joannes declarat dicens (cap. 6) : Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.

Sequitur : Et cum sero esset, erat navis, etc. **THEOPH.** Permisit autem Dominus periclitari discipulos, ut patientes fierent;

unde non statim eis astitit, sed per totam noctem periclitari permisit, ut doceret eos patienter expectare, et non a principio sperare in tribulationibus subsidium : sequitur enim : Et videns eos laborantes in remigando, etc. **CHRYS.** Quatuor vigiliis noctis dicit sacra Scriptura, unamquamque dividens in tres horas ; unde quartam vigiliam dicit, quæ est post horam nonam, scilicet in hora decima vel posteriori hora.

Sequitur : Et volebat præterire eos. **AUG.**, *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 47). Quomodo autem hoc intelligere potuerunt, nisi quia in diversum ibat? eos volens præterire tanquam alienos, a quibus ita non agnoscebatur, ut phantasma putaretur : sequitur enim : At illi ut viderunt eum,

quez que c'est au moment où le Christ devait faire tomber tous leurs dangers qu'il les jette dans une plus grande épouvante ; mais aussitôt il les rassure de sa voix : « Et aussitôt il leur parle et il leur dit : Soyez confiants ; c'est moi ; ne craignez pas. » — S. CHRYS. — Aussitôt ils le reconnurent à sa voix, et leur frayeur tomba. — S. AUG. — Comment pouvait-il vouloir passer sans s'arrêter, lui qui les rassure si bien dans leur effroi, si ce n'est pour leur faire pousser le cri d'effroi, et venir ainsi à leur secours ? — BÈDE. — Théodose de Pharan (1), autrefois évêque, a écrit que le Seigneur, en tant qu'homme, n'avait pas eu de pesanteur et qu'il avait marché sur la mer comme n'ayant pas de poids. Mais la foi catholique reconnaît que la chair du Sauveur avait une pesanteur, ainsi que le dit Denys : « Nous ignorons comment avec des pieds ayant une pesanteur corporelle et soutenant un poids matériel, il a pu marcher sans les tremper sur la substance liquide et inconsistante. » — THÉOPH. — Ensuite par son entrée dans la barque le Seigneur apaisa la tempête : « Et il monta avec eux dans la barque, et aussitôt le vent tomba. » C'est un grand miracle que le Seigneur marchant sur les flots ; mais la tempête et l'opposition du vent y sont ajoutées pour rendre le miracle plus extraordinaire. Les apôtres, qui n'avaient pas pleinement compris la puissance du Christ à la vue de la multiplication des pains, la comprennent mieux en ce moment, en voyant le calme rendu à la mer : « Et leur étonnement redoubla ; car, etc. » — BÈDE. — La grandeur des miracles étonnait encore les disciples, qui

(1) L'on peut voir, sur les erreurs de Théodore, les Actes du sixième concile oecuménique, act. 13.

putaverunt phantasma, etc. THEOPH. Vide autem quoniam cum Christus debebat eorum pericula compescere, tunc majorem eis incutit timorem ; sed statim per vocem confortavit eos : sequitur enim : Et statim locutus est cum eis, et dixit eis : Confidite, ego sum : nolite timere. CHRYS. Statim autem in voce cognoverunt eum, et timor solutus est. AUG., *De cons. Evang.* (ubi sup.). Quomodo ergo eos volebat præterire, quos paventes ita confirmat, nisi quia illa voluntas prætereundi ad eliciendum illum clamorem valebat, cui subveniri oportebat ? BÈD. Scripsit autem Theodorus Pharanitanus quondam Episcopus corporale pondus non habuisse Dominum secundum carnem, sed absque pondere super mare ambulasse : sed fides catholica pondus secundum car-

nem habere eum prædicat : ait enim Dionysius (lib. *De div. nom.*, cap. 2) : Ignoramus qualiter non infusis pedibus corporale pondus habentibus et materiale onus, deambulat in humidam et instabilem substantiam ? THEOPH. Deinde per introitum in naviculam Dominus compescuit tempestatem : sequitur enim : Et ascendit ad illos in navim, et cessavit ventus. Magnum quidem miraculum est quod ambulat Dominus super mare, sed tempestas et venti contrarietas apposita fuerunt propter majus miraculum. Apostoli enim ex miraculo quinque panum non intelligentes Christi potentiam, nunc ex maris miraculo plenius cognoverunt : unde sequitur : Et plus intra se stupebant : Non enim, etc. BÈD. Stupebant quidem carnes adhuc discipuli

étaient charnels, et ils ne pouvaient pas encore reconnaître en lui la vérité de la majesté divine.

Au sens mystique la fatigue des disciples à ramer et le vent contraire sont une figure des travaux de la sainte Église qui s'efforce d'arriver au port de la patrie céleste, au travers des flots du monde ennemi et malgré le souffle des esprits impurs. C'est avec raison que cette barque nous est représentée comme entrant au milieu des vagues pendant que le Sauveur est seul sur le rivage; car jamais l'Église n'a été ahimée à ce point sous les persécutions des infidèles que son Rédempteur ait paru l'avoir abandonnée tout-à-fait; mais le Seigneur voit ses enfants luttant au milieu des vagues, et il les fortifie par un regard de sa miséricorde, afin qu'ils ne défaillent pas dans les tribulations, et quelquefois il vient à leur secours d'une manière visible. Il vient à eux à la quatrième veille, aux approches du jour; car lorsque l'homme tourne son âme vers le secours de la lumière supérieure, le Seigneur est là et les dangers des tentations s'assoupissent. — S. CHRYS. (1). — Ou bien, la première veille s'étend jusqu'au déluge; la seconde jusqu'à Moïse, et la troisième jusqu'à l'avènement du Sauveur; c'est à la quatrième qu'arrive le Seigneur et qu'il parle aux disciples. — BÈDE. — Souvent la commisération d'en haut paraît avoir abandonné les fidèles placés dans l'épreuve, de telle sorte que l'on pourrait croire que le Sauveur a voulu passer outre, ainsi qu'il parut vouloir le faire pour ceux qui fatiguaient au milieu de la mer. Il est encore des hérétiques qui pensent que le Sauveur n'eut que l'apparence d'un corps et qu'il n'en reçut pas la réalité du sein de la Vierge Marie (2). — S. JÉR. — Il leur dit :

(1) Victor d'Antioche.

(2) Les marcionites et les manichéens.

virtutum magnitudinem; necdum tamen in eo veritatem divinæ majestatis cognoscere valebant : unde sequitur : Erat enim cor eorum obcæcatum.

Mystice autem labor discipulorum in remigando et ventus contrarius, labores sanctæ Ecclesiæ designat; quæ inter undas sæculi adversantis, et immundorum flatus spirituum, ad quietem patriæ cœlestis pervenire conatur. Bene autem dicitur, quia navis erat in medio mari, et ipse solus in terra; quia nonnunquam Ecclesia tantis Gentilium pressuris afflictæ est, ut Redemptor ipsius eam prorsus deseruisse videretur : sed videt Dominus suos laborantes in mari, qui eos ne in tribulationi-

bus deficiant, suæ respectu pietatis corroborat, et aliquando manifesto adjutorio liberat. Quarta autem vigilia venit ad eos diluculo appropinquante; quia homo mentem cum ad superni lumen præsidii crexerit, aderit Dominus, et tentationum pericula sopientur. CHRYS. Vel prima vigilia est usque ad diluvium; secunda usque ad Moysen; tertia usque ad adventum Domini; in quarta venit Dominus, et discipulis locutus est. BÈDE. Sæpe autem fideles in tribulatione positos superna pietas deseruisse visa est; ut quasi laborantes in mari discipulos præterire Jesus voluisse putaretur. Adhuc autem hæretici putant phantasma fuisse Dominum, nec veram



« Ayez confiance, c'est moi, » parce que notre destinée est de le voir tel qu'il est. Le vent tombe, ainsi que toute la tempête, au moment où Jésus s'est assis, pour y régner, dans sa nacelle, c'est-à-dire dans l'Église universelle. — BÈDE. — Aussitôt qu'il est dans un cœur par la grâce de son divin amour, aussitôt cessent les guerres soulevées par les passions, le monde et les esprits malins.

*Ayant passé l'eau, ils vinrent au territoire de Génésareth, et y abordèrent. Et ceux de ce lieu-là l'ayant aussitôt reconnu au sortir de la barque, ils coururent toute la contrée, et commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades dans des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était. Et dans quelques bourgs, villes ou villages qu'il entrât, on mettait les malades dans les places publiques; et on le priaît de permettre qu'ils pussent seulement toucher le bord de son vêtement, et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.*

LA GLOSE (1). — L'évangéliste, après avoir parlé du danger que les disciples avaient couru au milieu de la mer et la manière dont ils en avaient été délivrés, montre maintenant où ils vinrent en ramant : « Et lorsqu'ils eurent passé l'eau. » — THÉOPH. — Après un long temps le Seigneur vint aborder au lieu dont il a été déjà parlé, et c'est pour cela que le Seigneur ajoute : « Aussitôt qu'ils furent sortis de la nacelle, ils le connurent aussitôt, » c'est-à-dire, les habitants de ce pays. — BÈDE. — Ils le connurent non de visage, mais à cause de son nom. Il est possible aussi qu'il fût connu de vue à plusieurs d'entre eux à cause de l'éclat de ses miracles. Remarquez la foi de ces habitants du

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

assumpsisse carnem de Virgine. HIER. Dicit autem eis : Confidite, ego sum; quia videbimus eum sicuti est. Cessavit autem ventus et procella, Jesu sedente (id est, regnante) in navi, quæ est universa Ecclesia. BÈD. In quocunque etiam corde per gratiam sui adest amoris, mox universa vitiorum et adversantis mundi sive spirituum malignorum bella compressa quiescunt.

*Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesareth, et applicuerunt. Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, et percurrentes universam regionem illam, cæperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse. Et quocunque introibat in vicos, vel in vil-*

*las, aut in civitates, in plateis ponebant infirmos; et deprecabantur eum ut vel fibriam vestimenti ejus tangerent; et quotquot tangebant eum, salvi fiebant.*

GLOSSA. Quia Evangelista exposuerat periculum quod discipuli in navigando sustinerant, et quomodo fuerant liberati, nunc ostendit quo navigando pervenerint, dicens : Et cum transfretassent. THÉOPH. Post magnum autem spatium temporis, ad prædictum locum Dominus transfretavit : et ideo Evangelista subdit : Cumque egressi essent de navi, continuo cognoverunt eum, scilicet incolæ. BÈD. Cognoverunt autem eum rumore, non facie; vel præ signorum magnitudine et vultu plurimis notus erat.

pays de Génésareth, qui ne se contentent pas de posséder eux-mêmes le salut et qui envoient aux environs, à toutes les autres villes, pour qu'elles accourent toutes au médecin : « Et parcourant toute cette région, ils semirent, etc. »—**THÉOPH.**—Ils ne le priaient pas de venir dans les maisons pour y guérir les malades, mais ils lui portaient eux-mêmes leurs malades : « Et partout où il entra dans les bourgs et dans les campagnes. » Le miracle dont l'hémorroïsse avait été l'objet était parvenu aux oreilles d'un grand nombre et communiquait à plusieurs cette foi qui devait les sauver : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris, etc. »

**BÈDE.** — Au sens mystique, par la frange de son vêtement, entendez le plus petit des préceptes ; celui qui le transgressera sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux. Ou bien, nous y devons voir la chair qu'a prise le Fils de Dieu, par laquelle nous parvenons jusqu'à lui et qui nous fera ainsi atteindre plus tard à sa majesté. — **S. JÉR.** — Ce qui est ajouté : « Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris, » sera accompli lorsque cessera enfin le gémissement lui-même (1).

(1) « Ils arriveront dans Sion avec le cantique, et la joie de l'éternité les couronnera ; et ils obtiendront la joie et l'allégresse (Isaïe, 3). »

Vide autem quanta fides sit hominum terræ Genezareth, ut non præsentium tantum salute contenti sint, sed mittant ad alias per circuitum civitates, quo omnes currant ad medicum : unde sequitur : Et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis, etc. **THEOPH.** Non enim ad domos invitabant eum ut curaret, sed magis ipsi male habentes afferebantur ad eum : unde etiam sequitur : Et quocunque introibat in vicos aut in villas, etc. Miraculum enim quod circa mulierem hæmorroissam contigerat, ad aures multorum devenerat,

et multam fidem eis dabat, ex qua sanabantur. Sequitur enim : Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant, etc.

**BED.** Mystice autem fimbriam vestiment ejus minimum mandatum intellige ; quod quicumque transgressus fuerit, minimus vocabitur in regno cœlorum ; vel assumptionem carnis, per quam venimus ad verbum Dei, et illius postea fruimur majestatem. **HIER.** Quod autem dicitur : Et quotquot tangebant eum, salvi fiebant, implebitur quando fugiet et gemitus.

## CHAPITRE VII.

*Les pharisiens et quelques-uns des scribes qui étaient venus de Jérusalem se trouvèrent ensemble auprès de Jésus. Et ayant vu quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmèrent; car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans avoir souvent lavé leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens; et lorsqu'ils reviennent du marché, ils ne mangent point non plus sans s'être lavés. Ils ont encore beaucoup d'autres observations qu'ils ont recues, et qu'ils gardent, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les bois de lit. C'est pourquoi les pharisiens et les scribes lui dirent : D'où vient que vos disciples n'observent point la tradition des anciens; mais qu'ils prennent leur repas sans avoir lavé leurs mains? Il leur répondit : C'est avec grande raison qu'Isaïe a fait de vous autres hypocrites cette prophétie qui se lit dans l'Écriture : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi; et c'est en vain qu'ils m'honorent, publiant des maximes et des ordonnances humaines; car, laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, lavant les pots et les coupes, et faisant encore beaucoup d'autres choses semblables. N'êtes-vous donc pas, leur disait-il, des gens bien religieux de détruire le commandement de Dieu, pour garder votre tradition? Car Moïse a dit : Honorez votre père et votre mère. Et : Que celui qui outragera de paroles son père ou sa mère soit puni de mort. Mais vous dites, vous autres : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Tout don que je fais à Dieu vous soit utile, il satisfait à la loi; et vous lui permettez de ne rien faire davantage pour son père ou pour sa mère, rendant ainsi inutile le commandement de Dieu par votre tradition que vous-mêmes avez établie; et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.*

BÈDE. — Les hommes de Génésareth, qui paraissaient moins ins-

## CAPUT VII.

*Et convenerunt ad eum Pharisei et quidam de Scribis, venientes ab Hierosolymis. Et cum vidissent quosdam ex discipulis ejus communibus manibus (id est, non lotis) manducare panes, vituperaverunt. Pharisei enim et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum; et a foro nisi baptizentur, non comedunt; et alia multa sunt, que tradita sunt illis servare; baptismata calicum, et urceorum, et aramentorum, et lectorum. Et interrogabant eum Pharisei et Scribæ : Quare discipuli tui non ambulant juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem? At ille respondens dixit eis : Bene prophetavit Esaias*

*de vobis hypocritis, sicut scriptum est (cap. 29) : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. In vanum autem me colunt, docentes doctrinas et præcepta hominum. Derelinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditiones hominum, baptismata urceorum et calicum, et similia his facitis multa. Et dicebat illis : Bene irritum fecistis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis. Moyses enim dixit : Honora patrem tuum et matrem tuam : et qui male dixerit patri vel matri, morte moriatur; vos autem dicitis : Si dixerit homo patri aut matri : Corban (quod est, donum), quodcumque ex me, tibi profuerit, et ultra non dimittitis eum quic-*

truits que les scribes et les pharisiens, non-seulement viennent eux-mêmes à Jésus, mais encore lui amènent leurs malades pour qu'ils touchent au moins la frange de sa robe, tandis que les scribes et les pharisiens, qui auraient dû être les docteurs du peuple, accourent au Seigneur, non pas pour recevoir la guérison de leurs mains, mais pour soulever des querelles en lui proposant des questions. « Et les pharisiens vinrent à eux. » — THÉOPH. — Les disciples du Seigneur, appris à n'avoir les yeux fixés que sur les seules vertus, ne mangeaient pas toujours les mains propres ; et c'est de là que partent les pharisiens qui voulaient un prétexte, et ce qu'ils leur reprochent, ce n'est pas de violer la loi, mais de violer la tradition des anciens : « Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas qu'ils ne se lavent fréquemment les mains, obéissant en cela à la tradition de leurs aïeux. » — BÈDE. — Ils avaient pris dans un sens matériel les paroles spirituelles des prophètes, des paroles qui ne portaient que sur la correction de l'âme et du cœur, comme celles-ci : « Lavez-vous et soyez purs. — Purifiez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur ; » et ils n'obéissaient à ces paroles que sous le rapport matériel. C'était là une coutume superstitieuse que de revenir sans cesse à se laver, une fois que l'on était propre, et de ne point manger à moins d'avoir fait des purifications (1). Mais il est nécessaire, pour ceux qui désirent participer souvent au pain qui est descendu du ciel, de purifier souvent leurs œuvres par les larmes, les aumônes et les autres fruits de justice. Il faut

(1) Le sens du mot baptiser, βαπτίζω, que l'usage a consacré à la seule purification sacramentelle, c'est se laver, se purifier.

*quam facere patri suo aut matri, rescindentes verbum Dei per traditionem vestram quam tradidistis. Et similia hujusmodi multa facitis.*

BÈDE. Homines terræ Genczaroth, qui minus docti videbantur, non solum ipsi veniunt, sed et suos infirmos adducunt ad Dominum, ut vel fimbriam ejus mereantur contingere. At vero Pharisei et Scribæ, qui doctores esse populi debuorant, non ad quærendum medelam, sed ad movendas quæstionum pugnas, ad Dominum concurrunt; unde dicitur: Et convenerunt ad eum Pharisei, etc. THÉOPH. Discipuli namque Domini instructi ea quæ virtutis tantum sunt operari, non lotis manibus similiter comedebant; Pharisei autem vo-

lentes occasionem invenire, hoc acceperunt; et non utique vituperabant eos ut legis transgressores, sed quia traditiones seniorum transgrediebantur: unde sequitur: Pharisei enim et omnes Judæi nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditiones seniorum. BÈDE. Spiritualia enim prophetarum verba carnaliter accipientes, quæ illi de cordis et operis castigatione præcipiebant, dicentes (Esai., 1): Lavamini, mundi estote; et (Esai., 52): Mundamini qui fertis vasa Domini; ista de corpore solo lavando servabant. Superstitiosa ergo est hominum traditio semel lotos ob manducandum panem crebrius lavare, et a foro (nisi baptizentur) non comedere. Sed necessarium est eos qui panem de cælo descendente participare desiderant, cre-

ainsi purifier, sous l'action incessante des bonnes œuvres et des bonnes pensées, les souillures qu'ont pu faire contracter les préoccupations du siècle. C'est en vain que les Juifs se lavent les mains et qu'ils se purifient à l'extérieur, tant qu'ils se refusent à venir se purifier à la fontaine du Sauveur, et c'est en vain qu'ils observent la purification des vases, lorsqu'ils négligent de purifier de leurs véritables souillures leurs corps et leurs cœurs.

« Et les scribes et les pharisiens l'interrogeaient et disaient : Pourquoi vos disciples ne mangent-ils pas d'après la tradition des anciens, et pourquoi mangent-ils leur pain avec des mains non lavées ? » — S. JÉR. — O aveuglement prodigieux des scribes et des pharisiens ! ils reprochent au Fils de Dieu de ne point observer les traditions et les coutumes des hommes ! Le mot latin *commune* est mis ici pour souillé. Le peuple juif, se considérant comme le partage de Dieu, regarde comme *communis* certains mets que mangent les autres peuples ; et tels sont les huîtres, la chair de porc, les lièvres et autres mets semblables.

S. JÉR. — Le Sauveur repousse avec un glaive à deux tranchants la ridicule agression des pharisiens, et les paroles de reproche qu'il emprunte, pour les leur adresser, à Moïse et à Elic, nous pouvons nous en servir encore contre les hérétiques : « Et lui répondit et dit : Le prophète Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, par cette parole : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. » — S. CHRYS. — Comme ce qu'ils reprochaient à ses disciples, ce n'était pas la violation de la loi, mais celle des traditions des an-

bro eleemosynis, lacrymis, et aliis justitiæ fructibus sua opera purgare. Necessarium etiam est ut inquinamenta quæ ex temporalibus negotiorum curis quisquam contraxerit, sub sequenti bonarum cogitationum et actuum permundet instantia. Frustra autem Judæi lavant manus, et a foro baptizantur, quandiu contemnunt fonte ablui Salvatoris ; et in vanum baptismum servant vasorum, qui corporum suorum et cordium negligunt abluere sordes.

Sequitur : Et interrogabant eum Pharisei et Scribæ, dicentes : Quare discipuli tui non ambulant juxta traditiones seniorum, sed communibus manibus manducant panem ? HIER., *super Matth.* (cap. 15). Mira Phariseorum Scribarumque stultitia ; Dei Filium arguunt, quare traditiones ho-

minum et præcepta non servant. Commune autem hic pro immundo ponitur. Populus enim Judæorum partem Dei se esse jactans, communes cibos vocat quibus omnes utuntur, ut ostrea, suillam carnem, lepores, et similia, etc.

HIER. Phariseorum autem superfluum latratum furca rationis obtundit (id est, Moysi et Esaiæ increpatione), ut adversantes hæreticos verbo Scripturæ nos vincamus : unde sequitur : At ille respondens ait : Bene prophetavit Esaias de vobis hypocritis ; sicut scriptum est : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. CHRYS. (homil. 52, *in Matth.*). Quia enim non de legis transgressione, sed seniorum, discipulos accusabant injuriose, ipsos confundit, hypocritas vocans, quasi

ciens, il les couvre de confusion en les appelant hypocrites et en leur reprochant de recommander avec respect ce qui ne convenait point. Il ajoute cette parole d'Isaïe, comme leur étant adressée, et c'est comme s'il leur disait : Ainsi que ceux dont il est dit qu'ils honorent Dieu, mais que leur cœur est loin de lui, se vantent en vain d'être observateurs des règles de la piété, ne faisant que suivre dans toute leur conduite des doctrines humaines, ainsi vous accusez ceux qui suivent la justice au moment où vous renoncez vous-mêmes à la guérison du mal intérieur qui se peut guérir. — S. JÉR. — Il faut rayer et ne plus tenir compte de la tradition pharisaïque sur les tables et les vases; car souvent de telles traditions humaines font tomber devant elles les commandements de Dieu : « Abandonnant le commandement de Dieu, vous observez les traditions des hommes, lavant les coupes, etc. » — S. CHRYS. — Pour leur montrer qu'ils ont abandonné le commandement de Dieu pour la tradition des anciens qui lui est opposée, le Sauveur ajoute : « Moïse a dit : Honorez votre père, etc. » — BÈDE. — La manière d'honorer dont parle ici l'Écriture, ainsi qu'ailleurs, ne consiste pas autant dans les moyens extérieurs de respect et dans les devoirs de vénération à rendre, que dans les secours et les cadeaux, et c'est dans ce sens que l'Apôtre a dit : « Honorez les veuves, celles qui sont vraiment veuves. » — S. CHRYS. — Malgré l'existence de cette loi divine, et suivant en cela les ministres de cette loi, transgresseurs eux-mêmes, vous transgressez pour rien le précepte divin, vous contentant d'observer les traditions des anciens. « Vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou sa mère : *Corban*, c'est-à-dire

commendantes cum reverentia quadam id quod non conveniebat. Superaddit autem Esaiæ prophetæ verbum, quasi de eis dictum, ac si diceret : Sicut hi de quibus dicitur quod Deum labiis honorant, cor autem eorum ab eo longe est, in vanum pietatem custodire se dicunt, doctrinas hominum honorantes, ita et vos qui derelinquitis id quod interius curabile est, et justitiam colentes accusatis. HIER. Traditio autem pharisaica in mensis et vasis abscindenda est et radenda : sæpe enim traditionibus hominum mandata Dei cedunt : unde sequitur : Derelinquentes mandatum Dei, tenetis traditiones hominum, baptismata urceorum, etc. CHRYS. Ut autem eos arguat tanquam Dei reverentiam non servantes, propter traditionem a senioribus

factam, divinis Scripturis oppositam, subjungit : Moyses enim dixit : Honora patrem, etc. BED. Honor in Scripturis non tantum in salutatione et officiis deferendis, quantum in eleemosyna ac munerum collatione sentitur : Honora, inquit Apostolus (1 *Timoth.*, 5), viduas quæ vera viduæ sunt. CHRYS. Tali autem existente divina lege, ac talibus ministris transgredientibus illatis, vos de levi divinum transgredimini præceptum, observantes seniorum traditiones : unde sequitur : Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri et matri *Corban* (quod est donum quodcumque) ex me tibi proderit, supple : Liber erit ab observatione præmissi mandati : unde sequitur : Et ultra non dimittitis enim quidquam facere, etc. THEOPH. Volentes enim Pha-

« tout don que je dépose sur l'autel vous servira, » il sera libre et dégagé de toute autre obligation. — « Et vous lui permettez de ne rien faire autre chose pour son père ou pour sa mère, etc. — THÉOPH. — Les pharisiens, par l'envie que l'on présentât au temple et pour pouvoir dévorer ainsi les offrandes, avaient appris aux enfants, lorsqu'ils avaient quelque argent et que leurs parents le leur demandaient, à leur répondre : *Corban*, c'est-à-dire, ce que vous me demandez, je l'ai déjà offert au Seigneur, afin qu'on ne leur demandât plus ces offrandes, et qu'elles fussent considérées comme ayant servi aux parents eux-mêmes. C'est ainsi qu'ils trompaient les enfants, les détournaient de leurs devoirs envers leurs parents, afin de pouvoir dévorer ce qu'ils leur avaient fait offrir. C'est ce que le Seigneur leur reproche, les convainquant ainsi de violer la loi divine par amour du gain : « Détruisant la parole de Dieu par vos traditions. — Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables, » c'est-à-dire, vous transgressez souvent la loi de Dieu par vos traditions humaines. — S. CHRYS. (1). — L'on peut dire aussi que les pharisiens enseignaient aux enfants que les offrandes faites à Dieu effaçaient les torts faits aux parents, et que c'était là comme une compensation; et par là, ils détruisaient les devoirs qui étaient dus aux parents. — BÈDE. — L'on peut traduire tout ceci par cette parole abrégée : « Mon offrande vous servira. » Vous forcez, leur dit-il, les enfants à dire à leurs parents : Ce que j'allais offrir à Dieu, je m'en vais l'employer à votre nourriture; que cela vous serve, ô mon père et ma mère. Paroles qui revenaient à celles-ci : Cela ne vous servira pas. Les parents, craignant de recevoir ce qui avait

(1) Ou plutôt de Victor d'Antioche.

risæi quæ offerebantur comedere, instruebant filios quod cum peculia aliqua habebant, et parentes hæc peterent, responderent illis : Corban (hoc est donum quod a me petis) jam obtuli Domino; et ita hæc non exquirent quasi Domino oblata, id est, ad salutem parentum proficua; et sic decipiebant filios, ut parentes non honorarent, et ipsi oblata devorarent. Hoc ergo Dominus exprobrat eis, quia propter lucrum legem divinam transgrediebantur: unde sequitur: Rescindentes verbum Dei per traditionem vestram, etc., et multa similia hujusmodi facitis; scilicet transgredientes præcepta Dei, ut observetis traditiones hominum. CHRYS. Vel potest

dici quod Pharisæi juvenes docebant, quod si quis pro injuria patri aut matri illata munera offerat Deo, erat immunis, quasi Deo dans munera quæ patri debentur; et hoc dicentes, parentes honorari non permittebant. BÈDE. Potest autem et hunc breviter habere sensum: Munus quod ex me est, tibi proderit. Compellitis (inquit) filios, ut dicant parentibus suis: Quodcumque donum oblaturus eram Deo, in tuos consumo cibos; tibi que prodest, o pater et mater: quasi dicant: Non prodest; ut sic illi timentes accipere quod Deo videbant mancipatum, inopem magis vellent vitam ducere, quam odere de consecratis.

HIER. Mystice autem discipulos non lotis

été destiné à l'autel, aimaient mieux mener une vie pauvre que de profiter de ces mets consacrés à Dieu.

S. JÉR. — Au sens mystique, ces disciples qui mangent sans les purifications préparatoires signifient la future Église des nations. Tandis que l'ablution et la purification pharisaïques sont restées stériles, l'Église des apôtres a étendu jusqu'à la mer ses branches (1) que n'ont point touchées les purifications légales.

*Alors ayant appelé de nouveau le peuple, il leur dit : Écoutez-moi tous, et comprenez bien ce que je vous dis : Rien d'extérieur qui entre dans le corps de l'homme n'est capable de le souiller ; mais ce qui sort de l'homme est ce qui le souille. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende. Après qu'il eut quitté le peuple, et qu'il fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole. Et il leur dit : Quoi ! vous avez encore vous-mêmes si peu d'intelligence ? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans le corps de l'homme ne peut le souiller, parce que cela ne va pas dans son cœur, mais dans son ventre, d'où ce qui était impur dans tous les aliments est séparé et jeté dans le lieu secret ? Mais ce qui souille l'homme, leur disait-il, c'est ce qui sort de l'homme même. Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fourberie, la dissolution, l'œil malin et envieux, les médisances, l'orgueil, la folie et le dérèglement de l'esprit. Tous ces maux sortent du dedans, et souillent l'homme.*

S. CHRYS. — Le peuple ne fixant ses regards que sur les purifications légales, et murmurant du mépris qu'en fait le Seigneur, celui-ci veut établir le contraire de leur manière de voir sur ce point. — « Et appelant de nouveau la foule, il lui disait : Écoutez, etc. » — « Rien de ce

(1) Ps. 79, v. 12.

manibus manducare, futuram gentium communionem significat. Munditia et baptisma pharisaicum sterile est; communicatio non lota apostolica extendit palmites suos usque ad mare.

*Et advocans iterum turbam, dicebat illis : Audite me omnes, et intelligite. Nihil est extra hominem introiens in eum, quod possit eum coinquinare. Sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ coinquinant hominem. Si quis lubet aures audiendi, audiat. Et cum introisset in domum a turba, interrogabant eum discipuli ejus parabolam. Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis ? Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem, non potest eum coinquinare, quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, et in recessum exit pur-*

*gans omnes escas ? Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, illa coinquinant hominem. Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia, furta, avaritiæ, nequitie, dolus, impudiciæ, oculus malus, blasphæmia, superbia, stultitia : omnia hæc mala ab intus procedunt, et coinquinant hominem.*

CHRYS. Judæis considerantibus corporalem munditiam legis, et de hac murmurantibus, Dominus contrarium vult introducere : unde dicitur : Et advocans iterum turbam dicebat illis : Audite, etc. Nihil est extra hominem, quod possit eum coinquinare ; sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ coinquinant hominem, id est, immundum faciunt. Ea enim quæ Christi



qui est au dehors de l'homme ne peut le souiller; il n'y a que ce qui sort de l'homme qui puisse le souiller, etc. (1). » Tout ce qui nous vient du Christ est à l'intérieur, et tout ce qui concernait la loi n'était qu'extérieur, et c'était à toutes ces choses qui n'étaient qu'extérieures que la croix du Christ devait donner une prompte fin.

THÉOPH. — Toutes ces paroles du Sauveur ont pour but de montrer au peuple que toutes ces prescriptions de la loi sur la nourriture ont une portée spirituelle, et c'est l'intention de la loi qu'il se met à leur développer. — S. CHRYS. — Il ajoute : « Que celui qui a des oreilles pour entendre entende; » car ce qui sort de l'homme et qui le souille, il n'était pas évident ce que c'était. Or, cette parole du Seigneur fit croire aux disciples que le discours qui précède du Sauveur contenait quelque profond mystère, et c'est pour cela qu'il est dit : « Et lorsqu'il fut entré dans la maison et qu'il eut quitté le peuple, ils l'interrogeaient sur cette parabole, etc. » Le mot parabole veut dire discours qui n'est pas clair.

THÉOPH. — Le Seigneur leur fait des reproches à cause de cette question : « Et il leur dit : C'est ainsi que vous aussi vous manquez de sagesse. » — BÈDE. — C'est là un auditeur inintelligent celui qui considère comme obscur ce qui est clair, et clair ce qui est obscur. — THÉOPH. — Ensuite le Seigneur manifeste ce qui est caché dans cette parabole : « Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui, venant du dehors, entre dans l'homme, ne saurait le souiller? » Que si un lecteur attentif se lève ici et dit : Pourquoi donc ne mangeons-nous pas des

(1) Le grec κοινῶν veut dire rendre commun, ce qui pour les Juifs était la même chose que souiller, car tout ce qui leur paraissait commun avec les idolâtres leur paraissait les souiller.

sunt, intra hominem considerantur; ea vero quæ legis sunt, magis cernuntur extra hominem, quibus quasi corporalibus crux Christi finem in brevi dare debebat.

THÉOPH. Hoc autem Dominus dicit, volens instruere homines quod observationes escarum quas lex commemorat, non oportet corporaliter intelligere; et ex hoc intentionem legis eis manifestare incipit. CHRYS. Subjungit autem : Si quis habet aures audiendi, audiat. Non enim manifeste aperuerat, quæ essent illa quæ de homine procedebant et hominem coinquant, et propter hoc verbum, apostoli crediderunt quod aliquid aliud profundum prædictus Domini

sermo innueret : unde sequitur : Et cum introisset domum a turba, interrogabant eum parabolam, etc. Parabolam autem inmanifestum sermonem vocat.

THÉOPH. Dominus autem prius increpat : unde sequitur : Et ait illis : Sic et vos imprudentes estis? BÈDE. Vitiosus enim est auditor, qui obscura manifeste, aut manifeste dicta obscure vult intelligere. THÉOPH. Deinde Dominus manifestat id quod erat occultum, dicens : Non intelligitis quia omne extrinsecus introiens in hominem, non potest eum coinquare? Opponat prudens lector et dicat : Quare igitur idolothytis non vescimur? Sciendum ergo quod

viandes offertes aux idoles ? qu'il sache que ce n'est pas par elle-même que la viande offerte aux idoles est défendue. — BÈDE. — C'est l'invocation des idoles ou des démons qui rend cette viande défendue, mais elle ne l'est nullement par elle-même et par création. Et le Seigneur en ajoute la cause en disant : « Parce qu'elle n'entre pas dans son cœur. » La place principale qu'occupe l'âme, d'après Platon, c'est le cerveau ; tandis que d'après le Christ, c'est le cœur. — LA GLOSE. — Il dit : « Dans le cœur, » c'est-à-dire dans cette partie principale de l'âme de laquelle dépend toute sa vie ; et c'est d'après ce qui se passe dans cette partie de son âme qu'il faut considérer l'homme comme pur ou impur, car tout ce qui n'arrive pas jusque dans cette partie de l'âme ne peut en rien apporter une souillure. Les mets, qui ne peuvent pas parvenir jusqu'à l'âme, sont empêchés par la force même de leur nature de souiller l'âme. Cependant, comme prendre plus d'aliments qu'il n'en faut appartient à un désordre de l'âme, cela appartient aussi aux souillures de l'âme. Or, le Sauveur montre comment les mets destinés à la bouche de l'homme ne peuvent pas parvenir jusqu'à son âme, en disant : « Ce qui est mangé va dans le ventre, et est jeté au dehors. » Le Seigneur nous montre ainsi que tout ce qui est nourriture ne reste pas dans le corps. Et en effet, à part une partie de la nourriture qui doit nourrir et développer le corps, tout le reste sort comme superflu, et comme l'exubérance de la partie qui reste à l'intérieur. — S. AUG. — Il est des choses qui viennent en nous pour nous changer et pour que nous soyons changés en elles ; ainsi est la nourriture, qui perd sa nature au moment où elle est changée en notre corps, et qui en nous restaurant nous transforme en force. —

nec idolothytum per se immundum dici debet. BÈD. In quantum oibus et Dei creatura est, sed idolorum seu dæmonum invocatio facit immundum. Et causam subdit dicens : Quia non intrat in cor ejus. Animæ locus principalis juxta Platonem in cerebro, sed juxta Christum in corde est. GLOS. Dicitur ergo in cor ejus, id est, in mentem, quæ est principalis pars animæ ex qua tota hominis vita dependet ; unde secundum eam necesse est hominem mundum vel immundum æstimari ; et sic ea quæ ad mentem non perveniunt, non possunt homini immunditiam afferre. Cibi ergo, quia ad mentem non perveniunt, secundum suam naturam hominem inquinare non possunt ; sed inordinatus ciborum usus, qui

ex inordinatione provenit mentis, ad hominis immunditiam pertinet. Quod autem cibi ad mentem non perveniant, ostendit per id quod subdit, dicens : Sed in ventrem vadit et in secessum emittitur, etc. Hoc autem dicit, ne intelligatur quod inde ex cibis in corpore maneat : manet enim quod est necessarium ad corporis nutrimentum et augmentum ; egrèditur autem quod est superfluum, quasi purgatio quædam interius remanentis nutrimenti. AUG., in lib. 83, *Quest.* Quædam enim sic accedunt, ut etiam mutant, et mutantur ; sicut et ipse cibus amittens speciem suam in corpus nostrum vertitur, et nos refecti in robur mutamur. BÈD. Sed et tenuissimus humor, cum in venis et aliis arteriis cocta fuerit esca et

**BÈDE.** — C'est ainsi qu'une légère substance liquide, après avoir été cuite et digérée dans les veines et les autres artères, est chassée par des conduits intérieurs (que les Grecs appellent *poros*), et par eux est rejetée.

**BÈDE.** — Ce ne sont donc pas les mets qui rendent l'homme *impur*, mais la malice, source des passions intérieures : « Car il disait que les choses qui sortent de l'homme, etc. » — **LA GLOSE.** — Et il en rend raison en ajoutant : « Les mauvaises pensées procèdent du cœur de l'homme, de son intérieur. » D'où il faut conclure que les mauvaises et les bonnes pensées, suivant lesquelles l'homme est dit pur ou impur, bon ou mauvais, sortent de cette partie de l'âme que l'on appelle ici le cœur. — **BÈDE.** — Ceci sert de réponse à ceux qui pensent que les mauvaises pensées viennent du diable et non de leur propre volonté. Le diable peut aider et pousser aux mauvaises pensées, mais il ne saurait en être l'auteur. — **LA GLOSE.** — Des mauvaises pensées procèdent les autres actions mauvaises : *les adultères*, violation du lit d'un autre ; *les fornications*, qui sont l'usage illicite des personnes placées en dehors du mariage ; *les homicides*, attentat sur la vie du prochain ; *les vols*, attentat sur les biens ; *les avarices*, détention inique d'une richesse quelconque ; *les méchancetés*, qui calomnient le prochain ; *les fourberies*, qui le trompent ; *les impudicités*, qui s'étendent à toute corruption d'âme ou de corps. — **THÉOPH.** — *L'œil mauvais*, c'est-à-dire la haine et la flatterie ; car celui qui a de la haine ne voit que d'un œil méchant et envieux tout ce qui concerne son prochain, et celui qui flatte entraîne au mal son frère en ne voyant pas comme il

digesta, per occultos meatus (quos Græci poros vocant) dilabitur et in secessum vadit.

**BEDA.** Sio ergo cibi non faciunt homines immundos, sed malitia, quæ operatur passiones ab interioribus procedentes : unde sequitur : Dicebat autem quoniam quæ de homine exeunt, etc. **GLOS.** Cujus rationem significat cum subdit : Ab intus enim de corde hominum cogitationes malæ procedunt. Et sic patet quod malæ cogitationes ad mentem pertinent (quæ hic cor nominatur), secundum quam homo dicitur bonus vel malus, mundus vel immundus. **BED.** Hinc autem arguuntur qui cogitationes a diabolo immitti putant, non ex propria nasci voluntate. Diabolus incentor et adjutor malarum cogitationum esse potest ; auctor

esse non potest. **GLOS.** Ex malis autem cogitationibus ulterius mali actus procedunt, de quibus subditur : Adulteria, quæ in violatione alieni thori consistunt ; fornicationes, quæ sunt illiciti coitus personarum a matrimonio solutarum ; homicidia, quibus in personas proximorum nocumentum infertur ; furta, quibus res subtrahuntur ; avaritiæ, in quantum aliqua injuste retinentur ; nequitia, quæ consistunt in proximorum calumniis ; dolus, in eorum deceptione ; impudiciæ, quantum ad quamlibet corruptionem mentis vel corporis. **THEOPH.** Oculus malus, id est, odium et adulatio : nam qui odit, oculum malum et invidum habet ad eum quem odit ; et adulator non recto oculo videns quæ sunt proximi, ad malum ipsum deducit ; blasphemia, id est,

faut quel est son bien ; *les blasphèmes*, qui sont contre Dieu ; *la superbe*, c'est-à-dire le mépris de Dieu, qui consiste à s'attribuer le bien que l'on fait, et non pas à la *vertu* de Dieu ; *la folie*, qui va contre le droit du prochain. — LA GLOSE. — Ou bien, la folie dont il s'agit ici, c'est lorsque l'on n'a pas des idées saines sur Dieu ; et elle est l'opposé de la sagesse, qui n'est que la connaissance des choses divines. — « Toutes ces choses procèdent de l'intérieur et souillent l'homme ; » car il n'y a à être imputé à l'homme que ce qui est en son pouvoir, et telles sont toutes les choses qui procèdent de la volonté intérieure par laquelle l'homme règne sur ses actes.

*Il partit ensuite de ce lieu-là, et s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon, et étant entré dans une maison, il désirait que personne ne le sût ; mais il ne put être caché ; car une femme dont la fille était possédée d'un esprit impur, ayant ouï dire qu'il était là, vint aussitôt se jeter à ses pieds. Elle était paënne et Syrophénicienne de nation. Et elle le suppliait de chasser le démon du corps de sa fille. Mais Jésus lui dit : Laissez premièrement rassasier les enfants ; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. Elle lui répondit : Il est vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent au moins sous la table des miettes du pain des enfants. Alors il lui dit : Allez ; à cause de cette parole le démon est sorti de votre fille. Et étant revenue en sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille, et qu'elle était couchée sur son lit.*

THEOPH. — Après avoir ainsi traité la question de la nourriture, à la vue de l'incrédulité des Juifs, Jésus franchit les confins de l'idolâtrie. C'est ainsi qu'au moment où la Judée est infidèle, le salut se tourne du côté des nations : « Et partant de là, il vint entre les bornes des

*injuriae in Deum ; superbia, id est, Dei contemptus ; dum scilicet quis bonum quod operatur, non Deo sed suae virtuti adscribit ; stultitia, id est, injuria in proximum.*

GLOS. Vel stultitia est cum non recte de Deo sentitur : contrariatur enim sapientiae, quae est divinarum rerum cognitio. Sequitur : Omnia haec mala ab intus procedunt et coinquinant hominem. Hoc enim in culpa homini imputatur quod in sua potestate existit : talia autem sunt quae procedunt ab interiori voluntate, per quam homo est suorum actuum dominus.

*Et inde surgens abiit in fines Tyri et Sidonis. Et ingressus domum neminem voluit scire et non potuit latere. Mulier enim statim ut audivit de eo (cujus filia habebat spiritum immundum), intravit, et procidit ad pedes ejus : erat enim mulier Gentilis Syrophœnissa genere : et rogabat eum ut daemionem eiceret de filia ejus. Qui dixit illi : Sine prius saturari filios : non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. Et illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine : nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. Et ait illi : Propter hunc sermonem, vade : exiit daemionum de filia tua. Et cum abiisset domum suam, invenit puellam jacentem super lectum, et daemionum exiisse.*

THEOPH. Postquam de escis Dominus docuerat, videns incredulos esse Judaeos, fines ingreditur gentium : Judaeis enim infidelibus existentibus, salus ad gentes convertitur : unde dicitur : Et inde surgens

pays de Tyr et de Sidon. » — S. CHRYS. (1). — Tyr et Sidon étaient habitées par des Chananéens. Le Seigneur vient vers eux, non pas comme vers des alliés, mais comme étant tout-à-fait étrangers à ces aïeux du Sauveur auxquels les promesses avaient été faites. Mais en arrivant au milieu d'eux, il fit en sorte que les Tyriens et les Sidoniens ne connussent pas son arrivée. — « Et étant entré dans une maison, il voulut que personne ne le sût. » — En effet, ce n'était point encore le temps où il devait habiter parmi les nations et leur apporter la foi; ce temps devait succéder à sa croix et à sa résurrection. — THÉOPH. — Ou bien, il se cacha sur cette terre où il venait d'entrer, afin que les Juifs n'eussent pas de prétexte contre lui comme ayant passé aux peuples impurs.

« Et il ne put pas se cacher. » — S. AUG. — S'il ne le put pas et qu'il l'eût voulu, sa volonté a été donc impuissante? Or, il est impossible que la volonté du Sauveur ne s'accomplisse pas et qu'elle ait pu vouloir ce qui ne doit pas exister ainsi qu'elle l'a voulu. L'on doit toujours dire que ce qui est arrivé a été voulu par cette volonté. Mais il faut remarquer que ceci se passa sur les confins de la Gentilité, à laquelle le salut ne devait pas encore être prêché. Cependant il n'y aurait eu que la jalousie qui aurait pu lui refuser la parole de la foi au moment où elle venait la demander elle-même. Il fallait donc que les disciples du Seigneur ne répandissent pas le bruit de sa présence dans ce pays idolâtre. S'il fut connu et si l'on sut qu'il était dans la maison, il le fut par d'autres personnes qui l'y avaient vu entrer. Il voulut ne pas être annoncé par ses disciples; il voulut en même temps être recherché par

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

abiit in fines Tyri et Sidonis. CHRYS. Tyrus et Sidon loca Chananæorum erant : venit ergo ad eos Dominus, non tanquam ad propinquos, sed tanquam ad eos quibus nihil est commune cum patribus ad quos promissio facta est : et ideo sic venit ut adventus suus Tyriis et Sidoniis non appareret. Unde sequitur : Et ingressus domum neminem voluit scire; nondum enim tempus advenerat ut cum gentibus habitaret, et eas ad fidem adduceret : hujus enim tempus debitum erat post crucem et resurrectionem. THEOPH. Vel ideo clam ingreditur, ne occasionem Judæi sumerent contra eum tanquam ad immundas gentes transisset.

Sequitur : Et non potuit latere. AUG.

*De quest. novi et veteris Testa.* (cap. 77). Si autem voluit et non potuit, infirma voluntas ejus esse videtur : impossibile est autem ut Salvatoris voluntas non impleatur, nec potest velle quod sic fieri non deberet : idcirco quod factum est, hoc voluisse dicendus est. Advertendum est autem quod istud in finibus gestum est Gentilium, quibus adhuc tempus prædicandi non erat; ultro tamen venientes ad fidem non suscipere, invidiæ erat. Sic ergo factum est ut Salvator a discipulis proditus non esset; ab aliis tamen qui ingredientem domum viderant, proditus est; et incepit sciri quod esset in domo. A suis ergo noluit prædicari, requiri autem se voluit, et ita factum est.

les étrangers, et voilà comment cela se passa. — BÈDE. — Après être entré dans cette maison, il ordonna à ses disciples de ne dire à personne de ce pays étranger qui il était, pour leur apprendre, à eux à qui il donnait le pouvoir de guérir les malades, de ne jamais rechercher la gloire humaine en faisant paraître leur pouvoir de faire des miracles, mais cependant de ne point suspendre le pieux exercice de la puissance lorsque le demanderait la foi des bons, ou que l'incrédulité des pervers les y forcerait. Lui-même il fit connaître son entrée dans ce pays à une femme païenne et à d'autres à qui il lui plut de la révéler.

S. AUG. — Enfin cette femme de Chanaan, sachant sa présence en cet endroit, vint auprès de lui. Jamais elle n'aurait obtenu le bienfait qu'elle demandait si elle ne se fût auparavant soumise au Dieu des Juifs. « Mais une femme, aussitôt qu'elle eut entendu. » — S. CHRYS. (1). — Le Seigneur voulut montrer à ses disciples, en cette femme, qu'il avait ouvert aux païens eux-mêmes la porte du salut. C'est pour cela que le pays de cette femme est indiqué : « C'était une femme païenne de la race syrophénicienne, » c'est-à-dire de la Syrie de Phénicie. « Et elle lui demandait de chasser le démon du corps de sa fille, etc. » — S. AUG. — Mais il paraît y avoir une contradiction entre ce qui est dit ici, que cette femme entra dans la maison pour demander la guérison de sa fille, et ce que dit Matthieu, que les disciples parlaient d'elle en ces termes au Sauveur : « Renvoyez-la, car elle crie derrière nous ; » ce qui fait supposer que cette femme aurait fait entendre ses supplications derrière le Sauveur qui marchait, et ce qui fait qu'on

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

BED. Ingressus etiam domum præcepit discipulis ne se cuiquam in regione ignota quis esset aperirent; ut exemplo ejus discerent, quibus sanandi infirmos gratiam conferret, in exhibitione miraculorum humani favoris gloriam (quantum possent) declinare; nec tamen a pio virtutis opere cessare, quando hoc fieri vel fides bonorum juste mereretur, vel infidelitas pravorum necessario cogeret: ipse enim suum illo introitum gentili feminæ, et quibuscunque voluit, publicavit.

AUG., *De quæst. novi et veteris Test.* (ut sup.). Denique mulier chanaanæ audiens de illo intravit ad eum, quæ nisi prius subjecisset se Deo Judæorum beneficium consecuta non esset: de qua sequitur: Mulier

enim statim ut audivit, etc. CHRYS. Per hoc autem voluit Dominus discipulis ostendere quod etiam gentibus aperuit ostium salutis: unde et mulieris genus describitur cum subditur: Erat enim mulier Gentilis Syrophœnissa genere, id est, de Syria Phœnicis. Sequitur: Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia, etc. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 49). Videtur autem afferre aliquam repugnantiam quæstionem, quia dicit in domo fuisse Dominum cum ad illum venit mulier pro filia rogans; sed quoniam Matthæus dicit (c. 15) discipulos Domino ita suggessisse: Dimitte illam, quoniam clamat post nos, nihil aliud videtur significare, quam post ambulantes Do-

se demande : « Comment donc était-il alors dans la maison ? » Mais l'on peut expliquer cette difficulté en disant que cette femme entra d'abord, ainsi que le dit Marc, dans la maison où on lui avait dit que Jésus se trouvait; puis qu'après ce que Matthieu raconte ainsi : « Il ne lui répondit pas une parole, » Jésus sortit de cette maison sans lui avoir répondu. Tout le reste, qui d'ailleurs n'offre pas de nouvelle difficulté, s'explique ainsi.

« Et il lui dit : Laissez d'abord rassasier les enfants. » — BÈDE. — C'est comme s'il lui disait : Viendra un temps où vous serez appelés vous-mêmes au salut; mais il faut auparavant que les Juifs, que l'on appelle le peuple de Dieu, en vertu d'une ancienne élection, soient restaurés du pain descendu du ciel, et qu'ainsi la nourriture de la vie arrive enfin aux nations. « Car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » — S. CHRYS. — Il dit cela, non pas pour nous faire penser qu'il manquait de pouvoir pour étendre son bienfait à tous, mais pour exciter l'émulation entre les Juifs et les Gentils, qui n'avaient pas de rapports entre eux, en distribuant ainsi ses bienfaits. — THÉOPH. — Ce sont les Gentils qu'il appelle chiens, comme étant reprouvés par les Juifs, et il désigne par le pain ce que Dieu avait réservé à ses enfants, ou bien aux Juifs. Le sens est donc qu'il ne convenait pas que les Gentils jouissent d'abord du bienfait qui avait été surtout promis aux Juifs. D'ailleurs, c'est pour faire éclater la foi constante de cette femme que le Seigneur diffère et ne l'exauce pas tout de suite, et pour nous apprendre à ne pas laisser tomber tout d'abord notre prière, mais à insister pour obtenir. —

minum mulierem illam deprecatorias voces emisisse. Quomodo ergo in domo? nisi quia intelligendum est dixisse quidem Marcum quod intraverit ubi erat Jesus, cum eum prædixisset in domo: sed quia Matthæus ait: Non respondit ei verbum, dedit agnoscere in eo silentio egressum fuisse Jesum de domo illa; atque ita cætera contextuntur, quæ jam in nullo discordant.

Sequitur: Qui dixit illi: Sine prius saturari filios. BÈDE. Quasi dicat: Futurum est ut etiam vos, qui de gentibus estis salutem consequamini, sed prius oportet Judæos qui merito antiquæ electionis filiorum Dei solent nomine censerī, pane cœlesti refici, et sic tandem gentibus vitæ pabula ministrari. Sequitur: Non est enim bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus,

etc. CHRYS. Hoc autem verbum dixit, non quod in eo sit defectus virtutis ad beneficiendum omnibus, sed quia beneficium ejus distributum Judæis et gentibus communionem inter se non habentibus provocationem magis operaretur. THÉOPH. Canes vocat Gentiles, tanquam a Judæis sceleratos reputatos; panem vero dicit beneficium quod filiis (id est Judæis) Dominus promisit. Est ergo sensus quod non decet Gentiles beneficii primo esse participes quod Judæis principaliter promissum est. Ideo autem Dominus non statim exaudit, sed gratiam differt, ut etiam ostendat mulieris fidem constantem; et ut discamus non statim deficere cum oramus, sed ut insistamus donec recipiamus. CHRYS. Similiter etiam ut Judæis ostenderet, quod non æqualiter eis

**S. CHRYS.** — C'était aussi pour montrer aux Juifs qu'il ne distribuait pas le salut aux Gentils de la même manière qu'il le leur distribuait à eux, et pour rendre plus visible leur infidélité en l'opposant à la foi de cette femme. Or, elle supporta tout sans peine et ne fit que confirmer ce qu'avait dit le Sauveur, de sa voix pleine de respect. « Et elle répondit et elle dit : C'est vrai, Seigneur, mais les petits des chiens mangent sous la table les miettes des enfants. » — **THÉOPH.** — C'est comme si elle lui disait : Les Juifs vous ont tout entier, vous le pain descendant du ciel, et ils ont aussi vos bienfaits ; pour moi, je ne demande que les miettes, c'est-à-dire une petite partie de ces bienfaits. — **S. CHRYS.** — C'est par révérence pour le Seigneur qu'elle se dit de l'espèce des chiens, et c'est comme si elle disait : Je regarde même comme un bienfait d'être placée au nombre des chiens, et de manger non à une table étrangère, mais à la table de mon maître.

**THÉOPH.** — Comme cette femme parlait avec beaucoup de sagesse, elle obtint ce qu'elle désirait : « Et il lui dit, etc. » Il ne lui dit pas : C'est ma puissance qui vous a sauvée, mais : « A cause de ce que vous avez dit (c'est-à-dire à cause de cette foi qui l'a inspiré), allez le démon a abandonné votre fille. »

« Et lorsqu'elle fut rentrée dans sa maison, elle trouva le démon chassé. » — **BÈDE.** — Le démon abandonne la fille à cause de la mère et de son discours plein de foi ; exemple qui confirme l'usage de baptiser et de catéchiser les enfants, qui, encore incapables de rien savoir ou de rien faire de bien ou de mal, sont sauvés par la foi des parents.

**S. JÉR.** — Au sens mystique, cette femme païenne, qui prie pour sa fille, c'est notre mère l'Église romaine. Le peuple d'Occident est né

dabat et alienigenis sanitatem ; et ut patefacta mulieris fide, magis patefieret infidelitas Judæorum ; Mulier enim non graviter tulit, sed vocem Domini cum multa reverentia confirmavit. Unde sequitur : At illa respondit, et dixit illi : Utique, Domine ; nam et catelli comedunt sub mensa de micis puerorum. **THEOPH.** Quasi dicat : Judæi panem totum habent (scilicet descendantem de cælo) et tua etiam beneficia : ego micæ postulo, scilicet modicam beneficii partem. **CHRYS.** Quod ergo in ordine canum se putat, reverentiæ est : quasi dicat : Pro gratia habeo etiam in numero canum esse, et non ab aliena, sed a propria mensa comedere dominantis.

**THEOPH.** Quia ergo mulier sapientissime

respondebat, obtinuit quod optabat. Unde sequitur : Et ait illi, etc. Non dixit : Virtus mea te salvam fecit ; sed, propter hunc sermonem (id est, propter fidem tuam, quæ hoc sermone demonstratur), vade : exiit dæmon a filia tua.

Sequitur : Et cum abiisset in domum suam, invenit dæmonium exisse. **BÈD.** Propter humilem enim matris fidelemque sermonem, filiam deseruit dæmonium : ubi datur exemplum catechizandi et baptizandi infantes, quia videlicet per fidem et confessionem parentum in baptismo liberantur a diabolo parvuli, qui necdum per se sapere vel aliquid agere boni possunt vel mali.

**HIER.** Mystice autem mulier Gentilis, quæ pro filia rogat, est mater nostra romana



sous l'empire du démon et de la barbarie, et la foi l'a rendu brebis, de chien qu'il était. Ce qu'il désire pour sa nourriture, c'est, non pas le pain que la lettre pourrait lui rompre, mais les miettes de l'explication par l'esprit. — THÉOPH. — Lorsque chacun de nous pêche, son âme est comme cette femme; sa fille, qui est malade, ce sont ses actions perverses; et cette fille est possédée du démon, les actions perverses appartenant au démon. Tous les pécheurs sont, comme les petits des chiens, tout couverts de souillures, et c'est ce qui nous rend indignes de recevoir le pain de Dieu et de devenir participants des mystères immaculés. Mais si l'humilité nous fait reconnaître que nous ne sommes que des chiens, et que nous confessons nos péchés, alors notre fille, c'est-à-dire notre action mauvaise, sera guérie.

*Jésus quitta les confins de Tyr, et vint encore par Sidon vers la mer de Galilée, passant au milieu du pays de Décapolis. Et quelques-uns, lui ayant présenté un homme qui était sourd et muet, le suppliaient de lui imposer les mains. Alors Jésus, le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles, et de sa salive sur la langue; et levant les yeux au ciel, il jeta un soupir et lui dit : Ephpheta, c'est-à-dire, Ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles furent ouvertes, et sa langue fut déliée, et il parlait fort distinctement. Il leur défendit de le dire à personne; mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient; et ils disaient, dans l'admiration extraordinaire où ils étaient : Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds et parler les muets.*

THÉOPH. — Jésus ne voulut pas rester longtemps parmi les Gentils, pour ne pas donner aux Juifs un prétexte de l'accuser de transgresser la loi par son admixtion aux idolâtres. C'est pour cela qu'il revient

Ecclesia; nata ejus dæmoniaca, barbarica est occidentalis natio, cujus fides fecit de cane ovem; micas autem spiritualis intellectus, non panem fractum litteræ sumere capit. THEOPH. Unusquisque etiam nostrum cum peccat, mulier est anima ejus: infirmam vero filiam habet hæc anima, actus pravos; quæ filia dæmonium habet, nam actus pravi dæmonum sunt. Peccatores autem existentes nuncupatur catuli impleti immunditiis: propter quod non sumus digni panem Dei recipere, aut participes fieri immaculorum mysteriorum Dei. Si vero cognoscentes nosmetipsos per humilitatem catulos esse, confiteamur peccata nostra, tunc sanabitur filia, scilicet operatio prava.

*nem ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos. Et adducunt ei surdum et mutum. Et deprecabantur eum ut imponat illi manum. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus; et expuens tetigit linguam ejus. Et suspiciens in cælum, ingemuit, et ait illi: Epheta, quod est: Adaperire. Et statim apertæ sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte. Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant, et eo amplius admirabantur, dicentes: Bene omnia fecit, et surdos fecit audire, et mutos loqui.*

*Et iterum exiens de finibus Tyri, venit per Sido-*

THEOPH. In Gentilium locis moram Dominus facere non volebat, ne occasionem Judæis daret ut transgressorem legis eum

aussitôt: « Et, quittant les confins, etc. » — BÈDE. — La Décapole est la contrée des douze villes (1) au-delà du Jourdain, à l'orient, contre la Galilée. Ce qui est ajouté, que le Seigneur vint à la mer de Galilée, vers le milieu de la Décapole, doit être entendu, non pas en ce sens qu'il entra dans la Décapole même, et qu'il traversa la mer, mais dans ce sens qu'il vint jusqu'à la mer et jusqu'à un lieu d'où il pouvait apercevoir de loin le centre de la Décapole au-delà de la mer.

« Et on lui amena un sourd. » — ΘΕΟΦΗ. — C'est avec raison qu'il en est question après le possédé; car une telle infirmité venait du démon.

« Et le prenant, etc. » — S. CHRYS. — Il prend à l'écart le sourd et muet, pour ne pas faire le miracle devant tout le monde, nous apprenant ainsi à nous défaire de tout orgueil et de tout attachement à la vaine gloire; car il n'y a rien dans le pouvoir de faire des miracles qui puisse égaler la modestie et l'humilité. Lui qui pouvait le guérir avec sa seule parole, approche ses doigts de ses oreilles, pour établir que son corps, uni à la divinité, était enrichi de la puissance de la divinité, ainsi que les œuvres de ce corps. Comme la nature humaine avait reçu en héritage des péchés d'Adam de nombreuses infirmités, ainsi qu'un affaiblissement des sens et des membres, le Christ, en paraissant dans notre chair, voulut la montrer rétablie dans toute sa perfection. C'est pour cela qu'il ouvrit l'ouïe avec ses doigts et guérit la langue avec sa salive: « Et crachant, il en toucha sa langue. » — ΘΕΟΦΗ.

(1) Ce sont peut-être les douze villes que l'on voit échoir à la tribu de Manassés (Josué, 17, v. 5; 21, v. 5 et 26).

æstimarent quod se gentibus admiscebat; et ideo confestim revertitur: unde dicitur: Et iterum exiens, etc. BÈDE. Decapolis est regio decem urbium trans Jordanem ad Orientem contra Galilæam. Quod ergo dicitur quod Dominus venit ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos, non ipsos fines Decapolis intrasse significat (neque enim mare navigasse dicitur), sed potius ad mare usque venisse, atque ad ipsum pervenisse locum qui medios fines Decapolis longe trans mare positos respiciebat.

Sequitur: Et adducunt ei surdum, etc. ΘΕΟΦΗ. Quod recte post dæmoniaci liberationem ponitur: ex dæmonio enim talis passio erat.

Sequitur: Et apprehendens eum, etc. CHRYS. Seorsum a turba oblatum surdum

et mutum apprehendit, ut divina miracula non faceret manifeste; instruens nos vanam gloriam ejicere et tumorem; nihil enim est ex quo aliquis sic miracula operetur, sicut si humilitatem colat, et modestiam sequatur. Misit vero digitos in auriculam, potens verbo sanare, ut ostenderet quod divina virtute ditatum erat corpus Divinitati unitum et operatio ejus: quia enim propter transgressionem Adæ, natura humana multam incurrerat passionem, ac membrorum et sensuum læsionem, veniens Christus in seipso perfectionem demonstravit humanæ naturæ; et propter hoc digitis aures aperuit, et per sputum loquelam dedit. Unde sequitur: Et expuens tetigit linguam ejus. ΘΕΟΦΗ. Ut scilicet ostenderet quod omnia membra sacri corporis ejus

— C'est pour montrer que, dans le corps du Sauveur, tout est saint et divin : ainsi de ce crachat qui rend l'usage de la langue à ce muet ! C'est ainsi que cela même que notre bouche rejette fut divin en celle du Seigneur.

« Et regardant au ciel, il gémit. » — BÈDE. — Il regarda au ciel, pour nous apprendre que c'est de là que les muets doivent attendre la parole, les sourds l'ouïe, et tous les malades leur guérison. Il fait entendre un gémissement, non pas parce que ce gémissement lui était nécessaire pour obtenir sa demande de son Père, lui qui, avec son Père, exauce toutes les prières, mais pour nous apprendre que c'est avec des gémissements que nous devons implorer l'assistance divine lorsque nous prions pour nos péchés ou pour ceux des autres. — S. CHRYS (1). — Ou bien il gémit, nous représentant en cela, et par la compassion qu'il éprouvait pour la nature, dans quel abîme de maux elle était tombée. — BÈDE. — Ce mot *ouvrez-vous* (*epheta*) s'applique à la guérison des oreilles ; car les oreilles se rouvrent pour recouvrer l'ouïe, ainsi que la langue, pour recouvrer la parole, doit voir tomber les liens qui la retenaient captive. « Et aussitôt furent ouvertes ses oreilles. » Là on voit distinctement les deux natures diverses du Christ ; car s'il lève les yeux au ciel en gémissant comme un homme, tout d'un coup, avec la majesté divine, il guérit avec une seule de ses paroles.

« Et il leur ordonna de n'en parler à personne. » — S. JÉR. — Ainsi il nous enseigne à ne pas nous glorifier dans la puissance, mais dans

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

divina existunt et sancta ; sicut et sputum quod vinculum linguæ dissolvit : etenim omne sputum superfluitas est, sed in Domino omnia divina fuerunt.

Sequitur : Et suspiciens in cælum ingemuit, etc. BÈD. Suspexit quidem in cælum, ut inde mutis loquelam, inde auditum surdis, inde cunctis infirmantibus medelam doceret esse quærendam ; ingemuit autem, non quia ipsi opus esset cum gemitu aliquid petere a Patre, qui cuncta petentibus donat cum Patre, sed ut nobis gemendi daret exempla, cum vel pro nostris vel pro nostrorum erroribus proximorum supernæ pietatis præsidia invocamus. CHRYS. Simul etiam ingemuit, nostram causam suscipiens in seipso, et naturæ misertus humane, videns miseriam in quam huma-

num genus incidere. BÈD. Quod autem ait : Epheta (id est, adaperire), ad aures proprie pertinet : aures enim ad audiendum aperiendæ, lingua vero ut loqui posset a retinaculis erat suæ tarditatis solvenda. Unde sequitur : Et statim apertæ sunt aures, etc. Ubi utraque natura unius et ejusdem Christi manifeste distincta est : suspiciens quidem in cælum, quasi homo, Deum deprecatus ingemuit, sed mox uno sermone, quasi potens, divina majestate curavit.

Sequitur : Et præcepit eis ne cui dicerent. HIER. Per quod non in virtutibus gloriandum esse docuit, sed in cruce et humiliatione. CHRYS. Præcepit etiam miraculum occultare, ne ante tempus accenderet Judæos ad homicidium per invidiam

la croix et dans l'humiliation. — S. CHRYS. (1). — Il leur ordonne de ne pas en parler encore, par cette raison de ne pas allumer l'envie des Juifs, et de ne pas leur faire commettre, avant l'époque fixée, le crime de sa mort. — S. JÉR. — Une cité placée sur le sommet d'une montagne, et en vue par tous les côtés, ne peut pas se cacher; et l'humilité précède toujours la gloire. « Plus il leur ordonnait de se taire, et plus ils le proclamaient. » — THÉOPH. — Nous apprenons par là, lorsque nous avons répandu quelque bienfait, à ne pas rechercher la louange et les applaudissements, et à proclamer et louer nos bienfaiteurs quand bien même ils ne le veulent pas. — S. AUG. (2). — Pourquoi celui qui a sous son regard toutes les intentions des hommes, celles du présent comme celles de l'avenir, leur donnait-il cet ordre, alors que plus il leur recommandait de ne pas en parler, plus ils le proclamaient, si ce n'est pour montrer aux paresseux avec quelle ferveur et avec quel soin ils doivent le prêcher, eux à qui il le recommande, alors que ceux à qui il avait commandé le silence n'ont pas pu le garder? — LA GLOSE. — Cette parole de ceux qui avaient été guéris ne faisait qu'augmenter l'admiration de la foule et la proclamation des bienfaits du Christ. « Et ils l'admirèrent encore davantage, en disant : Il a fait toute espèce de biens, il a fait entendre les sourds et parler les muets. »

S. JÉR. — Au sens mystique, Tyr, dont le nom signifie *endroit resserré*, signifie la Judée, à laquelle Dieu avait dit par Isaïe : « La plateforme est devenue plus étroite; » et c'est pour cela qu'il passe à d'au-

(1) Encore de Victor d'Antioche.

(2) L'on ne retrouve pas ceci dans saint Augustin, mais dans Bède.

perpetrandum. HIER. Civitas autem in monte posita undique circumspecta abscondi non potest, et humilitas semper præcedit gloriam (Prov. 15, v. 33) : unde sequitur : Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis prædicabant, etc. THÉOPH. Docemur autem ex hoc, cum alicui beneficia elargimur, minime applausus et laudes petere; cum vero accipimus beneficia, benefactores prædicare et laudare, quamvis nolint. AUG., *De cons. Evang.* Si autem sciebat eos (sicut ille, qui notas habebat præsentis, et futuras hominum voluntates), tanto magis prædicatos, quanto magis prædicarent eis præcipiebat, ut quid hoc præcipiebat? nisi pigris volebat ostendere quanto studiosius et quanto ferventius eum

prædicare debeant, quibus jubet ut prædicent; quando illi qui prohibebantur tacere non poterant. GLOS. Ex prædicatione autem salvatorum a Christo crescebat admiratio barbarum, et confessio beneficiorum Christi : unde sequitur : Et eo amplius admirabantur dicentes : Bene omnia fecit; hoc scilicet, surdos fecit audire et mutos loqui.

HIER. Mystice autem Tyrus interpretatur angustia, et significat Judæam cui Dominus dicit (Esai., 28) : Coangustatum est stratum; a qua transfertur ad gentes alias : Sidon venatio interpretatur. Fera autem indomita nostra natio est; et mare, quod fluctuosa volubilitas est. Inter medios autem fines Decapoleos, quod interpretatur

tres nations. Sidon signifie chasse; la bête fauve, c'est notre nation indomptée; la mer, c'est l'inconstance, qui ne s'arrête jamais. C'est au milieu de la Décapole, figure des dix commandements, que le Sauveur vient pour sauver les nations. Le genre humain, composé de ses divers membres, se retrouve tout entier dans l'homme-type, et il est semblable à un seul homme qui serait affecté de diverses infirmités. Ses yeux, faits pour voir, s'éteignent; ses oreilles, faites pour entendre, se ferment; sa langue, qui devrait parler, se tait. On prie le Sauveur de le guérir en lui imposant les mains. Ceux qui le prient, ce sont ces nombreux patriarches et prophètes qui devaient voir son incarnation. — BÈDE. — Ou bien, le sourd et muet, c'est celui qui n'a ni oreilles pour entendre la parole de Dieu, ni langue pour la parler: il est nécessaire que ceux qui savent parler et comprendre les paroles de Dieu le présentent eux-mêmes au Seigneur. — S. JÉR. — C'est toujours loin des pensées tumultueuses, des actions déréglées et des paroles désordonnées qu'est emmené celui qui a mérité sa guérison. Les doigts qui se posent sur les oreilles à guérir, ce sont les dons de l'Esprit-Saint, duquel il a été dit: « Le doigt de Dieu est là. » Cette salive, c'est la sagesse divine qui ouvre les lèvres au genre humain, de manière qu'il puisse dire: « Je crois en Dieu le Père tout puissant. » En regardant le ciel avec gémissement, il nous enseigne à gémir et à faire monter jusque dans le ciel les trésors de nos cœurs; car c'est par le gémissement de la componction intérieure qu'est purifiée la joie frivole de la chair. Les oreilles s'ouvrent aux hymnes, aux cantiques et aux psaumes. Le Seigneur délie la langue pour qu'elle prononce la bonne parole que ne peuvent arrêter ni les menaces, ni les fouets.

Decalogi mandata, Salvator ad salvandas gentes venit. Genus autem humanum per multa membra, quasi unus homo varia peste absumptus, enumeratur in protoplasto; creatur dum videt, surdus fit cum audit, obmutescit cum loquitur. Deprecatur autem eum ut imponat illi manum, quia incarnatum fore Dominum multi justī et patriarchæ cupiebant et optabant. BÈD. Vel surdus et mutus est, qui nec aures audiendi verba Dei habet, nec eas aperit pro loquendis; quales necesse est ut hi qui loqui jam et audire divina eloquia didicerunt, Domino sanandos offerant. HIER. Scorsum autem semper a turbulentis cogitationibus et actibus inordinatis sermoni-

busque incompositis educitur, qui sanari meretur. Digiti autem qui in aures mittuntur, verba vel dona Spiritus sunt, de quo dicitur: Digitus Dei est hic. Sputum autem divina sapientia est, quæ solvit vinculum labiorum humani generis, ut dicat: Credo in Deum, Patrem omnipotentem, et reliqua. Suspiciens autem in cœlum ingemuit, id est, gemere nos docuit, et in cœlum thesauros nostri cordis erigere; quia per gemitum compunctionis intīmæ frivola lætitia carnis purgatur. Apertæ sunt autem aures ad hymnos, et cantica, et psalmos. Solvit linguam, ut eructet verbum bonum, quod non possunt minæ nec verbera cohibere.

## CHAPITRE VIII.

*En ce temps-là, le peuple s'étant trouvé encore une fois en fort grand nombre auprès de Jésus, et n'ayant point de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit : J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie en leurs maisons sans avoir mangé, les forces leur manqueront en chemin, parce que quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on trouver dans ce désert assez de pain pour les rassasier? Il leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre; il prit les sept pains, et rendant grâces, il les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit aussi, et il commanda qu'on les leur distribuât de même. Ils mangèrent donc et furent rassasiés, et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille, et Jésus les renvoya.*

THÉOPH. — Après son premier miracle sur la multiplication des pains, le Seigneur, profitant d'une semblable occasion, se met à faire un miracle semblable : « Dans ces jours-là, lorsque les foules pour la seconde fois, etc. » Ce n'était pas toujours à propos de la nourriture qu'il faisait ses miracles, afin que ce ne fût pas là le motif des foules à le suivre. Maintenant il ne ferait pas ce miracle s'il ne voyait pas le peuple en danger : « Et si je les renvoie à jeun ils tomberont en chemin, car plusieurs sont venus de loin. » — BÈDE. — Matthieu nous explique d'où leur est venue cette patience d'attendre trois jours, car il

## CAPUT VIII.

*In diebus illis iterum cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis : Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me. Nec habent quod manducant : et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via : quidam enim ex eis de longe venerunt. Et responderunt ei discipuli sui : Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine ? Et interrogavit eos : Quot panes habetis ? Qui dixerunt : Septem. Et præcepit turbæ discumbere super terram ; et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ ; et habebant pisciculos paucos et ipsos benedixit, et jussit ap-*

*poni. Et manducaverunt, et saturati sunt. Et sustulerunt quod superaverat de fragmentis septem sportas : erant autem qui manducaverant quasi quatuor millia : et dimisit eos.*

THEOPH. Postquam Dominus superius miraculum de multiplicatione panum perpetrasset, nunc iterum occasione habita congruenti adducit simile miraculum operari : unde dicitur : In diebus illis, iterum cum turba, etc. Non enim semper circa alimenta miracula faciebat, ne propter cibum, ipsum sequerentur. Et nunc igitur hoc miraculum non fecisset, nisi quia videbat turbis periculum imminere. Unde

s'explique plus au long sur cette circonstance en disant : « Et étant monté sur la montagne, il s'y assit; et des foules nombreuses s'approchèrent de lui, ayant beaucoup de malades, et ils les jetèrent à ses pieds, et il les guérit. »

THEOPH.—Les disciples ne comprenaient pas, et les premiers miracles ne leur avaient pas donné confiance en sa puissance : « Et les disciples lui répondirent: Avec quoi pourrait-on les rassasier? » Le Seigneur ne leur fait pas de reproches, pour nous apprendre à ne pas nous mettre trop en colère contre ceux qui ne savent pas et ne comprennent pas. « Et il les interrogea : Combien avez-vous de pains ? Ils dirent : Sept. » — RÉM. — Il leur fait cette question, non pas parce qu'il ignore la réponse qu'ils doivent lui faire, mais parce qu'il veut qu'en lui répondant *sept* ils rendent en énonçant ce petit nombre le miracle plus évident et plus éclatant. « Et il commanda à la foule de s'asseoir sur la terre. » Dans la première multiplication (1), il les fit asseoir sur le gazon, et ici il les fait asseoir sur la terre : « Et prenant sept pains, il les rompit en rendant grâces, etc. » En rendant grâces, il nous apprend par son exemple à rendre grâces à Dieu pour tous les bienfaits dont il nous comble. Et il faut remarquer que ce n'est pas entre les mains de la foule, mais entre celles des disciples que le Sauveur remet les pains; c'est par les disciples qu'ils sont remis à la foule : « Et il les donnait aux disciples. » Il leur ordonne non-seulement de distribuer eux-mêmes les pains, mais encore les poissons, après les avoir bénis. « Et ils avaient quelques poissons. » — BÈNE. — Dans ce passage, nous

(1) Matth., 14, v. 18. Marc, 6, v. 39. Luc, 9, v. 13. Jean, 6.

sequitur : Et si dimisero eos jejunos, deficient in via. Quidam enim de longe venerunt. BÈD. Quare triduo sustinent de longe venientes, Matthæus plenius dicit (cap. 15) sic : Et ascendens in montem sedebat; et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes multos infirmos, et projecterunt eos ad pedes ejus, et curavit eos.

THEOPH. Discipuli adhuc non intelligebant, nec virtuti ejus propter priora miracula credebant : unde sequitur : Et responderunt ei discipuli : Unde quis poterit illos saturare? Ipse autem Dominus non eos vituperat, ex hoc instruens nos, quod non debemus ignorantibus et non intelligentibus graviter irasci, sed eorum ignorantie compati. Unde sequitur : Et inter-

rogavit eos : Quot panes habetis? Qui dixerunt : Septem. REMIG., *super Matth.* Non ideo interrogavit quia ignoraret quot haberent, sed ut dum illi respondent septem, quo pauciores essent, eo magis miraculum diffamaretur et notius fieret. Sequitur : Et præcepit turbæ discumbere super terram. In superiori refectioe supra fenam discubuisse dicuntur, hic vero super terram. Sequitur : Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, etc. In eo quod gratias egit, nobis relinquit exemplum ut de omnibus donis nobis cœlitus collatis illi gratias referamus. Et notandum quia Dominus panes non dedit turbæ, sed discipulis; discipuli autem dederunt turbis : sequitur enim : Et dabat discipulis, etc. Non solum

pouvons voir la distinction d'opération de la divinité et de l'humanité dans la seule personne de notre Rédempteur, et par conséquent l'erreur d'Eutychès, qui n'en admettait qu'une et qui pour cela doit être rejeté au loin des confins du christianisme. Qui ne voit pas dans cette émotion que la foule fait éprouver au Seigneur une affection et un sentiment de compassion nés de la fragilité humaine? Et ce miracle de nourrir quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, n'est-ce point là l'œuvre de sa divinité?

« Et ils ramassèrent ce qui resta. » — THÉOPH. — Les troupes qui viennent de manger et qui se sont rassasiées, ce ne sont pas elles qui emportent les restes, mais ce sont les disciples, ainsi que plus haut nous les avons vus emporter les pleines corbeilles. Nous devons, selon le sens littéral, en conclure que nous devons nous contenter de ce qui nous suffit et ne pas chercher au-delà. — Vient ensuite le nombre de ceux qui ont mangé : « Et ceux qui mangèrent étaient au nombre de quatre mille, etc. » Remarquez ici que le Christ veut que personne ne s'en aille à jeun; tous doivent avoir été nourris de sa grâce. — BÈDE. — Au sens figuré, il y a cette différence entre la manducation des cinq pains et des deux poissons et celle-ci, que dans la première était figuré l'Ancien-Testament, et que dans celle-ci ce sont la grâce et la vérité du Nouveau-Testament qui sont montrées aux yeux des fidèles. Cette foule qui attend pendant trois jours pour obtenir, nous dit saint Matthieu, la guérison de ses malades, ce sont les justes élus de la foi en la sainte Trinité qui supplient pour leurs péchés avec des instances pleines de persévérance. Ou bien ce nombre de trois jours

autem panes, sed et pisciculos benedicens jussit apponere. Sequitur enim : Et habebant pisciculos paucos, etc. BÈDE. In hac ergo lectione consideranda est in uno eodemque Redemptore nostro distincta operatio Divinitatis et humanitatis, atque Eutychetis error, qui unam tantum in Christo operationem dogmatizare præsumit, procul a christianis finibus expellendus. Quis enim non videat hoc quod super turbam miseretur Dominus, affectum esse et compassionem humanæ fragilitatis? Quod autem septem panibus et piscibus paucis quatuor millia hominum satiavit, divinæ opus esse virtutis?

Sequitur : Et sustulerunt quod superaverat, etc. THÉOPH. Turbæ comedentes et saturatæ non secum tollunt panum reli-

quias, sed ipsas discipuli sustulerunt, sicut et superius cophinos : in quo secundum historiam discimus quoniam oportet nos his quæ sufficiunt esse contentos, et non quærere ultra. Deinde numerus manducantium describitur, cum dicitur : Erant autem qui manducaverunt quatuor millia, etc. Ubi considerandum est quod Christus neminem jejunum dimittit; omnes enim vult sua gratia enutriri. BÈDE. Hoc verò typice inter hanc refectonem et illam quinque panum et duorum piscium distat, quod ibi littera veteris Testamenti spirituali gratia plena significata est : hic autem veritas et gratia novi Testamenti fidelibus ministranda monstrata est. Turba autem triduo Dominum sustinet propter sanationem infirmorum, ut Matthæus narrat (cap. 15), cum



signifie leur conversion sous le rapport de l'œuvre, de la parole, de la pensée. — THÉOPH. — Ou bien, ceux qui attendent pendant trois jours, ce sont ceux qui sont baptisés; le baptême, qui est appelé illumination, se parfait par une triple immersion.

S. GRÉG. (1). — Il ne veut pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne succombent en route. Il faut, en effet, que l'homme reçoive par la prédication la parole de la consolation, de peur que, privé de la nourriture de la vérité, il ne succombe dans la fatigue de cette vie. — S. AMB. — Le bon Maître demande le zèle, donne la force, afin que l'on ne succombe pas à jeun dans la carrière de la vie, c'est-à-dire avant d'arriver au terme de la course, au Père et à cette intelligence qui fera voir le Christ sortant du Père. Il nous nourrit pour qu'après avoir admis le Christ né d'une vierge, nous ne nous égarions pas à le reconnaître pour un homme, mais que nous le confessions pour la puissance de Dieu. Le Seigneur partage donc la nourriture; il veut que tout le monde en ait, n'en refuse à personne, est le distributeur universel. Mais lorsqu'il a rompu le pain pour le transmettre aux disciples, si vous n'étendez pas la main pour recevoir votre nourriture, vous défaillerez en route, et votre perte ne pourra être imputée à celui qui a eu compassion et qui a rompu le pain.

BÈDE. — Ceux qui après tous les fléaux de la chair, les vols, les violences, les homicides, reviennent à la pénitence, ceux-là viennent de loin au Seigneur; car plus quelqu'un a erré en ses œuvres mauvaises et plus il s'est éloigné du Dieu tout puissant. Ceux qui crurent de

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 9 de son Commentaire sur Job.

electi in fide sanctæ Trinitatis, pro peccatis perseveranti instantia supplicant: vel quia ad Dominum se opere, locutione, atque cogitatione convertunt. THÉOPH. Vel per eos qui per triduum expectant, significat baptizatos: baptismus enim illuminatio dicitur, et trina submersione perficitur.

GRÉG. (1 *Moral.* cap. 8). Non vult autem eos jejunos dimittere, ne deficiant in via: oportet enim quod in prædicatione verbum consolationis accipiant, ne a veritatis pabulo jejuni remanentes in hujus vitæ labore succumbant. AMBR., *sup. Luc.* (cap. 9). Bonus quidem Dominus studia exigit, vires ministrat, non vult jejunos dimittere ne deficiant in via, hoc est vel in istius cursu vitæ, vel antequam ad caput

viæ perveniant (scilicet ad Patrem), et intelligant quod ex Patre Christus est; ne forte cum acceperint quod natus ex Virgine est, incipiant non Dei virtutem, sed hominis æstimare. Dividit ergo escas Dominus Jesus; et ille quidem vult dare omnibus, negat nemini, dispensator est omnium; sed cum ille panes frangat ut det discipulis, si tu manus tuas non extendas ut accipias tibi escas, deficies in via; nec poteris in eum culpam referre qui miseretur et dividit.

BÈDE. Qui vero post carnis flagitia, post furta, violentias et homicidia, ad pœnitentiam redeunt, ad Dominum de longinquo veniunt: quanto enim quisque plus in pravo opere erravit, tanto ab omnipotente

parmi les Gentils vinrent aussi de loin au Seigneur, tandis que les Juifs, initiés au Christ par la loi et les prophètes, venaient de près. Dans le premier miracle de la manducation, c'est sur le gazon que s'asseient les foules, et ici elles s'asseient sur la terre; car si par la loi il était ordonné de tenir soumis les désirs de la chair, par le Nouveau-Testament il nous est ordonné d'y ajouter le mépris de la terre et des biens temporels.

THÉOPH. — Les sept pains sont toutes les paroles de l'Esprit; car le nombre sept, qui est le nombre des jours dont l'évolution forme et parfait notre vie, est une figure de l'Esprit qui est septenaire et qui parfait toutes choses. — S. JÉR. — Ou bien, les sept pains sont les sept dons de l'Esprit-Saint, et les fragments de ces pains sont les significations mystiques de ces sept formes différentes du même Esprit. — BÈDE. — Que ce soit le Seigneur qui lui-même ait rompu les pains, c'est là un signe que c'est lui-même qui ouvre les mystères. En rendant grâces, il fait voir combien il se réjouit de la conversion du genre humain. Qu'il ait remis les pains aux disciples pour qu'ils les distribuassent eux-mêmes aux foules, c'est là un signe qu'il a donné aux apôtres les dons spirituels de la science et que c'est par leur ministère qu'il a voulu distribuer à son Eglise la nourriture de la vie. — S. JÉR. — Les *poissons* bénis sont les livres du Nouveau-Testament, parce que le Seigneur après sa résurrection a demandé une part du poisson frit (1). Ou bien, par les poissons, il faut entendre les saints dont la vie, la foi et les épreuves sont toutes contenues dans le Nouveau-Testament.

(1) C'est lorsque demandant à ses disciples de quoi manger, sans rien spécifier, ils lui offrirent une part de poisson frit (Luc, 24, v. 42).

Deo longius recessit. Credentes de gentibus, de longe venerunt ad Christum; Judæi vero de prope, qui legis et prophetarum erant litteris edocti de illo. Supra autem in refectioe quinque panum turbæ super fœnum viride discumbabant; hic autem super terram; quia per scripturam legis desideria carnis comprimere jubetur, in novo autem Testamento ipsam quoque terram ac facultates temporales relinquere præcipimur.

THÉOPH. Septem autem panes sunt spirituales sermones: nam septenarius numerus Spiritus Sancti significativus est, qui perficit omnia; in septenario enim numero dierum nostra vita perficitur. HIER. Vel

septem panes dona sunt Spiritus Sancti; fragmenta panum mystici intellectus sunt hujus septimanæ. BÈD. Quod enim Dominus panes fregit, apertionem significat sacramentorum. Quod gratias egit, ostendit quantum de salute humani generis congaudeat; quod panes discipulis dedit, ut turbæ apponerent, significat quia spiritualia dona scientiæ tribuit apostolis, et per eorum ministerium voluit Ecclesiæ suæ vitæ cibaria distribui. HIER. Pisciculi benedicti libri sunt novi Testamenti, quoniam piscis assi partem Dominus resurgens postulat: vel in pisciculis sanctos accipimus, quorum scriptura novi Testamenti fidem, vitam et passiones continet; qui turbulentis hujus

ment et qui, arrachés aux flots soulevés du siècle, nous ont offert en leur exemple la réfection de notre âme. — BÈDE. — Les apôtres enlèvent ce qui restait, les foules rassasiées, parce que les préceptes les plus élevés de la perfection appartiennent à ceux qui ont dépassé la vie ordinaire du peuple, et le peuple ne peut atteindre à leur hauteur. Et cependant l'évangéliste nous montre ici le peuple rassasié; car, quoiqu'il ne puisse pas abandonner ses biens, ni accomplir ce qui a été dit aux vierges, cependant il parvient à la vie éternelle en accomplissant les commandements de Dieu. — S. JÉR. — Ou bien, les sept corbeilles, ce sont les sept Eglises (1); les quatre mille personnes, l'année du Nouveau-Testament composée de quatre saisons. C'est avec raison qu'il y a quatre mille hommes rassasiés, pour annoncer par ce nombre que leur nourriture était le Nouveau-Testament lui-même (2). — THÉOPH. — Ou bien, les quatre mille, ce sont ceux dont la perfection résulte des quatre vertus et qui dans les besoins de leur force ont plus mangé qu'ils n'ont laissé. Dans ce miracle, il y a sept corbeilles de débris, et dans le miracle des cinq pains douze pleines corbeilles; car les cinq mille, esclaves des cinq sens, mangèrent moins et laissèrent peu de restes, s'étant contentés de peu.

*Aussitôt, étant entré dans une barque avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha, où les pharisiens, l'étant venus trouver, commencèrent à disputer avec lui, et lui demandèrent pour le tenter qu'il leur fit voir quel-*

(1) Dont parle saint Jean, Apocal. 4.

(2) Composé de quatre évangiles.

seculi fluctibus erepti, refectionem nobis internam exemplo suo præbuerunt. BÈDA. Quod autem turbis saturatis supererat apostoli tollunt; quia altiora perfectionis præcepta quæ turba nequit attingere, ad illos pertinent qui generalem populi Dei conversationem transcendunt: et tamen turba saturata esse memoratur; quia etiam sua relinquere nequeant, neque explere quod de virginibus dicitur, tamen audiendo mandata legis Dei ad vitam perveniunt æternam. HIER. Septem autem sportæ sunt septem ecclesiæ; quatuor millia, annus est novi Testamenti, cum quatuor temporibus. Bene etiam quatuor millia sunt, ut in ipso numero docerent evangelicis se pastos esse cibariis. THÉOPH. Vel quatuor millia sunt,

id est, quatuor virtutibus perfecti; et propter hoc veluti fortiores plura comedentes, pauciora reliquerunt: in isto enim miraculo, septem sportæ remanent, in miraculo autem quinque panum duodecim cophini; quia quinque millia erant (id est, quinque sensibus servientes), et propter hoc non potuerunt comedere, sed paucis contenti fuerunt: unde multæ superabundabant reliquæ fragmentorum.

*Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha. Et exierunt Pharisei, et cœperunt conquirere cum eo, querentes ab illo signum de celo, tentantes eum. Et ingemiscens spiritu ait: Quid generatio ista signum querit? Amen*

*que prodige dans le ciel. Mais Jésus, jetant un soupir du fond du cœur, leur dit : Pourquoi ces gens-là demandent-ils un prodige ? Je vous dis en vérité qu'il ne sera point donné de prodige à ces gens-là. Et les ayant quittés, il remonta dans la barque, et passa à l'autre bord. Or les disciples avaient oublié de prendre des pains ; et ils n'avaient qu'un seul pain dans leur barque. Jésus leur donna ce précepte : Ayez soin de vous bien garder du levain des pharisiens, et du levain d'Hérode. Sur quoi ils pensaient et se disaient l'un à l'autre : En effet, nous n'avons point de pain. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point de pain ? N'avez-vous point encore de sens ni d'intelligence, et votre cœur est-il encore dans l'aveuglement ? Avez-vous toujours des yeux sans voir, et des oreilles sans entendre ? Et avez-vous perdu la mémoire ? Lorsque je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins de morceaux ? Douze, lui dirent-ils. Et lorsque je rompis les sept pains pour quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux ? Sept, lui dirent-ils. Et il ajouta : Comment donc ne comprenez-vous pas encore ce que je vous dis ?*

THÉOPH. — Aussitôt après avoir fait le miracle des cinq pains, le Seigneur va aussitôt dans un autre lieu, afin que les foules ne le prennent point pour le faire roi : « Et aussitôt, montant dans un vaisseau avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha (1). — S. AUG. — On lit dans Matthieu que ce fut dans le pays de Magedam ; mais l'on ne peut douter que ce ne soit l'un et l'autre lieu, d'autant plus que quelques exemplaires de Marc portent le nom de Magedam.

« Et les pharisiens sortirent, et ils commencèrent à lui chercher querelle, lui demandant un miracle dans le ciel pour l'éprouver. » —

(1) Bourg dans la Galilée, près de Bethsaïde, entre le Thabor et les environs de Gézareth.

*dico vobis, si dabitur generationi isti signum. Et dimittens eos, ascendit iterum navim, et abiit trans fretum. Et oblitii sunt panem sumere, et nisi unum panem non habebant secum in navi. Et præcipiebat eis, dicens : Videte et cavete a fermento Phariseorum, et fermento Herodis. Et cogitabant ad alterutrum, dicentes, quia panes non habemus. Quo cognito, ait illis Jesus : Quid cogitatis quia panes non habetis ? Nondum cognoscitis nec intelligitis ? Adhuc cæcatum habetis cor vestrum ? Oculos habentes, non videtis, et aures habentes, non auditis ? Nec recordamini quando quinque panes fregi in quinque millia, quot copinos fragmentorum plenos sustulistis ? Dicunt ei : Duodecim. Quando et septem panes in quatuor millia, quot sportas fragmentorum tulistis ? Et dicunt ei :*

*Septem. Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis.*

THEOPH. Postquam Dominus operatus est miraculum panum, statim in alium secedit locum, ne propter miraculum, ipsum turbæ caperent, ut facerent regem : unde dicitur : Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha. AUG., *De cons. Evang.* (22, cap. 51). In Matthæo autem legitur, quod venit in fines Magedam : non autem dubitandum est eundem locum esse sub utroque nomine : nam plerique codices non habent (etiam secundum Maronem), nisi Magedam.

Sequitur : Et exierunt Pharisei, et ceperunt conquirere cum eo, quærentes ab illo signum de cælo, tentantes eum. BÉD. Pharisei siquidem signum quærent de cælo ;

**BÈDE.**—Le signe dans le ciel que les pharisiens demandent, c'est que, parce qu'il a nourri, pour la seconde fois, avec si peu de pain, des milliers des personnes, il renouvelle dans les derniers temps le miracle de Moïse en nourrissant tout le peuple par une manne tombant du ciel et couvrant toute l'étendue de la contrée, et c'est cette demande qui est spécifiée dans l'Évangile de saint Jean. « Quel miracle faites-vous, afin qu'en le voyant nous croyions en vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, ainsi qu'il est écrit : Il leur donna à manger un pain descendu du ciel. » — **THÉOPH.** — Ou bien, ce signe qu'ils demandaient dans le ciel, c'était qu'il arrêtât le soleil ou la lune, fît tomber la grêle et changeât l'état de l'atmosphère. Ils pensaient qu'il ne pouvait faire de miracles que sur la terre, ses miracles venant de Béalzébub.

**BÈDE.** — Ainsi qu'il avait rendu grâces tout à l'heure, au moment de nourrir cette foule croyante, ainsi il fait entendre des gémissements maintenant, à cause de la demande insensée des pharisiens. Entourant de son affection toute la nature humaine, tantôt il se réjouit du salut des hommes et tantôt s'afflige de leur perte. « Et gémissant d'esprit, il dit : Pourquoi cette génération perverse demande-t-elle un miracle? Je vous le dis en vérité, s'il est donné un miracle à cette génération. » Cette locution « s'il est donné » exprime une négation : il ne sera pas donné; et elle rappelle celle-ci : « Je l'ai juré une fois dans mon saint, si je mens à David, » c'est-à-dire je ne mentirai pas à David. — **S. AUG.** — Cela ne fait rien à la question que Matthieu ait ajouté, ce que ne répète pas Marc, qu'il ne lui sera présenté que le miracle du prophète Jonas, et qu'il ait dit seulement qu'il ne leur se-

ut qui multa hominum millia secundo de paucis panibus saturavit, nunc in exemplo Moysi manna coelitus misso et per omnia passim disperso populum omnem in ultimo tempore reficiat : quod in Evangelio Joannis quaerunt dicentes (cap. 6) : Quod signum facis ut videamus et credamus tibi? Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est : Panem de caelo dedit eis manducare. **THÉOPH.** Vel quaerunt signum de caelo, scilicet ut solem et lunam sisteret, grandinem plueret, et aerem immutaret : credebant enim quod de caelo signa facere non poterat, sed quod in Beelzebub solum poterat facere signum in terra.

**BÈDE.** Sicut autem turbam supra cre-

dentem refecturus gratia agebat, ita nunc ob stultam Phariseorum petitionem gemit; quia humanae naturae circumferens affectus, sicut de hominum salute laetatur, ita super eorum dolet erroribus : unde sequitur : Et ingemiscens spiritu ait : Quid generatio ista signum quaerit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum, id est, non dabitur; juxta illud in Psalmo (88) : Semel juravi in sancto meo, si David mentiar, id est, non mentiar David. **AUG.**, *De cons. Evang.* (ut sup.). Non autem moveat quod Marcus non dicit responsum esse quaerentibus signum de caelo idem quod Matthaeus de Jona, sed ait Dominum respondisse : Signum non dabitur ei : intel-

rait pas donné de miracle, c'est-à-dire de miracle tel qu'ils en demandaient : Marc a omis ce que Matthieu a rapporté de Jonas.

**THÉOPH.** — Le Seigneur ne les exauce pas, car autre sera le second avènement, lorsque les puissances du ciel seront ébranlées, et lorsque la lune ne donnera plus sa lumière (1). Au temps du premier avènement il n'y a rien de semblable, car tout y est plein de mansuétude. — **BÈDE.** — Un miracle dans le ciel ne doit pas éclater aux yeux de cette génération qui tente le Seigneur; mais un miracle dans le ciel éclatera aux yeux de ceux qui cherchent le Seigneur, lorsque, à la vue de ses apôtres, le Sauveur montera dans les ciéux.

« Et les renvoyant, il monta de nouveau dans la barque et il alla au-delà de la mer. » — **THÉOPH.** — Le Seigneur renvoie les pharisiens comme incorrigibles; il faut insister lorsqu'il y a espoir de guérison, mais ne pas s'arrêter là où le mal est irrémédiable.

« Et ils oublièrent de prendre du pain, et ils n'avaient qu'un seul pain. » — **BÈDE.** — Comment n'avaient-ils pas de pain, ceux qui montèrent dans la barque, aussitôt après avoir rempli sept corbeilles? L'Écriture nous certifie qu'ils n'en avaient pas pris, signe du peu de soin qu'ils avaient de leur corps, le zèle à suivre le Seigneur n'ayant laissé dans leur âme aucune place aux préoccupations des besoins de leurs corps.

**THÉOPH.** — C'est d'une manière providentielle que les disciples oublièrent de prendre du pain avec eux, afin que la réprimande du Christ les rendit meilleurs, et qu'elle pût les faire parvenir jusqu'à la notion

(1) Matth., 24, v. 29.

ligendum est enim quale petebant, hoc est, de cœlo : prætermisit autem dicere de Jona quod Matthæus commemoravit.

**THEOPH.** Ideo autem eos Dominus non exaudivit quia aliud est tempus signorum cœlestium; scilicet tempus adventus secundi, cum virtutes cœlorum commovebuntur, et luna non dabit lumen suum. Tempore autem primi adventus non fiunt talia, sed omnia mansuetudine plena. **BEDA.** Non etiam dandum erat cœleste signum generationi tentantium Dominum: cæterum generationi quærentium Dominum signum de cœlo ostendit, quando cernentibus apostolis ascendit in cœlum.

Sequitur : Et dimittens eos, ascendit iterum navim et abiit trans fretum. **THEOPH.** Dimittit quidem Dominus Pharissæos quasi

incorrectos : nam ubi spes est correctionis, ibi morandum est : ubi vero malum incorrigibile est, inde recedendum.

Sequitur : Et oblitī sunt panem sumere, et nisi unum panem non habebant, etc. **BEDA.** Quærit autem aliquis : Quomodo panes non habebant qui statim impletis septem sportis, ascenderunt in naviculam? Sed Scriptura testatur, quod oblitī sunt eos secum tollere (Matth., 16). Quod indicium est quam modicam carnis curam haberent in reliquis, quibus ipsa reficiendi corporis necessitas intentione dominici comitatus mente excesserat.

**THEOPH.** Dispensative etiam panes sumere discipuli sunt oblitī, ut reprehensi a Christo, fierent meliores, et ad virtutis Christi notitiam pervenirent : sequitur

de sa puissance. — « Et il leur donnait ce précepte en ces termes : Voyez à vous garder du levain des pharisiens et d'Hérode. — S. CHRYS. — Matthieu dit : « Du levain des sadducéens et des pharisiens ; » Marc, « des pharisiens et d'Hérode ; » Luc, « des pharisiens seulement. » Ces trois évangélistes nomment les pharisiens comme les principaux ; Marc et Matthieu leur ont donné des aides, et Marc a pu parler d'Hérode, Matthieu ayant laissé les hérوديens pour le supplément de sa narration. Or, par ces paroles, il conduit peu à peu ses disciples à répéter la fin de tous ses discours et ce qui en donne le sens. — THÉOPH. — Il appelle *levain* la doctrine des pharisiens et des hérوديens comme étant nuisible et corruptible, et pleine de la vieille malice. — Les hérوديens étaient les docteurs qui disaient qu'Hérode était le Christ. — BÈDE. — Ou bien, le *levain* des pharisiens, c'est de faire venir les traditions humaines avant la loi divine ; de prêcher la loi en paroles et de la combattre en actions ; de tenter le Seigneur et de refuser toute croyance à ses œuvres et à ses paroles. Le *levain d'Hérode*, c'est l'adultère, l'homicide, la témérité du serment, l'hypocrisie, et la haine contre le Christ et contre son précurseur.

THÉOPH. — Les disciples crurent que le Seigneur parlait du levain ordinaire : « Et ils pensaient entre eux et disaient : Nous n'avons pas de pains. » En cela, ils ne comprenaient pas la puissance du Christ, qui pouvait faire du pain avec rien. C'est pour cela que le Seigneur leur fait des reproches : « Ce que Jésus ayant connu, il leur dit : Pourquoi avez-vous cette pensée que vous n'avez pas de pain ? » — BÈDE. — Le Seigneur, par ce précepte : « Gardez-vous du levain des phari-

enim : Et præcipiebat dicens : Videte et cavete a fermento Pharisæorum et fermento Herodis. CHRYS. Matthæus dicit (cap. 16) : A fermento Pharisæorum et Sadducæorum ; Marcus vero Pharisæorum et Herodis ; Lucas vero (cap. 12) Pharisæorum solum : tres ergo illi evangelistæ Pharisæos nominarunt, quasi principales ; Matthæus vero et Marcus sibi secundarios dividerunt : congrue autem Marcus posuit Herodis, quasi relictis a Matthæo Herodianis in supplementum narrationis ipsius. Hoc autem dicens, paulatim inducit discipulos ad sensum et finem. THÉOPH. Fermentum Pharisæorum et Herodianorum vocat doctrinam eorum quasi damnosam et corruptivam, et malitia veteri plenam : Herodiani enim doctores erant qui Herodem Christum esse dicebant.

BEDA. Vel fermentum Pharisæorum est decreta legis divinæ traditionibus hominum postponere ; legen verbis prædicare et factis impugnare ; Dominum tentare, ac doctrinæ ejus aut operibus non credere. Fermentum autem Herodis est adulterium, homicidium, temeritas jurandi, simulatio religionis, et odium in Christum et præcursorem ejus.

THÉOPH. Ipsi autem discipuli de fermento panum dixisse Dominum putaverunt : unde sequitur : Et cogitabant ad alterutrum dicentes, quia panes non habemus. Hoc autem dicebant quasi non intelligentes Christi virtutem, quod poterat panes facere ex non ente : unde Dominus eos reprehendit : sequitur enim : Quo cognito, Jesus ait illis : Quid cogitatis quia panes non habetis ?

siens, » leur apprend ce que signifient les sept pains et les cinq qu'il leur rappelle ainsi : « Vous ne vous rappelez pas lorsque j'ai rompu, etc. » Si ce levain signifie la fausse doctrine des pharisiens, pourquoi la nourriture que le Sauveur a donnée au peuple ne signifierait-elle pas la véritable doctrine ?

*Etant arrivés à Bethsaïde, on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg; il lui mit de sa salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme, regardant, lui dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres. Jésus lui mit encore une fois les mains sur les yeux, et il commença à mieux voir, et fut tellement guéri, qu'il voyait distinctement toutes choses. Il le renvoya dans sa maison, et lui dit : Allez-vous-en en votre maison; et si vous entrez dans le bourg, n'y dites à personne ce qui vous est arrivé.*

LA GLOSE (1). — Après les foules nourries, l'évangéliste continue par la narration de la vue rendue à l'aveugle : « Et ils arrivent à Bethsaïde, et on lui amène un aveugle, et on lui demandait de le toucher. » — BÈDE. — Sachant que le toucher du Seigneur était aussi puissant pour rendre la vue à un aveugle que pour guérir un lépreux de la lèpre.

« Et ayant pris la main de l'aveugle, il l'emmena hors du bourg. » — THÉOPH. — Il paraît que Bethsaïde avait été gâtée par beaucoup d'in-crédulité, d'après cette parole du Sauveur : « Malheur à vous, Bethsaïde! car si dans Tyr et dans Sidon, etc. » — Il emmena cet aveugle

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

BEDA. Per occasionem autem præcepti quod Salvator jusserat dicens : Cavete a fermento Phariseorum et fermento Herodis, docet eos quid significant quinque panes, et septem, de quibus subdit : Nec recordamini quando quinque panes fregi, etc. Si enim fermentum prædictum traditiones perversas significaret, quare non cibi quibus nutritus est populus Dei, veram doctrinam significant ?

*Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret; et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum, et expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus, et cepit vi-*

*dere; et restitutus est, ita ut clare videret omnia. Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris.*

GLOS. Post refectionem turbarum Evangelista de illuminatione cæci subjungit, dicens : Et veniunt Bethsaidam, et adducunt ei cæcum, et rogabant eum ut illum tangeret. BED. Scientes quia tactus Domini sicut leprosum mundare, ita cæcum illuminare valeret.

Sequitur : Et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum. THÉOPH. Videtur namque Bethsaida multa infidelitate fuisse infecta : unde Dominus exprobrat ei : Vx tibi, Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone, etc. (Matth., 11). In hac ergo adductum



au dehors du bourg, parce que la foi de ceux qui le lui avaient amené n'était pas vraie.

« Et mettant de la salive sur ses yeux, après lui avoir imposé les mains, il lui demanda s'il y voyait. » — S. CHRYS. (1). — La salive rappelant la parole qui sort de la bouche, et la main étant le signe de l'action, le Seigneur, en mettant de la salive sur les yeux de l'aveugle et en lui imposant les mains, a voulu nous signifier que c'est le verbe qui, uni à son action, opérait par lui tous ces prodiges. Il lui demande s'il voit quelque chose, ce qu'il n'avait jamais fait pour les autres aveugles, pour montrer qu'à cause du manque de foi de cet aveugle et de ceux qui le conduisaient, ses yeux n'avaient pas été tout-à-fait ouverts : « Et regardant, il dit : Je vois des hommes marcher, et ils me paraissent comme des arbres. » Encore prisonnier de l'incrédulité, il avouait qu'il ne voyait les hommes que d'une manière confuse. — BÈDE. — Ceux dont la vue est encore obscure distinguent quelques formes de corps qui se détachent sur les ombres, mais ils ne peuvent pas saisir les contours : c'est ainsi que pendant la nuit ou dans le lointain, les arbres apparaissent indéterminés, en telle sorte que l'on ne sait pas si c'est un arbre ou un homme. — THÉOPH. — Il ne rend pas tout d'un coup la vue à sa foi, parce que sa foi n'était qu'imparfaite; car la guérison se mesure sur la foi. — S. CHRYS. (2). — Il le fit monter du premier degré de la foi qui lui avait rendu le sens, jusqu'à la foi apprehensive et à la pleine vue : « Il lui imposa une seconde fois les mains, et il se mit à voir. » Et il ajoute : « Et il fut rétabli de manière qu'il

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche et un peu Théophylacte.

(2) Ou plutôt Victor d'Antioche.

cæcum extra vicum eduxit, non enim erat vera adducentium fides.

Sequitur : Et expuens in oculos ejus, imposuit manibus suis, interrogavit eum si aliquid videret. CHRYS. Sputum quidem, et manus imponit cæco, volens ostendere quod verbum divinum operationi adjunctum hæc mirabilia perficit; manus enim operationis est ostensiva; sputum vero, sermonis ex ore prolati. Interrogat autem si aliquid videret (quod in aliis sanatis non fecit), significans propter imperfectam adducentium fidem ac ipsius cæci, oculos ejus non esse omnino apertos : unde sequitur : Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes : quia enim in infidelitate adhuc

detinebatur, obscure se videre homines declarabat. BÈD. Formas quidem corporum inter umbras aspiciens, sed nulla membrorum lineamenta visu adhuc caligante discernere valent; qualos condensæ arbores a longe aspectantibus vel in luce nocturna solent apparere, ita ut non facile arbor an homo sit, possit dignosci. THÉOPH. Ideo autem non statim eum per fidem fecit videre, sed in parte, quia non perfectam fidem habebat. Nam secundum fidem datur medela. CHRYS. Deducit autem eum ab initio sensus redditi in fidei apprehensionem; et sic fecit eum perfecte videre : unde sequitur : Deinde iterum imposuit manus super oculos ejus, et cœpit videre. Et postea subiungit : Et restitutus est, ita ut videret

voyait toutes choses avec clarté, » parfaitement guéri pour le sens de la vue et pour l'intelligence.

« Et il le renvoya dans sa maison en lui disant : Va dans ta maison, et si tu trouves quelqu'un dans le village, tu ne le diras à personne. » — THÉOPH. — Le Sauveur donne ce précepte, parce que, ainsi que cela a été dit, les habitants de ce bourg étaient incrédules, et afin que cet aveugle guéri n'eût point à souffrir en son âme, et qu'eux-mêmes ne devinssent pas coupables. — BÈDE. — Ou bien, il laisse ainsi un exemple aux siens, afin qu'ils ne cherchent pas la faveur du vulgaire à l'occasion des choses étonnantes qu'ils peuvent faire.

S. JÉR. (1). — Au sens mystique, Bethsaïde veut dire la *maison de la vallée*, c'est-à-dire le monde placé dans cette vallée de larmes. On amena au Seigneur un aveugle, c'est-à-dire un homme qui ne voit pas ce qui a été, ce qui est, ce qui sera. On le prie de le toucher; et quel est celui que le Seigneur touche, si ce n'est celui qui a la componction? — BÈDE. — Le Seigneur nous touche lorsqu'il nous éclaire du souffle de son esprit, et lorsqu'il nous excite à reconnaître notre propre infirmité et à être zélés pour les bonnes œuvres. Il prend la main de l'aveugle pour fortifier cette main pour les bonnes œuvres. — S. JÉR. — Et il l'emmena hors du bourg, c'est-à-dire de la cité, pour qu'il y recouvre la vue et qu'il voie la volonté de Dieu sous le souffle de l'Esprit-Saint. C'est après lui avoir imposé les mains qu'il lui demande s'il y voit; car c'est au travers des œuvres de Dieu qu'on voit sa majesté. — BÈDE. — Ou bien, il guérit l'aveugle après lui avoir imposé les mains et l'avoir oint de sa salive, parce qu'il a guéri tout à la fois la

(1) Ou plutôt l'auteur de ce commentaire sur saint Marc, qui passe pour être de saint Jérôme.

clare omnia, sensu scilicet et intellectu perfecte curatus.

Sequitur : Et misit eum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, et si in vicum introieris, nemini dixeris. THÉOPH. Hæc quidem præcepit ei, quia infideles erant, ut dictum est; ne forte ab eis in anima læderetur, et ipsi non credentes gravius crimen incurrant. BÈDE. Vel exemplum suis tribuit, ne de his quæ faciunt mirandis favorem vulgi requirant.

HIER. Mystice autem Bethsaida domus vallis interpretatur, id est, mundus qui est vallis lacrymarum. Adducunt autem ad Dominum cæcum, id est, qui non videt quid

fuit, quid est et quid erit. Rogant illum ut eum tangeret; quis enim est qui tangitur, nisi qui compungitur? BÈDE. Tangit enim nos Dominus cum mentem afflatu sui Spiritus illustrat, atque ad agnitionem nos propriæ infirmitatis studiumque bonæ actionis accendit. Apprehendit manum cæci, ut eum ad executionem bonæ operationis confortaret. HIER. Et ducit eum extra vicum, id est, civitatem, in oculos ejus ut videat voluntatem Domini per flatum Spiritus Sancti. Impositis autem manibus, interrogat eum si videret, quia per opera Domini videtur majestas ejus. BÈDE. Vel expuens in oculos cæci imponit ma-

nature humaine par les dons invisibles et par les sacrements de sa nature, que son incarnation lui a donnée. La salive, qui vient de la tête de l'homme, signifie la grâce de l'Esprit-Saint. Lui qui aurait pu guérir cet aveugle avec une seule parole, il le guérit graduellement pour montrer la grandeur de son mal et pour nous indiquer la marche de la grâce qui nous aide dans les différents degrés de la perfection. Or, celui qui a été si longtemps enseveli dans un pareil aveuglement en vient à ne pas pouvoir discerner le bien et le mal ; les hommes qui paraissent devant lui lui paraissent des arbres, voyant les faits de la foule hors de la lumière du discernement. — S. JÉR. — Ou bien, les hommes lui apparaissent comme des arbres, parce qu'il les considère comme lui étant supérieurs. Le Sauveur touche, pour la seconde fois, les yeux de l'aveugle, afin qu'il voie toutes choses avec clarté, les invisibles au travers des visibles, et à la lumière du cœur ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu, et cette gloire de l'âme qui a succédé à ses souillures passées. Il le renvoie à sa maison, c'est-à-dire afin qu'il contemple en lui-même ce qu'il n'y avait point vu ; car l'homme qui désespère de son salut ne pense jamais pouvoir ce que la lumière lui fait voir comme fort facile. — THÉOPH. — Ou bien, en renvoyant l'aveugle guéri dans sa maison, il le renvoie au ciel, parce que dans le ciel sont plusieurs demeures (1), et le ciel est notre maison à nous tous. — S. JÉR. — Il lui dit : « Quoique vous entriez dans le bourg, vous ne le direz à personne, » c'est-à-dire racontez toujours à vos voisins votre aveuglement et jamais votre vertu.

(1) Jean, chap. 14, v. 2.

nus suas ut videat; quia cæcitatem humani generis, et per invisibilia dona, et per sacramenta assumptæ humanitatis extersit. Sputum enim quod de capite hominis procedit, gratiam Spiritus Sancti designat. Sed quem uno verbo totum simul curare poterat paulatim curat, ut magnitudinem humanæ cæcitatæ ostendat, quæ vix et quasi per gradus ad lucem redeat; et gratiam suam nobis indicat, per quam singula perfectionis incrementa adjuvat. Quisquis autem ita longi temporis obscuritate depressus est, ut inter bonum et malum discernere nesciat, quasi ambulantes homines instar arborum cernit; quia facta multitudinis absque luce discretionis videt. HIER. Vel videt homines velut arbores, quia

homines existimat se superiores. Iterum autem manus posuit super oculos ejus, ut videret clare omnia; id est, per opera visibilia, invisibilia intelligeret; et quæ oculus non vidit, et clarum animæ suæ statum (post rubiginem peccati) mundi cordis oculo contempletur. Misit eum in domum suam, id est, in cor suum, ut videret in se quod ante non vidit: non enim putat homo desperans de salute omnino posse, quod illuminatus facile potest perficere. THÉOPH. Vel postquam sanavit, mittit in domum: nam domus uniuscujusque nostrum cælum est, et mansiones quæ sunt in eo. HIER. Dicit autem ei: Etsi in vicum introieris, nemini dixeris; id est, vicinis cæcitatem tuam semper enarra, non virtutem.

*Jésus partit de là avec ses disciples, pour s'en aller dans les villages qui sont aux environs de Césarée de Philippe, et il leur fit en chemin cette question : Qui dit-on que je suis? Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres que vous êtes égal à l'un des anciens prophètes. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis? Pierre lui répondit : Vous êtes le Christ. Et il lui défendit avec menaces de le dire à personne. Il commença en même temps à leur déclarer qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et par les scribes, qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après; et il en parlait tout ouvertement. Alors Pierre, le tirant à part, commença à le reprendre. Mais lui, se retournant et regardant ses disciples, reprit rudement Pierre, et lui dit : Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour les choses de la terre.*

THEOPH. — Après avoir conduit ses disciples loin de la foule, il les interroge sur lui-même, afin qu'ils répondent la vérité sans craindre les Juifs : « Et Jésus entre avec ses disciples dans le village de Césarée de Philippe. » — BÈDE. — Ce Philippe fut le frère d'Hérode, lui dont nous avons parlé plus haut, et qui fit bâtir en l'honneur de Tibère César Césarée de Philippe, Panéas aujourd'hui.

« Et en chemin il interrogeait ses disciples en disant : Pour qui me prennent les hommes? » — S. CHRYS. (1). — Il interroge, lui qui sait; mais il fallait que ses disciples exprimassent sur lui de meilleures choses que la foule. — BÈDE. — Il leur demande d'abord la manière de voir de la foule; tout à l'heure il va sonder leurs propres sentiments, et il les fait se détacher de ceux de la foule pour qu'ils ne paraissent pas avoir pris leur source en ces derniers.

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

*Et ingressus est Jesus et discipuli ejus castella Cæsareæ Philippi; et in via interrogabat discipulos suos, dicens eis: Quem me dicunt esse homines? Qui responderunt illi, dicentes: Alii Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero quasi unum de prophetis. Tunc dicit illis: Vos vero quem me esse dicitis? Respondens Petrus ait ei: Tu es Christus. Et comminatus est eis, ne cui dicerent de illo. Et cepit docere eos, quoniam oportet Filium hominis pati multa, et reprobari a senioribus, et a summis Sacerdotibus et Scribis occidi, et post tres dies resurgere, et palam verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus cepit increpare eum: Domine, proptius esto tibi; nam hoc non erit. Qui conversus et ridens discipulos suos, com-*

*minatus est Petro, dicens: Vade rétro me, Sathana, quoniam non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum.*

THEOPH. Postquam eduxit longe a Judæis discipulos suos, tunc de seipso interrogat, ut non timentes Judæos respondeant veritatem: unde dicitur: Et ingressus est Jesus et discipuli ejus castella Cæsareæ Philippi. BÈD. Philippus iste fuit frater Herodis, de quo supra diximus, qui in honorem Tiberii Cæsaris Cæsaream Philippi, quæ nunc Panæas dicitur, appellavit.

Sequitur: Et in via interrogabat discipulos dicens eis: Quem me dicunt esse homines? CHRYS. Sciens quidem interrogat, quia decebat ut discipuli quandoque eum melius

« Ils répondirent, et lui dirent : Les uns Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres l'un des prophètes. » — **THÉOPH.** — Plusieurs croyaient, ainsi que nous l'avons vu d'Hérode, que Jean était ressuscité d'entre les morts, et qu'il avait fait beaucoup de miracles après sa résurrection. Après leur avoir demandé l'opinion des autres, il les interroge pour savoir leur propre manière de voir : « Alors il leur dit : Pour vous, qui dites-vous que je suis? »

**S. CHRYS.** — Par le procédé de son interrogation, il les élève à une réponse supérieure et à une meilleure intelligence de lui-même, afin qu'ils ne se rencontrent pas dans la pensée de la foule. Nous voyons ce que répondit le chef des apôtres, leur oracle, dans les paroles suivantes : « Pierre, répondant, lui dit : Vous êtes le Christ. » — **THÉOPH.** — Pierre le confesse pour le Dieu que les prophètes ont annoncé. Marc, pour ne pas paraître le dire par complaisance pour son maître, n'ajoute pas ce qu'ajouta le Seigneur, et la manière dont il déclara Pierre bienheureux. Matthieu le raconte dans toute son étendue. — **ORIG.** — Ou bien, c'est parce que Marc et Luc n'ajoutèrent pas à ces mots de la réponse de Pierre : « Vous êtes le Christ, » ceux-ci : « Fils du Dieu vivant, » qu'ils n'ont pas fait suivre cette réponse de celle du Christ.

« Et il leur recommanda fortement de n'en parler à personne. » — **THÉOPH.** — Cependant il voulait cacher sa gloire, afin qu'il n'y en eût pas un grand nombre à se scandaliser à son occasion et à mériter un plus sévère châtement. — **S. CHRYS.** — Ou bien, pour pouvoir répandre dans leur âme une foi pure, après l'accomplissement des scan-

laudarent quam turbæ. **BED.** Unde primum hominum sententiam interrogat, discipulorum fidem exploraturus, ne illorum confessio vulgi videretur opinione firmata.

Sequitur : Qui responderunt illi dicentes : Alii Joannem Baptistam, alii Eliam, alii vero quasi unum de prophetis. **THEOPH.** Multi namque putabant quod Joannes a mortuis resurrexisset (sicut et Herodes credebat), et post resurrectionem suam miracula perpetrasset. Postquam vero ab eis resciscitatio est aliorum suspicionem, ipsos interrogat quid de hoc in eorum mente consistat : unde sequitur : Tunc dicit illis : Vos vero quem me esse dicitis ?

**CHRYS.** (hom. 55, in *Matth.*). Ex ipso autem interrogationis modo, in majorem eos reducit sensum ad majus aliquid æstimandum de eo, ne cum turbis conveniant.

Quid vero vertex discipulorum, os apostolorum interrogatis omnibus responderit, manifestatur cum subditur : Respondens Petrus ait ei : Tu es Christus. **THEOPH.** Confitemur quidem illum esse Christum a prophetis denuntiatum : sed quid ad confessionem Petri responderit Dominus, et qualiter ipsum beatificaverit, Marcus Evangelista pertransit, ne hujusmodi narrando Petro suo magistro gratiam præstare videretur ; Matthæus autem hoc plane pertractat. **ORIG. sup. Matth.** (tract. 1). Vel quia Marcus et Lucas scripserunt Petrum respondentem : Tu es Christus, non adjicientes quod positum est in Matthæo : Filius Dei vivi, propterea non scripserunt ad confessionem rolatam beatitudinem.

Sequitur : Et comminatus est illis ne cui dicerent, etc. **THEOPH.** Volebat enim inter-

dales de la croix. C'est après cette passion et avant son ascension qu'il leur dit : « Allez enseigner toutes les nations. » — THÉOPH. — C'est après avoir accepté la confession de ses disciples qui le disaient vrai Dieu que le Sauveur révèle à ses disciples le mystère de la croix : « Et il se mit à leur enseigner qu'il faut que le Fils de l'homme souffre. » — Et il leur parlait à découvert, » c'est-à-dire de sa passion. Les disciples ne saisissaient pas encore l'harmonie de la vérité, ni ils ne pouvaient comprendre la résurrection; mais ils pensaient qu'il était mieux qu'il ne souffrit point. — S. CHRYS. — Le Seigneur leur fait cette prédication en cette circonstance, pour leur faire comprendre qu'il lui fallait après sa croix et sa résurrection des témoins pour le prêcher. Pierre, toujours bouillant, a seul parmi tous la hardiesse de répondre : « Et Pierre, le tirant à part, commença à le reprendre. » — BÈDE. — C'est là l'expression d'un désir et d'une véritable affection; paroles qui reviennent à celles-ci : Cela ne peut être, et mes oreilles se refusent à admettre que le Fils de Dieu doive être tué.

S. CHRYS. — Qu'est-ce donc que ceci que Pierre, qui jouissait d'une révélation de Dieu, tomba si rapidement et perdit sa stabilité? Mais nous dirons qu'il n'est point étonnant qu'il n'ait pas compris la passion que ne lui avait apprise aucune révélation. Une révélation lui avait appris que le Christ est le Fils du Dieu vivant; mais le mystère de la croix et de la résurrection ne lui avait pas été encore révélé. Or le Christ, pour montrer qu'il devait en venir à sa passion, se mit à réprimander Pierre : « S'étant tourné et ayant vu ses disciples, il parla fortement à Pierre en lui disant : Va derrière, Satan, etc. » — THÉOPH.

rim suam gloriam occultare, ne multi scandalizarentur de eo, et pœnam mererentur majorem. CHRYS. Vel ut scandalo crucis completo puram infigat fidem in mentem eorum : prius enim perfecta passione circa ascensionem dixit eis : Euntes docete omnes gentes. THÉOPH. Postquam autem Dominus confessionem discipulorum acceptavit dicentium verum Deum, tunc ipsis revelat crucis mysterium : unde sequitur : Et cœpit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati, etc. Et palam verbum loquebatur, scilicet de futura passione : non autem intelligebant discipuli ordinem veritatis, neque resurrectionem comprehendere poterant, sed putabant esse melius quod non pateretur. CHRYS. Prædixerat tamen hoc eis Dominus hac occasione, ut osten-

deret quod oporteret post crucem et resurrectionem Christum a testibus prædicari. Rursus Petrus existens servidus, solus de his sumit audaciam disputandi. Unde sequitur : Et apprehendens eum Petrus, cœpit increpare eum : Domine, propitijs esto tibi; nam hoc non erit. BÈD. Hoc autem amantis affectu et optantis dixit : quasi diceret : Hoc non potest fieri, nec recipiunt aures meæ ut Dei Filius occidendus sit.

CHRYS. (hom. 55, in Matth.). Quid est autem hoc quod Petrus qui revelatione Patris potitus erat, sic velociter cecidit, et instabilis est effectus? Sed dicimus non esse mirum si hoc ignoravit qui de passione revelationem non accepit. Quod enim Christus Filius Dei vivi esset, revelatione didicerat : mysterium vero crucis et resurrectio-

— Le Sauveur appelle Pierre Satan, pour montrer que sa passion était nécessaire au salut du monde, et que le seul Satan s'y opposait pour empêcher le salut des hommes. Il connaissait cette opposition de Satan à sa passion ; il savait qu'il était son adversaire (le mot Satan veut dire adversaire). — S. CHRYS. (1). — Il n'avait point dit : « Va derrière moi, » au démon qui l'avait tenté, mais il le dit à Pierre, pour l'engager à ne pas s'opposer au dessein de sa passion. — « Car vous ne savez pas distinguer les choses de Dieu, et vous ne connaissez que celles de la terre. » — THÉOPH. — Pierre ne connaissait que ce qui est humain, car ses goûts étaient terrestres ; il voulait que le Christ, au lieu de mourir, se procurât le repos.

*Et appelant à soi le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge de sa croix, et me suive. Car celui qui se voudra sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi et de l'Évangile se sauvera. Car que servirait à un homme de gagner tout le monde, et de se perdre soi-même ? Et s'étant perdu une fois, par quel échange se pourra-t-il racheter ? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra accompagné des saints anges dans la gloire de son Père. Et il ajouta : Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici qui ne mourront point qu'ils n'aient vu arriver le règne de Dieu dans sa puissance.*

THÉOPH. — Après avoir montré à ses disciples le mystère de sa passion, il les exhorte, ainsi que la foule, à suivre cet exemple : « Et après

(1) Victor d'Antioche.

nis nondum ei fuerat revelatum. Ipse vero ostendens quod oporteret eum ad passionem venire, Petrum increpavit : unde sequitur : Qui conversus et videns discipulos suos comminatus est Petro dicens : Vade retro, Sathana, etc. THEOPH. Dominus namque volens ostendere quod propter salutem hominum debebat ejus passio fieri, et quod solus Sathanas Christum pati volebat, ut genus non salvaretur humanum, Petrum Sathauam nominavit ; eo quod saperet quæ sunt Sathanæ, nolens Christum pati, sed adversans eidem : Sathanas enim adversarius interpretatur. CHRYS. Dæmoni autem ipsum tentanti non ait : Vade post me ; sed Petro dicit : Vade retro me, id est, sequere me, et voluntariæ meæ passionis consilio non resistas. Sequitur : Quoniam

non sapis ea quæ Dei sunt, sed quæ hominum. THEOPH. Quæ hominum sunt dicit Petrum sapere secundum quod affectiones carnales quodammodo sapiebat : volebat enim Petrus quod sibi Christus præstaret requiem, et non crucifigeretur.

*Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, denegat semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdidit animam suam propter me, et Evangelium, salvam faciet eam : quid enim proderit homini, si lucretur totum mundum, et detrimentum animæ suæ faciat ? Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua ? Qui enim me confessus fuerit et verba mea in generatione ista*

avoir convoqué la foule avec ses disciples, il leur dit : Que si quelqu'un veut venir à ma suite, il se renonce lui-même. » — S. CHRYS. (1). — C'est comme s'il disait à Pierre : Vous me reprochez de me soumettre à une passion; pour moi, je vous dis que non-seulement il est nuisible de vouloir m'empêcher de la supporter, mais que vous-même vous ne pourrez être sauvé qu'en souffrant. Il leur dit : « Si quelqu'un veut me suivre; » et c'est comme s'il leur disait : Je vous appelle à des biens que chacun doit vouloir, et non pas à des maux et à des choses pénibles, ainsi que vous le pensez. Celui qui veut forcer empêche souvent; celui qui laisse la liberté à son auditeur ne fait que l'attirer davantage. Or, il s'abnége lui-même celui qui n'a aucun soin de son propre corps et qui supporte patiemment d'être flagellé, ou tout autre tourment semblable. — ΤΗΕΟΡΗ. — Ainsi que celui qui renonce à un autre, à son père, par exemple, ou à son frère, ne s'irrite ni ne se plaint si on leur nuit ou s'ils meurent; ainsi nous devons renoncer à notre corps, de manière que s'il est blessé ou s'il a quelque autre souffrance, nous ne nous en préoccupions point. — S. CHRYS. — Le Sauveur ne dit pas que l'homme doit s'épargner lui-même, mais, ce qui est bien plus considérable, se renoncer lui-même. Qu'il n'ait rien de personnel, et qu'il soit vis-à-vis du danger comme s'il s'agissait d'un autre. Et cela c'est s'épargner, ainsi qu'il est incontestable que les parents sont bienveillants envers leurs enfants au moment où ils les livrent à des maîtres avec l'injonction de ne point les épargner.

(1) Hom. 56 sur saint Matthieu.

*adultera et peccatrice, et Filius hominis confitebitur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis. Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.*

**BED.** Postquam discipulis mysterium suæ passionis et resurrectionis ostendit, hortatur eos una cum turba ad sequendum suæ passionis exemplum : unde sequitur : Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, denegat semetipsum. **CHRYS.** Quasi diceret ad Petrum : Tu quidem increpas me passionem sustinere volentem; ego autem dico tibi quod non solum prohibere me pati nocivum est, sed neque sanari poteris, nisi ipse moriaris. Dicit autem : Si quis vult me sequi : quasi

diceret : Ad bona voco quæ quis velle debet, non ad mala et gravia, ut cogitatis. Qui enim infert violentiam, frequenter impedit : qui vero auditorem in libertate dimittit, magis attrahit ipsum. Aliquis autem abnegat seipsum, cum nullam sui corporis curam habet, ut sive flagelletur, sive aliquid simile patiat, sustineat patienter. **ΤΗΕΟΡΗ.** Nam sicut qui abnegat alterum (fratrem aut patrem) quamvis vulnerentur et moriantur, non compatitur nec irritatur; sic et nos debemus spernere corpus nostrum, ut si vulnerari contingat, vel aliquid simile pati, non curemus. **CHRYS.** Non autem ait quod parcat sibi ipsi, sed (quod amplius est) quod abnegat semetipsum; quasi nihil commune ad se habeat, sed periculis exponat et circa ea sic disponatur, ac si alius pateretur. Et hoc est sibi ipsi parcere;



Or, le Seigneur nous montre le point jusqu'où nous devons pousser notre abnégation en nous disant : « Que l'homme emporte sa croix, » paroles qui reviennent à celles-ci : « Jusqu'à la mort la plus honteuse. » — THÉOPH. — Alors la croix paraissait tout-à-fait honteuse, parce que les malfaiteurs y étaient attachés.

S. JÉR. — Ou bien, le Seigneur, en prononçant ces paroles : « Que si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, » s'est montré comme un pilote qui, au sein d'un temps calme prévoyant la tempête, veut y préparer ses matelots. — BÈDE. — Nous nous renonçons nous-mêmes lorsque nous évitons ce que nous avons été par notre ancienne vie, et que nous nous efforçons vers le but que pose devant nous notre vocation. L'on porte sa croix, lorsque par la mortification l'on afflige son propre corps ou son âme en compatissant aux maux d'autrui.

THÉOPH. — Comme après avoir pris notre croix nous devons revêtir une vertu nouvelle, le Sauveur ajoute : « Et qu'il me suive. » — S. CHRYS. — Ces mots sont ajoutés, car il peut arriver qu'un homme qui souffre ne suive pas le Christ, et c'est lorsqu'il ne souffre pas pour le Christ. Il suit le Christ, celui qui marche après lui et qui se conforme à sa mort, méprisant ces puissances et ces princes sous l'empire desquels il péchait auparavant. — « Celui qui voudra sauver son âme la perdra, et celui qui l'aura perdue, etc. » — C'est comme s'il disait : C'est par pitié pour vous que je vous donne un tel commandement ; car celui qui épargne son fils le perd, et celui qui ne l'épargne pas le sauve. Il nous faut donc être toujours prêts à mourir. Si dans les com-

quia patres tunc liberis suis ignoscunt, cum tradentes eos doctoribus, illis jubent non parci. Usquequo autem oportet seipsum abnegare ostendit, cum subdit : Et tollat crucem suam : quasi diceret : Usque ad mortem exprobrabilissimam. THÉOPH. Nam tunc crux exprobrabilis videbatur, quia in ea malefici figebantur.

HIER. Vel aliter : sicut gubernator peritus tempestatem in tranquillitate præcavens, nautas suos vult esse paratos, ita et Dominus dicit : Si quis vult me sequi, denegat semetipsum, etc. BÈDE. Tunc enim nos ipsos abnegamus, cum vitamus quod per vetustatem fuimus, et ad hoc nitimur quod per novitatem vocamur. Crux autem tollitur, cum aut per abstinenciam afficitur corpus, aut per compassionem proximi affligitur animus.

THÉOPH. Quia vero post crucem virtutem aliam nos habere oportet, dicit : Et sequatur. CHRYS. Hoc autem dicit, quia contingit aliquem patientem non sequi Christum ; cum scilicet aliquis non patitur propter Christum. Sequitur enim Christum qui post eum ambulat, qui morti ejus se conformat ; principes etiam et potestates contemnens, sub quibus ante Christi adventum peccabat. Sequitur : Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdidit, etc. Quasi diceret : Hæc vobis mando, quasi vobis parcens : etenim qui filio suo paroit, perdit eum ; qui vero non paroit, salvat. Oportet ergo nos esse ad mortem continue præparatos : si enim in materialibus præliis qui paratus est ad mortem, melior est aliis (nullo post mortem eum resuscitare valente) multo magis in spiri-

bats où la vie naturelle est en jeu, le meilleur soldat est celui qui a fait le sacrifice de sa vie, sacrifice qui ne sera couronné par aucune résurrection, à combien plus forte raison devons-nous nous trouver dans une semblable disposition au milieu des combats de l'esprit, avec une si grande certitude de la résurrection, et avec cette conviction que celui qui laisse tomber sa vie l'a sauvée. — REM. — Par l'âme, il faut entendre ici non pas la substance même de l'âme, mais la vie présente. — S. CHRYS. — Après avoir dit : « Que celui-là donc qui voudra sauver son âme la perde, » pour que l'on ne pense pas que cette perte et ce salut sont choses égales, il ajoute : « Car que sert-il à l'homme, etc., » paroles qui reviennent à celles-ci : Ne dites pas que celui qui est parvenu à éviter la croix a sauvé son âme; car quand bien même il joindrait à cela la conquête du monde entier, qu'aura-t-il de plus, son âme venant à périr? Est-ce qu'il a une autre âme à donner pour son âme? L'on peut racheter une maison; l'on ne peut donner une autre âme pour son âme que l'on a perdue. Le Sauveur dit avec soin : « Que donnera l'homme? » car Dieu a donné pour échange de notre salut le sang précieux de Jésus-Christ. — Ou bien, cet avertissement du Sauveur regarde spécialement le temps de persécution pendant lequel nous devons faire le sacrifice de notre âme. Dans le temps de paix, il nous faut briser les désirs de l'âme. Telle est la signification de ces mots : « Que sert-il en effet à l'homme de gagner l'univers entier? » Or, comme souvent il arrive que la crainte nous empêche d'exprimer de vive voix ce que notre âme a vu dans sa rectitude, le Sauveur ajoute : « Celui qui m'aura confessé. » — THÉOPH. — La foi de l'âme ne suffit

tualibus præliis, cum spes tanta resurrectionis existat, quod qui ponit animam suam in mortem, salvam faciteam. REMIG. Anima autem hoc loco intelligenda est vita præsens, non autem ipsa substantia animæ. CHRYS. Quia ergo dixerat : Qui voluerit animam suam salvam facere, perdet eam, ne quis perditionem hanc et salutem illam aestimet æqualem, subjungit : Quid enim prodest homini, etc. Quasi diceret : Ne dicas quoniam animam suam salvavit, qui crucis effugit pericula : quando enim cum anima sua (id est, vita ista) lucratur aliquis orbem terræ, quid amplius erit ei anima preunte? nunquid aliam habet animam pro anima dare? Pretium enim pro domo potest aliquis commutare; animam vero perdens, aliam animam dare non potest. Cautè au-

tem dicit : Aut quid dabit homo, etc. Deus enim propter nostram salutem dedit commutationem pretiosum sanguinem Jesu Christi. BÆD. Vel hoc dicit, quia persecutionis tempore ponenda est anima; pacis autem tempore frangenda sunt desideria terrena : quod significat cum dicit : Quid enim proderit homini si lucretur totum mundum? Plerumque autem verecundiæ usu præpedimur, ut rectitudinem quam servamus in mente, non exprimere valeamus in voce. Et ideo subditur : Qui enim me confessus fuerit, etc. THÉOPH. Non enim est sufficiens fides quæ solum in mente consistit, sed et oris confessionem Dominus requirit : sanctificata enim per fidem anima, debet et corpus per confessionem sanctificari.

pas; le Seigneur demande la confession de la bouche, car, après que la foi a sanctifié l'âme, la confession doit sanctifier le corps.

S. CHRYS. — Celui qui a reçu les enseignements se soumet avec ardeur au devoir de confesser sans honte le Christ. Or Jésus appelle cette génération *adultère*, parce qu'elle a abandonné Dieu, le véritable époux de l'âme; *pécheresse*, parce que s'étant séparée de la doctrine du Christ, et s'étant abaissée sous le joug du démon, elle a reçu les semences d'impiété. Mais celui qui aura nié, sous cette domination des démons, le pouvoir du Christ et les récits révélés dans l'Évangile, celui-là recevra une digne récompense de ses péchés, en entendant ces paroles au second avènement : « Je ne vous ai pas connus. » — THÉOPH. — Celui qui avouera son Dieu crucifié sera avoué par lui, non pas dans le monde où il a apparu pauvre et misérable, mais dans la gloire, au milieu de la multitude des anges. — S. CHRYS. — Il en est qui confessent le Christ, parce qu'ils se voient de toutes parts entourés de chrétiens; et si le Christ n'était pas maintenant si glorifié, la sainte Église n'aurait pas tant d'hommes qui professent être ses enfants. Cet aveu que la foi générale défend contre toute honte ne suffit pas pour la constatation de notre foi. En temps de paix, il est autre chose qui peut nous révéler à nous-même. Nous rougissons souvent du mépris dont on nous couvre, nous dédaignons de nous montrer patients dans les outrages; si une querelle s'élève entre nous et le prochain, nous sommes honteux d'être les premiers à satisfaire, car notre cœur charnel, tout adonné à l'amour de la gloire, repousse l'humilité.

THÉOPH. — Comme il avait énoncé sa gloire, pour montrer qu'il ne l'avait pas fait vainement, il ajoute : « Je vous dis, en outre, qu'il y

CHRYS. Qui autem hoc didicit, subiecit se cum desiderio ad hoc quod sine confusione Christum confiteatur. Dicitur autem adultera generatio quæ Deum verum animæ sponsum dereliquit, et non est secuta Christi doctrinam, sed dæmonibus prostrata, semina impietatis susceperit, propter quod et peccatrix dicitur. Qui ergo inter hos Christi dominationem negaverit, et verba Dei in Evangelio revelata, dignam impietatis pœnam suscipiet; audiens in secundo adventu : Non novi vos. THÉOPH. Qui ergo confessus fuerit crucifixum esse suum Deum, et ipse confitebitur illum; non hic ubi reputatur Christus pauper et miser, sed in gloria et cum multitudinē angelorum. GRÆG., in hom. (32, in Evang.). Sunt au-

tem nonnulli qui Christum ideo confitentur, quia cunctos christianos esse conspiciunt. Si enim nomen Christi hodie in tanta gloria non esset, tot professores sancta Ecclesia non haberet. Non ergo ad approbationem fidei vox sufficit professionis, quam defendit a verecundia professio generalitatis. Pacis ergo tempore est aliud ubi ostendatur nobis : veremur sæpe a proximis despici, dedignamur injurias verbi tolerare : si contigerit jurgium fortasse cum proximo, erubescimus priores satisfacere : cor quippe carnale dum hujus vitæ gloriam quærit, humilitatem respuit.

THÉOPH. Quia vero de sua gloria dixerat volens ostendere quod non inania promittebat, subditur : Et dixit illis : Amen

en a quelques-uns de ceux qui sont ici, etc. » Ceux dont il parle, c'est Jean, Jacques et Pierre, auxquels il devait montrer dans sa transfiguration avec quelle gloire il doit venir dans son second avènement. La transfiguration n'était, en effet, que la prophétie figurative du second avènement, dans lequel brilleront les saints et le Christ. — BÈDE. — Par une pieuse providence, il arrive toujours qu'un coup d'œil jeté sur le bonheur permanent fait supporter plus courageusement l'adversité. — S. CHRYS. — Il ne dit pas le nom de ceux qui devaient l'accompagner sur le Thabor, pour ne pas éveiller un sentiment humain dans les autres disciples. Il leur fait cependant cette prédiction pour les rendre plus dociles à l'endroit de cette contemplation. — BÈDE. — Ou bien, le royaume de Dieu, c'est l'Église présente. Quelques-uns des disciples ne devaient pas mourir sans voir élevée l'Église de Jésus-Christ et debout contre la gloire humaine. Il fallait aux disciples, encore grossiers, quelques promesses touchant la vie présente pour les rendre plus forts contre l'avenir (1). — S. CHRYS. — Au sens mystique, la vie, c'est le Christ, et la mort, c'est le *diable*. Il goûte la mort, celui qui persévère dans le péché. Sur cette terre, tout homme goûte la vie ou la mort, selon qu'il s'attache à des dogmes pervers ou bons. C'est un moindre mal de voir la mort, un plus grand de la goûter, un plus grand encore de la suivre, un extrême de se soumettre à elle.

(1) On trouve ceci d'une manière plus explicite dans le 3<sup>e</sup> traité d'Origène sur saint Matthieu.

dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, etc. Ac si diceret : Quidam (id est, Petrus, et Jacobus, et Joannes, non gustabunt mortem, donec eis ostendam in transfiguratione, cum qua gloria venturus sim in secundo adventu : non enim erat aliud transfiguratio, nisi secundi adventus prænuntiatio, in quo et ipse Christus et sancti lucebunt. BÈDE. Pia vero provisione factum est, ut contemplatione semper mementis gaudii ad breve momentum delibata, fortius adversa tolerarent. CHRYS. (hom. 57, in *Matth.*). Non autem eorum qui ascensuri erant nomina declaravit, ne reliqui discipuli aliquid paterentur humanum. Prædicit autem, ut dociliores circa hujusmodi contem-

plationem fiant. BÈDE. Vel regnum Dei præsens Ecclesia vocatur. Aliqui autem ex discipulis usque adeo in corpore erant victuri, ut Ecclesiam constructam conspicerent, et contra mundi gloriam erectam : discipulis enim rudibus de præsentis vita aliquid promittendum fuit, ut possent robustius in futuro solidari. CHRYS. Mystice autem vita Christus est, mors vero diabolus : gustat autem mortem qui peccatis immoratur : adhuc omnis homo habens dogmata bona aut prava, mortis aut vitæ panem degustat. Et quidem minus malum est videre mortem ; malum autem est eam gustare ; sed adhuc pejus eam sequi, pessimum autem ei supponi.

## CHAPITRE IX.

*Six jours après, Jésus, ayant pris Pierre, Jacques et Jean, les mena seuls avec lui sur une haute montagne à l'écart, et il fut transfiguré devant eux. Ses vêtements devinrent tout brillants de lumière, et blancs comme la neige, et d'une blancheur que nul foulon sur la terre ne pourrait jamais égaler. Et ils virent paraître Elie et Moïse, qui s'entretenaient avec Jésus. Alors Pierre dit à Jésus : Maître, nous sommes bien ici ; faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie ; car il ne savait ce qu'il disait, tant ils étaient effrayés. En même temps il parut une nuée qui les couvrit, et il sortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces mots : Celui-ci est mon Fils bien aimé ; écoutez-le. Aussitôt, regardant de tous côtés, ils ne virent plus personne que Jésus qui était demeuré seul avec eux.*

S. JÉR. — Après avoir appuyé le fait de sa croix, le Seigneur fait éclater aux yeux de ses disciples l'éclat de sa résurrection, afin qu'ils ne craignent plus les opprobres de la croix, ceux qui allaient être les témoins oculaires de la gloire de sa résurrection future. « Et après six jours, etc. » — S. CHRYS. — Ce que Luc dit : « Après huit jours, » n'est point contraire à ceci ; car cet évangéliste compte le jour où il avait tenu le propos que nous venons de voir et le jour où il prit avec lui ses disciples. Or, s'il ne les prit avec lui qu'après six jours pour ce spectacle, c'est afin que, dans cette attente, leur désir s'enflammât davantage et que leur attention fût plus éveillée. — THÉOPH. — Ceux qu'il prend avec lui, ce sont les trois sommets du sacré Collège : Pierre qui l'aime et qui l'a confessé, Jean le bien-aimé, Jacques l'éloquent

## CAPUT IX.

*Et post dies sex assumpsit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem, et duxit illos in montem excelsum seorsum solos, et transfiguratus est coram ipsis. Et vestimenta ejus facta sunt splendida, et candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere. Et apparuit illis Elias cum Moysæ, et erant loquentes cum Jesu. Et respondens Petrus ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse, et faciamus tria tabernacula : tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum. Non enim sciebat quid diceret : erant enim timore exterriti. Et facta est nubes obumbrans eos, et venit vox de nube, dicens : Hic est Filius meus charissimus, audite illum. Et*

*statim circumspicientes neminem amplius viderunt, nisi Jesum tantum secum.*

IIER. Post confirmationem crucis, gloria resurrectionis ostenditur ; ut non timerent opprobria crucis, qui oculis suis visuri erant gloriam resurrectionis futuræ : unde dicitur : Et post dies sex, etc. CHRYS. Quod autem Lucas dicitur post octo dies, non contrariatur huic : Lucas enim, et diem quo Christus prædicta locutus fuerat, et diem in quo eos assumpsit, numeravit. Ideo autem post sex dies eos assumpsit, ut vehementiori repleti desiderio in horum dierum spatio, vigilantibus et sollicita mente

et le théologien, et à cause de cela si lourd pour les Juifs, qu'Hérode ne put rien faire qui leur fût plus agréable que de le leur sacrifier.

S. CHRYS. — Il ne fait pas éclater sa gloire à leurs yeux dans une maison, mais sur le sommet d'une montagne, la sublimité d'un sommet élevé convenant au spectacle de la sublimité de sa gloire. — THEOPH. — Il les conduit à l'écart, parce que ce qu'il allait leur révéler, c'étaient des mystères. Or, on doit entendre la transfiguration, non pas dans le sens d'un changement de figure, mais dans l'addition d'une gloire inénarrable à la forme ancienne. — S. CHRYS. — C'est pourquoi nous ne devons pas imaginer pour le Christ et pour ceux qui partageraient sa gloire un changement de forme dans la vie future, mais seulement la gloire surajoutée. — BÈDE. — Le Sauveur transfiguré ne perdit donc pas sa substance corporelle, mais il montra la gloire de la résurrection future, soit de sa résurrection, soit de la nôtre. Tel il apparut alors aux apôtres, tel il apparaîtra à tous les élus au jour du jugement dernier.

« Et ses vêtements devinrent splendides, etc. (1). » — S. GRÉG. — Car sur les sommets de la gloire supérieure lui seront unis ceux qui brillent de l'éclat de sa justice, le mot *vêtements* exprimant les justes qui lui seront unis.

« Et Élie leur apparut. » — S. CHRYS. — Le Sauveur produit avec lui Élie et Moïse, parce que les foules le prenant lui-même pour Élie ou un autre des prophètes, il voulait montrer aux yeux de ses disciples

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 5 du Commentaire sur Job.

ea quæ videbant, attenderent. THEOPH. Assumit autem tres vertices apostolorum : Petrum tanquam confidentem, et diligentem; Joannem tanquam dilectum; Jacobum vero tanquam altivocum, et theologum : intantum enim gravis erat Judæis, ut Herodes volens Judæis placere, ipsum occiderit.

CHRYS. Non autem in domo suam gloriam demonstrat, sed in montem excelsum illos assumit, quoniam montis sublimitas conveniens erat ad gloriæ sublimitatem ostendendam. THEOPH. Scorsum autem eos ducit, quia debebat eis mysteria revelare. Transfigurationem autem oportet intelligere, non figuræ immutationem, sed quia manente ut prius erat figura, appositio facta est cujusdam inenarrabilis claritatis. CHRYS. Neque ergo decet aliquam figuræ transformationem in regno Dei esse futuram, aut

circa ipsum Salvatorem, aut circa eos qui claritati ejus assimilabuntur, sed appositionem claritatis. BED. Transfiguratus igitur Salvator, non substantiam veræ carnis amisit, sed gloriæ futuræ (vel suæ, vel nostræ) resurrectionis ostendit. Qui qualis tunc apostolis apparuit, talis post judicium cunctis apparebit electis.

Sequitur : Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, etc. GREG., 32 *Moral.* (cap. 7). Quia in supernæ claritatis oculmine ei vitæ justitia fulgentes adhærebunt : vestium enim nomine justos, quos sibi adjungit, insinuat.

Sequitur : Et apparuit illis Elias, etc. CHRYS. (hom. 57, in *Matth.*). Moysen et Eliam in medio introducit; primo quidem, quia turbæ dicebant Christum Eliam aut unum prophetarum, apostolis se cum eis

la différence qu'il y avait entre le maître et les serviteurs. Comme aussi les Juifs accusaient le Christ de transgresser la loi et de blasphémer en dérobant la gloire de son Père, il se montre entouré des deux hommes qui brillèrent le plus par l'amour de la loi et par le zèle de la gloire de Dieu, Moïse qui donna sa loi, et Élie plein d'ardeur pour le nom de Dieu : ces deux prophètes n'eussent point entouré le Christ s'il s'était montré contraire à Dieu ou à la loi. C'est aussi pour montrer son pouvoir sur la vie et sur la mort qu'il a réuni autour de lui Moïse, qui était mort, et Élie, qui n'était pas mort encore. Il exprime aussi de cette manière que la parole des prophètes fut une initiation à la doctrine du Christ. Il donne aussi une idée de l'alliance de l'Ancien et du Nouveau-Testament; car, dans la résurrection, les apôtres s'uniront aux prophètes, et les uns et les autres iront au devant du Roi de tous.

« Et Pierre, répondant, dit à Jésus : Maître, il nous est bon d'être ici, etc. » — BÈDE. — Si la seule transfiguration de l'humanité du Christ et la société de deux saints seulement, vues un seul moment, ont un tel charme que Pierre veuille les fixer en ce lieu par ses hommages, quel ne sera pas le bonheur de cette contemplation : Dieu vu éternellement au milieu des chœurs des anges !

« Et il ne savait pas ce qu'il disait. » — Quoique Pierre, dans la stupeur de sa nature fragile, ne sache pas ce qu'il dit, cependant on doit reconnaître dans ses paroles le témoignage du vif sentiment qui l'occupe. Il ne savait pas ce qu'il disait, car il avait oublié que le royaume de Dieu avait été promis aux saints, non pas dans un lieu particulier de la terre, mais dans les cieux, et qu'il ne se rappelait plus que ni lui, ni ses compagnons dans l'apostolat, n'étaient encore capables d'une

ostendit, ut differentiam servorum et Domini cernerent : et etiam quia de transgressione legis Judæi Christum accusabant, et blasphemum eum putabant (tanquam sibi gloriam Patris attribuentem) eos qui in utroque fulserunt in medium ducit : etenim Moyses legem dedit, et Elias gloriæ Dei zelator fuit : unde ei non assisterent, si Deo et legi ejus contrarius esset. Et ut scirent quod vitæ potestatem et mortis habet, propter hoc et Moysen qui mortuus erat, et Eliam qui nondum mortem passus fuerat, in medium introducit. Item per hoc significavit quod doctrinæ legis Christi, prophetarum doctrina pedagogus fuit. Significat etiam conjunctionem novi et veteris Testamenti, quoniam in resurrectione cum

prophetis apostoli et conjungentur, et una erit obviatio Regi communi.

Sequitur : Et respondens Petrus ait Jesu : Rabbi, bonum est nos hic esse, etc. BÈDE. Si tantum transfigurata Christi humanitas, duorumque societas sanctorum, ad punctum visa delectat, ut eos ne discedant etiam obsequio Petrus sistere velit; quanta erit felicitas, visioni Deitatis inter angelorum chorus adesse perpetuo? Sequitur : Non enim sciebat quid diceret. Etsi autem Petrus præ stupore humanæ fragilitatis nesciat quid dicat, insiti tamen sibi dat affectus indicium : nesciebat enim quid diceret, quia oblitus est regnum sanctis a Domino non alicubi terrarum, sed in cœlis esse promissum, nec recordatus est se suosque co-

telle vie, enveloppés qu'ils étaient de l'infirmité de la chair. Il lui était sorti aussi de la mémoire que, dans le ciel, il n'est nul besoin de maison faite de main d'homme. D'ailleurs, encore aujourd'hui, ils manquent de la véritable notion des choses, ceux qui pensent qu'il faut trois tentes, l'une pour la loi, l'autre pour les prophètes, l'autre pour l'Évangile, ces trois choses étant indivisibles.

S. CHRYS. (1). — Pierre n'avait pas compris non plus que le Seigneur avait opéré sa transfiguration comme démonstration de sa gloire, que l'âme de Moïse n'était pas encore réunie à son corps, et que ce que le Sauveur faisait ici, il le faisait pour servir d'exemple aux hommes, plusieurs d'entre eux devant abandonner la foule pour venir habiter au désert. — « Et ils étaient abattus de terreur. » — Cette crainte venait de ce que cette vue les avait fait passer d'un état d'âme ordinaire à un état plus élevé : à l'extérieur, c'était Élie et Moïse ; mais l'âme était ravie et portée à une impression divine et comme séparée du sens humain par cette divine vision.

THEOPH. — Ou bien, c'est parce que Pierre sait que c'est le moment où le Christ va être crucifié, que, craignant de descendre de la montagne, il dit : « Il nous est bon d'être ici, et de ne pas descendre là-bas au milieu des Juifs. » S'ils viennent furieux contre nous, nous avons avec nous Moïse qui combattit les Egyptiens ; nous avons Élie qui fit descendre le feu du ciel et qui extermina cinquante hommes. — ORIG. — Marc dit de son propre mouvement : « Car il ne savait pas ce qu'il disait. » Ou il faut remarquer qu'il parlait proba-

(1) L'on ne retrouve plus ceci dans le saint docteur.

apostolos mortali adhuc carne circumseptos immortalis vitæ statum subire non posse ; cui etiam mente excesserat, quia in domo Patris quæ in cœlis est, domus manufacta necessaria non sit. Sed et usque nunc imperitiæ notatur, quisquis legi, prophetis, et Evangelio tria tabernacula facere cupit, cum hæc ab invicem nullatenus valeant separari.

CHRYS. Non etiam intellexit Petrus, quod ad demonstrationem veræ gloriæ transfigurationem Dominus est operatus, neque quod Moysi anima non erat in corpore, neque quod propter doctrinam hominum hoc faciebat : nam plurimi erant relicturi multitudinem in eremo habitantes. Sequitur : Erant enim timore exterriti. Erat autem hic timor secundum quem de com-

muni mente in statum elevabantur meliorem : quod enim in exterioribus videbatur, Moyses et Elias erat : ducebatur autem anima ad quemdam divinum affectum, quasi ex divina visione ab humano sensu abstracta.

THEOPH. Vel aliter : Petrus timens a monte descendere, quia jam præsens erat quod Christus crucifigi debebat, dixit : Bonum est nos hic esse ; et non illic descendere in medium (scilicet Judæorum). Si autem huc venient furentes contra te, habemus Moysen qui Ægyptios debellavit ; habemus et Eliam qui ignem eduxit de cœlo et quinquagenos destruxit. ORIG., *sup. Matth.* (tract. 3). Marcus autem ex persona sua dicit : Non enim sciebat quid diceret. Ubi considerandum, ne forte per



blement ainsi, poussé hors de la réalité des choses par l'impulsion d'un esprit étranger, et probablement de cet esprit qui fit tout ce qu'il put pour mettre devant les pieds du Christ la pierre de scandale, et le porter à s'éloigner de sa passion salutaire pour tous les hommes. C'est lui qui, agissant encore par séduction, voulut en détourner le Christ sous prétexte de bien, l'empêcher de condescendre ainsi à la misère des hommes, de venir à eux et de recevoir la mort pour eux.

BÈDE. — Après qu'il a demandé une habitation ordinaire, Pierre reçoit de s'abriter dans la nue, pour apprendre qu'après la résurrection nous ne serons pas recouverts du toit d'une maison, mais que nous serons protégés par la gloire de l'Esprit-Saint. « Et il se forma une nuée qui les couvrit. » Comme ils ont fait une question imprudente, ils n'entendent pas la réponse du Seigneur; c'est le Père qui répond pour le Fils : « Et une voix vint de la nue qui dit : Celui-ci est mon Fils bien aimé. » — S. CHRYS. — Comme le Seigneur a coutume de paraître dans une nuée (1), c'est du sein d'une nuée que part cette voix, pour qu'on la prenne pour celle de Dieu. Par ces mots : « Celui-ci est mon Fils bien aimé, » le Père proteste d'une seule volonté avec son Fils, et affirme qu'excepté la génération, ils sont l'un et l'autre le même être. — BÈDE. — Le Père présente aux disciples, comme devant être écouté par eux, celui-là même que Moïse, maintenant qu'il s'est incarné, avait prédit comme devant être écouté, lorsqu'il viendrait en la chair, par tout homme qui veut se sauver. « Et aussitôt, regardant tout autour, ils ne virent personne; » car, aussitôt que cette voix, dé-

[1] Exode, 13, v. 21; 16, v. 10; 19, v. 9; 34, v. 9; 40, v. 32. Lév., 16, v. 2. Nomb., 11, v. 25; 12, v. 5; 31, v. 15.

excessum mentiæ hoc loquebatur motus quodam spiritu alieno, ne forte scilicet ille spiritus qui voluit (quantum se) Christum scandalizare, ut recederet a passione omnibus hominibus salutari, ipse operans etiam hic seductorie velit evellere Christum sub colore boni, ut non condescendat hominibus, nec veniat ad eos, nec suscipiat mortem pro eis.

BED. Quia vero Petrus materiale quæsitivum tabernaculum, nubis accepit umbraculum, ut discat in resurrectione, non tegmine domorum, sed Spiritus Sancti gloria eos esse protegendos. Unde sequitur : Et facta est nubes obumbrans eos. Quia vero imprudenter interrogaverunt, propterea responsionem Do-

mini non merentur, sed Pater respondet pro Filio : unde sequitur : Et venit vox de nube dicens : Hic est Filius meus, etc. CHRYS. (hom. 57, in Matth.). A nube quidem vox emittitur, in qua Deus apparere consuevit, ut crederent quod vox illa ferretur a Deo. In hoc autem quod dicit : Hic est Filius meus charissimus, unam voluntatem Patri et Filio esse protestatur, et quod salva filiatione quantum ad omnia cum eo qui genuit, unum esset. BED. Quem autem Moyses cum venerit in carne audiendum ab omni anima quæ salvari vellet, prædixit (Deuteron., 18), hunc jam venientem in carne, Deus Pater audiendum discipulis ostendit. Et statim circumspicientes, neminem viderunt, etc. Ubi enim cœpit Filius

signant le Fils, s'est fait entendre, aussitôt les serviteurs ont disparu, afin que l'on ne pût pas penser que c'était là leur voix.

THÉOPH. — Au sens mystique, ceci nous apprend qu'après la consommation des temps, dont l'évolution se compose de six jours, Jésus, si nous sommes ses disciples, nous prendra avec lui sur la haute montagne, c'est-à-dire dans le ciel; et alors nous verrons sa gloire unique. — BÈDE. — C'est avec raison que nous entendons par les vêtements du Seigneur les saints qui brilleront alors d'un éclat nouveau. C'est au foulon que s'adresse le Psalmiste par ces mots : « Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché. » Ce n'est point sur cette terre qu'il pouvait donner cet éclat à ses saints, mais il la leur conserve dans les cieux. — RÉM. — Ou bien, par le foulon, sont désignés les saints prédicateurs, ces purificateurs d'âmes; car personne ne peut vivre sur cette terre de manière que des taches ne viennent obscurcir sa blancheur. Ce n'est que dans la résurrection dernière que les saints seront purifiés de toutes leurs souillures. Dieu les rendra tels que ne pourraient jamais le faire sur cette terre aucune mortification corporelle, aucune parole, aucun exemple de prédicateur. — S. CHRYS. (1). — Ou bien, les vêtements blancs, ce sont les écrits des apôtres auxquels rien ne peut se comparer, et dont tous les interprètes ne peuvent égaler l'éclat. — ORIG. — Ou bien, peut-être que par ces foulons sur la terre il faut entendre, au sens moral, les juges de ce monde qui pensent pouvoir embellir leurs dogmes pervers et leurs honteuses imaginations de l'éclat de leur génie. Mais tout leur art de foulons ne peut rien faire de sem-

(1) Hom. 10 sur saint Marc. Mais ce n'est pas du saint docteur.

designari, mox servi discesserunt, ne ad illos paterna vox emissa putaretur.

THEOPH. Mystice autem post consumptionem hujus seculi, quod in sex diebus factum est, assumet nos Jesus (si ejus sumus discipuli) in montem excelsum (id est, in cœlum); et tunc videbimus ejus gloriam singularem. BÈD. Vestimenta autem Domini recte sancti ejus accipiuntur, qui novo candore fulgebunt; fullo autem intelligendus est, cui Psalmista loquitur (*Psal.* 50): Amplius lava me ab iniquitate mea, et a delicto meo munda me: quia non potest suis fidelibus dare claritatem in terra, quæ eis conservata manet in cœlis. RÉMIG., *sup. Matth.* Vel per fullonem sancti desi-

gnantur prædicatores, et animarum purgatores, quorum in hac vita nullus ita vivere valet, ut alicujus peccati maculis non obfuscetur. In futura autem resurrectione sancti ab omni macula peccati purgabuntur. Tales ergo eos faciet Dominus, quales nec ipsi membra sua castigando, nec ullus prædicatorum suo exemplo vel doctrina facere potest. CHRYS. Vel vestimenta alba evangelica sunt et apostolica scripta omnium clarissima, quibus similia nullus expositorum facere potest. ORIG., *sup. Matth.* (tract. 3). Vel forsitan fullones super terram possumus moraliter existimare sapientes seculi hujus, qui putantur ornare etiam turpes intellectus et dogmata falsa fulloni-

blable à la parole qui révèle à ceux qui ne sauraient les y découvrir la splendeur des pensées spirituelles dans les Écritures, méprisées d'un grand nombre.

**BÈDE.** — Moïse et Élie, dont l'un mourut et l'autre fut ravi vivant dans les cieus, signifient la gloire future des saints qui au jour du jugement, soit que ce jour les trouve encore vivants, soit qu'il les éveille du tombeau où ils avaient goûté la mort, doivent régner avec le Seigneur dans les cieus. — **THÉOPH.** — Ou bien, cela signifie que dans la gloire nous verrons la loi et les prophètes conversant avec lui, c'est-à-dire que nous y verrons les prophéties de Moïse et des autres prophètes conformes à la réalité. Nous entendrons alors la voix du Père nous révélant que c'est là son Fils, et disant : « Celui-ci est mon Fils, » et cela dans le mystère de la nuée qui nous ombrage, l'Esprit-Saint qui est la fontaine de sapience (1).

**BÈDE.** — Il faut remarquer que toute la sainte Trinité se déclare dans cette glorification de la montagne, ainsi qu'elle s'était déclarée dans le baptême du Jourdain ; car c'est la même gloire que confesse notre foi dans le baptême que nous contemplerons dans la gloire, la louant à la résurrection. Ce n'est point sans raison que l'Esprit-Saint, qui s'était révélé là sous la forme d'une colombe, se révèle ici sous celle d'une nuée brillante ; car c'est celui qui aura conservé dans un cœur pur la foi perçue dans cette vie qui contempera alors dans sa claire vue ce qui faisait ici-bas l'objet de sa foi. Or, au moment où cette voix éclatait sur le Fils, il se trouva seul ; car lorsqu'il se manifestera

(1) L'Écclésiastique (chap. 1, v. 5) appelle ainsi le Verbe de Dieu. Baruch le dit de Dieu en général (3, v. 12). Il se trouve l'équivalent de cette parole adressée à l'Esprit-Saint (Sag., 9, v. 17).

catione ingenii sui ; sed illorum ars fullonica potest facere aliquid simile sermoni, qui ostendit spiritualem intellectuum splendorem in diotis Scripturarum imperitiis, quæ a plurimis contemnuntur.

**BED.** Moyses et Elias, quorum unum mortuum (*Deuteron.*, 34), et alium in cælos raptum legimus (*4 Reg.*, 2), futuram omnium sanctorum gloriam significat ; qui videlicet tempore iudicii, vel vivi in carne reperiendi, vel ab olim gustata morte resuscitandi et pariter sunt regnaturi cum illo. **THEOPH.** Vel hoc significat quia in gloria videbimus et legem et prophetas cum ipso loquentes ; id est, quæ per eum fuerunt

dicta per Moysen et alios prophetas, tunc videbimus esse consona rebus ; et tunc audiemus vocem paternam revelantem (scilicet nobis) Filium Patris, et dicentem quoniam hic est Filius meus ; obumbrante nube, id est, Spiritu Sancto, qui est sapientiæ fons.

**BED.** Et notandum quod sicut Domino in Jordane baptizato, sic, et in monte (clarificato) totius sanctæ Trinitatis mysterium declaratur ; quia gloria ejus quam in Baptismo credentes confitemur, in resurrectione videntes collandabimus. Nec frustra Spiritus Sanctus hic in lucida nube, illic apparuit in columba ; quia qui nunc simplici

lui-même aux élus, il sera, lui qui est Dieu, en toutes choses, ou plutôt c'est avec les siens, comme la tête avec le corps, que le Christ brillera en toutes choses.

*Lorsqu'ils descendaient de la montagne, il leur commanda de ne parler à personne de ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts. Et ils tinrent la chose secrète, s'entredemandant ce qu'il voulait dire par ce mot : Jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité. Alors ils lui demandèrent : Pourquoi les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ? Il leur répondit : Il est vrai qu'auparavant Elie doit venir, et rétablir toutes choses, et qu'il souffrira beaucoup, et sera rejeté avec le même mépris qu'il a été écrit que le Fils de l'homme le doit être. Mais je vous dis qu'Elie même est déjà venu, et qu'ils l'ont traité comme il leur a plu, selon ce qui en avait été écrit.*

ORIG. — Après la manifestation mystérieuse de la montagne, Jésus ordonna à ses disciples au moment où ils en descendaient de ne point manifester sa transfiguration avant la gloire de sa passion et de sa résurrection. « Et lorsqu'ils descendaient de la montagne, il leur ordonna, etc. » — S. CHRYS. — Il ne se contente pas de leur imposer le silence, mais leur insinuant sa passion, il leur insinue pourquoi il leur demande ce silence. — THEOPH. — Afin que les hommes ne soient pas scandalisés en entendant raconter des choses si glorieuses de celui qu'ils devaient voir crucifier. Il ne fallait point révéler cela avant la passion, car c'était la résurrection qui le rendait croyable. — S. CHRYS. — Ignorant le mystère de la résurrection, et restés en pos-

corde fidem quam percepit servat, tunc luce apertæ visionis quod crediderat contemplabitur. Cum autem fieret vox super Filium, inventus est ipse solus ; quia cum manifestaverit seipsum electis, erit Deus omnia in omnibus (1 Cor., 15), imo cum suis per omnia Christus (ut caput cum corpore) splendebit.

*Et descendentibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam quod vidissent narrarent, nisi cum Filius hominis a mortuis resurrexerit. Et verbum continuerunt apud se conquiritantes quid esset, cum a mortuis resurrexerit. Et interrogabant eum dicentes : Quid ergo dicunt Pharisei et Scribæ, quia Eliam oportet venire primum ? Qui respondens, ait illis : Elias cum venerit primo restituet omnia ; et quomodo scriptum est*

*in Filium hominis, ut multa patiatur et contemnatur. Sed dico vobis, quia et Elias venit, et fecerunt illi quæcumque voluerunt, sicut scriptum est de eo.*

ORIG., *sup. Matth.* (tract. 3). Post mysterium ostensum in monte descendentibus de monte discipulis præcepit, ut ejus transfigurationis et resurrectionis ipsius : unde dicitur : Et descendentibus illis de monte præcepit, etc. CHRYS. (hom. 57, *in Matth.*). Ubi non simpliciter silere jubet, sed passionem insinuans, causam insinuat propter quam silere debebunt. THEOPH. Ne scilicet homines scandalizentur, audientes de Christo tam gloriosa qui eum crucifixum erant visuri. Non igitur erat congruum talia de Christo dicere antequam pateretur, post

session de la parole qui l'annonçait, elle servait de thème à leurs discussions entre eux : « Et ils tinrent la chose secrète. » — S. JÉR. — Cette observation qui est personnelle à Marc signifie que, lorsque la mort sera absorbée dans la victoire, les anciennes choses ne reviendront plus en mémoire.

« Et ils l'interrogèrent en disant : Que disent donc, etc. » — S. CHRYS. — Voici quelle me paraît être l'intention qui amenait cette question des disciples : Nous avons vu Élie avec vous, et nous vous avons vu avant Élie; les scribes, au contraire, prétendent qu'Élie doit venir avant; ils nous ont donc menti? — BÈDE. — Ou bien, c'est parce que les disciples pensaient que la transformation glorieuse du Christ était celle qu'ils avaient vue sur la montagne, et ce qu'ils disent revient à ceci : Si nous vous avons vu dans votre gloire, pourquoi votre précurseur n'y est-il plus? Élie avait déjà disparu. — S. CHRYS. — Ce qui suit donne la réponse du Christ : « Lequel, répondant, leur dit : Lorsqu'Élie sera venu, etc. » C'est ce qui établit qu'Élie viendra avant le second avènement, l'Écriture distinguant deux avènements, celui qui a déjà eu lieu et celui qui aura lieu plus tard, et c'est au second avènement que le Sauveur donne Élie pour précurseur. — BÈDE. — Il rétablira toutes choses, c'est-à-dire les choses dont Malachie a parlé en ces termes : « Voici que je vous enverrai mon prophète Élie pour qu'il ramène le cœur des pères aux enfants et le cœur des enfants aux pères. » Il rétablira aussi l'ordre en lui-même en rendant à la mort ce qu'il lui doit et ce qu'a différé sa longue vie. » — THÉOPH. — Le Sauveur dans sa réponse s'attache à réfuter la fausse opinion des pharisiens,

resurrectionem vero credibile videbatur. CHRYS. Illi vero resurrectionis mysterium ignorantes, verbum quidem retinentes invicem disputabant : unde sequitur : Et verbum continuerunt, etc. HIER. Hoc quod proprie Marci est, id significat, quia cum absorpta fuerit mors in victoria non crunt in memoria priora.

Sequitur : Et interrogaverunt eum, dicentes : Quid ergo dicunt, etc. CHRYS. Intentio quidam discipulorum super hac interrogatione talis inhi esse videtur : Nos quidem Eliam tecum vidimus, et prius te vidimus quam Eliam ; Scribæ vero prius Eliam venire docent ; credimus itaque eos mendacium protulisse. BÈD. Vel ita aestimabant discipuli transformatio-

derant, et dicunt : Si jam venisti in gloria, quomodo præcursor tuus non apparet? maxime quia Eliam viderant recessisse. CHRYS. (hom. 58, in Matth.). Quid autem ad hoc Christus responderit, apparet per hoc quod subditur : Qui respondens ait : Elias cum venerit, etc. In quo ostendit quod Elias veniet ante secundum adventum : Scripturæ enim duos adventus Christi prænuntiant : unum scilicet qui factus est, et alium qui venturus est : Dominus autem secundi adventus Eliam asserit præcurso-rem. BÈD. Restituet autem omnia ; utique illa quæ Malachias ostendit dicens (cap. 4) : Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, ut convertat cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum : restituet etiam hoc quod morti debet ac diu vivendo distu-

qui pensaient qu'Elie devait être le précurseur du premier avènement, et il le fait en montrant l'inconvénient qui résulte de cette opinion; et ses paroles reviennent à ceci : Elie de Thesbie, doit lorsqu'il viendra, pacifier les Juifs et les amener à la foi, et c'est ainsi qu'il sera le précurseur du second avènement. Mais s'il était précurseur du premier avènement, comment ceci serait-il écrit, que le Fils de l'homme doit souffrir? De deux choses l'une, ou Elie n'est pas le précurseur du premier avènement, et alors les Ecritures sont vraies; ou il est le précurseur du premier avènement, et alors les Ecritures qui annoncent que le Christ doit souffrir ne sont pas vraies, parce qu'elles ajoutent qu'Elie doit tout rétablir, qu'il doit pacifier tous les Juifs de manière qu'il n'en reste pas un seul incrédule, tous ceux qui entendront sa parole devant croire à sa prédication. — BÈDE. — Ou bien, comment est-il écrit? C'est-à-dire, ainsi que plusieurs choses diverses ont été écrites par les prophètes sur la passion du Christ, ainsi Elie, lorsqu'il viendra, aura beaucoup à souffrir et subira beaucoup de mépris de la part des impies.

S. CHRYS. — Ainsi que le Sauveur a affirmé qu'Elie sera le précurseur du second avènement, ainsi il affirme que Jean-Baptiste l'a été du premier : « Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu. » Il appelle Jean Elie, non pas parce qu'il était Elie en personne, mais parce qu'il remplissait le même ministère qu'Elie; car il a été le précurseur du premier avènement, ainsi qu'Elie le sera du second.

THÉOPH. — Jean réprimandait, était plein de zèle, et ermite comme Elie, mais on ne l'écouta cependant pas ainsi que l'on écouterait Elie,

lit. THEOPH. Proponit autem hoc Dominus ad resistendum opinioni Phariseorum, qui tenebant quod primi adventus præcursor erat Elias, quasi ad inconveniens ducens : unde subdit ; Et quomodo scriptum est, etc. ac si dicat : Elias Thesbites cum venerit, pacificabit Judæos, et ad fidem adducet ipsos ; ita ut sit secundi adventus præcursor. Si ergo primi adventus Elias est præcursor, quomodo scriptum est quod Filius hominis debet pati ? Ex his ergo duobus unum erit : aut quod non sit primi adventus Elias præcursor, et Scripturæ erunt veræ ; aut quod sit præcursor primi adventus, et scripturæ non erunt veræ, quæ dicunt quod oportet Christum pati, cum Elias debeat omnia restituere, et non debeat esse Judæus aliquis incredulus, sed

omnes credere debeant ad prædicationem ejus, quicumque audient eum. BÈDE. Vel ita : et quomodo scriptum est, id est, quomodo de Christi passione multifariam prophetæ multa scripserunt, sic et Elias cum venerit multa passurus est et contemnendus ab impiis.

CHRYS. (hom. 58, in Matth.). Sicut autem Dominus secundi adventus Eliam asseruit præcursorem ; sic et consequenter Joannem esse præcursorem primi adventus : unde subdit : Sed dico vobis, quia et Elias jam venit. Joannem vocat Eliam, non quia Elias erat in persona, sed quia Eliæ ministerium adimplebat : sicut enim ille præcursor erit secundi adventus, sic iste factus est primi. THEOPH. Erat etiam Joannes redargutor, et zelotes, et eremita, ut Elias,

car on le tua dans une criminelle débauche, et on lui trancha la tête : « Et ils firent sur lui tout ce qu'ils voulurent, etc. »—S. CHRYS.—Ou bien, les disciples interrogeaient Jésus pour savoir comment il devait souffrir, et sa réponse équivalait à ceci : Ainsi que Jean, qui vint avec la ressemblance d'Elie, eut tant de maux à souffrir de la part des hommes, ainsi, d'après les Ecritures, doit souffrir le Fils de l'homme.

*Lorsqu'il fut venu au lieu où étaient ses autres disciples, il vit une grande multitude de personnes autour d'eux, et des scribes qui disputaient avec eux. Aussitôt tout le peuple, ayant aperçu Jésus, fut saisi d'étonnement et de frayeur; et étant accourus, ils le saluèrent. Alors il leur demanda : De quoi disputez-vous ensemble? Et un homme d'entre le peuple, prenant la parole, lui dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet; et toutes les fois qu'il se saisit de lui, il le jette contre terre, et l'enfant écume, grince les dents et devient tout sec. J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pu. Jésus leur répondit : O gens incrédules, jusqu'à quand serai-je avec vous? jusqu'à quand souffrirai-je? Amenez-le-moi. Ils le lui amenèrent; et il n'eut pas plus tôt vu Jésus, que l'esprit commença à l'agiter avec violence, et il tomba par terre, où il se roulait en écumant. Jésus demanda au père de l'enfant : Combien y a-t-il que cela lui arrive? Dès son enfance, dit le père. Et l'esprit l'a souvent jeté, tantôt dans le feu et tantôt dans l'eau, pour le faire périr; mais, si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, et nous secourez. Jésus lui répondit : Si vous pouvez croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit. Aussitôt le père de l'enfant, s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur, je crois, aidez-moi dans mon incrédulité. Et Jésus, voyant que le peuple accourait en foule, parla avec menaces à l'esprit impur, et lui dit : Esprit sourd et muet, sors de cet enfant, je te le commande, et n'y rentre plus. Alors cet esprit, ayant jeté un grand cri, et l'ayant agité par de violentes convulsions, sortit, et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient qu'il était mort. Mais Jésus l'ayant pris par la main, et le soulevant, il se leva. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples*

non tamen audierunt illum, sicut Eliam audient : nefario vero ludo eum occiderunt, caput illius amputantes : unde sequitur : Et fecerunt illi quæcunque voluerunt, etc. CHRYS. Vel aliter interrogabant discipuli Jesum, quomodo scriptum est pati Filium hominis. Ad hoc autem quasi respondens dixit : Sicut ad similitudinem Eliæ Joannes venit, et ei mala intulerunt, sic secundum Scripturas oportet Filium hominis pati.

*Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, et Scribas conquirentes cum illis. Et confestim omnis populus videns Jesum, stupefactus est, et expaverunt; et accurrentes salutabant eum : et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis? Et respondens unus de turba dixit : Magister, attuli filium meum ad te habentem spiritum mutum, qui ubicunque eum apprehenderit*

*allidit illum, et spumat, et stridet dentibus suis, et arescit : et dixit discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt. Qui respondens eis dixit : O generatio incredula, quandiu apud vos ero? quandiu vos patiar? Afferte illum ad me. Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum, et elisus in terram, volutabatur spumans. Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit? At ille ait : Ab infantia. Et frequenter eum in ignem et in aquam misit, ut eum perderet. Sed si quid potes, adjuva nos, miserus nostri. Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibilis sunt credenti. Et continuo exclamans pater pueri cum lacrymis aiebat : Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam. Et cum vidisset Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo dicens illi : Surde et mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, et amplius*

*lui dirent en particulier : D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon? Il leur répondit : Ces sortes de démons ne peuvent être chassés par aucun autre moyen que par la prière et par le jeûne.*

THÉOPH. — Après avoir montré sa gloire aux trois disciples qui étaient montés avec lui sur la montagne, le Sauveur revient à ceux qui étaient restés au bas : « Et venant vers ses disciples, il vit une foule nombreuse, etc. » Les pharisiens, profitant du moment, avaient cherché à capter cette foule en l'absence du Christ. — S. JÉR. — Il n'y a point de repos pour l'homme sous le soleil (1) : l'envie tue les petits (2) ; la foudre frappe le sommet des hautes montagnes ; les uns apportent leur foi à la doctrine pour apprendre ; les autres, mêlant l'envie au faste comme les scribes, accourent vers l'Eglise.

« Et aussitôt tout le peuple voyant Jésus fut stupéfait, etc. » — BÈDE. — En toute circonstance, il faut remarquer la distance qui sépare l'âme des scribes de celle de la foule. On ne voit pas que les scribes aient témoigné au Sauveur la moindre piété, foi, humilité, le moindre respect, tandis qu'à la seule approche du Sauveur on voit toute la foule stupéfaite, et accourant pour le saluer : « Et accourant, ils le saluaient. » — THÉOPH. — Les foules aimaient tant à le voir qu'elles le saluaient de loin. Il en est qui disent que son visage, conservant un reflet de la transfiguration, attirait les foules et les faisait se presser pour venir le saluer. — S. JÉR. — La foule en le voyant fut stupéfaite et

(1) Eccl., 8, v. 23.

(2) Job, 5, v. 2.

*ne introeas in eum. Et exclamans, et multum discerpens eum, exiit ab eo, et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent quia mortuus est. Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, et surrexit ; et cum introisset in domum, discipuli ejus secreto interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere ? Et dixit illis : Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione et jejunio.*

THÉOPH. Postquam gloriam suam tribus discipulis in monte ostenderat, revertitur ad alios discipulos qui cum eo non ascenderant in montem : unde dicitur : Et veniens ad discipulos, vidit turbam magnam, etc. Pharisei namque captantes horam cum præsens non extiterat Christus, accesserunt ut ipsos ad se attraherent. HIER. Non est

autem homini requies sub sole : semper parvulos occidit invidia ; magnos percutiunt fulgura montes ; alii discentes cum fide (ut turbæ), alii invidentes cum fastu (ut Scribæ), ad Ecclesiam conveniunt.

Sequitur : Et confestim omnis populus videns Jesum stupefactus est, etc. BÈDE. Notanda in omnibus locis distantia mentis Scribarum et turbæ : Scribæ enim nihil devotionis, fidei, humilitatis et reverentiæ, ei exhibuisse narrantur ; sed veniente Domino, mox omnis turbæ stupefacta expavit, eumque salutans accurrit : unde sequitur : Et accurrentes salutabant eum. THÉOPH. Affectabant enim turbæ eum videre, ita ut eum venientem a longe salutarant. Quidam vero dicunt quod aspectus ejus transfiguratione speciosior factus, turbam ad salutationem ejus attrahebat. HIER.



effrayée. Il n'en fut pas ainsi des disciples; car il n'y a aucune crainte dans la charité : la crainte est le sentiment des esclaves, la stupéfaction, le sentiment de ceux qui ignorent. « Et il les interrogea en disant : De quoi disputez-vous? » Lorsque le Seigneur interroge, c'est afin que l'aveu engendre le salut, et que le murmure de notre cœur se dissolve dans des paroles pieuses. — BÈDE. — On peut, si je ne me trompe, admettre que ce dont il était question entre eux, c'était l'impossibilité où s'étaient trouvés les disciples du Sauveur de guérir ce possédé qui était au milieu d'eux. On peut le conclure de cette question qui suit immédiatement : « Et l'un de la foule, regardant, dit : Maître, j'ai apporté mon fils. » — S. CHRYS. — L'Évangile montre l'incrédulité de cet homme par cette parole du Sauveur : « O génération incrédule, » et par cette autre qu'il lui adresse à lui-même : « Si vous pouvez croire. » Cependant, quoique son incrédulité ait été un empêchement à la guérison de ce possédé, il accuse les disciples : « Et j'ai dit à tes disciples de le chasser, et il ne l'ont pas pu. » Remarquez combien est insensé cet homme : au milieu des foules, au moment où il prie le Seigneur, il se met à accuser les disciples. C'est ce que le Seigneur lui reproche devant tout le peuple, étendant cette accusation de sa personne à celle de tous les Juifs; car il est probable que plusieurs des assistants scandalisés avaient pensé des disciples ce qu'ils n'auraient pas dû en penser. C'est pour cela que, « répondant, il leur dit : O génération incrédule, jusqu'à quand serai-je avec vous? Jusqu'à quand aurai-je à vous supporter? » En quoi il montre et qu'il désire la mort et que sa vie parmi eux lui est à charge.

BÈDE. — Cependant, irrité contre la faute, il ne l'est point contre

Populus autem videns stupefactus est et expavit, non discipuli, quia non est timor in charitate (1 Joan., 4), timor est servorum, stupescere stultorum. Sequitur : Et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis? Quod scilicet Dominus interrogat, ut confessio pariat salutem, et murmur cordis nostri sermonibus piis solvatur. BÈDE. Postest vero (nisi fallor) intelligi de hoc questionem fuisse motam, quare ipsi cum essent discipuli Salvatoris, sanare dæmoniacum, qui in medio erat positus, non possent; quod ex sequentibus potest convinci, cum dicitur : Et respondens unus de turba dixit : Magister, attuli filium, etc. CHRYS. (hom. 50, in Matth.). Hunc hominem Scriptura infirmum in fide ostendit, ex hoc quod Christus dicit : O generatio incredula; et per hoc quod subdit : Si potes credere. Sed etsi infidelitas ejus occasio extiterit dæmonem non pellendi, incusat tamen discipulos. Unde subditur : Et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non poterunt. Vide autem istius insipientiam : Jesum in medio turbarum precatur, discipulos incusans : unde et Dominus coram plebe multo magis hoc ei imputat, non solum in personam ejus accusationem extendens, sed in personam omnium Judæorum : probabile enim est multos præsentium scandalizatos, ea quæ non conveniebat de discipulis cogitasse : unde sequitur : Qui eis respondens dixit : O generatio incredula, quandiu apud vos ero? Quandiu vos na-

l'homme, et il ajoute : « Amenez-le-moi ici, etc. » — S. CHRYS. — Le Christ le permit à cause du père de l'enfant, afin qu'en voyant les vexations dont il était l'objet de la part du démon il fût entraîné à la foi par le miracle qui allait avoir lieu. — THEOPH. — Il permit que cet enfant fût tourmenté par le démon, pour nous apprendre que le démon l'aurait tué s'il n'avait pas été secouru par le Seigneur. — « Et il interrogea le père en disant : Depuis combien de temps? etc. » — BÈDE. — Que Julien (1) rougisse, lui qui ose avancer que tous les hommes viennent à la vie sans aucune tache du péché et tout-à-fait innocents, ainsi que le fut Adam quand il fut créé. Qu'eût donc eu cet enfant à être ainsi tourmenté dès son enfance par le démon qui le possédait, s'il n'y avait eu en lui aucun lien de péché originel? Il est certain qu'il ne pouvait avoir commis aucun péché qui lui fût propre. — LA GLOSE. — Les paroles du père expriment son défaut de foi : « Mais si vous pouvez quelque chose, » paroles qui expriment que l'impossibilité où se sont trouvés les disciples de guérir cet enfant lui a donné des doutes sur la puissance du maître. Par ces mots : « Ayez pitié de nous, » il exprime le malheur de l'enfant malade et celui du père affligé.

« Jésus lui dit : Si vous pouvez croire, etc. » — S. JÉR. — Ces mots : « Si vous pouvez, » indiquent son libre arbitre. Comment donc toutes choses sont-elles possibles au croyant, si ce n'est par la demande accompagnée de larmes que l'on a faite au nom de Jésus, au nom du salut? — BÈDE. — Le Seigneur fait à ce suppliant la réponse qu'il faut ;

(1) Ce Julien le pélasgien contre lequel saint Augustin a dirigé plusieurs de ses traités.

tiam? In quo ostendit, et mortem se desiderare, et grave ei esse cum illis conversari.

BEDA. In tantum autem non est homini iratus, sed vitio, ut statim intulerit : Afferte illum ad me, etc. CHRYS. (homil. 58, in *Matth.*). Hoc autem Dominus permisit propter patrem pueri, ut cum vexantem dæmonem videret, ad fidem futuro miraculo traheretur. THEOPH. Permittit etiam vexari puerum, ut ex hoc sciremus dæmonis impietatem, qui occidisset eum nisi fuisset a Domino adjutus. Sequitur : Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis, etc. BÈDE. Erubescat Julianus, qui dicere audeat omnes homines absque peccati contagione nasci in carne tanquam innocentes per omnia, ut fuit Adam quando creatus est. Quid enim

habuit iste puer ut ab infantia dæmonio vexaretur acerbissimo, si nullo originalis peccati vinculo tenebatur? quia constat illum adhuc proprium non habere potuisse peccatum. GLOS. Exprimit autem in verbis suæ petitionis fidei defectum : unde subdit : Sed si quid potes, etc. Cum enim dicit : Si quid potes, manifestat se de ejus potentia dubitare, quia viderat filium suum a discipulis Christi curatum non esse. Dicit autem : Misertus nostri, ut designaret miseriam filii qui patiebatur, et patris qui compatiebatur.

Sequitur : Jesus autem ait illi : Si potes credere, etc. HIER. Libertatem arbitrii hoc indicat quod dicit : Si potes : quæ autem sunt omnia quæ possibilia sunt credenti, nisi quæ in nomine Jesu (id est, salutis)

il a dit : « Si vous le pouvez, aidez-moi ; » il lui réplique : « Si vous le pouvez, croyez. » Tout au contraire, le lépreux, qui s'était écrié avec confiance : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir, » avait obtenu cette réponse correspondante à sa foi : « Je le veux, soyez guéri (1). » — S. CHRYS. — Ce que dit le Seigneur revient à ceci : Il y a en moi une telle surabondance de pouvoir que non-seulement je puis faire ce miracle, mais en faire faire à d'autres ; c'est pourquoi, si vous aviez une foi convenable, vous pourriez non-seulement le guérir, mais encore en guérir beaucoup d'autres. C'est ainsi qu'il ramenait à la foi cet homme qui parlait encore comme ne croyant pas. — « Et aussitôt le père de l'enfant, s'écriant avec larmes, disait : Je crois, aidez mon incrédulité. » — VICTOR d'Antioche. — Mais après avoir dit : « Je crois, » comment peut-il ajouter : « Aidez mon incrédulité ? » Disons qu'il y a deux espèces de foi, la foi introduisant à la vie et la foi parfaite. Cet homme, qui commençait à croire, demandait au Sauveur de lui accorder ce qui manquait à sa foi. — BÈDE. — Personne ne devient suprême tout d'un coup ; mais chacun, dans la vie de la vertu, doit commencer par les petites choses pour s'élever aux grandes ; autres sont les commencements de la vertu, autres ses progrès, autre sa perfection. Comme la foi se développe sous l'inspiration de la grâce par les degrés successifs de ses mérites, il pouvait se faire que, dans un seul et même temps, celui qui ne croyait pas encore parfaitement fût tout à la fois et incrédule et croyant. — S. JÉR. — Cela nous montre aussi que notre croyance est faible tant qu'elle ne s'appuie pas sur le

(1) Matth., 8. Marc, 1.

postulantur cum lacrymis? BED. Aptum autem responsum Dominus dedit petenti : ipse enim ait : Si quid potes, adjuva nos ; et Dominus : Si potes, inquit, credere. At contra leprosus qui fideliter clamabat : Domine, si vis, potes me mundare, congruum suæ fidei accepit responsum : Volo, mundare. CHRYS. (homil. 58, in Matth.). Quod autem tale est : Tanta est virtutis apud me superabundantia, ut non solum hoc possim, sed et alios hoc faciam operari : quare si credideris, ut oportet, et hunc ipse curare poteris, et alios multos. Sic ergo eum ad fidem reducebat, qui adhuc de infidelitate loquitur : unde sequitur : Et continuo exclamans pater pueri cum lacrymis aiebat : Credo, adjuva incredulita-

tem meam. VICTOR ANTIOCHENUS. Sed si crediderat, dicens : Credo, quomodo subdit : Adjuva incredulitatem meam? Dicimus igitur quoniam multiplex est fides : introductoria scilicet, et perfecta. Hic autem incipiens credere, Salvatorem deprecabatur, ut apponeret reliquum ad virtutem suam. BED. Nemo enim repente fit summus, sed in bona conversatione a minimis quisque inchoat, ut ad magna perveniat : alia namque sunt virtutis exordia ; aliud, profectus ; aliud, perfectio. Quia igitur per occultam inspirationem gratiæ meritorum suorum gradibus fides crescit, uno eodemque tempore is qui necdum perfecte crediderat, simul et credebat et incredulus erat. HIER. Per hoc etiam monstratur

secours et l'aide de Dieu. Or, la foi qu'accompagnent les larmes parvient à l'accomplissement de ses désirs : « Et lorsque Jésus eut vu la foule qui accourait, il menaça l'esprit impur et lui dit : Sourd et muet esprit, etc. » — THÉOPH. — Lors donc qu'il vit la foule accourir, il se contenta de menacer l'esprit impur et ne fit pas encore le miracle, ne voulant pas le faire devant la foule, et voulant nous enseigner ainsi à fuir l'ostentation. — S. CHRYS. (1). — Ses menaces et cette parole : « Je vous le commande, » annoncent la puissance divine. Par ces mots : « Ne rentre plus en lui, » le Sauveur nous montre qu'il se serait hâté de rentrer dans cet homme dont la foi était faible, mais que ce commandement lui mettait un obstacle. — « Et il sortit en criant et l'agitant très fort, etc. » — Le diable ne put pas le tuer en présence de la véritable vie.

BÈDE. — Le Sauveur guérit, en le touchant de sa droite miséricordieuse, celui que l'ennemi avait rendu semblable à un mort : « Mais Jésus l'ayant pris par la main le souleva. » Ainsi, en se montrant Dieu par cette puissance réelle sur le mal, il se montre ayant une véritable chair humaine par sa manière de le toucher. L'insensé Manès nie que le Sauveur fût revêtu d'une chair mortelle; mais le Sauveur, en rendant la santé, la pureté, la lumière au corps par son toucher, condamna son hérésie avant qu'elle eût paru.

« Et lorsqu'il fut entré dans la maison, les disciples l'interrogèrent et lui demandèrent : Pourquoi n'avons-nous pas pu? etc. » — S. CHRYS. — Ayant déjà reçu tout pouvoir sur les esprits impurs, ils craignaient

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

quod credulitas nostra infirma est, nisi innixa subsistat adjutorio subsidii Dei. Fides autem cum lacrymis, optata vota capit : unde sequitur : Et cum vidisset Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde et mute spiritus. ΤΗΘΡΗ. Ideo autem cum videret turbam concurrere, comminatus est spiritui immundo, quia nolebat coram turba curare, ut ostentationem fugere doceret. CHRYS. Quod autem comminatur et dicit : Ego tibi præcipio, divinæ attribuitur potestati. Quod vero dicit, non solum exi ab eo, sed etiam amplius, noli introire in eum, ostendit quia ad reintrandum promptus erat, quia ille nondum erat in fide perfectus; sed hoc Domini jussio inhibebat. Sequitur : Et exclamans et multum discernens

eum, exiit, etc. Non enim valuit mortem diabolus imponere propter veræ vitæ adventum.

BEDA. Quem autem hostis impius morti similem reddit, hunc pius Salvator piæ dextræ tactu salvavit : unde sequitur : Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, etc. Ex quo sicut verum se esse Deum potentia salvandi docuit, ita et veram se habuisse carnis naturam more tactus humani declaravit. Negat namque Manes insanus veraciter eum carne indutum fuisse, sed ipse cum tot languentes suo tactu erexit, mundavit, illuminavit : hæresim illius (antequam nata esset) damnavit.

Sequitur : Et cum introisset in domum, discipuli ejus interrogabant eum : Quare non potuimus, etc. CHRYS. Timebant enim

d'avoir perdu ce pouvoir qui leur avait été confié : « Et il leur dit ; Cette espèce de démons, etc. » — THÉOPH. — C'est-à-dire des lunatiques, ou peut-être toute espèce de démons. Or, il faut qu'ils jeûnent, celui qui guérit et celui qui doit être guéri ; car la prière est parfaite lorsque le jeûne vient se joindre à elle, alors que celui qui prie n'est pas appesanti par la nourriture, mais est sobre.

BÈDE. — Au sens mystique, le Seigneur, qui découvre ses mystères sur les hauteurs, et qui au pied de la montagne reproche aux foules leur incrédulité, chassant les démons du corps des possédés, c'est le Seigneur qui fortifie ceux qui sont encore charnels et sans sagesse, les instruit, les corrige, et avec les parfaits parle avec plus de liberté des choses éternelles. — THÉOPH. — Ce démon est sourd et muet : sourd, en ce qu'il ne veut pas entendre la parole de Dieu ; muet, en ce qu'il ne veut pas enseigner aux autres ce qu'il conviendrait de leur enseigner. — S. JÉR. — Le pécheur écume de folie, grince des dents de colère, languit de paresse. L'esprit impur déchire celui qui va vers le salut ; il déchire encore par des terreurs et par des pertes ceux qu'il veut engloutir en lui, ainsi qu'il fit de Job. — BÈDE. — Souvent, lorsque nous nous efforçons de nous convertir à Dieu après nos péchés, l'antique ennemi nous excite en nous tendant de nouvelles et plus grandes embûches ; ce qu'il fait ou pour nous inspirer la haine de la vertu, ou pour se venger de l'affront d'avoir été chassé. — S. GRÉG. (1). — L'on voit comme mort celui que vient de quitter l'esprit impur ; il a fait taire les désirs terrestres en lui, il a éteint en lui toute vie char-

(1) Dans les anciens exemplaires, chap. 28 de son Commentaire sur Job.

ne forte collatam sibi gratiam amisissent : receperant enim potestatem jam spirituum immundorum. Sequitur : Et dixit illis · Hoc genus dæmoniorum, etc. THÉOPH. Scilicet lunaticorum, vel simpliciter omnium dæmoniorum genus. Oportet namque jejunare cum qui curari debet, et illum qui curat : sic enim vera oratio perficitur, cum jungitur orationi jejunium, quando non gravatur qui orat ex sumptione ciborum, sed sobrius est.

BÈDE. Mystice autem Dominus sursum discipulis mysteria regni reserat, deorsum turbis peccata infidelitatis exprobrat, et spiritus malos ab his qui vexantur expellit : nam carnales adhuc et insipientes confortat, docet, castigat, et perfectos liberius de æternis instruit. THÉOPH. Dæmon autem

iste surdus et mutus est : surdus, inquantum non vult Dei sermones audire ; mutus vero, inquantum non vult alios, quod condecens est, docere. HIER. Peccator autem spumat stultitia, stridet iracundia, areciscit ignavia : discerpit autem spiritus appropinquantem ad salutem ; et similiter quos in ventrem suum trahere desiderat, discerpit per terrores et damna, ut fecit Job. BÈDE. Sæpe enim dum converti ad Deum post peccata conamur, majoribus novisque antiquus hostis nos pulsat insidiis, quod facit, ut vel odium virtutis incutiatur, vel expulsionis suæ vindicet injuriam. GRÉG., 10, *Moral.* (cap. 17). Velut mortuus autem ostenditur, qui a maligni spiritus potestate liberatur ; quia quisquis jam terrena desideria subegit, vitam in se carnalis conver-

nelle : aux yeux du monde il est mort, et plusieurs le disent mort; car ignorant la vie spirituelle, ils regardent comme tout-à-fait éteinte cette vie qui ne poursuit plus les biens charnels. — S. JÉR. — Ce possédé tourmenté dès son enfance, c'est le peuple des Gentils, chez lequel se développa dès le commencement le culte des idoles, de manière qu'il en vint dans sa folie à immoler ses enfants aux démons. En disant que le démon le jette *dans le feu et dans l'eau*, le père de l'enfant exprime les deux objets principaux de l'idolâtrie des nations, l'eau et le feu. — BÈDE. — Par ce possédé sont signifiés tous ceux qui viennent dans ce monde esclaves des liens du péché originel, et que la grâce de Jésus-Christ et sa foi doivent sauver. Le feu doit se rapporter à la colère bouillante, l'eau aux voluptés charnelles qui dissolvent l'âme dans les délices. Le Sauveur n'adresse pas ses menaces à l'enfant qui souffrait malgré lui, mais au démon qui lui faisait violence; car celui qui veut amender l'homme doit étouffer le mal de sa haine et des invectives, mais il doit réchauffer l'homme de son amour.

S. JÉR. — Le Sauveur impute au démon lui-même ce qu'il a produit dans l'homme en l'appelant *sourd et muet*; car il n'entend ni ne dit ce qu'entend et ce que dit l'homme pénitent. Le démon qui est sorti d'un homme n'y rentre jamais, si celui-ci a fermé son cœur avec les clefs de la charité et de l'humilité; et s'il a obtenu d'être fermé de cette porte qui affranchit de tous droits (1), l'homme guéri est devenu comme s'il était mort. Car c'est de la santé dont il a été dit : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. » — THÉOPH.

(1) Cette porte ne peut être que le Christ, qui nous affranchit de tous droits de l'enfer.

sationis extinguit; et mundo mortuus apparet, quem multi mortuum dicunt; quia qui spiritualiter vivere nesciunt, eum qui carnalia bona non sequitur, extinctum funditus arbitrantur. HIER. Per hoc autem quod ab infantia vexatus est, significatur Gentilis populus; cujus a nativitate crevit cultus inutilis idolorum, ut stulte immolaret filios suos dæmoniis: unde dicitur quod in ignem et aquam eum misit: alii enim de gentibus ignem venerabantur, alii aquam. BÈD. Vel in hoc dæmoniaco significantur qui originalis culpæ reatu astricti veniunt in mundum, non nisi secundum Christi fidem et gratiam salvandi. Ignis autem ad fervorem iracundiæ referendus est, aqua ad voluptates carnis, quæ dissolvere men-

tem per delicias solent. Non autem puero qui vim patiebatur, sed dæmoni qui inferbat, comminatus est, quia qui peccantem emendare desiderat, vitium utique increpando et execrando debet exterminare, sed hominem amando refovere.

HIER. Imputat autem Dominus spiritui quod homini præstat: dicens: Surde et mute spiritus, quia ille nunquam audit nec loquetur, quod peccator pœnitens audit et loquitur. Exiens autem dæmon ab homine nunquam revertitur, si homo cor suum seraverit clavibus humilitatis, et charitatis, et ostium obtinuerit immunitatis. Factus est homo sanatus velut mortuus. Sanatis etenim dicitur (*Coloss.*, 3): Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum

— Que Jésus, c'est-à-dire la parole évangélique, nous prenne par la main, c'est-à-dire nous inspire la force de l'action, et alors nous serons délivrés du démon; car remarquez qu'il faut d'abord que le Sauveur nous aide, et puis que nous coopérons à ce secours par nos actions. C'est pour cela qu'il est dit pour exprimer ce secours de Dieu que *Jésus souleva le possédé*, et pour montrer le concours empressé de l'homme, *qu'il se leva*.

BÈDE. — En enseignant aux apôtres comment ce démon si cruel doit être chassé, le Seigneur nous donne à tous des enseignements pour la vie, et nous apprend que les plus graves empêchements au salut que peuvent poser devant nous les hommes ou les démons, nous devons les surmonter par le jeûne et par la prière, et que la colère de Dieu, allumée contre nos péchés, peut être apaisée par ce remède souverain. Ce jeûne est général, et il n'est point seulement l'abstinence de nourriture, mais encore l'abstinence de tout plaisir charnel, et il doit surtout nous éloigner de toute passion coupable. La prière aussi, dans son acception générale, ne consiste pas non plus seulement dans les paroles par lesquelles nous invoquons la clémence divine, mais elle consiste encore dans tout ce que peut nous suggérer l'ardeur de notre foi pour exprimer nos hommages à notre créateur; témoin l'Apôtre, qui nous dit : « Priez sans cesse (1). » — S. JÉR. — Ou bien, ce qui est guéri par le jeûne, c'est cette folie qui se traduit par la luxure de la chair. C'est pareillement par la prière que l'on chasse la paresse. On doit employer pour un mal le remède qui lui correspond, et l'on

(1) L'église a condamné des insensés appelés *Euchites*, *εὐχισταί*, *prianti*, qui prétendaient que la prière des lèvres devait être continuelle. Elle doit avoir seulement des heures marquées.

Christo in Deo. THEOPH. Jesus (id est, evangelicus sermo) tenet manum (id est, virtutem activam), tunc a dæmone liberabimur. Vide etiam quod primo Deus nos juvat, deinde requiritur a nobis quod bonum operemur. Unde dicitur quod Jesus elevavit illum (in quo ostenditur Dei auxilium), et surrexit, in quo monstratur hominis studium.

BED. Dum autem docet Dominus apostolos quomodo dæmon nequissimus debeat expelli, omnes instituit ad vitam, ut scilicet noverimus graviora quæque, vel immundorum spirituum, vel hominum tentamenta, jejuniis et orationibus esse superanda; iram

quoque Domini cum in ultionem scelerum nostrorum fuerit accensa, hoc remedio singulari posse placari. Jejunium autem generale est, non solum ab escis, sed et a cunctis illecebris abstinere carnalibus; imo ab omnibus se vitiorum passionibus continere. Sic et oratio generalis, non solum in verbis est, quibus divinam clementiam invocamus, verumetiam in omnibus quæ in obsequium nostri conditoris fidei devotione gerimus; teste Apostolo qui ait (1 *Thessal.*, 5) : Sine intermissione orate. HÆR. Vel stultitia quæ ad luxuriam carnis pertinet, jejunio sanatur : ita et ignavia oratione depellitur. Medicina cujusque vulneris adhibenda est

ne guérit pas l'œil avec ce qui doit guérir le talon. C'est par le jeûne que l'on guérit les passions du corps, et par la prière les maladies de l'âme.

*Au sortir de ce lieu, ils traversèrent la Galilée, et il voulait que personne ne le sût. Cependant il instruisait ses disciples, et leur disait : Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour après sa mort. Mais ils n'entendaient rien à ce discours, et ils craignaient de lui en demander l'éclaircissement. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm. Et lorsqu'ils furent à la maison, il leur demanda : De quoi disputiez-vous ensemble pendant le chemin? Mais ils demeurèrent dans le silence, parce qu'ils avaient disputé entre eux, dans le chemin, qui d'entre eux était le plus grand. Et s'étant assis, il appela les douze, et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous, et le serviteur de tous. Puis il prit un petit enfant qu'il mit au milieu d'eux; et l'ayant embrassé, il leur dit : Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci me reçoit, et quiconque me reçoit ne me reçoit pas, mais celui qui m'a envoyé.*

THÉOPH. — Après ces miracles, le Seigneur intercale des entretiens sur sa passion, afin que l'on ne pût pas croire que c'était malgré lui qu'il allait souffrir. « Et étant partis de là, ils passaient par la Galilée, et il leur disait que le Fils de l'homme serait livré, etc. » — BÈDE. — Il mêle toujours aux choses prospères la pensée des événements déplorables, afin que lorsque arriveront ces événements, ils n'abattent pas l'âme des apôtres, mais les trouvent préparés. — THÉOPH. — Après leur avoir dit ce qui devait les attrister, il ajoute ce qui doit les réjouir : « Et après avoir été tué, il ressuscitera le troisième jour, » pour nous apprendre qu'à l'agonie succédera la joie.

ei : non sanat oculum, quod calcaneo adhibetur; jejunio passiones corporis, et oratione pestes sanandæ sunt mentis.

*Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam, nec volebat quemquam scire. Docebat autem discipulos suos, et dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, et occident eum; et occisus, tertia die resurget. At illi ignorabant verbum, et timebant interrogare eum; et venerunt Capharnaum, qui cum domi essent interrogabat eos : Quid in via tractabatis? At illi tacebant : siquidem in via inter se disputaverant, quis eorum major esset. Et residens vocavit duodecim, et ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, et omnium minister. Et accipiens*

*puerum, statuit eum in medio eorum, quem cum complexus esset, ait illis : Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit : et quicumque me susceperit, non me suscipit, sed eum qui misit me.*

THEOPH. Post miracula interponit Dominus sermonem de passione, ne putaretur quod involuntarie passus est : unde dicitur : Et inde profecti prætergrediebantur Galilæam : et dicebat illis : Quoniam Filius hominis tradetur, etc. BÈD. Semper prosperis miscet tristitia, ut cum repente venerint, non terreant apostolos, sed præmeditatis animis ferant. THEOPH. Postquam vero dixerat quod tristes erant, adjungit quod lætifi care debet : unde sequitur : Et occisus ter-



« Et ils ne comprenaient pas cette parole, etc. » — BÈDE. — Cette ignorance des disciples ne vient pas tant de leur lenteur d'intelligence que de leur amour pour le Sauveur; car ils ne pouvaient consentir à regarder comme devant mourir, eux qui étaient encore charnels et ignorants des harmonies mystérieuses de la croix, celui qu'ils avaient connu comme le vrai Dieu; et, comme ils l'avaient entendu souvent expliquer les paraboles, dans leur horreur pour ce triste événement, ils croyaient que tout ce qu'il disait de sa passion et de la trahison dont il serait la victime n'était que figures.

« Et ils vinrent à Capharnaüm. » — S. JÉR. — Capharnaüm veut dire la ville de la consolation, et l'étymologie de ce nom s'accorde avec ce qui a été dit: « Il sera tué et il ressuscitera. » — « Lorsqu'ils étaient à la maison, il les interrogeait: De quoi parliez-vous en chemin? Et ils se taisaient. » — S. CHRYS. (1). — Matthieu rapporte que les disciples s'approchèrent de lui en lui demandant: « Lequel, d'après vous, doit être le premier dans le royaume des cieux? » Cet évangéliste n'a pas pris le récit par le commencement, et il se tait sur l'intelligence qu'avait le Sauveur des pensées de ses disciples, laissant à penser que tout ce qu'ils disaient ou pensaient était pensé et dit devant lui, car il connaissait toutes leurs pensées et toutes leurs paroles. — « Car ils s'étaient disputés entre eux, en chemin, sur celui qui serait le premier d'entre eux. » Luc dit que « cette pensée: quel serait le plus grand d'entre eux? entra dans les disciples. » C'est leur intention et leur pensée que, dans l'histoire évangélique, revêt le Seigneur lui-même en

(1) Ou plutôt Victor d'Antioche.

tia die resurget; ut disceremus ex hoc quod post angustias lætitiæ subsequuntur.

Sequitur: At illi ignorabant verbum, etc. BÈD. Hæc ignorantia discipulorum, non tam de tarditate ingenii quam de amore nascitur Salvatoris: qui carnales adhuc et mysterii crucis ignari quem Deum verum cognoverant, moriturum credere nequibant; et quia per figuras eum loquentem sæpe audire consueverant, horrentes eventum mortis ejus etiam in eis quæ de sua traditione ac passione aperte loquebatur, figurate aliquid significari volebant.

Sequitur: Et venerunt Capharnaüm. HIER. Capharnaüm dicitur villa consolationis; et congruit interpretatio ad prædictam sententiam qua dixerat: Et occisus, tertia die resurget. Sequitur: Qui cum domi es-

sent, interrogabat eos: Quid in via tractabatis? At illi tacebant. CHRYS. Matthæus autem dicit, quod accesserunt ad Jesum discipuli dicentes: Quis putas major est in regno cœlorum? Non enim ab initio narrationem incepit, sed tacuit de intelligentia Salvatoris circa discipulorum cogitationes et dicta: quamvis posset intelligi quod ea etiam quæ seorsum cogitabant aut dicebant, dicebant ad eum; quoniam omnia erant ei ita cognita, ac si ad eum dicta fuissent. Sequitur: Siquidem inter se in via disputaverant quis esset illorum major. Lucas autem dicit quod cogitatio intravit in discipulos, quis esset illorum major: cogitationem enim et intentionem eorum Dominus ex illorum verbis manifestavit secundum historiam evangelicam. HIER.

les exprimant. — S. JÉR. — C'est avec raison qu'ils s'entretiennent en chemin du pouvoir; car le pouvoir est semblable à un chemin, parce qu'on quitte le pouvoir par l'issue par laquelle on y est entré; le pouvoir s'écoule pendant qu'on le tient, et l'on ne sait dans quel endroit, c'est-à-dire à quel moment, il nous sera enlevé. — BÈDE. — L'on peut croire que cette dispute sur la suprématie s'éleva parmi les disciples, parce qu'ils avaient vu Pierre, Jacques et Jean montant avec le Sauveur sur le Thabor, et qu'ils pensaient que sur ce sommet un secret leur avait été confié, et que, d'après saint Matthieu, ils avaient ouï que les clefs du royaume des cieux avaient été promises à Pierre. Or, le Seigneur, voyant leurs pensées, s'efforce de guérir cet amour de la gloire par l'humilité, et leur apprend qu'ils ne doivent chercher la suprématie par l'exercice d'un pouvoir plein d'humilité: « Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit: Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous. » — S. JÉR. — Remarquez qu'eux qui s'en vont parlent de pouvoir, et que lui qui est assis parle d'humilité. Les princes se fatiguent, les humbles se reposent. — S. CHRYS. — Les disciples désiraient recevoir la gloire du Seigneur, car ils trouvaient en eux le désir d'être exaltés par le Christ. Plus un homme est grand, plus il est digne de grands honneurs; c'est pourquoi il n'empêcha pas leur désir, mais il y mêla l'humilité. — THÉOPH. — Car il ne veut pas que nous usurpions le pouvoir, mais que nous montions aux hauteurs par l'humilité.

BÈDE. — Bientôt il les invite à cette vérité par le contraste de l'innocence des enfants: « Et prenant un enfant. » — S. CHRYS. — Il fait entrer ainsi par leurs yeux une leçon d'humilité et de simplicité; car

Recte autem in via tractabant de principatu: similis enim est hæc tractatio loco. Principatus enim sicut ingreditur, sic deseritur; et quando tenetur labitur; et incertum est in qua mansione (id est, in qua die) finiatur. BÈD. Inde autem videtur orta disputatio discipulorum de primatu, quia viderant Petrum, Jacobum et Joannem seorsum ductos in montem, secretumque eis ibi aliquid esse creditum; sed et Petro, secundum Matthæum (cap. 16) claves regni cœlorum esse promissas. Videns autem discipulorum cogitationes Dominus, curat desiderium gloriæ humilitate sanare, primatumque non esse quærendum, prius simplici humilitatis commonet imperio. Unde sequitur: Et residens vocavit duode-

cim, et ait illis: Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, etc. HIER. Ubi notandum, quod illi euntes disputabant de principatu, ipse sedens docet humilitatem. Principes enim laborant, humiles quiescunt CHRYS. Appetebant quidem discipuli honorem habere a Domino; desiderium etiam his inerat, ut magnificarentur à Christo: quanto enim quis major est, tanto majoribus honoribus dignus existit: propter hoc non eorum desiderium impedivit, sed humilitatem introduxit. THÉOPH. Non enim vult ut usurpemus nobis primatus, sed per humilitatem altitudinem consequamur.

BÈD. Mox autem monet eos innocentie puerilis exemplo. Unde sequitur: Et accipiens puerum, etc. CHRYS. (homil. 59,

l'enfant est pur de toute envie et de tout désir de vaine gloire, et de tout désir de pouvoir; il ne leur dit pas seulement : Si vous agissez ainsi, vous recevrez une grande récompense; mais encore, si vous honorez en mon nom ceux qui sont ainsi : « Et l'ayant embrassé, il dit : Quiconque recevra un de ces enfants, etc. » — BÈDE. — En quoi, ou il conseille simplement à ceux qui veulent être les premiers de recevoir avec honneur les pauvres, ou il cherche à leur persuader d'être petits en malice, de se montrer simples sans arrogance, charitables sans envie, dévots sans colère. — En embrassant cet enfant, il témoigne que les humbles sont dignes de son baiser et de son amour. Il ajoute *en mon nom*, afin qu'ils acquièrent, par leurs efforts et au nom du Christ, la même vertu que l'enfant pratique en ne faisant que suivre la nature; et afin que l'on ne pût penser qu'en disant qu'on l'honorait lui-même dans les enfants, il avait voulu parler sous le rapport extérieur seulement, il ajoute : « Et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé, » voulant qu'on le considérât comme étant le même que son Père et aussi grand que lui. — THEOPH. — Voyez ce que vaut l'humilité, méritant de recevoir non-seulement le Père, mais encore le Fils et l'Esprit-Saint.

*Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu un certain homme qui chasse les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas, et nous l'en avons empêché. Mais Jésus lui répondit : Ne l'en empêchez pas, car il n'y a personne qui, ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Qui n'est pas contre vous est pour vous ;*

in Matth.]. Ipso visu eis persuadens humiles esse et simplices : etenim ab invidia et vana gloria parvulus mundus existit, et a concupiscendo primatum. Non solum autem ait : Si tales efficiamini, mercedem magnam accipietis ; sed etsi alios tales honorabitis propter me. Unde sequitur : Quem cum complexus esset, ait illis : Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit, etc. BÈDE. In quo vel simpliciter pauperes Christi ab his qui volunt esse majores, pro ejus ostendit honore recipiendos, vel in malitia parvulos esse suadet ; ut simplicitatem sine arrogantia, charitatem sine invidia, devotionem sine iracundia conservent. Quod autem complectitur puerum, significat humiles suo dignos esse complexu ac dilectione. Addit autem : In nomine meo, ut formam virtutis quam natura duce puer observat, ipsi pro nomine Christi rationis

industria sequantur. Sed quia se in pueris recipi docebat, ne putaretur hoc esse solum quod videbatur, subjunxit : Et quicumque me susceperit non me suscipit, sed eum qui misit me, etc. Talem se utique ac tantum credi volens, qualis et quantus est Pater. THEOPH. Vide quantum valet humilitas Patris, namque et Filii inhabitationem meretur, et etiam Spiritus Sancti.

*Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidimus quendam in nomine tuo ejicientem dæmonia, qui non sequitur nos, et prohibuimus eum. Jesus autem ait : Nolite prohibere eum : nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit cito male loqui de me. Qui enim non est adversus vos pro vobis est : quia quis enim potum dederit vobis calicem aque frigida in nomine meo [quia Christi estis], amen dico vobis, non*

*et quiconque vous donnera à boire seulement un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense. Que si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces plus petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le jetât dans la mer.*

**BÈDE.** — Jean, distingué entre tous par son amour pour le Seigneur, crut qu'il fallait exclure de la récompense celui qui ne se serait pas bien acquitté de son emploi : « Jean, répondant, lui dit : Maître, nous avons vu un homme, etc. » — **S. CHRYS.** (1). — Plusieurs, parmi les croyants, avaient reçu certains pouvoirs sans cependant être de la suite du Seigneur; et tel était celui qui chassait les démons. Tous n'avaient pas reçu tous les dons par ordre, les uns ayant reçu le don d'une vie pure, sans recevoir celui de communiquer leur foi, et d'autres tout le contraire. — **THÉOPH.** — Ou bien, l'on peut dire que quelques incroyants, voyant la vertu attachée au nom du Christ, prononçaient ce nom et faisaient des miracles, quoique indignes de la grâce; car le Seigneur voulait que son nom fût répandu même par des personnes indignes de ce ministère.

**S. CHRYS.** — Ce n'est pas par envie ou par un faux zèle que Jean voulait empêcher cet homme qui chassait les démons; mais il parlait ainsi par le désir de voir à la suite du Sauveur ceux qui invoquaient son nom, voulant les voir ne faire qu'une seule société avec les disciples. Mais le Seigneur, en opérant des miracles par ceux qui sont indignes de ce nom, non-seulement s'en sert pour en convertir d'autres, mais encore il les induit à devenir meilleurs par l'usage de ce don

(1) On retrouve l'équivalent dans Théophylacte.

*perdet mercedem suam; et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me, bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, et in mare mitteretur.*

**BEDA.** Joannes præcipua devotione Dominum amans, excludendum beneficio putavit eum qui non recte utatur officio : unde dicitur : Respondit illi Joannes dicens : Magister, vidimus quemdam, etc. **CHRYS.** Multi enim credentium charismata receperunt, nec tamen cum Christo erant, qualis erat hic qui dæmones ejiciebat : non enim omnes ad omnia ordinate se habebant : alii enim erant puræ vitæ, fidem autem tam

perfectæ non habebant; alii vero econtrario. **THEOPH.** Vel etiam quidam increduli videntes nomen Jesu virtuosum, dicebant et ipsi hoc nomen, et signa faciebant, licet divina gratia essent indigni : volebat enim Dominus etiam per indignos nomen suum ampliare.

**CHRYS.** Non autem zelo seu invidia motus Joannes prohibebat illum qui dæmones expellebat, sed volebat quod omnes qui nomen Domini invocabant, sequerentur Christum, et essent cum discipulis unum. Sed Dominus per hos qui miracula faciunt (licet sint indigni) alios provocat ad fidem, et ipsosmet per hanc ineffabilem gratiam inducit, ut fiant meliores : unde sequitur :

ineffable : « Jésus leur dit : N'empêchez pas, etc. » — BÈDE. — Par là, il nous enseigne à ne pas nous employer à empêcher le bien de quelque côté qu'il vienne, mais à le provoquer lorsqu'il n'existe pas. — S. CHRYS. — Il motive pourquoi il leur ordonne de ne pas l'empêcher, en ajoutant : « Car il n'est personne qui fasse un miracle en mon nom et qui puisse, aussitôt après, mal parler de moi. » Il dit cela pour ceux qui devaient tomber dans l'hérésie, tels que Simon, Ménandre et Cerinthe; car ils ne faisaient pas de miracles au nom du Christ, mais s'efforçaient de faire passer de faux prodiges pour des miracles. Quant à ceux-ci, dit-il, ils ne pourront rien dire contre nous de considérable, car ils honorent mon nom en l'employant aux prodiges. — THÉOPH. — Comment pourrait-il mal parler de moi, celui qui trouve une gloire dans mon nom, et qui opère des miracles en l'invoquant ?

« Car qui n'est pas contre vous est avec vous. » — S. AUG. — Il faut voir comment cette parole peut ne pas contredire celle-ci : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Il en est qui trouvent une différence entre ces deux paroles, en ce que la première : « Celui qui n'est pas contre vous est avec vous, » a été dite des disciples, tandis que la seconde : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » a été dite du Sauveur lui-même, comme s'il pouvait n'être pas avec lui, celui qui est uni à ses disciples ainsi qu'avec ses propres membres. Comment serait donc vraie cette autre parole : « Qui vous reçoit me reçoit ? » Et s'il est vrai qu'il puisse ne pas être contre lui celui que tout déclare être contre ses disciples, comment comprendre ceci : « Qui vous méprise me méprise ? » Or il faut entendre tout simplement

Jesus autem ait : Nolite, etc. BÈD. In quo docet neminem a bono, quod ex parte habet esse arcendum, sed ad hoc potius quod nondum habet, esse provocandum. CHRYS. Decenter autem eum non esse prohibendum ostendit consequenter dicens : Nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, et possit malo loqui de me. Hoc autem dicit propterea eos qui in hæresim ceciderunt, quales erant Simon, et Menander, et Cherinthus : neque enim illi in nomine Christi miracula faciebant, sed deceptionibus quibusdam facere videbantur. Isti vero, etsi non sequuntur nos, non tamen contra nos aliquid firmiter dicere valebunt, eo quod honorant in operando virtutes nomen meum. THÉOPH. Qualiter enim male de me loquetur qui ex nomine meo occasionem gloriæ habet, et per hoc quod ipsum invocat miracula operatur.

Sequitur : Qui enim non est adversus vos pro vobis est. AUG., *De con. Evang.* (lib. 4, c. 5). Videndum est ne hoc illi sententiæ Domini videatur contrarium, ubi ait : Qui mecum non est, adversum me est. An hoc interesse aliquis dicit, quia hic discipulis ait : Qui enim non est adversus vos, pro vobis est : ibi autem de seipso locutus est : Qui mecum non est, adversum me est : quasi non possit cum illo non esse, qui discipulis ejus tanquam membris ejus sociatur. Alioquin quomodo verum erit : Qui vos recipit, me recipit ? (Matth., 10) Aut potest etiam non esse adversus eum, qui fuerit adversus discipulos suos ? Nam ubi erit illud : Qui vos spernit, me spernit ?

cette différence en ce sens qu'un homme est contre le Christ sous le rapport sous lequel il n'est pas avec lui, et avec lui sous le rapport sous lequel il est avec lui. Ainsi, dans le cas présent de cet homme qui faisait des miracles au nom du Christ et qui n'était pas avec les disciples, l'on doit dire qu'il était avec les disciples en tant qu'il faisait des miracles, et pas avec eux en tant qu'il n'était pas de leur société. Mais, comme ils voulaient l'empêcher en ce qu'il avait de commun avec eux, le Sauveur leur dit : « Ne l'empêchez pas. » Leurs efforts auraient dû porter sur ce qu'il n'était pas de leur Église et leur faire lui persuader cette unité, mais non pas en ce qu'il avait de commun avec eux, l'acceptation du nom du Seigneur et son emploi à chasser les démons. C'est ainsi que fait l'Église catholique, qui ne condamne pas dans les hérétiques les sentiments qu'ils ont de communs avec elle, mais le seul fait de leur séparation, ou quelque principe contre la paix ou la vérité, et c'est en cela qu'ils sont contre nous. — S. CHRYS. — Ces paroles se rapportent à ceux qui sont croyants, mais qui ne suivent pas leur croyance à cause du relâchement de la vie; tandis que les autres paroles sont dirigées contre les démons qui s'efforcent de séparer tout le monde de Dieu et de disperser l'assemblée des élus.

« Quiconque vous donnera un seul verre d'eau froide. » — THÉOPH. — C'est comme s'il disait : Non-seulement je n'empêche pas celui qui invoque mon nom pour faire des miracles, mais encore je vous déclare qu'il ne perdra pas sa récompense celui qui vous donnera la moindre des choses en mon nom, ou qui vous recevra en mon nom, et qui le fera non pour la vaine gloire ou pour acquérir une faveur

(ibidem) Sed nimirum hoc vult intelligi tantum cum illo non esse aliquem, in quantum est adversus illum, et cum illo esse, in quantum cum illo est. Exempli gratia: sicut iste qui in nomine Christi virtutes faciebat, et in societate discipulorum non erat, in quantum operabatur virtutes in illo nomine, in tantum cum ipsis erat et adversus eos non erat; in quantum vero eorum societati non adhærebat, in tantum cum ipsis non erat, et adversus eos erat. Sed quia illi hoc eum facere prohibuerunt in quo cum ipsis erat, dixit eis Dominus: Nolite prohibere eum. Illud enim prohibere debuerunt, quod extra eorum erat societatem, ut illi unitatem Ecclesiæ suaderent; non illud in quo cum illis erat; nomen scilicet magistri et Domini eorum in expulsionem dæmonum

commendans; sicut Ecclesia catholica fecit, non improbens in hæreticis sacramenta communia, sed divisionem, vel aliquam adversam paci veritatique sententiam: in hoc enim adversus nos sunt. CHRYS. Vel aliter: hoc dicitur de credentibus in eum, qui tamen ipsum non sequuntur propter vitæ laxationem. Illud autem de dæmonibus dicitur, qui a Deo omnes student separare, et congregationem ejus dispergere.

Sequitur: Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ frigidæ, etc. THEOPH. Quasi dicat: Non solum hunc qui in nomine meo miracula operatur non prohibeo, sed et quisquis minimum quid dederit vobis propter nomen meum, et receperit vos propter nomen meum, et receperit vos propter me, non propter humanam gratiam et

humaine, mais en mon nom.—S. AUGUSTIN.— Il nous montre ainsi que celui dont Jean avait parlé ne s'était point séparé de l'Église des disciples, comme le font les hérétiques qui la blâment, mais ainsi que le font certains hommes qui, ne se sentant pas encore la force de s'approcher des sacrements du Christ, se montrent cependant pleins de bienveillance pour le nom chrétien, et cela sans aucun autre motif que d'honorer le nom chrétien. Le Seigneur nous dit qu'ils ne perdront pas la récompense, non pas en ce sens que, n'étant pas encore lavés de l'eau du baptême et incorporés à l'unité, cette bienveillance doit leur donner toute espèce de sécurité, mais en ce sens qu'ils parviendront à cette unité gouvernés par la main de Dieu, et qu'ils sortiront de cette terre avec cette sécurité.

S. CHRYS. (1). — Et afin que personne ne puisse prétexter sa pauvreté, le Sauveur parle de ce dont personne ne manque, à savoir d'un verre d'eau froide, et c'est à ce verre d'eau froide qu'il promet une récompense; car ce qui rend digne de cette récompense, ce n'est pas le prix de ce qui est offert, mais la dignité de celui à qui on l'offre et le sentiment de celui qui l'offre. Il ne se contente pas d'établir cette vérité que l'on doit honorer ses disciples par cette promesse faite à ceux qui les recevront; il y ajoute l'énoncé du châtement. « Et quiconque scandalisera un de ces petits, etc. » C'est comme s'il disait : Ainsi que ceux qui vous recevront seront récompensés, ainsi ceux qui vous scandaliseront, c'est-à-dire qui ne vous honoreront pas, seront passibles du dernier des châtements. Il prend dans les choses

(1) Ou plutôt dans Victor d'Antioche, quoique l'on trouve quelque chose de semblable dans l'hom. 56 in *Matth.* de saint Chrysostôme.

mundanam, non perdet mercedem suam. AUG., *De con. Evang.* [lib. 4, cap. 6]. Unde ostendit quod ille de quo Joannes suggesserat, non ita separabatur a societate discipulorum, ut eam tanquam hæreticus improbaret, sed sicut solent homines nondum audere Christi suscipere sacramenta, et tamen nomini favere christiano ita ut Christianos etiam suscipiant, et non ob aliud nisi quod Christiani sunt obsequantur : de quibus dicit, quod non perdent mercedem suam; non quia jam tuti atque securi sibi debeant videri ex hac benevolentia, quam erga Christianos habent, etiam si Christi baptismo non abluantur, nec unitati ejus incorporentur; sed quia ita jam Dei misericordia gubernentur, ut ad

ea quoque perveniant; atque ita securi de hoc seculo abscedant.

CHRYS. Et ne quis paupertatem alleget, ponit illud quo non contingit egere, scilicet calicem aquæ frigidæ; pro quo etiam consequetur mercedem : non enim pretium dati, sed dignitas recipientium et affectus dantium facit opus dignum mercede. Non solum autem recipiendos discipulos verbo ostendit ex mercede quam aliquis sequitur, sed etiam qui retrahitur a tormento. Sequitur enim : Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis, etc. Quasi diceret : Sicut qui vos propter me honorant mercedem habent, sic et inhonorantes (id est, scandalizantes) ultimam accipient ultionem. Ex iis autem quæ manifesta sunt nobis tor-

visibles pour peindre tout ce qu'aura de cruel cette peine, rappelant le supplice des malheureux précipités dans la mer liés à une meule, et il dit : « Il lui serait bon d'avoir à souffrir qu'une meule fût liée à son cou, » exprimant ainsi un plus cruel supplice. Il appelle *petits* tous les croyants, ceux-là mêmes qui invoquent son nom sans pratiquer la vertu chrétienne, ceux-là aussi qui n'ont pas fait d'autre bonne œuvre que de donner un verre d'eau froide en son nom; il ne veut pas qu'aucun d'eux soit scandalisé ou supplanté, car ce serait là empêcher l'invocation de son nom. — BÈDE. — C'est avec raison qu'il est appelé petit celui qui peut être scandalisé. Celui qui est grand, quoiqu'il ait à souffrir dans sa foi, il ne l'abandonnera pas, tandis que celui qui est petit et étroit d'esprit va cherchant partout des occasions de scandale. Notre préoccupation doit donc porter du côté de ces petits, afin de ne pas leur être une occasion de faiblir dans leur foi et d'être arrachés ainsi au salut. — S. GRÉG. — Cependant il faut remarquer que dans les bonnes œuvres on doit quelquefois tenir compte du scandale du prochain, et d'autres fois ne pas s'arrêter à cette crainte. Autant que cela est possible sans péché, nous devons éviter de scandaliser le prochain; mais si c'est de la vérité que le scandale naît, il vaut mieux le laisser se produire que d'abandonner la vérité.

S. GRÉG. (1). — Au sens mystique, par cette meule qu'un âne tourne il faut entendre la fatigue et les retours sur elle-même de la vie du monde, et par ces profondeurs de la mer la damnation dernière. Celui-là donc qui a été appelé à revêtir les dehors de la sainteté,

(1) De pastoralis cura, part. 1, cap. 2.

mentum describit intolerabile, faciens mentionem molæ et submersionis : et non ait : Mola suspendatur in collo, sed, bonum est ei hoc sustinere, demonstrans quoniam eum gravius aliquod malum expectat: Pusillos autem in se credentes dicit; et eos quoque qui invocant nomen ejus, etiamsi eum non sequentes; imo etiam eos qui calicem frigidum offerunt, et non operantur alia majora : istorum autem neminem vult scandalizari neque supplantari : hoc enim est prohibere nomen ejus invocare. BÈDE. Recte autem qui scandalizari potest pusillus appellatur : qui enim magnus est, quodcumque passus fuerit non declinat a fide; qui autem pusillus est animo et parvus, occasiones quærit quomodo scandalizetur. Propterea oportet nos maxime his

consulere qui parvi sunt in fide, ne occasione nostri offendantur et recedant a fide, ac decidant a salute. GRÉG., *super Ezech.* [homil. 7]. Notandum tamen quod in nostro bono opere aliquando cavendum est scandalum proximi, aliquando autem pro nihilo contemnendum : in quantum enim sine peccato possumus, vitare proximi scandalum debemus : si autem de veritate scandalum sumitur, utilius permittitur scandalum nasci, quam veritas relinquatur.

GRÉG., *in Past.* Mystice autem in mola asinaria secularis vitæ circuitus ac labor exprimitur, et per profundum maris extrema damnatio designatur. Qui ergo ad sanctitatis speciem deductus, vel verbo cæteros destruit vel exemplo, melius profecto erat ut hunc ad mortem sub exteriori habitu



et qui détruit les âmes par son exemple ou par sa parole, il aurait mieux valu pour lui que cette conduite terrestre le conduisit à la mort sous ses dehors ordinaires, que d'avoir été placé par un ministère sacré comme l'exemple des autres pour les perdre; car s'il tombait seul, certainement que son tourment serait plus tolérable dans les enfers.

*Et si votre main est un sujet de scandale, coupez-la. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux et d'aller en enfer, dans ce feu qui brûle éternellement; où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Et si votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui brûle éternellement; où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous que n'ayant qu'un œil vous entriez dans le royaume de Dieu, que d'en avoir deux et être précipité dans le feu de l'enfer, où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. Car ils doivent tous être salés par le feu, comme toute victime doit être salée avec le sel. Le sel est bon, mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonerez-vous? Ayez du sel en vous, et conservez la paix entre vous.*

BÈDE. — Après avoir enseigné plus haut qu'il ne faut pas scandaliser ceux qui croient en son nom, le Seigneur nous dit ici avec quel soin nous devons éviter ceux qui s'efforcent de nous scandaliser, c'est-à-dire de nous pousser par le péché à notre ruine, et il dit : « Si votre main vous scandalise, coupez-la. » — S. CHRYS. — Le Seigneur ne dit pas cela de nos membres, mais de ceux qui nous touchent aussi près que nos membres, de nos amis intimes; car il n'est rien de plus nuisible qu'une pernicieuse société. — BÈDE. — Il appelle notre main

terrena acta constringerent, quam sacra officia in culpa cæteris imitabilem demonstrarent; quia nimirum si solus caderet, utcumque hunc tolerabilior inferni pœna cruciaret.

*Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam: bonum est tibi debilem introire in vitam, quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Et si pes tuus te scandalizat: amputa illum: bonum est tibi claudum introire in vitam æternam, quam duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis: ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Quod si oculus tuus scandalizat te, ejice eum: bonum est tibi lus-*

*cum introire in regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis, ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur. Omnis enim ignis salietur, et omnis victima sale salietur. Bonum est sal. Quod si sal insulsum fuerit, in quo illud condietis? Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos.*

BÈDE. Quia supra docuerat Dominus ne scandalizarem eos qui credunt in eum, nunc consequenter admonet quantum cavere debeamus eos qui scandalizare nos (id est, verbo vel exemplo suo ad ruinam peccati propellere) certant. Unde dicit: Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam. CHRYS. (hom. 60, in Matth.). Non de membris hoc dicit, sed de propinquis amicis, quos quantum ad necessaria in membro

« notre ami nécessaire, » celui dont nous avons besoin tous les jours. Mais si cet ami veut nous nuire sous le rapport de l'âme, il faut l'exclure de notre société, de crainte que nous ne passions dans la vie future avec cette âme perdue avec laquelle, dans cette vie, nous aurions vécu. — « Car il vaut mieux entrer dans la vie future avec une main de moins. » — LA GLOSE. — Il désigne ainsi celui qui a perdu l'aide d'un ami ; et il vaut mieux entrer dans la vie privé d'un ami que d'être précipité avec cet ami dans l'enfer. — S. JÉR. — Ou bien il vaut mieux entrer dans la vie avec une seule main, c'est-à-dire privé de ce pouvoir, objet de notre ambition, que d'avoir deux mains et d'être précipité dans le feu éternel. Or, les deux mains du pouvoir sont l'orgueil et l'humilité, retranchez-vous l'orgueil, et ne vous gardez qu'un pouvoir d'humilité.

S. CHRYS. — Voici maintenant les témoignages prophétiques d'Isaïe : « Là où leur ver ne meurt pas et où leur feu ne s'éteint pas. » Ce n'est point ici un ver extérieur, mais le remords d'une conscience qui n'a point fait le bien. Chacun deviendra alors son propre accusateur par le souvenir de ce qu'il aura fait autrefois, et c'est ainsi que son ver ne mourra pas. — BÈDE. — Ainsi que ce ver est la douleur qui accuse au dedans, ainsi ce feu est le châtement qui sévit à l'extérieur. Ou bien par ce ver il faut entendre la pourriture de l'enfer, comme par le feu son ardeur. — S. AUG. — Ceux qui veulent rapporter à l'âme ces deux douleurs, celle du feu et celle du ver, et aucune des deux au corps, prétendent que l'âme qui a été séparée de Dieu et qui est victime d'un repentir venu trop tard est comme brûlée par cette dou-

rum ordine nos habemus : nihil enim tam nocivum ut perniciosa societas. BED. Manum quippe nostram appellat necessarium amicum, cujus auxilio quotidiano opus habemus ; sed si talis nos lædere in causa animæ voluerit, excludendus est a nostra societate ; ne si cum perditio in hac vita partem habere volumus, simul in futuro cum illo pereamus. Unde sequitur : Bonum est tibi debilem introire in vitam, etc. GLOS. Debilem dicit, adjutorio alicujus amici privatum : nam melius est absque amico ire in vitam, quam cum eo ire in gehennam. HIER. Vel aliter : bonum est tibi debilem ingredi in vitam [id est, sine cupito principatu], quam duas manus habentem ire in ignem æternum. Dux manus principatus sunt humilitas et superbia :

abscinde superbiam, tenens humilem principatum.

CHRYS. Deinde testimonium propheticum ex Esaia propheta (cap. 66, vers. 24) dicens : Ubi vermis eorum non moritur, et ignis non extinguitur : non de sensibili verme hoc dicit, sed vermem conscientiam vocat mordentem animam, quod non sit operata bonum. Unusquisque enim sui ipsius accusator fiet, rememorans quæ gessit in vita mortali, et sic eorum vermis immortalis permanet. BED. Sicut autem est vermis dolor interius accusans, sic ignis est pœna extrinsecus sæviens. Vel in verme putredinem gehennæ sicut in igne ardorem designat. AUG., 21 *De civit. Dei* (cap. 9). Utrumque autem horum [signem scilicet ac vermem] qui volunt ad animæ pœnas, non

leur, et que l'on peut rapporter cette peine du feu à l'âme, suivant la manière de s'exprimer de l'Apôtre, disant : « Qui peut être scandalisé sans que je brûle ? » Ils rapportent à la même douleur de l'âme ce ver, conformément encore à une autre parole révélée : « Ainsi que la teigne dévore les vêtements et le ver le bois, ainsi le chagrin dévore le cœur de l'homme. » Ceux qui ne doutent pas qu'il n'y ait dans ce supplice tourment pour l'âme et tourment pour le corps, rapportent au corps celle du feu, et à l'âme celle d'être rongée par le chagrin comme par un ver ; et cela est plus croyable, car il serait absurde de penser qu'il pût y avoir en ce lieu absence de douleur pour l'âme ou pour le corps. Quant à moi, je pense que ces deux supplices se rapportent au corps seulement, l'Écriture se taisant sur les douleurs de l'âme ; car il est facile de conclure qu'elle sera tourmentée par le contre-coup des tourments du corps. Que le lecteur choisisse celle de ces versions qui lui plaira, en attribuant la peine du feu au corps, et celle du ver à l'âme, la première au sens propre, et la seconde au sens figuré ; ou en les entendant toutes les deux du corps. Car les animaux peuvent vivre dans le feu, brûler sans se consumer, souffrir sans mourir, par un miracle du Créateur tout puissant.

« Et si votre pied vous scandalise, coupez-le. » — BÈDE. — Le pied, parce qu'il s'emploie à courir pour nous, et qu'il n'existe que pour notre utilité, nous figure un ami. — « Si votre œil vous scandalise, jetez-le, etc. » *L'œil*, c'est un ami utile, plein de préoccupation, et qui voit de loin. — S. AUG. — Nous devons, sans doute, conclure de ces paroles que ceux qui sont dévoués au nom chrétien sont, même avant

ad corporis pertinere, dicunt etiam dolore uri animæ sero ac infructuose pœnitentis, eos qui fuerint a regno Dei separati : et ideo ignem pro isto dolore urente non incongrue poni posse contendunt ; secundum illum Apostoli (2 ad Cor., 11) : Quis scandalizatur, et ego non uror ? Eundem etiam vermem putant intelligendum esse, secundum illud (Proverb., 25) : Sicut tinea vestimentum et vermis lignum, sic mœror excruciat cor viri : qui si pœnas et animæ et corporis in illo supplicio futuras esse non dubitant, igne uri corpus, animam vero rodi quodammodo vermismœroris affirmant. Quod etsi credibilis dicitur, quia utique absurdum est ibi dolorem aut corporis aut animæ defuturum, ego tamen facilius æstimo ut ad corpus utrumque dicam pertinere

quam neutrum ; et ideo tacitum esse in istis divinæ Scripturæ verbis animi dolorem ; quia consequens esse intelligitur, ut corpore dolente animus quoque crucietur. Eligat ergo quisque quod placet ; aut ignem tribuere corpori, animæ vermem (hoc proprie, illud tropice), aut utrumque proprie corpori. Possunt enim animalia etiam in ignibus vivere, in ustione sine consumptione, in dolore sine morte, per miraculum potentissimi Creatoris.

Sequitur : Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum, etc. BÈDE. Pes amicus dicitur propter ministerium discursus, quasi nostris usibus accommodatus. Sequitur : Quod si oculus tuus scandalizat te, eijce eum, etc. Oculus dicitur amicus utilis atque sollicitus et acutus ad perspiciendum.

d'entrer dans l'unité de l'Église, plus utiles que ceux qui, ayant déjà reçu le nom de chrétiens, et imprégnés des sacrements, persuadent aux autres de telles choses qu'ils les entraînent avec eux dans la damnation éternelle. Sous la figure des membres du corps, le Sauveur nous ordonne de les séparer de notre communion, ainsi que nous séparerions de notre corps une main ou un pied qui en compromettraient la santé, et il nous l'ordonne afin que sans eux nous parvenions à la vie et que nous ne soyons pas entraînés par eux dans l'enfer. Ils sont séparés des autres lorsque ceux avec lesquels ils sont ne consentent pas à leurs scandales ou à leurs mauvais conseils; mais ils doivent l'être d'une manière extérieure, et privés de toute communication avec eux, ainsi que de toute participation aux sacrements lorsque la connaissance de leur perversité est publique. Si leur perversité, connue de quelques-uns, est inconnue à un plus grand nombre, on doit les tolérer, de manière toutefois à ne pas participer à leur iniquité, et à ne pas sacrifier pour eux la communion avec les bons.

**BÈDE.** — Le Seigneur ayant fait une troisième fois mention de ce ver et de ce feu pour nous engager encore à l'éviter, il ajoute: « Tout homme sera salé par le feu. » Les vices qui souillent les corps naissent de la corruption de la chair et de celle du sang; aussi sale-t-on la chair aussitôt qu'elle est tuée, afin qu'elle ne puisse produire des vers, le sang se trouvant aussitôt desséché. C'est ainsi que le sel arrête la putréfaction. Mais ce qui est salé par le feu, c'est-à-dire livré à des feux couverts de sel, non-seulement perd ses vers, mais est encore consumé. La chair et le sang produisent des vers, parce que

**AUG.**, *De con. Evang.* (lib. 4, cap. 16). Hic profecto apparet quod illi qui nomini Christi sunt devoti et priusquam Christianorum numero socientur, utiliores sunt quam hi qui cum jam Christiani appellentur et christianis sacramentis imbuti sint, talia suadent, ut quibus ea persuaserint, secum in æternam pœnam pertrahant: quos membrorum corporalium nomine tanquam manum, vel oculum scandalizantem jubet erui a corpore, hoc est ab ipsa unitatis societate, ut sine his potius veniatur ad vitam, quam cum eis eatur in gehennam. Hoc ipso autem separantur, a quibus separantur quod eis mala snadentibus (hoc est scandalizantibus) non consentiunt. Et si quidem omnibus bonis, cum quibus eis notitia est, de hac perversitate innotescunt, ab omni penitus

societate atque ab ipsa divinorum sacramentorum participatione separantur. Si autem quibusdam ita noti sunt, pluribus autem ista eorum est ignota perversitas, ita tolerandi sunt ut neque illis ad iniquitatis communionem consentiatur, neque propter illas bonorum societas deseratur.

**BED.** Quia vero Dominus tertio mentionem vermis et ignis fecerat ut hoc valeamus evitare tormentum, subdit: Omnis enim igne salietur: foetor enim vermium de corruptione solet nasci carnis et sanguinis, ideoque caro recens sale conditur, ut exsiccato humore sanguineo, vermescere nequeat. Et quidem quod sale salitur, vermis putredinem arcet. Quod vero igne salitur (id est, ignibus sale aspersis reconditur), non solum vermes abjicit, sed ipsam

la volupté charnelle qui n'a pas été assaisonnée de continence produit pour les voluptueux un châtement éternel. Quiconque voudra éviter cette corruption devra prémunir son corps avec le sel de la continence, et sauver son âme de l'erreur et de la souillure des vers en l'assaisonnant de sagesse, le sel signifiant la douce sagesse, ainsi que le feu signifie la grâce de l'Esprit-Saint. Le Sauveur dit : « Tout homme sera salé de feu, » parce que tout élu doit se purifier de toute passion charnelle par la sagesse de l'esprit. Ou bien, il s'agit ici du feu de la tribulation qui doit exercer la patience de tous les fidèles, afin qu'ils puissent parvenir à la vie parfaite (1).

S. CHRYS. — L'Apôtre a dit une parole semblable à celle-ci en disant : « Le feu prouvera quelle est l'œuvre d'un chacun. »

Après est produit un témoignage du Lévitique : « Et toute victime sera salée de sel. » — S. JÉR. — La victime du Seigneur, c'est le genre humain. Elle est couverte ici-bas du sel de la sagesse pendant que se consume la corruption du sang, qui est un trésor de pourriture et une source de vers, et qui dans l'autre monde sera éprouvé par le feu purificateur. — BÈDE. — Nous pouvons l'entendre dans ce sens que l'autel c'est le cœur des élus, et que les bonnes œuvres des fidèles sont les hosties et les sacrifices qui doivent être présentés sur cet autel. Le sel doit faire partie de tous les sacrifices; car il n'est pas de bonne œuvre qui ne doive être purifiée de toute corruption, de vaine louange et d'autres pensées mauvaises et superflues, par le sel de la sagesse. — S. CHRYS. — Ou bien, ceci a été dit parce que toute victime offerte

(1) « L'épreuve de votre foi produit la patience; la patience la perfection (Jacq., 1, v. 3). »

quoque carnem consumit. Caro ergo et sanguis vermes creat, quia delectatio carnalis cui condimentum continentiae non resistit ponam luxuriosis generat aeternam : omnis foetorem quisquis vitare desiderat, et corpus sale continentiae, et mentem studeat condimento sapientiae ab erroris, et vitiorum labe castigare : sal enim dulcedinem sapientiae, ignis Spiritus Sancti gratiam designat. Dicit ergo : Omnis igne salietur, quia omnis electus sapientia spirituali debet a corruptione concupiscentiae carnalis expurgari. Vel ignis est tribulationis, quo modo patientia fidelium ut perfectum opus habere possint, exercetur.

CHRYS. Simile autem est huic quod dicit

Apostolus (1 Cor., 3) : Uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit.

Postea vero a levitico (cap. 2) testimonium introducit, dicens : Et omnis victima sale salietur. HIER. Victima Domini est genus humanum, quod hinc ratione sapientiae salitur, dum corruptio sanguinis (custodia putredinis et mater vermium) consumetur, et illic purgatorio igne examinabitur. BÈD. Possumus et ita intelligere quod altare Dei sit cor electorum; hostiae vero et sacrificia in hoc altari offerenda, bona sunt opera fidelium. In omnibus autem sacrificiis sal debet offerri, quia nullum est opus bonum quod non sal sapientiae ab omni corruptione vanae laudis caeterisque pravis sive

par nous, soit aumône faite au prochain, soit prière faite à Dieu, doit être salée de ce feu divin dont il a été dit : « Je suis venu mettre le feu à la terre. » C'est pour cela qu'il a été dit : « Le sel est bon, » le sel de la charité. — « Mais si le sel devient fade (1), » c'est-à-dire privé de cette qualité qui lui donne toute sa valeur, « avec quoi l'assaisonneriez-vous ? » Il y a des sels qui sont salés, et tels sont ceux qui ont la plénitude de la foi ; et des sels qui ne sont pas salés, et ainsi sont ceux qui ne sont pas pacifiques.

BÈDE.—Ou bien, le sel est bon, c'est-à-dire qu'il est bon d'entendre fréquemment la parole de Dieu et de recouvrir les secrets du cœur avec le sel de la sagesse. — THÉOPH. — Ainsi que le sel consume les chairs et empêche que les vers ne s'y produisent, ainsi la parole de celui qui enseigne, si elle a l'énergie de dessécher les mauvaises humeurs, resserrera le cœur des voluptueux et empêchera de s'y produire ce ver que l'on ne peut détruire. Mais s'il n'a pas cette force, c'est-à-dire s'il ne peut assaisonner ni saler, comment pourra-t-on saler ? — S. CHRYS. (2). — Ou bien, d'après Matthieu, ce furent les apôtres qui se montrèrent le sel de la terre en résistant à la dissolvante idolâtrie et à la corruption du péché. Chacun de nous l'est dans la mesure de grâce qu'il peut recevoir. C'est pourquoi l'Apôtre unit les deux idées ensemble, celle de grâce et celle de sel : « Que votre discours soit assaisonné dans la grâce, dans le sel. » Le sel fut aussi Jésus-Christ, suffisant à conserver toute la terre ; ce sel a produit un

(1) On ne retrouve pas cette partie de la citation en saint Chrysostôme.

(2) Partie dans son serm. 15 sur saint Matthieu, partie dans Victor d'Antioche.

superfluis cogitationibus expurgat. CHRYS. Vel hoc dicitur, quia omne munus victimæ nostræ, quæ est secundum orationem et proximi subventionem, salitur igne divino, de quo dicitur (Luc. 12, vers. 49) : Ignem veni mittere in terram. De quo subditur : Bonum est sal, id est, ignis dilectionis : Quod si sal insulsum fuerit (id est, seipso privatum et propria qualitate per quam dicitur bonum), in quo illud condietis ? Sunt enim sales sal habentes, qui scilicet habent gratiæ plenitudinem ; et sunt sales, sal non habentes : qui enim non sunt pacifici, sal sunt insulsum.

BEDA. Vel bonum est sal, Dei verbum audire frequentius, et sale sapientiæ spiritualis cordis arcana condire. THEOPH. Sicut enim sal carnes conservat, et vermes eas

non sinit generare, sic et sermo doctoris, si desiccativus erit, carnales homines constringit, et in eis inextinguibilem vermem non sinit generari. Si vero sit insulsus (id est, si virtutem desiccativam et conservativam non habeat), in quo condietur ? CHRYS. Vel secundum Matthæum discipuli Christi sunt sal qui totum orbem conservant, resistentes putredini quæ est ab idololatria, et fornicatione peccatorum : potest etiam intelligi quod unusquisque nostrum habeat tantum salis, quantum capax est Dei gratiarum. Unde et Apostolus conjungit gratiam sali, dicens (Colos., 4) : Sermo vester sit in gratia sale conditus. Sal etiam est Dominus Jesus Christus, qui fuit sufficiens totam terram conservare, et multos in terra fecit sales : quorum si aliqui mar-

grand nombre d'autres sels ; et si quelques-uns viennent à se corrompre, ils mériteront d'être jetés dehors. — S. JÉR. — Ou bien, le sel affadi, c'est l'homme qui, par amour du pouvoir, n'ose point invectiver contre les vices. — « Ayez le sel en vous, etc., » de manière que l'amour du prochain tempère votre correction et que le sel de la justice relève l'amour du prochain. — S. GRÉG. (1). — Ou bien ceci est dit contre ceux qu'une science plus vaste, en les enflant, sépare des autres, et qui s'éloignent d'autant plus de la vertu de concorde qu'ils acquièrent plus de science. — S. GRÉG. — Que celui qui s'efforce de parler avec trop de sagesse voie avec grand soin si sa parole ne brise pas l'unité des auditeurs, afin qu'il ne délie pas par défaut de sagesse le lien d'union au moment où il s'efforce de faire éclater le plus de sagesse. — THÉOPH. — Ou bien c'est celui qui s'unit à son frère avec le lien de la charité qui possède le sel et la paix avec son frère. — S. AUG. — Marc met les unes à la suite des autres toutes ces sentences, et il en donne quelques-unes que ne donnent pas les autres évangélistes : quelques-unes d'entre elles sont rapportées par Matthieu, et d'autres par Luc et par Matthieu, mais placées dans d'autres circonstances et dans un autre ordre de choses. Il me paraît que le Sauveur a pu répéter ici ce qu'il avait dit dans d'autres circonstances, et le répéter comme se rapportant parfaitement à la défense qu'il fait en ce lieu à ses disciples d'empêcher que d'autres ne fassent des prodiges en son nom.

(1) Lib. 2 De cura pastoralis, part. 3, admon. 23.

cescant (possibile est enim et bonos in putredinem transmutari) dignum est ut foras mittantur. HIER. Vel aliter : sal insulsum est qui amat principatum, et increpare non audet. Unde sequitur : Habete in vobis sal, etc. Ut scilicet salsedinem correptionis amor proximi temperet, et dilectionem proximi sal justitiæ condiat. GREG., *super Ezech.* Vel hoc dicitur contra quosdam quosdam major scientia erigit, a cæterorum societate disjungit, et quo plus sapiunt, eo a concordia virtute desipiunt. GREG., *in Pastor.* Qui etiam loqui sapienter nititur, magnopere metuat ne ejus eloquio audientium unitas confundatur; ne dum sapiens videri desiderat, unitatis compagem insi-

pienter abscindat. THEOPH. Vel qui constringit se vinculo dilectionis ad proximum, hic salem habet, et ex hoc pacem cum fratre suo. AUG., *De con. Evang.* [lib. 4, cap. 6]. Hæc Marcus Dominum locutum fuisse contextim commemorat, et aliqua posuit quæ nullus alius evangelistarum posuit : alia vero quæ Matthæus quoque posuit, et aliqua quæ Matthæus et Lucas : sed illi ex aliis occasionibus et in alio rerum ordine : unde mihi videtur etiam hoc in loco Dominum dixisse quæ aliis locis dixit, quia satis pertinebant ad hanc ipsam ejus sententiam, qua vetuit prohiberi virtutes in nomine suo fieri, etiam ab illo qui cum discipulis eum non sequebatur.

## CHAPITRE X.

*Jésus, étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée par le pays qui est au-delà du Jourdain, et le peuple s'étant encore assemblé auprès de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume. Les pharisiens, y étant venus, lui demandèrent, pour le tenter : Est-il permis de renvoyer sa femme ? Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse ? Ils lui répondirent : Moïse a permis de renvoyer sa femme en lui donnant un écrit par lequel on déclare qu'on la répudie. Jésus leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance. Mais dès le commencement que le monde fut créé, Dieu forma un homme et une femme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et demeurera avec sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint. Etant dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur la même chose. Et il leur dit : Si un homme quitte sa femme, et en épouse une autre, il commet un adultère à l'égard de sa première femme ; et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère.*

**BÈDE.** — Jusqu'ici Marc nous a montré le Sauveur enseignant et faisant des miracles dans la Galilée; il va maintenant nous présenter ses actions et ses discours dans la Judée, ainsi que sa passion. D'abord il nous montre le Seigneur au-delà du Jourdain, à l'orient. « Et, partant de là, il vint dans la Judée, etc. » — C'est ensuite au-delà du Jourdain, à Jéricho, à Béthanie et à Jérusalem. Quoique tout le royaume de Juda

## CAPUT X.

*Et inde exurgens, venit in fines Judææ ultra Jordanem; et conveniunt iterum turbæ ad eum; et sicut consueverat, iterum docebat illos. Et accedentes Pharisei, interrogabant eum, si licet viro uxorem dimittere, tentantes eum. At ille respondens, dixit eis: Quid vobis præcepit Moyses? Qui dixerunt: Moyses permisit libellum repudiî scribere et dimittere. Quibus respondens Jesus, ait: Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud. Ab initio autem creaturæ, masculum et feminam fecit eos Deus: propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam, et erunt duo in carne una: itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet. Et in domo iterum discipuli ejus de eodem in-*

*terrogaverunt eum. Et ait illis: Quicumque dimiserit uxorem suam, et aliam duxerit, adulterium committit super eam; et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, mæchatur.*

**BEDA.** Hucusque Marcus ea narravit de Domino quæ in Galilæa fecit et docuit: hic incipit enarrare quæ in Judæa fecit et docuit sive passus est: et primo quidem trans Jordanem ad Orientem: et hoc est quod dicitur: Et inde exurgens venit in fines Judææ, etc. Deinde etiam citra Jordanem, quando venit Hiericho, Bethaniam et Hierosolymam. Et cum omnis Judæorum provincia generaliter ad distinctionem aliarum gentium Judæa sit dicta, specialius tamen meridiana ejus plaga ap-



soit appelé d'une manière générale Judée, par rapport aux autres provinces, ce nom est spécialement consacré à la partie méridionale de ce pays, par opposition au pays de Samarie, de la Galilée, de la Décapole et des autres provinces du même royaume. — THÉOPH. — A cause de sa passion, dont elle devait être le théâtre, il visite la Judée, qu'il abandonna souvent pour provoquer les Juifs à l'émulation. Cependant il ne monte pas à Jérusalem, pour se consacrer au peuple simple et sans malice des frontières. Jérusalem était devenue ouvrière de toute espèce d'iniquité, à cause de la malice des Juifs. « Et les foules s'assemblent de nouveau autour de lui, etc. »

BÈDE. — Remarquons la distance qu'il y a entre l'âme du peuple et celle des pharisiens : le peuple vient au Sauveur pour faire guérir ses malades et pour apprendre lui-même la vérité; les pharisiens, pour le perdre en le tentant : « Et les pharisiens s'approchant, etc. » — THÉOPH. — Ils s'approchent et ne le quittent point, pour que les foules ne puissent pas s'attacher à sa foi; et, en venant continuellement vers lui, ils s'efforcent de jeter le doute sur sa personne et de le couvrir de confusion par leurs questions. Ils lui proposent une question qui s'ouvre sur un précipice des deux côtés, et posée de manière qu'ils puissent, quelle que soit sa réponse, l'accuser de se montrer en contradiction avec Moïse. Mais le Christ, qui est la sagesse même, leur fait une réponse qui échappe à leurs filets. — S. CHRYS. — Interrogé si cela est permis, il ne répondit pas tout de suite : « Cela n'est pas permis, » afin de ne pas jeter l'agitation parmi eux; mais il voulut que l'autorité de la loi fût produite, afin que ce fussent eux-mêmes qui répondissent ce qu'il fallait répondre. « Et lui, répondant, leur dit : Que vous a ordonné

pellabatur Judæa ad distinctionem Samariæ Galilææ, Decapolis, et cæterarum in eadem provincia regionum. THEOPH. Visitat autem regionem Judææ, quam sæpe propter Judæorum æmulationem reliquerat, quia passio in ea erat futura : non tamen ascendit tunc Hierosolimam sed in Judææ confinia, ut turbæ non malitiosæ proficerent. Hierosolyma enim erat operatrix omnis nequitie ob malitiam Judæorum. Unde sequitur : Et conveniunt iterum turbæ ad eum, etc.

BED. Notanda est mentium distantia in turbis et Phariseis : hæ conveniunt ut doceantur et sui sanentur infirmi, sicut Matthæus commemorat : illi accedunt, ut Salvatorem tentando decipiant : unde sequi-

tur : Et accedentes Pharisei, etc. THEOPH. Accedunt quidem non deserentes eum ne turbæ in eum crederent, sed continue accedentes, credebant eum in dubitationem inducere, et eum per interrogationes confundere. Proposuerunt autem ei quæstionem ex utraque parte præcipitium habentem ; ut si dicat quod licet viro uxorem dimittere, vel non licet, accusarent ipsum contradicentes eidem ex dogmatibus Moysi : Christus igitur sapientia ipsa respondit eis responsionem illorum laqueos fugientem. CHRYS. (hom. 63, in Matth.). Interrogatus enim si licet, non statim respondit, non licet, ne tumultuentur ; sed primo eis legis sententiam voluit respondere, ut quod eum dicere oportebat, hoc illi responderent :

Moïse? » — « Ils dirent : Moïse a permis le billet de divorce et de renvoyer ainsi sa femme. » Ils répondent par l'autorité de Moïse, soit parce que la question le demandait, soit pour exciter toute la foule contre lui. Cela était considéré comme indifférent par les Juifs, et il n'y avait nul doute sur ce point, tous agissant ainsi comme étant permis par la loi.

S. AUG. — Peu importe à la question que ce soient, ainsi que le rapporte Matthieu, les foules qui elles-mêmes aient fait succéder à ce que le Sauveur disait de l'indissolubilité du mariage, en l'appuyant de la loi, leur question pourquoi, s'il en était ainsi, Moïse leur avait permis le divorce; ou que ce soit le Sauveur lui-même qui leur ait fait dire cela, en leur posant lui-même la question, ainsi que le rapporte Marc, sur ce que Moïse avait ordonné. Dans l'un et dans l'autre évangéliste, on voit dans le Sauveur la même intention de ne répondre qu'après que la foule aura cité Moïse; et lorsque, dans deux récits différents, on voit quelqu'un s'exprimer d'après la même intention, peu importe qu'il y ait une variante entre les mots, qui n'ont d'autre but que d'exprimer l'intention de ceux qui parlent. On peut dire d'ailleurs que, ainsi que le rapporte Marc, le Sauveur les ayant interrogés d'abord sur le divorce, il les interrogea encore pour leur demander ce que Moïse avait ordonné sur ce point. Sur leur dire que Moïse le permettait avec un billet de divorce, il leur aurait répondu ce que rapporte Matthieu, en citant la loi sur l'institution par Dieu de l'union de l'homme et de la femme; là viendrait se placer ce que rapporte Matthieu, et c'est après avoir entendu cette réponse du Sauveur qu'ils

unde sequitur : At ille respondens, ait : Quid vobis præcepit Moyses? Sequitur : Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere et dimittere. Proponunt quidem Moysen hoc dixisse, aut propter interrogationem Salvatoris, aut volentes in eum virorum multitudinem incitare : etenim hoc Judæis erat indifferens, et omnes hoc operabantur tanquam a lege permissum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 62). Nihil autem ad rei veritatem interest, utrum Domino separationem prohibenti, et sententiam suam de lege firmanti, ipsæ turbæ, ut Matthæus narrat (cap. 19), intulerint quæstionem de libello repudii per eundem Moysen sibi permissio, an hoc quidem illi de præcepto Moysi illos interroganti responderint, ut Marcus hic dicit : nam et voluntas ejus ita se habebat, ut non eis red-

deret rationem, cur illud Moyses permisisset, nisi prius ipsi hoc commemorassent. Cum ergo voluntas loquentium (cui debent verba servire) ab evangelista utroque monstrata sit, nihil interest jam, licet diversus inter ambos fuerit modus narrandi. Potest etiam hoc intelligi, quod sicut dicit Marcus prius eos de uxore dimittenda interrogantes, Dominus vicissim interrogavit, quid eis præcepit Moyses; qui cum respondissent Moysen permisisse libellum repudii scribere et dimittere, respondit eis de ipsa lege per Moysen data, quomodo Deus instituerit conjugium masculi et feminæ, dicens ea quæ ponit Matthæus; quibus auditis illi id quod ei primo interroganti reponderant repeterunt, dicentes : Quid ergo mandavit Moyses?

AUG., *cont. Faust.* (lib. 19, c. 26). No-

seraient revenus eux-mêmes à leur première question, en disant . « Quel est donc le commandement de Moïse ? »

S. AUG. — Celui qui avait mis cet obstacle devant l'inconstance humaine, trop prompt au divorce, ne voulait pas le divorce; d'autant plus que chez les Juifs les seuls scribes pouvaient écrire l'hébreu, et c'était comme à des hommes prudents et portés par leur amour de la justice à dissuader du divorce que la loi avait voulu renvoyer ceux auxquels il avait défendu de se séparer de leurs femmes sans ce billet de divorce. Cet acte ne pouvant être écrit que par eux, la loi leur renvoyait ceux qui voulaient la séparation, afin qu'ils pussent soumettre à un bon conseil ceux que la nécessité leur remettait entre les mains, et qu'ils pussent rétablir entre les deux époux la concorde et l'affection par leur intervention pacifique. Que s'il y avait une telle haine que l'on ne pût en aucune manière l'apaiser et l'éteindre, la loi ordonnait de donner cet acte de divorce, considérant qu'il n'était point inutile qu'il y eût séparation là où il y avait une telle désunion que toute la prudence d'hommes sages n'avait pu la faire cesser. C'est donc avec raison que le Sauveur ajoute : « C'est à votre dureté de cœur que Moïse a adressé ce commandement. » C'était, en effet, une grande dureté de cœur celle que l'on ne pouvait ramener à l'union et à l'affection conjugales, que l'on n'avait pu fléchir en aucune manière, malgré l'obstacle de cet écrit, qui offrait une occasion à l'influence d'hommes justes et prudents. — S. CHRYS. (1). — Ou bien le Sauveur dit ces mots : « A cause de la dureté de votre cœur, » parce qu'il est possible à une

(1) On trouve ceci répandu et éparé dans toute son hom. 63 in *Matth.*

lebat autem dimitti uxorem a viro qui hanc interposuit moram, ut in dissidium animus præceps, libelli conscriptione refractus ab-sisteret; præsertim, quia (ut perhibent) apud Hebræos scribere litteras hebræas nulli fas erat nisi solis scribis. Ad hos igitur quos oporteret esse prudentes legis interpretes, et justos dissidii dissuasores, lex mittere voluit eum quem jussit libellum dare repudii, si dimisisset uxorem: non enim poterat ei scribi libellus nisi ab ipsis, quem per hanc occasionem et necessitatem venientem quodammodo in manus suas bono consilio regerent, atque inter ipsum et uxorem pacifice agendo dilectionem concordiamque suaderent. Quod si tantum inter-cideret odium, ut extinguere emendarique non posset, tunc utique scriberetur libellus,

quia frustra non dimitteret, quam sic odisset, ut ad debitam conjugio charitatem nulla prudentium suasionem revocaretur. Propter hoc subditur: Quibus respondens Jesus, ait: Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud: magna enim duritia erat, quæ nec per libelli interpositionem ubi dissuadendi locus justis et prudentibus tribuebatur, solvi vel flecti posset ad recipiendam vel revocandam conjugii charitatem. CHRYS. Vel dicitur: Ad duritiam cordis vestri; quia si anima fuerit purgata desideriis et ira, possibile est mulierem nequissimam tolerare: multiplicatis autem in anima passionibus prædictis, multa mala contingunt circa odiosum con-nubium: sic igitur ab inensatione eorum Moysen eripit, qui dederat legem et totum

âme purifiée de colère et de désirs de supporter la femme la plus mauvaise, tandis que la multiplication de ces passions dans une âme produit les maux les plus nombreux dans un mariage détesté. C'est ainsi que le Sauveur décharge Moïse et qu'il retourne toute la faute contre eux. Mais parce que cette accusation était grave, il les ramène aussitôt à la première loi, pour justifier cette accusation : « Au commencement du monde, Dieu les fit homme et femme. » — BÈDE. — Il ne dit pas : « Homme et femmes, » ce qui eût été la justification du divorce, mais « homme et femme, » pour exprimer l'unité du mariage. — S. CHRYS. — Si le Seigneur avait voulu la répudiation de cette première femme, il en aurait créé d'autres en même temps. Or, non-seulement il veut que l'homme s'attache à elle, mais il lui ordonne d'abandonner pour s'attacher à elle les auteurs de ses jours, et il prononce ces mots par la bouche d'Adam : « C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère et adhèrera à son épouse ; » paroles qui expriment l'indissolubilité du mariage, car il s'y trouve cette expression : *adhèrera*. — BÈDE. — Et aussi parce qu'il y a *adhèrera à son épouse*, et non pas *à ses épouses*.

« Et ils seront deux dans une seule chair. » — S. CHRYS. — C'est-à-dire, sortant d'une même racine, ils se confondront dans un seul corps. — « C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. » — BÈDE. — La récompense du mariage, c'est de ne faire qu'une seule chair de deux personnes; car en s'unissant à la chasteté qui s'unit à l'esprit, on devient un seul esprit avec elle.

S. CHRYS. — Après ces prémisses, il tire une redoutable conclusion, non pas en disant seulement : « Ne séparez pas, » mais : « Que l'homme ne

in eorum caput convertit. Sed quia grave erat quod dictum est, statim ad antiquam legem sermonem reducit, dicens : Ab initio autem creaturæ, masculum et feminam fecit eos Deus. BÈD. Non ait masculum et feminas, quod ex priorum repudio quærebatur, sed masculum et feminam, ut unius conjugis consortio necterentur. CHRYS. (hom. 63, in *Matth.*). Si autem voluisset hanc quidem dimitti, et alteram introduci, creasset plurimas mulieres. Nec solum homini Deus mulierem conjunxit, sed et relinquere parentes præcepit, et mulieri adhærere. Unde sequitur : Et dixit (scilicet Deus per Adam) : Propter hoc relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit ad uxorem suam : ex ipso modo locutio-

nis inseparabilitatem matrimonii demonstrans, quia dicit : Adhærebit. BÈD. Et similiter quia dicit : Adhærebit ad uxorem suam, non ad uxores.

Sequitur : Et erunt duo in carne una. CHRYS. (ut sup.). Id est, ex una radice facti, in unum corpus convenient. Sequitur : Itaque jam non sunt duo, sed una caro. BÈD. Præmium igitur nuptiarum est, ex duabus unam carnem fieri : castitate enim juncta spiritui, unus efficitur spiritus.

CHRYS. (ut sup.). Post hæc terribile faciens argumentum, non dixit : Ne dividatis, sed conclusit : Quos ergo Deus conjunxit, homo non separet. AUG., con. *Faust.* (lib. 19, cap. 29). Ecce Judæi ex libris Moysi convincuntur non esse uxorem

divise pas ceux que Dieu a unis. » — S. AUG. — C'est ainsi que les Juifs sont convaincus par les lèvres mêmes de Moïse que l'on ne doit pas renvoyer son épouse, eux qui croyaient ne faire qu'obéir à Moïse en la renvoyant. En même temps, nous voyons par le témoignage du Christ lui-même que c'est Dieu qui a fait l'homme et la femme et qui les a unis; ce que nient les manichéens, qui se trouvent ainsi opposés, non-seulement à l'Ancien-Testament, mais à l'Évangile lui-même. — BÈDE. — C'est ainsi que l'homme ne peut pas séparer ce que Dieu a uni en unissant l'homme et la femme, et que Dieu seul le peut. Or, c'est l'homme qui sépare lorsqu'il abandonne la première femme par le désir d'un autre, et c'est Dieu qui sépare lorsque, par le désir de servir le Seigneur, l'on a sa femme comme ne l'ayant pas. — S. CHRYS. (1). — Si l'on ne doit pas séparer ces deux que Dieu a unis ensemble, à bien plus forte raison il convient de ne pas séparer le Christ et son Église, que Dieu a unis ensemble.

THÉOPH. — Les disciples, comme trouvant encore des difficultés dans ce qui vient d'être dit, et comme n'étant pas encore pleinement satisfaits de ces réponses, interrogent encore le Seigneur : « Et les disciples interrogèrent de nouveau le Seigneur à la maison sur le même objet. » — S. JÉR. — Cette seconde question des disciples n'est qu'une répétition, car elle porte sur la même difficulté que les premières questions des pharisiens sur l'état de mariage. Une réponse renouvelée du Verbe n'inspire ni ennui ni dégoût, mais faim et soif, d'après cette parole : « Ceux qui m'ont mangé auront encore faim, et

(1) Ceci se trouve dans l'hom. 32 de l'ouvrage inachevé dont il a été souvent question. Théophylacte a quelque chose de semblable dans son Commentaire sur le chap. 19 de saint Matthieu, rapportant ses pensées au mariage du Christ avec l'âme fidèle, et dans son Commentaire sur le passage de saint Matthieu, les apportant à l'âme qu'il ne faut pas séparer du Christ.

dimittendam, qui secundum voluntatem legis Moysi arbitrabantur se facere, cum dimitterent. Similiter et illud hinc ipso Christo attestante cognoscimus Deum fecisse et conjunxisse masculum et feminam; quod Manichæi negando damnantur, non jam Moysi libris, sed Christi Evangelio resistentes. BÈDE. Quod ergo Deus conjunxit, unam faciendo carnem viri et feminæ, hoc homo non potest separare, sed solus Deus. Homo separat, quando propter desiderium secundæ uxoris primam dimittimus; Deus separat, quando ex consensu propter servitatem Dei sic habemus uxores, quasi non habentes. CHRYS. Si autem duo, quos Deus

conjunxit, separari non debent, multo magis Ecclesiam, quam Deus Christo conjunxit, ab eo non convenit separare.

THÉOPH. Quia vero scandalizabantur discipulû tanquam ex prædictis non plene eis fuerit satisfactum, propter hoc eum iterum interrogant: unde sequitur: Et iterum in domo discipulû ejus de eodem interrogaverunt. JÉR. Secunda interrogatio ab apostolis iterum dicta est, quia de eadem re (de qua Pharissæi) eum interrogaverunt, id est, de conjugii statu, et hoc proprie: iterata enim verbi sententia non fastidium, sed esuriam et sitim præstat: unde dicitur (Eccles., 24): Qui me comedunt, adhuc

ceux qui m'ont bu auront encore soif. » Les entretiens ruisselants de miel de la sagesse, une fois goûtés, donnent la plus grande douceur à la bouche qui les aime. C'est pour cela que le Sauveur renouvelle son instruction sur ce point : « Et il leur dit : Celui qui a renvoyé sa femme et qui en a pris une autre commet un adultère avec elle. » — S. CHRYS. — Il appelle adultère d'habiter avec celle qui n'est pas sa femme, et cette seconde femme ne peut être la sienne après qu'il a abandonné la première. Cet homme commet donc un adultère avec cette femme, c'est-à-dire avec la seconde. De même de cette femme, et c'est pour cela qu'il ajoute : « Et si une femme quitte son mari et s'unit à un autre, elle est adultère, » car elle ne peut pas s'unir à un autre comme à son mari si elle a abandonné le sien. La loi avait défendu l'adultère public; mais le Sauveur défend aussi celui-là qui est caché, que tous ne connaissent pas et qui n'en est pas moins contraire à la nature.

BÈDE. — Matthieu est plus explicite en ajoutant : « Excepté le cas de fornication. » Il n'y a donc d'autre motif charnel de renvoyer son épouse que la seule fornication, et il n'y en a point d'autre spirituel que la crainte de Dieu, qui, d'après ce que nous savons, en a poussé un grand nombre à abandonner leurs épouses pour cause de religion. Mais Dieu n'a mentionné aucune raison qui puisse légitimer l'union à une autre femme après avoir abandonné la sienne.

S. CHRYS. (1). — Que Matthieu rapporte ces paroles comme ayant été dites aux pharisiens, et Marc aux disciples, il n'y a là aucune difficulté, puisqu'il est certain qu'elles ont été dites aux uns et aux autres.

(1) Ou plutôt Théophylacte.

esurient, et qui ne bibunt, adhuc sitiunt : melliflua enim sapientiæ eloquia gustata, diligentibus multimodum saporem reddunt : unde Dominus iterato discipulos instruit : nam sequitur : Et dixit illis : Quicumque dimiserit uxorem suam et alteram duxerit, adulterium committit super eam. CHRYS. Adulterium vocat non cum sua simul esse : non enim est sua quam accepit, prima derelicta ; et propter hoc committit adulterium super eam, id est, super secundam quam introducit ; idem autem est et de muliere : unde sequitur : Et si uxor dimiserit virum et alii nupserit, mœchatur : non enim alteri ut proprio viro potest conjugi, si proprium derelinquat. Et quidem lex prohibuit adulterium manifestum, sed

Salvator hoc non manifestum, neque ab omnibus notum, naturæ tamen contrarium.

BÈDE. In Matthæo vero scriptum est plenius : Quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem : una ergo solummodo carnalis est causa fornicatio : una spiritualis timor Dei, ut uxor dimittatur ; sicut multi religionis causa fecisse leguntur : nulla autem causa est Dei lege præscripta ut, vivente in quæ relicta est, alia adducatur.

CHRYS. Quod autem Matthæus dicit pharisæis hæc verba dixisse, Marcus vero discipulis, non est contrarium : contingit enim hæc his et illis dicta esse.

*Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il les touchât, et comme ses disciples repoussaient avec des paroles rudés ceux qui les lui présentaient, Jésus, le voyant, s'en fâcha, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point. Et les ayant embrassés, il les bénit en leur imposant les mains.*

THÉOPH. — Après nous avoir montré plus haut la malice des pharisiens qui tendaient des embûches au Sauveur, l'évangéliste nous montre la foi du peuple, qui croyait que par la seule imposition de ses mains Jésus porterait bonheur aux enfants : « Et ils lui offraient des enfants pour qu'il les touchât. » Cependant les disciples, par égard pour la dignité du Christ, voulaient empêcher les enfants d'approcher : « Les disciples repoussaient avec dureté ceux qui les présentaient. » Mais le Seigneur leur apprend à avoir des sentiments modestes et à fouler aux pieds l'orgueil humain, et il prend les enfants et il prononce sur eux la promesse du royaume des cieux : « Et il leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas. » — ORIG. — Si un de ceux qui possèdent la vérité de l'Église voit quelqu'un offrant au Sauveur ceux que le monde considère comme insensés, faibles et sans éclat, qu'il ne repousse pas cet homme comme s'il manquait de jugement en faisant au Seigneur une telle offrande. Ensuite le Sauveur exhorte les disciples, comme étant déjà des hommes faits à condescendre au bien des enfants, à se faire enfants eux-mêmes pour gagner les enfants, à l'exemple de celui qui, ayant la forme de

*Et offerebant illi parvulos, ut tangeret illos. Discipuli autem comminabantur offerentibus. Quos cum videret Jesus, indigne tulit, et ait illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei Amen dico vobis, quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud. Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedicebat eos.*

THÉOPH. Ostensa superius nequitia pharisæorum Christum tentantium, nunc ostenditur multa fides turbarum, quæ tantum manuum impositione putabant Christum benedicere parvulos quos illi offerebant. Unde dicitur : Et offerebant illi parvulos, ut tangeret eos [hom. 63, in *Matth.*]. Sed

discipuli prohibebant offerentes propter Christi dignitatem : et hoc est quod subditur : Discipuli autem comminabantur offerentibus. Salvator autem erudiens discipulos sapere moderata, et tumorem concilicare mundanum, accipit pueros, et eis pronuntiat regnum Dei : unde sequitur : Et dixit illis : Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos. ORIG. (tract. 7, in *Matth.*). Si quis ergo eorum qui doctrinam ecclesiasticam profitentur, videat aliquem offerentem quosdam stultos mundi, et ignobiles, et infirmos, qui propter hoc appellati sunt pueri et infantes, non prohibeat quasi sine judicio facientem eum qui offert tales Salvatori. Post hoc exhortatur discipulos suos, jam viros constitutos, condescendere

Dieu, s'est humilié jusqu'à se faire enfant.—« Car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent. » — S. CHRYS. — Car l'âme de l'enfant est pure de toute passion, et il faut que nous fassions par effort de volonté ce que l'enfant fait tout naturellement. — THÉOPH. — C'est pourquoi il ne dit pas : « Le royaume de Dieu leur appartient, » mais « il appartient à ceux qui sont tels, » c'est-à-dire ceux qui ont, à force d'efforts et de zèle, cette innocence et cette simplicité que la nature a données à l'enfant. L'enfant est sans haine, sans malice, revient à sa mère qui l'a corrigé, et préfère ses habits les plus simples aux vêtements royaux. Tel est celui qui vit de la vertu de sa mère l'Église, ne lui préfère rien, pas même la volupté, cette reine de tous. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Je vous dis en vérité que celui qui ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera pas. » — BÈDE. — C'est-à-dire, à moins que vous ne possédiez l'innocence et la pureté d'âme ainsi que l'enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. Ou bien, par le royaume de Dieu il faut entendre la doctrine évangélique, et nous devons la recevoir ainsi que la recevrait un enfant qui ne contredit jamais celui qui l'instruit, ne forgeant ni raison ni discours pour résister à sa parole, mais recevant avec foi ce qu'on lui dit, obéissant et apprenant avec crainte. C'est ainsi que nous devons recevoir la parole de Dieu avec obéissance et sans lui résister.

« Et les embrassant et leur imposant les mains, il les bénit. » — S. CHRYS. (1). — Il les embrasse pour les bénir, comme pour ramener jus-

(1) Victor d'Antioche.

utilitatibus puerorum, ut fiant pueris quasi pueri, ut pueros lucrentur : nam et ipse, cum in forma Dei esset, humilians se factus est puer. Unde subdit : Talium est enim regnum Dei. CHRYS. (hom. 63, ut sup.). Etenim ab omnibus passionibus pura existit anima pueri ; et propter hoc oportet ut hæc ex voluntate operemur, quæ pueri habent per naturam. THEOPH. Unde non dixit : Horum est regnum Dei, sed, talium, scilicet habentium studio et labore innocentiam et simplicitatem quam habent pueri ex natura. Puer enim non odit, neque malitiose aliquid operatur, neque verberatus a matre discedit, sed etsi eum vilibus induat vestimentis, præfert ea regalibus indumentis : sic et ille qui vivit secundum virtutem Ecclesiæ matris suæ, nihil huic præhono-

rat, neque etiam reginam multorum voluptatem : unde et Dominus subdit : Amen dico vobis : Quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud. BÈDE. Id est, nisi talem habueritis innocentiam et animi puritatem, sicut parvulus habet, in regnum cælorum non poteritis intrare. Aliter regnum Dei, id est, doctrinam Evangelii, sicut parvulus recipere jubemur ; quia quomodo parvulus in discendo non contradicit doctoribus, neque rationes et verba componit eis resistens, sed fideliter suscipit quæ docent, et cum metu obtemperat, et discit ; ita et nos obediendo simpliciter et sine ulla contradictione, verbum Domini suscipere debemus.

Sequitur : Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedixit eos.



qu'à son sein sa créature qui en était tombée depuis le commencement et qui s'en était séparée. En imposant les mains aux enfants, il exprime l'opération de sa vertu divine, et en se servant d'une coutume humaine il opère comme Dieu, obéissant aux usages humains parce qu'il était devenu un véritable homme tout en étant resté Dieu.

—BÈDE. — En embrassant et en bénissant les enfants, il signifiait qu'il considérait les humbles d'esprit comme dignes de sa grâce, de sa bénédiction et de son amour.

*Comme il sortait pour se mettre en chemin, une personne accourut, et se mettant à genoux devant lui, lui dit : Bon maître, que dois-je faire, je vous prie, pour acquérir la vie éternelle? Jésus lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Vous savez les commandements : Vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne tuerez point ; vous ne déroberez point ; vous ne porterez point de faux témoignage ; vous ne ferez tort à personne ; honorez votre père et votre mère. Il lui répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse. Et Jésus, jetant la vue sur lui, l'aima, et lui dit : Il vous manque encore une chose : Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et me suivez. Mais cet homme, affligé de ces paroles, s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens. Alors Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu ! Et comme les disciples étaient tout étonnés de ce discours, Jésus ajouta : Mes enfants, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses entrent dans le royaume de Dieu ! Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. Ils furent remplis d'un étonnement beaucoup plus grand, et ils se disaient l'un à l'autre : Et qui peut donc être sauvé? Mais Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu, car toutes choses sont possibles à Dieu.*

BÈDE. — Un homme avait entendu dire au Seigneur que ce sont

CHRYS. Bane autem complexatur eos ad benedictionem, tanquam in proprium sinum elevans propitiatus facturam suam ab eo cadentem ab initio et divisam : imponit autem parvulis manus, docens divinæ virtutis operationem : et quidem secundum consuetudinem aliorum manus imponit, sed non secundum consuetudinem operatur : Deus enim existens humanum modum servabat tanquam verus homo factus. BÈDE. Complexus etiam benedixit parvulos, ut humiles spiritu, sua benedictione, et gratia, et dilectione, dignos esse significet.

Et cum egressus esset in via procurrrens quidam genu flexo ante eum, rogabat eum di-

cens : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam? Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum? Nemo bonus, nisi unus Deus. Præcepta nosti : Ne adulteres, ne occidas, ne fureris, ne falsum testimonium dixeris, ne fraudem feceris. Honora patrem tuum et matrem. At ille respondens, ait illi : Magister, hæc omnia observavi a juventute mea. Jesus autem intuitus eum, dilexit eum et dixit ei : Unum tibi deest : Vade, quæcunque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo ; et veni, sequere me. Qui contristatus in verbo, abiit mœrens : erat enim habens multas possessiones. Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias

ceux qui sont semblables aux petits enfants qui sont dignes du royaume de Dieu, et il lui demande de lui expliquer cette vérité non plus en paraboles, mais clairement, et par quelles œuvres méritoires l'on peut gagner le ciel : « Et lorsqu'il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut au devant de lui; et mettant un genou en terre, il le conjurait en ces termes : Bon maître, que ferai-je pour recevoir la vie éternelle? » — THÉOPH. — Je suis étonné de ce jeune homme qui, au moment où tous viennent au Seigneur pour des guérisons corporelles, lui demande la vie éternelle, malgré cette avarice qui tout à l'heure doit l'attrister et qui est une perverse passion.

S. CHRYS. — Parce qu'il est venu au Sauveur comme à un homme et comme à l'un des docteurs ordinaires de la Judée, le Seigneur lui répond comme un homme à un homme : « Jésus lui dit : Pourquoi me dites-vous bon? Personne n'est bon, si ce n'est Dieu. » Par là il ne nie pas la bonté des hommes d'une manière absolue, mais par comparaison à Dieu. — BÈDE. — Ce Dieu qui seul est bon n'est pas seulement le Père; c'est aussi le Fils, qui a dit de lui-même : « Je suis le bon Pasteur, » et l'Esprit-Saint de qui il a été dit : « Le Père enverra des cieux le bon Esprit à ceux qui le lui demanderont. » Ils forment une seule et indivisible Trinité, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, et un seul et bon Dieu. Par ces mots, le Sauveur ne nie pas qu'il ne soit bon, mais il donne à penser qu'il est Dieu; il ne nie pas qu'il ne soit bon maître, mais il affirme que sans Dieu personne ne peut être bon maître. — THÉOPH. — Le Seigneur voulut donc ainsi élever l'esprit de ce

*habent, in regnum Dei introibunt! Discipuli autem obstupescabant in verbis ejus. At Jesus, rursus respondens, ait illis: Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis, in regnum Dei introire! Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos: Et quis potest salvus fieri? Et intuens illos Jesus, ait: Apud homines impossibile est, sed non apud Deum. Omnia enim possible sunt apud Deum.*

BEDA. Audiverat quidam a Domino tantum eos qui parvulorum volunt esse similes, dignos esse introitu regni cælorum, atque ideo poscit sibi exponi, non parabolis, sed aperte: quibus operum meritis vitam æternam consequi possit: unde dicitur: Et cum egressus esset in via procurrens

quidam genu flexo ante eum, rogabat eum, dicens: Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam? THÉOPH. Miror de hoc juvene qui omnibus aliis pro infirmitatibus ad Christum accedentibus, vitæ æternæ possessionem postulat, cum maligna sit passio avaritiæ, propter quam postmodum contristatus est.

CHRYS. (homil. 64, in Matth.). Quia vero accesserat ad Christum tanquam homo ad hominem, et ad unum judaicorum doctorum, Christus tanquam homo respondit eidem: unde sequitur: Jesus autem dixit ei: Quid me dixisti bonum? Nemo bonus nisi unus Deus. Hæc autem dicens, non excludit homines a bonitate, sed a comparisonem bonitatis divinæ. BÈD. Unus autem Deus bonus, non Pater solus intelligendus est, sed et Filius, qui dicit (Joan., 10): Ego sum Pastor bonus: sed et Spiritus

jeuné homme et se faire admettre par lui comme Dieu. Puis il vous insinue autre chose par ces paroles, et il vous apprend à ne pas vous approcher d'une personne, avec laquelle vous aurez à traiter, la flatterie à la bouche, mais en tenant les yeux fixés sur la source et la racine de toute bonté, Dieu, faisant remonter votre louange jusqu'à lui.

BÈDE. — Comme la loi bien gardée ouvrait à ses disciples, non-seulement la porte de la prospérité temporelle, mais encore celle du bonheur éternel, le Seigneur pouvait répondre à celui qui lui demandait les moyens d'acquérir la vie éternelle : « Vous connaissez les commandements : Vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne tuerez point. » C'est là ce qui nous donnera cette innocence des enfants que nous devons avoir si nous voulons entrer dans la vie éternelle. — « Et lui, répondant, dit : Maître, j'ai pratiqué toutes ces choses depuis mon enfance. » Il ne faut pas, avec quelques-uns, penser que ce jeune homme a parlé ainsi pour tenter le Seigneur, et qu'il a menti en parlant ainsi de sa vie, mais admettre qu'il a dit tout simplement la manière dont il avait vécu jusque-là. Et ce qui le prouve, ce sont les paroles suivantes : « Jésus, l'ayant fixé, l'aima. » Si à ce moment il avait été coupable de mensonge ou de dissimulation, le scrutateur des cœurs, Jésus, n'aurait pas pu l'aimer. — ORIG. — Le Seigneur, en l'aimant ou en l'embrassant (1), voulut probablement approuver la vérité de ce qu'il venait de dire sur sa fidélité à garder tous les com-

(1) Le mot grec ἐφιλάσσει peut signifier l'un et l'autre.

Sanctus, quia dicitur (Luc., 11) : Pater de cœlis dabit Spiritum bonum petentibus se : ipsa enim una et individua Trinitas, Pater, Filius et Spiritus Sanctus, solus et unus Deus bonus est. Non igitur Dominus se bonum negat, sed esse Deum significat ; non se magistrum bonum non esse, sed magistrum absque Deo nullum bonum esse testatur. ΤΗΡΟΗ. Voluit igitur Dominus per hæc verba mentem juvenis facere altiorum ut ipsum cognosceret tanquam Deum. Sed et aliud quidem innuit in his verbis, ut quando debes conferre cum aliquo, non adulando cum eo conferas, sed respicias radicem bonitatis et fontem Deum, et ei præstes honorem.

BED. Notandum autem quod justitia legis suo tempore custodita, non solum bona terræ, verum etiam suis electoribus vitam conferebat : unde Dominus de vita

æterna quærenti, consequenter dixit : Præcepta nosti : Ne adulteres, ne occidas, etc. Hæc est enim puerilis innocentia, quæ nobis imitanda proponitur, si regnum Dei volumus intrare. Unde sequitur : Et ille respondens ait : Magister, hæc omnia servavi a juventute mea. Non est putandus homo iste vel voto tentantis (ut quidam putaverunt) Dominum interrogasse, vel de sua vita esse mentitus, sed simpliciter ut vixerat, esse confessus : quod patet ex hoc quod subditur : Jesus autem intuitus eum, dilexit eum, etc. Si autem mendacii aut simulationis noxa reus teneretur, nequaquam intuitus arcana cordis, ejus diligere diceretur Jesus. ORIG., *super Matth.* (trac. 8). In hoc enim quod dilexit eum (vel osculatus est eum), videtur affirmasse professionem ejus qui dixit se omnia ista implese. Intendens enim mente in cum,

mandements. Regardant avec son esprit ce jeune homme, il le vit révélant la conviction d'une bonne conscience.

S. CHRYS. — On peut se demander ici comment le Christ peut aimer cet homme qui ne devait pas le suivre. On peut dire que c'est par la première partie de sa vie qu'il fut digne de l'amitié du Christ, ayant observé la loi dès sa jeunesse. Dans la seconde, par le refus qu'il fit d'une vie plus parfaite, il ne se montra pas non plus indigne de cette amitié; car, sans avoir dépassé les limites de la nature humaine pour suivre le Christ, il s'était montré exempt de péché en remplissant la loi selon la mesure ordinaire. C'est dans cette fidélité à la loi que le Christ l'aima. — BÈDE. — Le Seigneur aime ceux qui accomplissent les préceptes de la loi, quoique moindres que les conseils de la perfection; mais cela ne l'empêche pas d'établir que la loi ne possède pas ce qui est nécessaire à ceux qui désirent être parfaits. C'est pour le premier de ces motifs que le Christ n'est pas venu pour détruire la loi, mais pour la faire, et c'est pour le second qu'il ajoute ici : « Il vous manque une chose; allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, et venez et suivez-moi. » Celui-là donc qui veut être parfait doit vendre ce qu'il possède, non pas en partie, ainsi qu'Ananie et Saphire, mais en totalité. — THÉOPH. — Et lorsqu'il l'aura vendu, le donner aux pauvres et non aux histrions et aux débauchés.

S. CHRYS. — Ce n'est pas sans dessein qu'au lieu de dire *la vie éternelle*, il dit *trésor dans les cieux*, parce que, parlant de richesses et de renoncement à toutes choses, il montre par cette expression qu'il rendra, à ceux auxquels il ordonne de tout abandonner, des biens qui

vidit hominem ex bona conscientia confidentem.

CHRYS. Dignum tamen est inquirere qualiter hunc dilexit, qui eum non erat secuturus : est autem hoc dicere, quoniam quantum ad priora dignus erat amore, quæ legis sunt observans a juventute; circa finem vero nequæ diminutionem prioris dilectionis consecutus est, sicut neque perfectionem suscepit. Et si enim non excesserat mensuram humanam, Christi perfectionem non sequens, nullo tamen crimine existerat reus, juxta possibilitatem hominis legem observans : et in hac observatione Christus eum dilexit. BÈD. Diligit enim Dominus eos qui mandata legis (quamvis minora) custodiunt, sed nihilominus quod

in lege minus fuerat his qui perfecti esse desiderant, ostendit; quia non venit solvere legem, sed adimplere : unde sequitur : Et dixit ei : Unum tibi deest : vade, quæcunque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo, et vini, sequere me : quicumque enim perfectus esse voluerit, debet vendere quæ habet, non ex parte, sicut Ananias fecit et Saphira, sed totum. THEOPH. Et cum vendiderit, dare pauperibus, non histrionibus et luxuriosis.

CHRYS. (homil. 64, in *Matth.*). Bene autem non fecit æternæ vitæ mentionem, sed thesauri, dicens : Et habebis thesaurum in cælo : qui enim de pucuniis erat sermo, et de abrenuntiatione omnium, ostendit quod reddit plura his quæ præcepit relin-

seront au-dessus de ceux qu'ils auront sacrifiés autant que le ciel est au-dessus de la terre. — THÉOPH. — Mais comme parmi les pauvres il en est beaucoup qui, au lieu d'être des pauvres humbles, sont des ivrognes, ou des gens ayant une autre vie de ce genre, le Sauveur ajoute : « Venez et suivez-moi. » — BÈDE. — Il suit le Seigneur celui qui l'imité et marche sur ses traces.

« Lequel fut attristé par cette parole et s'en alla triste. » — S. CHRYS. — Et l'évangéliste nous donne la raison de sa grande tristesse, en ajoutant : « Car il avait beaucoup de richesses. » Ils ne sont pas également affectés ceux qui ont peu de richesses et ceux qui en possèdent beaucoup ; car ajouter sans cesse de nouvelles richesses à celles que l'on a déjà le fait que développer le feu de la cupidité.

« Et Jésus, regardant tout autour, dit à ses disciples : Comme il est difficile à celui qui a beaucoup de richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » — THÉOPH. — Non pas que les richesses soient mauvaises en elles-mêmes : ce sont ceux qui les possèdent qui sont mauvais, en les possédant pour les garder ; il faut, non pas les avoir, c'est-à-dire les garder, les conserver, mais s'en servir en choses utiles et les faire nous servir. — S. CHRYS. — Ces paroles du Sauveur s'adressent aux disciples pauvres et ne possédant rien. C'est pour leur apprendre à ne point rougir de leur pauvreté, et comme pour s'excuser à leurs yeux de les avoir laissés sans rien posséder. — « Et les disciples étaient stupéfaits de ses paroles. » Comme ils ne possédaient rien eux-mêmes, il est bien clair que toute leur douleur concernait le salut des autres.

BÈDE. — Mais comme il est une grande distance entre aimer les richesses et les posséder, ce qui a fait dire à Salomon, non pas : « Celui

quere, quanto majus est cœlum quam terra. THEOPH. Sed quia multi sunt pauperes non humiles, sed ebrii, aut aliquam aliam habentes malitiam, propter hoc dicit : Et veni, sequere me. BED. Sequitur enim Dominum, qui imitator ejus est, et per vestigia ejus graditur.

Sequitur : Qui contristatus in verbo, abiit moerens. CHRYS. (ut sup.). Et causam tristitiæ subdit Evangelista, dicens : Erat enim possessiones habens multas : non enim eodem modo afficiuntur qui pauca habent et qui multa : adjectio enim acquisitarum divitiarum majorem flammam cupiditatis accendit.

Sequitur : Et circumspiciens Jesus, ait discipulis suis : Quam difficile qui pecunias

habent, in regnum Dei introibunt ! THEOPH. Non hoc dicit quod divitiæ malæ sint, sed habentes ipsas ut custodiant : decet enim non ipsas habere, id est, retinere et custodire, sed eis in necessariis uti, et in servitio hominis esse. CHRYS. (ut sup.). Dixit autem hoc Dominus discipulis pauperibus existentibus et nihil possidentibus, instruens eos inopiam non erubescere, et quasi excusando eis respondens, pro eo quod nihil eos habere concesserat. Sequitur : Discipuli autem obstupescabant in verbis ejus : manifestum est enim quoniam inopes existentes pro aliorum salute dolebant.

BEDA. Sed quia inter pecunias habere et amare multa distantia est ; unde et Salomon (Eccl. 5, vers. 9) non ait : Qui habet,

qui a, » mais « celui qui aime les richesses n'en retire aucun fruit, » le Sauveur expose aux yeux de ses disciples stupéfaits le sens du principe qu'il vient d'émettre devant eux en ajoutant : « Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient en leurs richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » Il faut remarquer que le Sauveur ne dit pas : « Combien il est impossible, » mais « combien il est difficile, » ce qui est impossible ne pouvant nullement être fait, et ce qui est difficile pouvant l'être avec beaucoup d'efforts. — S. CHRYS. — Ou bien, par le mot difficile il a voulu exprimer non-seulement une difficulté, mais une impossibilité, et pas seulement une simple impossibilité, mais une impossibilité sur laquelle il insiste en ajoutant : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » — THÉOPH. — Par chameau, il faut entendre ou l'animal de ce nom ou cette grosse corde dont se servent les matelots. — BÈDE. — Comment donc voyons-nous, dans le Nouveau-Testament, Matthieu, Zachée, Joseph d'Arimathie, et dans l'Ancien, tant de riches entrer dans le royaume de Dieu, si ce n'est parce que l'inspiration divine leur avait appris à compter pour rien les richesses, ou à les abandonner tout-à-fait? Dans un sens plus élevé, cela signifie qu'il a été plus facile au Christ de mourir pour ceux qui aiment le monde qu'il ne l'a été à ceux-ci de se convertir au Christ. Il s'est présenté à nous sous la figure du chameau, parce qu'il avait porté les fardeaux de nos péchés. L'aiguille rappelle les douleurs de la passion qui ont percé le Sauveur. Le trou de cette aiguille, ce sont les angoisses de cette passion par laquelle le Seigneur a daigné remettre

sed, qui amat divitias, fructum non capit ex eis; ideo Dominus obstupescens discipulis verba præmissæ sententiæ exponit: unde sequitur: At Jesus rursus respondens, ait illis: Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis regnum Dei introire! ubi notandum est quod non ait: Quam impossibile est! sed, quam difficile est! Quod enim impossibile est, omnino fieri non potest; quod difficile, cum labore potest. CHRYS. (ut sup.). Vel dicens difficile, ostendit esse impossibile; et non simpliciter, sed cum quadam intensione: et hoc ostendit exemplo, dicens: Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. THÉOPH. Camelum siquidem oportet intelligere, aut ipsum animal, aut funem illum grossum

quo naves magnæ utuntur. BÈDE. Quomodo ergo, vel in Evangelio Matthæus, et Zachæus, et Joseph (ab Arimathea), vel in veteri Testamento, quam plurimi divites intraverunt in regnum Dei, nisi forte quia divitias, vel pro nihilo habere, vel ex toto relinquere, Domino inspirante, didicerunt? Altiore autem sensu facilius est Christum pati pro dilectoribus suis, quam dilectores seculi ad Christum posse converti. Cameli enim nomine se intelligi voluit, quia infirmitatis nostræ onera sustulit. Per acum autem significat punctiones, id est, dolores in passione susceptos. Foramen ergo acus dicit angustias passionis, qua scissa nostræ quasi vestimenta naturæ quodammodo resarcire dignatus est. Sequitur: Qui magis admirabantur dicentes: Et quis potest sal-

à neuf les vêtements usés de notre vieillesse. — « Et s'étonnant de plus en plus, ils disaient : Et qui peut donc être sauvé? » Et comme le nombre des pauvres est incomparablement plus grand que celui des riches, ces paroles expriment qu'ils comparaient au nombre des riches tous ceux qui désirent les richesses, quoiqu'ils n'aient pas pu les acquérir. — « Et Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu. » — Non pas qu'il soit possible aux riches cupides et superbes d'entrer dans le royaume des cieux avec leur orgueil ou leur cupidité; mais ce qui est possible à Dieu, c'est de les convertir de l'orgueil et de la cupidité à la charité et à l'humilité.

S. CHRYS. — Il nous présente cela comme l'œuvre de Dieu, pour nous faire comprendre quel besoin il a de la grâce divine celui qui a une semblable vocation. Nous devons en conclure que ce sera la récompense des riches qui se seront attachés à suivre la philosophie (1) du Christ.

ΘΕΟΡΗ. — Ou bien, il faut prendre ces mots : « Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu, » en ce sens que cela est impossible lorsque nous écoutons la sagesse humaine, mais non pas lorsque nous écoutons Dieu. — « Car toutes choses sont possibles à Dieu. » — Tout, c'est-à-dire tout ce qui est être; car le péché n'est rien, il n'a pas d'être, il n'a pas de substance. Ou bien, le péché n'appartient pas à la vertu, mais à l'infirmité, et comme infirmité il est impossible à Dieu. Mais ce qui est, Dieu peut-il faire que cela n'ait pas existé? Non;

(1) *L'amour de la sagesse*, d'après l'étymologie grecque. Saint Chrysostôme se sert souvent de ce mot.

vas fieri? Cum incomparabiliter major sit turba pauperum, quæ divitibus perditis potest salvari, non hoc dixissent, nisi quia cunctos qui divitias amant, etiamsi adipisci nequeant, in divitum numero deputari. Sequitur: Et intuens eos Jesus ait: A quod homines impossibile est, sed non apud Deum; quod non ita intelligendum est quasi cupidi et surperbi in regnum cælorum sint intraturi, cum cupiditate et superbia; sed possibile est Deo ut a cupiditate et superbia ad charitatem et humilitatem convertantur.

CHRYS. [homil. 64, ut sup.]. Ideo autem hoc opus Dei esse dixit, ut ostenderet quod multa opus est illi gratia, qui ad hoc a Deo dirigitur. Unde monstratur quod

non parva merces est divitibus volentibus Christi philosophiam sequi.

ΘΕΟΡΗ. Vel intelligendum est quod dicit: Apud homines impossibile est, sed non apud Deum; quia cum Deum vultimus, hoc sit possibile; cum vero humani sapimus, impossibile. Sequitur: Omnia enimabilia sunt apud Deum; cum enim omnia dicit, entia subintelligas: peccatum enim non est ens: est enim res absque essentia et hypostasi peccatum. Vel iter: peccatum non virtutis, sed infirmitatis est; et ideo peccatum [sicut et infirmitas] impossibile est apud Deum. Sed nunquid Deus facere potest ut id quod factum est non sit factum? Ad quod dicitur quod Deus est veritas; facere autem quod factum est ut

car Dieu est vérité, et faire ce qui a été n'ait pas été ce serait faire le faux. Comment la vérité pourrait-elle faire le faux ? Il faudrait, ainsi que s'expriment quelques-uns, qu'elle détruisît sa propre nature. Est-ce que Dieu peut ne pas être Dieu ? C'est absurde.

*Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, et de nous vous avez suivi. Jésus répondit : Je vous dis en vérité que personne ne quittera pour moi et pour l'Évangile sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses terres, que présentement, dans ce siècle même, il ne reçoive cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, de mères, d'enfants et de terres, avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle. Mais plusieurs de ceux qui auront été les premiers seront les derniers, et plusieurs de ceux qui auront été les derniers seront les premiers.*

LA GLOSE. (1). — Après que ce jeune homme fut parti triste de ce conseil qui lui avait été donné sur l'abandon qu'il devait faire de ses richesses, les apôtres, qui avaient déjà rempli eux-mêmes ce conseil, pensaient qu'ils avaient fait en le suivant quelque chose de grand, puisque ce jeune homme, qui avait été observateur parfait de la loi, n'avait pas pu en entendre parler sans tristesse, se mirent à questionner sur la récompense qui leur était réservée, et c'est par la bouche de Pierre qu'ils adressèrent leur question au Sauveur : « Et Pierre se mit à dire : Voilà que nous avons laissé toutes choses et que nous vous avons suivi. » — ΤΗΕΟΡΗ. — Pierre appelle tout ce qui est bien peu ; car peu est capable de vous tenir lié par les liens de la passion, et il mérite d'être appelé heureux celui-là même qui abandonne peu de chose.

(1) Rien de tel dans la Glose actuelle.

non sit fictum, falsum est. Qualiter ergo veritas faciet falsum ? Prius igitur destruet propriam naturam ut quidam dicunt : nunquid potest Deus non esse Deus ? Hoc enim ridiculum est.

*Et post hæc cepit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. Respondens Jesus, ait : Amen dico vobis, nemo es qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter Evangelium, qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc ; domos, et fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, cum persecu-*

*tionibus, et in seculo futuro vitam æter-*

*nam. Multi autem primi erunt novissimi, et novissimi primi.*

GLOSSA. Quia juvenis, audito consilio Salvatoris, de rerum dimissione tristis accesserat, discipuli autem Christi præmissum consilium jam adimpleverant, sollicitare cœperunt de præmio, æstimantes se magnum aliquid fecisse, cum juvenis qui præcepta legis impleverat, hoc sine tristitia audire non potuerit : unde Petrus pro se et aliis Dominum interrogat, et hoc est quod dicitur : Et cepit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te. ΤΗΕΟΡΗ. Petrus etsi pauca dimisit, tamen hæc omnium vocat : nam et



**BÈDE.** — Il ne suffit pas de tout abandonner, et Pierre joint l'expression de ce qui constitue la perfection en ajoutant : « Et nous vous avons suivi. » C'est comme s'il disait : Nous avons fait ce que vous nous avez commandé ; quelle récompense recevrons-nous ? Pierre a parlé lui seul ; le Seigneur fait une réponse générale : « Jésus, répondant, dit : Je vous le dis en vérité, personne, etc. » Par ces mots, il ne veut pas nous engager à abandonner nos parents et à les laisser sans secours, ni à nous séparer de nos femmes, mais à le préférer à toutes les choses de la terre. — **S. CHRYS.** — Je pense qu'il a voulu par ces mots indiquer à mots couverts les persécutions futures ; car il devait arriver pendant ces persécutions que beaucoup de parents entraînaient leurs enfants dans l'impiété, et beaucoup de femmes leurs maris. Or, il n'y a aucune différence entre l'expression que porte l'Évangile de Marc : « Pour mon nom ou pour l'Évangile, » et celle de Luc : « Pour le royaume de Dieu ; » car le nom du Christ est toute la vertu de l'Évangile ou celle du royaume de Dieu. C'est au nom du Christ que l'Évangile est reçu, et par son nom qu'est connu et qu'arrive le royaume de Dieu.

**BÈDE.** — A l'occasion de cette parole, « que l'on recevra le centuple dès cette vie, » quelques-uns ont imaginé la fable de mille ans accordés aux justes après leur résurrection pour y recevoir cette multiple récompense qui doit être couronnée de la vie éternelle. Ils ne voient pas que, quoi qu'il en soit de cette promesse quant aux autres récompenses, elle a quelque chose de honteux en ce qui concerne les femmes, d'autant plus qu'ailleurs l'Évangile nous assure qu'après la résurrection il

pauca habent vinculum passionis, ita ut beatificetur etiam ille qui pauca relinquit.

**BEDA.** Et quia non sufficit tantum dimittere, jungit quod perfectum est : Et secuti sumus te ; quasi dicat : Fecimus quod jussisti : quid igitur dabis nobis præmii ? Petro autem de discipulis tantum interrogante, Dominus universalem responsum facit. Unde sequitur : Respondens Jesus ait : Amen dico vobis : nemo est, etc. Hoc autem dicens non innuit ut patres relinquamus, non adjuvantes eos, neque ut ab uxoribus separemur, sed nos instruit præferre honorem Dei secularibus rebus. **CHRYS.** (65, *in Matth.*). Mihi autem videtur quod in hoc intendebat, persecutiones futuras occulte prænuntiare, quia futurum erat ut multi patres ad impietatem filios inducerent, et uxores viros. Non autem

differt dicere : Propter nomen meum, aut Evangelium, ut Marcens dicit ; aut propter regnum Dei, ut ait Lucas : etenim nomen Christi virtus Evangelii est, et regni. Evangelium enim recipitur in nomine Jesu Christi, et regnum Dei per nomen ipsius cognoscitur et venit.

**BEDA.** Quidam autem ex occasione hujus sententiæ qua dicitur : Accipiet centies tantum nunc in tempore hoc, judaicam mille annorum fabulam post resurrectionem justorum dogmatizant, quando omnia quæ propter Deum dimisimus, multiplici sunt fœnore reddenda, insuper et vita æterna donanda. Nec vident quod etsi in cæteris digna sit promissio, in uxoribus tamen centenis juxta alios evangelistas appareat turpitude, præsertim cum Dominus in resurrectione nubendum non esse testetur,

n'y aura plus de mariage. D'ailleurs, le Christ assure que ces récompenses accordées au centuple seront mêlées à des persécutions, et ils bannissent les persécutions de ces mille ans qu'ils ont imaginés. — S. CHRY. (1). — Cette récompense n'est que centuple sous le rapport seulement de la communication, et non sous le rapport de la possession. Ce n'est point d'une manière matérielle que le Seigneur réalisa pour eux cette promesse, mais d'une manière toute différente. — THEOPH. — Dans une maison, il n'y a qu'une seule épouse à s'occuper de la nourriture et du vêtement de son mari; mais voyez les apôtres: beaucoup de femmes s'occupaient de leurs vêtements et de leur nourriture, et les servaient. Également les apôtres eurent plusieurs pères et plusieurs mères, et ce furent tous ceux qui les aimaient. Pierre abandonne sa maison, et les maisons de tous ses disciples sont à lui. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est que si les justes sont jetés dans les angoisses et dans les persécutions, ils n'en seront point empêché de recevoir ce centuple. C'est pourquoi le Sauveur ajoute: « C'e ainsi que les premiers, seront les derniers et les derniers les premiers. » Les pharisiens étaient les premiers et ils sont devenus les derniers, tandis que ceux qui ont tout abandonné pour le Christ et qui l'on suivi furent les derniers dans le siècle à cause de leurs angoisses et des persécutions, mais ils seront les premiers à cause de leur espérance qu'ils ont placée en Dieu.

BÈDE. — L'on peut entendre dans un sens plus élevé ce qui est dit ici: « Il recevra seulement le centuple. » Le nombre cent, que l'on exprime en passant de la gauche à la droite, est exprimé par la même

(1) Hom. 33 Op. imp. On trouve quelque chose de semblable dans le traité 9<sup>e</sup>.

et ea quæ propter se dimissa fuerint, recipienda in hoc tempore cum persecutionibus asseverot, quas mille annis suis abesse affirmant. CHRY. Est quidem igitur centies tantum merces secundum communicationem, et non secundum possessionem: hoc enim adimplevit eis Dominus, non corporaliter, sed alio quodam modo. THEOPH. Uxor enim in domo circa viri cibum negotiatur et vestimenta. Vide igitur hoc et in apostolis. Multæ enim mulieres sollicitæ erant de eorum cibo et vestimentis, et ministrabant eis (1 Cor., 9). Similiter, et patres, et matres plurimas apostoli habuerunt, scilicet eos qui ipsos diligebant: sed et Petrus unam relinquens domum,

postea omnium discipulorum domos habebat. Et majus est, quia cum persecutionibus hæc omnia possidebunt sancti, si persecutionem sint passi et angustiati. Propter quod sequitur: Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi. Pharisei enim primi existentes, facti sunt novissimi. Qui vero omnia reliquerunt, et Christum secuti sunt, fuerunt novissimi in seculo isto per angustias et persecutiones, sed erunt primi per spem quæ est in Deum.

BED. Potest sane hoc quod ait: Accipiet centies tantum, altius intelligi. Centenarius quippe numerus de læva translatus ad dexteram, licet eandem inflexus digitorum videatur habere figuram, quam habue-

inflexion de doigts qui dans la main gauche exprime le nombre dix ; mais, malgré cette ressemblance, la distance est grande entre ces deux nombres. C'est ainsi que tous ceux qui ont méprisé leurs biens temporels pour le royaume de Dieu goûtent avec une foi pleine de certitude la joie de ce royaume des cieux, même dans cette vie pleine de persécutions, dans l'attente de la céleste justice qui est signifiée par la main droite, et ont un avant-goût de ce bonheur des élus. Mais comme il en est beaucoup qui ne réalisent pas tous leurs préceptes de vertu avec la même piété qu'ils avaient au début, le Sauveur ajoute : « Plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers. » Nous voyons tous les jours des laïques faire briller en eux l'éclat des plus grands mérites, et d'autres, qui avaient débuté par la plus grande ferveur d'esprit, se laisser tomber à la fin dans la torpeur, et après avoir commencé par l'esprit, livrés à la folie de la paresse, finir par la chair.

*Lorsqu'ils étaient en chemin pour aller à Jérusalem, Jésus marchait devant eux, et ils étaient tout étonnés, et le suivaient saisis de crainte. Et Jésus, prenant à part de nouveau les douze disciples, commença à leur dire ce qui lui devait arriver. Nous allons, comme vous voyez, à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux sénateurs ; ils le condamneront à la mort, et ils le livreront aux Gentils. Ils le traiteront avec moquerie et avec outrage ; ils lui cracheront au visage ; ils le fouetteront ; ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour.*

**BÈDE.** — Les disciples avaient entendu dire au Seigneur qu'il devait beaucoup souffrir de la part des scribes et des princes des prêtres, et

rat denarius in læva, tamen quantitatis magnitudine sursum crescit ; quia videlicet omnes qui propter regnum Dei temporalia spreverunt, etiam in hac vita persecutionibus plenissima, ejusdem regni gaudium fide certa degustant, atque in expectatione patriæ cœlestis, quæ significatur in dextera omnium electorum delectatione fruuntur. Verum quia multi virtutum studia non eadem qua incipiunt, intentione pietatis consummant, mox subinfertur : Multi autem primi erunt novissimi, et novissimi primi. Quotidie enim videmus multos in laico habitu constitutos, magis vitæ meritis excellere, et alios a prima ætate spirituali studio ferventes, ad extremum otio torpente lassescere, atque inertis stultitia quod spiritu cœpere, carne consummare.

*Erant autem in via ascendentes Hierosolymam, et præcedebat illos Jesus ; et stupebant, et sequentes timebant. Et assumens iterum duodecim, cepit illis dicere quæ essent ei ventura : quia ecce ascendimus Hierosolymam, et Filius hominis tradetur Principibus Sacerdotum, et scribis, et senioribus ; et condemnabunt eum morte ; et tradent eum gentibus, et illudent ei, et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficient eum, et tertio die resurget.*

**BÈDE.** Meminerant discipuli sermonis quo Dominus se passurum multa a summis sacerdotibus et scribis prædixerat ; et idem Hierosolymam tendentes stupebant ; et hoc est quod dicitur : Erant autem in via ascendentes Hierosolymam ; et præcedebat

aussi sont-ils frappés de stupeur dans le chemin qui les conduit à Jérusalem. « Ils étaient dans le chemin allant à Jérusalem, et Jésus les précédait. » — **THÉOPH.** — Pour montrer qu'il va au devant de la mort et qu'il ne fuit pas devant le sacrifice de sa vie pour notre salut. « Et ils s'étonnaient, et ils étaient tremblants en le suivant. » — **BÈDE.** — De crainte d'être immolés eux-mêmes, ou parce que, ayant placé leur bonheur dans la vie et le gouvernement de leur maître, ils frémissaient de le voir tomber entre les mains de ses ennemis. Or le Seigneur, prévoyant que sa passion jetterait le trouble dans l'âme de ses disciples, se met à les entretenir de nouveau de son supplice et de la gloire de sa résurrection : « Et, prenant de nouveau avec lui les douze, il se mit à leur dire, etc. » — **THÉOPH.** — C'est pour affermir leur âme; car, après avoir été prévenus, ils devaient soutenir plus légèrement cette épreuve et ne pas s'en laisser accabler comme d'une catastrophe inattendue. Il montre ainsi qu'il souffre volontairement; car celui qui prévoit un mal, qui peut y échapper et qui ne le fait pas, s'y livre lui-même. Ce sont ses disciples qu'il prend à l'écart, car il était convenable que ce fût à ses plus intimes qu'il révélât le mystère de sa passion.

**S. CHRYS.** — Il leur prédit tous les détails de sa passion, afin qu'ils ne soient pas ébranlés par un fait inattendu et qu'il ne leur aurait pas fait connaître auparavant. « Voici que vous monterez à Jérusalem, et le Fils de l'homme, etc. » — **LA GLOSE** (1). — Il est dit le Fils de l'homme, car c'est lui qui doit souffrir, la divinité ne le pouvant pas.

(1) C'est dans la Glose interlinéaire pour la première partie de la citation. La seconde se trouve dans la Glose du chap. 20 de saint Matthieu, partie mot à mot, partie équivalamment.

illos Jesus. **THEOPH.** Ut ostendat quod ad passionem præcurrît, et quod non refugit mortem pro nostra salute : et stupebant, et sequentes timebant. **BED.** Ne vel ipsi cum eo occiderentur, vel saltem ille cujus vita et magisterio gaudebant, inimicorum manibus occumberet. Prævidens autem Dominus ex passione sua discipulorum animos perturbandos, eis et passionis pœnam et resurrectionis suæ gloriam prædicit. Unde sequitur : Et assumens iterum duodecim, cœpit illis dicere, etc. **THEOPH.** Ut scilicet discipulorum corda confirmaret; ut cum hæc præaudirent, levins postmodum sustinerent, et in repentinis non formidarent ;

et etiam ut ostenderet quod voluntarie patitur : qui enim prænoscit, et potest fugere et non fugit, manifestum est quod voluntarie seipsum passioni tradit. Seorsum autem assumit discipulos : nam conveniens erat passionis mysterium propinquioribus sibi revelare.

**CHRYS.** (hom. 66, in *Matth.*). Commemorat autem singula quæ passurus erat, ne si aliquid prætermissum remaneret, cernentes postmodum illud, subito turbarentur : unde subdit : Quia ecce ascendimus Hierosolimam, et Filius hominis, etc. **GLOS.** Ad quem scilicet pertinet pati : nam Divinitas pati non potest : tradetur (scilicet

« Il sera livré (par Judas) aux princes des prêtres, et aux scribes et aux anciens, et ils le condamneront à mort (par une sentence le déclarant digne de mort), et ils le livreront aux nations (à Pilate idôlâtre), et on le haouera (les soldats de Pilate), et on le couvrira de crachats, et on le flagellera, et on le tuera. » — S. CHRYS. — Il ajoute, afin qu'ils se laissent aller à l'espérance de sa résurrection, au moment où ils sont attristés de sa mort : « Et il ressuscitera le troisième jour. » Ils devaient le croire, sur tout le reste, car il ne leur avait nullement caché ses tristesses et ses opprobres.

*Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui, et lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous fassiez pour nous tout ce que nous vous demanderons. Il leur répondit . Que voulez-vous que je fasse pour vous ? Accordez-nous, lui dirent-ils, que dans votre gloire nous soyons assis, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche. Mais Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et Jésus répartit : Vous boirez, en effet, le calice que je dois boire, et vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé. Mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner ; mais ce sera pour ceux à qui il a été préparé.*

S. CHRYS. (1). — Ayant entendu parler souvent au Christ de son règne, les disciples ne pouvaient s'imaginer que ce royaume dût avoir lieu après sa mort. C'est pourquoi, l'entendant parler à ce moment de sa mort, ils s'approchent de lui pour pouvoir jouir tout de suite des honneurs de son royaume. « Et s'approchèrent aussitôt de lui

(1) On trouve l'équivalent dans sa 66<sup>e</sup> hom. sur saint Matthieu.

cet a Juda) principibus sacerdotum, et scribis, et senioribus, et condemnabunt eum morte (judicantes eum esse reum mortis), et tradent eum gentibus (scilicet Pilato gentili), et illudent ei (milites ejus), et conspuent eum, et flagellabunt eum, et interficiant eum. CHRYS. (ut sup.). Ut autem cum fuerint contristati propter passionem et mortem, tunc et resurrectionem expectent, subdit : Et tertia die resurget : cum enim tristitias et opprobria quæ contigerunt non occultaverit, conveniens erat ut ei de reliquis credorent.

*Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes, filii Zebedæi, dicentes : Magister, volumus ut quodcumque petierimus, facias nobis. At ille*

*dixit eis : Quis vultis ut faciam vobis ? Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram tuam, et alius ad sinistram tuam sedeamus in gloria tua. Jesus autem dixit eis : Nescitis quid petatis : potestis bibere calicem quem ego bibo, aut baptismo quo ego baptizor, baptizari ? At illi dixerunt ei : Possumus. Jesus autem ait eis : Calicem quidem quem ego bibo, bibetis ; et baptismo quo ego baptizor. baptizabimini : sedere autem ad dexteram meam, vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus puratum est.*

CHRYS. Audientes discipuli Christum frequenter de suo regno loquentem, putabant quod hoc regnum post ejus mortem non esset ; et ideo nunc prænuntiata Christi

Jacques et Jean, etc. » Rougissant du sentiment humain qui les faisait parler, ils s'approchent du Christ et l'emmènent loin des autres disciples. Le Sauveur, sentant ce qu'ils allaient lui demander, mais voulant les forcer à l'exprimer, les interroge : « Que voulez-vous que je vous fasse ? » — THÉOPH. — Les disciples pensaient qu'il montait à Jérusalem pour y régner, et que ce ne serait qu'après qu'il souffrirait ce qu'il venait de dire. C'est dans cette pensée qu'ils lui demandaient l'un la droite, l'autre la gauche de son trône : « Et ils lui dirent : Donnez-nous de nous asseoir l'un à votre droite, l'autre à votre gauche dans votre gloire. » — S. AUG. — Matthieu nous montre la mère de ces disciples portant cette demande au Sauveur ; mais elle ne faisait qu'exprimer le désir de ses enfants, et Marc, en en mettant l'expression dans la bouche des disciples, nous a enseigné rapidement que c'était plutôt la volonté de ses enfants que la sienne propre qu'elle avait ainsi exprimée. — S. CHRYS. — L'on peut dire aussi que cette demande a été exprimée par la mère et les enfants. Ceux-ci, voyant que le Sauveur les avait distingués des autres, crurent obtenir cette demande, et ils se firent accompagner de leur mère pour l'obtenir plus facilement.

S. AUG. — Enfin il faut remarquer que c'est plutôt à eux qu'à leur mère que le Sauveur répondit, d'après Marc et Matthieu : « Jésus leur dit : Vous ne savez pas ce que vous demandez. » — THÉOPH. — Ce que vous croyez n'est pas, à savoir que je dois régner d'une manière temporelle à Jérusalem, et tout ce qui concerne mon royaume dépasse l'intelligence : s'asseoir à côté de moi est une chose si excellente

morte, accesserunt ad eum, ut honoribus regni statim fierent digni : unde dicitur : Et accesserunt ad eum Jacobus et Joannes, etc. erubescens enim quod aliquid humanum petere erant, accesserunt ad Christum, seorsum a discipulis assumptas. Salvator vero non ignorans quid petere debebant, sed ad respondendum eos inducens, interrogationem subjungit. At ille dixit : Quid vultis ut faciam vobis ? THEOPH. Credebant autem predicti discipuli quod propter hoc Hierosolymam ascenderet ut regnaret, et postmodum pateretur quæ se passurum prædixerat, et hoc cogitantes dexteram et sinistram sedem appetebant. Unde sequitur : Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram, et alius ad sinistram sedeat in gloria tua. AUG., *De cons. Evang.*

(lib. 2, cap. 64). Hoc ab eis, non per eos ipsos, sed per matrem dictum esse Matthæus expressit, cum illa eorum voluntatem attulisset ad Dominum ; unde magis ipsos quam illam dixisse quod dictum est Marcus breviter intimavit. CHRYS. (hom. 66, ut sup.). Vel convenienter dici potest utrumque factum esse : videntes enim se præ aliis honoratos, prædictam petitionem se consequi æstimabant ; et ut facilius petitionem obtinerent, matrem assumpserunt, ut cum hac simul Christum precarentur.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 64). Denique et Dominus etiam secundum Marcum et secundum Matthæum ipsis potius quam matri respondit : nam sequitur : Jesus autem dixit eis : Nescitis quid petatis. THEOPH. Quasi dicat : Non est hoc quod

qu'elle dépasse toute nature angélique. — **BÈDE.** — Ou bien, ils ne savent pas ce qu'ils demandent en demandant au Seigneur le siège de la gloire qu'ils ne méritent pas encore. — **S. CHRYS.** — Ou bien, en leur disant : « Vous ne savez pas ce que vous demandez, » c'est comme s'il leur disait : Vous parlez de gloire, et je vous entretiens de fatigues et de combats. Ce n'est pas maintenant le temps des récompenses, mais celui du sacrifice, des combats et des périls. Et c'est pour cela qu'il ajoute : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai, etc. » Il se sert de cette question pour les rendre plus avides en leur montrant qu'ils participent ainsi à son sort.

**THÉOPH.** — Il appelle sa croix un calice et un baptême : un calice, comme étant un breuvage délicieux pour sa bouche ; un baptême, car c'est par elle que le genre humain devait être purifié de ses fautes. Mais eux, ne comprenant pas, répondirent : « Nous le pouvons. » Ils croyaient qu'il s'agissait d'une coupe ordinaire, et par baptême ils entendaient les purifications qui précédaient les repas. — **S. CHRYS.** — Ils répondirent aussitôt, pensant que leur demande allait être exaucée. « Jésus leur répondit : En effet, vous boirez mon calice, etc., » c'est-à-dire vous serez dignes de mon martyre, et vous souffrirez ainsi que moi.

**BÈDE.** — L'on peut demander comment le Sauveur a pu dire qu'ils boiraient son calice et qu'ils seraient baptisés de son baptême, attendu que l'Écriture raconte du seul Jacques qu'il fut décapité par Hérode, et qu'il est constant que Jean finit sa vie par une mort naturelle. Mais si nous lisons l'histoire de l'Église, en y voyant que Jean fut

creditis, quod sim temporaliter in Hierusalem regnaturus, sed omnia hæc (quæ scilicet ad regnum meum pertinent) supra intellectum sunt : etenim sedere a dextris meis tam magnum quid est, ut excellat ordines angelorum. **BÈD.** Vel nesciunt quid petant, qui sedem gloriæ a Domino, quam nondum merebantur, inquirunt. **CHRYS.** (hom. 66, ut sup.). Vel dicit : Nescitis quid petatis : ac si diceret : Vos de honore loquimini, ego vero de agnibus et sudoribus disputo : non enim est hic præmiorum tempus, sed occisionis, præliorum et periculorum : unde subdit : Potestis bibere calicem quem ego, etc. Per modum interrogationis attrahit eos, ut ex communicatione quæ est ad ipsum avidiores fierent.

**THÉOPH.** Calicem autem et baptismum

crucem nominat : calicem quidem tanquam potum dulciter ab ipso susceptum ; baptismum vero tanquam emundationem nostrorum facientem peccatorum. Qui non intelligentes quod dixerat, responderunt. Unde sequitur : At illi dixerunt : Possumus ; credebant enim quod de calice sensibili, et baptismo quo Judæi baptizari solebant (lavantes scilicet se antequam comederent), loqueretur. **CHRYS.** (hom. 66, ut sup.). Responderunt autem prompte, expectantes in eo quod petierunt exaudiri. Sequitur : Jesus autem ait eis : Calicem quidem quem ego bibo, etc., id est, martyrio digni eritis, et patiemini sicut et ego.

**BÈD.** Quæritur autem quomodo calicem martyrii Jacobus et Joannes biberunt, aut quomodo baptismo Domini fuerunt bapti-

plongé dans une chaudière d'eau bouillante (1) et puis exilé dans l'île de Pathmos (2), nous reconnaitrons que l'intention du martyr ne lui manqua point, et que Jean but la coupe du confesseur, quoique le tyran ne répandit pas son sang.

« Mais vous asseoir à ma droite. » — S. CHRYS. — L'on peut faire ici deux questions : d'abord s'il est une place dans le ciel à la droite du Christ; en second lieu, si le Seigneur de toutes choses ne peut pas accorder le pouvoir à ceux auxquels il a été préparé. Or, nous répondrons à la première question qu'il n'est point de place à la droite du Christ : son trône n'est accessible pour aucune créature. Donc en répondant : « Vous asseoir à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous l'accorder, » il ne veut pas dire qu'il y en ait qui occupent ces places : il répond à ce que veulent demander ceux qui lui ont fait cette question; et, n'ayant aucune connaissance de ce trône sublime et de cette chaire qui est à la droite du Père, ceux-ci n'avaient eu en vue qu'une seule chose, d'obtenir la suprématie sur les autres, et le premier de ces douze trônes qu'ils avaient entendu promettre aux douze apôtres. A la seconde question, l'on peut répondre qu'accorder cela ne dépasse pas le pouvoir du Fils de Dieu. Ce qui est dans Matthieu : « A ceux à qui cela est préparé par mon Père, » ne peut pas vouloir dire autre chose que ce qui est préparé par moi, et c'est pour cela que Marc n'a même pas dit : « Par mon Père. » Ainsi, ce que dit le Sauveur se résume en ceci : En effet, vous mourrez pour moi; mais cela ne suffit pas pour que vous obteniez le premier rang.

(1) Tert., lib. *De præscript.* De là vient la fête de saint Jean devant la porte latine.

(2) Euseb., lib. 3. *Eccl. Hist.*, cap. 7.

zati, cum Scriptura narret Jacobum tantum Apostolum ab Herode capite truncatum, Joannes autem propria morte finierit vitam. Sed si legamus ecclesiasticas historias in quibus fertur quod et ipse propter martyrimum in ferventis olei dolium missus sit, statimque relegatus in Pathmos insulam sit, videbimus martyrimum animo non defuisse, et bibisse Joannem calicem confessionis (quem et tres pueri in camino ignis, biberunt), licet persecutor non fuderit sanguinem.

Sequitur : Sedere autem ad dexteram, etc. CHRYS. (hom. 66, ut sup.). Ubi duo quærentur : unum est si paratum est alicui sedere a dextris ejus; alterum autem, si omnium Dominus his quibus paratum est

potestatem tribuendi non habet : ad primum ergo dicimus quod nullus a dextris neque a sinistris sedet; inuis enim est omni creaturæ thronus ille : quomodo ergo dixit : Sedere ad dexteram meam, vel ad sinistram non est meum dare vobis, quasi quibusdam sessuris? Ad suspicionem quidem interrogantium respondit, eorum intentioni condescendens : neque enim noverrant illum thronum excelsum et cathedram quæ est a dextris Patris; sed unum solum petebant, scilicet potiri primatu et aliis præesse : quia enim audiverant dictum de apostolis, quod super duodecim thronos essent sessuri, quid esset quod dictum est, ignorantes, inter cæteros petierunt primatum. Ad secundum dicendum est, quod tale



Il appartiendra à celui qui, venant au martyre avec une tout autre vertu que vous, méritera des récompenses beaucoup plus grandes (1). La primauté attend ceux qui peuvent devenir les premiers par leurs œuvres. C'est ainsi que dans sa réponse le Seigneur, tout en ne voulant pas les contrister, leur apprend à ne pas avoir de vaines et inutiles querelles pour les questions de préséance. — BÈDE. — Ou bien, il ne m'appartient pas de donner ce premier rang à des superbes, et vous l'êtes encore; il appartient à d'autres: soyez vous-mêmes les autres, soyez humbles, et il vous est préparé.

*Et les dix autres, ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre Jacques et Jean. C'est pourquoi Jésus, les appelant à lui, leur dit: Vous savez que ceux qui ont l'autorité de commander aux peuples exercent une domination sur eux, et que leurs princes les traitent avec empire. Il n'en doit pas être de même parmi vous; mais si quelqu'un veut y devenir le plus grand, il faut qu'il soit prêt à vous servir; et quiconque voudra être le premier d'entre vous doit être le serviteur de tous. Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.*

THÉOPH. — Les apôtres supportent difficilement de voir Jacques et Jean rechercher l'éclat: « Et les dix, l'ayant entendu, furent indignés contre Jacques et Jean. » L'envie est dans ces hommes encore passionnés, et cette envie ne s'exprime par leur bouche que lorsqu'ils ont vu les deux frères rejetés par le Sauveur; elle ne s'était pas fait

(1) Le grec porte: beaucoup plus nombreuses, πολλῶ πλείονος.

donum potestatem Filii Dei non transcendit; sed quod in Matthæo dicitur: Paratum est a Patre meo, est ac si diceret: A me: unde et Marcus non dixit hic: A Patre meo. Quod ergo hic Christus dicit, tale est: Moriemini, inquam, propter me, non tamen hoc sufficit ad hoc, quod vos primum ordinem obtineatis, si enim aliquis alius cum martyric venerit omnem aliam virtutem possidens, multo vobis majora possidebit. His enim paratur primatus, qui per opera possunt fieri primi. Sic igitur Dominus sua responsione eos instruxit, ut non vane et inaniter pro primatibus molestentur, simul autem et eos noluit contristari. BÈDE. Vel non est meum vobis dare, id est, superbis (hoc enim adhuc erant). Aliis paratum est; et vos alii estote, id est, humiles; et vobis paratum est.

*Et audientes decem, indignati sunt de Jacobo et Joanne. Jesus autem vocans eos, ait illis: Scitis quia hi qui videntur principari gentibus dominantur eis; et principes eorum potestatem habent ipsorum: non ita est autem in vobis; sed quicumque voluerit fieri major, erit vester minister; et quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus: nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam in redemptionem pro multis.*

THÉOPH. Quia reliqui apostoli vident Jacobum et Joannem honorem petere, patienter ferre non possunt: unde dicitur: Et audientes decem, indignati sunt de Jacobo et Joanne; patientes enim humana, invidia movebantur; sed tunc primo indignati

jour tant que le Sauveur avait paru les distinguer. C'est ainsi que les apôtres avaient alors des dispositions imparfaites ; plus tard, ils se cédèrent à l'envi la puissance. Or, le Seigneur les guérit, d'abord en les attirant auprès de lui pour les consoler : « Ensuite, les appelant, » et puis en leur démontrant que c'était tout-à-fait païen que de désirer les premières places et d'usurper l'honneur : « Il leur dit : Vous savez que ceux que l'on voit commander aux nations agissent avec domination, et que leurs princes exercent le pouvoir sur eux. » Les princes des païens se conduisent, en effet, dans le pouvoir, avec violence et tyrannie (1). « Mais il ne doit pas en être ainsi pour vous. » — BÈDE. — Il leur apprend ainsi que c'est le plus grand qui est le plus petit, et que c'est celui qui s'est fait le serviteur de tous qui devient maître. Puisque c'est par l'humilité, et non par le pouvoir, que l'on parvient au sommet des vertus, c'est donc inutilement que les uns ont demandé un pouvoir démesuré et que les autres ont ressenti de la douleur de cette demande. Ensuite, il leur propose un exemple qui les couvrira de confusion à la vue des faits, si les paroles ne leur font rien : « Car le fils de l'homme n'est pas venu pour qu'on le serve, mais pour servir et pour donner son âme comme rédemption d'un grand nombre. » — THÉOPH. — Ce qui est plus que de servir. Qu'y a-t-il de plus grand et de plus admirable que de mourir pour celui que l'on sert ? Le Fils de Dieu nous servant, son humilité descendant jusque-là, c'était sa gloire et la gloire de tous ; car, connu des seuls anges avant son incarnation, il a été glorifié par son incarnation et par sa

(1) Ἐξουσιαστικῶς καὶ τυραννικῶς.

sunt, cū viderunt ipsos a Domino non susceptos : non autem prius indignabantur, quia videbant ipsos aliis præhonorari : tunc igitur sic imperfecte habebant apostoli ; sed postea in primatibus sibi credsbant ad invicem : Christus autem eos sanat : primo quidem ad eorum consolationem eos juxta se adducendo ; et hoc significatur, cum dicitur : Jesus autem vocans eos ; deinde demonstrando, quod usurpare honorem et desiderare primatum, gentilium est : unde sequitur : Ait illis : Scitis quia hi qui videntur principari gentibus, dominantur eis, et principes eorum potestatem habent ipsorum : gentilium enim principes tyrannice et dominabiliter ad principatum se ingerunt. Sequitur : Non ita est autem in vobis.

BEDA. In quo docet eum majorem esse qui minor fuerit, et illum dominum fieri, qui omnium servus fit : frustra igitur aut illi immoderata quæsierant, aut isti dolent super majorum desiderio ; cum ad summitatem virtutum, non potentia, sed humilitate, veniatur. Deinde proponit exemplum, ut si dicta parvipenderent, erubescerent ad opera, et dicit : Nam et Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam in redemptionem pro multis. THÉOPH. Quod majus est quam ministrare. Cum enim aliquis pro eo cui ministrat moritur, quid isto potest esse majus et mirabilius ? Sed tamen ista ministratio et humilitatis descensus, gloria ejus erat et omnium. Antequam enim ho-

croix, non pas seulement d'une gloire personnelle, mais d'une gloire à laquelle il a fait participer les hommes, et il est devenu par la foi le maître de l'univers. — BÈDE. — Il ne dit pas qu'il a donné son âme pour la rédemption de tous, mais pour celle d'un grand nombre, de tous ceux qui ont voulu accepter sa foi.

*Après cela ils vinrent à Jéricho; et comme il sortait de Jéricho avec ses disciples, suivi d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bartimée, fils de Timée, qui était assis sur le chemin pour demander l'aumône, ayant appris que c'était Jésus de Nazareth, se mit à crier : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Et plusieurs le reprenaient rudement, et lui disaient qu'il se tât; mais il criait encore beaucoup plus haut : Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'étant retiré, commanda qu'on l'appelât. Et quelques-uns appelèrent l'aveugle en lui disant : Ayez bonne espérance, levez-vous, il vous appelle. Aussitôt il jeta son manteau, et se levant, il vint à Jésus. Et Jésus lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle lui répondit : Maître, faites que je voie. Allez, lui dit Jésus, votre foi vous a sauvé. Et il vit au même instant, et il suivait Jésus dans le chemin.*

S. JÉR. — Le nom de Jéricho signifiant lune ou anathème, ce nom correspond à la Passion qui approche. C'est en effet au moment où la chair du Christ descend et disparaît que se prépare la Jérusalem céleste.

« Et lorsqu'il sortait de Jéricho, un aveugle, etc. » — BÈDE. — Matthieu nous parle de deux aveugles assis au bord du chemin et criant après le Seigneur, guéris tous les deux. Luc rapporte que lorsque Jésus approchait de Jéricho, se présenta et fut guéri de la même ma-

mo fieret, solum ab angelis notus est. Cum autem factus est homo, et crucifixus est, non tantum ipse gloriam habet, sed et alios in participatione suæ gloriæ suscepit, et dominatus est per fidem orbi terræ. BÈDE. Non autem dixit : Animam suam in redemptionem dare pro omnibus, sed, pro multis, id est, qui credere voluerint.

*Et venierunt Hierico. Et proficiscente eo de Hierico, et discipulis ejus, et plurima multitudine, Filius Timæi Bartimæus cæcus, sedebat juxta viam mendicans. Qui cum audisset quia Jesus Nazarenus est, cœpit clamare et dicere : Jesu, Fili David, miserere mei. Et comminabantur illi multi, ut taceret : at ille multo magis clamabat : Fili David, miserere mei. Et stans Jesus, præcepit illum vocari. Et vocant cæcum dicentes*

*ei : Anima quior esto ; surge, vocal te. Qui projecto vestimento suo eziliens venit ad eum. Et respondens Jesus, dixit illi : Quid tibi vis faciam ? Cæcus autem dixit ei : Rabboni, ut videam. Jesus autem ait illi : Vade, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur eum in via.*

HIER. Passioni Domini appropinquant civitatis nomen respondet : dicitur enim : Et veniunt Hierico. Hierico luna sive anathema interpretatur : defectus autem carnis Christi, præparatio est Hierusalem cœlestis.

Sequitur : Et proficiscente eo de Hierico, cæcus, etc. BÈDE. Matthæus duos juxta viam sedentes et ad Dominum clamantes cæcos dicit esse illuminatos ; Lucas autem cum appropinquaret Hierico pari ordine il-

nière un aveugle. Que personne, au moins de ceux qui réfléchissent, ne pense qu'il y a eu ici contradiction entre ces évangélistes, mais l'un ne fait que compléter l'autre. Il nous faut donc entendre ceci de cette manière, que l'un des deux aveugles était plus connu que l'autre; et ce qui le fait supposer, c'est que Marc donne son nom et celui de son père. — S. AUG. — Marc a voulu par conséquent ne raconter que la guérison qui, étant la plus célèbre à cause de celui qui avait été guéri, avait attiré le plus d'éclat au Sauveur. Quant au miracle que Luc raconte, l'on doit admettre que c'est une guérison d'un autre aveugle faite dans des circonstances un peu différentes, et cependant semblable et faite de la même manière.

« Lequel, ayant ouï que Jésus de Nazareth. » — S. CHRYS. — Cet aveugle appelle Jésus fils de David, parce qu'il a entendu les louanges que lui donne la foule qui passe, et qu'il a ainsi acquis la certitude que les prophéties ont été réalisées en lui.

« Et plusieurs le menaçaient pour le faire taire. » — ORIG. — Paroles qui reviennent à celles-ci : Ceux qui avaient déjà la foi lui reprochaient la dénomination dont il se servait pour le Sauveur comme étant indigne de lui, parce qu'au lieu de dire « fils de David, » il aurait dû lui dire : « Fils de Dieu, ayez pitié de moi. » Mais pour lui, il ne s'arrêta pas : « Et il criait encore davantage. » Le Seigneur entendit ses cris : « Et Jésus, s'arrêtant, ordonna qu'on l'appelât. » Remarquez que l'aveugle de Luc est au-dessous de celui-ci ; car Jésus ne l'appela pas, d'après la manière de s'exprimer de Matthieu, ni n'ordonna qu'on l'appelât ainsi qu'il est dit ici ; mais il ordonna qu'on le lui amenât, le

luminatum ab eo cæcum esse perhibet : ubi nemo (saltem sapiens) putet evangelistas sibimet contraria scribere, sed alium plenius scribere quæ alter omisit. Intelligendum est ergo unum eorum fuisse potissimum : quod ex hoc apparet, et quod nomen ejus, et nomen patris ejus Marcus commemoravit. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 65). Hinc est ergo quod ipsum solum voluit commemorare Marcus, cujus illuminatio tam claram famam huic miraculo comparavit, quam erat nota calamitas. Lucas vero, quamvis omnino eodem modo factum, tamen in alio cæco intelligendus est par commemorare miraculum, et ejusdem miraculi parem modum.

Sequitur : Qui cum audisset quod Jesus Nazaranus, etc. CHRYS. Filium David vo-

cat cæcus Dominum, prætereuntis turbæ laudem audiens, ac prophetarum expectatione completa certificatus.

Sequitur : Et comminabantur illi multi, ut taceret. ORIG. (tract. 13, in *Matth.*). Tanquam si dicat : Qui primi crediderant, increpabant ei clamanti : Fili David, ut taceret, et non appellaret eum contemptibili nomine, sed deberet dicere : Fili Dei, miserere mei ; ille autem non destitit : unde sequitur : Ille autem magis clamabat, etc. Cujus clamorem Dominus exaudivit : unde sequitur : Et stans Jesus præcipit illum vocari. Vide autem quod inferior est cæcus de quo Lucas loquitur. Nam nec Jesus eum vocavit (ut Matthæus dicit), nec jussit eum vocari (ut hic dicitur), sed jussit eum, ad se adduci, quasi non potentem

considérant comme impuissant à venir lui-même. Cet aveugle, au contraire, est appelé par un ordre du Sauveur. « Et ils l'appellent en disant : Aie confiance; lève-toi, il t'appelle. Et lui, jetant son manteau, vint vers lui. » — Peut-être le vêtement de ce mendiant aveugle, c'est cette pauvreté et ces ténèbres qui l'enveloppaient : s'en débarrassant, il vient à Jésus qui l'interroge lorsqu'il s'est approché. — « Et Jésus, lui répondant, lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? » — BÈDE. — Est-ce que celui qui pouvait rendre la lumière à cet aveugle pouvait ignorer ce qu'il désirait ? Il l'interroge pour qu'il demande; il l'interroge pour l'exciter à la prière. — S. CHRYS. — Ou bien, il questionna, afin que l'on ne pût penser qu'il accordait autre chose que ce que l'on désirait. Sa coutume était de faire exprimer leur désir à ceux qu'il allait guérir, et de ne guérir qu'alors, afin d'exciter les témoins de ces guérisons à une semblable confiance, et pour montrer que cette grâce tombait sur qui en était digne.

« L'aveugle répondit : Seigneur, que je voie. » — BÈDE. — L'aveugle ne se préoccupe pas d'autre bien que de celui de la lumière, car tout bien est inutile à l'aveugle, qui n'en jouira pas s'il ne peut le voir. — S. JÉR. — Jésus, voyant la promptitude de cette demande, le récompense en l'exauçant. — ORIG. — Il était mieux de dire : *Maître* ou *Seigneur*, ainsi qu'on lit dans d'autres écrits, que de dire : *Fils de David*; aussi, le Seigneur, qui ne l'a pas exaucé tant qu'il a dit a dit : *Fils de David*, l'exauce en lui rendant la santé, dès qu'il a dit : *Maître*. C'est pour cela qu'il est ajouté : « Jésus lui dit : Allez, votre foi vous a guéri. Et aussitôt il vit, et il le suivait. » — THÉOPH. — L'aveugle mon-

per se venire : iste autem cæcus ad imperium Domini vocatur : unde sequitur : Et vocant eum, dicentes ei : Animæquior esto ; surge, vocat te. Ille autem abjiciens vestimentum, venit ad eum. Sequitur : Qui projecto vestimento suo, venit ad eum. Forte vestimentum cæci et mendicantis, volamentum intelligitur cæcitatæ et mendicitatis, quo fuerat circumdatus, quod abjiciens venit ad Jesum : quem appropinquantem Dominus interrogat : unde sequitur : Et respondens Jesus ait : Quid tibi vis faciam ? BÈDE. Nunquid qui lumen reddere poterat, quid vellet cæcus ignorabat ? Ad hoc ergo requirit ut petatur : ad hoc requirit ut cor ad orationem excitetur. CHRYS. (hom. 67, in *Matth.*). Vel quærit, ne scilicet æstimaret quod aliud volenti accipere, aliud daret :

etenim consuetudo erat ejus, voluntatem curandorum universis facere manifestam, et tunc medelam inducere, ut alios duceret in zelum, et ut ostenderet eum qui curandus erat, gratiæ dono digne potiri.

Sequitur : Cæcus autem dixit ei : Rabboni, ut videam. BÈDE. Parvipendit enim cæcus extra lucem aliquid quærere : quia etsi habere cæcus quodlibet potest, sine luce non potest videre quod habet. HIER. Considerans autem Jesus promptam voluntatem, eum completionem desiderii remunerat. ORIG. *sup. Matth.* (ut *sup.*). Dignius autem est dicere : Rabboni, vel (sicut in aliis dicitur), Domine, quam Fili David : unde propter illud quod dixit : Fili David, non præstitit ei sanitatem, sed propter hoc quod dixit : Rabboni : unde sequitur : Je-

tra une âme reconnaissante en ce que, guéri par le Sauveur, il ne l'abandonna pas, mais le suivit.

**BÈDE.** — Au sens mystique, Jéricho, dont le nom veut dire *lune*, veut dire *la défaillance* de notre vie qui passe ; et c'est près de Jéricho que le Seigneur rend la vue à l'aveugle, parce que c'est après être venu en la chair et au moment où il approche de sa passion, que Jésus en amène un grand nombre à la foi. En effet, ce n'est pas dans les premières années de son incarnation, mais c'est peu d'années avant sa passion, qu'il révéla au monde le mystère du Verbe. — **S. JÉR.** — L'aveuglement qui est survenu à une partie du peuple juif cédera à la lumière peu de temps avant la fin du monde, aux approches du prophète Elie, qui sera renvoyé à la terre (1). — **BÈDE.** — Que le Sauveur ait rendu la vue à un seul aveugle avant d'entrer à Jéricho, cela signifie qu'avant sa passion, il n'a prêché son Évangile qu'au seul peuple juif ; et qu'il en ait guéri deux à sa sortie de la ville, cela signifie qu'après sa résurrection et son ascension, il a révélé par ses apôtres aux Juifs et aux Gentils le double mystère de sa divinité et de son humanité. Marc, écrivant pour les Gentils, n'a parlé que de la guérison d'un seul aveugle, pour présenter à ceux à qui s'adressait son Évangile la figure spéciale de leur conversion, tandis que Matthieu, dont l'Évangile s'adressait d'abord aux Juifs, et devait plus tard parvenir aux Gentils, présente avec raison la guérison des deux aveugles, afin de montrer que la même foi devait parvenir aux deux peuples. Cet aveugle était assis sur le bord du chemin au moment où Jésus sortait de

(1) Malachie le nomme, chap. 4, v. 5. On doit croire qu'il sera un des deux prophètes qui combattront contre *la bête* (Apoc., 1).

sus autem dixit ei : Vade, fides tua salvum te fecit. Et confestim vidit, et sequebatur, etc. **THEOPH.** Grata enim est anima cæci in eo quod sanus effectus Jesum non reliquit, sed secutus est eum.

**BÈDE.** Mystice autem Hierico, quæ interpretata dicitur luna, defectum nostræ mutabilitatis designat : appropinquans Dominus Hierico lumen cæco reddidit, quia veniens in carne et passioni appropinquans, multos ad fidem adduxit. Non enim primis incarnationis suæ temporibus, sed paucis antequam pateretur annis mysterium verbi mundo exhibuit. **HIER.** Cæcitas etiam ex parte facta Judæis illustrabitur in fine, quando eis mittet Eliam prophetam. **BÈDE.**

Quod autem appropinquans Hierico unum illuminavit, ac proficiscens Hierico, duos, hoc intimavit, quod ante passionem suam uni tantum populo Judæorum prædicavit ; post resurrectionem vero atque ascensionem suam per apostolos, et Judæis, et gentibus, Divinitatis et humanitatis suæ arcana patefecit. Quod vero Marcus unum illuminatum scribit, ad gentium salutem respicit ; ut eorum quos instruebat ad fidem, salvationi figura congrueret. Matthæus vero qui creditibus ex Hebræis suum scribebat evangelium, quod in gentium quoque notitiam erat perventurum, recte duos dicit illuminatos, ut ad utrumque populum unam fidei gratiam pertinere doceret. Proficiscente

Jéricho, suivi des disciples et d'une foule nombreuse, figure de ce peuple des Gentils qui reçut l'espérance de la lumière au moment où le Seigneur, montant aux cieux, était accompagné sur la montagne par la foule des fidèles, et jusque dans les cieux où ils entraient avec lui, de tous les élus qui avaient paru sur la terre depuis le commencement du monde. Ce peuple des Gentils était alors assis comme un mendiant sur le bord du chemin, parce qu'il n'était pas encore entré dans la voie de la vérité, faisant des efforts pour y parvenir. — S. JÉR. — Les Juifs, qui conservent les Écritures, mais ne les accomplissent point, c'est là ce mendiant du chemin qui a faim. Ils crient : « Fils de David, » car tous leurs droits à la lumière sont fondés sur les mérites des patriarches. Plusieurs les menacent pour qu'ils se taisent, parce que le cri des pauvres est étouffé par les péchés et par les démons. Mais cet aveugle criait toujours plus fort, parce que la lutte s'aggravant, il faut lever les mains (1) avec des cris (2), devant la pierre de secours (3), c'est-à-dire les tendre vers Jésus de Nazareth.

BÈDE. — Le peuple des Gentils, ayant une fois connu la faim du nom du Christ, s'efforçait de s'unir à ce nom, malgré la contradiction d'un grand nombre, d'abord des Juifs, et ensuite des païens, voulant empêcher que le nom du Christ ne fût invoqué, sans que leurs efforts aient pu empêcher ceux qui étaient destinés à la vie. C'est en passant que Jésus entend le cri de l'aveugle; car si c'est par sa divinité qu'il chasse les ténèbres de nos âmes, c'est par son humanité qu'il nous communique cette miséricorde. C'est pour nous que Jésus est mort et

[1] Ainsi que Moïse pendant le combat contre Amalech (Exod., 17, v. 11).

[2] Ainsi que Samuel dans un combat contre les Philistins (1 Rois, 7, v. 7).

[3] Ainsi que les Juifs encore contre les Philistins (1 Rois, 4).

igitur Domino, et discipulis ejus, et plurima  
multitudine de Hierico, cæcus sedebat juxta  
viam mendicans; quia ascendente ad cælos  
Domino, et multis fidelium sequentibus,  
imo cunctis ab initio mundi electis una cum  
illo janua regni cælestis ingredientibus,  
mox gentium populus cœpit suæ illumina-  
tionis spem habere; qui mendicat juxta  
viam sedens, quia necdum iter veritatis in-  
grediens, ad hoc pervenire contendit. HIER.  
Populus etiam Judæorum, qui Scripturam  
conservat, nec complet, juxta viam men-  
dicans esurit. Clamat autem: Fili David,  
miserere mei; quia per merita patriarcha-  
rum judæicus populus illuminatur. Commi-  
nantur autem ei multi ut taceat, quia pec-

cata et dæmonia comescunt clamorani  
pauperis; sed ille magis clamabat, quia in-  
gravescente bello, manus ad lapidem adju-  
torii (hoc est, Jesum Nazarenum) cum  
clamore levandæ sunt.

BED. Populus etiam gentium agnita  
fama nominis Christi particeps ejus fieri  
quærebat, cui contradicebant multi; primo  
Judæi, deinde etiam gentiles; ne illumina-  
ndus mundus Christum invocaret; nec tamen  
impugnantium furor eos qui ad vitam erant  
præordinati, valebat salute privare. Cla-  
mantem autem cæcum transiens audivit,  
quia per humanitatem suam miseratus est.  
qui per Divinitatis potentiam mentis nos-  
træ tenebras exclusit. Quod enim propter

qu'il est né, et c'est par sa naissance et sa mort qu'il a passé; car ce sont là des actions temporelles, être immuable et tout ordonner d'une manière immuable étant des attributs de la divinité. Le Seigneur appelle cet aveugle qui crie, lorsqu'il convie le peuple des nations par ses prédicateurs, qui appellent l'aveugle, lui disant d'avoir confiance, de se lever, de venir au Christ; lorsque, en communiquant la parole aux ignorants, ils leur ordonnent d'avoir espérance en leur salut, de se lever du milieu des vices de leur chair, et de se ceindre, pour avancer vers la pratique des vertus. Il s'élançe, après avoir jeté son manteau, lorsque, s'étant débarrassé des abjectes entraves du monde, il s'avance d'un pas libre vers celui qui distribue la pure lumière.

S. JÉR. — Le peuple juif s'élançe ainsi lorsque, ayant déposé le vieil homme, ainsi qu'un faon qui bondit à travers les montagnes, il laisse là sa torpeur, et, jetant ses regards sur les patriarches, les prophètes et les apôtres, qui couvrent les hauteurs, il s'avance vers les choses surnaturelles. Tel est l'ordre du salut : d'abord écouter les prophètes, puis faire entendre le cri de la foi, être appelé par les apôtres, se lever par la pénitence, se dépouiller par le baptême, interroger par le désir. L'aveugle, à qui Jésus a demandé ce qu'il veut, demande de voir la volonté divine.

BÈDE. — Imitons-le en demandant, non les richesses, non les biens terrestres, non les honneurs, au Seigneur, mais cette lumière que nous pouvons contempler avec les anges. C'est la foi qui y conduit, et c'est pour cela qu'il est dit à l'aveugle : « Votre foi vous a guéri. » Il voit et sent celui qui fait le bien que voit son intelligence; car en faisant le bien que l'on voit, c'est Jésus que l'on suit, lui que l'on suit en imi-

nos natus et passus est Jesus, quasi transiit; quia hæc actio temporalis est; stare autem Dei, est immutabiliter cuncta disponere. Clamantem autem cæcum Dominus vocat, cum populo gentium per prædicatores verbum fidei mittit; qui vocantes cæcum, animæquiores esse, et surgere, atque ad Dominum venire præcipiunt, cum prædicando indoctis, spem eos salutis habere, ac de corpore vitiorum erigi, atque ad virtutum studia se accingere jubent. Projecto autem vestimento exiit, qui abjectis mundi retinaculis expedito mentis gressu ad largitorum æternæ lucis properat.

HIER. Venit etiam judæicus populus exiliens, nudus veteri homine, ut hinnulus saliens super montes, quia segnitiem depo-

nens, patriarchas, prophetas, apostolos, in altis considerans, ad superna se extendit. Quod conveniens autem est ordo salutis: audivimus primo per prophetas, deinde clamamus per fidem, postea vocamur per apostolos, surgimus per penitentiam, exuimur per baptismum, interrogamur per voluntatem. Cæcus autem interrogatus hoc requirit ut videat voluntatem Domini.

BED. Imitemur ergo et nos eum, non divitias, non terrena bona, non honores a Domino, sed lucem quæramus, quam videre cum solis angelis possumus; ad quam via fides est; unde et cæco respondetur: Fides tua te salvum fecit. Videt autem et sequitur, qui bonum quod intelligit operatur: Jesum enim sequitur, qui bonum quod



tant cet Homme-Dieu, qui ne chercha pas la prospérité terrestre et supporta les dérisions et les opprobres. Il nous est montré avec quelle amertume on revient à cette joie intérieure de laquelle nous a détachés le péché. — THÉOPH. — Il est dit qu'il suivit le Seigneur dans le chemin, c'est-à-dire dans cette vie; car, après cette vie, sont exclus de la vie éternelle ceux qui n'ont pas suivi Jésus en pratiquant ses commandements. — S. JÉR. — Ou bien, cette voie, c'est celle qui a dit : « Je suis la voie et la vérité. » C'est cette voie étroite qui conduit vers les hauteurs difficiles de Jérusalem et de Béthanie, sur le sommet de la montagne des Oliviers, montagne de la Lumière et de la consolation.

## CHAPITRE XI.

*Lorsqu'ils approchaient de Jérusalem, étant près de Béthanie, vers la montagne des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous ; et sitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon lié sur lequel nul homme n'a encore monté ; déliez-le, et me l'amenez. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela ? dites-lui : C'est que le Seigneur en a besoin ; et il le laissera amener ici aussitôt. Y étant allés, ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors auprès d'une porte entre deux chemins, et ils le délièrent. Quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous ? Pourquoi déliez-vous cet ânon ? Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait ordonné ; et ils le*

intelligit operatur, qui imitatur eum qui prosperari in hoc mundo noluit, opprobria ac irrisiones toleravit. Et quia rerum corporalium delectatione a gaudio interno recidimus, cum qua amaritudine illuc redeatur, ostendit. **THEOPH.** Dicit autem quod secutus est Dominum in via, scilicet in hac vita; quia post hanc excluduntur omnes qui hic eum non sequuntur, operando mandata ejus. **HIER.** Vel via ista est quæ dicit: Ego sum veritas et vita: hæc est via angusta quæ ducit ad ardua Hierosolymæ et Bethaniæ, ad montem Olivarum, qui est mons luminis et consolationis.

## CAPUT XI.

*Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ ad montem Olivarum, mittit duos ex discipulis suis, et ait illis : Ite in castellum quod contra vos est ; et statim introeuntes illuc, invenientis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit : solveite illum et adducite : etsi quis nobis dixerit : Quid facitis ? dicite quia Domino*

*necessarius est ; et continuo illum dimittet huc. Et absentes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. Et quidam de illic stantibus dicebant illis : Quid facitis, solventes pullum ? Qui dixerunt eis, sicut præceperat illis Jesus : et dimiserunt eis. Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua : et*

*leur laissèrent emmener. Ainsi ayant amené l'ânon à Jésus, ils le couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtements le long du chemin. D'autres coupèrent des branches d'arbres, et les jetaient par où il passait. Et tant ceux qui marchaient devant, que ceux qui suivaient, criaient : Hosanna, salut et gloire ; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; béni soit le règne de notre père David, que nous voyons arriver : Hosanna, salut et gloire au plus haut des cieux.*

S. CHRYS. — Au moment où Jésus a donné des preuves suffisantes de sa puissance, et lorsque déjà la croix est là, il fait tout avec un redoublement de charité qui doit exciter encore davantage ses adversaires. C'est pourquoi, quoiqu'il soit monté souvent à Jérusalem, ce n'a jamais été avec autant d'éclat que maintenant. — THÉOPH. — Afin que, s'ils le veulent, ils puissent le reconnaître à tant d'éclat et à tant d'accomplissements de prophéties et le recevoir comme Dieu, et que s'ils ne le veulent pas ils encourrent une plus redoutable justice, ayant refusé leur foi à tant de miracles éclatants. C'est cette entrée triomphale que l'évangéliste commence à raconter ainsi : « Et lorsqu'ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, etc. » — BÈDE. — Béthanie est une bourgade ou une petite ville sur le flanc de la montagne des Oliviers, et c'est là que Lazare fut ressuscité. Comment et pourquoi il envoya les disciples, l'évangéliste le raconte en disant : « Et il leur dit : Allez à ce village. » — THÉOPH. — Voyez combien de détails le Seigneur leur a prédits : d'abord, qu'ils y trouveront un ânon : « Et aussitôt y être entrés, vous trouverez, etc. ; » qu'ils trouveront de la résistance à l'emmener : « Et si quelqu'un vous dit : Que faites-vous ? vous direz, etc. ; » qu'après ces mots on les laissera le prendre : « Et

*sedit super eum. Multi autem vestimenta sua straverunt in via ; alii autem frondes cedebant de arboribus, et sternebant in via : et qui præibant, et qui sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini ; benedictum quod venit regnum patris nostri David : hosanna in excelsis !*

CHRYS. (hom. 67. in Matth.). Postquam Dominus suæ virtutis sufficientem experientiam dederat, et crux instabat in januis, omnia jam cum majori agit charitate, quæ adversarios inflammatura erant : ideo quamvis multoties prius ascenderit Hierosolymam, nunquam tamen cum tanta excellentia sicut modo. THEOPHYLACTUS. Ut si velint, valeant gloriam ejus agnoscere, et

per prophetias de eo completas scirent quod est verus Deus ; si vero noluerint, majus fieret eis judicium, quia tot claris miraculis non crediderunt. Hujus igitur adventus claritatem Evangelista describens, dicit : Et cum appropinquarent Hierosolymæ et Bethaniæ, etc. BÈDE. Bethania villula est sive civitas in latere montis Oliveti, ubi Lazarus est suscitatus a mortuis. Quomodo autem discipulos miserit, et ad quid, ostendit subdens : Et ait illis : Ite in castellum, etc. THÉOPH. Considera vero quanta Dominus discipulis prædixerit, scilicet quod invenirent pullum : unde sequitur : Et statim introeuntes illuc invenietis, etc. Et quod impedirentur ab accipiendo : unde sequitur : Et si quis vobis dixerit : Quid facitis ? dicite quia, etc. Et quod dicto permit-

aussitôt il vous laissera, etc. » Ainsi que le Seigneur l'avait prévu, arrivèrent toutes ces choses : « Et s'en allant, ils trouvèrent un ânon lié devant la porte, dehors, entre deux chemins, et ils le détachèrent, etc. »

— S. AUG. — Matthieu parle d'une *ânesse* et d'un *ânon*; les autres évangélistes ne parlent pas de l'ânesse : ce qui ne fait rien ; car on peut admettre deux circonstances dans le même fait, lorsqu'un historien en raconte une et un autre une différente. A bien plus forte raison n'y a-t-il aucune difficulté lorsqu'un des deux n'en racontant qu'une, le second les raconte toutes les deux.

« Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Que faites-vous ? Vous déliez cet ânon ? Ils leur répondirent que Jésus l'avait ainsi ordonné, et ils le leur laissèrent emmener, » à savoir l'ânon. — THEOPH. — Ce qui ne serait pas arrivé si une influence divine ne les avait portés à laisser aller l'ânon, surtout parce que ces hommes étaient paysans et cultivateurs de la campagne.

« Et ils amenèrent l'ânon à Jésus, et ils le couvrirent de leurs vêtements, et Jésus s'assit au-dessus. » — S. CHRYS. — Non pas que Jésus, qui avait parcouru toute la Galilée et toute la Judée à pied, ne pût aller ainsi de la montagne des Oliviers à Jérusalem; ce qu'il fait ici est figuratif. — « Plusieurs étendirent leurs vêtements sur le chemin. » — S. JÉR. — Sous les pieds de l'ânon. — « D'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. » — Ceci est beaucoup plus un ornement et un symbole qu'un fait nécessaire et qui devait être. — « Et ceux qui précédaient et ceux qui suivaient criaient en disant : *Hosanna*, etc. » — La multitude, tant qu'elle ne fut pas gâtée,

terentur accipere; unde sequitur: Et continuo illum dimittet huc: et sicut Dominus prædixerat, ita impletur: unde sequitur: Et abeuntes, invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, et solvunt eum. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 66). Matthæus asinam dicit et pullum, cæteri autem de asina tacent. Ubi ergo utrumque factum potest intelligi, nulla repugnantia est; nec si alius unum, alius alium commemoraret; quanto minus moveri oportet, si alius unum, alius utrumque commemorat!

Sequitur: Et quidam de illic stantibus dicebat illis: Quid facitis, solventes pullum? Qui dixerunt eis sicut præceperat illis Jesus; et dimiserunt eis, scilicet pullum. THEOPH. Non autem hoc permitterent, nisi

divina virtus eis incumberet, cogens illos (præsertim quia rurales et coloni erant) ut dimitterent pullum auferre.

Sequitur: Et duxerunt pullum ad Jesum, et imponunt illi vestimenta sua, et sedit super eum. CHRYS. (hom. 67, ut sup.). Non quidem quod ex necessitate a monte Oliveti usque Hierusalem super pullum ire Dominum oportebat, cum Judæam et omnem Galilæam pedes perambulasset; sed signum erat, quod fiebat. Sequitur: Multi autem vestimenta sua straverunt in via. HIER. Sub pedibus pulli asinæ; alii autem frondes cædebant de arboribus, et sternebant in via. Magis autem ad ornatum et ad sacramentum pertinet, quam ad necessitatem. Sequitur: Et qui præbant, et qui sequebantur, clamabant dicentes: Hosanna, etc.

ne se trompa pas sur ce qu'il fallait, et elle honora Jésus, chacun selon qu'il le put; et c'est pour le louer qu'elle s'empara d'un hymne de David, et s'écria : *Hosanna*. Ce mot, d'après quelques-uns, veut dire *hymne*, et, d'après quelques autres, *sauvez-moi*, ce qui me paraît plus vraisemblable; car dans le psaume 117, les mots du commencement : « O Seigneur, sauvez-moi, » sont exprimés par le mot hébreu *hosanna*. — BÈDE. — Le mot hébreu *hosanna* est composé de deux mots, d'un mot tant soit peu changé et d'un mot complet. Le mot *hosi* veut dire : sauvez-moi, et *anna* est une interjection de supplication, ainsi qu'est dans le latin le mot *heu* ! — S. JÉR. — Les hommes s'écrient : « Sauvez-moi, » parce que ce qu'ils demandent c'est d'être sauvés par ce béni, ce vainqueur, celui qui vient au nom du Seigneur, c'est-à-dire de son Père. Il vient en son nom; car le Fils reçoit le nom du Père, ainsi que le Père reçoit le nom du Fils.

S. CHRYS. — Ils rendent gloire à Dieu en s'écriant : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur, » et ils y glorifient aussi le royaume du Christ par ces mots : « Béni soit le règne de notre père David que nous voyons arriver (1). » — THÉOPH. — Ils appellent royaume de David le royaume du Christ, parce que le Christ était de la race de David, et parce que David signifie *celui qui est puissant par sa main*. Qui fut plus puissant par sa main que le Seigneur qui fit tant et de si grands miracles? — S. CHRYS. — Les prophètes appellent souvent le Christ David, à cause de son origine qui le rattachait à cette souche. — BÈDE. — Nous le voyons dans l'Évangile de Jean s'enfuir seul dans la montagne, lors-

(1) Ce qui se trouve dans saint Chrysostôme ne ressemble point du tout à ceci.

Multitudo enim donec corrupta non fuit, cognovit quod congruum erat : propter quod honoravit Jesum unusquisque secundum propriam virtutem : unde laudantes ipsum, hymnum davidicum assumpserunt, dicentes : Hosanna ; quod secundum quosdam idem est quod, salvum me fac ; secundum vero quosdam idem, quod, hymnus : æstimo autem primum esse verius : nam in 117 psalmo habetur : O Domine, salvum me fac ; quod in Hebraico scriptum est, hosanna. BÈDA. Est autem hosanna verbum hebraicum, compositum ex duobus, scilicet corrupto et integro. Salva namque, sive salvifica, apud eos dicitur, hosi ; at vero anna, interjectio est deprecantis, quomodo apud Latinos est dolentis, heu ! HIER. Hosanna igitur (id est, salvifica) dicunt ut

homines salventur ab eo benedicto, vincente, et veniente in nomine Domini (id est, Patris sui), quoniam Filius de Patre nomen suscepit, et Pater de Filio.

CHRYS. Sic ergo dant Deo gloriam, dicentes : Benedictus qui venit in nomine Domini ! benedicunt etiam regnum Christi, dicentes : Benedictum quod venit regnum Patris nostri David ! THÉOPH. Regnum autem David, regnum Christi dicebant, quia de semine David Christus descenderat, simulque quia David interpretatur, manu fortis. Quis enim fuit manu fortis, nisi Dominus, cujus manus tot et talia miracula operata est ? CHRYS. Unde et multoties prophetæ David Christum nunciant, propter originem Christi ex David secundum carnem. BÈDE. Legimus autem in

qu'on veut le faire roi. Mais maintenant à Jérusalem, où il va mourir, il ne refuse pas ce titre de roi que le peuple lui donne, pour établir que l'empire qu'il veut fonder n'est pas un empire terrestre et temporel, mais céleste et éternel, et qu'il y marche par le mépris de la mort. Il faut remarquer la consonance de ces paroles du peuple avec celles de l'archange Gabriel, disant à Marie : « Le Seigneur Dieu lui donnera le siège de David, son père, » à savoir pour qu'il entraîne aux cieux, par sa parole et par son exemple, cette nation que David dirigea autrefois avec les rênes de l'autorité temporelle. — S. CHRYS. — En dernier lieu, leur gloire remonte jusqu'à Dieu par ces mots : « *Hosanna* dans les hauteurs, » c'est-à-dire : *Hosanna* et gloire au Dieu de toutes choses qui est dans les hauteurs. — S. JÉR.<sup>s</sup> — Ou bien : *Hosanna*, sauvez dans les hauteurs, aussi bien que dans les bas lieux, afin que les justes s'élèvent dans les cieux sur les ruines des anges, en même temps que sont sauvés ceux qui habitent sur la terre et au-dessous.

Au sens mystique, le Seigneur approche de Jérusalem, qui est *la vision de la paix*, dans laquelle réside une fixe et immuable félicité, et qui, d'après l'Apôtre, est la mère de tous les croyants. — BÈDE. — Béthanie signifie la maison de l'obéissance; car, avant sa passion, il rendit par son enseignement plusieurs de ses disciples sa demeure par leur obéissance. Cette Béthanie est située sur la montagne des Oliviers; car c'est en les oignant des dons de son esprit et en les réchauffant de la lumière de sa piété et de son obéissance qu'il réchauffe son Église. Il envoya ses disciples dans le château qui était à leur opposé; car il destina les docteurs à pénétrer, en les évangélisant, toutes les forteresses dans lesquelles s'était réfugiée l'ignorance du monde, et qui

Evangelio Joannis, quia ne facerent cum regem, in montem fugit. Nunc autem ubi passurus Hierosolymam venit, non refugit eos qui se regem nuncupant, ut aperte doceret, quia non temporalis et terreni, sed æterni in cœlis rex esset imperii, atque ad regnum per contemptum mortis perveniret. Notandum autem quanta sit consonantia turbæ cum voce Gabrielis, qui ait : Dabit illi Dominus Deus sedem David Patris sui; ut scilicet gentem, cui David quondam temporalis regni gubernacula præbuit, hanc ipse verbis et factis ad regnum cœleste vocaret. CHRYS. Et ulterius dant gloriam Deo, cum subdunt : Hosanna in excelsis ! id est, hymnus et gloria sit universorum Deo qui est in excelsis ! HIER. Vel hosanna (id est,

salvifica) in excelsis et imis ! id est, ut justi ædificentur in ruinam angelorum, et terreni, et subterranei etiam salventur.

Mystice autem appropinquat Dominus Hierosolymæ, quæ est visio pacis, in qua manet fixa immobilisque felicitas; quæ secundum Apostolum (Gal., 4) est omnium credentium mater. BÈD. Bethania autem domus obedientiæ dicitur, quia multos ante passionem suam docendo domum sibi obedientiæ effecit, et in monte Oliveti posita esse dicitur, quia Ecclesiam unctione spiritualium charismatum et scientiæ pietatisque luce refovet. Misit autem discipulos in castellum quod contra eos erat, hoc est, doctores qui indocta totius orbis loca quasi contra positi castelli incenia evangelizando

sont figurées ici par ce château qui est à l'opposé. — S. JÉR. — Les disciples sont envoyés deux par deux, ainsi qu'ils ont été appelés deux par deux; car la charité ne consiste pas à être seul, d'après cette parole : « Malheur à celui qui est seul ! » Ce sont deux hommes qui conduisent les Hébreux sortant d'Égypte; deux qui rapportent la grappe de la Terre-Sainte, pour apprendre à ceux qui sont préposés au gouvernement des autres à joindre toujours la science à l'œuvre. Les deux commandements sont écrits sur deux tables (1); ce sont deux fontaines qui servent aux ablutions, deux bâtons qui servent à transporter l'arche; et Dieu, qui réside entre deux chérubins, proclame hautement que l'on doit adorer Dieu du double culte de l'esprit et de l'intelligence (2).

THÉOPH. — Cet ânon ne lui était pas nécessaire; mais, en envoyant le chercher, il montra qu'il devait passer du côté des nations. — BÈDE. — Le petit de l'ânesse, libre et lascif, est une figure du peuple des nations; car aucun docteur humain n'était encore monté sur ce peuple et ne lui avait, en lui inspirant la sagesse, mis le frein de la discipline pour l'empêcher de donner sa langue au mal, et pour le forcer à entrer dans l'étroit sentier de la vie. — S. JÉR. — Ils trouvèrent cet ânon lié devant la porte au dehors; car le peuple des Gentils était encore lié par ses péchés devant la porte de la foi, en dehors de l'Église. — S. AMB. — Ils le trouvèrent lié dehors, devant la porte; car quiconque est hors du Christ et pas en lui se trouve sur le chemin, tandis qu'il n'est pas dehors celui qui est dans le Christ. Il est ajouté qu'on le trouva *entre deux chemins*, c'est-à-dire dans un lieu où tout le monde

(1) Exod., 32, v. 5.

(2) Exode, 30, v. 18, 25, 39; 3 Rois, 8, v. 7.

penetrarent, destinavit. HIER. Bini vocantur, et bini mittuntur discipuli Christi, quoniam charitas non consistit cum uno ut dicitur : Væ soli ! (Ecl., 4). Duo educunt Hebræos de Ægypto; duo deportant botrum de terra sancta, ut semper Præpositi jungant opus et scientiam; et duo mandata de duabus tabulis proferant; et duobus fontibus abluantur; et de duobus vectibus arcam Domini portant; et inter duos Cherubim Deum cognoscant spiritu et mente psallentes (1 Cor., 14).

THEOPH. Non autem erat ei necessarius pullus, sed eum quæsit, ostendens quod debebat se ad gentilem populum trans-

ferre. BÈD. Pullus enim asinæ lascivus et liber populum nationum signat; super quem nemo adhuc hominum sedit, quia nemo rationabilium doctorum frænum correctionis quo vel linguam cobibere a malo, vel in arctam vitæ viam ire cogeretur, utilia suadendo contulerat. HIER. Invenerunt autem pullum ligatum ante januam foris, quia populus gentilis ligatus erat vinculis peccatorum suorum ante januam fidei, id est, extra Ecclesiam. AMBR., *super Luc.* (lib. 9, in cap. 19). Vel invenerunt eum ligatum ante januam, quia extra Christum quicumque est foris, est in via; qui autem in Christo est, foris non est. In transitu, sive

passait, là où il n'y avait pas de propriété individuelle. Il était là sans étable, sans nourriture, sans crèche. Quel esclave que celui dont le droit est flottant ! Il a plusieurs maîtres celui qui n'en a pas un déterminé ; les maîtres étrangers lient pour posséder, le maître légitime lie pour garder, car il sait que les bienfaits sont de plus puissants liens que les chaînes. — BÈDE. — Ou bien, il était assis entre deux chemins, parce qu'il ne se tenait pas ferme dans le chemin de la foi et de la vérité, et qu'errant au gré de l'erreur il suivait les nombreux et douteux sentiers des sectes. — S. JÉR. — Ou bien, entre deux chemins, c'est-à-dire dans son libre arbitre, balançant entre la vie et la mort. — THÉOPH. — Ou bien, entre deux chemins, c'est-à-dire dans cette vie. Or, ce qui l'a délié, c'est le baptême et la foi que lui transmirent les disciples. — S. JÉR. — Quelques-uns disent : « Que faites-vous ? » C'est comme s'ils disaient : « Qui peut remettre les péchés ? » — THÉOPH. — Ou bien, ceux qui veulent empêcher, ce sont les démons ; mais les apôtres furent plus forts qu'eux. — BÈDE. — Ou bien, ce sont les maîtres d'erreur qui s'opposèrent à ceux qui venaient porter le salut aux nations ; mais lorsque la puissante foi du Seigneur eut éclaté aux yeux des croyants, le peuple des croyants, délivré de toutes les oppositions de ces adversaires, fut amené au Seigneur pour le porter dans son cœur. Les vêtements apostoliques qui sont placés sur lui sont ou bien la doctrine des vertus, ou le don d'intelligence des Écritures, ou la variété des dogmes de l'Église ; toutes choses qui, en revêtant les cœurs des hommes autrefois froids et nus, les rendent dignes de servir de sièges au Christ. — S. JÉR. — Ou bien, ces vêtements, c'est la robe première d'immortalité (1) qu'ils reçoivent par le baptême. Jésus s'as-

(1) Allusion à l'enfant prodigue revêtu de la robe de famille (Luc, 15, v. 28).

in bivio addidit, ubi nullius certa possessio; non præsepe, non alimenta, non stabulum : misera servitus, cui vagum jus est : plures enim dominos habet qui unum non habet : alieni alligant ut possideant, iste solvit ut teneat : vehementiora enim dona novit esse quam vincula. BÈDE. Vel recte in bivio stabat, quia non viam certam vitæ fideique tenebat, sed plures dubiosque sectarum calles sequebatur erroneus. HIER. Vel in bivio, id est, in libertate arbitrii, dubitans inter vitam et mortem. THÉOPH. Vel in bivio, id est, in vita hæc; solutus est autem a discipulis per baptismum et fidem. HIER. Quidam autem dicebant : Quid facitis? ac si dicerent : Quis potest dimittere peccata?

THEOPH. Vel prohibentes sunt dæmones, quibus fuerunt apostoli fortiores. BÈDE. Vel magistri errorum, qui venientibus ad salutem gentium doctoribus obsistebant; at postquam fidei dominicæ potestas apparuit credentibus, adversariorum querelis liber credentium populus ad Dominum quem corde portaret adducebatur. Vestimenta autem apostolorum quæ illi imponunt, vel doctrina virtutum, vel discretio Scripturarum, vel ecclesiasticorum dogmatum varietates intelligi possunt, quibus illi corda hominum (ante nuda et frigida) quæ Christo sessore digna fiant, operiunt. HIER. Vel imponunt vestimenta sua, id est, stolam primam immortalitatis per baptismi sacra-

sied sur l'ânon, c'est-à-dire qu'il règne dans le cœur des hommes, afin que ce ne soit pas le péché qui règne dans la chair voluptueuse, mais la justice, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint (4). « Plusieurs étendirent leurs vêtements sous les pieds de l'ânon. » Or, que sont les pieds, si ce ne sont ceux qui sont placés aux extrémités du corps du Christ, et que l'Apôtre nous indique comme faisant partie de ce corps sacré? Quoiqu'ils ne soient pas le dos sur lequel s'assied le Seigneur, ils sont cependant disciples de la parole, ainsi que nous le voyons en ces soldats que Jean instruit de leurs devoirs. — BÈDE. — Ou bien : « Plusieurs étendirent leurs vêtements sur le chemin; » car c'est en se dépouillant de leur propre corps que les saints martyrs ont préparé le chemin aux fidèles plus simples. Ou bien, il en est qui étendent leurs vêtements sur le chemin en soumettant leur chair à la mortification, afin d'ouvrir un chemin à Dieu jusqu'à leur âme, ou pour offrir de bons exemples à ceux qui veulent les imiter. Ou bien, ils arrachent des branches et des rameaux aux arbres en cueillant dans les enseignements de la vérité ce que les Pères y ont semé, et en les jetant par une prédication pleine d'humilité dans le cœur de l'auditeur qui s'avance vers eux dans le chemin de la vérité. — THÉOPH. — Et nous aussi, jonchons de rameaux enlevés aux arbres le chemin de notre vie en imitant les saints; car les saints sont des arbres, et celui qui imite leur vertu arrache des rameaux de ces arbres. — S. JÉR. — Car les justes fleuriront comme le palmier, petits à la racine, étendus par leurs fleurs et par leurs fruits. Comme ils sont *la bonne odeur de Jésus-Christ*, ils jonchent de leur bonne renommée le chemin des commandements de

(1) « Le royaume de Dieu n'est pas nourriture et breuvage, mais justice, etc. (Rom., 14, v. 17). »

menta afferunt. Sedit autem Jesus super eum, id est, in eis regnare cœpit, ut non regnet peccatum in lasciva carne, sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu Sancto. Multi autem straverunt vestimenta sua in via sub pedibus pulli asinæ. Qui sunt pedes, nisi extremi qui portant, quos ad indicandum constituit Apostolus [1 Cor., 6], qui et ipsi, etsi non sunt dorsum in quo sedit Dominus, tamen cum militibus a Joanne instruuntur? [Luc., 3]. BÈDE. Vel multi vestimenta sua in via sternunt, quia sancti martyres propriæ se carnis amictu exuentes, simplicioribus Dei famulis viam suo sanguine parant. Multi etiam vestimenta sua in via sternunt, quia corpora

sua per abstinentiam domant, ut Dei iter ad mentem parent, vel exempla bona sequentibus præbeant. Frondes autem vel ramos de arboribus cædunt, qui in doctrina veritatis semina Patrum de eorum eloquio rapiunt, et hæc in via Dei in auditoris animum venientis humili prædicatione submitunt. THÉOPH. Sternamus et nos viam vitæ nostræ cædentes ramos de arboribus, id est, sanctos imitantes. Nam arbores sancti sunt: de quibus ille ramos cædit, qui virtutem imitatur eorum. HIER. Justi enim ut palma floreant (Psal. 91), angusti radicibus, lati floribus et fructibus: quoniam bonus odor Christi sunt (2 Cor., 2), sternunt viam mandatorum Dei bona fama;



Dieu. Ceux qui précédaient, c'étaient les prophètes ; ceux qui suivaient, c'étaient les apôtres. — BÈDE. — Et comme tous les justes, soit tous ceux qui existaient alors dans la Judée, soit tous ceux qui sont maintenant dans l'Église, ont toujours cru et croient encore au Médiateur de Dieu et des hommes, c'est pourquoi ceux qui précèdent et qui suivent crient *Hosanna*. — THÉOPH. — Ce sont ceux de nos actes qui précèdent et qui suivent le Sauveur qui sont à la louange de Dieu ; car il en est dont la vie au commencement fut bonne, tandis que ce qui suivit ne fut pas tel et ne se termina pas à la louange de Dieu.

*Jésus, étant ainsi entré dans Jérusalem, s'en alla au temple ; et après avoir tout regardé, comme il était déjà tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze apôtres. Le lendemain, lorsqu'ils sortaient de Béthanie, il eut faim ; et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il y alla pour voir s'il y pourrait trouver quelque chose ; et s'étant approché, il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas le temps des figes. Alors Jésus dit au figuier : Qu'à jamais nul ne mange plus de toi aucun fruit ; ce que ses disciples entendirent.*

BÈDE. — Le moment de sa passion approchant, le Sauveur voulut aller au devant de la mort pour établir que c'était de son plein gré qu'il la recevait. « Et il vint à Jérusalem et entra dans le temple. » En venant au temple, aussitôt entré dans la ville, il donna un exemple de ce que doit être notre religion, et il nous apprit que lorsque nous entrons dans un lieu dans lequel se trouve une maison de prières, c'est d'abord vers ce lieu que nous devons diriger nos pas. Nous devons remarquer aussi que le Seigneur fut si pauvre et qu'il eut si peu d'a-

qui præbant, prophetæ sunt, et qui sequebantur, apostoli. BÈD. Et quia omnes electi, sive qui in Judæa esse poterant, sive qui nunc in Ecclesia existunt, in Mediatorem Dei et hominum crediderunt et credunt : qui præeunt et qui sequuntur, hosanna clamabant. THÉOPH. Sed et qui præeunt et qui sequuntur nostrorum actuum, ad laudem sunt Dei. Quidam enim in præterita vita bonum fecerunt initium ; sequens vero non est ut prior ; neque in laudem Dei finita.

*Et introivit Hierosolimam in templum ; et circumspexit omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit Bethaniam cum duodecim. Et alia die cum exiret a Bethania, esuriit. Cumque vidisset a longe ficum habentem folia,*

*venit et quid forte inveniret in ea. Et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia : non enim erat tempus flicum. Et respondens, dixit ei : Jam non amplius in æternum ex te quisquam fructum manducet. Et audiebant discipuli ejus.*

BÈD. Appropinquante tempore passionis, appropinquare voluit Dominus loco passionis, ut per hoc intimaret quia sua sponte mortem subiret : unde dicitur : Et introivit Hierosolimam in templum. Quod autem ingressus civitatem primo templum adiit, formam nobis religionis quam sequamur præmonstrat ; ut cum forte quemlibet locum in quo domus orationis est intramus, primo ad hanc divertamus. Hoc quoque intelligendum est, quod tantæ Dominus

dulateurs, que dans une grande ville il ne trouva personne pour le recevoir, personne chez qui il pût habiter, obligé d'aller dans une pauvre campagne demander l'hospitalité à Lazare et à ses sœurs; car Béthanie était le bourg où ils habitaient. « Et ayant regardé tout autour (1) (pour voir si personne ne lui offrirait un asile) lorsque déjà il était tard, etc. » Il ne fit pas seulement cela une fois; mais depuis son entrée à Jérusalem jusqu'à sa passion, pendant les cinq jours qui s'écoulèrent entre les deux moments, il sortait de Jérusalem vers le soir après avoir passé la journée à enseigner dans le temple, et il allait passer la nuit sur le mont des Oliviers.

« Et un autre jour, étant sorti de Béthanie, il eut faim. » — S. CHRYS. — Pourquoi avait-il faim le matin, ainsi que le raconte Matthieu, si ce n'est parce qu'il accordait cela à son corps à cause de l'économie de la religion. « Et, ayant vu de loin un figuier couvert de feuilles, il s'en approcha pour voir s'il n'y trouverait aucun fruit. » Ceci est l'expression de la manière de voir des disciples qui, en voyant Jésus s'approcher de l'arbre, crurent qu'il y venait pour y trouver du fruit, et qu'il l'avait maudit parce qu'il n'y en avait pas trouvé. « Et s'étant approché du figuier, il n'y trouva que des feuilles; car ce n'était pas le temps des fruits. Et répondant, il dit à ce figuier; Que personne désormais ne puisse sur toi cueillir du fruit! » Il maudit ce figuier pour donner de la confiance aux disciples; car n'ayant jusqu'ici que répandu des bienfaits et puni personne, il importait qu'il fit éclater à leurs yeux la preuve de sa puissance pour punir, afin de leur apprendre

(1) Περιβλεψάμενος πάντα.

fuerit paupertatis, et ita nulli sit adulatus, ut in urbe maxima nullum hospitem, nullam invenerit mansionem; sed in agerulo parvulo apud Lazarum sororesque ejus habitaret; eorum quippe vicus Bethania est: unde sequitur: Et circumspectis omnibus (si quis eum hospitio susciperet), cum jam vespera esset, etc. Non hoc semel fecit, sed per omnes quinque dies (ex quo Hierosolymam ascenderat usque ad tempus passionis), hoc ipsum semper agere solebat, ut per diem in templo doceret, nocte vero exiens moraretur in monte Oliveti.

Sequitur: Et alia die cum exiret a Bethania, esuriit. CHRYS. [hom. 68, in Matth.]. Qualiter autem mane esuriebat, ut Matthæus dicit, nisi quia dispensative hoc carni suæ concessit? Sequitur: Cumque

vidisset a longe ficum habentem folia, venit, si quid forte inveniret in ea. Manifestum est autem quod hoc secundum suspicionem discipulorum dicitur, qui aestimabant propter hoc Christum ad ficulneam accessisse, et propter hoc ficulneam ipsam maledictam esse, quod in ea fructum non invenit. Nam sequitur: Et cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia. Non enim erat tempus ficorum. Et respondens dixit ei: Jam non amplius in æternum quisquam ex te fructum manducet. Maledicit ergo ficulneam propter discipulos, ut confidant: quia enim ubique beneficia tribuebat, nullumque puniebat, oportebat autem ejus punitivæ virtutis demonstrationem præbere, ut discerent quod posset etiam Judæos persequentes siccare, noluit hoc

qu'il aurait pu briser les Juifs ses persécuteurs s'il avait voulu. Ne voulant pas le montrer en punissant les hommes, c'est sur une plante qu'il montre un signe de sa puissance pour punir. L'on voit ainsi que c'est principalement à cause de cela qu'il s'approcha du figuier, et nullement par besoin. Car qui raisonnerait assez peu pour admettre qu'il put éprouver un tel besoin de si grand matin? Qui aurait pu d'ailleurs l'empêcher de manger avant que de sortir de la maison? L'on ne pourrait pas dire que c'était la vue du figuier qui excitait son appétit, car ce n'était pas encore le temps des figues. S'il avait faim, pourquoi ne se nourrissait-il pas d'autre chose, au lieu de demander des figues à un figuier qui ne pouvait pas encore en donner? Quelle peine pouvait mériter un figuier qui ne portait pas de figues dans un moment où il ne devait pas en porter? Tout cela prouve suffisamment qu'il cherchait une occasion de faire éclater sa puissance de justice, afin que les apôtres ne fussent pas abattus dans sa passion. — **THÉOPH.** — Le Seigneur voulait ainsi montrer à ses disciples qu'il aurait pu également anéantir en un moment ceux qui allaient le crucifier. Au sens mystique, le Seigneur qui entre dans le temple et qui en sort de nouveau montre qu'il allait l'abandonner à la solitude et aux voleurs.

**BÈDE.** — Il regarde de tous côtés les cœurs de tous et, ne trouvant pas dans les contradicteurs de la vérité où reposer sa tête, il va vers les fidèles et établit sa demeure en ceux qui lui obéissent, Béthanie signifiant la maison de l'obéissance. — **S. JÉR.** — C'est le matin qu'il vient vers les Juifs, et c'est au soir du monde qu'il nous visite. — **BÈDE.** — Ainsi qu'il parle en paraboles, ainsi il agit en paraboles.

demonstrare in hominibus; unde in planta suæ virtutis punitivæ præbuit signum: unde ostenditur quod principaliter propter hoc ad ficulneam venit; non propter esuriam: quis enim tam inscius est, ut putet quod matutino tempore tali stimularetur esurie? aut quid est quod impediret eum comedere antequam domo exiret? Neque potest dici quod visio fructus excitavit in esuriam appetitum; non enim erat ficorum tempus: sed si esuriebat, cur de alio comedere non quærebat, sed de ficu fructus ante tempus tribuere non valente? Quæ etiam pœna erat dignum, ficum fructum non habere ante tempus? Ideoque ex his sufficienter syllogizari potest, quod propriam volebat demonstrare virtutem, ut non

frangerentur animis in ejus passione. **THÉOPH.** Volens ostendere discipulis quod (si vellet) hos qui crucifixuri erant ipsum, in momento posset exterminare. Mystice autem Dominus introivit in templum, sed rursus exivit, ostendens quod ipsum relinqueret desertum et in rapinam.

**BÈDE.** Circumspicit autem omnia corda, et in contradicentibus veritati non inveniens ubi caput reclinet, secedit ad fideles, et in eis qui obedunt, mansionem facit: Bethania namque domus obedientiæ dicitur. **HIER.** Mane ad Judæos venit, atque nos in vespera mundi visitat. **BÈDE.** Sicut autem parabolas loquitur, ita et operatur: ideo esuriens in ficu fructum quærit, ejus nondum tempus esse novit, et tamen eam perpetua

C'est en parabole que, cherchant des figues sur un figuier avant le temps, il ne laisse pas que de le condamner à une perpétuelle stérilité, pour montrer que le peuple juif ne pouvait pas être sauvé par les paroles de justice qui étaient sur ses lèvres et que n'accompagnaient pas les œuvres, mais qu'il devait être arraché et jeté au feu. Ayant faim, c'est-à-dire plein du désir de sauver le genre humain, il vit le figuier, le peuple juif, couvert de feuilles, c'est-à-dire des paroles de la loi et des prophètes, chercha à lui faire produire les fruits des bonnes œuvres par son enseignement, ses reproches, ses miracles, et ne trouvant pas de fruit en lui, il le condamna. Vous aussi, si vous voulez ne pas être condamné au jugement par le Christ, prenez garde de ne pas être un arbre stérile, mais offrez plutôt au Christ le fruit de piété qu'il demande. — S. CHRYS. (1). — L'on peut expliquer comment le Sauveur a maudit le figuier auquel il avait demandé du fruit avant le temps : c'est que ceux qui accomplissent les commandements de Dieu sont dits porter des fruits dans leur temps ; ainsi de ceux qui observent ce commandement : « Tu ne commettras pas d'adultère, » tandis que celui qui, ne se contentant pas d'éviter l'adultère, reste vierge, va au-delà dans le chemin de la vertu, et c'est à lui et à ses semblables, aux parfaits, que le Sauveur, non content de demander les vertus, demande de fructifier au-dessus de ce qu'expriment les commandements.

*Etant revenus à Jérusalem, il entra dans le temple, d'où il chassa ceux qui y vendaient et qui y achetaient, et il renversa les tables des banquiers, et*

(1) Ce passage, que l'on ne retrouve pas dans saint Chrysostôme, on en retrouve l'équivalent dans le traité 16 d'Origène sur saint Matthieu.

sterilitate damnavit; ut ostenderet plebem Judæorum propter folia (id est, verba justitiæ quæ habebat) sine fructu (id est, bono opere) non posse salvari, sed scindi et in ignem mitti. Esuriens ergo (id est, salutem humani generis desiderans) vidit ficum (id est, Judæum) habentem folia (id est, eloquia legis et prophetarum), et quæssivit in ea fructum boni operis (docendo, corripiendo, miracula faciendo), et non invenit, et ideo damnavit. Tu quoque si non vis damnari a Christo in judicio, arbor sterilis esse caveto, sed potius pauperi Christo fructum pietatis, quo indiget, offer. CHRYS. Est autem et aliter dicere, quod Dominus ante tempus fructum quæssivit in ficu, et

non inveniens maledixit; quia omnes qui mandata legis adimplent, isti suo tempore fructificare dicuntur; sicut est illud mandatum: Non mæchaberis: qui autem, non solum non mæchatur, sed permanet virgo (quod est magis), virtutibus excedit: Dominus autem a perfectis, non solum exigit ut virtutes observent, sed supra mandata fructificent.

*Et veniunt iterum Hierosolymam; et cum introisset in templum, cepit ejicere vendentes et ementes in templo; et mensas nummulariorum, et cathedras vendentium columbas evertit. Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum. Et docebat eos, dicens*

*les bancs de ceux qui vendaient des colombes; et il ne permettait pas que personne transportât aucun ustensile par le temple. Il les instruisait ainsi en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée la maison de prières pour toutes les nations? Et cependant vous en avez fait une caverne de voleurs. Ce que les princes des prêtres et les scribes ayant entendu, ils cherchaient un moyen de le perdre; car ils le craignaient, parce que tout le peuple était ravi d'admiration de sa doctrine.*

BÈDE. — Ce que le Sauveur a montré en figure en maudissant le figuier stérile, il l'établit plus clairement encore en chassant les vendeurs du temple; car ici ce sont des prêtres qui ont péché, tandis que plus haut il s'agissait d'un figuier qui ne pouvait porter des figes avant le temps. — « Et ils viennent de nouveau à Jérusalem, et lorsqu'il fut entré dans le temple. » Il est à croire que ce que le Seigneur vit vendre et acheter dans le temple, c'est tout ce qui était nécessaire au ministère qui s'exerçait dans le temple. Or, si le Seigneur ne supporte pas de voir traiter dans le temple des affaires temporelles qui pouvaient se traiter librement partout ailleurs, à combien plus forte raison la colère de Dieu sera-t-elle allumée de voir faire dans le temple ce qu'il n'est jamais permis de faire ailleurs? « Et les tables des compteurs. » — THÉOPH. — Il appelle *nummularios* les changeurs d'argent, du *nummus*, qui était une petite monnaie de cuivre. « Et il renversa les bancs de ceux qui vendaient des colombes. » — BÈDE. — Comme l'Esprit-Saint apparut au-dessus du Seigneur sous la forme d'une colombe, c'est avec raison que les dons de l'Esprit-Saint nous sont rappelés par des colombes. On vend la colombe lorsqu'on donne à prix d'argent l'imposition des mains qui transmet l'Esprit-Saint. Le Sauveur renverse les bancs de ceux qui vendaient les colombes, parce

*eis : Nonne scriptum est quia domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus? Vos autem fecistis eam speluncam latronum. Quo audito, principes sacerdotum et scribæ quærebant quomodo eum perderent : timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus.*

BÈDE. Quod maledicendo ficum infructuosam per figuram Dominus fecit, hoc idem mox apertius ostendit ejiciendo improbos de templo : ficus enim non peccavit si ante tempus fructum non habuit, sed sacerdotes : unde dicitur : Et veniunt iterum Hierosolymam : et cum introisset in templum, etc. Et quidem credendum est

quod ea tantum vendi vel emi repererit in templo, quæ ad ministerium templi necessaria essent; si ergo ea quæ alii libere geri poterant, Dominus in domo sua temporalia negotia geri non patitur, quanto magis per ea quæ nunquam fieri licet, plus cœlestis iræ merentur, si in ædibus Deo sacratis aguntur! sequitur : Et mensas nummulariorum. THÉOPH. Nummularios vocat campsores nummorum : nummus enim genus æris minuti est. Sequitur : Et cathedras vendentium columbas evertit. BÈDE. Quia Spiritus Sanctus in columba super Dominum apparuit, recte per columbas Spiritus Sancti charismata designantur. Columba igitur venditur, quando manus

que ceux qui font trafic de la grâce de l'Esprit sont privés du ministère sacerdotal soit devant Dieu, soit devant les hommes. — **THÉOPH.** — Si quelqu'un a livré à Satan la grâce et la pureté de son baptême, c'est sa colombe qu'il a vendue, et à cause de cela il sera chassé du temple.

« Et il ne permettait pas que personne transportât aucun vase à travers le temple. — **BÈDE.** — Il s'agit ici des vases qui servaient à ce commerce du temple; et il ne faut point penser qu'il puisse être question des vases qui servaient au temple lui-même, et que le Sauveur ait voulu ordonner qu'on les jetât dehors ou défendre de les transporter hors du temple. Nous voyons ici le Sauveur nous donner une figure du jugement qu'il devait exercer plus tard en chassant de l'Eglise les pervers, et en les menaçant des peines éternelles comme d'un fouet, pour les empêcher de revenir troubler l'Eglise. Quant aux péchés qui se sont glissés dans le cœur des fidèles, la componction qui vient de Dieu les fait disparaître, et le secours de la grâce est là pour empêcher qu'ils ne reparassent.

« Et il les enseignait en disant : Est-ce qu'il n'a pas été écrit que ma maison est une maison de prières? » — **S. JÉR.** — Ce sont les paroles d'Isaïe. « Pour vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. » — **BÈDE.** — Il s'adresse ainsi à toutes les nations; non pas à la seule nation juive, ni au seul lieu de la cité de Jérusalem, mais à tout l'univers, et il ne dit pas que sa maison soit celle des taureaux, des boucs ou des béliers, mais la maison de la prière. — **THÉOPH.** — Le Sauveur dit que le temple est devenu une caverne de voleurs parce qu'il est habité par le lucre, le lucre qui est le foyer auquel se réunis-

impositio per quam Spiritus Sanctus recipitur, ad pretium præbetur. Cathedras autem vendentium columbas evertit, quia qui spirituales gratiam venundant, vel ante homines, vel ante Dei oculos sacerdotio privantur. **THÉOPH.** Sed et si quis baptismatis gratiam et puritatem tradiderit dæmoni per peccatum, suam columbam vendidit; et propter hoc foras de templo ejicitur.

Sequitur : Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum. **BÈDE.** De vasis illis dicit, quæ mercandi gratia inferbantur : cæterum absit ut vasa Deo dicata Dominus ejiceret de templo, vel introferre prohiberet in templum : ubi futuri examinis prætendit exemplum, quia de Ecclesia repellit reprobos, et ne ultra ad con-

turbandam Ecclesiam intrent, æterno eos verberare compescit. Sed et peccata quæ cordibus fidelium inerant, divinitus immissa compunctio tollit; et ne ultra repetantur, divina in eis gratia adjuvat.

Sequitur : Et docebat eos, dicens eis : Nonne scriptum est quia domus mea domus orationis vocabitur? etc. **HIER.** Juxta Esaiam (cap. 56, vers. 7). Vos autem fecistis eam speluncam latronum. **BÈDE.** Omnibus (inquit) gentibus; non uni genti Judææ, nec in uno Hierosolymæ urbis loco, sed in toto orbe terrarum, et nequaquam taurorum, et hircorum, et arietum, sed orationis. **THÉOPH.** Speluncam autem latronum templum nominat, propter luorum : genus namque latronum ad lucrum se con-

sent les voleurs; et c'est aussi pour cela qu'il appelle voleurs ceux qui vendent les animaux offerts en sacrifice, parce qu'ils les vendaient par amour de l'argent. — BÈDE (1). — Ils étaient donc dans le temple pour cela, pour poursuivre par des persécutions extérieures ceux qui ne voulaient pas donner, et pour tuer en leur âme ceux qui leur offraient. L'âme et la conscience des fidèles sont comme le temple de Dieu, et lorsqu'elles portent en elles des pensées nuisibles au prochain, ces pensées sont comme si elles se trouvaient dans une caverne de voleurs. L'âme des fidèles devient donc une caverne de voleurs lorsqu'elle abandonne son ancienne simplicité et se met à faire ce qui est nuisible au prochain.

S. AUG. — Jean raconte ceci dans un ordre tout-à-fait différent, ce qui établit incontestablement que ce fait n'est pas arrivé une seule fois, mais qu'il s'est renouvelé; c'est la première fois que Jean aurait rappelée, et c'est cette dernière qui aurait été racontée par les trois autres évangélistes. — THÉOPH. — Ce qui est à la plus grande honte des Juifs, de ne point s'être corrigés après que ce fait se fut renouvelé. — S. AUG. — Marc ne présente pas sur ce fait le même enchaînement que Matthieu; mais, comme Matthieu présente celui-ci, à savoir que c'est après avoir quitté les vendeurs du temple que Jésus s'en alla hors la ville, à Béthanie, et que c'est le lendemain, en revenant à Jérusalem, qu'il maudit le figuier stérile, il est présumable que c'est cet évangéliste qui a indiqué le moment exact du fait des vendeurs et des acheteurs et de ceux qui furent chassés du temple. Marc, ayant omis de dire que le Sauveur avait fait cela le premier jour qu'il

[1] Bède a emprunté ceci à saint Grégoire, hom. 39.

gregat : quia ergo illa animalia quæ ad sacrificium oblata erant, causa lucri vendebant, latrones ipsos dixit. BEDA. Ad hoc enim in templo erant : vel ut non dantes corporaliter persequerentur, vel dantes spiritaliter necarent. Templum etiam et domus Dei mens est et conscientia fidelium, quæ si in læsione proximi perversas cogitationes profert, quasi in spelunca latrones resident. Ergo mens fidelium spelunca latronis fit, quando relicta simplicitate sanctitatis illud conatur agere quo valeat proximis nocere.

AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. 67). Joannes autem longe diverso ordine hoc narrat (cap. 2), unde manifestum est, non semel, sed iterum hoc esse a Domino fac-

tum; sed illud primum commemoratum a Joanne, hoc ultimum a cæteris tribus. THEOPH. Quod etiam est in majorem redargutionem Judæorum, quia cum Dominus hoc toties fecerit, ipsi minime se correxerunt. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 68). In hoc etiam Marcus non eundem ordinem tenet cum Matthæo; sed quia Matthæus in connectit (cap. 21) : Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam (unde mane revertentem in civitatem arborimaledixisse commemorat), probabilius creditur ipse potius tenuisse ordinem temporis de vendentibus, et ementibus, et ejectis de templo. Prætermisit ergo Marcus quod prima die factum est cum intravit in templum, et recordatum interposuit, cum

était entré au temple, se l'est rappelé et l'a placé après avoir intercalé la parabole du figuier stérile, dernier fait qui, au témoignage de tous, se rapporte au deuxième jour. — LA GLOSE (1). — L'évangéliste nous montre ce que produisit cette correction adressée aux vendeurs du temple, en ajoutant : « Ce qu'ayant appris, les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils le perdraient, » d'après cette parole : « Ils ont haï de haine celui qui les corrigeait à la porte, et ils ont eu en exécration celui qui portait la perfection. » La seule crainte leur faisait ajourner ce projet inique : « Ils le craignaient, car toute la foule était en admiration ; » car il les enseignait comme ayant pouvoir, non pas comme leurs scribes et leurs pharisiens, ainsi qu'il est dit ailleurs.

*Et lorsqu'il était déjà tard, il sortit de la ville. Le lendemain matin ils virent en passant le figuier, qui était devenu sec jusqu'à la racine. Et Pierre, se souvenant de la parole du Christ, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec. Jésus, prenant la parole, leur dit : Ayez de la foi en Dieu : je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là, et te jette dans la mer, et cela sans hésiter dans son cœur, mais croyant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver. C'est pourquoi je vous le dis : Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé. Mais lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos péchés. Que si vous ne pardonnez point, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos péchés.*

S. JÉR. — Le Seigneur laissa derrière lui les ténèbres dans les cœurs des Juifs, ainsi que le soleil à son départ ; il quittait une ville

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

dixisset quod non invenerit aliquid in ficulnea præter folia ; quod secundo die factum est, sicut ambo testantur. GLOS. Quem autem effectum correctio Domini in ministris templi habuerit, ostendit Evangelista, cum subdit : Quo audito, principes sacerdotum et scribæ quærebant quomodo eum perderent, secundum illud (Amos, c. 5) : Odio habuerunt corripientem in porta, et loquentem perfecte abominati sunt. Ab hoc tam iniquo proposito ad tempus solo timore retrahebantur : unde subditur : Timebant enim eum quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non

sicut scribæ eorum et pharisæi, ut alibi dicitur (Marc, 1, v. 22).

*Et cum vespera facta esset, egrediebatur de civitate. Et cum mans transirent, viderunt ficum aridam factam a radicibus. Et recordatus Petrus, dicit ei : Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, aruit. Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei : amen dico vobis, quia quicumque dixerit huic monti, tollere et mittere in mare, et non hæsitaverit in corde suo, sed crediderit quia quodcumque dixerit, fiat, fiet ei. Propterea dico vobis, omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.*



pour une autre, où il devait trouver la bonne volonté et l'obéissance; et tel est le sens mystique de ces mots : « Et lorsque le soir fut venu, etc. » Le soleil se couche, il se lève; c'est la lumière qui, enlevée aux scribes, se lève sur les apôtres. C'est pour cela qu'il revient dans Jérusalem et que sont ajoutés ces mots : « Et lorsqu'ils passèrent le matin (à leur retour de la ville), ils virent le figuier desséché jusqu'aux racines. » — **THÉOPH.** — La grandeur du miracle consiste en ce que ce fut un arbre si vert et qui a tant de sève qui fut desséché. Quoique Matthieu dise que les disciples furent jetés dans le plus profond étonnement en voyant ce figuier subitement desséché, ne vous étonnez pas si Marc vous dit que ce fut le lendemain seulement de la malédiction qu'ils le virent; car l'on peut entendre ce que dit Matthieu dans ce sens, que ce ne fut pas aussitôt, mais le lendemain, que les disciples le virent. — **S. AUG.** — Il ne faut pas croire que le figuier se dessécha au moment où les apôtres le virent; il se dessécha sous la malédiction du Sauveur, et les disciples ne le virent pas se desséchant, mais desséché, et ils comprirent que c'était subitement et à la parole du Seigneur qu'il s'était desséché.

**S. JÉR.** — Ce figuier qui est sec à partir de ses racines, c'est la Synagogue, à laquelle a été demandé le sang de tous les justes, depuis celui d'Abel, répandu par Caïn, jusqu'à celui de Zacharie. — **BÈDE.** — Le figuier fut desséché depuis la racine, pour montrer que cette nation impie ne devait pas être corrigée par des excursions passagères d'étrangers, et délivrée par son repentir, ainsi que cela arrive souvent,

*Et cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem; ut et Pater vester qui in cælis est, dimittat vobis peccata vestra; quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cælis est, dimittet vobis peccata vestra.*

**HIER.** Relinquens Dominus post se tenebras in Judæorum cordibus, ut sol egrediebatur de civitate ad aliam, quæ est benevola et obediens: et hoc significatur cum dicitur: Et cum vespera esset facta, etc. Sed occidit sol, et oritur sol: lux enim ablata a scribis, lucet in apostolis: unde in civitatem revertitur: propter quod subditur: Et cum mane transirent (scilicet in civitatem euntes), viderunt ficum aridam factam a radicibus. **THEOPH.** Quod miraculum magnum videtur in hoc quod tunc humidam et viridem arborem siccaverit.

Quamvis autem Matthæus dicat ficulneam continuo arefactam, et quod videntes discipuli admirati sunt, non admireris si nunc a Marco audis ficum in crastinum arefactam vidisse discipulos: nam sic intelligendum est hoc quod dicitur a Matthæo, scilicet quod non statim viderunt, sed in crastinum. **AUG.**, *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 68). Intelligitur autem, non tunc aruisse quando viderunt, sed continuo quando maledicta est; neque enim arecentem, sed penitus arefactam viderunt; ac si eam continuo in verbo Domini aruisse intellexerunt.

**HIER.** Ficus autem arida a radicibus, synagoga est a Cain, et a cæteris a quibus omnis sanguis ab Abel usque ad Zachariam requiritur. **BÈDE.** A radicibus autem arefacta est ficus, ut ostenderetur gens impia, non ad tempus vel ex parte corripienda

mais frappée d'une damnation éternelle. Ou bien, elle fut desséchée jusqu'à la racine pour montrer que, non-seulement elle fut abandonnée à l'extérieur par tout secours humain, mais encore à l'intérieur par toute faveur divine. La Synagogue perdit sa vie dans les cieux en même temps que sa patrie sur la terre. — S. JÉR. — Pierre comprit quel était ce figuier desséché et qui avait perdu sa racine, et quel était l'olivier fertile et beau que le Seigneur avait élu : « Et Pierre, se souvenant, lui dit : Maître, voici que le figuier que vous avez maudit s'est desséché. » — S. CHRYS. (1). — Cet étonnement de Pierre annonce l'imperfection de sa foi, car ce prodige n'était rien pour Dieu. C'est parce qu'ils ne connaissaient pas parfaitement la puissance de Dieu qu'ils tombèrent en cet étonnement. « Et Jésus, répondant, leur dit : Ayez de la foi en Dieu. Je vous dis en vérité que celui qui dirait à cette montagne de se déplacer et qui n'hésiterait pas, cela se ferait. » C'est comme s'il disait que, non-seulement il pourra dessécher un arbre, mais encore changer une montagne à sa voix et à son commandement. — THÉOPH. — Remarquez cette miséricorde de Dieu qui nous communique, lorsque nous nous approchons de lui par la confiance, ce pouvoir des miracles qu'il tenait de sa nature, à ce point de pouvoir transporter des montagnes.

BÈDE. — Les auteurs incrédules qui ont écrit contre l'Église de mauvais ouvrages ont coutume de reprocher aux prêtres de n'avoir jamais eu assez de foi pour transporter les montagnes. Nous répondrons que tout n'a pas été écrit de ce qui a été fait dans l'Église, ainsi

(1) Victor d'Antioche.

externorum incurisibus, et per pœnitentiam liberanda, sicut sæpe factum est, sed æterna damnatione ferienda. Vel arefacta est a radicibus, ut ostendatur, non solum humano extrinsecus, sed divino intus favore funditus destituenda. Nam et vitam perdit in coelis, et patriam in terris. HIER. Petrus autem agnoscit aridam et abscissam radicem, cui succedit oliva fructifera pulchra vocata a Domino. Unde sequitur : Et recordatus Petrus dicit ei : Rabbi, ecce ficus cui maledixisti, aruit. CHRYS. Quod autem Petrus et alii discipuli mirati sunt, non erat perfectæ fidei : non enim magnum erat hoc Deo. Quia ergo non manifeste noverant ejus virtutem, eorum ignorantia fecit eos in admirationem prorumpere : et

ideo subditur : Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei : amen dico vobis quia qui dixerit huic monti, tollere, et non hæsitaverit, fiet, etc. Quasi diceret : Non solum lignum siccare poterit, sed et montem jussu ac præcepto transmutare. THÉOPH. Mirare autem divinam misericordiam, qualiter nobis (appropinquantibus ad eum per fidem) miraculorum virtutem condonat, quam ipse possidet per naturam; in tantum ut etiam montes transmutare possimus.

BÈDE. Solent autem gentiles qui contra Ecclesiam maledicta scripsere, impropere nostris quia non habuerunt plenam fidem Dei, qui nunquam montes transferre poterunt. Quibus respondendum est non

que cela est constant pour l'histoire elle-même du Sauveur. Si des circonstances en avaient imposé la nécessité, il aurait pu se reproduire ce que nous lisons dans la vie de saint Grégoire de Néocésarée (le Thaumaturge), auquel une montagne livra autant d'espace qu'il lui en fallait pour bâtir une église. — S. CHRYS. — Ainsi que le figuier desséché ne fut qu'une figure de Jérusalem qui devait finir par sa ruine, et un signe de la puissance du Christ, ainsi l'on peut admettre que ces paroles sur le déplacement de la montagne ne furent que figuratives, quoiqu'un tel déplacement ne dépasse pas ce que peut la puissance de Dieu. — S. CHRYS. — Donc le Christ, qui est cette pierre arrachée sans l'effort des mains, et qui s'en va se développant comme une montagne, est arraché et jeté dans la mer au moment où les apôtres disent, avec vérité : Nous sommes transportés à des nations étrangères parce que vous vous êtes déclarés vous-mêmes indignes par la manière dont vous avez entendu la parole de Dieu. — BÈDE. — Comme, à cause de son orgueil, le diable est dignement figuré par une montagne, cette montagne se précipite dans la mer au commandement de ceux qui sont courageux dans leur foi. Cette montagne est précipitée dans la mer au moment où, les saints docteurs prêchant la parole de Dieu, l'esprit immonde est chassé du cœur de ceux qui sont préordonnés à la vie. Alors il lui est permis d'exercer la fureur de sa tyrannie dans les cœurs troublés et amers des infidèles, et il s'y exerce d'autant plus cruellement qu'il souffre d'avoir été empêché de nuire aux premiers.

« C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez, etc. » — THÉOPH. — Celui qui croit

omnia scripta esse quæ in Ecclesia sunt gesta, sicut et de factis ipsius Christi Scriptura testatur. Fieri autem potuit, si necessitas id fieri poposcisset, quomodo factum legimus precibus Gregorii Neocæsariensis, cæjus precibus mons tantum spatii reliquit structoribus ecclesiæ quantum opus habuerat. CHRYS. Vel aliter : sicut ficum, non propter se siccavit, sed in signum Jerusalem ad arefactionem perventuræ, ad demonstrationem virtutis suæ, sic intelligendum est et de promissione quæ est circa montem, quamvis hujusmodi transmutatio non sit impossibilis secundum Dei virtutem. HIER. Christus igitur qui est mons crescens de lapide abscisso sine manibus [Dan., 2, vers. 34], tollitur et mittitur in

mare, quando apostoli dicunt digne [Act., 13, vers. 46] : Transferamur ad gentes alteras, quia vos indignos judicastis audientes verbum Dei. BÈDE. Vel quia montis nomine diabolus significatur propter superbiam, mons ad præceptum eorum qui fortes sunt in fide, tollitur de terra; et in mare projicitur, cum prædicantibus verbum Dei doctoribus sanctis, immundus spiritus ab eorum corde repellitur qui ad vitam præordinati sunt; et in turbulentis amarisque infidelium mentibus vesaniam suæ tyrannidis exercere permittitur : in quos tanto acrius desævit, quanto amplius se dolet a læsione priorum fuisse depulsum.

Sequitur : Propterea dico vobis, omnia quæ orantes petitis, credite quia accipie-

avec entraînement, il est évident qu'il élève son âme vers Dieu, qu'il s'unit à lui; et son cœur réchauffé lui est une preuve qu'il a déjà obtenu ce qu'il avait demandé. Celui qui l'a éprouvé le comprendra, et il me paraît qu'ils l'éprouvent, tous ceux qui ont la manière et la mesure de la foi véritable. C'est pour cela que le Seigneur ajoute que nous recevrons tout ce que nous demanderons avec foi, et celui qui croit que tout a été préétabli par Dieu dans sa vie, lorsqu'il intercédéra avec larmes, et que dans la prière il tiendra de sa pensée embrassés les pieds de Dieu, obtiendra toute chose juste qu'il aura demandée. Voulez-vous un autre moyen d'obtenir ce que vous demandez? Remettez à votre frère ce qu'il aura fait contre vous, et c'est là ce qui est ajouté : « Remettez, lorsque vous serez pour prier, etc. » — S. JÉR. — Marc, à sa manière, abrège les sept demandes de l'Oraison dominicale, et les comprend toutes en une. Car qu'aura à demander, si ce n'est la persévérance, celui à qui tous les péchés ont été remis?

BÈDE. — Il faut faire attention à la distinction qui existe entre ceux qui peuvent prier. Il en est qui ont cette foi parfaite qui agit par l'amour (1). Or ceux-là, en priant ou même en l'ordonnant, peuvent transporter des montagnes, ce que fit Paul sur le magicien Elima. Mais que ceux qui ne peuvent pas monter à ces sommets d'une si haute perfection demandent la rémission de leurs péchés, et ils l'obtiendront, si toutefois ils ont d'abord pardonné eux-mêmes à ceux qui ont péché contre eux. Que s'ils ne veulent pas pardonner, non-seule-

(1) Gal., 5, v. 6. — L'on peut prendre ces mots dans ce sens, que la foi est perfectionnée par la charité, ou qu'elle prend dans la charité sa force et son énergie, du mot grec *εὐσπρίται*.

tis, etc. THEOPH. Qui enim ex affectu credit, manifestum est quod in Deum erigit cor suum, et illi conjungitur, et certificatur cor ejus calcfactum, quasi suam petitionem jam consecutum : quod quidem intelligibile est ei qui passus est hoc; et mihi quidem videtur illos hoc pati qui mensuram et modum attendunt : propter hoc Dominus dicit, quod omnia accipietis quæ cum fide petieritis ; qui enim credit se totum disponi a Deo, cum lacrymis intercedens, et quasi Domini pedes in oratione tenere se cogitans, quæ juste postulat, consequetur. Vis autem et aliter quæ petis accipere? dimitte si quid contra te peccaverit frater tuus. Et hoc est quod subditur : Et dum stabitis ad orandum, dimittite, etc. HIER. Septem versus

orationis Dominicæ Marcus suo more in una oratione comprehendit. Is autem cui dimissa sunt omnia peccata, quid amplius rogabit, nisi ut perseveret in eo quod obtinuit?

BED. Notanda autem distinctio deprecantium qui perfectam habent fidem, quæ per dilectionem operatur : ille orando vel etiam jubendo potest transferre montes spirituales, quomodo fecit Paulus de Elima mago (Act., 13). Qui vero tantæ fastigium perfectionis necdum conscendere queunt, postulent sibi peccata dimitti, et impetrabunt; si tamen in se peccantibus aliis primo ipsi dimittant : sin autem hoc facere contempnunt, non solum orando virtutes facere, sed nec suorum possunt veniam

ment ils ne pourront pas, par leurs prières, obtenir les vertus, mais encore le pardon de leurs péchés; et c'est ce qui est ajouté en ces termes : « Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous remettra pas vos péchés. » — LA GLOSE. — Effrayantes paroles !

*Ils retournèrent encore à Jérusalem. Et Jésus se prosternant dans le temple, les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs le vinrent trouver; et lui dirent : De quelle autorité faites-vous ceci; et qui vous a donné l'autorité de faire ce que vous faites? Jésus leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire; et après que vous m'y aurez répondu, je vous dirai de quelle autorité je fais ceci. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes, répondez-moi? Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi ne l'avez-vous pas cru? Que si nous disons qu'il était des hommes, nous avons à craindre le peuple, parce que le monde considérait Jean comme ayant été véritablement prophète. Ainsi ils répondirent à Jésus : Nous ne savons. Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai point non plus de quelle autorité je fais ceci.*

THÉOPH. — Après que le Seigneur eut chassé du temple ceux qui en avaient fait comme une taverne de voleurs, ceux-ci, irrités, vinrent à lui pour le tenter et pour l'interroger. « Et ils viennent de nouveau à Jérusalem. Et au moment où il se promenait dans le temple... Qui êtes-vous pour faire des choses semblables? Est-ce que vous vous établissez docteur, et vous vous ordonnez prince des prêtres? — BÈDE. — En lui disant : « Par quel pouvoir faites-vous ceci? » ils expriment un doute que ce ne soit pas par le pouvoir de Dieu, mais par celui du diable. Et en ajoutant : « Qui vous a donné ce pouvoir? » ils nient

consequi peccatorum : et hoc est quod subditur : Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester qui in cœlis est, dimittet vobis peccata vestra. GLOSSA (interlin.). Tremenda sententia ! inquit.

*Et veniunt rursus Hierosolimam : et cum ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, et scribæ, et seniores, et dicunt ei : In qua potestate hæc facis ; et quis dedit tibi hanc potestatem ut ita facias ? Jesus autem respondens, ait illis : Interrogabo vos et ego unum verbum, et respondete mihi ; et dicam vobis in qua potestate hæc faciam : Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus ? respondete mihi. At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus, de cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis ei ? Si dixerimus, ex hominibus,*

*timemus populum : omnes enim habebant Joannem quia verus propheta esset. Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.*

THEOPH. Quia Dominus de templo eiecerat eos qui templum quasi tabernam rerum venalium faciebant, irati fuerant, et ideo accedunt ut interrogent et tentent : unde dicitur : Et veniunt rursus Hierosolimam. Et cum ambularet in templo q. d. Quis es tu quia talia facis? Nunquid doctorem te constituis, et te ordinas principem sacerdotum? BÈDE. Et quidem quando dicunt : In qua potestate hoc facis? de Deo dubitant potestate, et subintelligi volunt diaboli esse quod facit. Addentes quoque : Quis dedit tibi hanc potestatem? manifes-

d'une manière manifeste qu'il soit le Fils de Dieu, puisqu'ils pensent que ce n'est pas par ses propres forces, mais par celles d'autrui qu'il fait ces miracles.—**THÉOPH.**—Ils l'interrogent ainsi pour le jeter dans l'embarras, afin que s'il dit : « En mon pouvoir, » ils puissent jeter les mains sur lui, et s'il répond : « Par le pouvoir d'un autre, » ils puissent détacher de lui le peuple, qui le considérait comme le Fils de Dieu. Or le Seigneur, au lieu de leur répondre, les interroge sur Jean, non par une rétorsion sophistique, mais parce qu'il produisait sa défense en citant Jean qui lui avait rendu témoignage : « Et lui, répondant, leur dit : Et moi je vous interrogerai. » — **BÈDE.** — Le Seigneur pouvait repousser leur attaque par une réponse claire; mais c'est avec prudence qu'il choisit ce procédé d'interroger lui-même, afin de les faire se condamner ou par leur silence ou par leurs paroles; et c'est ce qui est rendu évident par ces paroles : « Pour eux, il réfléchissaient en eux-mêmes, et disaient : Si nous disons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi n'avez-vous pas cru en lui? » C'est comme s'il disait : C'est celui-là même que vous considérez comme ayant reçu du ciel l'esprit de prophétie qui m'a rendu témoignage, et vous avez entendu de sa bouche le témoignage qu'il me rendait et par quel pouvoir j'agis. — « Si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple. » C'est ainsi qu'ils voyaient un piège du côté de chaque réponse, et qu'ils redoutaient d'être lapidés, mais beaucoup plus de confesser la vérité.—« Et répondant, ils disent à Jésus : Nous ne savons pas. » — **S. JÉR.**— Leur jalousie leur fait ne trouver que des ténèbres auprès de cette lampe de laquelle il a été dit : « J'ai préparé une lampe à mon Christ; je

tissime Dei Filium negant, quem putant, non suis, sed alienis viribus signa facere. **THÉOPH.** Hæc autem dicebant, credentes ipsum in dubitationem reducere; ut si diceret : In potestate mea, ipsum tenerent; si autem diceret : In potestate alterius; ab eo discedere, populum procurarent, qui ipsum Deum esse credebant. Dominus vero illos interrogat de Joanne, non frustra neque sophistice, sed quia de eo Joannes perhibuerat testimonium. Unde sequitur : Ille autem respondens ait illis : Interrogabo vos et ego. **BÈDE.** Poterat quidem Dominus aperta responsione tentatorum calumnias confutare; sed prudenter interrogat, ut suo vel silentio, vel sententia condemnentur : quod apparet ex eo quod subditur : At illi cogitabant secum dicentes : Si dix-

rimus, de cælo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis ei? quasi dicat : Quem confitemini de cælo habuisse prophetiam, mihi testimonium perhibuit, et ab illo audistis in qua ista facio potestate. Sequitur : Si dixerimus, ex hominibus, timemus populum; viderunt ergo quodlibet horum respondissent, in laqueum se casuros, timentes lapidationem, sed magis timentes veritatis confessionem. Unde sequitur : Et respondentes dixerunt Jesu : Nescimus. **HIER.** De lucerna invidi obscurantur : unde dicitur (*Psal.* 131) : Paravi lucernam Christo meo, inimicos ejus induam confusione. Sequitur : Respondens Jesus ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio. **BÈDE.** Quasi dicat : Non vobis dico quod scio, quia non vultis fateri quod scitis. Notan-

couvrirai de confusion ses ennemis.» — « Jésus, répondant, leur dit : Ni moi non plus, je ne vous dis pas par quel pouvoir je fais ces choses. » — BÈDE. — Paroles qui reviennent à celles-ci : « Je ne vous dis pas ce que je sais, puisque vous ne voulez pas avouer ce que vous savez. » Il faut remarquer qu'il a deux principales raisons pour cacher à quelqu'un la vérité qu'il demande : ou bien, parce que celui qui interroge est peu capable de comprendre la réponse ; ou bien, parce qu'il s'en est rendu indigne par son mépris de la vérité ou par quelque haine.

---

## CHAPITRE XII.

*Jésus commença ensuite à leur parler en paraboles : Un homme, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haie, et creusant dans la terre, y fit un pressoir, y bâtit une tour ; et l'ayant louée à des vigneron, il s'en alla en un pays éloigné. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vigneron pour recevoir ce qu'ils lui devaient du fruit de sa vigne. Mais, l'ayant pris, ils le battirent, et le renvoyèrent sans lui rien donner. Il leur envoya encore un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête, et lui firent toutes sortes d'outrages. Il leur en envoya encore un, qu'ils tuèrent ; et de plusieurs qu'il leur envoya ensuite, ils en battirent quelques-uns, et tuèrent les autres. Enfin, ayant un fils unique qu'il aimait très tendrement, il le leur envoya encore après tous les autres, en disant : Ils auront quelque respect pour mon fils. Mais ces vigneron dirent entre eux : Voici l'héritier ; allons, tuons-le, et l'héritage sera à nous. Ainsi, s'étant saisis de lui, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne. Que fera donc le Seigneur de cette vigne ? Il viendra lui-même, il exterminera ces vigneron, et il donnera sa vigne à d'autres. N'avez-vous point lu cette parole de l'Écriture : La*

---

dum autem quod duas ob causas maxime scientia veritatis est occultanda quærentibus, scilicet cum is qui quærit, aut minus	capax ad intelligendum, quod quærit, aut contemptum veritatis, aut aliquo odio indignus est cui debeat aperiri quod quærit.
---	---

---

## CAPUT XII.

*Et cepit illis in parabolis loqui : Vineam pastinavit homo, et circumdedit sepem, et fodit lacum, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est. Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ. Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum. Et iterum misit ad illos alium servum ; et illum in capite vulneraverunt,*

*et contumeliis affecerunt. Et rursum alium misit, et illum occiderunt, et plures alios, quosdam cædentes, alios vero occidentes. Adhuc ergo unum habens filium charissimum, et illum misit ad eos novissimum, dicens, quia reverebuntur filium meum. Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est hæres ; venite, occidamus eum, et nostra erit hæreditas. Et apprehendentes eum occi-*

*Pierre qui avait été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle ; c'est le Seigneur qui l'a fait ; et nos yeux le voient avec admiration. Ceux à qui il parlait cherchaient le moyen de l'arrêter ; car ils virent bien que c'était d'eux qu'il voulait parler dans cette parabole ; mais ils craignaient le peuple ; c'est pourquoi, le laissant là, ils se retirèrent.*

LA GLOSE (1). — Le Seigneur, après avoir fermé la bouche à ses contradicteurs, par une réponse pleine de sens, nous présente le spectacle de leur malice sous le voile d'une parabole : « Et il se mit à leur parler en paraboles : Un homme planta une vigne. » — S. JÉR. — C'est Dieu le Père que le Sauveur appelle homme par un sentiment humain ; la vigne est la maison d'Israël ; la haie, ce sont les anges qui la gardent ; le pressoir, c'est la loi ; la tour, le temple ; les vigneron, les prêtres. — BÈDE. — Ou bien, la haie, ce sont les murs de Jérusalem ; le pressoir, l'autel, ou bien ces trois pressoirs dont il est question en tête des Psaumes. — THÉOPH. — Ou bien, la haie, c'est la loi qui empêchait les Juifs de se mêler aux étrangers (2).

« Et il s'en alla au loin. » — BÈDE. — Ce n'est pas en changeant de lieu, mais il paraît s'en aller pour laisser aux vigneron la liberté du travail. — « Et le temps étant venu, il envoya un serviteur aux vigneron pour recevoir le revenu de sa vigne. » — S. JÉR. — Les serviteurs envoyés furent les prophètes ; les fruits de la vigne, l'obéissance. Des prophètes les uns furent tués, les autres blessés, les autres frappés. — « Ils le prirent et le frappèrent et le renvoyèrent sans rien. » — BÈDE.

(1) Pas dans la Glose actuelle.

(2) Nomb., 18, v. 4.

*derunt et ejecerunt extra vineam. Quid ergo faciet dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos, et dabit vineam aliis. Nec Scripturam hanc legistis: Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli? A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Et quærebant eum tenere, et timuerunt turbam: cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit: et relicto eo, abierunt.*

GLOSSA. Postquam Dominus prudenti interrogatione tentatorum ora concluderat, consequenter eorum malitiam parabolice demonstrat: unde dicitur: Et cœpit illis in parabolis loqui: Vineam pastinavit homo. HIER. Homo Deus Pater dicitur humano affectu; vinea domus Israel est; sepis est

custodia angelorum, lacus est lex, turris templum, agricolæ sacerdotes. BÈDE. Vel sepis murus est urbis; lacus sive torcular, altare; aut illa torcularia quorum tres psalmi prænotantur titulo. THEOPH. Vel sepis est lex, prohibens eos alienigenis commisceri.

Sequitur: Et peregre profectus est. BÈDE. Non loci mutatione, sed abire videtur a vinea, ut vinitoribus liberum operandi arbitrium derelinquat. Sequitur: Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ. HIER. Servi missi, prophetæ; fructus vineæ, obedientia est. De prophetis alii cæsi, alii vulnerati, alii occisi sunt. Unde sequitur: Qui apprehensum eum ceciderunt, et dimiserunt vacuum. BÈDE. Servus qui primo missus est,



— Le premier serviteur qui leur fut envoyé, ce fut celui-là même qui leur transmit la loi, Moïse : ils le renvoyèrent après l'avoir battu ; car ils l'exaspérèrent dans le camp. — « Et il leur envoya de nouveau un autre serviteur, et ils le frappèrent à la tête, et le couvrirent d'opprobre. » — Cet autre serviteur, c'est David, et ce sont les autres psalmistes. Or, ils frappèrent David à la tête après l'avoir couvert d'opprobre ; car, ne tenant aucun compte des vers de ses Psaumes, ils le rejetèrent en disant : « Qu'avons-nous de commun avec David ? » — « Et il en envoya un autre, et ils le tuèrent, etc. » — Par ce troisième et par ses compagnons, comprenez le chœur des prophètes. Quel est celui des prophètes qu'ils n'ont point persécuté ? Ailleurs, le Seigneur nous enseigne que l'on peut mettre sous cette triple classification tous ceux qui ont enseigné sous la loi, en disant : « Il est nécessaire que s'accomplisse tout ce qui a été écrit sur moi dans la loi, dans les prophètes et dans les Psaumes. » — THEOPH. — Ou bien, par ce premier serviteur entendez les prophètes qui vécurent à peu près au temps d'Élie. Nous y voyons Michée frappé de verges par les ordres du faux prophète Sedechias. Le second serviteur qu'ils frappèrent à la tête, c'est-à-dire qu'ils ont couvert d'injures, ce sont les prophètes qui viennent au temps d'Osée et d'Isaïe ; et le troisième, les prophètes du temps de Daniel et d'Ezéchiel.

« Il lui restait encore un fils bien aimé. » — S. JÉR. — Ce fils bien aimé, et qui vient le dernier, c'est le fils unique. Ces mots : « Ils respecteront mon fils, » sont dits par ironie. — BÈDE. — Ou bien, ces mots : « Peut-être ils respecteront mon fils, » qui ne peuvent indiquer

ipse legifer Moyses intelligitur ; sed cæsum eum dimiserunt vacuum : irritaverunt enim Moysen in castris (*Psal.* 105, vers. 66). Sequitur : Et iterum misit ad illos alium servum ; et illum in capite vulneraverunt, et contumeliis affecerunt : servus alter David regem et cæteros Psalmistas significat ; sed hunc affectum contumeliis in capite vulneraverunt, quia Psalmistarum carmina parvi pendentes, ipsum David abjecerunt, dicentes (*3 Reg.*, 12, vers. 15) : Quæ nobis pars cum David ? Sequitur : Et rursus alium misit, et illum occiderunt, etc. ; tertium cum suis sociis servum prophetarum chorum intellige : sed quem prophetarum non sunt persecuti (*Matth.*, 23) ? His sane tribus servorum gradibus, omnium sub lege doctorum figuram posse

comprehendi Dominus alibi pronuntiat, dicens (*Luc.*, 24) quoniam necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege, et prophetis, et psalmis de me. THEOPH. Vel aliter : per primum servum intellige prophetas qui circa tempus Eliæ fuerunt, quoniam Michæam verberavit Sedechias pseudopropheta (*3 Reg.*, 22). Secundum vero servum quem in capite vulneraverunt (id est, affecerunt injuria), intellige prophetas qui fuerunt circa tempus Osee et Esaiæ ; tertium vero servum intellige prophetas, qui fuerunt circa tempus Danielis et Ezechielis.

Sequitur : Adhuc ergo unum habens filium charissimum, etc. HIER. Filius charissimus et novissimus, unigenitus est. Quod autem dicit : Reverebuntur filium

en Dieu aucune ignorance, sont dubitatifs, pour exprimer la liberté que Dieu laisse à l'homme. — **THÉOPH.** — Ou bien, Dieu dit cela, non pas pour exprimer qu'il ignore ce qui sera, mais pour établir ce qui devrait être et ce qui serait convenable. « Les colons dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le. » — **BÈDE.** — Le Sauveur, par ces paroles, établit clairement que les princes des Juifs le tueront, non pas par ignorance, mais par envie, sachant fort bien que c'était à lui qu'il avait été dit : « Je vous donnerai les nations pour héritage, » et qu'après l'avoir tué, ces mauvais vignons, tendant à le supplanter, s'efforceront d'éteindre la foi que l'on a en lui, d'établir plutôt leur justice que celle de Dieu (1), et d'enter sur eux les nations.

« Et l'ayant pris, ils le tuèrent et le jetèrent hors la vigne. » — **THÉOPH.** — C'est-à-dire hors de Jérusalem, et ce fut en effet hors de la cité que le Seigneur fut crucifié. — **S. JÉR.** — Ou bien, ils le jetèrent hors de la vigne, c'est-à-dire hors du peuple, par ces mots : « Vous êtes un Samaritain, et vous avez le démon. » Ou bien, parce que, autant qu'ils le purent, le jetant hors de leurs frontières, ils le livrèrent ainsi à la foi des nations.

« Que fera donc le maître de la vigne? Il viendra, et perdra les vignons. » — **S. AUG.** — Matthieu met dans la bouche des Juifs eux-mêmes cette réponse : « Il perdra les méchants avec sévérité. » Marc ne donne pas cette réponse des Juifs, mais il place les paroles qu'il rapporte comme une réponse que se serait faite à lui-même le Seigneur

(1) « Ignorant la justice de Dieu et s'efforçant d'établir leur justice, ils se montrent désobéissants à la justice de Dieu (Rom., 10, v. 2, 3). »

meum, per ironiam hoc dicitur. **BÈDE.** Vel aliter : quod ait quia forte reverebuntur filium meum, non de ignorantia dicitur, sed ambigere dicitur Deus, ut libera voluntas homini reservetur. **THÉOPH.** Vel aliter : non ignorans quod futurum erat, hoc dixit, sed ostendens quid erat decens et congruum eos operari. Coloni autem dixerunt ad invicem : Hic est hæres, venite, occidamus eum, etc. **BÈDE.** Manifestissime Dominus probat Judæorum principes, non per ignorantiam, sed per invidiam crucifixisse Filium Dei : intellexerunt enim hunc esse cui dictum est (*Psal.* 2) : Dabo tibi gentes hæreditatem tuam : hanc autem occiso eo mali coloni præripere moliebantur, cum crucifigentes enim Judæi, fidem quæ per eum est extingueret, et suam magis quæ ex

lege est justitiam præferre, ac gentibus imbuendis conabantur inserere.

Sequitur : Et apprehensum eum occiderunt, et ejecerunt extra vineam. **THÉOPH.** Scilicet extra Hierusalem : extra civitatem quippe crucifixus est Dominus. **HIER.** Vel ejecerunt eum extra vineam, id est, extra plebem, dicentes (*Joan.*, 8) : Samaritanus es, et dæmonium habes. Vel quia quantum in se erat, ex suis eum finibus excludentes, gentibus suscipiendum dederunt.

Sequitur : Quid ergo faciet Dominus vineæ? Veniet, et perdet colonos, etc. **AUG.** *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 10). Et quidem *Matthæus* (c. 21) illos respondisse subjungit atque dixisse : Malos male perdet, quod *Marcus* hic non ab ipsis responsum esse commemorat, sed Dominum post

immédiatement après sa propre question. On peut d'ailleurs admettre que, quoique l'évangéliste n'ait pas mis : « Ils répondirent, ils dirent, » c'est la réponse des Juifs eux-mêmes qu'il rapporte. Peut-être vaut-il mieux considérer cette réponse comme celle du Sauveur, qui, étant la vérité elle-même, aurait ainsi confirmé cette réponse, qui était vraie. — **THÉOPH.** — Le maître de la vigne, c'est donc le père du fils, qui a été tué; le fils, c'est le Fils de Dieu crucifié. « Le père perdra les vigneron, » en les livrant aux bourreaux; « il donnera sa vigne à d'autres vigneron, » c'est-à-dire aux apôtres. Parcourez les Actes des apôtres, et vous verrez tout aussitôt trois mille et puis cinq mille croyants qui rapportent du fruit au Seigneur. — **S. JÉR.** — Ou bien, les autres auxquels la vigne est donnée, ce sont ceux venus de l'Orient, de l'Occident, du Midi et du Nord, s'asseyant à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume de Dieu.

**BÈDE.** — Il s'appuie aussitôt sur le témoignage d'un prophète pour prouver que cela était l'effet d'un plan providentiel : « Est-ce que vous n'avez pas lu l'Écriture? C'est la pierre qu'ont repoussée ceux qui bâtissaient qui est devenue la principale de l'angle, etc. » — Et cette prophétie, comment eût-elle été accomplie si le Christ tué et rejeté par vous n'eût point été livré par la prédication aux Gentils, pour joindre ensemble, pierre angulaire de l'un et de l'autre, les deux peuples (1), afin de se faire des deux peuples la seule cité des fidèles, son seul temple? Il appelle *ceux qui bâtissent* les mêmes maîtres de la synagogue qu'il avait appelés plus haut *vigneron*; car, en même temps

(1) « Le Christ a annulé la loi des observances pour réunir en lui les deux peuples (Eph., 2, v. 15). » — « Nous sommes bâtis sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus étant la principale pierre angulaire (v. 20). »

interrogationem suam ipsum sibi quodammodo respondisse. Sed facile potest intelligi vel illorum vocem ita subjunctam, ut non interponeretur, illi responderunt aut illi dixerunt, sed tamen intelligeretur; aut ideo responsionem istam Domino potius attributam, quia cum verum dixerunt, etiam de illis hoc ipse respondit, qui veritas est. **THEOPH.** Dominus ergo vineæ est Pater Filii interempti, et ipse Filius interemptus; qui perdet colonos, tradens ipsos Romanis, et vineam dabit aliis colonis, id est, apostolis. Perlegas Actus apostolorum, et invenies tria millia (c. 2, v. 41) et quinque millia (c. 4, v. 4) repente credentium et fructificantium Deo. **HEBR.** Vel datur vinea

aliis, id est, ab Oriente, et Occidente, et Austro, et ab Aquilone venientibus, et recumbentibus cum Abraham, Isaac et Jacob, in regno Dei.

**BEDA.** Hoc autem ita divinitus fuisse procuratum prophético statim affirmavit exemplo, subjiciens : Nec Scripturam hanc legistis? Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli, etc. Quasi dicat : Quomodo implebitur hæc prophætia, nisi quia Christus a vobis reprobatus et occisus, traditus est gentibus prædicandus, ut lapis angularis duos populos condat in semetipsum, atque ex utroque populo unam sibi fidelium civitatem, unum templum ædificet? Eosdem enim synagogæ

qu'ils avaient reçu le pouvoir sur le peuple de Dieu pour lui faire produire des fruits comme à une vigne, ils avaient reçu la mission d'édifier et d'orner le peuple pour qu'il fût une habitation digne de recevoir Dieu. — **THÉOPH.** — La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient a donc été placée à la tête de l'angle, c'est-à-dire à la tête de l'Église qui, unissant les deux peuples juif et gentil dans son sein, nous est dignement représentée par cette figure de l'angle. Cet angle, c'est-à-dire cette Église, a été bâti par Dieu, et il est admirable à nos yeux, aux yeux des fidèles; car cette Église a été formée par des miracles, le Seigneur coopérant à la parole des apôtres et l'appuyant par des miracles. Or les miracles, édifiants pour les fidèles, ne trouvent que des détracteurs parmi les infidèles, et c'est pour cela qu'il est ajouté : « Ceci a été fait par le Seigneur, et cela est admirable à nos yeux. » — **S. JÉR.** — Ou bien, cette pierre repoussée qu'a reçue l'angle, c'est la figure de celui qui, dans la Cène, unit le pain à l'Agneau, le Nouveau-Testament, qui commence, à l'Ancien qui finit : elle est admirable à nos yeux comme une topaze.

**BÈDE.** — Les paroles suivantes : « Et ils cherchaient à s'emparer de lui, » montrent la vérité de ce que le Seigneur vient de dire; car c'est lui qui est l'héritier, et il vient de dire que sa mort sera vengée par le Père. Au sens moral, tout fidèle, au moment où lui est confié le mystère du baptême, est donné à cultiver comme cette vigne. Mais lorsque la parole livrée à son âme est méprisée, ou, qui pis est, blasphémée, le serviteur envoyé par Dieu est couvert d'outrages ou battu, parce qu'il foule aux pieds le Fils de Dieu (1), tue, autant que cela dépend de lui,

(1) Hébr., 10, v. 28.

magistros quos supra colonos dixerat, nunc ædificantes appellat; quia qui subditam sibi plebem ad ferendos vitæ fructus quasi vineam videbantur excolere, ipsi quoque hanc Deo inhabitatore dignam quasi domum construere atque ornare præcipiebantur. **THEOPH.** Lapis ergo quem reprobaverunt doctores, hic factus est in caput anguli, id est, in caput Ecclesiæ: angulus namque Ecclesia est quasi conjungens Judæos et Gentiles; hic autem angulus (scilicet Ecclesia) a Domino factus est, et est mirabilis in oculis nostris, scilicet fidelium: nam infideles miraculis detrahunt. Mirabilis quidem est Ecclesia, quasi miraculis consistens Domino cooperante apostolis et sermonem

confirmante consequentibus signis (Marc., 16). Et hoc est quod dicitur: A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. **HIER.** Vel aliter: hic lapis reprobatus quem gestat angulus conjungens in cœna agnum cum pane; finiens vetus et novum inchoans Testamentum, præstat mira in oculis nostris, ut topazion.

**BED.** Principes autem sacerdotum ostendebant vera esse quæ Dominus dixerat: quod patet ex hoc quod subditur: Et quærebant eum tenere, ipse enim est hæres cujus injustam necem dicebat esse vindicandam a patre. Moraliter autem cuique fidelium cum mysterium baptismi committitur, quasi vinea quam excolat locatur, sed mis-

l'héritier. La vigne est donnée par Dieu à un autre, après qu'il a perdu le mauvais agriculteur, lorsque l'humble s'enrichit du don de la grâce que le superbe a méprisée. Quant à ceci, que les princes des prêtres, voulant porter leurs mains sur Jésus, en sont empêchés par la crainte de la foule, on voit tous les jours quelque chose de semblable dans l'Église, lorsque celui qui n'a de frère que le nom, et qui n'a aucun attachement pour la foi de l'Église et pour la paix de l'unité, craint ou rougit de les attaquer, à cause de la multitude des frères vertueux qui habitent avec lui dans la même Église.

*J'oulant ensuite le surprendre dans ses paroles, ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérوديens, qui lui vinrent dire : Maître, nous savons que vous êtes sincère et véritable, et que vous n'avez égard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la qualité des personnes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité : est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? Mais Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, que je le voie. Ils lui en apportèrent un ; et il leur demanda : De qui est cette image, et cette inscription ? De César, lui dirent-ils. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils admirèrent sa réponse.*

**BÈDE.**—Les princes des prêtres, voulant s'emparer de Jésus, eurent peur de la foule, et ne le pouvant pas par eux-mêmes, ils essayèrent de le faire faire par les puissances temporelles : de cette manière ils étaient au-dessus du reproche d'avoir commis cet attentat. « Et ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérوديens. »—**THÉOPH.**—

sus servus contumeliis affectus vel cæsus ejicitur, cum sermo auditus vel contemnitur, vel (quod pejus est) etiam blasphematur : missum insuper bæredem quantum in se est occidit, qui Filium Dei conculcavit : perduto malo cultore vinea datur alteri, cum dono gratiæ, quod superbus sprexit, humilis quisque ditatur : sed et hoc quod principes sacerdotum manum mittere quærentes in Jesum timore turbæ retinentur, quotidie geritur in Ecclesia, cum quilibet solo nomine frater eam quam non diligit ecclesiasticæ fidei et pacis unitatem, propter cohæbitantium fratrum bonorum multitudinem, aut erubescit, aut timet impugnare.

*Et mittunt ad eum quosdam ex pharissæis et Herodianis, ut eum caperent in verbo. Qui venientes, dicunt ei : Magister, scimus quia*

*verax es, et non curas quemquam ; nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces ; licet dare tributum Cæsari, an non dabimus ? Qui sciens versutiam illorum, ait illis : Quid me tentatis ? Afferte mihi denarium ut videam. At illi obtulerunt ei ; et ait illis : Cujus est imago hæc, et inscriptio ? Dicunt ei : Cæsaris. Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo.*

**BÈD.** Quærentes Dominum comprehendere, summi sacerdotes timuerunt turbam ; atque ideo quod per se non potuerunt, terrenis potestatibus efficere tentabant ut vel ipsi a morte ejus viderentur immunes : et ideo dicitur : Et mittunt ad eum quosdam ex pharissæis et Herodianis. **THÉOPH.** Dixi-

Nous avons dit ailleurs des hérodiens que c'était la secte qui prétendait qu'Hérode était le Christ à cause de la disparition des rois de la race de Juda, qui coïncidait avec son avènement au trône. D'autres prétendent que ces hérodiens étaient des soldats d'Hérode, que les pharisiens emmenaient avec eux pour les rendre témoins des paroles du Christ et pour le prendre et s'emparer de lui. Remarquez leur malice en ce qu'ils se servent de la flatterie pour s'emparer de lui; car il est dit: « Et venant vers lui, ils lui disent: Maître, nous savons que vous êtes vrai, etc. » — S. JÉR. — Ils le questionnaient avec des paroles mielleuses, l'entouraient comme des abeilles qui ont du miel à la bouche et un aiguillon par derrière. — BÈDE. — Cette caressante et trompeuse parole est faite pour l'induire à répondre qu'il craint plus Dieu que César, et qu'il ne faut pas acquitter les impôts, et cela afin que les hérodiens qui sont là, en l'entendant, trouvent en lui l'auteur d'une sédition contre Rome. — « Et vous ne tenez compte de personne, et vous ne regardez pas au visage des hommes. » — THÉOPH. — En d'autres termes: En dehors de la vérité, vous n'avez aucun souci de César. — « Mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité. » Cette parole était tout artifice et elle avait un précipice de chaque côté; car s'il répondait qu'il faut payer le cens à César, on excitait contre lui le peuple en le lui présentant comme voulant le réduire en servitude, et s'il disait au contraire que cela n'était pas permis, on l'accusait de soulever le peuple contre César. Mais celui qui est la source de la sagesse sut échapper à leurs embûches: « Et, sachant leur hypocrisie, il leur dit: Pourquoi me tentez-vous? Apportez-moi un de-

mus alibi de Herodianis quod hæresis quædam nova erat dicentium Christum esse Herodem, propter hoc quod defecerant successores regni Judæorum. Alii vero dicunt Herodianos milites fuisse Herodis, quos pharisæi pro testibus inducebant de his quæ dicebantur a Christo, ut eum caperent et adducerent. Vide autem eorum malitiam, qualiter cum adulatione Christum decipere volebant. Nam sequitur: Qui venientes dicunt ei: Magister, scimus quia verax es. HIER. Mellitis enim verbis eum interrogabant, et circumdabant eum sicut apes mel portantes in ore aculeum in tergo. BÈD. Blanda autem et fraudulenta interrogatio illuc provocat respondentem, ut magis Deum quam Cæsarem timeat, et dicat non debere tributa solvi; ut statim audientes

Herodiani, seditionis contra Romanos auctorem habeant: et ideo subdunt: Et non curas quemquam, nec enim vides in faciem hominum. THÉOPH. Ita ut Cæsarem non honores, scilicet contra veritatem: ideo subdunt: Sed in veritate viam Dei doces, etc. Totum enim artificium eorum erat undique præcipitium habens, ut si diceret, quod licet census Cæsari dari, provocent contra eum plebem quasi in servitutem reducentem ipsum populum; si vero diceret quod non licet dari, sic accusarent eum tanquam excitaret populum contra Cæsarem: sed sapientiæ fons fugit dolos eorum. Unde sequitur: Qui sciens versutiam eorum, ait illis: Quid me tentatis? Afferte mihi denarium. BÈD. Denarius est genus nummi, quod pro decem nummis imputabatur, et

nier. » Le denier était une pièce de monnaie qui valait dix sesterces et qui était à l'effigie de César. « Et il leur dit : De qui sont cette image et cette inscription ? Ils lui répondent : De César. » — BÈDE. — Que ceux qui pensent que l'interrogation dans le Sauveur annonce l'ignorance et n'est pas l'effet d'un dessein particulier, se détrompent ; car le Sauveur pouvait savoir de qui était cette marque, et s'il interroge, c'est qu'il voulait par leur réponse se ménager une réponse convenable : « Et Jésus, répondant, leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — THÉOPH. — C'est comme s'il disait : Rendez le portrait à celui qu'il représente, le denier à César ; vous pouvez, tout en payant l'impôt à César, rendre à Dieu ce qui lui appartient en propre. — BÈDE. — C'est-à-dire les décimes, les prémices, les oblations, les victimes. C'est ainsi qu'il paya lui-même le cens pour Pierre et pour lui, tout en rendant à Dieu ce qui est à Dieu par son obéissance à la volonté de son Père. — S. JÉR. — Ou bien autrement : Rendez forcément à César cette pièce de monnaie qui porte l'image de César, offrez-vous vous-mêmes librement à Dieu. C'est la lumière de votre visage qui nous couvre, Seigneur, et non celle de César. — THÉOPH. — Les choses nécessaires à notre corps sont comme César. Le Seigneur nous ordonne donc de donner à notre corps ce qui lui est nécessaire, la nourriture, le vêtement, et à Dieu ce qui est à Dieu, les vigiles, les oraisons, etc. — « Et ils étaient pleins d'admiration à son sujet. » — Ceux qui auraient dû croire à tant de sagesse s'étonnent que leur ruse n'eût pas abouti.

habebat imaginem Cæsaris : unde sequitur : Et ait illis : Cujus est imago hæc et inscriptio ? Dicunt ei : Cæsaris. Qui putant interrogationem Salvatoris ignorantiam esse, non dispensationem, ex hoc discant quod potuit scire cujus imago esset, sed interrogat, ut ad sermonem eorum competenter respondeat : unde sequitur : Respondens autem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. THEOPH. Quasi dicat : Date quod imaginem habet, imaginato, id est, denarium Cæsari : potestis, enim et censum Cæsari dare, et Deo propria offerre. BÈD. Id est, decimas, et primitias, et oblationes, et victimas : quomodo et ipse reddidit tributa pro se et Petro, et Deo quæ Dei sunt, Patris faciens voluntatem. HIER. Vel aliter : nummum habentem Cæsaris imaginem reddite coactum Cæsari ; vos ipsos libenter

Deo reddite : signatum est enim super nos lumen vultus tui, Domine (Psal. 4), non Cæsaris. THEOPH. Quasi Cæsar etiam est uniuscujusque nostrorum corporum inevitabilis necessitas. Jubet ergo Dominus dari corpori cibaria propria et vestitum, et quæ sunt Dei, Deo, scilicet vigiliis, orationes, etc. Sequitur : Et mirabantur super eo : qui credere debuerant ad tantam sapientiam, sunt mirati quod calliditas eorum non invenisset locum.

*Et venerunt ad eum Sadducæi qui dicunt resurrectionem non esse, et interrogabant eum, dicentes : Magister, Moyses nobis scripsit ; ut si cujus frater mortuus fuerit, et dimiserit uxorem, et filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, et resuscitet semen fratri suo : septem ergo fratres erant, et primus accepit uxorem, et mortuus est,*

*Après cela les sadducéens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, et ils lui proposèrent cette question : Maître, Moïse nous a laissé par écrit : Que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfants, son frère doit épouser sa femme, pour susciter des enfants à son frère mort. Or il y avait sept frères, dont le premier, ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfants. Le second, l'ayant épousée ensuite, mourut aussi sans enfants, et le troisième de même ; et tous les sept l'ont ainsi eue pour femme, sans qu'aucun ait laissé d'enfants ; et enfin cette femme est morte elle-même la dernière. Lors donc qu'ils ressusciteront dans la résurrection générale, duquel d'entre eux sera-t-elle la femme, puisqu'elle l'a été de tous les sept ? Et Jésus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu ? Car lorsque les morts seront ressuscités, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges qui sont dans les cieux. Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse ce que Dieu lui dit dans le buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob ? Or il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants ; et ainsi vous êtes dans une grande erreur.*

LA GLOSE (1). — Après avoir repoussé par sa réponse pleine de sagesse la question pleine d'hypocrisie des pharisiens, le Seigneur nous montre comment il a repoussé celle des sadducéens : « Et les sadducéens viennent à lui, etc. » — ΤΗΕΟΡΗ. — Les sadducéens formaient une secte hérétique en Judée, niant la résurrection et l'existence des anges et des esprits (2). Ils viennent à Jésus et se mettent à lui faire un récit plein d'hypocrisie, pour montrer que la résurrection ne devait pas avoir lieu. — « Et il l'interrogèrent en disant : Maître, etc. » Afin de rendre la résurrection plus impossible, ils donnent sept maris à cette femme. — ΒΕΔΕ. — Ils ont forgé cette fable pour montrer la folie

(1) Ce n'est pas dans la Glose actuelle.

(2) Voir le chap. 22 de saint Matthieu.

*non relicto semine ; et secundus accepit eam, et mortuus est, et nec iste reliquit semen, et tertius similiter : et acceperunt eum similiter septem, et non reliquerunt semen : novissime omnium defuncta est et mulier. In resurrectione ergo cum resurrexerint, cujus de his erit uxor ? Septem enim habuerunt eam uxorem : et respondens Jesus, ait illis : Nonne ideo erratis, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei ? Cum enim a mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut angeli Dei in cælis. De mortuis autem quod resurgant non legistis in libro Moysi, super rubum, quomodo dixerit illi Deus inquis : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob ?*

*Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.*

GLOS. Postquam Dominus sapienter pharisæorum callidam tentationem evitavit, ostenditur quomodo etiam sadducæos tentantes confundit : unde dicitur : Et veniunt ad eum sadducæi, etc. ΤΗΕΟΡΗ. Hæresis quædam Judæorum erat, qui dicebantur sadducæi ; et hi resurrectionem negabant, et dicebant quod non sit angelus neque spiritus. Hi ergo accedentes ad Jesum, dolose narrationem quamdam inquisierunt, per quam ostenderent resurrectionem non esse factam nec fiendam : et ideo subditur : Et interrogabant eum dicentes : Magister, etc.



de ceux qui affirment la résurrection des corps; mais il n'est pas impossible non plus que quelque chose de semblable se soit passé en Judée.

S. JÉR. — Au sens mystique cette femme restée stérile malgré ses sept maris, et mourant sans laisser d'enfant d'aucun d'eux, qu'est-ce autre chose que la synagogue juive abandonnée par l'Esprit aux sept formes reposant en les sept patriarches, qui ne lui laissèrent pas le rejeton d'Abraham, Jésus-Christ? Car quoique l'enfant soit né dans la Judée, c'est aux nations qu'il fut donné. Cette femme était morte au Christ, et dans la résurrection elle ne sera réunie à aucun des sept prophètes. C'est par le nombre sept qu'est exprimé le nombre complet des choses parfaites, en telle sorte que le contraire de ce qui est dit ici est exprimé par ces mots d'Isaïe : « Sept femmes prendront un homme, » à savoir que les sept Eglises s'empareront par l'adoration d'une seule foi du Seigneur, qui les aime, les corrige et les châtie. « Et Jésus, répondant, leur dit : Est-ce que vous n'erez pas? etc. » C'est comme s'il leur disait : Vous ne comprenez pas quelle est la résurrection que l'Écriture annonce ainsi; car vous pensez que les corps seront à la résurrection tels qu'ils sont maintenant, ce qui ne sera pas. Vous vous montrez ainsi ignorants de l'Écriture. Mais ce que vous ignorez encore c'est la puissance divine; car vous considérez cela comme difficile, et vous dites : « Comment des membres dissous par la corruption pourront-ils se réunir, et s'unir à des âmes? » Pour la puissance divine cela n'est rien. — « Lorsque les morts ressusciteront les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris. » Pa-

In qua quidem narratione septem ponunt qui mulierem acceperant, ut magis retrahant a resurrectione. BERDUM. Recte enim istiusmodi fingunt fabulam quæ deliramenti arguat eos, qui resurrectionem asserunt corporum : potest autem fieri ut vere in gente eorum aliquando hoc acciderit.

HIERONYMUS. Mystice autem mulier sterilis non relinquens semen ex septem fratribus novissime moriens, quid aliud significat quam judaicam synagogam relictam a Spiritu septiformi, qui septem patriarchas implevit, qui non reliquerunt ei semen Abrahamæ, quod est Jesus Christus? Licet enim puer natus est illis (*Isa.*, 19.); nobis tamen gentibus datus est : quæ mulier mortua erat Christo, nec cuiquam patriarchæ de septem in resurrectione conjungetur : septe-

nario namque numero universitas perfectorum significatur, ut versa vice per Esaiam dicitur (c. 4.) : Apprehendent septem mulieres virum unum, id est, septem ecclesiæ, quas Dominus amat, arguit et castigat, eum una fide adorant. Unde sequitur : Et respondens Jesus, ait illi : Nonne ideo erratis, etc. THEOPHILUS. Quasi dicat : Vos non intelligitis qualem resurrectionem Scriptura annuntiet : creditis enim quod restauratio corporum talium sit futura qualia nunc sunt, non autem sic erit. Sic igitur ignoratis Scripturam. Sed etiam virtutem ignoratis divinam : vos enim consideratis quasi difficile dicentes : Qualiter poterunt membra dissoluta conjungi, et animabus adunari? Hoc enim respectu divinæ potentiæ quasi nihil est. Sequitur : Cum enim a mortuis

roles qui reviennent à celles-ci : Ce sera là une restauration divine et angélique de la vie, de manière que nous ne soyons plus livrés à la corruption, et que nous restions les mêmes. C'est pour cela que les noces disparaîtront ; car si les noces existent sur la terre, c'est pour que notre race, qui tend sans cesse à la corruption, y soit immortelle. Mais dans l'autre vie nous serons comme les anges, qui sont sans succession nuptiale et vivent toujours. — BÈDE. — Il faut remarquer que l'interprétation latine ne correspond pas tout-à-fait au grec : car en latin *nubere* se dit des femmes qui se marient, et *uxorem ducere* des hommes ; et ici *nubere* doit s'entendre des hommes, et *nubi* des femmes.

S. JÉR. — C'est ainsi qu'ils se trompent, en ne comprenant pas les Écritures ; car dans l'autre monde, où il n'y aura pas de nouvelle naissance, il n'y aura pas de mort, pas d'enfants et pas de vieillards. — THÉOPH. — Ils se montrent ignorants des Écritures en une nouvelle manière ; car s'il les connaissaient ils y auraient vu des preuves de la résurrection dernière, comme celle-ci : « Sur la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse qu'auprès du buisson, etc. » — S. JÉR. — « Auprès de ce buisson, » qui était comme vous ; car il brûlait sans se consumer, ainsi que vous qui, entourés des flammes de ma parole, conservez toujours vos épines maudites que mon feu ne peut dévorer. — THÉOPH. — Mais je vous dis : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » et c'est comme s'il était dit : « Le Dieu des vivants. » C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Dieu est le Dieu des vivants, mais non pas celui des morts. » En effet, il n'est pas dit : J'ai été, mais « je suis, » comme parlant d'êtres qui lui coexistent.

resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, etc. Quasi dicat : Divina quædam erit vitæ restauratio et angelica, cum ulterius non corrumpemur, sed eodem modo manebimus, et propter hoc nuptiæ auferentur : nam nuptiæ quidem nunc sunt propter corruptionem, ut per successionem generis persistamus, et non deficiamus : tunc vero sicut angeli erimus, qui sunt sine successione nuptiali, et nunquam desinunt. BED. Considerandum est hic quod latina consuetudo græco idiomati non respondet : nubere enim proprie dicuntur mulieres, et viri uxores ducere, sed nos simpliciter dictum intelligamus, ut nubere de viris, et nubi de uxoris scriptum sit.

HIER. Sic igitur errant non intelligentes Scripturas, quia in resurrectione homines

erunt sicut angeli Dei, id est, nemo ibi moritur, nemo ibi nascitur ; nec infans est ibi, nec senex. THEOPH. Et aliter etiam decipiuntur, non intelligentes Scripturas : si enim has intellexissent, intelligerent quomodo per Scripturas resurrectio mortuorum possit probari. Unde subdit : De mortuis autem quod resurgant, non legis in libro Moysi, super rubum, etc. HIER. Dico autem, super rubum, in quo est similitudo vestra, in quo ignis ardebat, sed non ejus spinas consumebat, sic vos inflammat eloquium meum, nec spinas vestras sub maledicto germinatas absumit. THEOPH. Dico autem : Ego sum Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob : quasi dicat : Deus viventium : unde subdit : Non est Deus mortuorum, sed vivorum : non enim

On pourrait peut-être objecter que cette parole doit s'entendre non pas du corps d'Abraham, mais de son âme seulement; mais comme c'est Abraham dont il est parlé, le nom d'Abraham signifie son âme et son corps, Dieu étant le Dieu du corps et le corps vivant en Dieu, c'est-à-dire dans l'ordre établi par Dieu. — BÈDE. — Ou bien, en prouvant la permanencé des âmes après la mort, Dieu ne pouvant être le Dieu d'êtres morts, mais d'êtres vivants, il introduisait ainsi le dogme de la résurrection des corps qui ont participé aux bonnes et aux mauvaises actions des âmes. — S. JÉR. — Eu disant : « Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, » en nommant trois fois Dieu, il exprime les trois personnes de la Trinité en Dieu; et en ajoutant : « Il n'est pas le Dieu des morts, » ne nommant Dieu qu'une fois, il signifie une seule substance. Or, ils vivent ceux qui se rendent propre à eux-mêmes la part qu'ils ont choisie, et ils meurent ceux qui la perdent. — « Vous vous trompez beaucoup. » — LA GLOSE. — Car ils disaient le contraire de l'Écriture et mentaient à la personne de Dieu.

*Alors l'un des docteurs de la loi, qui avait ouï cette dispute, voyant que Jésus avait si bien répondu aux sadducéens, s'approcha de lui, et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements? Et Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Écoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu, vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, et de toutes vos forces. C'est là le premier commandement. Et voici le second qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que celui-ci. Le docteur lui répondit : Maître, ce que vous avez dit est très véritable, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui; et que de*

dixit : Ego fui, sed, ego sum, tanquam illi præsentibus existant. Sed forte aliquis dicit quod hoc dixit solum Deus de anima Abrahamæ, non de corpore. Ad quod dicimus quod Abraham utrumque importat, scilicet corpus et animam, ita ut et corporis ipse sit Deus, et corpus vivat apud Deum, id est, in Dei ordinatione. BÈD. Vel etiam ut, cum probaverit animas permanere post mortem (neque enim poterat fieri ut eorum esset Deus qui nequaquam subsisterent) consequenter introduceretur et corporum resurrectio, quæ cum animabus bona malaque gesserunt. HIER. Cum autem dicit : Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, ter Deum nominando, Trinitatem intimavit; cum autem dicit : Non est Deus mortuorum, Deum iterans, unam substantiam significavit. Vivunt autem qui vendi-

cant portionem quam elegerant; mortui autem sunt qui quod vendicaverunt, perdidit : vos ergo multum erratis. GLOS. Quia videlicet, et Scripturis contradicebant, et virtuti Dei derogabant.

*Et accessit unus de scribis, qui audierat illos conquiritentes, et videns quoniam bene illis responderit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum. Jesus autem respondit ei, quia primum omnium mandatum est : Audi, Israël, Dominus Deus tuus Deus unus est : et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua : hoc est primum mandatum. Secundum autem simile est illi : Diliges proximum tuum tanquam teipsum : majus horum aliud mandatum non est. Et ait illi scriba : Bene,*

*l'aimer de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces, et son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes, et que tous les sacrifices. Jésus, voyant qu'il avait répondu sagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. Et depuis ce temps-là personne n'osait plus lui faire de questions.*

LA GLOSE. — Après que l'Évangile nous a eu montré la manière dont le Seigneur avait repoussé l'attaque des pharisiens et des sadducéens, il nous le montre satisfaisant à une question de la foule : « Et un des scribes s'approcha de lui, lui demandant quel était le premier de tous les commandements. » — S. JÉR. — Pourquoi le doute sur cette question, doute commun à tous les habiles de la loi, si ce n'est parce que des commandements divers sont coordonnés dans l'Exode, le Lévitique et le Deutéronome? C'est pour cela qu'il répond, non pas par un seul commandement, mais par deux. Ces deux commandements sont comme les deux mamelles placées sur la poitrine de l'épouse et qui doivent nourrir notre enfance (1). — « Le premier commandement est celui-ci : Écoute, Israël, le Seigneur, votre Dieu, le Seigneur est un. » — Il appelle ce commandement le premier de tous : c'est-à-dire que nous devons placer au fond de notre cœur, comme fondement unique de la piété, la connaissance et la confession de l'unité divine accompagnées des bonnes œuvres, qui trouvent leur perfection dans l'amour de Dieu et dans celui du prochain : « Et vous aimerez le Seigneur votre Dieu, etc. » — THÉOPH. — Voyez comme il énumère toutes les forces de l'âme. Il est une première force de l'âme, une force tout animale,

(1) « Vos deux mamelles sont comme deux chevreaux (Cant., 4, v. 5). » — « Ainsi que des grappes de raisin (chap. 7, v. 7). »

*magister, in veritate dixisti, quia unus est Deus, et non est alius præter eum : et ut diligatur ex toto corde, et ex toto intellectu, et ex tota anima, et ex tota fortitudine : et diligere proximum tanquam seipsum, majus est omnibus holocaustomatibus, et sacrificiis. Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei : et nemo jam audebat eum interrogare.*

GLOS. Postquam Dominus confutavit pharisæos et sadducæos tentantes, hic ostenditur quomodo satisfacit scribæ quærenti. Unde dicitur : Et accessit unus de scribis, interrogans quod esset primum omnium

mandatum, etc. HIER. Quæ est hæc quæstio problematis quod est commune omnibus peritis in lege, nisi quod diversa in Exodo (cap. 20), et Levitico (cap. 26), et Deuteronomio (cap. 4) ordinantur mandata? unde non unum, sed duo intulit mandata; quibus quasi duobus uberibus super pectus sponsæ elevatis, nostra alitur infantia. Et ideo subditur : Primum mandatum est : Audi, Israel, Dominus Deus tuus Deus unus est. Primum omnium maximum mandatum dicit : hoc est, quod ante omnia debemus in corde singuli quasi unicum pietatis fundamentum locare, id est, cognitio atque confessio divinæ unitatis cum executione bonæ operationis, quæ in dilectione Dei et

qu'il exprime en disant : « De toute votre âme ; » et ce qui est de son ressort, c'est la colère et le désir : il veut que nous les consacrons au divin amour. Il est une autre force qui s'appelle la force *naturelle*, et c'est la faculté de se nourrir et de se développer ; et celle-ci encore, il faut la donner tout entière à Dieu. C'est pour la désigner que le Sauveur ajoute : « De tout votre cœur. » Enfin, il y a en elle la faculté de raison, et c'est celles qu'il appelle l'esprit : elle doit encore converger entière vers Dieu. — LA GLOSE. — « De toutes vos forces. » — Cela se rapporte aux forces corporelles.

« Le second est semblable à celui-ci : Vous aimerez le prochain comme vous-même. » — TÉOPHH. — Il nous dit que le second commandement est semblable au premier, parce que ces deux commandements se rapportent l'un à l'autre et peuvent se traduire facilement l'un et l'autre. En effet, celui qui aime Dieu aime les œuvres de Dieu, en par conséquent la principale des œuvres de Dieu, qui est l'homme. D'où l'on peut conclure que celui qui aime Dieu doit aimer tous les hommes. Réciproquement, celui qui aime le prochain, qui si souvent est un objet de scandale pour lui, doit aimer à bien plus forte raison Dieu, de qui il ne reçoit que des bienfaits. C'est à cause de la cohésion de ces deux commandements que le Sauveur ajoute : « Il n'en est pas de plus grand que ceux-là. »

« Et le scribe lui dit : Bien, Maître, vous avez dit en la vérité. » — BÈDE. — Ce scribe, en ajoutant : « Ce commandement est plus grand que tous les holocaustes et tous les sacrifices, » insinue qu'entre les scribes et les pharisiens s'agitait une grave question, à savoir quel était

proximi perficitur : unde subditur : Et diliges Dominum Deum tuum, etc. THEOPH. Attende qualiter omnes animæ vires enumeraverit : est enim virtus animæ animalis, quam expedit in dicendo : Ex tota anima tua ; ad quam pertinet ira et desiderium ; quæ omnia tribui vult divino amori : est et alia vis, quæ dicitur, naturalis, ad quam pertinet nutritiva et augmentativa ; et ista est etiam danda Domino tota : propter quod dicit : Ex toto corde ; est alia vis rationalis, quam mentem vocat : et ista etiam est danda Deo tota. GLOS. Quod autem subdit : Et ex tota fortitudine, ad vires corporales referri potest.

Sequitur · Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum. THEOPH. Propter hoc dicit esse si-

mile, quia hæc duo mandata alternatim sunt sibi consona, et reciproce convertuntur : nam qui diligit Deum, diligit et facturam ejus. Principale autem factorum ejus est homo : unde qui diligit Deum, diligere debet omnes homines ; qui vero diligit proximum, qui multoties dat causam scandali, multo magis eum debet diligere qui semper præstat beneficia : et idoo propter coherrentiam horum mandatorum subdit : Majus horum aliud mandatum non est.

Sequitur : Et ait illi scriba : Bene, magister, in veritate dixisti, etc. BÈD. Ostendit ex hoc quod dicit : Majus est omnibus holocaustis et sacrificiis, gravem sæpe inter scribas et pharisæos quæstionem esse versatam, quod esset mandatum primum sive maximum divinæ legis : quibus-

le plus grand et le premier commandement de la loi divine; les uns disant que c'était d'offrir des hosties et des sacrifices, et d'autres leur préférant les œuvres de la foi et de la charité, et s'appuyant sur ce que les patriarches, qui avaient précédé la loi, avaient plu à Dieu par la seule foi qui se traduit par les œuvres (1). Ce scribe déclare que cette dernière opinion est la sienne.

« Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » — THÉOPH. — Il ne le déclare pas parfait, puisque, au lieu de lui dire : « Vous êtes dans le royaume de Dieu, » il lui dit : « Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » — BÈDE. — Il se rapprochait du royaume de Dieu en ce que le scribe partageait une maxime qui appartient à la perfection évangélique. — S. AUG. — L'on ne doit pas se laisser étonner de ce que dit Matthieu, que le scribe était venu pour tenter le Sauveur; car il a pu arriver que, venu avec cette mauvaise intention, il ait été amendé par la réponse de Jésus, ou même qu'il se fût approché pour le tenter, non pas dans la mauvaise pensée de le tromper, mais plutôt avec une pensée de circonspection, voulant éprouver ce qu'il ne connaissait pas encore tout-à-fait. — S. JÉR. — Ou bien, il n'est pas loin celui qui sait déjà et interroge avec astuce; l'ignorance est plus éloignée. C'est pour cela qu'il est dit plus haut aux sadducéens : « Vous errez, ne sachant pas les Écritures ni la vertu de Dieu. — Et personne n'osait l'interroger. » — BÈDE. — Après avoir été repoussés dans leurs tentatives par questions, ils n'interrogent plus, mais s'emparent de lui ouvertement; ce qui nous apprend que l'on peut se débarrasser de l'envie empoisonnée en triomphant d'elle, mais que si elle existe elle se taira difficilement.

(1) Gal., chap. 5, v. 6.

dam videlicet hostias et sacrificia laudantibus, aliis vero fidei et dilectionis opera preferentibus, eo quod plurimi Patrum ante legem ex fide tantum quæ per dilectionem operatur placuerunt Deo. In hac sententia scriba iste se fuisse declarat.

Sequitur : Jesus autem videns quod sapienter respondisset, dixit illi : Non es longe a regno Dei. THEOPH. In quo non eum esse perfectum testatur : non enim dixit : Intra regnum cælorum es, sed, non longe es a regno Dei. BEDA. Ideo autem non fuit longe a regno Dei, quia sententiæ illius quæ novi Testamenti et evangelicæ perfectionis est propria, fautor extitisse probatus est. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2,

cap. 75). Nec moveat quod Matthæus dicit tentantem fuisse, a quo Dominus interrogatus est. Fieri enim potest, ut quamvis tentans accesserit, Domini tamen responsione correctus sit. Aut certe ipsam tentationem non accipiamus malam tanquam decipere volentis inimicum, sed cautam potius tanquam experiri amplius volentis ignotum. HIER. Vel non est longe qui venit callide : longior namque est ignorantia a regno Dei quam scientia : unde supra sadducæis : Erratis, inquit, nescientes Scripturam, neque virtutem Dei. Sequitur : Et nemo audebat eum interrogare. BEDA. Quia enim in sermonibus confutati sunt, ultra non interrogant, sed apertissime comprehensum roma-

*Mais Jésus, enseignant dans le temple, leur dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David, puisque David lui-même a dit par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ? Puis donc que David l'appelle lui-même son Seigneur, comment est-il son fils ? Une grande partie du peuple prenait plaisir à l'écouter.*

THÉOPH. — Comme le Christ devait en venir à être crucifié, il corrige l'opinion des Juifs qui, tout en le prenant pour le fils de David, ne le reconnaissaient point comme le Seigneur de David : « Et Jésus, répondant, leur disait en les enseignant dans le temple. » — S. JÉR. — C'est ainsi qu'il parlait en public, de manière qu'ils soient inexcusables : « Comment donc les scribes disent-ils que le Christ est fils de David ? » — THÉOPH. — Le Christ se montre donc comme le Seigneur en empruntant les paroles de David : « Car il a dit lui-même dans l'Esprit-Saint : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. » C'est comme s'il disait : Vous ne pouvez pas nier que David n'ait parlé inspiré par l'Esprit-Saint ; c'est donc dans l'Esprit-Saint qu'il l'a appelé son Seigneur. D'ailleurs, qu'il soit son Seigneur, cela est démontré par les paroles suivantes : « Jusqu'à ce que je place vos ennemis comme l'escabeau de vos pieds. » C'étaient, en effet, les ennemis du Christ que Dieu le Père lui donna pour son marchepied. Que ce soit Dieu le Père qui soumette à son Fils ses ennemis, cela ne prouve nullement que Dieu le Fils lui soit inférieur par nature ; cela exprime l'unité de nature qui les fait agir l'un dans l'autre. Le Fils ne soumet-il pas au Père ses ennemis, lui qui le glorifie sur la terre ?

næ tradunt potestati : ex quo intelligimus venena invidiæ posse quidem superari, sed difficile conquiescere.

*Et respondens Jesus dicebat, docens in templo : Quomodo dicunt scribæ Christum Filium esse David ? Ipse enim David dicit in Spiritu Sancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. Ipse ergo David dicit ipsum Dominum, et unde est Filius ejus ? Et multa turba eum libenter audivat.*

THEOPH. Quia Christus ad passionem venturus erat, opinionem falsam corrigit Judæorum, qui Christum Filium David esse dicebant non dominum ejus : unde dicitur :

Et respondens Jesus dicebat docens in templo. HÆC. Id est, palam eis de se loquitur, ut inexcusabiles sint. Sequitur enim : Quomodo dicunt scribæ Christum Filium David esse ? THEOPH. Ostendit vero Christus se esse Dominum per verba David : nam sequitur : Ipse enim dicit in Spiritu Sancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis : quasi dicat : Non potestis mihi dicere quod David absque gratia Spiritus Sancti hoc dixerit, sed in Spiritu Sancto vocavit eum Dominum : et quod sit Dominus ostendit per hoc quod subdit : Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum : ipsi enim erant inimici ejus quos Deus Pater posuit scabellum Christi. Quod autem a Patre subjiciuntur ei inimici, non

LA GLOSE. — C'est ainsi que le Sauveur, par ce qui précède, conclut cette question qu'il avait présentée sous forme de doute. Des paroles de David, l'on conclut que *le Christ est son Seigneur*; de celles des scribes, qu'il est *le fils de David*, et ce sont ces deux sentiments qu'il présente sous la forme suivante : « Puisque, d'après le propre aveu de David, il est son Seigneur, comment peut-il être son fils? » — BEDE. — Cette question du Sauveur nous sert encore aujourd'hui contre les Juifs. Ceux d'entre eux qui attendent encore la venue du Christ ne voient en lui qu'un homme et qu'un saint de la race de David. Instruits par le Seigneur, demandons-leur pourquoi, s'il n'est qu'un homme, David inspiré l'appelle son Seigneur. Ce qu'on leur reproche, ce n'est pas de dire que le Christ est le fils de David, mais de nier qu'il soit Fils de Dieu.

« Et toute la foule l'écoutait volontiers. » — LA GLOSE. — Parce qu'ils l'entendaient répondant et interrogeant avec sagesse.

*Et il leur disait en sa manière d'instruire : Gardez-vous des docteurs de la loi qui aiment à se promener avec de longues robes, et à être salués dans les places publiques; à être assis aux premières chaires dans les synagogues, et à avoir les premières places dans les festins; qui dévorent les maisons des veuves, sous prétexte qu'ils font de longues prières. Ces personnes en recevront une condamnation plus rigoureuse.*

S. JÉR. — Après avoir repoussé l'attaque des scribes et des pharisiens de sa parole, il brûle, ainsi qu'avec du feu, ces modèles arides :

infirmittatem Filii, sed unitatem naturæ (quia in altero alter operatur) significat; nam et Filius subjicit inimicos Patri, quia Patrem clarificat super terram (Joan., 17, vers. 4).

GLOS. Sic ergo Dominus ex prædictis concludit dubitabilem quæstionem. Nam ex verbis David præmissis habetur quod Christus sit Dominus David; ex dicto autem scribarum habetur, quod sit Filius ejus: et hoc est quod subditur: Ipse ergo David dicit eum Dominum, et unde est Filius. BED. Interrogatio Jesu nobis profuit usque hodie contra Judæos: et hi enim qui confitentur Christum esse venturum, hominem simplicem et sanctum virum asserunt de genere David: interrogemus ergo eos docti a Domino si simplex homo est, et tantum Filius David, quomodo vocet eum David Do-

minum suum in Spiritu Sancto: non autem reprehenduntur, quod David Filium dicunt; sed quod Dei Filium esse non credunt.

Sequitur: Et multa turba eum libenter audiebat. GLOS. Quia scilicet videbant eum sapienter respondentem et interrogantem.

*Et dicebat eis in doctrina sua: Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare, et salutari in foro, et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis: qui devorant domos viduarum sub obtentu prolizæ orationis: hi accipiunt prolizius judicium.*

HIER. Confutatis scribis et pharisæis, ut ignis eorum arida exempla incendit: unde dicitur: Et dicebat eis in doctrina sua:



« Et il leur disait, en rentrant dans son enseignement : Prenez garde aux scribes, qui veulent se promener dans de longues robes. » — BÈDE. — Par ces mots : « Se promener dans de longues robes, » il les accuse d'aimer à se présenter en public avec des vêtements trop recherchés, péché que nous voyons entre autres reproché à ce riche qui tous les jours s'asseyait à une table splendide. — THÉOPH. — Ils se promenaient dans des robes plus solennelles, voulant être honorés ainsi. C'est ainsi qu'ils recherchaient d'autres choses qui convergent à la gloire : « Et d'être salués sur la place publique, et de s'asseoir sur les premiers sièges dans les synagogues, et d'avoir les premières places dans les repas. » — BÈDE. — Il faut remarquer qu'il ne défend pas les saluts sur le forum et les premières places dans les banquets à ceux auxquels cet honneur appartient à cause de la charge qu'ils occupent; seulement, il avertit de fuir comme étant pervers ceux qui aiment ces honneurs, soit qu'ils leurs soient dus, soit qu'ils les usurpent, faisant tomber sa défense, non sur le fait, mais sur la disposition du cœur. L'on doit remarquer cependant que ce n'est pas sans quelque faute que ceux qui aiment à être *appelés maîtres de la synagogue sur la chaire de Moïse* se mêlent aux débats du forum. Or, c'est pour une double raison que le Sauveur nous ordonne de prendre garde à ceux qui sont avides de vaine gloire; et c'est d'abord afin que nous ne soyons pas entraînés par leur exemple, pensant que ce qu'ils font est bien, et ensuite afin que nous ne nous laissions pas aller à l'émulation de les imiter, cherchant notre bonheur dans les biens dont ils revêtent les dehors.

THÉOPH. — Ces paroles sont une recommandation spéciale adressée

Cavete a scribis, qui volunt in stolis ambulare. BÈDE. Ambulare in stolis, cultioribus vestimentis indutos ad publicum procedere significat; in quo inter cætera dives ille qui epulabatur quotidie splendide, peccasse describitur (Luc., 16). THÉOPH. In stolis autem venerabilibus ambulabant, ex hoc volentes præhonorari; et similiter alia appetebant quæ cedunt ad gloriam: nam sequitur: Et salutari in foro, et in primis cathedris sedere in synagogis, et primos discubitus in cœnis (scilicet volunt). BÈDE. Notandum autem quod non salutari in foro, non primos sedere vel discumbere vetat eos, quibus hoc officii ordine competit, sed eos, qui hæc sive habita sive non habita inde-

bite amant, a fidelibus quasi improbos docet esse cavendos, animum videlicet, non gradum redarguens; licet culpa non careat, si iidem in foro litibus interessent, qui in cathedra Moysi synagogæ magistri cupiunt appellari. Duplici sane ratione vanæ gloriæ cupidis attendere jubemur, ne scilicet eorum vel simulatione seducamur (æstimantes bona esse quæ faciunt), vel æmulatione inflammemur, frustra gaudentes in bonis quæ simulant laudari. THÉOPH. Specialiter etiam apostolos docet, ut nullam cum scribis habeant conversationem, sed ipsum Christum imitentur, ordinansque ipsos magistros in his quæ sunt circa vitam agenda, alios eis supponit.

aux apôtres de n'avoir avec les scribes aucun rapport; en les plaçant maîtres de ce qui doit être fait dans la vie, il leur soumet les autres.

**BÈDE.** — Non-seulement ils quêtent les louanges des hommes, mais encore ils dévorent leurs richesses : « Eux qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte d'une prière prolongée. » Il en est qui, en simulant les dehors de la justice, n'hésitent pas à recevoir de l'argent de ceux dont la conscience est troublée, et accepter d'être leurs défenseurs dans le jugement futur. Et comme ce sont les prières qui d'ordinaire viennent en aide au pauvre qui tend la main, ils passent la nuit en prières, et reçoivent pour cela l'argent du pauvre. — **THÉOPH.** — Les scribes s'approchaient des veuves qui avaient perdu la protection de leurs maris, et se présentaient à elles pour être leurs protecteurs sous des dehors hypocrites, en simulant la prière et en prenant les manières du respect. C'est ainsi qu'ils les trompaient et qu'ils dévoraient aussi les maisons des riches. « Mais ils recevront une condamnation plus étendue » que celle des autres Juifs pécheurs.

*Jésus-Christ étant assis vis-à-vis du tronc, il prenait garde de quelle manière le peuple y jetait de l'argent; et comme plusieurs gens riches y en mettaient beaucoup, il vint aussi une pauvre veuve, qui mit seulement deux petites pièces de la valeur d'un liard. Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc; car tous les autres ont donné de leur abondance; mais celle-ci a donné de son indigence même, tout ce qu'elle avait, et tout ce qui lui restait pour vivre.*

**BÈDE.** — Le Seigneur, qui nous avait appris à éviter les désirs de la primauté et de la vaine gloire, se met à soumettre à un examen attentif

**BEDA.** Non solum autem laudes ab hominibus, verum etiam pecunias, quærunt : unde sequitur : Qui devorant domos viduarum sub obtentu polixæ orationis : sunt enim qui se justos simulantes, a peccatorum suorum conscientia turbatis quasi patroni pro eis in judicio futuri, pecunias accipere non dubitant : et cum porrecta manus pauperi preces juvare solent, illi ob hoc maxime in precibus pernoctant, ut pauperi nummum tollant. **THEOPH.** Accedebant autem scribæ ad has mulieres, quæ sine protectione viri manebant, quasi fierent protectores, et simulatione orationis, et habitu reverentiæ, et hypocrisi viduas decipiebant, et sic etiam devorabant divitum domos. Sequitur : Hi accipient prolixius judicium, sci-

licet quam cæterorum Judæorum peccantium.

*Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspicebat quomodo turba jactaret in gazophylacium, et multi divites jactabant multa. Cum venisset autem una vidua pauper, misit duo minuta, quod est quadrans. Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit qui miserunt in gazophylacium : omnes enim ex eo quod abundabat illis miserunt ; hæc vero de penuria sua omnia quæ habuit misit solum victum suum.*

**BED.** Dominus qui appetitus primatus et vanæ gloriæ cavendos esse monuerat, etiam

tous ceux qui portent leurs offrandes dans la maison du Seigneur. « Et Jésus, assis en face du gazophylacion, regardait comment on jetait les offrandes dans le *gazophylacion*. » Ce mot, composé du grec *φυλαξαι*, *garder*, et du mot persan *gaza*, qui veut dire *richesses*, exprimait l'endroit où l'on gardait les richesses, et s'appliquait tant au coffre où étaient déposées les offrandes faites au temple qu'au portique où ce coffre était déposé. Il est question du portique de ce nom dans l'Évangile : « Jésus prononça ces paroles dans le gazophylacion, pendant qu'il enseignait dans le temple; » et du coffre des offrandes, dans le livre des Rois : « Et le pontife Joiada apporta un gazophylacion, etc. »

— THÉOPH. — C'était une coutume louable chez les Juifs, que ceux qui voulaient faire offrande de quelque chose le déposaient dans le gazophylacion, et cela servait à la nourriture des prêtres, des veuves et des pauvres. « Et beaucoup de riches jetaient abondamment. » Or, pendant que plusieurs se présentaient ainsi avec une riche offrande, vint une veuve qui fit éclater sa piété par une offrande proportionnée à ce qu'elle possédait : « Lorsque vint une veuve pauvre, qui mit deux petites pièces valant un quadrant. »

— BÈDE. — Dans le calcul l'on appelle *quadrant* la quatrième partie d'une chose, ou d'un lieu, ou d'un temps, ou d'une pièce de monnaie. Probablement qu'ici par ce mot est exprimée la quatrième partie d'un sicle, ou cinq oboles. « Et appelant les disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité que cette femme a plus mis que tous les riches qui ont mis dans le gazophylacion. » Dieu ne regarde pas à l'offrande, mais il pèse l'intention; il n'examine pas combien l'on offre, mais de quelle somme on le prend.

donas ferentes in domum Domini certo examine discernit. Unde dicitur : Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret in gazophylacium. Sermo græco phylaxæ φυλάξ servare dicitur; et gaza persica lingua divitiarum vocantur : unde gazophylacium locus appellari solet quo divitiarum servantur : quo nomine et arca in qua donaria populi congregabantur ad usus templi necessarios, et porticus in quibus servabantur, appellabantur. Habes exemplum de porticibus in evangelio (Joan., 8, vers. 20). Hæc, inquit, verba locutus est in gazophylacio docens in templo. Habes et de arca in libro Regum (lib. 4, c. 12, vers. 9) : Et attulit Joiada pontifex gazophylacium unum. ΤΗΟΡΗ. Erat autem laudabilis consuetudo apud Ju-

daeos, ut scilicet habentes et volentes aliquid in gazophylacio ponerent, quod esset pro sacerdotibus, et pauperibus, et viduis, ut exinde nutrentur. Unde subditur : Et multi divites jactabant multa. Multis autem hoc facientibus accessit et vidua, ostendens affectum in oblatione pecuniarum secundum propriam virtutem : unde subditur : Cum venisset autem una vidua pauper, misit duo minuta, quod est quadrans. BÈD. Quadrantem vocant calculatores quartam partem cuiuslibet rei; videlicet aut loci, aut temporis, aut pecuniarum. Forsitan ergo hoc loco quartam partem sicli (id est, quinque oboles) significat. Sequitur : Et convocans discipulos suos, ait illis : Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit, qui miserunt in gazophylacium. Deus

« Tous ceux-ci ont mis leur superflu; mais cette femme, etc. » — S. JÉR. — Au sens mystique, les riches sont ceux qui puisent dans le trésor de leur cœur les nouvelles et vieilles choses (1), c'est-à-dire les secrets mystérieux et sans explication certaine de la sagesse divine du Nouveau et de l'Ancien-Testament. Quelle est donc cette pauvre femme, si ce n'est moi et tous ceux qui me ressemblent, qui mettons ce que nous pouvons, et n'avons que des désirs pour ce que nous sommes impuissants à vous expliquer? Car Dieu ne considère pas combien vous avez entendu, mais avec quelles dispositions vous l'avez entendu. Or, chacun de vous peut apporter le *quadrant*, qui est une intention ardente, ainsi appelée *quadrant*, parce qu'elle est accompagnée de trois choses : la pensée, la parole et le fait. Par ces mots : « Elle a mis toute sa nourriture, » le Sauveur exprime que tous les plaisirs du corps consistent dans la nourriture, et c'est pour cela qu'il est dit ailleurs : « Tout le travail de l'homme est dans sa bouche. » — THEOPH. — Ou bien, cette veuve est l'âme de l'homme séparée de Satan, à laquelle elle s'était mariée; les deux pièces de monnaie qu'elle met dans le trésor, c'est la chair et l'âme : la chair par l'abstinence, l'âme par l'humilité. Aussi elle mérite de s'entendre dire qu'elle a laissé toute sa nourriture, et qu'elle en a fait un sacrifice, ne laissant rien au monde de ce qu'elle possède.

BÈDE. — Au sens mystique, les riches qui mettaient dans le gazophylacion nous désignent les Juifs enflés de la justice de la loi. Cette *pauvre veuve* est une figure de la simplicité de l'Église : *pauvre*,

(1) Matth., 13, v. 52.

enim non substantiam offerentium, sed conscientiam pensat; nec perpendit quantum in ejus sacrificio, sed ex quanto profertur: unde subdit. Omnes enim ex eo quod abundabat illis, miserunt; hæc vero, etc.

HIÉR. Mystice autem divites sunt qui proferunt de thesauro cordis sui nova et vetera; quæ sunt incerta et occulta sapientiæ divinæ utriusque Testamenti: paupercula autem quæ est, nisi et ego, et mei similes, qui mitto quod possum, et desidero quod non possum vobis explanare? Nam non quantum vos audistis, sed in quanto considerat Deus: unusquisque autem quadrantem potest offerre, quæ est voluntas prompta, quæ dicitur quadrans, quia cum tribus consistit; scilicet cogitatu, verbo et facto. Quod dicit: Totum victum suum

misit, hoc significat quia tota voluptas corporis in victu consistit: unde dicitur (Eccles., 6, vers. 7): Totus labor hominis in ore suo est. THEOPH. Vel aliter: vidua, ista anima hominis est, relinquens Satanam cui fuerat adjunota, quæ mittit in templi ærario duo minuta, carnem scilicet et mentem, carnem quidem per abstinentiam, mentem vero per humilitatem; ut sic audire valeat quod totum victum suum posuit et sacrum fecit, nihil de suo mundo relinquens.

BÈDE. Allegorice autem divites qui in gazophylacium munera mittebant, Judæos de justitia legis elatos designant: vidua pauper Ecclesiæ simplicitatem designat; pauper, quidem, quia spiritum superbiæ vel concupiscentias temporalium abjecit: vidua

parce qu'elle a rejeté l'esprit d'orgueil et les concupiscences terrestres; *veuve*, parce que celui qui lui était uni a souffert la mort pour elle. Elle a jeté deux pièces de monnaie dans le *gazophylacion*, parce qu'elle a offert les offrandes d'amour de Dieu et du prochain, celles de la foi et de la prière. Ces pièces de monnaie sont peu de chose considérées dans leur peu de valeur; mais elles sont acceptées à cause de la pieuse intention qui les a fait offrir, et elles l'emportent sur toutes les offrandes des Juifs superbes. Le Juif, en présumant de lui-même, met de son superflu pour en faire une offrande au Seigneur, tandis que l'Église met tout son avoir en offrandes offertes au Seigneur; car elle reconnaît que tout ce qui est vic en elle n'est point son mérite, mais don de Dieu.

---

### CHAPITRE XIII.

*Lorsqu'il sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regardez quelles pierres et quels bâtiments. Mais Jésus lui répondit : Voyez-vous tous ces grands bâtiments? Ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.*

**BÈDE.** — Comme après la fondation de l'Église, la Judée devait recevoir le châtement de sa perfidie, c'est avec raison que le Sauveur,

vero, quia vir ejus pro ea mortem pertulit. Hæc in gazophylacium duo minuta mittit, quia dilectionem Dei et proximi, seu fidei et orationis munera defert; quæ consideratu propriæ fragilitatis minuta, sed merito piæ intentionis accepta, cunctis superbien-

tium Judæorum operibus præstant: ex abundantanti sibi Judæus mittit in munera Dei, qui de justitia sua præsumit: omnem autem victum suum in Dei munera mittit Ecclesia; quia omne quod vivit, non sui meriti, sed divini muneris esse intelligit.

---

### CAPUT XIII.

*Et cum egrederetur de templo, ait illi unus ex discipulis suis: Magister, aspice quales lapides, et quales structuræ. Et respondens Jesus, ait illi: Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem qui non destruat.*

dæa dignas suæ perfidiæ pœnas erat luitura, apte Dominus post laudatam in paupere vidua devotionem Ecclesiæ egreditur de templo; ruinamque ejus futuram, atque ædificia nunc admiranda, non multo post continenda esse prædixit: unde dicitur: Et cum egrederetur de templo, ait illi unus, etc. **ТНРОФН.** Quia enim multa circa de-

**BÈD.** Quia fundata Ecclesia Christi Ju-

après avoir loué en la personne de cette veuve pauvre la dévotion de l'Église, sort du temple et prédit sa ruine future et le mépris réservé à ces murs, objet encore de l'admiration générale. « Et lorsqu'il sortait du temple, un des disciples lui dit, etc. » — THÉOPH. — Comme le Sauveur avait souvent répété ses prédictions sur la ruine du temple, ses disciples s'étonnaient de la destruction d'édifices si beaux et si admirables. Ils lui montrent la beauté (1) du temple, dont il a non-seulement annoncé la destruction, mais dont il a dit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre. « Et Jésus leur dit : Vous voyez toutes ces grandes constructions? Il ne restera pas pierre sur pierre, etc. » Mais on objectera peut-être, pour montrer que le Christ s'est trompé, qu'il resta beaucoup de débris de ce temple. Cela n'est pas. D'ailleurs, quand bien même il serait vrai qu'il est resté quelques débris, ces débris ne devaient pas subsister jusqu'à la dernière consommation; puis ne sait-on pas (2) qu'Ælius Adrien renversa le temple et la cité de fond en comble, de manière à accomplir cette prophétie à la lettre.

BÈDE. — Il est arrivé que lorsque la grâce de la foi évangélique a été répandue dans tout l'univers, le temple et le culte juifs ont disparu, tout-à-fait; car il aurait pu arriver que des chrétiens dont la foi n'eût pas été très forte, en voyant subsister ce qui d'ailleurs avait été établi par Dieu, auraient pu déchoir de la pureté de la foi chrétienne, et tomber dans un judaïsme grossier. — S. JÉR. — Ou bien, par ces paroles, le Seigneur annonce la catastrophe de ces derniers temps de la Judée, c'est-à-dire avec la ruine du temple celle du peuple et de

(1) Le grec *Εὐπέπεια* signifie plutôt la bonne, la solide structure.

(2) Euseb., Hist. eccl., lib. 4, cap. 6. — Baronius, Ann. eccl., t. 2, ann. 136. — Adrien changea le nom de Jérusalem et l'appela *Ælia*.

structionem Hierusalem Dominus locutus fuerat, discipuli ejus mirabantur, quod tam magna et pulchra ædificia destrui debeant; et propter hoc ostendunt ei templi decorem, qui non solum ait hæc destruenda fore, sed et quod in eis lapis super lapidem non relinqueretur: unde sequitur: Et respondens Jesus ait illi: Vides hæc omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, etc. Sed dicerent aliqui, quod multæ reliquæ remanserunt, ut Christum mendacem nitantur ostendere: sed nequaquam est hoc: etsi enim aliquæ reliquæ remansissent, tamen usque ad universalem consummationem non relinquetur lapis su-

per lapidem. Præterea narratur quod Ælius Adrianus civitatem et templum a fundamento evertit, ita quod verbum Domini (quod hic dicitur) sit impletum.

BED. Divinitus autem procuratum est, ut patefacta per orbem fidei evangelicæ gratia, templum ipsum cum ceremoniis tolleretur; ne quis forte parvulus in fide, si videret illa permanere quæ a Deo sunt instituta, paulatim a sinceritate fidei quæ est in Christo Jesu, ad carnalem laberetur Judaismum. HIER. In hoc etiam enumerat Dominus discipulis cladem novissimi temporis, id est, destructionem templi cum plebe et littera sua; de qua lapis super lapidem

l'explication littérale, de manière qu'il ne reste pas pierre sur pierre de ces témoignages des prophètes détruits, en ce qu'ont disparu ceux sur lesquels les Juifs les faisaient porter : Esdras, Zorobabel, les Machabées. — BÈDE. — Du moment que le Seigneur eut quitté le temple, tous les édifices de la loi et toute l'harmonie des commandements ont disparu, en ce que le Christ, qui est le chef, n'y étant plus, les membres se combattent entre eux.

*Et lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple. Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier : Dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise ; car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront : C'est moi qui suis le Christ ; et ils en séduiront plusieurs. Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez point, parce qu'il faut que cela arrive ; mais ce ne sera pas encore la fin. On verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume ; il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines ; et ce ne sera là que le commencement des douleurs.*

BÈDE. — Comme le Seigneur avait répondu ouvertement à quelques-uns de ses disciples qui louaient les bâtiments du temple que tout cela serait détruit, les disciples l'interrogent sur l'époque et les signes précurseurs de cette catastrophe. — « Et lorsqu'il était assis, etc. » Le Seigneur, pour dissuader de la ruine et de la destruction du temple, s'assied sur le sommet du mont des Oliviers, et ce site convient à ce qu'il dit : nous y voyons une figure de Jésus tranquille sur les saintes hauteurs, envoyant de là ses malédictions à l'orgueil, la montagne des

non relinquatur ; id est, testimonia prophetarum super eos, in quos Judæi retorquebant ea, ut in Esdras, et Zorobabel, et Machabæos. BÈDE. Recedente etiam Domino de templo, omnia legis ædificia et compositio mandatorum ita destructa est, ut nihil a Judæis impleri possit, et capite sublatò, universa inter se membra compugnant.

*Et cum sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, et Jacobus, et Joannes, et Andreas : dic nobis quando ista fient, et quod signum erit quando hæc omnia incipient consummari : et respondens Jesus, cepit dicere illis : Videte ne quis vos seducat : multi enim venient in*

*nomine meo, dicentes quia ego sum, et multos seducent. Cum audieritis autem bella et opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis : exsurget enim gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terramotus per loca, et fames. Initium dolorum hæc.*

BÈDE. Quia laudantibus quibusdam ædificiones templi Dominus palam responderat hæc esse omnia destruenda, discipuli secreto tempus et signa prædictæ destructionis interrogant : unde dicitur : Et cum sederet, etc. Sedet Dominus in monte Olivarum contra templum, cum de ruina et excidio templi disputat ; ut etiam ipso corporis situ verbis quæ loquitur, con-

Oliviers (1) signifiant les hauteurs fertiles de la sainte Église.—S. AUG.— Le Seigneur répond aux disciples qui l'interrogeaient, en leur développant la suite des événements qui devaient venir après lui : soit ceux de la ruine de Jérusalem, à l'occasion de laquelle toutes ces questions lui avaient été faites, son avènement par l'Église, ne cessant pas de venir un moment et de se produire par les nouveaux membres qui lui naissent; soit de la fin du monde, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts.

THEOPH. — Avant de répondre à leurs questions, il s'arrête à donner un appui à leur âme contre la séduction future. — « Et Jésus, leur répondant, se mit à leur dire : Voyez à ce que personne ne vous séduise, etc. » — Il leur dit cela, car au moment où commencèrent à se produire les dernières douleurs de la Judée, il s'éleva dans son sein plusieurs hommes qui usurpèrent le titre de docteurs : « Car plusieurs viendront en mon nom. » — BÈDE. — Car, au moment où la ruine de Jérusalem était imminente, il s'en éleva plusieurs qui s'appelèrent Christ et proclamèrent que le temps de la liberté approchait. En même temps, du temps des apôtres, plusieurs hérésiarques s'élevèrent au sein de l'Église. Le plus remarquable fut Simon-le-Magicien, dont les habitants de Samarie disaient, en l'entendant : « C'est ici la puissance de Dieu, celle qui est appelée grande. » C'est à cause de ce qui devait arriver que le Sauveur ajoute : « Et ils en séduiront beaucoup. » Depuis la passion du Sauveur, et du moment qu'ils le rejetèrent, en lui préférant un voleur, les guerres et les dissensions intes-

(1) « Je suis comme un olivier fertile (Ps. 51, v. 10). » — « Le Seigneur vous appellera beau, fertile et riche olivier (Jér., 11, v. 16). »

gruat; mystice designans quod quietus manens in sanctis, superborum detestatur amentiam : mons enim Oliveti fructiferam designat sanctæ Ecclesiæ celsitudinem. GLOS. (ad *Esychium*, epist. 80). Interrogantibus autem eum discipulis, ea respondit Dominus quæ jam ex illo tempore fuerant secutura : sive de excidio Hierusalem, unde orta est ipsius interrogationis occasio; sive de adventu suo per Ecclesiam, in qua usque ad finem venire non cessat (in suis enim veniens agnoscitur, dum ejus quotidie membra nascuntur), sive de ipso fine, in quo apparebit vivos judicaturus et mortuos.

THEOPH. Sed antequam eis ad interrogata respondeat mentem eorum confirmat,

ut non seducantur : unde sequitur : Et respondens Jesus, cœpit dicere illis : Videte ne quis vos seducat, etc. Hoc autem dicit quia incipientibus circa Judæam passionibus insurrexerunt quidam, qui se doctores esse dicebant : unde sequitur : Multi enim venient in nomine meo, etc. BÈDE. Multi enim imminente Hierosolymorum excidio extiterunt, qui se esse Christos dixerunt, tempusque libertatis jam appropinquare. Multi etiam in Ecclesia, ipsis etiam temporibus apostolorum, hæresiarchæ prodierunt, quorum etiam in nomine Christi venere antichristi, quorum primus est Simon Magus, cui, sicut in Actibus apostolorum legimus (c. 8) auscultabant qui in Samaria erant, dicentes : Hæc est virtus Dei, quæ vocatur magna :



lincs ne cessèrent pas parmi les Juifs. C'est pour cela que le Sauveur ajoute : « Lorsque vous entendrez le bruit des guerres, etc. » Il prévient, par ces mots, les apôtres de ne pas se laisser effrayer à ces premiers bruits, ni de fuir et de se réfugier dans une autre contrée; car ce ne sera pas encore la fin de Jérusalem, qui sera remise à quarante ans. C'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Toutes ces choses doivent arriver, mais ce ne sera pas encore la fin, » c'est-à-dire la province désolée, le temple et la ville entièrement détruits.

« Et une nation s'élèvera contre une nation. » — **THÉOPH.** — C'est-à-dire les Romains contre les Juifs. Josèphe raconte qu'avant la destruction de Jérusalem, les Juifs ayant refusé l'impôt, les Romains vinrent en fureur; mais, comme à cette époque les mœurs des Romains s'étaient adoucies, vainqueurs, ils se contentèrent d'emporter des dépouilles. Jérusalem ne fut donc pas encore détruite. Les mots suivants montrent Dieu lui-même combattant contre les Juifs : « Et dans tout le pays, il y aura des tremblements de terre et des famines. » — **BÈDE.** — Il est certain que cela fut accompli à la lettre, lors de la destruction de Jérusalem. Mais l'on peut entendre, dans un sens plus profondément vrai, des hérétiques qui, en se combattant entre eux, assurent la victoire à l'Église, et de leur séparation de la vraie foi, ces royaumes qui combattent contre d'autres royaumes, ces pestes, (car leur langue mord comme un cancer), et ces famines produites par l'absence de la parole de Dieu, et tout ce tremblement de terre qui s'étend partout.

unde et hic subditur : Et multos seducunt. A tempore autem dominicæ passionis in populo Judæorum, qui latronem seditiosum elegerunt, et Christum Salvatorem abjecerunt, nec hostium bella, nec seditiones civium cessaverunt : unde sequitur : Cum audieritis autem bella, etc. Sed his adventantibus, apostoli ne terreantur, ne Hierusalem Judæamque deserant, admonentur; quia videlicet non statim finis; quin potius in quadragesimum differendum sit annum : et hoc est quod subditur : Oportet enim hæc fieri : sed nondum finis; id est, desolatio provinciarum, ultimumque urbis ac templi excidium.

Sequitur : Exsurget enim gens contra gentem. **THEOPH.** Id est, Romani contra Judæos; quod Josephus (lib. 2, *De bello*

*judæico*) narrat ante destructionem Hierusalem factum : cum enim gens Judæorum tributum non redderet, Romani venerunt turbati; sed quia tunc temporis Romani misericordes erant, ceperunt quidem eorum spolia; non fuit tamen facta destructio Hierusalem : sed quod Deus contra Judæos præliaretur, ostenditur per id quod subditur : Et erunt terræmotus per loca et fames. **BÈDE.** Constat autem hoc, tempore judaicæ seditionis ad litteram contigisse. Potest verò regnum super regnum et pestilentia eorum quorum serpit ut cancer (2 Timoth., 2), et fames audiendi verbum Dei (Amos, 8), et commotio universæ terræ, et a vera fide separatio in hæreticis magis intelligi, qui contra se invicem dimicantes, Ecclesiæ victoriam faciunt.

*Pour vous autres, prenez bien garde à vous; car on vous fera comparaître dans les assemblées des juges, on vous fera fouetter dans les synagogues, et vous serez présentés à cause de moi aux gouverneurs et aux rois, afin que vous me rendiez témoignage devant eux. Il faut aussi auparavant que l'Évangile soit prêché à toutes les nations. Lors donc qu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit. Or, le frère livrera le frère à la mort; et le père, le fils; les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.*

BÈDE. — Le Seigneur montre, par tout ce qui suit, pourquoi ce déluge de maux sur la Judée et sur Jérusalem : « Prenez bien garde à vous; on vous traînera devant les tribunaux, et vous serez fouettés dans les synagogues. » — Ce fut là la plus grande cause de la ruine de Jérusalem : c'est qu'après avoir tué le Sauveur, elle poursuivit de la cruauté la plus impie les hérauts de la foi et du nom de Jésus. — THEOPH. — Il leur présenta le tableau de leurs tribulations et de leurs souffrances, afin qu'ils eussent, à l'avènement de ces épreuves, la consolation de penser à ce qu'elles ont de commun avec les siennes propres. — « Et devant les présidents et les rois. » Ces rois et ces présidents furent Agrippa (1), Néron (2) et Hérode (3). En ajoutant *pour moi*, il ne leur donne pas une petite consolation, par cette perspective d'avoir à souffrir pour lui. Ces mots : « En témoignage contre eux, » c'est-

(1) Pour Paul (Act., 25).

(2) Pour Pierre et Paul (Eusob., Hist. eccl., lib. 2, cap. 24).

(3) Pour Jacques de Zébédée (Act., 12).

*Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides et reges stabitis propter me, in testimonium illis. Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium. Et cum duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini; sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et odio eritis omnibus hominibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.*

vinciæ Judæorum universæ irroganda tot fuerunt adversa Dominus manifestat, cum dicit : Videte autem vosmetipsos : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis. Ea quippe judaicæ genti maxima causa erit excidii, quod post occisionem Salvatoris, nominis quoque ac fidei ejus præcones impia crudelitate vexabant. THEOPH. Convenienter autem præposuit narrationem de his quæ circa apostolos erant, ut in propriis tribulationibus aliqualem consolationem haberent ex communibus tribulationibus et passionibus. Sequitur enim : Et ante præsides et reges, etc. Reges et præsides dicit, sicut Agrippam, Neronem et Herodem. Quod

BED. Quo merito Hierosolymis ac pro-

à-dire pour leur condamnation ; car cela établira combien ils ont été inexcusables de n'avoir pas pu être ramenés à la vérité par les apôtres. Enfin, pour qu'ils ne puissent pas penser que ces périls et ces tribulations doivent empêcher les effets de la prédication, il ajoute : « Mais il faut qu'auparavant l'Évangile du royaume soit prêché parmi toutes les nations. »— S. AUG.— Matthieu ajoute : « Et alors viendra la fin ; » mais ce seul mot de Marc : *auparavant*, exprime la même chose, c'est-à-dire avant la fin.

BÈDE. — Que cela se soit réalisé ainsi, toutes les histoires ecclésiastiques en font foi ; elles racontent qu'avant la ruine de Jérusalem tous les apôtres se dispersèrent dans l'univers entier, à l'exception de Jacques de Zébédée et de Jacques, frère du Seigneur, qui avaient déjà répandu leur sang pour la foi dans la Judée (1). Mais comme le Sauveur prévoyait que le cœur de ses disciples serait contristé à la pensée de la perte et de la ruine de leur nation, il les soulage en leur apprenant que, malgré les Juifs rejetés, ils ne manqueraient pas de compagnons dans le royaume des cieux ; qu'au contraire, il leur en serait réuni un plus grand nombre du milieu des nations que la ruine du peuple juif ne leur en avait fait perdre.

LA GLOSE.— Comme la préoccupation des apôtres pouvait porter sur un autre objet, et comme ayant entendu dire qu'ils devaient être emmenés devant les rois et les présidents, ils pouvaient craindre de manquer de facilité à parler, le Seigneur les rassure sur ce point en

(1) Le fait est inexact pour ce dernier, qui mourut évêque de Jérusalem vingt-neuf ans après l'ascension, tandis que la dispersion des apôtres avait eu lieu la douzième année après l'ascension (Baron., *Annal.*, tom. 1, ann. 63).

autem dicit : Ante reges et præsidis stabilitis propter me, non modicam eis consolationem dedit, quia scilicet propter eum erant passuri. Quod autem dicit : In testimonium illis, sic intelligitur, id est, in præjudicium eorum, ut scilicet essent inexcusabiles, quod scilicet apostolis laborantibus illi non potuerunt veritati conjungi. Deinde ne crederent quod propter tribulationes et pericula prædicatio impediretur, subdit : Et in omnes gentes primum oportet prædicari Evangelium, etc. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, c. 37). Matthæus addit : Et tunc veniet consummatio ; sed hoc quod Marcus ait, primum, signat utique, antequam veniat consummatio.

BÈDE. Hoc ita fuisse completum eccle-

siasticæ testantur historiæ, in quibus refertur quod apostoli omnes multo ante excidium Judææ provinciæ ad prædicandum Evangelium toto orbe fuerunt dispersi, excepto Jacobo Zebedæi, et Jacobo, fratre Domini, qui in Judæa pro verbo Domini prius sanguinem fuderant. Quoniam ergo noverat Dominus corda discipulorum de excidio ac perditione suæ gentis esse contristanda, hoc eos solatio allevat, ut nosset, sibi (etiam Judæis abjectis) socios non deesse gaudii regniq[ue] cœlestis ; imo multo plures quam de Judæa perirent, ex omnibus toto orbe hominibus esse colligendos.

GLOSE. Poterat etiam alia sollicitudo in discipulorum cordibus oriri : quia enim audierant quod ante reges et præsidis essent

leur disant : « Et lorsque l'on vous conduira, etc. » — BÈDE. — Lorsque nous sommes conduits pour le Christ devant les juges, ce que nous devons offrir, c'est notre bonne volonté. Du reste, c'est le Christ, qui habite en nous, qui parlera pour nous, et c'est le Saint-Esprit qui nous fournira nos réponses : « Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint. »

THÉOPH. — Il leur prédit ce qui est encore plus cruel, et c'est d'être trahis par leurs proches : « Le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils. » — BÈDE. — C'est ce que nous voyons fréquemment dans les persécutions, qu'il n'y a point d'attachement solide entre ceux qui n'ont pas la même foi. — THÉOPH. — Il leur dit cela, afin qu'ils se préparent aux persécutions et qu'ils puissent les soutenir avec plus de force. Mais voici la consolation : « C'est à cause de mon nom que vous serez détestés par tous les hommes. » Être haï pour le Christ, c'est là une raison suffisante de supporter avec patience les persécutions ; car ce n'est pas le tourment, mais c'est le motif pour lequel on le supporte qui fait le martyr (1). Ces mots : « Celui qui supportera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé, » n'apportent pas peu de consolation à ceux qui sont persécutés.

*Mais lorsque vous verrez l'abomination établie au lieu où elle ne doit pas être (que celui qui lit entende ce qu'il lit), alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui sera sur le toit ne descende point dans sa maison, et n'y entre point pour en emporter quelque chose; et que celui qui sera dans le champ ne retourne point sur ses pas*

(1) Cette pensée appartient à saint Augustin (ep. 167; in Psal. 33; contra Crasconium, lib. 3, cap. 47).

ducendi, ne dubitarent quod ex defectu propriæ scientiæ ac facundiæ ad respondendum insufficientes essent, Dominus eos consolatur, cum subdit : Et cum duxerint vos tradentes, etc. BÈDE. Cum enim propter Christum ducimur ad iudices, voluntatem tantum nostram pro Christo debemus offerre : cæterum ipse Christus, qui in nobis habitat, loquitur ; et Spiritus Sancti in respondendo gratia dabitur ; unde sequitur : Non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus.

THÉOPH. Prædicat etiam eis quod erat gravius ; quod scilicet a propinquis persecutionem patientur : unde sequitur : Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, etc. BÈDE. Hoc in persecutionibus fieri crebro vidimus, nec ullus

est inter eos fidus affectus, quorum diversa fides est. THEOPH. Hoc autem dicit, ut audito hoc, præparent se ut persecutiones et mala patientius sustinerent. Deinde consolationem inducit : Et eritis odio omnibus hominibus propter nomen meum quod enim habeamur odio propter Christum, causa est sufficiens patienter persecutiones sustinendi (non enim martyrem facit pœna, sed causa), sed in hoc etiam quod sequitur : Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit, non modica consolatio esse videtur inter persecutiones.

*Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet (qui legit intelligat), tunc qui in Judæa sunt fugiant in*

*pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là. Priez Dieu que ces choses n'arrivent point durant l'hiver. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande que, depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de puerelle, et il n'y en aura jamais. Que si le Seigneur n'avait abrégé ses jours, nul homme n'aurait été sauvé; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.*

LA GLOSE. — Après avoir montré ce qui doit précéder la ruine de la ville, le Sauveur raconte ce qui doit arriver à cette destruction : « Lorsque vous aurez vu l'abomination, etc. » — S. AUG. — Matthieu dit : « Assise dans le lieu saint; » Marc, en changeant l'expression et en disant : « Assise là où elle ne doit pas, » dit la même chose; car la désolation, en s'asseyant dans *le lieu saint*, s'assied là où elle ne doit pas s'asseoir. — BÈDE. — Lorsque nous cherchons la dernière vérité des choses, nous trouvons que ceci a été dit dans un sens mystique. Dans le sens le plus simple, comme dans la manière ordinaire des Écritures, toute idole est appelée *abomination* (1). Il s'agit ici du portrait de César que Pilate fit placer dans le Saint des saints, et de la statue équestre d'Adrien, qui fut placée dans le même lieu. Il est dit que l'abomination fut placée dans la désolation; car ces images impies furent placées dans le temple désolé et ravagé. — THÉOPH. — Ou bien, il appelle abomination l'entrée des ennemis, par violence, dans la ville. — S. AUG. — Luc, pour montrer que la désolation de la cité avait eu lieu lorsque Jérusalem avait été assiégée, ajoute dans cet endroit ces paroles du Seigneur : « Lorsque vous verrez Jérusalem entourée d'une armée, sachez alors que sa désolation approche. Alors

[1] Deut., 7, v. 25; 4 Rois, 23; Ezéch., 7, v. 20.

*montes, et qui super lectum, non descendat in domum, nec intreat, ut tollat quid de domo sua et qui in agro erit, non revertatur retro tollere vestimentum suum. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! Orate vero ut hyeme non fiant: erunt enim dies illi tribulationis tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient. Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro; sed propter electos (quos elegit) brevavit dies.*

GLOS. Præmissis his quæ ante excidium civitatis erant futura, nunc Dominus prædicat ea quæ circa ipsam civitatis destructio-

nem contigerunt, dicens: Cum autem videritis abominationem, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 77). Matthæus dicit: Stantem in loco sancto: in hac autem mutatione verbi Marcus exposuit eandem sententiam. Ideo quippe dicit: Ubi non debet, quia sedet in loco sancto, ubi non debet. BÈD. Quando autem ad intelligentiam provocamur, mysticum monstratur esse quod dictum est. Potest autem simpliciter, aut de Antichristo accipi, aut de imagine Cæsaris, quam Pilatus posuit in templo, aut de Adriani equestri statua, quæ in ipso Sancto Sanctorum loco multo tempore stetit. Abominatio quoque secundum veterem Scripturam idolum nuncupa-

ceux qui sont dans la Judée. » — BÈDE. — Cela fut accompli à la lettre ; car, aux approches de la ruine de Jérusalem, les chrétiens de la Judée, avertis par un oracle, se retirèrent provisoirement au-delà du Jourdain, dans la ville de Pella, sous la protection d'Agrippa, qui était resté roi de la fraction du peuple juif qui avait voulu rester soumise aux Romains (1). — THÉOPH. — C'est avec raison qu'il est dit : « Ceux qui sont dans la Judée ; » car les apôtres n'étaient plus dans la Judée, mais ils avaient été dispersés, avant le combat, loin de Jérusalem. — LA GLOSE — Ou plutôt, ils sortirent conduits par l'Esprit divin. — « Et que celui qui est sur le toit ne descende pas dans sa maison pour emporter n'importe quoi de sa maison ; » car il serait à désirer que l'on pût se sauver, même tout nu, d'une telle tribulation.

« Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là ! » — BÈDE. — Car le fardeau de leur sein ou celui de leurs enfants sur leurs bras empêcherait leur marche. — THÉOPH. — Il me paraît que ceci est une allusion à ces enfants dévorés par leurs parents, qui portèrent la main sur eux dans la fureur où le savaient jetés ces jours de peste et de famine.

LA GLOSE. — Après ces deux premiers empêchements qui devaient retarder la fuite, à savoir le désir d'emporter quelque chose et l'embarras des petits enfants, il touche à un troisième empêchement,

(1) Euseb., lib. 3, cap. 5 ; Epiph. hær., 29, 30 ; Baron., Annal., t. 1, ann. 68 ; Joseph., lib. 2 *De bello judaico*, cap. 25.

tur ; et idcirco addidit, desolationis, quod in desolato templo atque deserto idolum positum sit. THEOPH. Vel abominationem desolationis dicit ingressum hostium in civitatem per violentiam. AUG., *ad Esychium* (epist. 70). Lucas vero ut ostenderet tunc factam fuisse abominationem desolationis, quando expugnata est Hierusalem, hoc eodem loco Domini verba commemorat : Cum videritis circumdari ab exercitu Hierusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Sequitur : Tunc qui in Judæa sunt, etc. BED. Hæc juxta litteram facta esse constat ; cum appropinquante romano bello, et exterminio judaicæ gentis, oraculo admoniti omnes qui erant in provincia christiani, longius discesserunt [ut ecclesiastica narrat Historia], et trans Jordanem secedentes, manebant ad tempus in civitate Pella sub tutela Agrippæ, regis Judæorum, cujus in Actibus apostolorum

mentio est (cap. 25 et 26), qui cum ea quæ sibi obtemperare volebat parte Judæorum semper imperio Romanorum subditus agebat. THEOPH. Bene autem dixit : Qui in Judæa sunt, quia apostoli in Judæa adhuc non erant, sed ante prælium fugati sunt a Hierusalem. GLOS. Vel magis ipsi exierunt Spiritu ducti divino. Sequitur : Et qui super tectum non descendat in domum nec introeat ut tollat quid de domo sua : desiderabile enim erit etiam nudo corpore de tanta tribulatione salvari.

Sequitur : Væ autem prægnantibus et nutriendibus, etc. BED. Quarum scilicet vel uteri vel manus filiorum sarcina prægravatæ, fugæ necessitatem non minimum impedient. THEOPH. Mihi autem videtur quod filiorum esum in his ostendat : nam fame et pestilentia afflicti manus filiis injece-

GLOS. Postquam autem fecerat mentio-

celui qui peut venir du temps, et c'est pour l'exprimer qu'il ajoute : « Priez que cela n'arrive pas pendant l'hiver. » — THÉOPH. — Afin que ceux qui voudront fuir ne soient pas empêchés de fuir : il nous fait sentir la nécessité de la fuite par les mots suivants : « Car les jours de tribulation seront tels que l'on n'en a pas vu depuis le commencement du monde. » — S. AUG. — Josèphe, qui a écrit l'histoire de la Judée, nous raconte de cette catastrophe des choses qui paraissent à peine croyables (1), et ce n'est pas sans raison qu'il est ajouté qu'une telle tribulation n'a jamais existé depuis le commencement du monde et n'existera jamais. Quoique, et cela est probable, celle qui existera du temps de l'antechrist doit être telle ou plus grande, cependant, quant au peuple juif en particulier, l'on peut dire qu'il n'y en aura jamais de semblable. Si ce sont les Juifs qui doivent être les premiers et les plus pressés à recevoir l'antechrist, ce seront eux qui feront la tribulation de ces derniers jours plutôt qu'ils n'en souffriront.

BÈDE. — Le seul refuge contre de si grands maux, c'est que Dieu, qui donne la force de les supporter, abrège en même temps la puissance des persécuteurs : « Et si Dieu n'avait pas abrégé les jours, etc. » — THÉOPH. — Si la guerre des Romains avait duré plus longtemps, toute chair eût été perdue, c'est-à-dire que pas un Juif n'eût échappé. Mais Dieu abrégé ces jours pour les Juifs croyants ou pour ceux qui devaient croire plus tard, c'est-à-dire qu'il mit fin bientôt à la guerre des Romains. Dieu prévoyait qu'après la destruction de la cité beau-

(1) Voir, pour tous ces détails horribles, cet historien, lib. 6 *De bello judaico*, cap. 11.

nem de duplici impedimento fugæ (quod scilicet posset esse, vel ex cupiditate rerum asportandarum, vel ex deportatione natorum), tangit tertium impedimentum (quod scilicet est ex parte temporis), dicens : Orate ergo ut hyeme non fiat. THEOPH. Ne scilicet ex difficultate temporis impediantur qui fugere cupiunt. Causam autem tantæ necessitatis ad effugiendum convenienter assignat, cum dicit : Erunt enim dies illi tribulationis tales quales non fuerunt ab initio creaturæ. AUG., *ad Esychium* (epist. 80). Josephus enim, qui judaicas scripsit historias, talia multa dicit illi populo tunc accidisse, ut vix credibilia videantur : unde non immerito dictum est talem tribulationem, nec fuisse a creaturæ initio, nec futuram. Sed etsi tempore Antichristi talis aut major forsitan erit, intelli-

gendum est de illo populo dictum, quod eis talis amplius futura non erit ; si enim Antichristum illi primi et præcipui recepturi sunt, facturus est tunc idem populus tribulationem potius quam passurus.

BEDA. Hoc autem solum est in tantis malis refugium, ut Deus (qui dat virtutem patiendi) breviet potentiam persequendi : unde sequitur : Et nisi breviasset Dominus dies, etc. THEOPH. Id est, nisi in brevi spatio bellum Romanorum fuisset, non fuisset salva omnis caro ; id est, nullus evasisset Judæus ; sed propter electos quos elegit (id est, propter Judæos credentes, aut in posterum credituros) breviavit dies, id est, cito bellum est terminatum : nam præciebat Deus quod multi post desolationem civitatis crederent Judæorum : hujus gratia eorum genus ex toto destrui non

coup de Juifs viendraient à la foi, et c'est pour cela qu'il ne permit pas que leur race fût tout-à-fait détruite. — S. AUG. — D'autres me paraissent plus convenablement entendre ce passage, en disant que par les jours sont exprimés les maux, ainsi que nous voyons dans d'autres passages de l'Écriture (1), *les jours mauvais* pour exprimer ce qui se passait dans ces jours. Or, il est dit que Dieu abrégé ces maux en donnant plus de force, afin qu'ils fussent moins sentis, et en faisant disparaître ce qu'ils avaient de trop excessif. — BÈDE. — Mais c'est surtout aux jours de l'antechrist qu'auront lieu toutes ces choses, alors que non-seulement les fidèles auront à supporter des tourments plus cruels et plus nombreux qu'auparavant, mais que, chose beaucoup plus déplorable! l'éclat des miracles accompagnera de tels persécuteurs.

BÈDE. — Cette tribulation dernière, plus elle l'emportera sur celles qui l'ont précédée par l'étendue des épreuves, plus elle sera mesurée dans sa durée; car, autant qu'on peut le conclure de la prophétie de Daniel (2) et de l'Apocalypse, l'Église sera persécutée pendant trois ans et demi. Voici le sens spirituel de ces paroles: lorsque nous verrons l'abomination de la désolation là où elle ne doit pas être, c'est-à-dire les hérésies et d'autres fléaux de cette nature entre ceux qui paraissaient consacrés aux mystères divins, alors nous tous qui restons dans la Judée, c'est-à-dire qui persistons dans la confession de la vraie foi, nous devons d'autant plus nous élever sur le sommet des

(1) Gen., 47, v. 9; Ps. 73, v. 13; Eph., 5, v. 16.

(2) Qui lui donne pour durée *mille deux cent quatre-vingt-dix jours*, c'est-à-dire trois ans et demi (Dan., 12, v. 11). Saint Jean donne pour durée à la guerre de l'antechrist *quarante-deux mois*, c'est-à-dire trois ans et demi (Apoc., 13, v. 15).

permisit. AUG., *ad Esychium* (Epist. 80). Quidam autem convenientius intellexisse mihi videntur mala ipsa significata nomine dierum, sicut dicti sunt dies mali in aliis Scripturæ divinæ locis: neque enim dies ipsi mali sunt, sed ea quæ fiunt in eis. Ipsa ergo dicta sunt breviri, ut Deo donante tolerantiam minus sentirent; ac sic quæ magna essent, brevia fierent. BÈDE. Vel aliter: hæc quæ dicitur ab illo loco: Erunt dies tribulationis, temporibus Antichristi proprie congruunt, quando, non solum tormenta crebriora et acerbiora quam prius consueverant, ingerenda sunt fidelibus, sed (quod gravius est) signorum quoque operatio eos qui tormenta ingerunt, comitabitur.

BÈDE. Hæc autem tribulatio quanto cæteris, quæ præcessere, pressurarum pondere gravior fuit, tanto est temporis brevitate moderatior futura: namque tribus annis et dimidio (quantum de prophetia Danielis et Apocalypsi Joannis conjici potest, Ecclesia per orbem impugnanda esse creditur. Juxta vero sensus spirituales, cum viderimus abominationem desolationis stare ubi non debet, (hoc est, hæreses et flagitia regnare inter eos qui cælestibus mysteriis videbantur esse consecrati), tunc quicumque in Judæa (hoc est, in confessione veræ fidei) persistimus, tanto altius virtutum culmen debemus ascendere, quanto plures ampla vitiorum itinera sequi videmus. HIER. Fuga in montes est, ut non descendat ad ima qui ascendit



vertus, que nous en voyons un plus grand nombre suivre les sentiers du vice. — S. JÉR. — C'est fuir vers les montagnes que de ne pas descendre après être monté. — BÈDE. — Qu'alors celui qui est sur les toits, c'est-à-dire qui, dépassant par son âme les actions terrestres, vit par son esprit dans un air libre, que celui-là ne redescende pas aux basses actions de sa première vie, et qu'il n'appelle pas de nouveau les désirs du monde et de la chair. Par notre maison, nous devons entendre ou ce monde ou cette chair dans laquelle nous vivons.

S. JÉR. — « Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu un jour d'hiver ou un jour de sabbat. » C'est-à-dire, comme le sabbat est la figure de la fin des temps, et l'hiver la saison où finissent les fruits, priez pour que les fruits de vos œuvres ne s'arrêtent pas avec le temps. — BÈDE. — Si nous entendons ces paroles de la fin du monde, elles contiennent un avertissement de ne point laisser refroidir notre foi ni notre amour pour le Christ, et aussi de ne point pratiquer, comme au sabbat, des vertus, en nous laissant ramollir dans l'exercice des vertus. — THÉOPH. — Car il nous faut fuir le péché avec ferveur, et non froidement et avec tranquillité.

S. JÉR. — La tribulation sera immense, et sa durée abrégée, afin que le mal que renferme le temps présent ne change pas leur intelligence.

*Si quelqu'un vous dit alors : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront des prodiges et des choses étonnantes pour séduire, s'il était possible, les élus mêmes. Prenez donc garde à vous; vous voyez que je vous ai tout prédit. Mais après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel, et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées. Alors on verra le Fils de l'homme qui*

ad alta. BÈDE. Tunc qui super tectum est (hoc est, qui excedens animo carnalia facta tanquam in aura libera spiritualiter vivit), ne descendat ad infimos actus pristinae conversationis, neque ea quæ reliquerat mundi carnisque desideria repetat : domus namque nostra vel mundus hic, vel ipsa in qua degimus, nostra intelligenda est caro.

HIER. Dicit autem : Orate ut hyeme non fiat fuga vestra vel sabbato, id est, ne finiantur fructus nostri operis cum fine temporis : hyeme enim finitur fructus, sabbato vero tempus. BÈDE. Si autem de consummatione mundi intelligatur, hæc præcipit, ut non refrigescat fides nostra, et in Christum charitas; neque ut otiosi in opere Dei torpeamus virtutum sabbato. THÉOPH. Oportet etiam nos a peccato fugere cum fervore, et non frigide et quiete.

HIER. Tribulatio autem erit ingens et dies breves propter electos, ne malitia hujus temporis mutet intellectum eorum.

*Et tunc si quis nobis dixerit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis. Exsurgent enim pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa et portenta ad seducendos (si fieri potest) etiam electos. Vos ergo videte. Ecce prædixi vobis omnia. Sed in illis diebus post tribulationem illam sol conte-*

*viendra sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire. Et il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre coins du monde, depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.*

THÉOPH. — Après avoir traité de ce qui concerne la ruine de Jérusalem, le Sauveur parle de l'avènement de l'antechrist : « Et alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici ou il est là, ne le croyez pas. » Il ne faut pas prendre ce mot *alors* dans le sens que cela doit arriver tout de suite, mais dans le sens que la réalisation de cette prophétie succédera à celle de la ruine de Jérusalem. C'est dans ce sens que Matthieu, après avoir raconté la génération du Christ, ajoute : « Dans ce temps-là vint Jean, etc. (1). » A-t-il voulu dire immédiatement après ? Non ; mais il a voulu parler d'une manière indéterminée du temps qui suivit la naissance du Sauveur. C'est dans ce sens que nous devons prendre le mot *alors*, c'est-à-dire pour le temps non de la ruine de Jérusalem, mais de l'avènement de l'antechrist. « Et il s'élèvera beaucoup d'antechrists, » c'est-à-dire d'hommes prenant le nom de Christ pour tromper les fidèles. — S. AUG. — Alors Satan sera déchaîné, et il déploiera toute sa puissance d'une manière merveilleuse, et cependant mensongère. On a coutume de demander pourquoi ces prodiges sont appelés par l'Apôtre des prodiges mensongers (2). Si c'est parce qu'ils ne seront que des apparences, les hommes croyant voir des prodiges qu'ils ne verront pas en effet, ou si c'est parce que, étant de

(1) Il ajoute immédiatement après avoir raconté la génération du Christ et ce qui s'y rattache, comme l'arrivée des Mages, la fuite en Egypte, etc., etc.

(2) Ou prodiges de mensonges, *τέρασι ψευδούς* (2 Thess., 2, v. 9).

*nebrabitur, et luna non dabit splendorem suum, et stelle cæli erunt decidentes, et virtutes quæ in cælis sunt, movebuntur. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute multa et gloria. Et tunc mittet angelos suos, et congregabit electos suos a quatuor ventis a summo terræ usque ad summum cæli.*

THEOPH. Postquam ea quæ ad Hierusalem pertinebant Dominus complevit, nunc de adventu loquitur Antichristi, dicens : Et si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis. Hoc autem quod dicit, tunc, non sic intelligas, id est, statim cum completa fuerint supradicta circa

Hierusalem : sicut et Matthæus post Christi generationem dicit (cap. 3) : In diebus illis, venit Joannes : nunquid immediate post Christi nativitatem ? Non, sed indeterminate vel indistincte : sic et in loco. tunc, accipi potest ; non scilicet quando Hierusalem desolabitur, sed circa tempus adventus Antichristi. Sequitur : Exsurgent enim pseudochristi, etc. Multi enim Christi nomen suscipient, ita ut etiam fideles seducant. AUG. 20, *De civit. Dei* (cap. 19). Solvetur enim tunc Satan, et per Antichristum in omni virtute sua mirabiliter quidem, sed mendaciter operabitur. Solet autem ambigi utrum propterea dicta sint ab Apostolo signa et prodigia mendacii,

vrais prodiges, ils tromperont les hommes qui seront persuadés que Dieu seul peut les faire, ne pouvant pas comprendre ce pouvoir de Satan, qui d'ailleurs à ce moment-là, par la permission de Dieu, sera plus grand qu'il n'aurait jamais été. Quoi qu'il en soit, il n'y aura à être séduits que ceux qui auront mérité de l'être. — S. GRÉG. — Pourquoi ce que Dieu connaît avec une prescience certaine nous est-il présenté sous une forme dubitative par ces mots : « Peut-être ? » Ce doute de la parole du Seigneur nous montre ébranlée l'âme des élus. Cependant, comme il les voit persistants dans les bonnes œuvres, il les appelle *élus*; mais, malgré leur élection à la persévérance, ils seront tentés par les prédicateurs de l'antechrist voulant les faire tomber.

BÈDE. — Quelques-uns ont rapporté ces paroles au temps de la captivité juive; car en ce moment il s'en éleva plusieurs qui, en se faisant appeler Christ, entraînent après eux des fractions du peuple juif. Mais alors, pendant que la ville était assiégée, il n'y avait dans son sein aucun fidèle à qui pût s'adresser ce conseil du Sauveur de fuir les faux maîtres. Il vaut mieux entendre ceci des hérétiques qui, s'élevant contre l'Église, ont pris à tort le nom de Christ : le premier fut Simon-le-Magicien, et le dernier et le plus grand sera l'antechrist.

SUITE. — « Pour vous, voyez : voici que je vous l'ai prédit. » — S. AUG. — Non-seulement il a prédit les biens dont il devait récompenser les fidèles et les saints, mais encore les maux qui devaient pleuvoir sur cette vie, afin que nous attendions avec plus de certitude les biens qui doivent suivre la fin du monde, après avoir éprouvé que les maux qui doivent la précéder sont arrivés auparavant.

quoniam mortales sensus per phantasmata decepturus est, ut quod non facit, facere videatur; an quia illa ipsa, etiam si erunt vera prodigia, ad mendacia pertrahent credituros non ea potuisse nisi divinitus fieri, virtutem diaboli nescientes, maxime quando tantam, quantam nunquam habuit, acceperit potestatem. Sed propter quodlibet horum dictum sit, seducentur eis signis atque prodigiis qui seduci morebuntur. GRÆG., *super Eszech.* (hom. 9). Cur autem sub dubitatione dicitur : Si fieri potest, cum quid futurum sit, a Domino præsciatur? Unum vero ex duobus est, quia si electi sunt, fieri non potest; si autem fieri potest, electi non sunt. Ista ergo dominici sermonis dubitatio in electis exprimit trepidationem mentis, quos et electos nominat, quia cer-

nit quod in fide et bono opere persistent; quia qui electi sunt ad persistendum, per signa prædicatorum Antichristi tentabuntur ad cadendum.

BEDA. Quidam autem hoc ad captivitatis judaicæ tempus referunt, ubi multi Christos se esse dicentes, deceptas post se catervas populi trahebant : sed in illa civitatis obsidione, nullus erat fidelis, ad quem divina exhortatio, ne falsos magistros sequeretur, fieri deberet : unde melius de hæreticis accipiendum est, qui contra Ecclesiam venientes, Christos se mentirentur; quorum primus Simon Magnus fuit, extremus autem ille major cæteris est Antichristus.

Sequitur : Vos ergo videte; ecce prædixi, etc. AUG., *Ad plebem Hippon.* (epist. 137). Non enim solum bonum quæ sanctis

**THÉOPH.** — Après l'avènement de l'antechrist, le globe terrestre sera changé et renouvelé, les astres perdant leur clarté devant celle plus grande du Christ : « Mais dans ces jours, après la tribulation de ces jours, le soleil sera obscurci. » — **BÈDE.** — Au jour du jugement, les astres apparaîtront ténébreux, non pas par la perte de leur propre lumière, mais parce que surviendra la splendeur de la vraie lumière, celle du Juge suprême. Cependant rien n'empêche d'admettre que momentanément la lumière du soleil, de la lune et des étoiles sera éclipsée, ainsi que cela est certain pour le soleil au moment de la mort du Christ. Du reste, après le jugement, lorsqu'il y aura un nouveau ciel et une nouvelle terre (1), alors s'accomplira cette parole d'Isaïe : « La lumière de la lune sera comme celle du soleil, et celle du soleil septuple. » — « Et les puissances qui sont dans le ciel seront ébranlées. » — **THÉOPH.** — C'est-à-dire que les puissances angéliques seront dans la stupéfaction, voyant des événements si merveilleux et jugés ceux qui ont la « même nature qu'elles. » — **BÈDE.** — Qu'y a-t-il d'étonnant que les hommes tremblent au moment où les puissances célestes sont elles-mêmes ébranlées? Que me parlez-vous de l'agitation de feuilles de papier lorsque les colonnes elles-mêmes tremblent? Que me fait cet arbuste du désert, lorsque je vois le tremblement de ce cèdre du paradis?

**S. JÉR.** — Ou bien : « Le soleil sera obscurci, » comme un soleil d'hiver, n'envoyant plus ses rayons à des cœurs glacés; « la lune ne

(1) « Nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre (2 Petr., 3, v. 13). — « Je vis un nouveau ciel et une terre nouvelle (Apoc., 21, v. 1). »

et fidelibus suis est redditurus, verum etiam mala quibus erat hic mundus abundaturus, ante prædixit, ut bona post seculi finem secutura certiores expectaremus, quando mala similiter prænuntiata ante seculi finem præcedentia sentiremus.

**THÉOPH.** Post Antichristi autem adventum, alterabitur et mutabitur machina mundialis, obscuratis sideribus propter abundantiam claritatis Christi. Unde sequitur : Sed in diebus illis, post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, etc. **BÈDE.** Sidera enim in die iudicii videbuntur obscura non diminutione suæ lucis accidente, sed superveniente claritate veri luminis, hoc est, summi Iudicis : quamvis nihil prohibeat intelligi veraciter solem tunc et lunam cum sideribus cæteris ad tempus

suo lumine privari; quomodo de sole factum constat tempore dominicæ passionis. Cæterum peracto die iudicii cum fuerit cælum novum, et terra nova, tunc fiet quod Esaias dicit (c. 30) : Erit lux lunæ sicut lux solis, et lux solis septupliciter. Sequitur : Et virtutes quæ sunt in cælo, movebuntur. **THÉOPH.** Id est, virtutes angelicæ stupebunt, tanta magnalia videntes fieri, et eorum judicari conservos. **BÈDE.** Quid mirum homines ad hoc iudicium perturbari, cujus aspectum et ipsæ angelicæ tremunt potestates? Quid faciunt ibi tabulæ, quando tremunt columnæ? Quid virgula deserti, cum cedrus paradisi concutitur?

**HIER.** Vel aliter : Sol obtenebrabitur ad gelida corda ut hyeme, et luna non dabit splendorem suum, serena a tempestate dis-

donnera plus sa lumière, » elle ne brillera pas sereine au-dessus de ces dissensions; « les étoiles tomberont du ciel, » la lumière leur manquant, à ce moment où défaillera presque cette race d'Abraham dont elles ont été une des figures; « les puissances du ciel seront ébranlées » par l'ordre que leur donnera le Fils de l'homme de voler à la vengeance. C'est de l'avènement du Fils de l'homme qu'il a été dit : « Alors on verra le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel avec un grand pouvoir et une grande gloire, » lui qui auparavant était descendu obscur et inconnu comme la rosée dans la toison de Gédéon. — S. AUG. — Comme il a été dit aux apôtres par les anges : « Ainsi que vous l'avez vu monter au ciel, ainsi il reviendra, » et qu'il est monté aux cieux non-seulement avec son corps, mais encore entouré de nuées, il est à croire qu'il viendra non-seulement dans le même corps, mais encore enveloppé de nuées.

THÉOPH. — On le verra, le Seigneur, comme Fils de l'homme, c'est-à-dire revêtu de son corps; car ce qui se voit, c'est le corps. — S. AUG. — La vue du Fils de l'homme s'étend aux méchants, tandis que celle de la forme de Dieu est spéciale « à ceux qui ont le cœur pur; » car ce sont eux qui verront Dieu. Or, comme le Fils de Dieu ne peut pas être vu par les méchants dans cette forme divine qui le rend égal au Père, et que cependant il convient que celui qui vient juger les justes et les méchants apparaisse aux yeux de tous, il fallait qu'il exerçât son pouvoir de juge comme Fils de l'homme. C'est de l'exécution de ce pouvoir qu'il est dit : « Et alors il enverra ses anges. » — THÉOPH. — Remarquez que le Christ Jésus envoie les anges ainsi que le Père

sentionum; et stellæ cœli erunt decidentes, in lumine; quando pene deerit semen Abrahamæ, cui sunt assimilatæ; et virtutes quæ sunt in cœlis, movebuntur; ad iram vindictæ, quando mittentur a Filio hominis veniente: de ejus adventu subditur: Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute magna et gloria, qui scilicet prius sicut pluvia in vellus Gedeon descendit cum humilitate. AUG., *Ad Esych.* (epist. 80). Quia enim dictum est apostolis ab angelis (*Act.*, 2): Sic veniet quomodo vidistis eum euntem in cœlum, merito credendus est, non solum in eodem corpore, verum etiam in nube venturus; quoniam sic veniet sicut abiit, et nubes suscepit eum abeuntem.

THEOPH. Videbunt autem Dominum tanquam Filium hominis, scilicet in corpore: quod enim videtur, corpus est. AUG., primo *De Trin.* (cap. 13). Visio quippe Filii hominis exhibetur etiam malis, nam visio formæ Dei non nisi mundis corde, quia ipsi Deum videbunt (*Matth.*, 5). Et quia Filium Dei secundum id quod in forma Dei æqualis est Patri, iniqui videre non possunt; oportet autem ut Judicem vivorum et mortuorum coram quo judicabuntur, et justî videant, et iniqui, ideo oportebat ut Filius hominis acciperet judiciariam potestatem, de cujus executione mox subditur: Et tunc mittet angelos suos. THEOPH. Vide quod Christus Jesus mittit angelos, sicut et Pater: ubi ergo sunt qui dicunt quod

les envoie. Où sont donc ceux qui le nient égal au Père ? Or, les anges sortiront pour réunir les fidèles élus, pour qu'ils viennent, portés au travers des espaces de l'air, devant Jésus-Christ (1). « Et il réunira les élus des quatre vents. » — S. JÉR. — Ainsi que du blé battu, et dont l'aire est toute la terre. — BÈDE. — Des quatre vents, c'est-à-dire des quatre coins de la terre, de l'orient, de l'occident, du nord et du midi. Et afin que l'on ne pense pas que les hommes ne seront appelés que des quatre plages de la terre ; et non pas de ses extrémités les plus lointaines et des bords les plus éloignés de la mer, il ajoute : « Depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel, » c'est-à-dire des extrémités les plus éloignées de l'univers à ses extrémités les plus éloignées, jusqu'à ces régions où de loin les contours du ciel nous paraissent s'appuyer. Il n'y aura pas un seul élu qui n'accoure au devant de son Seigneur arrivant pour le jugement. Les réprouvés se présenteront aussi au jugement pour disparaître, après le jugement, de devant la face de Dieu, et périr (2).

*Apprenez sur ceci une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont déjà tendres, et qu'il pousse ses feuilles, vous savez que l'été est proche. De même lorsque vous verrez toutes ces choses arriver, sachez que le Fils de l'homme est proche, et qu'il est déjà à la porte. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.*

BÈDE. — Par cette figure du figuier, le Sauveur nous donne une

(1) « Nous qui resterons, nous serons enlevés ensemble, avec ceux qui sont morts, au travers des airs, au devant du Christ (1 Thess., 4, v. 16). »

(2) Ps. 67 : « Que Dieu se lève et que ses ennemis se dispersent, et qu'ils fuient de devant sa face ceux qui l'ont détesté. »

Patri non est æqualis? Egredientur namque angeli congregare fideles electos, ut in aera rapti obviant Jesu Christo : unde sequitur : Et congregabit electos suos a quatuor ventis. HIER. Ut triticum ventilatum de area totius terræ. BÈD. A quatuor autem ventis, a quatuor mundi partibus dicit : Oriente, Occidente, Aquilone et Austro. Et ne quisquam putaret a quatuor solummodo plagis terræ, et non potius a cunctis ejus finibus simul, et mediterraneis regionibus electos esse congregandos, apte subjunxit : A summo terræ usque ad summum cœli, id est, ab extremis terræ finibus, usque ad

ultimos terminos ejus, ubi longe aspectantibus circulus cœli terræ finibus insidere videtur. Nullus ergo in die illa remanebit electus, qui non venienti ad judicium Domino in aera occurrat : venient ad judicium et reprobi, ut peracto judicio, dissipentur et pereant a facie Dei.

*A ficu autem discite parabolam : cum jam ramus tener fuerit, et nata fuerint folia, cognoscitis quia in proximo sit æstas : sic et vos cum videritis hæc fieri, scitote quod in proximo sit in ostiis. Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio hæc, donec*

idée de ce que sera la fin du monde : « Apprenez ce que va vous enseigner cette parabole du figuier. Lorsque ses branches sont encore tendres. » — THEOPH. — Ainsi que l'été vient aussitôt que les feuilles ont poussé au figuier, ainsi aussitôt après les persécutions causées par l'antechrist, et sans aucun intermédiaire, sera l'avènement de l'antechrist : pour les justes, ce sera l'été naissant de l'hiver, et pour les pécheurs l'hiver après l'été. — S. AUG. — Ou bien autrement : — tout ce que les trois évangélistes ont raconté de l'avènement du Seigneur, soigneusement discuté et rapporté, paraît appartenir à cet avènement qu'il réalise tous les jours en venant dans son corps, qui est l'Église ; toutefois à l'exception des passages où il est question de cet avènement dernier comme devant être prochain. C'est ce dernier avènement qui est exprimé par saint Matthieu sans aucune obscurité en ces termes : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté. » Que veulent dire ces mots : « Lorsque vous verrez se réaliser toutes ces choses, » si ce ne sont toutes les circonstances dont il a parlé plus haut, et parmi lesquelles se trouve aussi cette dernière : « Et alors l'on verra le Fils de l'homme venant dans les nuées ? » Ce ne sera pas encore la fin immédiate, mais elle ne sera pas éloignée. Doit-on dire que non pas tout ce qui précède, mais quelques détails seulement doivent s'entendre de ce dernier avènement, à l'exception cependant de ceci : « Alors on verra le Fils de l'homme venant ; » car ceci non-seulement sera un signe précurseur de la fin du monde, mais sera cette fin elle-même. Mais Matthieu ne laisse point douter que l'on ne doive entendre toutes ces circonstances de la fin du monde, lors-

*omnia ista fiant : cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.*

BEDA. Sub exemplo arboris docuit Dominus consummationis exemplum, dicens : A figu discite parabolam : cum jam ramus ejus tener fuerit, etc. THEOPH. Quasi dicat : Sicut cum ficui nascuntur folia, statim est æstas, sic et post angustias Antichristi, statim nullo sequente medio, Christi erit adventus ; qui æstas erit justis ex hyeme ; peccatoribus vero hyems ex æstate. AUG., *Ad Ezych.* (epist. 80). Vel aliter : omnia quæ a tribus evangelistis dicta sunt de Domini adventu, diligentius inter se collata atque discussa fortasse inveniuntur ad hoc pertinere, quod quotidie venit in corpore suo, quod est Ecclesia, exceptis his

locis, ubi ille adventus ultimus ita promittitur ut propinquare dicatur ; et quod in ultimo sermonis secundum Matthæum ipse adventus evidenter exprimitur, ubi dicitur : Cum venerit Filius hominis in majestate sua. Quid enim est, cum videritis hæc fieri, nisi ea quæ supra dixit, in quibus est etiam id quod ait : Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus. Non itaque tunc erit finis, sed tunc erit in proximo : an dicendum est, non omnia quæ supra commemorata sunt, esse intelligenda, sed aliqua eorum, hoc videlicet excepto quod dictum est : Et tunc videbunt Filium hominis venientem : ipse quippe finis erit, non tunc proximus erit : sed Matthæus aperuit nullis exceptis esse accipiendum, dicens : Cum videritis hæc omnia, scitote quia prope

qu'il dit : « Lorsque vous verrez arriver toutes ces choses, sachez qu'il est à la porte. » Ce qui précède doit être entendu en ce sens : Il enverra ses anges des quatre coins de la terre, c'est-à-dire il réunira les élus de toutes les parties de la terre. C'est ce moment qu'il, pris dans toute son étendue, forme le dernier moment du monde, alors que le Sauveur viendra dans ses membres comme dans des nuées.

**BÈDE.** — L'on peut entendre cette parabole du figuier qui se couvre de fruits de l'état de la Synagogue frappée d'une éternelle stérilité à l'avènement du Sauveur, ne produisant aucun fruit de justice en ceux qui alors étaient incrédules. Mais que signifient ces paroles de l'Apôtre : « Lorsque la plénitude des nations sera entrée, alors tout Israël sera sauvé, » si ce n'est que ce figuier donnera enfin les fruits qu'il a refusés jusqu'ici ? Lorsque vous le verrez avec son fruit, ne doutez pas que l'été ne soit proche. — **S. JÉR.** — Ou bien, les feuilles de figuier déjà nées, c'est le temps présent ; cet été qui approche, c'est le jour du jugement, jour auquel chaque arbre manifestera ce qu'il portait en soi, ou l'aridité qui l'aura préparé au feu, ou la verdure qui le rendra capable d'être planté avec l'arbre de vie.

« Je vous dis en vérité que cette génération ne passera pas jusqu'à ce que tout cela se fasse. » — **BÈDE.** — Par le mot de génération entendez tout le genre humain, ou du moins tout le peuple juif. — **THÉOPH.** — « Cette génération ne passera pas ( la génération des chrétiens) jusqu'à ce que soient faites toutes les choses » qui ont été prédites concernant la ruine de Jérusalem et l'avènement de l'antichrist. Le Sauveur ne dit pas : « la génération des apôtres, » parce que le plus grand nombre des apôtres ne vécurent pas jusqu'à la ruine de

est in januis. Intelligitur ergo quod supra dictum est, sic : Et mittet angelos suos de quatuor mundi partibus, id est, de toto orbe terrarum congregabit electos suos ; quæ tota hora novissima facit, veniens in suis membris tanquam in nubibus.

**BEDA.** Potest autem hæc fructificatio fici mystice intelligi super statu Synagogæ ; quæ veniente ad se Domino, quia fructum justitiæ non habebat in eis qui tunc increduli erant, æterna sterilitate damnata est. Sed quoniam dixit Apostolus (Rom., 11) : Quod cum plenitudo gentium intraverit, omnis Israel salvus erit, quid est hoc, nisi quod diu sterilis arbor fici fructum quem negaverat reddet ? Quod ubi factum fuerit, æs-

tatem veræ pacis esse in proximo non ambiges. **HIER.** Vel folia fici nata, verba sunt præsentia ; ætas proxima, dies est judicii ; in quo unaquæque arbor manifestabit quæ intus habuit, an aridum ad comburendum, an viride ad plantandum cum ligno vitæ.

Sequitur : Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio hæc, donec omnia fiant. **BED.** Nomine generationis, aut omne hominum significat genus, aut specialiter Judæorum. **THÉOPH.** Vel aliter : Non transibit generatio hæc (scilicet Christianorum) donec omnia fiant, quæ circa Hierusalem et Antichristi adventum dicta sunt : non enim dicit : Generationem apostolorum, quia majors pars apostolorum non pervenit



Jérusalem. C'est donc pour la succession des chrétiens qu'il lit cette prophétie, ne voulant pas que les disciples pussent avoir la pensée douloureuse que la foi défailirait pendant la durée des temps. Les éléments permanents du monde passeront plus tôt que les paroles du Christ, et c'est pour cela qu'il est ajouté : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. » — BÈDE. — Ce ciel qui passera, ce n'est point le ciel de l'éther ou celui des étoiles, mais le ciel de l'air; car le feu du jugement parviendra partout où est parvenue l'eau du déluge (1), d'après la pensée de Pierre. Les cieux et la terre passeront en perdant la figure qu'ils ont maintenant; mais ils dureront éternellement quant à leur substance.

*Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne le sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. Prenez garde à vous, veillez et priez, parce que vous ne savez quand ce temps viendra. Car il en sera comme d'un homme qui, s'en allant faire un voyage, laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs, marquant à chacun ce qu'il doit faire, et recommande au portier qu'il soit vigilant. Veillez donc de même, puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison doit venir : si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin; de peur que, survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis. Or ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.*

THÉOPH. — Le Seigneur, voulant arrêter les questions que ses disciples auraient pu lui faire sur ce jour et sur cette heure, ajoute : « Sur ce jour-là personne ne sait rien, ni les anges dans les cieux, ni

(1) Voici les expressions mêmes de l'apôtre : « Auparavant étaient les cieux et la terre, que le Verbe de Dieu avait créée de l'eau et par l'eau qui depuis lors a menacé le monde de sa ruine en l'inondant de son déluge : ce sont les cieux actuels et la terre qui sont conservés par le même Verbe, et qui sont réservés au feu pour le jour du jugement (2 Petr., 3, v. 6). »

usque ad consummationem Hierusalem : dicit autem hoc de generatione Christianorum; volens discipulos consolari, ne crederent quod illis temporibus fides deficeret: prius enim elementa immobilia deficient quam verba Christi: unde subditur: Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt. BÈDE. Cœlum quod transibit, non æthereum sive sidereum, sed æreum intelligere debemus: quocumque enim pervenire potuit aqua diluvii, eo (juxta beati Petri sententiam) ignis judicii perveniet. Transient autem cœlum et terra per eam quam nunc habent imaginem, attamen per essentiam sine fine persistent.

*De die autem illa vel hora nemo scit, neque angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater. Videte, vigilate et orate: nescitis enim quando tempus sit. Sicut homo qui peregre profectus, reliquit domum suam, et dedit servis suis potestatem cujusque operis, et janitori præcepit ut vigilet. Vigilare ergo: nescitis enim quando Dominus veniat, sero, an media nocte, an galli cantu, an mane: ne cum venerit repente, inveniat vos dormientes. Quod autem vobis dico, omnibus dico: vigilate.*

THÉOPH. Volens Dominus discipulos impedire ab interrogatione illius diei et ho-

le Fils, si ce n'est le Père. » — S'il avait dit qu'il savait quel jour ce serait, mais qu'il ne voulait pas le leur révéler, il ne les aurait pas peu attristés; mais il a fait plus sagement, et en leur disant: « Ni les anges ni moi ne le savons, etc., » il les a empêchés de lui faire une semblable question. — S. HIL. — L'on a coutume d'objecter l'ignorance de ce jour au Fils unique de Dieu pour en conclure qu'il n'est pas né Dieu de Dieu, avec cette perfection de nature que possède son Père. Mais d'abord c'est une appréciation de sens commun que celle-ci: L'auteur de tout ce qui est et de tout ce qui sera peut-il ignorer quelque chose? Comment la science peut-elle exister en dehors de celui qui contient en lui tout ce qui doit exister, et par qui tout doit exister? Peut-il ignorer le jour qui est le jour de son avènement? L'homme, autant que cela dépend de lui, prévoit ce qu'il doit faire, et la connaissance de ce que l'on va faire suit toujours la volonté de le faire. Comment admettre que le Seigneur a ignoré le jour de son avènement glorieux par imperfection de sa nature, forcé à son avènement et n'ayant pas la connaissance de cet avènement? Mais cette assertion aurait une double impiété si l'on cherchait la cause de cette ignorance du Fils dans la méchanceté du Père, et si l'on prétendait qu'il avait enlevé la prescience de son bonheur à celui à qui il avait révélé sa mort. Que si tous les trésors de la sagesse se trouvent en lui (1), il ne peut pas ignorer ce jour; il a voulu que nous nous rappelions que ces trésors de sagesse sont en lui, mais cachés. L'ignorance sur ce jour vient de ce que les trésors de science se cachent en lui; et toutes

(1) Coloss., 2, v. 3.

ra, dixit: De die autem illa vel hora nemo scit, neque angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater. Si enim dixisset, quia scio; tamen nolo vobis revelare, ipsos non modicum contristasset: nunc vero sapientius egit, et ipsos excludit ab hujusmodi interrogatione (ne ei molesti fierent) in hoc quod dixit: Neque angeli sciunt, neque ego. HIL., 9, *De Trinit.* Ignoratio autem diei atque horæ objicitur unigenito Deo, ut Deus ex Deo natus non sit in ea naturæ perfectione, qua Deus est. Sed primum sensu communis iudicii sentiendum est, an credibile esse possit, ut aliquid ex omnibus nesciat, qui omnibus ad id quod sunt, atque erunt, auctor est: quomodo enim extra ejus naturæ scientiam est, per quam et in qua id quod

efficiendum sit, continetur? Hanc autem ille diem ignorat, quæ adventus sui dies est? Humanæ naturæ, quod agere definiunt (quantum in se est) præsciunt, et sequitur gerendorum cognitio voluntatem agendi. Quomodo ergo Dominus gloriæ adventus sui ignorata die, naturæ esse imperfectæ creditur, quæ et necessitatem habeat adveniendi, et scientiam adventus sui non adeptæ sit? Jam vero quanta impietatis geminatur occasio, si Deo Patri deputabitur malignitatis affectus; si ei ademerit beatitudinis cognitionem cui mortis induxerit præscientiam? Quod si in eo omnes scientiæ thesauri sunt; diem hunc non ignorat, sed meminisse nos convenit, occultos in eo scientiæ thesauros esse: ignoratio igitur

les fois que Dieu se présente à nous comme ignorant quelque chose, c'est pour nous apprendre ou bien qu'il n'est pas encore temps de parler, ou que ce n'est pas le moment d'agir. Si pour nous apprendre que Dieu voulut faire connaître à Abraham qu'il n'ignorait pas son amour, l'Écriture s'exprime ainsi : « Que Dieu connut qu'Abraham l'aimait, » cette expression, que le Père connaît le jour du jugement, doit vouloir exprimer qu'il ne l'a pas caché au Fils, et celle-ci, que le Fils ne sait pas, est une figure destinée à nous apprendre que le Fils doit se taire sur ce point. Le Père nous est présenté seul comme le connaissant, parce qu'il n'a point de silence à garder sur ce point. Mais loin de nous d'admettre qu'aucun changement puisse apporter quelque chose de nouveau dans le Père ou dans le Fils. Enfin, pour que le Fils ne paraisse nullement ignorer par infirmité de nature, il donne la raison de son silence par ce conseil : « Voyez, veillez et priez ; car vous ne savez pas quand adviendra ce moment. » — S. JÉR. — Veiller, c'est là ce que doit faire l'esprit avant la mort du corps. — THÉOPH. — Il nous enseigne deux choses : veiller et prier. Plusieurs de nous veillent, mais ils consomment leurs nuits dans la débauche (1). C'est pour prouver cette vérité qu'il amène la comparaison suivante, qui commence par ces mots : « Ainsi qu'un homme partant, etc. »

BÈDE. — L'homme qui abandonne sa maison pour aller au loin, c'est le Christ qui, en remontant au jour de son ascension vainqueur vers son Père, abandonnera corporellement son Église, qu'il n'a cependant jamais laissée privée du secours d'en haut. Comme l'habita-

(1) « Ils ont des veilles pleines de folles (Sag., 14, v. 23). »

ejus est secundum quod thesauri scientiæ in eo latent : in omnibus enim quæ Deus ignorare se loquitur, ignorantie non detinetur, sed aut tempus est non loquendi, aut dispensatio non agendi. Si autem tunc cognovisse Deus dicitur, quod Abraham eum amaverit, cum hoc non celavit Abraham (Gen., 22), necesse est ut et Pater ob id in diem scire dicatur, quia non celaverit Filio. Si itaque diem Filius nescit, sacramentum est ut taceat : e contrario Pater solus ostenditur scire, quia non tacet. Absit autem corporalium mutationum novitates in Patre et Filio existimari. Denique ne per infirmitatem ignorare dicatur, continuo subjecit : Videte, vigilate et orate : nescitis enim quando tempus sit. HIER. Vigilia enim

opus est mentis ante mortem corporis. THEOPH. Docet autem vigilare et orare, duo hæc : multi namque vigilamus, sed noctes consumentes in pravitates. Ad hoc autem consequenter similitudinem inducit, dicens : Sicut homo qui peregre profectus, etc.

BED. Homo qui peregre profectus reliquit domum suam, Christus est ; qui ad Patrem post resurrectionem victor ascendens, Ecclesiam corporaliter reliquit ; quam tamen nunquam divinæ præsentiae præsidio destituit : carnis etenim locus proprio terra est, quæ velut ad peregrinandum ducta est, cum per Redemptorem nostrum est in cælis collocata. Dedit autem servis suis potestatem cujusque operis ; quia fidelibus

lion naturelle du corps est la terre, celui de notre Seigneur est comme parti en voyage au jour où il a été porté au ciel. Il laisse à ses serviteurs le pouvoir de tout faire, en ce que, par la grâce de son Saint-Esprit, il nous rend possibles toute espèce de bonnes œuvres. Il ordonne au portier de veiller, en recommandant à l'ordre des pasteurs de prendre soin de l'Église qu'il lui confie. Non-seulement cette recommandation de veiller a été faite aux pasteurs de l'Église, mais elle nous est adressée aussi à nous tous, afin que nous gardions les portes de notre cœur, que les séductions de l'ennemi antique ne se glissent pas dans nos cœurs, et que le Seigneur ne nous trouve pas endormis. C'est pour cela qu'il conclut aussi cette comparaison de cette manière : « Veillez, car vous ne savez pas. » —S. JÉR.—Car celui qui dort ne voit pas des corps véritables, mais des fantômes, et il rêve de ce qu'il a vu sans le posséder. Ainsi sont ceux que l'amour du monde a enlevés à eux-mêmes pendant la vie, et qui se trouvent abandonnés après la vie de ce qu'ils avaient rêvé comme vrai. — THÉOPH. — Remarquez qu'il ne dit pas : « Car j'ignore, » mais : « Car vous ignorez. » Il nous l'a caché, parce qu'il devait nous être utile de l'ignorer; comment nous serions-nous préoccupés de notre fin si nous en avions connu l'époque, nous qui ne nous en préoccupons nullement alors que nous ne la connaissons pas du tout? Nous prolongeons nos péchés jusqu'à la fin. Mais remarquons les différentes manières de s'exprimer du Sauveur. La fin arrive sur *le soir*, lorsqu'on meurt dans la vieillesse; *au milieu de la nuit*, lorsqu'on meurt au milieu de la jeunesse; *au chant du coq*, lorsque la raison s'est pleinement développée en nous; car aussitôt que la raison existe dans l'enfant, alors il se fait entendre en lui comme un chant de coq l'appelant à s'éveiller du

suis concessa Spiritus Sancti gratia, facultatem tribuit bonis operibus serviendi. Janitori quoque præcepit ut vigilaret : quia ordini Pastorum commissæ sibi Ecclesiæ curam jubet impendere. Non solum autem rectores ecclesiæ, sed omnes vigilare præcipimur januas cordium custodientes, ne antiqui hostis mala suggestio subintret, ne nos Dominus dormientes inveniat : unde ex hac similitudine concludens subdit : Vigilate ergo, quia nescitis, etc. HIER. Nam qui dormit, non corpora vera, sed phantasmati intendit, et vacuus vigilat de his quæ viderat : sic nimirum sunt quos mundi amor rapit in vita, et qui deserunt post vitam

quod somniabant pro certo. THEOPH. Vide autem quia non dixit : Nescio quando tempus erit, sed, nescitis. Propter hoc enim hoc occultavit, quia nobis expediebat : nam si nunc ignorantes finem non curamus, quid faceremus si finem sciremus? Malitias namque nostras differemus usque ad ultimum. Attendamus etiam dictiones : sero namque finis existit; cum quis moritur in senectute; media nocte, cum quis moritur in medio juventutis; galli cantu vero, cum ratio completur in nobis; cum enim incipit puer secundum rationem vivere, tunc gallus in eo vociferatur, excitans a somno sensualitatis; mane autem puerilis est ætas:

sommeil des sens. Le *matin* est l'enfance. Il nous faut, dans tous les âges, nous prémunir contre notre fin; car il faut que l'on veille même à ce que l'enfant ne s'en aille pas sans baptême.

S. JÉR. — Le Sauveur termine par ces mots : « Ce que je vous dis, je le dis à tous, » afin que les derniers reçoivent ce précepte de la bouche des premiers comme étant commun à tous. — S. AUG. — Il n'adressa pas ces paroles seulement à ceux qui les entendaient, mais encore à ceux qui les ont suivis et nous ont précédés, à nous et à tous ceux qui nous suivront jusqu'à la fin du monde. Est-ce que le jour du jugement trouvera tous les hommes encore en vie, ou pourrait-on dire que cette parole : « Veillez, afin que lorsqu'il arrivera subitement il ne vous trouve dormant, » s'adresse aussi aux défunts? Comment a-t-il prononcé cette parole comme s'adressant à tous, si elle ne s'adresse qu'aux hommes qui vivront dans ce moment, et comment peut-on l'entendre si on n'explique ainsi que je l'ai fait la manière dont elle peut s'adresser à tous? Ce jour-là viendra pour chacun de nous au moment où, pour chacun de nous, viendra notre jour et que nous sortirons de cette terre tel que nous serons jugés ce jour-là. C'est pourquoi tout chacun doit veiller afin que ce jour-là ne le trouve pas non préparé. Ce jour trouvera sans préparation celui que le jour de sa mort trouvera sans préparation.

oportet enim omnes istos finem præscire : nam et puero cavendum ne imbaptizatus pertranseat.

HIER. Hoc autem fine concludit sermonem, ut commune omnium præceptum novissimi per primos audiant : unde subdit : Quod autem vobis dico, omnibus dico. AUG., ad *Esychium* (epist. 80). Non solum enim illis dixit quibus tunc audientibus loquebatur, sed etiam illis qui fuerunt post illos ante nos, et ad nos ipsos, et qui erunt post nos, usque ad novissimum ejus adventum. Nunquid autem omnes inventurus est dies ille

in hac vita, aut quisquam dicturus est quod ad defunctos etiam pertineat quod ait : Vigilate, ne cum venerit repente, inveniat vos dormientes? Cur itaque omnibus dicit, quod ad eos solos pertineat qui tunc erunt, nisi quia ad omnes pertinet quomodo dixi? Tunc enim unicuique veniet dies ille, cum venerit ejus dies ; ut talis hinc exeat, qualis est judicandus illo die : ac per hoc vigilare debet omnis Christianus, ne imparatum eum inveniat Domini adventus. Imparatum autem inveniet dies ille, quem imparatum inveniet suæ vitæ hujus ultimus dies.

## CHAPITRE XIV.

*La Pâque, où l'on commençait à manger des pains sans levain, devait être deux jours après; et les princes des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de se saisir adroitement de Jésus, et de le faire mourir. Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit le jour de la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.*

S. JÉR. — Maintenant répandons du sang sur notre livre et sur le seuil de la maison (1), et entourons d'une corde écarlate la maison où nous prions (2), et prenons des bandelettes écarlates dans notre main pour lier Zara (3), et prenons nos dispositions pour avoir à raconter notre sacrifice d'une vache rousse (4) dans la vallée des victimes; car c'est de la mort du Christ que l'évangéliste va vous parler : « Or la Pâque était proche. » — BÈDE. — Le mot pâque ne vient pas, ainsi que quelques-uns le pensent, de la passion du Sauveur : c'est du mot hébreu *phase*, qui veut dire passage, et qui exprime ce fait de l'ange exterminateur passant sans y entrer devant la demeure des Israélites, dont il voyait le seuil teint de sang; ou bien, il exprime le Seigneur passant pour fournir des secours à son peuple. — S. JÉR. — Ou bien, l'on peut dire que le mot *phase* signifiant passage, le mot *pascha* signifie immolation. L'immolation de l'agneau et le passage du peuple

(1) Exode, 12.

(2) Josué, 2.

(3) Genèse, 38.

(4) Nombres, 19.

## CAPUT XIV.

*Erat autem Pascha et Azyma post biduum. Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent, et occiderent. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.*

HIER. Nunc aspergamus librum nostrum de sanguine, et limina domorum, et funem coccineum circumdemus domui orationis nostræ; et coccum in manu nostra, ut et Zaram ligemus, ut vaccam rufam in valle occisam enarrare possimus. De Christi enim occisione narraturus Evangelista, præmittit : Erat autem Pascha, etc. BÈDE. Pas-

cha quod hebraice dicitur Phase, non a passione, ut plerique arbitrantur, sed a transitu nominatur, eo quod exterminator videns sanguinem in foribus Israelitarum pertransierit, nec percussorit eos (*Exod.*, 12), vel ipse Dominus præbens auxilium populo suo, desuper ambulavit (*Exod.*, 13). HIER. Vel Phase transitus interpretatur : Pascha vero immolatio. De immolatione autem agni et transitu populi per mare, vel per Ægyptum, præfiguratur passio Christi, et redemptio populi de inferno, quando nos post biduum visitat, id est, plenissima luna ætate Christi perfecta, ut nec cum aliqua parte

d'Israël au travers de la mer, et même au travers de l'Égypte, sont des figures prophétiques de la passion du Christ, et de notre rédemption de l'enfer, alors que le Sauveur nous visite après deux jours, dans la pleine lune de l'âge mûr du Christ, afin que sans rien conserver en nous de ténébreux, nous mangions dans une seule maison, l'Église catholique, la chair de l'Agneau immaculé qui a porté les péchés du monde, après avoir pris la chaussure de la charité et les armes de la vertu.

**BÈDE.** — Il y avait cette différence entre la fête de Pâques et celle des Azymes, que la fête de Pâques ne durait qu'un jour, le quatorzième de la lune du premier mois : c'est ce jour-là qu'on immolait l'agneau pascal. La fête des Azymes, commémoration de la sortie d'Égypte, au quinzième jour de la lune, succédait immédiatement à celle de Paques; et comme elle durait sept jours, elle allait jusqu'au vingt-unième jour du premier mois jusqu'au soir. Les évangélistes ont l'habitude de mettre indifféremment la Pâque pour la fête des Azymes, et réciproquement (1). C'est ainsi que Marc dit : « La Pâque, et les Azymes étaient deux jours après. » Et la raison en est qu'il était ordonné de ne se servir que de pains azymes le jour de Pâques. Pour nous, nous devons célébrer une Pâque perpétuelle en nous efforçant de passer de ce monde dans l'autre.

**S. JÉR.** — C'est des princes que sort l'impiété pour se répandre sur Babylone. Ils auraient dû s'occuper à préparer le temple, et à purifier, selon la coutume, les vases pour la manducation de l'agneau. « Et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils

(1) Dans ce cas la Pâque contient huit jours. L'on peut voir un exemple de ces deux manières de s'exprimer employées indifféremment l'une pour l'autre dans le chap. 12, v. 31, des Actes.

tenebrosa carnes agni immaculati, qui tollit peccata mundi, in una domo (quæ est Ecclesia catholica) calceati charitate et armati virtute comedamus.

**BEDA.** Hoc autem juxta veteris Testamenti Scripturam inter Pascha et Azyma distat, quod Pascha ipse solus dies appellatur, in quo agnus occidebatur ad vesperam, hoc est, quatuordecima luna mensis primi; quindecima autem luna, quando egressum est de Ægypto, succedebat festivitas Azymorum; quæ septem diebus, id est, usque ad vigesimum primum diem ejusdem mensis ad vesperam est statuta solemnitas. Verum evangelistæ indifferenter, et

diem Azymorum pro Pascha, et pro diebus Azymorum Pascha ponere solent. Unde et Marcus hic dicit : Erat autem Pascha et Azyma post biduum, quia et Paschæ dies in azymis panibus est celebrari præceptum, et nos quasi Pascha perpetuum facientes, semper ex hoc mundo transire præcipimur.

**HIER.** A principibus autem egressa est iniquitas in Babylone, qui templum parare, et vasa et se purificare secundum legem ad esum agni debuerant : unde sequitur : Et quærebant summi sacerdotes et scribæ quomodo eum dolo tenerent et occiderent. Occiso autem capite, totum corpus inerte ef-

pourraient le prendre et le tuer. » Le chef mort, tous les membres languissent : voilà pourquoi ces malheureux s'attaquent à la tête. Ils fuient cette fête qui vient à eux : quelle fête pourra-t-il y avoir pour ceux qui ont condamné et perdu la miséricorde et la vie ? C'est pour cela « qu'ils disaient : Non, pas au jour de fête, » de peur qu'il n'y eût du bruit parmi le peuple. — BÈDE. — Ainsi que l'indiquent ces paroles, ce qu'ils craignent, ce n'est pas une sédition, mais que Jésus, secouru par le peuple, ne leur échappe. — THÉOPH. — Le Christ s'était choisi le moment de sa passion : véritable pâque, il voulait être crucifié à la Pâque.

*Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme qui portait un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi de grand prix, entra lorsqu'il était à table, et ayant rompu le vase, lui répandit le parfum sur la tête. Quelques-uns en conçurent de l'indignation en eux-mêmes, et ils disaient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ? Car on le pouvait vendre plus de trois cents deniers, et le donner aux pauvres, et ils murmuraient fort contre elle. Mais Jésus leur dit : Laissez là cette femme ; pourquoi la tourmentez-vous ? Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre ; car vous avez toujours des pauvres parmi vous, et vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez ; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a répandu ses parfums sur mon corps, pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture. Je vous dis en vérité que partout où sera prêché cet Evangile, qui le doit être dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.*

BÈDE. — Le Seigneur, au moment de souffrir pour le genre humain entier, et de racheter toutes les nations par son sang, s'arrête à Bétha-

ficitur : unde miseri faciunt quod caput moriatur. Vitant autem diem festum, qui evenit illis : non enim est festivitas his qui vitam et misericordiam perdiderunt : unde sequitur : Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo. БѢД. Non quidem metuentes seditionem, ut simplex sermo demonstrat, sed caventes ne auxilio populi de suis manibus tolleretur. ТИЕОФН. Ipse tamen Christus sibi tempus constituerat passionis : voluit enim in Paschato crucifigi, quia ipse verum erat Pascha.

*Et cum esset Bethaniæ in domo Simonis leprosi, et recumberet, venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi ; et fracto alabaistro, effudit super caput ejus. Erant autem quidam indigne ferentes intra*

*semetipsos et dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est ? Poterat enim unguentum istud venundari plusquam trecentis denariis, et dari pauperibus. Et fremebant in eam. Jesus autem dixit : Sinite eam. Quid illi molesti estis ? Bonum opus operata est in me : semper enim pauperes habebitis vobiscum ; et cum volueritis, potestis illis benefacere, me autem non semper habebitis. Quod habuit hæc fecit, prævenit ungere corpus meum in sepulturam. Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium istud, in universo mundo, et quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.*

BEDA. Passurus Dominus pro toto mundo, et universas nationes suo sanguine redempturus, moratur in Bethania, id est, in domo obedientiæ : unde dicitur : Et cum esset



nie, la maison de l'obéissance : « Et lorsqu'il était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était assis, vint une femme, etc. » — S. JÉRÔME. — Le faon revient toujours au gîte d'où il est parti : c'est-à-dire que le Fils, obéissant à son Père jusqu'à la mort, nous demande, à nous, l'obéissance. — BÈDE. — Il est appelé Simon le lépreux, non pas qu'il fût encore lépreux, puisqu'il avait été guéri par le Sauveur, mais pour rappeler le miracle qui l'avait guéri, en continuant à porter le nom qui rappelait le miracle.

THÉOPH. — Quoique les quatre évangélistes parlent de cette femme et rappellent l'effusion de son parfum, il ne faut pas croire que ce soit toujours la même; mais il y en a deux qui ont reproduit le même fait : l'une, dont parle Marc et qui est la sœur de Lazare; l'autre, dont parlent les trois autres évangélistes. Vous trouverez même, si vous y faites bien attention, qu'il y en a trois différentes : celle dont parle Marc, celle dont parle Luc, et une troisième dont parlent les deux autres évangélistes. Celle dont Luc parle est appelée courtisane, et il est dit qu'elle vint au milieu d'une prédication se jeter aux pieds de Jésus, tandis que celle-ci, dont parle Marc, et qui est la même que celle dont parle Matthieu, il nous est dit qu'elle vint au moment de la Passion, et il ne faudrait pas regarder comme certain (1) qu'elle ait été pécheresse. — S. AUG. — Pour moi, je ne pense pas que dans ces différents passages il soit question de plusieurs femmes, mais d'une seule, Marie, la pécheresse qui avait, par deux fois différentes, embrassé les pieds du Sauveur. Une fois, c'est lorsque, ainsi que le raconte Luc, s'approchant avec larmes et humiliation d'elle-même, elle

(1) *Καὶ οὐδε πορνῆ ἐμολογούμενος.*

Bethaniæ in domo Simonis leprosi et recumberet, venit mulier, etc. HIER. Hinnulus enim cervorum semper ad lectum suum redit; id est, Filius Patri obediens usque ad mortem, a nobis obedientiam petit. BEDA. Dicit autem: Simonis leprosi, non quod leprosus illo tempore permaneret, sed quod antea leprosus postea a Salvatore mundatus est; nomine pristino permanente, ut virtus curantis appareat.

THÉOPH. Quamvis autem quatuor evangelistæ unguentum mulieris commemorarent, non est tamen una, sed duæ: una quidem quæ describitur a Joanne, quæ soror est Lazari; quæ scilicet ante sex dies Paschæ unxit pedes Jesu; alia vero quæ a

reliquis tribus evangelistis describitur; adhuc autem si attendas, invenies has tres esse: a Joanne enim una describitur; altera vero a Luca; a duobus vero reliquis altera. Quæ enim a Luca describitur (cap. 7), meretrix esse dicitur, et in medio prædicationis tempore ad Jesum venisse; hæc vero quæ a Matthæo et Marco describitur, dicitur in tempore passionis venisse, nec peccatricem eam fuisse fatendum est. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 79). Ego autem nihil aliud intelligendum arbitror, nisi non aliam quidem fuisse mulierem quæ peccatrix tunc accessit ad pedes Jesu, sed eandem Mariam bis hoc fecisse; semel scilicet quod Lucas narravit, cum primo accedens

mérita la rémission de ses péchés. C'est ce que Jean raconte, et ce dont il fait précéder sa narration de la résurrection de Lazare, lorsque Jésus vint à Béthanie, fait qu'il rappelle ainsi : « Marie était celle qui avait oint le Sauveur avec des parfums, essuyé ses pieds avec ses cheveux, elle dont le frère Lazare était malade. » Or ce même fait, renouvelé par la même Marie dans Béthanie, n'appartient plus à la narration de saint Matthieu, mais est rapporté simultanément par les trois autres évangélistes. Que Marc et Matthieu aient dit qu'elle répandit son parfum sur la tête, et Jean qu'elle le répandit sur les pieds, comprenons-le dans le sens qu'elle le répandit non-seulement sur la tête, mais encore sur les pieds du Sauveur. Que si quelqu'un se sert de cette circonstance, racontée par Marc, du vase qui fut brisé après que le parfum eut été répandu sur la tête, pour en conclure qu'il ne pouvait pas rester dans le vase brisé de parfum pour les pieds, mais le chrétien pourra lui répondre que le vase ne fut pas brisé de manière que tout le parfum fût répandu, ou bien que les pieds en avaient été arrosés avant que le vase fût brisé, et en telle sorte qu'il était resté tout entier jusqu'au moment où la tête avait été arrosée.

**BÈDE.** — L'albâtre est une espèce de marbre blanc, veiné de différentes nuances, et que l'on creuse en vase fort ordinairement pour contenir des parfums, à cause de la propriété qu'on lui reconnaît de les conserver incorruptibles. Le nard est un arbuste aromatique d'une racine, dit-on, fort grasse et fort développée, mais d'une tige noire, petite et fragile. Quoique plein de sève, cet arbuste a un parfum comme le cyprès; d'un goût âpre, d'une feuille petite et épaisse, sa tige se termine en épi. Ceux qui composent des parfums trouvent

cum humilitate et lacrymis, meruit peccatorum remissionem : nam hoc Joannes commemoravit, cum de Lazaro resuscitando cœpisset loqui, antequam veniret in Bethaniam, dicens (cap. 11) : Maria autem erat quæ unxit Dominum unguento, et extersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur. Quod autem in Bethania rursus fecit, aliud est, quod ad Lucæ narrationem non pertinet, sed pariter narratur a reliquis tribus. Quod ergo Matthæus et Marcus caput Domini unguento illo perfusum dicunt, Joannes autem pedes ; accipiamus, non solum caput, sed etiam pedes Domini perfudisse mulierem ; nisi forte, quoniam Marcus fracto alabastro perfusum caput commemorat, tam quisque calumnio-

sus est ut in vase fracto neget aliquid remanere potuisse, unde etiam pedes Domini perfunderet : sed religiosus contendet aliquis non ita fractum esse ut totum effunderet : vel prius accipiat perfusos pedes, antequam illud fractum esset, ut in integro remaneret unde etiam caput perfunderetur.

**BÈDE.** Est autem alabastrum genus marmoris candidi, variis coloribus intertincti, quod ad vasa unguentaria cavare solent, eo quod optime servare ea incorrupta dicatur ; nardus vero est frutex aromaticus, grandi (ut aiunt) et crassa radice, sed brevi ac nigra fragilique. Quamvis autem pinguis sit, tamen redolet ut cupressus ; aspero sapore, folio parvo densoque, cujus cacumina in aristas se spargunt : ideoque gemina dote

ainsi dans le nard deux choses à célébrer, les feuilles et les épis; et c'est de ce nard dont parle Marc en ajoutant : « Un parfum de nard d'épi précieux; » c'est-à-dire que le parfum que porta Marie venait non-seulement de la racine de cet arbuste, mais encore de ses feuilles et de son épi, et présentait par conséquent ainsi plusieurs propriétés et plusieurs parfums réunis ensemble, ce qui le rendait beaucoup plus précieux. — THÉOPH. — Ou bien, en prenant le grec, que l'on peut traduire en latin par *nardi pistici*, il faut entendre un *nard fidèle*, c'est-à-dire sans aucun mélange étranger et avec toute la sincérité de son élément primitif.

S. AUG. — L'on peut trouver une contradiction entre la manière de raconter de Matthieu et de Marc qui, en le racontant, disent que la Pâque était deux jours après, et ajoutent immédiatement que Jésus était à ce moment à Béthanie, où eut lieu ce fait, et la manière de le raconter de Jean, qui dit d'abord que c'était six jours avant la Pâque que Jésus était à Béthanie et qui le raconte après. Mais ceux qui soulèvent cette difficulté ne comprennent point que ce n'est pas le fait du parfum que Marc et Matthieu ont voulu faire précéder de ces mots : « deux jours avant la Pâque, » mais que c'est en récapitulant qu'ils ont raconté ce fait qui eut lieu six jours avant la Pâque.

S. JÉR. — Au sens mystique, Simon est la figure, d'abord de l'âme infidèle, et puis de l'âme fidèle; et cette femme avec son vase, de la foi, qui dit : « Mon nard a donné son odeur. » Le nard est dit un nard *sincère*, c'est-à-dire mystique et précieux; la maison qui a été remplie de l'odeur de ce parfum, c'est le ciel et la terre. Le vase qui est brisé, c'est le désir charnel que l'on brise « contre cette tête, qui rend tout le corps

pigmentarii spicas nardi ac folia celebrant : et hoc est quod ait Marcus : Unguenti nardi spicati pretiosi ; quia videlicet unguentum illud quod attulit Maria Domino, non solum de radice confectum est nardi, verum etiam quo pretiosius esset, spicarum quoque et foliorum ejus adjectione odor ac virtutis illius erat accumulata gratia. THEOPH. Vel sicut in græco dicitur, unguenti nardi pistici, id est, fidelis, eo quod unguentum nardi erat absque dolo cum fide confectum.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 78). Potest autem videri contrarium, quod Matthæus et Marcus posteaquam dixerunt : Pascha et biduum, deinde commemoraverunt quod erat Jesus in Bethania, ubi de

illo pretioso unguento dicitur : Joannes autem ante sex dies Paschæ dicit Jesum venisse in Bethaniam, de eodem unguento narraturus. Sed qui ita moventur, non intelligunt Matthæum et Marcum illud quod in Bethania de unguento factum erat, non post illam prædicationem de biduo, sed adhuc cum sex dies essent ante Pascha recapitulando posuisse.

HIER. Mystice autem Simon leprosus mundum infidelem primo, et postea fidelem significat; mulier autem cum alabastro ecclesiasticam fidem, quæ dicit (can. 1, vers. 11) : Nardus mea dedit odorem suum. Pistica nardus dicitur, id est, mystica et pretiosa : domus impleta odore, cœlum et

parfaitement uni, » au moment où le chef des chrétiens s'assied, c'est-à-dire où il s'humilie, pour que cette pécheresse croyante puisse le toucher. Elle s'élève des pieds à la tête, descend par la foi de la tête aux pieds, c'est-à-dire va du Christ à ses membres.

« Et il y en avait qui souffraient impatiemment cela en eux-mêmes et qui disaient : Pourquoi cette perte ? » Par la synecdoche, l'on peut dire un pour plusieurs et plusieurs pour un. C'est Judas dont il s'agit ici, et c'est ce malheureux déjà perdu dans son cœur qui trouve sa perte dans ce qui devrait être son salut. C'est au figuier, qui porte les fruits de la vie, qu'il suspend sa corde pour se pendre. Son avarice parle un mystère de foi ; car c'est notre foi qui est achetée trois cents deniers par les dix sens, soit intérieurs, soit extérieurs, triplés par le corps, l'âme et l'esprit.

BÈDE. — « Et ils frémissaient contre elle. » Nous devons entendre ces paroles, non pas de ceux qui aimaient le Christ, mais de Judas, exprimé ainsi par le pluriel. — THÉOPH. — Ou bien, l'on peut dire qu'il y eut plusieurs des disciples à blâmer cette femme, parce qu'ils avaient souvent entendu le Sauveur recommander l'aumône. Dans Judas ce n'était pas la même intention, mais c'était amour honteux du lucre et avarice, et c'est pour cela que le Sauveur l'a mentionné lui seul comme ayant parlé avec une intention pleine de fraude. Ces mots : « Et ils frémissaient contre elle, » expriment qu'ils s'opposaient à son désir et la couvraient d'injures et d'opprobre. Le Seigneur leur reproche de mettre obstacle à la bonne volonté de cette femme. « Jésus

terra est; fractum alabastrum, carnale desiderium est quod frangitur ad caput, ex quo omne corpus compaginatum est (*Eph.*, 4), recumbente ipso, id est, humiliante se, ut eum tangeret fides peccatrix; quæ de pedibus ascendit ad caput, et ad pedes a capite descendit per fidem, id est, ad Christum et ad membra ejus.

Sequitur: Erant autem quidam indigne ferentes intra semetipsos dicentes: Ut quid perditio ista? Per synecochen dicitur unus pro multis, et multi pro uno: perditus enim Judas de salute perditionem invenit, et in ficu fructifera mortis laqueum nanciscitur. Sub prætextu autem avaritiæ mysterium fidei loquitur: etenim nostra fides trecentis emitur denariis, in decem sensibus: interioribus scilicet, et exterioribus; scilicet per corpus, et animam et spiritum triplicatis.

BEDA. Quod autem dicit: Et fremuerunt in eam, nequaquam debemus de diligentibus Christum apostolis dictum credere, sed de Juda potius sub numero plurali. THEOPH. Vel convenienter videtur innui, quod discipuli plures mulierem arguerunt, eo quod sæpe Christum audierant de eleemosyna docentem: Judas vero non eadem intentione indigne tulit, sed propter amorem pecuniæ et turpe lucrum: unde et Joannes ipsum solum commemorat tanquam fraudulenta intentione mulierem arguentem. Dicit autem: Et fremebant in eam, id est, molesti erant ei, exprobrantes et injurias inferentes. Arguit autem Dominus discipulos, eo quod desiderium impediunt mulieris: unde sequitur: Jesus autem dixit: Sinite eam, quid illi molesti estis? Postquam enim munus obtulerat, illam per opprobria pervertebant. ORIG., *super Matth.*

leur dit : Laissez-la ; pourquoi lui êtes-vous durs ? » Elle était venue faire un hommage, et ils la repoussaient (1) par des injures.

ORIG. — Ils ont regret de ce parfum, parce qu'il aurait pu se vendre un grand prix, et être donné aux pauvres. Cependant ces reproches n'auraient pas dû exister, parce qu'il était convenable que la tête du Christ fût parfumée de cette sainte et riche libation ; c'est ce qu'exprime le Sauveur par ces mots : « Elle a fait une bonne œuvre en moi. » Cet exemple nous sert encore aujourd'hui, à cause de la gloire dont il a été couvert, à nous exciter à remplir la tête du Seigneur d'œuvres précieuses et odoriférantes, et à mériter cette louange que nous avons fait une bonne œuvre dont la tête du Christ est le but. Tant que nous sommes dans cette vie, nous avons avec nous des pauvres, des hommes ayant besoin du concours de ceux qui ont fait des progrès dans le verbe de Dieu, et sont devenus riches de sagesse divine. Mais rien ne peut faire que ces riches de la foi aient nuit et jour avec eux le Fils de Dieu, c'est-à-dire le verbe et la sagesse de Dieu. — « Vous aurez toujours des pauvres avec vous, et, lorsque vous le voudrez, vous pourrez leur faire du bien ; mais, pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. » — BÈDE. — Il me paraît parler ainsi de sa présence corporelle ; car il ne pourra pas être avec eux, après sa résurrection, comme il est maintenant, en intimité et vie commune. — S. JÉR. — « Elle a fait une bonne œuvre en moi. » Car celui qui croit en Dieu, cela lui est réputé à justice. Autre chose est de croire en Dieu, et autre chose de croire à Dieu, c'est-à-dire de se jeter tout-à-fait entre ses bras.

(1) Ἀποσρεφοντες.

(tract. 35). Doluerunt enim de perditione unguenti, quod poterat venundari multo pretio, et dari pauperibus : tamen non debebat fieri hoc, quia conveniens erat ut super caput Christi funderetur sancta et decenti infusione : unde sequitur : Bonum opus operata est in me. Usque adeo autem efficax est laus hujus operis boni, ut exhortetur nos omnes odoriferis et pretiosis operibus implere Domini caput ; ut de nobis dicatur, quia bonum opus fecimus super caput Christi ; quia semper quidem habemus (quandiu in hac vita sumus) pauperes nobiscum, et opus habentes enra eorum qui profecerunt in verbo, et divites facti sunt in sapientia Dei ; non autem possunt sufficere ut semper diebus et noctibus habeant secum Filium Dei, id est, verbum et sapientiam Dei. Sequitur enim : Semper enim pauperes habebitis vobiscum ; et cum volueritis, potestis illis benefacere ; me autem non semper habebitis. BÈDE. Mihi quidem videtur in hoc loco de præsentiâ corporali locutus, quod nequaquam cum eis ita futurus sit post resurrectionem quomodo tunc in omni convictu et familiaritate. HIER. Dicit etiam : Bonum opus operata est in me : quia qui credit in Deum reputatur ei ad justitiam : aliud est enim credere ei, et aliud credere in eum, id est, totum ejicere se in illum. Sequitur : Quod habuit (id est, quod

« Elle a fait ce qu'elle a pu : elle m'a, en répandant des parfums sur mon corps, embaumé avant ma sépulture. » — BÈDE. — C'est comme s'il disait : Vous pensez qu'elle a perdu ce parfum, et elle a rendu un devoir à ma sépulture. — THÉOPH. — C'est comme s'il disait : Conduite par l'esprit de Dieu, en parfumant mon corps elle a fait une prédiction de ma sépulture ; paroles qui sont à la confusion du traître, et qui reviennent à celles-ci : Quelle est donc votre conscience de chercher à confondre cette femme qui parfume mon corps pour le tombeau, vous qui n'éprouvez aucune confusion de me livrer à la mort ? À cela, le Seigneur ajoute deux prédictions : celle de son nom prêché par toute la terre, et celle de la louange donnée en tous lieux à cette femme. « Je vous le dis en vérité, partout où l'Évangile sera prêché, l'on racontera ce qu'elle vient de faire. » — BÈDE. — Il faut remarquer qu'ainsi que Marie s'est couverte de gloire dans tout l'univers par l'hommage qu'elle a rendu au Sauveur, ainsi celui qui ne craignit pas de se montrer son détracteur a été regardé comme un infâme au loin et au large. Mais le Seigneur, qui récompense la bonne action de Marie de sa louange, épargne à Judas la prophétie de la honte qui l'attend.

*Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla trouver les princes des prêtres pour leur livrer Jésus. Après qu'ils l'eurent écouté, ils en eurent beaucoup de joie, et lui promirent de lui donner de l'argent ; et dès lors il chercha une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.*

BÈDE. — Cet infortuné Judas veut compenser par le prix de vente de son maître la perte qu'il juge avoir été causée par ce parfum ré-

potuit) hoc fecit; prævenit ungere corpus meum in sepulturam. BED. Quasi diceret : Vos putatis perditionem esse unguenti, officium sepulturæ est. THÉOPH. Prævenit enim quasi a Deo ducta ungere corpus meum in signum sepulturæ futuræ : in quo proditorem confundit : ac si ei diceret : Qua conscientia mulierem confundis, quæ in sepulturam corpus meum ungit ; teipsum vero non confundis, qui me in mortem trades ? Prophetizat autem Dominus consequenter duas prophetias : scilicet quod Evangelium ejus prædicabitur in universo mundo, et quod opus mulieris laudabitur : unde sequitur : Amen dico vobis, ubicunque prædicatum fuerit Evangelium, et quod fecit hæc narrabitur, etc. BED. Notandum

autem quod sicut Maria gloriam adepta est in toto orbe de obsequio quod Domino exhibuit, ita econverso ille qui obsequio ejus detrahere non timuit, longe lateque infamatus est ; sed Dominus bonum laude digna remunerans, futuras impii contumelias tacendo præterit.

*Et Judas Iscariotes unus de duodecim abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis : qui audientes gavisii sunt, et promiserunt ei pecuniam se daturos. Et quærebat quomodo illum opportuna traderet.*

BEDA. Infelix Judas damnum, quod ex effusione unguenti fecisse credebat, vult magistri pretio compensare : unde dicitur :

pandu : « Et Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla chez les princes des prêtres pour le leur livrer. » — S. CHRYS. (1). — Pourquoi me dire sa patrie? J'aurais préféré ignorer même son nom! C'est qu'il y avait un autre Judas de Jacques, connu sous la dénomination de *Zélotès*; c'est pour le séparer de lui et afin qu'il n'y ait pas de confusion de personnes. S'il ne le désigne pas par cette expression : « Judas le traître, » c'est pour nous apprendre qu'il ne sait pas ce que c'est que d'être détracteur, et qu'il évite toute espèce d'accusation. En ajoutant : « l'un des douze, » il le présente comme plus coupable. Il y avait, en effet, d'autres disciples au nombre de soixante-dix; mais ceux-là n'étaient pas des intimes, n'ayant pas avec le Sauveur des liens aussi étroits. C'étaient ici les douze éprouvés, c'était la suite du roi : de ses rangs sortit un méchant traître. — S. JÉR. — Il était numériquement l'un des douze, mais il n'était pas l'un des douze par son mérite; extérieurement, mais non par l'esprit. Il fut vers les princes des prêtres en sortant, et en même temps Satan entra en lui. C'est ainsi que tout être animé tend à se réunir à son semblable. — BÈDE. — Par ces mots : « Il s'en alla, » il nous est exprimé qu'il n'était nullement appelé par les princes, entraîné par aucune nécessité, mais qu'il avait formé ce dessein par le libre choix de son âme criminelle. — THÉOPH. Il est dit « qu'il sortit pour le leur livrer, » c'est-à-dire pour leur indiquer dans quel moment ils pourraient le rencontrer tout seul; car, à cause de la foule, ils craignaient de tomber sur lui au moment où il aurait enseigné. — S. JÉR. — Il promet de livrer, ainsi qu'auparavant

(1) C'est le sermon sur la trahison de Judas qui se trouve dans le tome 3 de l'édition latine, et dans le tome 5 de l'édition gréco-latine, où ce sermon est marqué comme le 30<sup>e</sup>.

<p>Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis. CHRYS., in serm. <i>De Pass.</i> Quid mihi ejus patriam dicis? utinam ipsum quoque nescire licuisset! Sed alter erat discipulus, qui Judas Jacobi Zelotes vocabatur; et ne appellatione cognominis fiat confusio personarum, propterea hunc ab illo separavit. Non autem dixit: Judas proditor, ut doceat detractiones nescire, et accusationes declinare. Quod autem dicit: Unus de duodecim, anget detestabilitatem proditoris: nam et alii discipuli erant, qui fuerant numero septuaginta, sed illi non intimi, non tanta confidentia sociati sunt;</p>	<p>isti autem duodecim fuerunt comprobati: hæc erat caterva regalis, de qua proditor malignus exivit. HIER. Unus autem erat de duodecim numero, non unus merito; unus corpore, non unus animo, Abiit autem ad principes postquam exiit, et intravit in eum Satanas: unumquodque animal ad simile sibi jungitur. BED. Quod autem dixit: Abiit, ostendit eum, non a principibus invitatum, non ulla necessitate constructum, sed sponte propria sceleratæ mentis inisse consilium. THEOPH. Dicit autem, ut proderet eum illis, id est, ut annuntiaret illis quando solus existeret. Timebant autem in eum irruere quando</p>
--	--

le diable, son maître, avait promis de livrer (1) par ces mots : « Je vous donnerai tout le pouvoir. » — « Ceux-ci furent réjouis, et ils lui promirent de lui donner de l'argent. » — Ils promettent de l'argent, et ils perdent la vie ; il reçoit de l'argent, et il perd la vie. — S. CHRYS. — O folie, ou plutôt cupidité du traître ! car la cupidité a engendré tous les maux. C'est la cupidité qui retient les âmes captives, qui les étroit par toute espèce de liens, qui impose l'oubli des maux, et fait éclater l'aliénation de l'âme. C'est esclave de cette folle cupidité que Judas oublie sa vie commune avec le Sauveur, cette table qui les avait réunis, son autorité de maître, ses conseils, ses saintes séductions. — « Et il cherchait comment il pourrait le trahir à propos. » — S. JÉR. — Mais l'on ne trouve jamais à parfaire une trahison qui ne doive trouver sa vengeance ici ou là. — BÈDE. — Il en est encore aujourd'hui plusieurs qui, pleins d'horreur pour le crime de Judas qui trahit son maître pour de l'argent, et jugeant ce crime horrible et détestable, ne cherchent cependant nullement à l'éviter, livrant pour des présents les droits de la vérité et de la charité, de la vérité et de la charité, qui ne sont autre chose que Dieu lui-même.

*Le premier des jours qu'on mangeait des pains sans levain, auquel on immolait l'agneau pascal, ses disciples lui dirent : Où voulez-vous que nous vous allions préparer ce qu'il faut pour manger la pâque? Il envoya donc deux de ses disciples, et leur dit : Allez-vous-en à la ville; vous rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau : suivez-le, et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le Maître vous envoie dire :*

(1) Sur la montagne, quand il avait promis au Sauveur de lui livrer tous les royaumes du monde (Luc, 4, v. 6).

docebat, propter turbam. HIER. Promittit autem se tradere, ut magister ejus diabolus ante dicebat : Tibi dabo potestatem hanc universam. Sequitur : Qui audientes gavisus sunt, et promittunt ei pecuniam se daturos. Promittunt quidem pecuniam, et amittunt vitam ; quam ipse recipit, cum vitam amittit CHRYS., in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). O dementiam, imo cupiditatem proditoris ! Cuncta enim mala cupiditas procreavit. Nam cupiditas captas animas retinet, et omnibus modis alligatas constringit, et rerum oblivionem imponit, et alienationem mentis ostendit. Ab hac Judas captivus cupiditatis insaniam, conversationis, mensæ, discipulatus, admonitionis, suasionis oblitus est. Nam sequitur : Et

quærebat quomodo eum opportune traderet. HIER. Sed opportunitas doli nunquam invenitur, ut non vindicetur hic aut illic. BÈD. Multi hodie scelus Judæ quod Dominum ac magistrum Deumque suum pecunia vendiderit, velut immane ac nefarium exhorrent, nec tamen cavent : nam cum pro muneribus, charitatis et veritatis jura spernunt, Deum (qui est charitas et veritas) produunt.

*Et primo die azymorum, quando Pascha immolabant, dicunt ei discipuli : Quo vis eamus et paremus tibi ut manduces Pascha? Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis : Ite in civitatem, et occurret vobis hominagenam aquæ bajulans : sequimini eum, et*



*Où est le lieu où je dois manger la pâque avec mes disciples? Il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée; préparez-nous là ce qu'il faut. Ses disciples, s'en étant allés, vinrent en la ville, et trouvèrent tout ce qu'il leur avait dit, et ils préparèrent ce qu'il fallait pour la pâque.*

S. CHRYS. — Au moment où Judas traitait de sa trahison, les autres disciples étaient préoccupés des préparatifs de la pâque (1). — « Et au premier jour des Azymes, les disciples, etc. »

BÈDE. — Le jour des Azymes était le quatorzième jour du mois. Au soir de ce jour, l'on célébrait la Pâque : c'est-à-dire qu'on tuait l'agneau après avoir jeté le levain. C'est ce qu'expose l'Apôtre en cette manière : « Le Christ, notre pâque, a été immolé. » Quoique ce ne soit que le lendemain, au quinzième jour de la lune, qu'il fut crucifié, ce fut cependant le soir de ce jour, au moment où l'on immolait l'agneau, qu'il consacra le début de sa passion, ou de son immolation, en livrant à ses disciples, pour les consacrer après lui, son corps et son sang, et que les Juifs s'emparèrent de lui et le lièrent. — S. JÉR. — Les pains azymes que l'on mangeait avec des mets amers, avec des laitues sauvages, signifient notre rédemption; car la passion du Sauveur fut amère.

THÉOPH. — Par ces mots : « Où voulez-vous que nous allions? » les apôtres nous apprennent que leur maître ni eux-mêmes n'avaient de maison en propre; s'ils en avaient eu, ils y auraient amené leur maître. — S. JÉR. — Ils disent : « Où voulez-vous que nous allions? » pour

(1) Ceci n'est que l'abrégé de ce qui se trouve dans saint Chrysostôme.

*quocunque introierit, dicite domino domus, quia Magister dicit : Ubi est refectio mea, ubi Pascha cum discipulis meis manducem? Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande stratum; et illic parate nobis. Et abierunt discipuli ejus, et venerunt in civitatem, et invenerunt sicut dixerat illis, et paraverunt Pascha.*

CHRYS., in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Quando Judas de traditione tractabat, alii discipuli sunt de præparatione Paschæ solliciti : unde dicitur : Et primo die azymorum, dicunt, etc.

BÈDE Primum diem azymorum, decimum quartum diem primi mensis appellat; quando fermento abjecto immolare Pascha (id est, agnum occidere) solebant ad vespe-

ram. Quod exponens Apostolus ait (2 Cor., 5) : Pascha nostrum immolatus est Christus : qui licet die sequenti, id est (decima quinta luna) sit crucifixus, attamen nocte, qua agnus immolabatur, et corporis sanguinis sui discipulis tradens mysteria celebranda, et a Judæis tentus ac ligatus, ipsius immolationis (hoc est passionis suæ) sacravit exordium. HIER. Azyma vero quæ cum amaritudine (id est, lactucis agrestibus) manducantur, redemptio nostra est; amaritudo vero passio Domini.

THEOPH. Ex hoc autem quod dicunt discipuli : Quo vis eamus? manifeste videtur quod Christus hospitium aliquod non habebat, sed neque discipuli proprias domos : si enim habuissent, duxissent eum ad illas. HIER. Dicunt etiam : Quo vis ea-

nous apprendre que c'est aux lumières de la volonté divine que nous devons diriger nos pas. Le Seigneur indique chez qui il veut manger la pâque, et, d'après sa manière ordinaire, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, il envoie deux disciples ensemble : « Et il envoya deux de ses disciples, et il leur dit : Allez à la ville. » — THÉOPH. — Il envoie deux de ses disciples : d'après le témoignage de Luc, ce fut Pierre et Jean. Il les envoie à un homme inconnu pour leur apprendre qu'il pourrait ne pas souffrir s'il le voulait; car que n'aurait pas opéré dans d'autres hommes, s'il l'avait voulu, celui qui avait vu dans l'âme d'un homme inconnu la disposition de le recevoir! Or il leur donne un signe pour reconnaître la maison, lorsqu'il leur dit : « Vous verrez venir au devant de vous un homme portant une cruche d'eau. » — Marc appelle ce vase l'*agenam* (1), et Luc *amphore* (2) : le premier désignait l'espèce de vase que portait cet homme, et le dernier sa forme, tous les deux également vrais pour le fait. — BÈDE. — La preuve que la divinité était présente en lui, c'est qu'au moment où il s'entretenait avec ses disciples, il voyait ce qui se passait ailleurs. « Et ses disciples s'en allèrent, et ils préparèrent la pâque, etc. » — S. CHRYS. — Non pas notre pâque, mais celle des Juifs, en attendant; car, pour notre pâque, non-seulement il l'établit, mais il devint lui-même cette pâque. Mais pourquoi la célébra-t-il? Parce que, venu sous la loi, il devait sauver ceux qui étaient placés sous la loi, et faire ainsi cesser la loi. Il l'accomplit lui-même, et ce n'est qu'en l'accom-

(1) Du grec *λάγυστος*, qui était le nom d'un raisin, et qui désignait cette espèce de vase, parce qu'elle était propre à contenir du vin.

(2) Le mot *amphore* veut dire vase à deux anses, du grec *ἀμφο*, deux, et *φορτι*, anses.

mus? ut cum voluntate Dei dirigamus gressus nostros. Dominus autem indicat cum quo manducat Pascha, et more suo mittit duos, quod supra exposuimus : unde sequitur : Et mittit duos ex discipulis suis, et dicit eis : Ite in civitatem. ΤΗΘΡΗ. Mittit quidem ex discipulis suis (Petrum scilicet, et Joannem, ut Lucas dicit) ad ignotum hominem, innuens ex hoc quod posset non pati, si vellet : nam qui mentem ignoti novit ut ipsos reciperet, quid non operaretur in aliis? Dat etiam eis signum, ut domum scilicet invenirent, cum subdit : Et occurret vobis homo lagenam aquæ bajulans. AUG., *De cons. Evang.* (l. 2, c. ult.). Marcus lagenam dicit, quam Lucas amphorum : ille vasis genus, iste modum

significavit : uterque veritatem sententiæ custodivit. BÈD. Indicium autem præsentie Divinitatis est, quod cum discipulis loquens, qui alibi futurum sit novit : unde sequitur : Et abierunt discipuli ejus, et paraverunt Pascha. etc. CHRYS., in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ). Non illud quod nostrum est, sed interim Judæorum : illud autem quod nostrum est, non solum constituit, sed ipse factus est Pascha. Sed et cur illud manducavit? Quia factus est sub lege, ut eos qui sub lege erant, redimeret (*Gal.*, 4), et ipse legi requiem (sive cessationem) daret. Et ut nemo dicat quod ideo eam evacuaverit, quia eam implere ut molestam et arduam non valuit, ipse prius eam complevit, et sic fecit eam requiescere.

plissant qu'il la fit cesser, afin que personne ne pût dire qu'il ne put pas l'accomplir à cause de ce qu'elle avait d'ardu et de difficile.

S. JÉR. — Au sens mystique, la *ville*, c'est l'Église qu'enveloppe le mur de la loi; l'*homme qui vient au devant*, c'est le peuple des croyants; la *cruche d'eau*, c'est la loi de la lettre. — BÈDE. — Ou bien, l'eau, c'est la grâce qui lave; la *cruche* ou le *vase* est un signe de la fragilité de ceux qui ont porté au monde cette grâce. — THÉOPH. — Celui qui porte la cruche d'eau, c'est celui que l'on vient de baptiser. Celui qui a déjà le baptême, en suivant les traces de la raison, vient à la paix, « Et il jouit du repos dans cette maison, » et il habite dans la paix comme dans sa maison. C'est pour cela qu'il est ajouté ici : « Suivez-le, etc. » — S. JÉRÔME. — A savoir celui qui conduit dans les lieux sublimes, où le Christ est lui-même la nourriture. Le *maître de la maison*, c'est l'apôtre Pierre, à qui le Sauveur a confié sa maison, afin qu'il n'y ait qu'une seule foi sous un seul pasteur. Ce *grand cénacle*, c'est la grande Église où l'on raconte le nom du Seigneur, l'Église tapissée de la variété des vertus et des langues. — BÈDE. — Ou bien, ce *grand cénacle*, c'est la loi prise dans son sens spirituel; car, sortant des limites resserrées de la lettre, elle a reçu le Sauveur dans les lieux sublimes, sur les plus hauts lieux de l'esprit. C'est à dessein que les noms, et de celui qui portait la cruche d'eau, et de celui qui fut l'hôte du Seigneur, que ces noms sont omis, pour nous exprimer que tous ceux qui le veulent peuvent célébrer la véritable pâque, en se laissant imprégner des sacrements du Christ et en cherchant à lui offrir une hospitalité dans leur cœur. — THÉOPH. — Ou bien, le *maître de la maison*, c'est l'intelligence; c'est elle qui fait voir un grand cénacle en présentant des pensées élevées. Quoique ce cénacle soit élevé, cependant il

HIER. Mystice autem civitas Ecclesia est, quæ muro fidei cingitur; homo occurrens, populus primitivus est, amphora aquæ, lex litteræ. BÈD. Vel aqua lavacrum gratiæ; lagenam fragilitatem designat eorum per quos eadem gratia erat mundo monstranda. THÉOPH. Lagenam aquæ portat, qui baptizatus est; qui autem baptisma bajulat, venit ad requiem secundum rationem vivens; et sicut in domo requie potitur: unde subdit: Sequimini eum. HIER. Qui scilicet ducit in altum, ubi est refectio Christi. Dominus domus Petrus apostolus est, cui Dominus domum suam credidit, ut sit una fides sub uno pastore. Cœnaculum

grande Ecclesia magna est, in qua narratur nomen Domini, strata varietate virtutum et linguarum. BÈD. Vel cœnaculum magnum spiritualiter lex est, quæ de angustiis litteræ egrediens, et sublimi loco (id est, in alto mentis solariorum) recipit Salvatorem. Consulte autem sive bajuli aquæ, sive domini domus sunt prætermissa vocabula; ut omnibus verum Pascha celebrare volentibus (hoc est, Christi sacramentis imbuti, eumque suæ mentis hospitio suscipere quærentibus) facultas danda signetur. THÉOPH. Vel Dominus domus intellectus est; qui ostendit cœnaculum grande, id est, altitudinem intelligentiarum; quod etsi

ne doit son élévation à aucune enflure ni à aucun amour pour la vaine gloire, mais il est abaissé et égalisé par l'humilité. C'est bien dans une telle âme que la pâque est préparée au Christ par Pierre et par Jean, c'est-à-dire par l'action et par la contemplation.

*Sur le soir, il se rendit là avec les douze. Et étant à table, et mangeant, Jésus leur dit. Je vous dis en vérité que l'un de vous qui mange avec moi me trahira. Ils commencèrent à s'affliger, et chacun d'eux lui demandait : Est-ce moi? Il leur répondit : C'est l'un des douze qui met la main avec moi dans le plat. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi; il vaudrait mieux pour cet homme-là que jamais il ne fût né.*

**BÈDE.** — Le Seigneur, après avoir prédit sa passion, prédit la trahison de Judas pour lui offrir l'occasion de se repentir (1), afin qu'il se repente en voyant ses pensées découvertes : « Le soir était venu, il vint avec les douze, et comme ils étaient à table, il leur dit : « Un de vous me trahira. » — **S. CHRYS.** — C'est ce qui nous montre qu'afin de ne pas le rendre plus impudent encore, il ne le dénonçait pas devant tout le monde. Il ne cachait pas non plus tout-à-fait son nom, pour qu'il n'allât pas à la trahison avec plus d'audace, dans la persuasion qu'il n'était pas connu. — **THÉOPH.** — Mais comment étaient-ils couchés qu'ils faisaient la cène, alors que la loi ordonnait de manger la pâque en se tenant debout? Il est probable qu'ils avaient commencé par manger

(1) « En jugeant vous laissez le temps du repentir (Sag., 12, v. 10). » Et au verset 19 : « Vous avez fait de vos enfants des enfants d'une bonne espérance, car en jugeant vous laissez aux péchés le temps du repentir. Si vous livrez vos ennemis aux tourments avec une si grande réserve, leur laissant le temps de changer, avec quel soin vous avez jugé vos enfants! »

altum sit, tamen nihil habet vanæ gloriæ et tumoris, sed sternitur et planum fit humilitate. Ibi autem (id est, in tali mente) Pascha Christo paratur, a Petro scilicet et Joanne, id est, ab actione et contemplatione.

*Vespere autem facto, venit cum duodecim. Et discumbentibus eis, et manducantibus, ait Jesus : Amen dico vobis quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum. At illi cœperunt contristari, et dicere ei singulatim : Nunquid ego? Qui ait illis : Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino. Et Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est de eo : Vix autem homini*

*illi, per quem Filius hominis tradetur! bonum erat ei si non esset natus homo ille.*

**BÈDE.** Dominus, qui de sua passione prædixerat, etiam de proditore prædicit, dans locum poenitiæ, ut cum intellexisset sciri cogitationes suas, poeniteret eum facti sui : unde dicitur : Vespere autem facto, venit cum duodecim, et discumbentibus eis ait : Unus ex vobis tradet me, etc. **CHRYS.**, in serm. *De pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Ubi patet quod non aperte eum omnibus publicabat, ne impudentiorem eum faceret; nec etiam penitus silentio præteribat, ne celari arbitratus, audacter ad

la pâque légale et qu'ils s'étaient assis au moment où le Sauveur allait lui-même livrer sa pâque, à lui.

S. JÉR. — Le soir de ce jour indique le soir du monde. C'est vers la onzième heure qu'arrivent les derniers qui sont les premiers à recevoir le denier de la vie. Tous les disciples du Seigneur répondent en même temps aux touches de leur maître, ainsi que, pour qu'il y ait harmonie, répondent, en même temps et en donnant un même son, les cordes d'une lyre bien accordée : « Et ils commencèrent à s'attrister et à dire chacun en particulier : Est-ce que c'est moi ? » Un seul, tranquille et détendu par sa passion de l'argent dit : « Est-ce que c'est moi, maître ? » ainsi qu'on le lit en Matthieu. — THÉOPH. — Les autres disciples furent attristés à cause de la parole du Seigneur ; car, quoique se sentant étrangers à cette coupable intention, ils croient cependant plus à celui qui connaît le cœur de tous qu'ils ne croient à eux-mêmes.

« Il leur dit : Un des douze, qui mettra la main avec moi dans le plat. » — BÈDE. — A savoir Judas, qui, au moment où tous retirent leurs mains et sont accablés de douleur, porte la main au plat en même temps que son maître. Comme le Sauveur a dit plus haut : « L'un de vous me trahira, » et que le traître persévère dans sa malice, il lui reproche ainsi son crime avec la plus grande évidence, tout en ne le désignant pas par son propre nom. — S. JÉR. — Il dit : « Un des douze, » le séparant ainsi des autres. C'est ainsi que le loup sépare des autres la brebis qu'il veut prendre, et cette brebis, sortie d'au milieu des autres, se présente d'elle-même à sa dent. Judas, qu'un premier

prodicionem properaret. THEOPH. Sed quomodo discumbentes cœnabant, cum lex præciperet quod stantes erecti deberent Pascha comedere? Probabile autem est prius eos adimplere Pascha legale, deinde discubuisse, incipiente eo proprium tradere Pascha.

HIER. Vespera autem diei, vesperam indicat mundi. Circa undecimam namque horam veniunt novissimi, qui primi denarium æternæ vitæ accipiunt (Matth., 20). Omnes igitur discipuli tanguuntur a Domino; ut fiat harmonia cytharæ, omnes nervi bene suspensi consona voce respondent: nam sequitur: At illi cœperunt contristari et dicere ei singulatim: Nunquid ego? Unus autem remissus et pecuniæ amore mactatus, dixit: Nunquid ego sum, Rabbi?

sicut in Matthæo legitur. THEOPH. Cœperunt autem alii discipuli contristari propter Domini verbum: nam etsi extra hanc existerent passionem, magis tamen credunt illi qui omnium novit corda, quam sibi.

Sequitur: Qui ait illis: Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino. BÈDE. Judas scilicet, qui cæteris contristatis et retrahentibus manum, cum magistro manum mittit in catinum. Et quia prius dixerat: Unus ex vobis me tradet, et perseverat proditor in malo, manifestius arguit, et tamen nomen proprium non designat. HIER. Dixit autem: Unus de duodecim, quasi ab eis separatus: separat enim eorsum lupus ovem, quam capit: ovis quæ de ovili egreditur, lupi morsibus patet; Judas autem nec primo nec secundo cor

et un second avertissement n'ont pu retirer du sentier de la trahison, entend l'énoncé de sa peine, afin qu'il soit vaincu par la perspective du châtement, lui qui ne l'a pas été par la honte de son crime : « Et, en effet, le Fils de l'homme s'en va, ainsi que cela a été écrit de lui. »

— THÉOPH. — Par ces mots : *s'en va*, il montre que sa mort est volontaire et non pas forcée. — S. JÉR. — Mais comme il en est beaucoup qui, à l'exemple de Judas, font des œuvres dont le résultat est utile, sans qu'elles soient pour eux d'aucune utilité, le Sauveur ajoute avec raison : « Malheur cependant à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi ! » — BÈDE. — Encore aujourd'hui retentit cette malédiction ; elle retentira jusqu'à la fin contre le méchant qui s'approche de la table du Seigneur. A l'exemple de Judas, il livre le Fils de l'homme, non pas aux Juifs pécheurs, mais à ses propres membres pécheurs.

« Il serait bon à cet homme de n'être pas né. » — S. JÉR. — C'est-à-dire il vaudrait mieux qu'il fût resté caché dans les ténèbres du sein maternel ; car il vaut mieux ne pas exister que d'exister pour les tourments. — THÉOPH. — Au point de vue de son but (1), Dieu l'ayant créé pour le bien, il aurait mieux valu qu'il existât, s'il n'avait pas été un traître ; mais, parvenu à ce degré de malice, il lui valait mieux ne pas exister.

*Pendant qu'ils mangeaient encore, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit et le leur donna, en disant : Prenez, ceci est mon corps. Et ayant pris le calice, après avoir rendu grâces, il le leur donna, et ils en burent*

(1) Le grec signifie plutôt : *de sa constitution*, τοῦ ἀπό τελέσματος.

reptus, a prodicione retrahit pedem : unde pœna prædicatur, ut quem pudor non vicerat, corrigant denuntiata supplicia : et hoc est quod subditur : Et Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de eo. THÉOPH. Per hoc quod dicitur, vadit, ostenditur quod mors Christi fuit voluntaria, et non necessaria. HIER. Sed quia multi bonum ut Judas faciunt, sed omnino illis non proficit, recte subditur : Væ autem homini illi per quem Filius hominis tradetur ! BÈDE. Sed et hodie quoque in sempiternum væ illi homini qui ad mensam Domini malignus accedit : etenim ille in exemplum Judæ Filium hominis tradit ; non quidem Judæis peccatoribus, sed tamen peccatoribus membris suis.

Sequitur : Bonum erat ei si non esset natus homo ille. HIER. Scilicet intimo latens utero materno : melius enim est non esse quam ad tormenta esse. THÉOPH. Quantum enim ex fine, melius fuisset ei quod esset, si non proditor existeret (nam Deus fecit ipsum ad opera bona) ; sed (postquam in tantam devenit malitiam, melius fuisset si natus non fuisset.

*Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, et benedicens fregit, et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum ; et accepto calice gratias agens dedit eis : et biberunt ex illo omnes : et ait illis : Hic est sanguis meus novi Testamenti, qui pro multis effundetur : amen dico vobis quod jam non bibam*

*lous ; et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs. Je vous dis en vérité que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.*

**BÈDE.** — Après que furent terminées toutes les cérémonies de l'ancienne pâque, Jésus passa à la nouvelle, c'est-à-dire qu'il substitua à la chair et au sang de l'agneau le sacrement de son corps et de son sang. — « Et, pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, » et ainsi il montra qu'il était celui-là même à qui le Seigneur avait fait ce serment : « Vous êtes mon prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech (1). »

« Et bénissant le pain, il le rompit. » — **THÉOPH.** — C'est-à-dire qu'il rompit le pain en rendant grâces, ce que nous faisons nous-mêmes, en ajoutant d'autres oraisons. — **BÈDE.** — Ce n'est qu'après l'avoir rompu lui-même qu'il présenta le pain à ses disciples, pour montrer que la fraction du pain était l'effet d'un plan qu'il avait tracé spontanément lui-même. Il bénit le pain, pour montrer que cette nature humaine qu'il avait prise pour souffrir, il l'avait remplie d'une vertu divine conjointement avec son Père et l'Esprit-Saint. Par la bénédiction et la fraction du pain, il fit voir qu'il a daigné soustraire à la mort l'humanité qu'il a prise, pour faire éclater la puissance d'immortalité qui est innée en lui, et pour enseigner qu'il ressusciterait rapidement cette humanité.

« Et il le leur donna en disant : Prenez, car ceci est mon corps. » — **THÉOPH.** — C'est-à-dire ce que je vous donne à ce moment, et ce que

(1) Dans l'épître aux Hébreux (chap. 5, 6, 7), l'Apôtre applique directement à Jésus-Christ ce qui est dit de Melchisédech, Gen., 14, v. 18.

*de genimine vitis usque in diem illum, cum illud bibam novum in regno Dei.*

**BED.** Finitis Paschæ veteris solumniis, transit ad novum, ut scilicet pro carne agni ac sanguine, sui corporis sanguinisque sacramentum substitueret : unde sequitur : Et manducantibus illis, accepit Jesus panem, ut scilicet ipsum se esse monstraret, cui juravit Dominus (*Psal.* 109) : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

Sequitur : Et benedicens fregit. **THEOPH.** Id est, gratias agens fregit : quod et nos facimus, orationes superaddentes. **BED.**

Frangit etiam ipse panem quem discipulis porrigit, ut ostendat corporis sui fractionem non absque sua sponte vel procuratione futuram : quem etiam benedixit quia naturam humanam, quam passurus assumpsit, ipse una cum Patre et Spiritu Sancto gratia divinæ virtutis implevit : benedixit panem ac fregit ; quia hominem assumptum ita morti subducere dignatus est, ut ei divinæ immortalitatis inesse potentiam demonstraret ; ideoque velocius eum a morte resuscitandum esse doceret.

Sequitur : Et dedit eis, et ait : Sumite, hoc est corpus meum. **THEOPH.** Hoc scilicet quod nunc do, et quod nunc sumitis.

vous recevez à ce moment. Le pain n'est pas seulement la figure du corps du Christ; il est même changé réellement en le corps du Christ, attendu que le Seigneur a dit ailleurs : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair. » Cependant, à cause de notre infirmité, la chair du Christ ne nous est pas visible. Le pain et le vin sont des nourritures accommodées à notre usage; et si nous voyions la chair et le sang, nous ne supporterions pas de nous en nourrir. C'est pour cela que le Seigneur, condescendant à notre infirmité, conserve les apparences du pain et du vin, mais en changeant le pain et le vin en la réalité de sa chair et de son sang. — S. CHRYS. — Et encore aujourd'hui le Christ est là. C'est celui-là même qui a orné la table qui la consacre; et ce n'est point l'homme qui change ces offrandes (1) en le corps et le sang du Christ, mais le Christ lui-même, qui est mort pour nous. Les paroles sortent de la bouche du prêtre, mais la puissance et la grâce de la consécration viennent de Dieu. C'est cette parole : « Ceci est mon corps, » qui consacre les offrandes; et ainsi que cette parole qui dit : « Croissez et multipliez, et remplissez la terre, » n'a été dite qu'une fois, et cependant obtient son effet dans tous les temps, pour la génération de tous les êtres, par l'intermédiaire de la nature, ainsi cette autre parole, prononcée une seule fois, donne sa force au sacrifice de tous les autels de l'Église jusqu'à ce jour, ce qui se perpétuera jusqu'à l'avènement du Christ.

S. JÉR. — Au sens mystique, le Seigneur donne à son corps, qui est l'Église actuelle, la forme du pain. C'est ce corps mystique auquel on

(1) *Προξίμενα*, choses offertes, le pain et le vin.

Non autem panis figura tantum corporis Christi est, sed in proprium Christi corpus transmutatur : nam Dominus ait (*Joh.*, 6) : Panis quem ego dabo caro mea est : sed tamen caro Christi non videtur propter nostram infirmitatem : panis enim et vinum de nostra consuetudine est : si vero carnem et sanguinem cerneremus, sumere non sustineremus : propter hoc Dominus nostræ infirmitati condescendens, species panis et vini conservat, sed panem et vinum in veritatem convertit carnis et sanguinis. CHRYS. in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Et nunc etiam ille præsto est Christus; qui illam ornavit mensam, ipse istam quoque consecrat : non enim homo est qui proposita corpus Christi facit

et sanguinem; sed ille qui pro nobis crucifixus est Christus. Sacerdotis ore verba proferuntur, et Dei virtute consecrantur et gratia. Hoc verbo quod dicit : Hoc est corpus meum, proposita consecrantur : et sicut illa vox quæ dicit : Crescite et multiplicamini, et replete terram, semel quidem dicta est, sed omni tempore sentit effectum ad generationem operante natura; ita et vox ista semel quidem dicta est, sed per omnes mensas Ecclesiæ usque in hodiernum diem, et usque ad ejus adventum, præstat sacrificio firmitatem.

HIER. Mystice autem in pane transfiguratur Dominus corpus suum, quod est Ecclesia præsens; quæ accipitur in fide, benedicatur in numero, frangitur in passionibus,



s'unit par la foi qui trouve sa bénédiction dans la multiplication de ses membres, qui est rompu en les passions humaines, qui se donne par l'exemple, est reçu par l'enseignement, reçoit du calice son sang mêlé d'eau et de vin; d'eau, pour nous laver de nos fautes; de sang, pour nous racheter. C'est par le sang de l'agneau que les maisons sont préservées des coups de l'ange, et c'est par l'eau de la mer Rouge que les ennemis sont anéantis : mystères figuratifs de l'Église actuelle. — « Et ayant reçu le calice, il le leur donna en rendant grâces. » — Car c'est par la grâce et non par nos mérites que Dieu nous a sauvés. — S. GRÉG. (4). — Lorsqu'il approche de sa passion, nous le voyons rendre grâces après avoir reçu le pain. Il rend donc grâces celui qui reçut les châtimens dus à l'iniquité des autres, et celui dont la vie ne présentait rien qui pût attirer la punition élève sa voix avec humilité dans sa passion pour bénir. En supportant avec égalité d'âme les peines dues aux fautes des autres, il nous apprend comment nous devons nous conduire dans l'expiation de nos fautes personnelles. En rendant grâces dans sa passion, lui l'égal du Père, il nous montre ce que doit faire le serviteur, lorsque Dieu lui envoie la correction. — BÈDE. — Comme nous devons rester dans le Christ et le Christ en nous, le vin du calice du Seigneur est mêlé d'eau; les eaux, au témoignage de Jean, étant les peuples. Il n'est permis à personne d'offrir l'eau toute seule ou le vin tout seul, afin que son offrande ne soit pas une figure de la séparation du chef d'avec les membres, ou bien n'exprime que le Christ a pu souffrir sans amour de notre rédemption, ou que nous, nous pouvons être sauvés ou mériter d'être offerts à Dieu sans nous unir à sa passion.

(1) Comm. sur Job, chap. 31.

datur in exemplis, sumitur in doctrinis, formatur in sanguinem suum in calice, vino et aqua commixtum; ut alio purgemur a culpis, alio redimamur a pœnis. Sanguine namque agni servantur domus a persecutione angeli; et aqua maris rubri extinguuntur inimici; quæ sunt mysteria Ecclesiæ Christi: unde sequitur: Et accepto calice, gratias agens dedit eis. Gratia enim et non meritis salvati sumus a Deo. GRÉG., 2 Mor. (c. 24). Cum appropinquaret etiam passioni, accepto pane, gratias egisse perhibetur. Gratias itaque egit qui flagella alienæ iniquitatis suscepit; et qui nil percussione dignum exhibuit, humiliter in passione benedicit; ut hinc ostendat, quid unusquisque in flagello propriæ culpæ facere debeat, si ipse æquanimiter flagella culpæ portat alienæ; ut hinc etiam ostendat, quid in correctione faciat subditus; si in flagello positus Patri gratias egit æqualis. BÈDE. Quia enim et nos in Christo, et in nobis Christum manere oportet, vinum dominici calicis aqua miscetur: attestante enim Joanne (*Apocal.*, 17, vers. 15), aquæ populi sunt: et neque aquam solam, neque solum vinum cuiquam licet offerre, ne talis oblatio caput a membris secernendum esse significet; et vel Christum sine nostræ redemptionis amore pati pôtuisse, vel nos

« Et tous en burent. » — S. JÉR. — Heureuse ivresse! salutaire satiété qui, plus elle est abondante plus elle daigne communiquer la sobriété de l'âme! — THÉOPH. — Quelques-uns disent que Judas ne participa pas aux mystères, mais qu'il était sorti lorsque le Seigneur y fit communier les disciples (1). D'autres prétendent qu'il lui livra les saints mystères. — S. CHRYS. — Le Christ offrait son sang à celui qui allait le vendre, afin qu'il y trouvât la rémission de ses péchés, s'il avait voulu renoncer à son impiété. — S. JÉR. — Judas but, mais sa soif ne fut pas apaisée; sa soif du feu éternel ne fut pas calmée, parce qu'il avait participé indignement aux mystères du Christ. Son sacrifice ne purifie pas ceux qui se sont salis dans les boues puantes de la cruauté, et une pensée insensée les précipite vers les crimes. — S. CHRYS.— Qu'il n'y ait aucun Judas à la table du Seigneur: ce sacrifice est une nourriture spirituelle. Or, il en est de cette nourriture spirituelle ainsi que de la nourriture corporelle, qui ne fait que rendre plus malade l'estomac qu'elle a trouvé embarrassé d'humeurs contraires: si elle trouve une âme souillée de méchanceté, elle précipite sa perte, non par l'effet de sa nature, mais par le vice de celui qui la reçoit. Que l'âme soit donc pure en toutes choses, pure en la pensée; car ce sacrifice est pur.

« Et il leur dit: Ceci est mon sang du Nouveau-Testament. » — BÈDÈ.

(1) Saint Hilaire l'enseigne clairement dans son canon 3 sur saint Matthieu; mais saint Thomas établit *ex professo* le contraire, part. 3, quest. 2, art. 81. Il en est qui prétendent que saint Clément est de l'avis de saint Hilaire (*Const. apost.*, lib. 5, cap. 13); mais son texte est amphibologique. L'on revendique aussi l'autorité d'Innocent III (lib. 4 *De myst. miss.*, cap. 13); mais le saint docteur ne présente qu'un doute.

sine illius passione salvari ac posse offerri contingat.

Sequitur: Et biberunt ex illo omnes. HIER. Ebrietas felix, satiétas salutaris, quæ quanto copiosius sumitur, tanto sobrietatem mentis donare dignatur. THÉOPH. Quidam autem dicunt Judam mysteriorum non fuisse participem, sed quod exiverit antequam Dominus mysteria largiretur: alii etiam dicunt quod illi tradidit de illo mysterio. CHRYS. in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Christus enim sanguinem ei qui eum vendidit offerebat; ut haberet remissionem peccatorum, si tamen impius existere nolisset. HIER. Bibit ergo Judas, et non saturatus est, nec sitim extinguit ignis æterni, quia indigne sumit mysteria Christi; cujus sacrificium non

emundat, sed eos cogitatio insipiens perducit ad culpas, qui se cœnosis crudelitatis fœtoribus miscuerunt. CHRYS., in serm. *De Pass.* (vel de prodit. Judæ, ut sup.). Nullus ergo sit Judas in Domini mensa: hoc sacrificium cibus spiritualis est: nam sicut corporalis cibus, cum ventrem invenerit adversis humoribus occupari, amplius lædit, ita est et iste spiritualis cibus: si aliquem reperit malignitate pollutum, magis eum perdit, non sua natura, sed accipientis vitio. Pura igitur sit mens in omnibus, pura cogitatio, quia et sacrificium purum est.

Sequitur: Et ait illis: Hic est sanguis meus novi Testamenti. BÈDÈ. Hoc ad distinctionem respicit veteris Testamenti, quod hircorum et vitulorum est sanguine dedicatum; dicente inter aspergendum legislatore

— A la différence de l'Ancien-Testament, dont la dédicace fut consacrée par le sang des boucs et des taureaux, le législateur prononçant pendant l'aspersion ces paroles : « Ceci est le sang du testament que Dieu vous impose. » — « Qui sera répandu pour plusieurs. » — S. JÉR. — Car il ne les purifie pas tous.

« Je vous dis en vérité que je ne boirai pas désormais, etc. » — **THEOPH.** — C'est comme s'il disait : Je ne boirai plus de ce sang jusqu'à la résurrection, appelant la résurrection son royaume ; car alors il régnera contre la mort. Mais après la résurrection, il but et mangea avec les disciples, leur prouvant ainsi qu'il était le même que celui qui avait souffert. Le vin qu'il but alors était nouveau ; car il le but d'une nouvelle et toute différente manière, n'ayant plus un corps passible, ayant besoin de nourriture, mais un corps immortel et incorruptible. Voici l'explication de ce passage : la vigne est le Seigneur ; le fruit de la vigne, ce sont les mystères et les intelligences occultes que donne celui qui enseigne la science à l'homme. Dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire le siècle futur, il boira avec ses disciples les mystères et la sagesse, en nous révélant et en nous enseignant des choses nouvelles qu'il tient cachées maintenant. — **BÈDE.** — Ou bien, Isaïe affirme que la vigne du Seigneur, c'est la Synagogue, par ces mots : « La vigne du Seigneur des âmes, c'est le peuple d'Israël. » C'est donc au moment où il marche à sa passion que le Sauveur dit ces mots : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne ; » car c'est comme s'il disait : Je n'accomplirai plus les formalités de la loi, parmi lesquelles celles-ci, les cérémonies sacrées de l'agneau pascal, tiennent la première place ; car voici le moment de ma résurrection, ce jour où, placé

(*Exod.*, 24) : Hic est sanguis Testamenti quod mandavit ad vos Deus. Sequitur : Qui pro multis effundetur. **HIER.** Non enim omnes emundat.

Sequitur : Amen dico vobis quod jam non bibam. **THEOPH.** Quasi diceret : Non bibam de vino usque ad resurrectionem : regnum enim resurrectionem vocat, quasi tunc regnaverit contra mortem. Post resurrectionem vero bibit cum discipulis, et comedit, ostendens quod idem ipse esset qui passus est. Novum autem bibit illud, id est, novo quodam modo et alieno : non enim corpus habebat passibile indigens cibo, sed immortale et incorruptibile. Intelligendum est autem et sic : Vitis est ipse Do-

minus ; genimen vitis, mysteria, et intellectus occultus quem ipse generat, qui docet hominem scientiam (*Psal.* 92) ; in regno autem Dei (id est, in futuro seculo), bibit cum suis discipulis mysteria et sapientiam, nova quædam nos docens et revelans, quæ nunc occultat. **BÈD.** Vel aliter : vitem sive vineam Domini appellatam esse synagogam Esaias testatur, dicens (cap. 5) : Vineam Domini Sabbaoth domus Israel est. Iturus ergo Dominus ad passionem ait : Jam non bibam de genimine vitis : ac si aperte dicat : Non ultra carnalibus synagogæ ceremoniis delectabor, in quibus etiam ista paschalis agni sacra locum tenere præcipuum : aderit enim tempus meæ resur-

dans le royaume de Dieu, élevé dans la gloire de la vie immortelle, je me réjouirai avec vous du salut de ce peuple régénéré par la source de la grâce spirituelle.

S. JÉR. — Il faut remarquer qu'ici le Sauveur change la nature du sacrifice, mais non l'époque du sacrifice. Nous ne devons donc jamais célébrer la commémoration de la cène du Seigneur avant le quatorzième jour de la lune. Celui qui célébrerait en ce quatorzième jour la résurrection devrait célébrer la cène au onzième; ce qui n'a jamais eu lieu ni sous l'ancienne ni sous la nouvelle loi.

*Et, ayant chanté le cantique d'actions de grâces, ils s'en allèrent sur la montagne des Oliviers. Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale, car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. Pierre lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez pas pour moi. Et Jésus lui repartit : Je vous dis en vérité que vous-même aujourd'hui, dès cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois. Mais Pierre insistait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres en dirent autant.*

THÉOPH. — Ainsi qu'ils avaient rendu grâces avant que de boire, ainsi ils rendent grâces après avoir bu : « Et ayant dit le cantique d'actions de grâces, ils sortirent pour aller sur la montagne des Oliviers. » C'est pour nous apprendre à rendre grâces avant et après avoir pris de la nourriture. — S. JÉR. — Ce cantique est aussi une louange pour le Seigneur, d'après cette parole : « Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés; et ils loueront le Seigneur, ceux qui le cherchent.

rectionis; ad erit dies illa, cum in regno Dei positus (id est, gloria vitæ immortalis sublimatus), de salute ejusdem populi fonte gratiæ spiritualis regenerati, vobiscum gaudio perfundar.

HIER. Considerandum autem quod hic Dominus mutat tantum sacrificium; sed non mutat tempus; ut nos nunquam cœnam Domini ante quartam decimam lunam faciamus: qui facit in quatuordecima resurrectionem, in undecima luna cœnam Domini faciet; quod nunquam in veteri Testamento nec in novo factum est.

*Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. Et ait eis Jesus: Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est: Percutiam pastorem, et dispergentur*

*oves: sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam. Petrus autem ait illi: Et si omnes scandalizati fuerint, sed non ego. Et ait illi Jesus: Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus. At ille amplius loquebatur: Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem et omnes dicebant.*

THÉOPH. Siout gratias egerunt antequam biberent, ita etiam gratias agunt postquam biberunt: unde dicitur: Et hymno dicto, exierunt in montem Olivarum. Ut scilicet addiscas, et ante cibum, et post cibum gratiarum reddere actiones. HIER. Hymnum enim dicit laudem Domini, ut est in psal. 21: Edent pauperes, et saturabuntur,

Et tous les riches de la terre ont mangé, et ils ont adoré(1).»—THÉOPH. — Par là, en chantant ce cantique d'actions de grâces au moment où il va être trahi, il nous montre qu'il lui était doux de mourir pour nous, et il nous enseigne à ne pas nous attrister, mais à rendre à Dieu des actions de grâces, lorsque nous tombons dans la souffrance pour le salut des autres, de ce qu'il opère le salut de plusieurs par notre épreuve. — BÈDE. — Nous pouvons aussi voir dans ce cantique d'actions de grâces celui que nous rapporte Jean et dans lequel, rendant grâces à son Père, il priait en levant les yeux au ciel, et pour lui, et pour ses disciples, et pour tous ceux qui devaient croire en son nom.

THÉOPH. — Il va vers la montagne, à cause de sa solitude et pour qu'on puisse l'y prendre sans tumulte. S'ils l'avaient pris au milieu de la cité, peut-être que toute la foule du peuple en eût été troublée, et que ses ennemis eussent pu trouver, dans cette agitation, un prétexte pour s'emparer de lui, comme excitant la foule. — BÈDE. — Au sens mystique, il est fort remarquable que le Sauveur conduise ses disciples sur la montagne des Oliviers, après les avoir fait participer à ses mystères; et c'est pour nous apprendre à nous servir de notre participation aux sacrements pour nous élever à des vertus et à des dons de l'Esprit-Saint plus sublimes: c'est par ces vertus et par ces dons que nos cœurs sont consacrés par l'onction divine. — S. JÉR. — C'est sur le même mont Olivet où il est fait prisonnier que Jésus s'élève au ciel, et cela pour nous apprendre que nous montons au ciel du milieu de nos prières, de nos veilles, de nos épreuves, lorsque nous ne les repoussons pas.

(1) Saint Augustin rapporte ce psaume au mystère de l'Eucharistie.

et laudabunt Dominum qui requirunt eum. Et manducaverunt, et adoraverunt omnes pingues terræ. THEOPH. Simul etiam et hic ostendit quod amplectibile erat sibi pro nobis mori; quia cum tradendus erat, Deum laudare dignatus est. Docet etiam nos, cum in angustias incidimus propter multorum salutem, non contristari, sed Deo gratias agere, qui tribulatione operatur multorum salutem. BEDA. Potest etiam hymnus ille intelligi quem Dominus secundum Joannem Patris gratias agens decantabat, in quo et pro seipso, et discipulis, et pro eis qui per verbum ipsorum credituri erant, elevatis sursum oculis precabatur (Joan., 7).

THEOPH. Exiit autem in montem, ut ad eum solitarium existentem exeuntes, ipsum caperent absque tumultu. Si enim accessissent cum in civitate manebat, forte fuisset multitudo populi conturbata; et tunc manifestam occasionem inimici captantes viderentur ipsum juste interficere tanquam populum concitantem. BEDA. Pulchro etiam Dominus discipulos sacramentis imbutos in montem educit Olivarum, ut typice designet, nos per acceptionem sacramentorum ad altiora virtutum dona et charismata Sancti Spiritus, quibus in corde perungamur, ascendere debere. HIER. In monte etiam Oliveti Jesus tenetur, unde ad cœlos ascendit; ut nos sciamus quia

**BÈDE.** — Le Seigneur prédit à ses disciples la faiblesse dont ils vont être les victimes, afin que, cette faiblesse survenant, ils ne désespèrent pas du salut, mais soient délivrés par leur repentir : « Et Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon occasion. » — **S. JÉR.** — Tous tombent, mais tous ne restent pas couchés à terre. « Est-ce que celui qui dort ne rejettera pas au loin son sommeil pour ressusciter? » C'est de la chair de tomber, mais c'est du diable de rester couché. — **THÉOPH.** — Le Seigneur permet cette chute, afin qu'ils perdent leur confiance en eux-mêmes, et afin de ne pas paraître leur faire cette prédiction sur une simple apparence, il introduit ce témoignage du prophète Zacharie : « Frappez (1) le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » — **S. JÉR.** — Dans ce passage, le prophète demande la passion du Seigneur, Le Père répond aux prières de ses enfants : « Je frapperai le pasteur. » Le Fils est envoyé par le Père, et il est frappé; car il s'incarne et il souffre. — **THÉOPH.** — Il dit : « Je frapperai le pasteur, » probablement parce qu'il le laisse frapper. Les disciples sont appelés *brebis*, à cause de leur innocence et de l'absence en eux de malice. — Le Sauveur ajoute enfin la consolation par ces mots : « Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. » — **S. JÉR.** — C'est ainsi qu'il promet de ressusciter, pour ne pas laisser s'éteindre leur espoir. — « Or, Pierre lui dit : Et quand bien même tous seraient scandalisés, je ne le serai pas, moi. » — Voici un oiseau sans ailes qui veut s'élever dans les airs; mais le corps appe-

(1) On lit quelquefois : *je frapperai*, et il a pu arriver en effet que l'on ait changé *πάταξω*, *je frapperai*, en *πάταξον*, *frappez*.

inde ascendimus ad cœlos, unde vigilamus et oramus, ligamur, nec repugnamus in terra.

**BEDA.** Prædicat autem Dominus discipulis quid passuri sunt, ut cum passi fuerint, non desperent salutem, sed agentes pœnitentiam liberentur : unde sequitur : Et ait illis Jesus : Omnes scandalizabimini in me nocte ista. **HIER.** Omnes quidem cadunt, sed non omnes jacent. Nunquid enim qui dormit non abjiciet ut resurgat (*Psal.* 40)? Carnale est cadere, sed diabolicum est jacere. **THÉOPH.** Permisit autem eos Dominus cadere, ut non in seipsis confidant : et ne videretur hoc quod prædixerat, ex quodam argumento apparenti prædixisse, inducit testimonium Zachariæ prophetæ : unde sequitur : Percutiam pastorem, et

dispergentur oves gregis. **BED.** Hoc aliis verbis in Zacharia propheta scriptum est, et ex persona Prophetæ ad Dominum dicitur : Percute pastorem, et dispergentur oves. **HIER.** Propheta enim postulat passionem Domini. Pater respondet : Percutiam pastorem (precibus inferiorum) Filius a Patre mittitur, et percutitur, id est, incarnatur et patitur. **THÉOPH.** Dicit autem Pater : Percutiam pastorem, quia ipsum percuti dimisit : oves discipulos dicit, quasi innocentes et quasi absque malitia. Ultimo consolationem inducit, dicens : Sed postquam resurrexero, præcedam vos in Galilæam. **HIERON.** In quo vera promittitur resurrectio, ut spes non extinguatur. Sequitur : Petrus autem ait ei : Et si omnes scandalizati fuerint, sed non ego. Ecce

santit l'âme, et la crainte du Seigneur est moins forte que cette épouvante humaine. — BÈDE. — La promesse de Pierre vient de l'ardeur de sa foi; la prédiction du Seigneur de sa connaissance divine de l'avenir : « Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité. »

S. AUG. — Marc raconte plus au long ce que le Seigneur prédit à Pierre, qu'il le nierait avant que le coq eût chanté trois fois; et c'est pour cela qu'il paraît différent des autres dans ce récit, aux yeux de ceux qui n'y regardent pas d'assez près. Car la négation de Pierre étant par trois reprises différentes, ce que disent les autres évangélistes, qu'il doit renoncer trois fois avant le chant du coq, paraît faux si cette négation eut lieu tout entière après que le coq eût une fois chanté. D'ailleurs, si ce triple renoncement eut lieu avant que le coq eût fait entendre sa voix, comment Marc a-t-il pu faire dire au Seigneur : « Avant que le coq ait chanté deux fois, vous m'aurez renié trois fois? » C'est que, comme ce renoncement devait commencer à se produire avant que le coq eût fait entendre encore son chant, les autres évangélistes ne veulent que raconter quand se produisit et commença ce renoncement, c'est-à-dire avant le chant du coq. D'ailleurs, ce renoncement était complet dans l'âme de Pierre avant le premier chant. Marc, au contraire, marque avec détail les intervalles entre les différents renoncements. — THÉOPH. — Et ce qu'il dit doit être ainsi entendu, que le coq ne commença à chanter que lorsque Pierre eut fait son premier renoncement : les deux derniers renoncements eurent lieu entre le premier et le second chant du coq, avant qu'il ait fait entendre le second.

avis sine pennis in altum volare nititur ; sed corpus aggravat animam, ut timore humano mortis timor Domini superetur. BÈDE. Et Petrus ergo de ardore fidei promittebat ; et Salvator quasi Deus futura noverat : unde sequitur : Et ait illi Jesus : Amen dico tibi, etc.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 2). Cum omnes evangelistæ dicant prædixisse Dominum quod eum Petrus esset negaturus antequam gallus cantaret, Marcus hoc solum narravit expressius : unde nonnullis videtur non congruere cæteris, quia parum attendunt : tota enim Petri negatio trina est, quæ si tota post primum galli cantum inciperet, falsum dixisse viderentur tres alii evangelistæ (quod scilicet antequam gallus cantaret, ter eum esset negaturus).

Rursus si totam trinam negationem ante pergisset, quam cantare gallus inciperet, superflue dixisset Marcus ex persona Domini : Priusquam gallus bis vocem dederit, ter me negaturus es : sed quia ante primum galli cantum cœpta est illa trina negatio, attendunt illi tres, non quando eam completurus esset Petrus, sed quando futura esset et quando cœptura (id est, ante galli cantum), quanquam in animo ejus et ante primum galli cantum tota concepta est : Marcus autem de ipsarum vocum intervallo planius elocutus est. THÉOPH. Quod sic intelligitur : Petrus semel negavit, deinde gallus cantavit ; negante vero eo duabus aliis negationibus, tunc gallus secundo vocem emisit.

HIER. Gallus lucis nuntius, quis est nisi

S. JÉR. — Ce coq, messenger de la lumière, quel est-il autre que l'Esprit-Saint qui, par la voix des prophètes et celle des apôtres, nous a appelés aux larmes amères du milieu de notre triple renoncement, de nos mauvaises pensées sur Dieu, de nos mauvaises paroles sur le prochain, de nos attentats contre nous-mêmes ?

BÈDE. — Les paroles suivantes démontrent encore mieux la foi de Pierre et l'ardeur de son affliction : « Et il parlait encore davantage : Et quand bien même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai pas. » — THÉOPH. — Les autres disciples montrèrent aussi une ardeur intrépide ; car il est dit : « Les autres disaient pareillement. » Cependant, ils résistèrent à la vérité que le Christ venait de leur prédire.

*Ils allèrent ensuite en un lieu appelé Gethsémani, où il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie fait ma prière. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, il commença d'être saisi de frayeur, et d'avoir le cœur pressé d'une extrême affliction. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici et veillez. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna contre terre, priant que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui ; et il disait : Mon Père, toutes choses vous sont possibles, transportez ce calice loin de moi ; mais néanmoins que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne. Il revint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés endormis, il dit à Pierre : Simon, vous dormez ? Quoi ! n'avez-vous pu seulement veiller une heure ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il s'en alla pour la seconde fois, et fit sa prière dans les mêmes termes. Et, étant retourné vers eux, il les trouva endormis, car leurs yeux étaient appesantis de sommeil, et ils ne savaient que lui répondre. Il revint encore pour la troisième fois, et il leur dit : Dormez maintenant, et vous reposez, c'est assez : l'heure est venue : le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons : celui qui me doit trahir est bien près d'ici.*

LA GLOSE. — L'évangéliste, après nous avoir montré le Seigneur

Spiritus Sanctus, cujus vocis in prophetia et in apostolis nos de trina negatione excitamur ad amarissimos post lapsum fletus, qui male cogitavimus de Deo, et male locuti sumus ad proximos, et male fecimus ad nosmetipsos ?

BÈDE. Fides autem apostoli Petri et ardens affectus ad Dominum consequenter ostenditur : sequitur enim : At ille amplius loquebatur : Et si oportuerit me simul commemorari tibi, non te negabo. THÉOPH. Ferorem etiam intrepidum et alii discipuli ostenderunt : nam sequitur : Similiter autem et omnes dicebant, sed tamen resistebant veritati, quam Christus prædixerat.

*Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani, et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem. Et assumit Petrum et Jacobum, et Joannem secum ; et cepit pavere et tædere. Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem : sustinete hic et vigilate. Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat ut si fieri posset, transiret ab eo hora, et dixit : Abba Pater, omnia possibilia tibi sunt : transfer calicem hunc a me : sed non quod ego volo, sed quod tu. Et venit, et invenit eos dormientes. Et ait Petro : Simon, dormis ? Non potuisti una hora vigilare mecum ? Vigilate et orate ut non intretis in tentationem : spiritus qui-*



prédissant à ses disciples le scandale dont ils seraient les victimes, nous raconte sa prière, prière qui avait, on le croit, pour but ses propres disciples. Et tout d'abord il nous montre le lieu de la prière. « Et ils viennent dans un lieu appelé Gethsémani. » — **BÈDE.** — Encore aujourd'hui l'on nous montre ce lieu dans lequel le Sauveur pria, à la base du mont Olivet. Or le mot Gethsémani veut dire « vallée féconde ou vallée de la fécondité. » Le Seigneur, en priant sur la montagne, nous enseigne à ne donner pour objet à nos prières que les choses sublimes; en priant dans la vallée de la fécondité, il nous montre à garder toujours dans la prière l'humilité et le fécond amour de l'âme : lui-même il est mort pour nous en descendant dans la vallée de l'humilité, et en suivant les élans de sa féconde charité. — **S. JÉR.** — Or, c'est dans cette « vallée féconde qu'il fut assailli par de gros taureaux. » Ils commencent à se séparer de lui dans la prière ceux qui vont s'en séparer dans sa passion : il prie, et ils dorment accablés sous le poids de leur cœur.

**THÉOPH.** — Il avait coutume de se retirer tout seul pour prier, afin de nous apprendre à chercher dans la prière le silence et la solitude. — « Et il prit avec lui Pierre et Jacques et Jean. » Il ne prit avec lui que les trois disciples qu'il avait pris sur le Thabor, pour rendre témoins de sa tristesse ceux qu'il avait faits les témoins de sa gloire, et afin qu'à sa tristesse ils comprissent la vérité de son humanité. « Et il se mit à avoir peur et à éprouver de l'ennui. » Parce qu'il avait pris toute l'humanité, il avait pris toutes les impressions naturelles à l'homme,

*dem promptus est, caro vero infirma. Et iterum abiens oravit, eundem sermonem dicens. Et reversus denuo, invenit eos dormientes (erant enim oculi eorum gravati), et ignorabant quid responderent ei. Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam, et requiescite, sufficit : venit hora, ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum : surgite, eamus : ecce qui me tradet prope est.*

**GLOS.** Postquam Dominus scandalum discipulorum prædixerat, nunc Evangelista narrat de oratione ipsius, in qua pro discipulis creditur orasse : et primo describens locum orationis, dicit : Et veniunt in prædium cui nomen Gethsemani. **BEDA.** monstratur usque hodie locus Gethsemani, in quo Dominus oravit ad radices montis Oliveti : interpretatur autem Gethsemani val-

lis pinguium, sive pinguedinum. Cum autem Dominus tantum in monte orat, nos docet sublimia orando inquiri debere. At cum in valle pinguedinis orat, insinuat nobis humilitatem semper in orationibus, et internæ pinguedinem dilectionis esse servandam : ipse etiam per vallem humilitatis et pinguedinem charitatis pro nobis mortem subit. **HIER.** In valle etiam pinguedinum tauri pingues obscederunt cum (*Psal. 21*). Sequitur : Et ait discipulis suis : Sedete hic donec orem. Separantur in oratione, qui separantur in passione; quia ille orat, illi dormiunt, pinguedine cordis oppressi.

**THEOPH.** Singulariter etiam consueverat semper orare, formam nobis tradens, ut silentium et solitudinem in orationibus requiramus. Sequitur : Et assumit Petrum, et Jacobum, et Joannem secum. Illos tres

par conséquent la tristesse, l'ennui, la peur naturelle en face de la mort; car il est naturel que ce ne soit que malgré lui que l'homme aille à la mort, et c'est pour cela que « il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. » — BÈDE. — Ainsi qu'un Dieu qui s'est placé dans l'infirmité de la chair, il nous expose la fragilité de sa nature, afin d'enlever tout motif à ceux qui abjurent le mystère de son incarnation. Ayant reçu un corps, il devait éprouver tout ce qui était naturel à ce corps, la faim, la soif, les angoisses, la tristesse; mais la divinité ne doit pas éprouver de changement par de telles modifications. — THÉOPH. — Quelques-uns ont entendu ce passage en ce sens : Je suis triste, non pas de ce que je dois mourir, mais de ce que ce sont les Israélites mes compatriotes qui vont me crucifier, et que pour cela ils doivent être exclus du royaume de Dieu. — S. JÉR. — Ceci nous apprend à trembler en présence du jugement de la mort; car nous ne pouvons pas dire, ainsi qu'il le disait lui-même : « Le prince de ce monde arrive, mais il n'a rien en moi. »

« Attendez ici et veillez. » — BÈDE. — Le sommeil qu'il veut empêcher en eux, ce n'est pas le sommeil ordinaire, car ce n'était pas le moment, le combat approchant, mais l'appesantissement d'esprit et le sommeil de l'incrédulité. S'écartant un peu, il se prosterne la face contre terre, faisant éclater l'humiliation de son âme par cette prostration de son corps. « Ets'étant avancé un peu, il tomba sur la terre, et il priait afin que, si cela était possible, passât, etc. » — S. AUG. — Il ne dit pas : « Si vous pouvez le faire, » mais : « Si cela peut se faire; »

tantum assumit, qui gloriæ ejus in monte Thabor inspectores extiterant, ut qui gloriosa viderant, viderent etiam tristia, et ad discerent quod verus erat homo in hoc quod tristatur : unde sequitur : Et cœpit pavere et tædere. Quia enim totum assumpserat hominem, assumpsit et naturales proprietates hominis, pavere et tædere, et contristari naturaliter : nam homines naturaliter inviti tendunt ad mortem : unde sequitur : Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem. BÈD. Quasi Deus in corpore constitutus fragilitatem carnis exponit, ut eorum qui sacramentum incarnationis abjurant, excluderetur impietas : nam qui corpus suscepit, omnia debuit suscipere quæ corporis sunt, ut esuriret, sitiret, angeretur, contristaretur : Divinitas enim per hos commutari nescit affectus. THÉOPH.

Quidam autem hoc sic intellexerunt, quasi dicat : Tristor enim, non quod mori debeo, sed quod Israelitæ propinqui mei me crucifixuri sunt, ac per hoc a regno Dei debent excludi. HIER. In hoc etiam pavere et tristari docemur ante judicium mortis, quod non possumus per nos dicere, sed per illum (Joan., 14) : Venit princeps mundi hujus, et in me non habet quicquam.

Sequitur : Sustinete et vigilate. BÈD. Non a somno dormitionis prohibet (cujus tempus non erat immiuentis discrimine), sed a somno infidelitatis, et torpore mentis. Paululum autem procedens ruit in faciem suam, et humilitatem mentis habitu carnis ostendit. Unde sequitur : Et cum processisset paululum, procidit super terram, et orabat, ut si fieri posset, transiret, etc.

car Dieu peut faire ce qu'il veut, et la manière de s'exprimer de Jésus revient à celle-ci : « Si vous le voulez. » Afin que l'on ne puisse pas croire qu'en s'exprimant ainsi il a voulu nier une partie de la puissance de son Père, il montre que ces paroles : « Si cela est possible, » doivent s'entendre de la volonté de son Père, et non pas de son impuissance. Il ajoute : « Abba, Père, toutes choses vous sont possibles. » Marc ne s'est pas contenté de rapporter le mot *père*, il y a ajouté le mot *abba*, qui est un mot hébreu signifiant *père*; et sans doute cet évangéliste a rapporté ces deux mots ayant le même sens parce qu'il voulait montrer qu'il allait souffrir cette passion de tristesse comme représentant de son corps mystique, qui est l'Eglise, édifice dont il est la pierre angulaire (1), réunissant ensemble les deux peuples, celui des Gentils, qui prononce le mot *père*, et celui des Hébreux, disant *abba*. — BÈDE. — Pour montrer qu'il est vraiment homme, il demande que le calice passe loin de lui en disant : « Portez le calice loin de moi. » Mais, se rappelant qu'il est venu pour le boire, il veut mettre la dernière main à l'œuvre pour laquelle il est venu, et il ajoute : « Cependant qu'il soit fait non pas comme je veux, mais comme vous voulez, » paroles qui peuvent s'entendre ainsi : Si la mort peut mourir, sans que je meure selon la chair, que ce calice passe. Cependant, comme cela ne peut pas être, qu'il soit fait ainsi que vous voulez, et non pas ainsi que je veux. Plusieurs s'attristent des approches de la mort : qu'ils se conduisent avec droiture de cœur, faisant tout ce qu'ils peuvent pour l'éviter; mais s'ils ne le peuvent, qu'ils répètent

(1) Eph., 2, v, 20; Rom., 9, v. 24.

AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Non dixit : Si facere posset, sed, si fieri posset : fieri enim potest quod ille voluerit. Sic itaque dictum est, si fieri potest, ac si diceretur, si vellet. Et ne quis putaret eum Patris minuisse potestatem, manifestavit quo intellectu accipiendum sit quod dictum est : nam sequitur : Et dixit : Abba Pater, omnia tibi possibilia sunt : in quo satis ostendit, non ex impossibilitate, sed ex voluntate Patris dictum esse : Si fieri potest; quod autem, Marcus non solum Pater, sed Abba Pater, eum dixisse commemorat; hoc est Abba hebraice, quod latine Pater. Et fortasse Dominus propter aliquod sacramentum, utrumque dixit, volens ostendere se illam tristitiam in persona sui corporis

(id est Ecclesie) suscepisse; cui factus est angularis lapis venienti ad eum; partim ex Hebræis ad quos pertinet quod ait Abba, partim in gentibus, ad quos pertinet quod ait Pater. BÈDE. Orat autem transire calicem, ut ostendat vere quod homo erat. Unde subdit : Transfer calicem hunc a me. Reminiscens autem propter quid missus est perficit dispensationem ad quam missus est, et clamat : Sed non quod ego volo, sed quod tu : quasi dicat : Si moritur mors, me non moriente secundum carnem, transeat calix; verum quia non aliter fiet, non quod ego volo, sed quod tu. Multi adhuc contristantur futura morte, sed habeant rectum cor, et vitent mortem quantum possunt; sed si non possunt, dicant id quod propter nos Domi-

ces paroles que le Sauveur a prononcées à cause de nous. — S. JÉR. — Il nous enseigne encore par ces paroles à être obéissants jusqu'à la fin à nos parents et à préférer toujours leur volonté à la nôtre. — « Et il vint et il les trouva endormis. » Ils dorment d'âme ainsi qu'ils dorment de corps. Cependant c'est le seul Pierre à qui s'adressent les reproches du Seigneur, lorsque, venant après sa prière vers ses disciples, il les voit endormis. « Et il dit à Pierre : Simon, vous dormez? Vous n'avez donc pas pu veiller une heure avec moi? » C'est comme s'il lui disait : Vous qui vous êtes engagé à mourir pour moi, comment pouvez-vous mépriser la mort après avoir été vaincu par le sommeil? — « Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation » de me renier. — BÈDE. — Il ne leur dit pas : Priez afin de ne pas être tentés, ce qui n'est pas possible à l'âme humaine, mais de ne pas entrer en tentation, c'est-à-dire de ne pas être vaincus par la tentation. — S. JÉR. — Il est dit entrer en tentation celui qui néglige la prière.

« Car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. » — THÉOPH. — C'est comme s'il leur disait : Votre esprit est prompt à vouloir ne pas me renier, et c'est pour cela que vous le promettez ; mais votre chair est tellement infirme qu'à moins que Dieu n'accorde à votre prière la force de votre chair, vous entrerez en tentation. — BÈDE. — Ces paroles doivent mettre un frein aux téméraires qui pensent pouvoir tout ce qu'ils imaginent. Or, plus nous nous confions à l'ardeur de notre âme, et plus nous devons redouter la fragilité de notre chair. — Tout ce passage est dirigé contre ceux qui ne veulent reconnaître dans le Sauveur qu'une seule volonté et une seule opération, tandis que tout ceci

nas dixit. HIER. Ex quo etiam usque in finem non cessat nos docere patribus obedire, et voluntatem eorum voluntati nostræ præponere. Sequitur : Et venit, et invenit eos dormientes. Sicut enim dormiunt mente, sic et corpore. Post orationem autem Dominus veniens, et videns discipulos dormientes, Petrum solum increpat : unde sequitur : Et ait Petro : Simon, dormis? non potuisti una hora vigilare mecum? Quasi dicat : Qui una hora non potuisti mecum vigilare, quomodo mortem spernes tu qui spondes mori mecum? Sequitur : Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem, scilicet, negandi me. BÈD. Non ait : Orate ne tentemini, quia impossibile est humanam animam non tentari ; sed ne intretis in tentationem, hoc est, ne vos tentatio su-

peret. HIER. In tentationem autem intrare dicitur, qui orare negligit.

Sequitur : Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. THÉOPH. Quasi dicat : Spiritus quidem vester promptus est ad me non negandum, et propterea hoc promittitis ; sed caro vestra in tantum infirma est, quod nisi Dominus per orationem virtutem carni dederit, in tentationem intrabit. BÈD. Temerarios hic reprimit, qui quicquid crediderint, putant consequi posse ; sed quantum ex mentis ardore confidimus, tantum ex fragilitate carnis timeamus. Facit etiam hic locus adversus eos qui dicunt unam in Domino operationem et unam voluntatem fuisse : duas enim voluntates ostendit : humanam scilicet, quæ propter in-

nous montre en lui deux volontés, la volonté (1) humaine, qui, à cause de l'infirmité de la chair, repousse la passion, et la volonté divine, qui s'y porte avec la plus grande promptitude.

« Et s'en allant de nouveau, il pria encore en répétant les mêmes paroles. » — THEOPH. — Pour prouver par cette seconde prière qu'il était vraiment homme. — « Et il les trouva endormis. » Cependant il leur fit de vifs reproches. — « Car leurs yeux étaient appesantis » par le sommeil. — « Et ils ne savaient que lui répondre. » A ce spectacle de la faiblesse humaine, apprenons à ne pas promettre, étant encore appesantis par le sommeil, des choses qui nous seraient impossibles. C'est pourquoi il revint redire la même prière pour la troisième fois. « Et il vint pour la troisième fois, et il leur dit : Dormez maintenant et vous reposez. » Il ne s'émeut pas de ce qu'après ses reproches ils ont fait pis qu'auparavant, et c'est par ironie qu'il leur dit : « Dormez maintenant et reposez-vous, » parce qu'il sait que le traître approche. Les paroles suivantes montrent que c'était par ironie qu'il leur avait ainsi parlé, car il ajoute : « Cela suffit, voici l'heure; voici que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des pécheurs. » Il leur parlait ainsi pour leur reprocher leur sommeil, et c'est comme s'il leur avait dit : C'est bien le temps pour vous de dormir au moment où l'ennemi approche ! Ensuite il ajoute : « Levez-vous, allons-nous-en ; voici que celui qui me livre est près. » Il ne leur parle pas ainsi pour les faire fuir, mais pour les entraîner au devant des ennemis.—

(1) Du moins quant à la partie inférieure de l'âme ; car la partie supérieure voulait la passion, mais en cela elle se confondait avec la volonté divine dont elle acceptait la règle.

firmitatem carnis recusat passionem, et divinam, quæ promptissima est.

Sequitur : Et iterum abiens oravit eundem sermonem, dicens. THEOPH. Ut scilicet per secundariam orationem, quod verus homo esset, affirmaret. Sequitur : Et reversus invenit eos dormientes. Tamen vehementer redarguit : Erant enim oculi eorum gravati, scilicet somno. Et ignorabant quid responderent ei. Per infirmitatem humanam addisceas, ne scilicet gravati somno promittamus ea quæ nobis impossibilia sunt. Ideo tertio abiit ad orandum oratione prædicta : unde sequitur : Et venit tertio, et ait illis : Dormite jam et requiescite. Non turbatur contra illos cum post redargutionem pejus fecerint, sed ironice dicit illis : Dormite

jam et requiescite, quia jam sciebat quod proditor appropinquabat. Et quod ironice dixerit, apparet per hoc quod subditur : Sufficit, venit hora, ecce tradetur Filius hominis in manus peccatorum. Hoc dicebat deridens somnium eorum : quasi diceret : Nunc tempus est ut dormiatis quando inimicus appropinquat. Deinde subjungit : Surgite, carnis, ecce qui me tradet prope est. Non ut fugerent hoc dixit, sed ut inimicis obviarent. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Vel aliter : per hoc quod cum dixisset : Dormite jam et requiescite, adjungit, sufficit, et deinde infert : Venit hora, ecce tradetur Filius hominis, utique intelligendum est post illud : Dormite et requiescite, siluisse Dominum aliquantulum

S. AUG. — Ou bien, dans un autre sens, de ce qu'après avoir dit : « Dormez et reposez-vous, » le Sauveur ajoute : « Cela suffit, » et puis : « Voici l'heure, le Fils de l'homme, » il faut admettre que le Sauveur se tint en silence un moment après avoir dit : « Dormez et reposez-vous, » pour donner aux apôtres le temps de le faire, et que ce n'est qu'après une pause qu'il a ajouté : « Voici l'heure, » et intercalé ces mots : « Cela suffit, » c'est-à-dire il suffit que vous vous soyez reposés. — S. JÉR. — Le sommeil par trois fois des disciples nous exprime les trois morts que Jésus ressuscita, le premier dans sa maison (1), le second lorsqu'il allait au tombeau (2), le troisième dans le tombeau (3). La triple prière du Seigneur nous apprend à demander en priant la rémission de nos péchés passés, présents et futurs.

*Il n'avait pas encore achevé ces mots, que Judas Iscariote, l'un des douze parut suivi d'une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres, par les scribes et les sénateurs. Or Judas, qui le trahissait, leur avait donné ce signal, et leur avait dit : Celui que je baiserais, c'est celui que vous cherchez ; saisissez-vous de lui, et l'emenez sûrement. Aussitôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de Jésus, et lui dit : Maître, je vous salue ; et il le baisa. Ensuite, ils mirent la main sur Jésus, et se saisirent de lui. Un de ceux qui étaient présents, tirant son épée, en frappa un des gens du grand-prêtre, et lui coupa une oreille. Et Jésus leur dit : Vous êtes venus pour me prendre, armés d'épées et de bâtons, comme si j'étais un voleur. J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point pris ; mais il faut que les Ecritures soient accomplies. Alors ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuyèrent tous. Or il y avait un jeune homme*

(1) Matth., 9 ; Marc, 5 ; Luc, 8.

(2) Luc, 7.

(3) Jean, 11.

Inm, ut hoc fieret quod præmiserat, et tunc intulisse : Venit hora ; et ideo interponit, sufficit, scilicet quod requievistis. HIER. Trina autem discipulorum dormitio tres mortuos, quos Dominus suscitavit, signat : primus in domo, secundus ad sepulcrum, tertius de sepulcro ; trina autem Domini vigilia docet nos orando, et de præteritis, et de futuris, et de præsentibus, veniam rogare.

*Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes, unus de duodecim ; et cum eo turba multa cum gladiis et lignis, missi a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus. Dederat autem traditor eis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum, et ducite eum caute. Et cum venisset,*

*statim accedens ad eum ait : Ave, Rabbi ; et osculatus est eum. At illi manus iniecerunt in Jesum, et tenuerunt eum. Unus autem de circumstantibus, educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, et amputavit illi auriculam. Et respondens Jesus, ait illis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me ? Quotidie eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis : sed ut impleantur Scripturæ. Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. Adolescens autem quidam sequebatur eum amictus sindone super nudo, et tenuerunt eum ; at ille relicta sindone, nudus profugit ab eis.*

BED. Postquam tertio Dominus oraverat, et apostolorum timorem sequente pœnitent-

*qui le suivait, couvert seulement d'un linceul, et comme on voulut se saisir de lui, il laissa aller son linceul, et s'enfuit tout nu des mains de ceux qui le tenaient.*

**BÈDE.** — Après que le Seigneur eut prié pour la troisième fois et qu'il eut obtenu, pour la faute que la crainte venait de faire commettre aux disciples, la grâce du repentir, il s'avança plein de sécurité au devant de ses persécuteurs; et c'est de leur arrivée que l'évangéliste nous dit : « Il parlait encore lorsqu'arriva Judas Iscariote, l'un des douze. » — **THÉOPH.** — Ce n'est point sans dessein que sont ajoutées les dernières paroles, et elles contiennent contre Judas une aggravation de reproches de ce que, faisant partie de la première réunion des disciples du Seigneur, il s'était laissé aller à cette fureur contre son maître. « Et avec lui une grande troupe avec des glaives et des bâtons, envoyée par les princes des prêtres, les scribes et les pharisiens. » — **S. JÉR.** — Car il s'appuie sur la force des hommes, celui qui n'attend pas son secours de Dieu.

**BÈDE.** — Judas avait conservé encore quelque chose du respect du disciple, en ne livrant pas ouvertement son maître, mais en prenant le baiser pour signe : « Le traître leur avait donné un signe et avait dit : Celui que j'aurai baisé, etc. » — **THÉOPH.** — Voyez sa folie de croire pouvoir tromper le Christ par ce baiser et de pouvoir se faire ainsi passer pour son ami. Si vous êtes son ami, pourquoi, Judas, venir avec ses ennemis? Tout cœur méchant conjecture mal.

« Et, lorsqu'il se fut approché, il le baisa. » — **S. JÉR.** — Judas donne pour signal un baiser empoisonné d'hypocrisie, ainsi que Caïn offrit un sacrifice hypocrite et réprouvé. — **BÈDE.** — Il l'appelle maître

tia impetraverat corrigendum, securus de passione sua pergit ad persecutores, de quorum adventu Evangelista dicit : Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes unus de duodecim. **THÉOPH.** Hoc non frustra ponitur, sed ad majorem proditoris reargutionem; quod cum de primo choro discipulorum existeret, contra Dominum in rabiem versus est. Sequitur : Et cum eo turba multa cum gladiis et lignis missi a summis sacerdotibus, et scribis, et senioribus. **HIER.** Incumbit enim virtuti seculi, qui desperat de adjutorio Dei.

**BEDA.** Adhuc tamen habet aliquid Judas de verecundia discipuli, cum eum non palam tradidit persecutoribus, sed per signum

osculi : unde sequitur : Dederat autem traditor eis signum, dicens : Quemcunque osculatus fuero, etc. **THÉOPH.** Vide ejus insensibilitatem, quomodo credebat in osculo Christum decipere, at quasi amicus æstimaretur. Si autem amicus eras, o Juda, ojus gratia cum inimicis accessisti? sed omnis pravitas sine providentia est.

Sequitur : Et cum venisset, osculatus est, etc. **HIER.** Dat Judas signum osculi cum veneno doli; sicut Cain obtulit sacrificium subdolum et reprobatum. **BED.** Invidens autem et scelerata confidentia magistrum vocat, et osculum infert ei quem tradit. Suscepit autem Dominus osculum traditoris; non quo simulare nos doceat.

avec une âme pleine d'envie et avec la hardiesse d'un scélérat, et il donne un baiser à celui qu'il trahit. Le Seigneur reçoit le baiser du traître, non pas pour nous apprendre à feindre, mais pour ne pas paraître fuir devant la trahison. En même temps il accomplissait cette parole : « J'étais pacifique avec ceux qui détestaient la paix. »

« Et eux, ils mirent la main sur lui. » — S. JÉR. — C'est ici Joseph vendu par ses frères, et le fer a transpercé son âme.

« Un des assistants tirant le glaive. » — BÈDE. — C'est Pierre qui le fit; il est nommé par Jean. Il le fit avec la même ardeur qu'il portait en toutes choses. Il savait comment plusieurs, en punissant les sacrilèges, avaient reçu la récompense due à la justice et avaient été revêtus du sacerdoce éternel. — THÉOPH. — Marc tait le nom de son maître pour ne pas paraître faire l'éloge de son maître. En faisant cela, Pierre insinue que les Juifs étaient désobéissants et incrédules, et qu'ils ne respectaient pas les Écritures. Car s'ils avaient eu l'oreille de la foi et de l'obéissance aux Écritures, jamais ils n'eussent crucifié le Seigneur de la gloire. C'est au serviteur du grand-prêtre qu'il coupe l'oreille; car c'étaient les princes des prêtres qui étaient les premiers à violer les Écritures, comme s'ils ne les avaient pas entendues.

« Et Jésus, répondant, leur dit : Vous êtes venus vers moi comme contre un voleur, avec des glaives et des bâtons, pour me prendre. » — BÈDE. — C'est comme s'il leur disait : Il est sans motif d'aller chercher avec des bâtons et des glaives quelqu'un qui s'est livré de lui-même dans vos mains, et de poursuivre dans la nuit; à l'aide d'un traître, celui qui tous les jours euseignait dans le temple. — THÉOPH. — Ceci est une preuve de sa divinité. Tant qu'il fut entre leurs mains, ensei-

sed ne prodicionem fugere videatur; simul et illud psalm. complens: Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus.

Sequitur: At illi manus injecerunt in eum. HIER. Hic adest Joseph venditus a fratribus, et ferrum pertransivit animam ejus.

Sequitur: Unus autem de circumstantibus educens gladium, etc. BÈD. Petrus hoc fecit (ut Joannes declarat) eodem mentis ardore quo cætera faciebat: sciebat enim quomodo Phinees puniendo sacrilegos, mercedem justitiæ et sacerdotii perennis accepit. THÉOPH. Tacet autem nomen ejus Marcus, ut non videretur suum laudare magistrum quasi zelantem pro Christo. In-

tes erant et increduli, spernentes Scripturas: nam si habuissent aures audientes Scripturas, non crucifixissent Dominum gloriæ. Amputavit autem auriculam servi summi sacerdotis: nam summi sacerdotes primi præteribant Scripturas, quasi non audientes facti.

Sequitur: Et respondens Jesus, ait illis: Tanquam ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me? BÈD. Quasi dicat: Stultum est cum gladiis et fustibus quærere eum qui se ultro vestris tradidit manibus; et in nocte quasi latitantem per proditorem investigare, qui quotidie in templo docebat. THÉOPH. Istud autem Divinitatem ejus ostendit: quando enim in templo docebat, non valuerunt ip-



gnant au milieu d'eux dans le temple, ils ne purent s'emparer de lui, parce que l'heure de sa passion n'était pas encore venue. C'est lorsqu'il le voulut qu'il se livra lui-même, afin que fût accomplie cette parole de l'Écriture, « qu'il avait été comme un agneau que l'on conduit à la boucherie, » ne criant pas, ne faisant pas entendre sa voix, comme un homme qui souffre par choix.

« Alors les disciples l'abandonnèrent, et tous s'enfuirent. » — BÈDE. — Ainsi fut accomplie cette parole du Seigneur, que tous ses disciples seraient scandalisés à son occasion cette nuit-là. — « Or il y avait un jeune homme qui le suivait couvert seulement d'un linceul, » n'ayant pas d'autre vêtement que ce linceul. — « Ils le prirent; mais lui, leur abandonnant son linceul, s'échappa nu de leurs mains, » détestant leur présence et leurs actes. Mais il ne fuit pas loin du Seigneur, dont il conserve absent l'amour vivant dans son âme. — S. JÉR. — Ainsi que Joseph, s'échappa des mains d'une femme impudique en lui abandonnant son manteau, ainsi quiconque veut fuir les mains des iniques doit, en abandonnant les choses du monde, fuir pour venir se mettre à la suite de Jésus. — THÉOPH. — Probablement que ce jeune homme était de la maison où l'on avait fait la pâque. Quelques-uns prétendent que c'était Jacques, frère du Seigneur, appelé le juste, que les évêques établirent évêque de Jérusalem après l'ascension du Christ. — S. GRÉG. (1). — Ou bien c'est de Jean que cela est rapporté. Il revint à la croix du Sauveur pour entendre les paroles de Jésus mourant. Mais il s'était enfui tout d'abord dans un premier

(1) Chap. 23 du Comm. sur Job.

sum capere {quamvis in manibus eorum esset}, quia nondum tempus advenerat passionis : quando autem ipse voluit, tunc tradidit seipsum ; ut adimplerentur Scripturæ, quia tanquam agnus ad occisionem ductus est (Esai., 53), non clamans neque vociferans, sed voluntarie patiens.

Sequitur : Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt. BÈDE. In hoc impletur sermo quem Dominus dixerat, quod omnes discipuli scandalizarentur in ipso in illa nocte. Sequitur : Adolescens autem quidam sequebatur illum amictus sindone super nudo (subaudiatur corpore), quia non aliud indumenti quam solam habebat sindonem. Sequitur : Et tenuerunt eum : at ille relicta sindone, nudus profugit ab eis ;

quorum scilicet præsentiam detestabatur et facta ; non a Domino, cujus amorem et absens corpore fixum servavit in mente. HIER. Sicut etiam Joseph, relicto pallio, nudus de manibus impudicæ feminæ aufugit (Gen., 39), ita qui vult effugere manus iniquorum, relinquens mente quæ mundi sunt, fugiat post Jesum. THÉOPH. Probabile autem videtur quod hic adolescens erat de illa domo in qua Pascha comederant. Quidam vero dicunt hunc adolescentem fuisse Jacobum, fratrem Domini, qui dicebatur Justus, qui ab apostolis post Christi ascensionem cathedram Hierosolymorum accepit. GRÉG., 14 Moral. Vel hoc de Joanne dicitur, qui etsi post, ut verba Redemptoris audiret, ad crucem rediit, prius tamen ter-

sentiment d'effroi. — BÈDE. — La longue vie qu'il vécut après cette époque montre qu'il n'était alors qu'un jeune homme. Or il put arriver que, s'échappant à ce moment des mains de ceux qui voulaient le retenir, il revint, après avoir repris son vêtement, se mêler, à la lumière douteuse de la nuit, à ceux qui emmenaient le Sauveur comme un de leur troupe jusqu'à l'atrium du pontife, de qui il était connu, ainsi qu'il nous le raconte lui-même. Ainsi que Pierre, qui lava des larmes de son repentir la faute de son renoncement, fut la preuve de la possibilité du retour à la grâce de ceux qui ont failli dans l'épreuve du martyre, ainsi les autres disciples qui fuirent au moment de l'arrestation sont un avertissement, pour ceux qui ne se sentent pas assez forts pour supporter les supplices du martyre, de la prudence qu'ils doivent avoir de fuir.

*Ils amenèrent Jésus au grand-prêtre, chez qui s'assemblèrent tous les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs. Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du grand-prêtre, où s'étant assis auprès du feu avec les gens, il se chauffait. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des dépositions contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point. Car plusieurs déposaient faussement contre lui; mais leurs dépositions ne s'accordaient pas. Quelques-uns se levèrent, et portèrent un faux témoignage contre lui en ces termes : Nous lui avons oui dire : Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera point fait par la main des hommes; mais ce témoignage-là même n'était pas encore suffisant.*

LA GLOSE. — Plus haut, l'évangéliste nous avait raconté comment Jésus fut pris; maintenant il nous raconte comment, dans la maison

ritus fugit. BÈDE. Nam et illum eo tempore fuisse adolescentem longa post hoc in carne vita ejus indicio est : potuit enim fieri ut ad horam tenentium manibus elapsus, mox resumpto indumento redierit, et sub dubia lucis nocte se turbis ducentium Jesum quasi unus de ipsis immiscuerit, donec ad atrium pontificis, cui erat notus, perveniret, ut ipse in suo evangelio commemorat. Sicut autem Petrus, qui culpam negationis pœnitentiæ lacrymis abluit, recuperationem ostendit eorum qui in martyrio labuntur, ita cæteri discipuli, qui articulum comprehensionis fugiendo prævenerunt, cautelam fugiendi docent eos qui se minus idoneos ad toleranda supplicia sentiunt.

*Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem,*

*et convenerunt omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores : Petrus autem a longe secutus est eum usque intro in atrium summi sacerdotis, et sedebat cum ministris ad ignem, et calefaciebat se. Summi vero sacerdotes et omne concilium querebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant : multi enim falsum testimonium dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant. Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes : Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego dissolvam templum hoc manufactum, et post triduum aliud non manufactum ædificabo. Et non erat conveniens testimonium illorum.*

GLOS. Narraverat Evangelista superius

du prince des prêtres, il fut jugé digne de mort : « Et ils amenèrent Jésus au grand-prêtre. » — BÈDE. — *Le grand-prêtre, c'est-à-dire chez Caïphe, au témoignage de saint Jean et de l'historien Josèphe, qui nous apprend qu'il avait acheté le pontificat du proconsul romain (1).*

« Et se réunirent ensemble tous les prêtres et les scribes et les anciens. » — S. JÉR. — C'est alors qu'a été formée cette réunion de peuples, semblable à un troupeau indompté de taureaux et de génisses. — « Pierre suivit de loin. » — Car la crainte éloigne et la charité entraîne. — BÈDE. — C'est avec raison qu'il suivait de loin, celui qui allait renier son maître; jamais il n'aurait pu le renier s'il l'avait suivi de près.

« Et il était assis avec les serviteurs. » — S. JÉR. — Il se chauffe dans l'atrium avec les serviteurs, au foyer. Cette cour du pontife, c'est le monde; les serviteurs, les démons, et celui qui reste avec eux ne peut pas pleurer ses péchés; *le feu*, c'est le désir charnel. — BÈDE. — Il est un feu qui est celui de la charité, et il a été dit de ce feu : « Je suis venu mettre le feu sur la terre. » En descendant sur les croyants, ce feu leur enseigne à louer Dieu par la variété infinie des langues. Il y a aussi le feu des passions dont il a été dit : « Tous les adultères, leur cœur est comme un four. » C'est le feu qui, allumé dans la cour de Pilate par le souffle du malin esprit, armait les langues des perfides pour le renoncement et pour le blasphème. Ce feu allumé dans la cour, au milieu du froid de la nuit, était une figure de ce que faisait dans l'intérieur ce conseil pervers; car c'est au moment où l'iniquité abonde que la charité de plusieurs se refroidit. Pierre, pris momentanément

(1) Voyez sur le chap. 26 de saint Matthieu.

quomodo Dominus a ministris sacerdotum fuerat captus, nunc narrare incipit quomodo in domo principis sacerdotum morti adjudicatus fuit : unde dicitur : Et adduxerunt Jesum ad summum sacerdotem. BÈDE. Summum sacerdotem significat Caipham, qui, sicut Joannes scribit (cap. 18), erat pontifex anni illius, de quo testatur Josephus, quod pontificatum sibi emerit a principe romano.

Sequitur : Et convenerunt in unum omnes sacerdotes, et scribæ, et seniores. HIER. Tunc facta est congregatio taurorum in vaccis populorum. Sequitur : Petrus autem a longe secutus est, etc. Timor enim retrahit, sed charitas trahit. BÈDE. Merito

autem a longe sequebatur, qui jam erat proxime negaturus : neque enim negare posset, si Christo proximus adhæsisset.

Sequitur : Et sedebat cum ministris, etc. HIER. In atrio cum ministris calefacit se ad ignem. Atrium sacerdotis est secularis circuitus ; ministri dæmonia sunt, cum quibus qui manet, flere peccata non potest ; ignis, desiderium carnale. BÈDE. Est enim ignis charitas, de quo dicitur (Luc., 12) : Ignem veni mittere in terram ; qui super credentes descendens, variis linguis eos laudare Dominum docuit. Est et ignis cupiditatis, de quo dicitur (Osée, 7) : Omnes adultærantés velut clibanus corda eorum : his ignis in atrio Caiphæ instinctu maligni spi-

ment de ce froid, cherchait à se chauffer à ce feu des serviteurs de Caïphe, parce qu'il cherchait en ce moment dans la société des méchants l'appui d'avantages temporels.

« Cependant les princes des prêtres et tout le conseil, etc. » — THÉOPH. — La loi voulait qu'il n'y eût qu'un seul grand-prêtre; cependant tous les ans il y en avait plusieurs institués et destitués par le proconsul romain. L'évangéliste appelle donc ici *grands-prêtres* ceux qui avaient rempli le pontificat pendant le temps qui avait été convenu et qui en avaient été ensuite dépouillés. Ce qu'ils font avant le jugement est une image du jugement lui-même; car ils cherchent des témoignages pour paraître condamner Jésus et le perdre avec justice. — S. JÉR. — L'iniquité mentait contre elle-même, ainsi que cette princesse (1) contre Joseph, et les prêtres contre Suzanne. Mais le feu qui n'est pas alimenté tombe. « Et ils ne trouvaient rien; car plusieurs disaient contre lui de faux témoignages, etc. » Ce qui varie manque de certitude. « Et quelques-uns, se levant, portaient de faux témoignages. » C'est la coutume des ennemis de la vérité de saisir l'ombre au lieu de la vérité. Jésus n'a point dit ce qu'ils rapportent, mais il a dit quelque chose de semblable en disant de son corps qu'il doit ressusciter dans trois jours. — THÉOPH. — Le Seigneur n'avait pas dit: « Je détruirai, » mais « détruisez; » il n'avait pas parlé du temple fait de main d'homme, et n'avait que nommé le temple. — S. JÉR. — En disant: « Je ressusciterai, » il avait désigné un être ayant vie et un temple

(1) C'est le seul moyen d'entendre le mot *regina* que saint Jérôme applique ici à Putiphar.

ritus accensus, ad negandum ac blasphemandum Dominum perfidorum linguas armabat: quod enim intus in domo maligna synodus gerebat, hoc ignis in atrio inter frigora noctis accensus figurabat: quoniam enim abundat iniquitas, refrigescit charitas multorum [Matth., 24]. Hoc frigore torpens ad horam Petrus, quasi prunis ministrorum Caiphæ caleferi cupiebat; quia temporalis commodi solatium perfidorum societate quærebat.

Sequitur: Summi vero sacerdotes, et omne concilium, etc. THÉOPH. Lege præcipiente quod unus existeret summus sacerdos, tunc multi erant substituti, et destituti annis singulis per principem Romanorum. Summos ergo sacerdotes dicit illos, qui terminatum eis tempus complentes jam comple-

verant, et a sacerdotio destituti erant. Figuram autem judicii, quod in præjudicium agebant, operantur, testimonia quærentes, ut videantur Jesum juste damnare et perdere. HIER. Sed mentita est iniquitas sibi [Psal. 26], ut regina adversus Joseph [Gen., 29], sacerdotes adversus Susannam [Dan., 13]. Sed ignis sine materia deficit: unde sequitur: Nec inveniebant: multi enim falsum testimonium dicebant adversus eum, etc., quod enim variatur, incertum habetur. Sequitur: Et quidam surgentes falsum testimonium ferebant. Moris est hæreticorum umbram de veritate trahere: non ille dixit quod illi dicunt, sed simile verbum de templo corporis sui, quod post biduum resuscitavit. THÉOPH. Non enim Dominus dixerat: Ego dissolvam il-

qui respire. Il est faux témoin celui qui rapporte les choses qui ont été dites dans un autre sens qu'elles n'ont été dites.

*Alors le grand-prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, et lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais Jésus demeurait dans le silence, et il ne répondait rien. Le grand-prêtre l'interrogea encore, et lui dit : Etes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni à jamais ? Jésus lui répondit : Je le suis, et vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté divine, et venant sur les nuées du ciel. Aussitôt le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, leur dit : Qu'avons-nous plus besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème qu'il a proféré. Qu'en jugez-vous ? Tous le condamnèrent comme étant digne de mort. Alors quelques-uns commencèrent à lui cracher au visage ; et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups de poing, en lui disant : Devine qui t'a frappé ; et les valets lui donnaient des soufflets.*

BÈDE. — Plus Jésus se tait devant ces faux témoins, indignes qu'il leur réponde, et devant ces prêtres suspects, et plus le grand-prêtre, dépassé par sa colère, le provoque à répondre pour pouvoir l'accuser, quelle que soit sa réponse : « Et le grand-prêtre, se levant dans le milieu, etc. » Ce prince des prêtres, irrité et impatient, et ne trouvant pas matière à calomnie, faisait ainsi éclater par ses mouvements extérieurs la folie de son cœur. — S. JÉR. — Mais le Dieu Sauveur, qui a secouru le monde et lui a apporté le salut par sa piété, se laisse conduire sans rien dire, comme une brebis que l'on conduit à la boucherie ; et il se tait, et il ne cherche pas à s'excuser : « Pour lui, il se taisait, et il ne répondit rien. » Le Christ qui se tait absout Adam qui s'excuse. — THÉOPH. — Il se taisait, parce qu'il savait qu'ils ne prête-

lud, sed, solvite ; neque manu factum dixit, sed simpliciter templum. HIER. Dixit etiam, suscitabo, vivum animal significans, et spirans templum. Falsus testis est qui in eo sensu dicta intelligit, quo non dicuntur.

*Exurgens autem summus sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens : Non respondes quicquam ad ea quæ tibi obijciuntur ab his ? Ille autem tacebat, et nihil respondit. Rursus summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti ? Jesus autem dixit illi : Ego sum ; et videbilis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem cum nubibus cæli. Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes ? Audistis blasphemiam : quid vobis videtur ? Qui*

*omnes condemnaverunt eum esse reum mortis. Et cæperunt quidam conspuere, et velare faciem ejus, et colaphis eum cedere, et dicere ei : Prophetiza. Et ministri alapis eum cædebant.*

BEDA. Quanto Jesus tacebat ad indignos responsione sua falsos testes, et sacerdotes impios, tanto magis pontifex furore superatus, eum ad respondendum provocat, ut ex qualibet occasione sermonis, locum inveniat accusandi : unde dicitur : Et exurgens summus sacerdos in medium, etc. Iratus quidem princeps et impatiens, non inveniens calumniæ locum, exurgit de solio ut insaniam mentis motu corporis demonstraret. HIER. Sed ipse Deus Salvator noster, qui mundo salutem contulit et hu-

raient aucune attention à ses excuses; et c'est là le sens de cette réponse que rapporte saint Luc : « Si je vous répons, vous ne me croirez pas. » — « Mais de nouveau le grand-prêtre l'interrogeait; et il lui dit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu béni? » — Cette demande du grand-prêtre n'est pas pour apprendre quelque chose, mais pour trouver un motif à condamnation. Il demande : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu béni? » Il y avait beaucoup de christs : ainsi les rois et les grands-prêtres; mais aucun d'eux ne se disait « le Fils du Dieu béni, » du Dieu loué à jamais.

S. JÉR. — Celui qu'ils ne savent pas reconnaître de près, d'autres le saluaient de loin, ainsi qu'Isaac, qui, ne sachant pas, étant aveugle, reconnaître Jacob qu'il a sous la main, chante les choses les plus éloignées. « Mais Jésus leur dit : Je le suis, » afin de les rendre inexcusables. — THÉOPH. — Il savait qu'ils ne croiraient point; cependant il leur répondit, afin qu'il ne pussent pas dire plus tard : « Si nous avons entendu quelque aveu de sa bouche, nous aurions cru. » Ce sera là leur condamnation d'avoir entendu et de n'avoir pas cru. — S. AUG. — Matthieu dit que Jésus répondit : « Vous l'avez dit; » et Marc, en lui faisant répondre : « C'est moi, » nous montre que cette réponse : « Vous l'avez dit, » revient au même.

« Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant dans les nuées du ciel. » — THÉOPH. — Paroles qui reviennent à ceci : Vous me verrez comme Fils de l'homme à la droite du Père (la puissance divine signifiant ici le Père). Il ne viendra pas

mano generi sua pietate subvenit, sicut ovis ad occisionem sine voce ducitur, et submutuit, et siluit a bonis : unde sequitur : Ille autem tacebat, et nihil respondit. Taciturnitas Christi apologiam (id est, excusationem) Adæ absolvit. THEOPH. Tacebat autem, sciens quod non attenderent verbis ejus : unde secundum Lucam respondit : Si dixero vobis, non creditis mihi; unde sequitur : Rursus summus sacerdos interrogabat eum, et dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti? Interrogat quidem hoc summus sacerdos, non ut addiscens crederet, sed ut ex hoc aliquam occasionem captaret. Quærit : Tu es Christus Filius Dei benedicti? Multi namque erant Christi (id est, uncti) sicut reges et summi sacerdotes; sed nullus eorum dicebatur, Filius Dei benedicti, quasi semper collaudati.

HIER. Hunc autem expectabant de longe quem prope non vident, sicut Isaac caligantibus oculis Jacob sub manibus non agnoscit, sed longe de eo futura canit : sequitur : Jesus autem dixit illi : Ego sum; ut scilicet inexcusabiles sint. THEOPH. Sciebat namque quoniam non crederent; tamen respondit, ne postea dicerent : Si audissemus aliquid ab eo, credidissemus ei : hoc autem est in eorum præjudicium, quia audierunt et non crediderunt. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 6 et 7). Matthæus autem non dixit respondisse Jesum : ego sum, sed, tu dixisti; sed Marcus tantum valere ostendit quod ei dixit Jesus : Tu dixisti, quantum si diceret : Ego sum

Sequitur : Et videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cæli. THEOPH. Ac si dice-

sans son corps, mais il apparaîtra dans le jugement à ceux qui l'ont crucifié, tel qu'ils le virent sur la croix. — BÈDE. — Si la croix, ô juif, chrétien, ou païen, se présente à vous dans un mépris, une maladie, ou une injure, voyez le Fils de Dieu montant par ces degrés jusqu'à son trône, à la droite du Père, et jusqu'à cette majesté qui l'enveloppe au moment où il arrive entouré des nuées du ciel. — S. JÉR. — Au moment où le pontife interroge *le Fils de Dieu*, c'est *le Fils de l'homme* qui répond, pour vous apprendre que les deux ne sont qu'une seule et même personne. Entendez-le cependant de manière à ne pas faire de la Trinité une quaternité, mais en ce sens que l'homme, en Jésus-Christ, est en Dieu, et Dieu en l'homme. Il dit qu'il viendra *assis à la droite de la puissance*, c'est-à-dire régnant dans la vie éternelle et dans la vertu divine. « Et venant dans les nuées du ciel. » Il est monté au ciel dans une nuée; il viendra dans les nuées : c'est-à-dire qu'il est monté au ciel dans son corps seulement, dans le corps qu'il reçut du sein d'une vierge; mais il viendra au jugement avec l'Église multiple en ses formes, l'Église, qui est sa plénitude et son corps.

S. LÉON, pape. — Caïphe, pour rendre plus sensible l'excès de jalousie que lui avait fait éprouver ce qu'il venait d'entendre, déchira ses vêtements; et, sans se rendre compte de ce que signifiait cet acte insensé, il se priva ainsi lui-même de l'honneur du sacerdoce, oubliant le précepte donné au grand-prêtre : « Il ne se découvrira pas en ôtant sa tiare, et il ne déchirera pas ses vêtements. » N'est-il point dit de lui : « Le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, dit :

ret : Videbitis me tanquam Filium hominis a dextris Patris sedentem : virtutem namque hic Patrem dicit. Non autem sine corpore veniet, sed qualis apparuit crucifigentibus, in judicio eis apparebit. BÈDE. Si ergo tibi in Christo, o Judæe, o pagane et hæretice, contemptus, infirmitas, et crux contumelia est, vide quia per hoc Filium hominis ad dexteram Dei Patris sessurus, et in sua cum nubibus cœli est majestate venturus. HIER. Et quidem sacerdos interrogat Filium Dei : Jesus autem respondet : Filium hominis, ut hinc intelligamus Dei Filium idem esse et Filium hominis; et ne quaternitatem faciamus in Trinitate, sed homo in Deo, et Deus in homine sit. Dixit autem : A dextris virtutis sedentem, id est, in vita regnantem sempiterna, et virtute

divina; et venientem cum nubibus cœli : in nube ascendit, cum nube veniet, id est, in corpore suo solo, quod sumpsit a Virgine, ascendit; et cum multiformi Ecclesia quæ corpus ipsius et plenitudo ejus, ad judicium venturus est.

LEO PAPA (*De pass. Dom.*, serm. 6). Caïphas autem ad exaggerandam auditi sermonis invidiam, scidit vestimenta sua, et nesciens quid hac significaret insania, sacerdotali se honore privavit : oblitus præcepti illius quod legitur in principe sacerdotum : De capite suo cidarim non deponet, et vestimenta sua non dirumpet. Nam sequitur : Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : Quid adhuc desideramus testes? Audistis blasphemiam, etc. THEOPH. Adimplet quidem sacerdos consue-

Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème, etc. » Le grand-prêtre se montre ainsi fidèle à une coutume juive. C'était, en effet, une coutume des Juifs de déchirer ses vêtements lorsqu'on entendait dire quelque chose de triste, ou qu'il était impossible de supporter. Calphe déchire ses vêtements, pour faire voir que le Christ avait prononcé un blasphème grand et intolérable.

BÈDE. — Dans une signification mystérieuse plus élevée, ce grand-prêtre qui, dans la passion du Sauveur, déchire son vêtement sacerdotal, c'est-à-dire l'éphod (1), alors que les soldats ne purent parvenir à déchirer la robe du Sauveur au moment de son crucifiement, nous exprime que le sacerdoce juif devait être déchiré à cause du crime de ses pontifes, tandis que l'Église, qui est souvent appelée la robe du Sauveur, rien ne saurait vaincre sa solidité.

THÉOPH. — Le sacerdoce des Juifs devait être déchiré, parce qu'il avait jugé le Christ digne de mort : « Et tous le condamnèrent comme digne de mort. » — S. JÉR. — Ils le jugèrent coupable de mort, afin que par cette condamnation il détruisit notre condamnation. — « Et ils se mirent à cracher sur lui. » — C'est afin de laver notre âme par ces crachats qui le couvrent, et pour déchirer le voile de notre âme par ce voile odieux de son visage. Par les coups dont il fut frappé à la tête, il guérit la tête du genre humain, Adam; et par les soufflets donnés sur ses joues, il mérite la louange de nos lèvres et l'applaudissement de nos mains : « Toutes les nations, applaudissez des mains ! » — BÈDE. — Par ces mots : « Prophétise-nous qui t'a frappé, » ils se moquent

(1) L'éphod, qui était le vêtement des prêtres, pouvait être usurpé quelquefois par les rois. Ainsi l'on voit David vêtu de l'éphod lorsqu'il danse devant l'arche (2 Rois, 6, v. 14).

tudinem judaicam : cum enim aliquid intolerabile et triste illis occurrebat, vestimenta scindebant. Ut ergo monstraret quod Christus magnam et intolerabilem blasphemiam dixerit, vestimenta scidit.

BED. Altiori autem mysterio factum est, ut in passione Domini pontifex Judæorum sua ipse vestimenta discinderet, hoc est, Ephod; cum tunica Domini nec ab ipsis qui eum crucifixerunt militibus scindi potuerit : figurabatur enim quia sacerdotium Judæorum pro sceleribus ipsorum pontificum esset scindendum; soliditas vero Ecclesiæ, quæ vestis sui Redemptoris solet appellari, nunquam valot dirumpi.

THEOPH. Ex eo sacerdotium Judæorum scindendum erat, quod condemnauerunt

Christum esse reum mortis : unde sequitur : Qui omnes condemnauerunt eum esse reum mortis. HIER. Condemnant quidem eum esse reum mortis, ut reatu suo reatum nostrum solveret. Sequitur : Et cœperunt quidam conspuere eum ; ut scilicet sputaminibus susceptis, faciem animæ nostræ lavaret ; et velamine faciei suæ, velamen cordium nostrorum auferret ; et colaphis, quibus in caput percussus est, caput humani generis (quod est Adam) sanaret, et alapis quibus expalmatus est in maxillas, laus ejus nostris manibus labiisque plauderet : ut dicitur (Psalm. 46) : Omnes gentes, plaudite manibus. BED. Quod vero dicunt ei : Prophetiza quis est qui te percussit, quasi in contumeliam faciunt ejus qui se a



de celui qui a voulu que tous les peuples le considérassent comme prophète. — S. AUG. — Il faut admettre que Jésus souffrit toutes ces choses jusqu'au matin, dans la maison du prince des prêtres où il fut conduit tout d'abord.

*Cependant Pierre étant en bas dans la cour, une des servantes du grand-prêtre y vint, et l'ayant vu qui se chauffait, après l'avoir considéré, elle lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus de Nazareth. Mais lui le nia, en disant : Je ne le connais point, et je ne sais ce que vous dites. Et étant sorti dehors dans le vestibule, le coq chanta. Et une servante, l'ayant encore vu, commença à dire à ceux qui étaient présents : Celui-ci est de ces gens-là. Mais il le nia pour la seconde fois. Et, peu de temps après, ceux qui étaient présents dirent encore à Pierre : Assurément vous êtes de ces gens-là, car vous êtes de Galilée. Il se mit alors à faire des serments exécrables, et à dire en jurant : Je ne connais point cet homme dont vous me parlez. Aussitôt le coq chanta pour la seconde fois. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois; et il se mit à pleurer.*

S. AUG. — Tous les évangélistes ne racontent pas dans le même ordre la tentation de Pierre, tentation qui vint prendre place parmi tous les outrages faits au Seigneur. Luc raconte d'abord cette tentation, et il la place après tous ces outrages dont nous venons de parler. Jean commence à raconter cette tentation de Pierre; il intercale quelques-uns de ces outrages, nous montre Pierre emmené chez Caïphe, grand-prêtre, récapitule et explique la tentation de Pierre dont il avait commencé de parler. Matthieu et Marc racontent d'abord ces outrages, et ne font venir qu'ensuite la tentation de Pierre, dont il est dit ici : « Et

populis prophetam haberi voluit. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 6). Hoc autem intelligitur passus Dominus usque ad mane in domo principis sacerdotum quo prius adductus est.

*Et cum esset Petrus in atrio seorsum, venit una ex ancillis summi sacerdotis. Et cum vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras : at ille negavit, dicens : Neque scio, neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit. Rursus autem cum vidisset illum ancilla, cepit dicere circumstantibus, quia hic ex illis est. At ille iterum negavit. Et post pusillum rursus qui astabant, dicebant Petro : Vere ex illis es ; nam et Galilæus es. Ille autem cepit anathematizare et jurare,*

*quia nescio hominem istum quem dicitis. Et statim gallus iterum cantavit. Et recordatus est Petrus verbi quod dixerat ei Jesus : Priusquam gallus cantet bis, ter me negabis. Et cepit flere.*

AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 6). De Petri tentatione quæ inter prædictas Domini contumelias facta est, non eodem ordine omnes evangelistæ narrant. Nam Lucas explicat prius tentationem Petri, tum demum has Domini contumelias; Joannes autem incipit Petri tentationem dicere, et interposuit quædam de contumeliis Domini, et adjunxit, quod inde missus est ad Caiapham pontificem; et inde recapitulat, ut explicet quam cœperat tentationem Petri: Matthæus autem et Marcus primo comme-

lorsque Pierre était dans la cour, vint une des servantes, etc. » — BÈDE. — Que veut donc dire ceci, que nous le voyons d'abord trahi par une servante, alors qu'il y avait là plusieurs hommes qui auraient pu bien plutôt le reconnaître, si ce n'est pour que nous voyions péchant, lui aussi, dans la passion du Sauveur, ce sexe qui devait être racheté par cette passion ?

« Et il nia en disant : Je ne sais pas ce que vous voulez dire. » — S. JÉR. — Pierre, sans l'esprit, céda devant une servante; avec l'esprit, il ne céda ni aux rois ni aux princes. — THÉOPH. — Ce fut providentiellement que le Sauveur le laissa tomber, afin qu'il ne se laissât pas enfler, et afin qu'instruit par ce qui lui était arrivé à lui-même de la faiblesse humaine, il se montrât miséricordieux aux autres pécheurs.

« Et il sortit dehors devant la cour, et le coq chanta. » — BÈDE. — Les autres évangélistes passent sous silence ce premier chant du coq, toutefois sans le nier. Il est d'autres faits racontés par les uns et omis par les autres.

« Et lorsqu'il l'eut vu de nouveau, etc. » — S. AUG. — Cette servante n'est pas la même, mais une autre, ainsi que le rappelle Matthieu. L'on peut admettre aussi qu'il fut poussé à cette seconde négation par deux personnes à la fois, par la servante que rappellent tout à la fois Matthieu et Marc, et par une autre personne citée par Luc. — « Mais lui nia de nouveau. » — Pierre, ainsi que Jean le rapporte, était déjà revenu dans l'intérieur de la cour; de manière que ce fut devant le feu qu'il fit le second renoncement. La servante avait dit ce qui est rapporté plus haut, non plus à Pierre, mais à ceux qui

morant Christi contumelias, deinde Petri tentationem, de quo dicitur : Et cum esset Petrus in atrio, venit una ex ancillis, etc. BÈDA. Quid autem sibi vult quod prima eum prodit ancilla, cum viri utique eum magis potuerint cognoscere; nisi ut et iste sexus peccasse in necem Domini, videretur, et iste sexus redimeretur per Domini passionem ?

Sequitur : At ille negavit, dicens : Neque scio quid dicas, etc. HËR. : Petrus sine Spiritu voci ancillæ cessit; cum Spiritu nec principibus nec regibus cedit. THÉOPH. Hoc autem eum pati dispensative permisit Dominus, ne scilicet extolleret se; simulque ut peccantibus misericors ostendatur, tanquam ex seipso instructus humanæ infirmitatis eventum.

Sequitur : Et exiit foras ante atrium, et gallus cantavit, etc. BÈD. De hoc galli cantu cæteri evangelistæ tacent, non tamen factum negant; sicut et multa alia alii silentio prætereunt quæ alii narrant.

Sequitur : Rursus autem cum vidisset illum, etc. AUG., *De con. Evang.* (lib. 3; cap. 6). Hæc ancilla non eadem, sed alia est, sicut dicit Matthæus. Sane hoc quoque intelligitur, quia in secunda negatione a duobus compellatus est; ab ancilla, scilicet quam commemorant Matthæus et Marcus, et ab alio quem commemorat Lucas. Sequitur : At ille iterum negavit. Jam Petrus redierat, ut quemadmodum dicit Joannes, ad focum stans iterum negaret : unde ancilla dicebat quod supra dictum est, non illi (scilicet Petro), sed his qui illo exeunte ibi

étaient restés là, de manière toutefois que Pierre l'entendit; et c'est en revenant au milieu d'eux, et en s'asseyant de nouveau devant le feu, qu'il nia pour aller contre ce que disaient les assistants. L'on conclut avec évidence de tout ce que disent les évangélistes que ce n'est point en dehors de la cour, devant la porte, mais au dedans, auprès du feu, que Pierre fit ce second renoncement; seulement Matthieu et Marc, qui nous le montrent sortant, omettent de dire, pour abréger, qu'il était rentré.

BÈDE. — Nous apprenons de ce renoncement de Pierre qu'il y a à renoncer le Sauveur, non-seulement celui qui nie le Christ, mais encore le chrétien qui nie d'être chrétien. Jésus ne dit pas à Pierre : Vous nierez que vous soyez mon disciple, mais il lui dit : « Vous me nierez; » et ce disciple nia le Christ en niant qu'il fût chrétien lui-même. — « Et après un peu de temps, ceux qui étaient là disaient de nouveau à Pierre : Vous êtes vraiment de leur nombre, car vous êtes Galiléen, etc. » — Non pas que les habitants de la Galilée parlassent une autre langue que ceux de Jérusalem, car ils étaient tous Hébreux, mais chaque région, chaque province, avait ses manières différentes de s'exprimer, et ne pouvait échapper à l'accent qui lui était propre.

THÉOPH. — Accablé de frayeur, et oubliant cette parole de son maître : « Celui qui m'aura avoué devant les hommes, je l'avouerai moi-même devant mon Père, » Pierre renia son Seigneur. — BÈDE. — Combien sont pernicieuses les influences des hommes pervers au milieu d'infidèles ! Pierre nie qu'il connaisse comme *homme* celui qu'il a proclamé Dieu au milieu des disciples. Or, l'Écriture sacrée a cou-

remanserant, sic tamen ut ille audiret : unde rediens et rursus ad ignem stans, resistebat negando verbis eorum. Liquido enim colligitur collatis de hac re omnibus evangelistarum testimoniis, non ante januam secundo Petrum negasse, sed intus in atrio in ignem; Matthæum autem et Marcum qui commemoraverunt exisse eum foras, regressum ejus brevitatis causa tacuisse.

BEDA. In hac autem negatione Petri discimus, non solum abnegari Christum ab eo qui dicit eum non esse Christum, sed ab alio etiam qui cum sit, negat se esse christianum : Dominus enim non ait Petro : Discipulum meum te negabis, sed, me negabis. Negavit ergo Christum, cum se negavit ejus discipulum. Sequitur : Et post pusillum rursus qui stabant, dicebant Pe-

tro : Vere ex illis es : nam et Galilæus es, etc. Non quod alia lingua Galilæi quam Hierosolymitæ loquerentur, qui utriusque fuerunt Hebræi, sed quod unaquæque provincia et regio suas habeat proprietates, ac vernaculum loquendi sonum vitare non possit.

THEOPH. Igitur timore Petrus perterritus, et Domini sermonem oblitus dicentis (Matth., 10) : Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, Dominum abnegavit : unde sequitur : Ille autem cepit anathematizare, etc. BED. Quam noxia sunt pravorum consilia ! inter infideles hominem negavit se nosse, quem inter discipulos Deum fuerat confessus. Solet autem Scriptura sacra meritum causarum per statum

tume de déclarer le caractère des causes en désignant le moment où elles ont lieu. C'est ainsi que Pierre, qui nia au milieu de la nuit, se repentit au chant du coq. « Et aussitôt le coq chanta de nouveau, etc. » — THÉOPH. — Les larmes de Pierre le réunirent (1) de nouveau à son maître par la force de la pénitence. Ainsi sont confondus les novateurs qui nient que l'on doive recevoir comme pénitents, pour la rémission de leurs péchés, ceux qui sont tombés depuis leur baptême. Voici Pierre qui a été rendu à son maître par la pénitence, lui qui avait péché après avoir reçu le corps et le sang de son maître. Les faiblesses des saints ont été écrites, afin que si nous sommes tombés par mégarde nous ayons recours à leur souvenir, et qu'il nous aide à nous élever jusqu'à la pénitence.

S. JÉR. — Au sens mystique, la première servante, c'est l'ébranlement donné à l'âme; la seconde, le consentement; le troisième tentateur, c'est l'acte. C'est ce triple renoncement que le souvenir de la parole du Christ efface par les larmes. Le coq nous fait entendre sa voix, lorsqu'un prédicateur nous fait entendre sa voix pour nous exciter par la pénitence à la componction. Nous commençons à pleurer, lorsqu'une étincelle de la parole nous embrase au fond du cœur, et nous sortons dehors lorsque nous rejetons au dehors ce que nous étions au dedans.

(1) Le grec *ἰσχυρώσε* veut plutôt dire : *en firent le serviteur*.

designare temporum. Unde Petrus qui media nocte negavit, ad galli cantum pœnituit : unde subditur : Et statim iterum gallus cantavit, etc. THEOPH. Lacrymæ enim Petrum Christo per pœnitentiam addixerunt. Confundantur itaque novatiani qui dicant quod qui post susceptionem baptismatis peccaverit, non suscipitur ut sibi delictum remittatur : ecce enim Petrus, qui et Christi corpus sumpsit, et sanguinem, per pœnitentiam est susceptus, etenim sanctorum defectus propter hoc scripti sunt, ut et nos si per incautelnm deci-

derimus, recursum habeamus ad eorum exemplum, et speremus per misericordiam sublevari.

HIER. Mystice autem prima ancilla, titubatio est; secunda, consensio; tertius vir, actus est. Hæc trina negatio, quam abluit per fletus verbi Christi recordatio. Tunc nobis gallus cantat, quando prædicator quisque per pœnitentiam corda nostra ad compunctionem excitat. Tunc incipimus flere, quando ignimur intus per scintillam scientiæ, et foras eximus. cum extra ejicimus quod intus fuimus.

## CHAPITRE XV.

*Aussitôt que le matin fut venu, les princes des prêtres avec les sénateurs et les scribes et tout le conseil, ayant délibéré ensemble, lièrent Jésus, l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate. Pilate l'interrogea, en lui disant : Etes-vous le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Vous le dites, je le suis. Or comme les princes des prêtres formaient diverses accusations contre lui, Pilate, l'interrogeant de nouveau, lui dit : Vous ne répondez rien? Voyez de combien de choses ils vous accusent. Mais Jésus ne répondit plus rien davantage, de sorte que Pilate en était tout étonné.*

**BÈDE.** — Les Juifs avaient cette coutume de livrer lié au juge celui qu'ils avaient condamné à mort; et c'est pour cela qu'après avoir raconté la condamnation du Christ, l'évangéliste ajoute : « Et aussitôt le matin, liant Jésus, etc. » Il faut remarquer cependant que ce n'est pas la première fois qu'ils le lièrent; car le soir, ainsi que Jean le raconte, ils l'avaient lié, lorsqu'ils s'étaient emparés de lui dans le jardin.

— **THÉOPH.** — Ils livrèrent Jésus aux Romains; mais ils furent livrés eux-mêmes à ces mêmes Romains, pour que fût accomplie cette parole : « Vous leur rendrez selon les œuvres de leurs mains. »

« Et Pilate l'interrogea. » — **BÈDE.** — Pilate, ne l'interrogeant que sur ce seul fait s'il n'était point le roi des Juifs, prononce la condamnation des Juifs, qui n'avaient même pas pu trouver de faux prétextes contre le Sauveur. — « Et lui, répondant, dit : Vous le dites. » — Il répondit de manière à dire la vérité, et de manière que sa parole ne fût pas ac-

## CAPUT XV.

*Et confestim mane concilium facientes summi sacerdotes cum senioribus et scribis, et universo concilio, vincientes Jesum duxerunt, et tradiderunt Pilato. Et interrogavit eum Pilatus : Tu es rex Judæorum? At ille respondens ait illi : Tu dicis. Et accusabant eum summi sacerdotes in multis. Pilatus autem rursum interrogavit eum, dicens : Non respondes quicquam? Vide in quantis te accusant. Jesus autem nihil amplius respondit, ita ut miraretur Pilatus.*

Christi subjungit Evangelista : Et confestim mane vincientes Jesum, etc. Attamen notandum quod non tunc primum ligaverunt eum, sed mox comprehensum nocte in horto (ut Joannes declarat) ligaverunt. **THÉOPH.** Tradiderunt itaque Jesum Romanis, sed et ipsi a Deo traditi fuerunt in manibus Romanorum, ut adimplerentur Scripturæ dicentes (*Psal.* 27) : Secundum opera manuum eorum retribuere illis.

**BÈDE.** Habebant Judæi hunc morem, ut quem adjudicassent morti, ligatum judicii traderent : unde post condemnationem

Sequitur : Et interrogavit eum Pilatus, etc. **BÈDE.** Pilato nihil aliud criminis interrogante nisi utram Rex Judæorum sit, arguuntur impietatis Judæi, quod nec falso quidem invenire potuerint quod objice-

cessible à la calomnie. — THÉOPH. — Sa réponse est douteuse ; car ces mots : « Vous le dites, » peuvent s'entendre ainsi : « Vous le dites, mais je ne le dis pas. » Et remarquez qu'il répond en partie à Pilate qui le questionne malgré lui, tandis qu'il n'a rien à répondre aux prêtres et aux princes, comme les jugeant indignes de sa réponse.

« Et ils l'accusaient. » — S. AUG. — Luc raconte ainsi ces crimes supposés dont ils l'accusaient : « Ils se mirent à l'accuser en disant : Nous avons trouvé cet homme révolutionnant notre nation et l'empêchant de payer le tribut à César, et disant qu'il est le Christ-roi. »

« Pilate l'interrogea de nouveau, et lui demanda : Vous ne répondez rien ? Voyez sur combien de choses ils vous accusent ! » — BÈDE. — C'est un païen qui condamne Jésus, mais il fait remonter la condamnation au peuple juif. — « Jésus ne répondit plus rien, de manière que Pilate fut étonné. » — Il ne voulut pas répondre, afin de ne pas être renvoyé hors de cause par Pilate, et qu'ainsi les avantages de sa mort ne fussent pas différés.

THÉOPH. — Ce que Pilate admirait, c'est qu'étant docteur de la loi et éloquent, et pouvant pulvériser leurs accusations par ses reproches, il ne répondait rien, supportant seulement les accusations.

*Or il avait accoutumé de délivrer à la fête de Pâque celui des prisonniers que le peuple demandait. Et il y en avait un alors nommé Barrabas, qui avait été mis en prison avec d'autres séditeux, parce qu'il avait commis un meurtre dans une sédition. Le peuple, étant donc venu devant le prétoire, lui demanda qu'il leur fit la grâce qu'il avait toujours accoutumé de leur faire. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous délivre le roi des*

rent Salvatori. Sequitur : At ille respondens ait : Tu dicis. Sic respondit ut verum diceret, et sermo ejus calumniæ non pateret. THÉOPH. Dubiam enim responsionem emisit, nam, tu dicis, potest sic intelligi : Tu dicis hoc, sed ego non dico. Et nota quod Pilato, qui invitus fert sententiam, aliqua in parte responderit ; sacerdotibus autem et principibus respondere noluerit, indignosque sermone suo judicaverit.

Sequitur : Et accusabant eum, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 8). Lucas etiam ista crimina quæ falso objecerunt, aperuit : sic enim narrat : Cœperunt accusare eum dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dari Cæsari, et dicentem se Christum regem esse.

Sequitur : Pilatus autem rursus interrogavit eum dicens : Non respondes quicquam : vide in quantis te accusant. BÈDE. Ethnicus quidem est qui condemnat Jesum, sed causam refert in populum Judæorum. Sequitur : Jesus autem nihil amplius respondit ita ut miraretur Pilatus. Nihil quidem respondere voluit, ne crimen diluens, dimitteretur a præside, et crucis utilitas differretur.

THÉOPH. Mirabatur autem Pilatus, quia cum legis doctor esset et eloquens, et potens responsione sua eorum accusationes infringere, non respondebat quicquam, sed magis accusationes viriliter sustinebat.

*Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinculis quemcumque petissent. Erat autem qui dicebatur Barrabas, qui cum se-*

*Juifs ? Car il savait, que c'était par envie que les princes des prêtres le lui avaient mis entre les mains. Mais les prêtres excitèrent le peuple à demander qu'il leur délivrât plutôt Barrabas. Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs ? Mais ils crièrent de nouveau, et lui dirent : Crucifiez-le. Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et eux criaient encore plus fort : Crucifiez-le. Enfin Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barrabas ; et ayant fait fouetter Jésus, il le livra pour être crucifié.*

**BÈDE.** — Pilate offrit plusieurs occasions de délivrer le Sauveur : d'abord en mettant un scélérat en regard du juste. « Et au jour de fête, il avait la coutume de leur délivrer. » — **LA GLOSE.** — Chose qu'il avait coutume de faire pour capter la grâce du peuple. Il le faisait surtout au jour de Pâques, jour auquel le peuple affluait à Jérusalem de toutes les parties de la Judée. L'évangéliste, pour faire ressortir davantage ce qu'avait de monstrueux la faute de ce choix, nous dit combien Barrabas était gravement coupable : « Celui que l'on nommait Barrabas était le même qui avait commis un homicide dans une sédition. » Ainsi nous voyons quelle était cette faute énorme, qui était un homicide ; la manière dont elle avait été commise, à l'aide d'une sédition soulevée dans toute la ville ; cette circonstance fait ressortir la notoriété de la faute : Barrabas était prisonnier avec les séditeux.

« Et lorsque la foule fut montée, elle se mit à demander. » — **S. AUG.** — Ce n'est point une difficulté que Matthieu omette cette circonstance, que Marc rappelle ici, que ce furent eux-mêmes qui demandèrent qu'on leur délivrât un prisonnier ; car cela ne fait rien qu'une cir-

*ditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium ; et cum ascendisset turba cepit rogare, sicut semper faciebat illis. Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ! Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes. Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barrabam dimitteret eis. Pilatus autem iterum respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam Regi Judæorum ? At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. Pilatus vero dicebat illis : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant : Crucifige eum. Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barrabam, et tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigeretur.*

conferens : unde dicitur : Per diem autem festum solebat dimittere illis unum, etc. **GLOSSA.** Quod quidem solitus erat facere, ut gratiam populi captaret ; et præcipue in diè festo, quando de tota provincia Judæorum populus Hierosolymam confluebat. Et ut major Judæorum improbitas appareat, describitur consequenter enormitas culpæ latronis quem Judæi Christoprætulerunt : unde sequitur : Erat autem qui dicebatur Barrabas qui in seditione fecerat homicidium : in quo ostenditur, et ex gravitate culpæ notabilis quod homicidium fecerat ; et ex modo faciendi, quia cum perturbatione civitatis hoc fecerat, seditionem concitando, et etiam quia culpa ejus manifesta erat ; nam et cum ditiosis vinctus erat.

**BÈDE.** Multas liberandi Salvatorem Pilatus occasiones dedit : primo latronem justo

Sequitur : Et cum ascendisset turba, cepit rogare, etc. **AUG.**, *De cons. Evang.*

constance racontée par un évangéliste soit omise par un autre. — « Pilate leur répondit et leur dit : Voulez-vous que je vous renvoie le roi des Juifs ? » L'on peut se demander quelles paroles répondit Pilate dans cette circonstance, ou celles que rapporte ici Marc, ou celles rapportées par Matthieu ; car il est une différence entre elles. Il ne paraît pas, en effet, que ce soit la même chose : « Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barrabas ou Jésus qui est appelé Christ, » ainsi que le rapporte Matthieu, et ce qui est dit ici : « Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs ? » Mais d'abord il est certain que les rois étaient appelés christ en Judée (1). Ensuite, il est incontestable que ce qu'ont voulu rapporter l'un et l'autre évangéliste, c'est que Pilate demanda aux Juifs s'ils voulaient qu'il leur délivrât le roi des Juifs ou bien le Christ. Cela ne fait rien à ce passage que Marc n'y parle pas de Barrabas ; car ce qu'il voulait raconter, c'était uniquement ce qui concernait le Sauveur, et d'ailleurs, sa manière de rapporter la réponse des Juifs met assez en évidence quel est celui qu'ils désiraient qu'on leur livrât. « Les prêtres soulevèrent la foule afin que ce fût plutôt Barrabas qui leur fût délivré. » — BÈDE. — Jusqu'à ce jour, ce que les Juifs ont demandé les a suivis partout. Le choix leur ayant été offert, ils préférèrent un voleur à Jésus, et un homicide au Sauveur. Ils sont demeurés tellement les esclaves des voleurs et des séditeux, qu'ils ont perdu leur pays et leur royaume, qu'ils avaient préférés au Christ, et n'ont jamais plus recouvré la liberté du corps ni celle de l'âme.

(1) 1 Rois, v. 10 ; 16, v. 6, etc.

---

<p>(lib 3, cap. 8). Nulla quæstio est, quod Matthæus tacet ipsos petisse, ut aliquis eis dimitteretur, quod Marcus hic dicit : nil enim interest si alius aliud tacet, quod alius commemorat. Sequitur : Pilatus autem respondit eis, et dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ? Quæri potest quæ verba Pilatus dixerit : utrum quæ a Matthæo, an quæ a Marco referuntur : aliud enim videtur esse : Quem vultis dimittam vobis ? Barrabam, an Jesum qui dicitur Christus ? ut Matthæus refert : aliud : Vultis vobis dimittam Regem Judæorum ? ut hic dicitur. Sed quia Christos reges dicebant, et qui dixit illum an illum, manifestum est eum dixisse an vellent dimitti Regem Judæorum, id est, Christum ;</p>	<p>nihil plane interest sententiæ quod hic tacuit Marcus de Barraba ; hoc solum volens dicere, quod ad Dominum pertinebat : quando quidem in eorum responsione satis et ipse ostendit, quem sibi dimitti volnerint. Nam sequitur : Pontifices autem concitaverunt turbam ut magis Barrabam dimitteret eis. BED. Hæret Judæis usque hodie sua petitio, quam tanto labore impetrarunt : quia enim data sibi optione pro Jesu latro-nem, pro Salvatore interfectorem elegerunt, merito salutem perdiderunt et vitam ; et latrocinii ac seditionibus se intantum subdiderunt, ut patriam regnumque suum (quod plus Christo amaverunt) perdiderint ; et libertatem corporis et animæ nunquam receperint.</p>
--	---



Ensuite, par les paroles qui suivent, Pilate leur offre une autre occasion de délivrer le Sauveur : « Que voulez-vous que je fasse, etc. » — S. AUG. — Il est bien clair que Matthieu, qui rapporte ainsi : « Que ferai-je de Jésus qui est appelé le Christ ? » rapporte de la même manière que Marc, qui dit *le roi des Juifs* au lieu du Christ ; car seuls, parmi les rois, ceux des Juifs étaient des christs (1).

« Mais eux s'écrient de nouveau : Crucifiez-le. » — THÉOPH. — Remarquez la dépravation des Juifs et les moyens ingénieux de Pilate, quoiqu'il soit coupable de n'avoir pas résisté au peuple. Ils criaient : « Crucifiez-le, » et il faisait tous les efforts les plus humbles pour arracher Jésus à leur prévention. C'est pour cela qu'il les interroge une seconde fois : « Pilate leur dit : Quel mal a-t-il fait ? » Il cherchait en cela une occasion de renvoyer l'innocent Jésus. — BÈDE. — Les Juifs, tout entiers à leur fureur insensée, ne répondent pas à la question de Pilate. « Et ils criaient encore davantage : Crucifiez-le, » pour accomplir cette parole de Jérémie : « Mon héritage est devenu pour moi comme un lion dans la forêt ; ils ont élevé leur voix contre moi. »

« Pilate, voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barrabas, et il leur livra Jésus, après l'avoir fait flageller, pour le crucifier. » — THÉOPH. — Il voulait contenter le peuple, faire sa volonté, et non ce qui eût été agréable à Dieu et à la justice. — S. JÉR. — Nous avons ici les deux boucs (2) : l'un, laissé libre (3), le bouc émissaire, et qui, délivré de tout lien, est rejeté couvert du péché du peuple, dans le désert de

(1) Parce qu'ils recevaient une onction.

(2) C'est une allusion aux deux boucs, l'un lancé dans le désert avec les péchés du peuple, et l'autre immolé (Lév., 16).

(3) *Αποστραφεις* venant d'*ἀποστρέμω*, renvoyer.

Deinde aliam occasionem dat Pilatus liberandi Salvatorem cum sequitur : Pilatus autem ait : Vultis, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib 3, cap. 8). Jam satis apparet quod id Marcus velit ostendere, dicendo Regem Judæorum, quod Matthæus dicendo Christum : non enim dicebantur Christi reges, nisi Judæorum. In hoc enim loco secundum Matthæum dicitur : Quid igitur faciam de Jesu qui dicitur Christus ?

Sequitur : At illi iterum clamaverunt : Crucifige eum. THÉOPH. Vide autem Judæorum pravitatem, et Pilati commensurationem ; quamvis et ipse dignus sit condemnatione pro eo quod populo non resistebat. Illi namque clamabant : Cruci-

fige ; hic tentat humiliter ab illo præjudicio eruere Jesum ; et ideo rursus interrogat : unde sequitur : Pilatus autem dixit eis : Quid enim mali fecit ? Occasionem namque ex hoc sumere volebat, ut Christum solveret innocentem. BÈDE. Judæi vero insensæ satisfaciendæ, interrogationi præsidii non respondent. Unde sequitur : At illi magis clamabant : Crucifige eum, ut impleretur illud Hieroniæ (cap. 12) : Facta est mihi hæreditas mea, sicut leo in silva ; dederunt contra me vocem suam.

Sequitur : Pilatus autem volens satisfacere populo, dimisit illis Barrabam, et tradidit Jesum flagellis cæsum ut crucifigetur. THÉOPH. Volebat quidem satisfacere

l'enfer; et l'autre, immolé comme un agneau pour les péchés de ceux qui ont été renvoyés. C'est toujours la portion du Seigneur qui est immolée, tandis que l'héritage du diable, les empires dont il est le maître (le nom de Barrabas signifiant leur maître), est précipité sans frein dans le Tartare. — BÈDE. — Il ne faut pas admettre que Jésus ait été flagellé par les ordres d'un autre que par ceux de Pilate; c'est ce que rendent évident ces paroles de Jean : « Pilate prit Jésus et le flagella. » Il faut croire qu'il le fit afin que les Juifs, rassasiés de ses douleurs et de ses opprobres, se désistassent de sa mort.

*Alors les soldats, l'ayant amené dans la salle du prétoire, assemblèrent toute la compagnie. Et l'ayant revêtu d'un manteau d'écarlate, ils lui mirent sur la tête une couronne d'épines entrelacées; puis ils commencèrent à le saluer, en lui disant : Salut au roi des Juifs. Ils lui frappaient la tête avec un roseau, et lui crachaient au visage, et se mettant à genoux devant lui, ils l'adoraient. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent ce manteau d'écarlate.*

THÉOPH. — Cette détestable vanité des soldats cherchant la gloire dans les opprobres sans mesure d'une victime ne faisait que faire éclater leur propre honte : « Les soldats l'emmenèrent et le couvrirent de pourpre. » — BÈDE. — Comme on l'avait appelé roi des Juifs, et que le crime que lui avaient reproché les scribes et les prêtres, c'était d'avoir voulu usurper le pouvoir sur le peuple d'Israël, ils en font le sujet de leurs dérisions, et c'est pour cela que, le dépouillant de ses anciens habits, ils le revêtent de la pourpre, distinction royale des anciens

populo, id est, eorum facere voluntatem; et non quod erat placitum justitiæ et Deo. HIER. Hic duo hirci adsunt : unus apompæus (id est, emissarius) cum peccato populi in desertum inferni absolutus dimittitur, alter pro peccatis absolutorum ut agnus occiditur. Pars Domini semper macatur; pars diaboli, qui est magister eorum (quod sonat Barrabas) effrenata in Tartarum præcipitatur. BÈD. Jesus autem flagellatus non ab alio quam ab ipso Pilato intelligendus est. Scribit namque Joannes : Apprehendit Pilatus Jesum, et flagellavit : quod quidem ideo fecisse credendus est, ut satiati pœnis ac opprobriis ejus, Judæi mortem ultra sitire desisterent.

*Milites autem duxerunt eum in atrium præ-*

*torii, et convocant totam cohortem, et induunt eum purpura, et imponunt ei plecantes spineam coronam, et cœperunt salutare eum : Ave, Rex Judæorum. Et percutiebant caput ejus arundine, et conspuebant eum, et ponentes genua, adorabant eum. Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpura, et induerunt eum vestimentis suis.*

THÉOPH. Militaris vana gloria inordinatis gaudens et opprobriis, sibi propria ostendebat : unde dicitur : Milites autem duxerunt eum et induunt purpura, etc. BÈD. Quia enim Rex Judæorum fuerat appellatus, et hoc ei scribæ et sacerdotes crimen objecerant, quod sibi in populo israelitico usurparet imperium, illudentes hoc faciunt, ut nudatum pristinis vestibus

rois. — S. AUG. — Ce que Marc rapporte ainsi : « Ils le revêtent de pourpre, » Matthieu le rapporte en ces termes : « Ils l'enveloppent d'un manteau écarlate. » C'est donc d'un manteau écarlate que les soldats se servent en se moquant pour singer la pourpre royale, d'autant plus qu'il est une pourpre fort semblable à l'écarlate. Il peut se faire que Marc ait voulu rappeler aussi quelque ornement de pourpre que pouvait avoir ce manteau écarlate. — BÈDE. — Pour diadème, ils lui mettent une couronne d'épines : « Et ils lui mirent une couronne, etc. » Pour sceptre royal, ils lui mettent entre les mains un roseau, ainsi que le rapporte Luc, et ils se prosternent devant lui comme devant un roi : « Et ils se mirent à le saluer. » Que les soldats l'aient adoré en se moquant comme s'étant faussement attribué la divinité, cela résulte de ce qui suit : « Et ils le frappèrent à la tête, » comme s'étant faussement vanté d'être Dieu. — S. JÉR. — Ses opprobres ont fait disparaître nos opprobres; ses liens nous ont rendus libres; c'est par sa couronne d'épines que nous a été conquis le diadème du royaume (1); c'est par ses blessures que nous avons été guéris.

S. AUG. — Il est vraisemblable que ceci n'a pas été cité en son lieu et place par Marc et par Matthieu, et que cela n'eut pas lieu au moment où Pilate livra Jésus pour être crucifié. Quant à ces mots : « Après qu'ils se furent joués de lui, » on doit les rapporter à la fin, lorsque déjà on le menait au lieu du crucifiement.

S. JÉR. — Au sens mystique, Jésus est dépouillé de ses vêtements

(1) « Vous serez une couronne de gloire dans les mains du Seigneur, et un diadème royal dans la main de votre Dieu (Isaïe. 62, v. 3). »

induant purpura qua reges veteres utebantur. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 4). Intelligitur autem quod Matthæus ait : Chlamydem coccineam circumdederunt ei, hoc Marcum dixisse, induerunt purpura : pro regia enim purpura chlamys illa coccinea ab illudentibus adhibita erat, et est rubra quædam purpura cocco simillima. Potest enim fieri ut purpuram etiam Marcus commemoraverit, quam chlamys habebat, quamvis esset coccinea. BÈDE. Pro diademate autem ponunt ei coronam spineam. Unde sequitur : Et imponunt ei spineam coronam, etc. Pro sceptro autem regali dant calamum, ut Matthæus scribit, et adorant quasi regem : unde sequitur : Et ceperunt salutare eum, etc. Et quod milites eum (quasi qui Deum seipsum falso dixis-

set) adorabant illudentes, patet ex hoc quod subditur : Et percutebant caput ejus, etc. quasi falso se dixisset Deum. HIER. Opprobria autem ejus nostrum abstulere opprobrium : vincula ejus nos liberos fecerunt ; corona spinea capitis ejus diadema regni adepti sumus ; vulneribus ejus sumus sanati.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 9). Apparet autem Matthæum et Marcum recapitulando ista posuisse, non quod tunc factum sit cum eum Pilatus jam crucifigendum tradidisset : Joannes enim apud Pilatum dicit hæc gesta ; hoc autem quod sequitur : Et postquam illuserunt ei, etc., in fine factum intelligitur, cum jam adduceretur ad crucifigendum.

HIER. Mystice autem vestimentis suis nudatur Jesus, id est, Judæis ; purpura

lorsqu'il perd les Juifs; il est couvert de pourpre lorsqu'il reçoit l'Église des nations qui a été ramassée de tous les rochers. Dépouillé, sur la fin, de cette Église scandalisante, il est de nouveau revêtu du peuple juif; car ce sera lorsque sera entière la plénitude des nations, que tout Israël sera sauvé. — BEDE. — Ou bien il faut voir, dans cette pourpre dont il fut couvert, sa chair qu'il exposa à toute souffrance; et dans cette couronne d'épines, nos péchés qu'il prit sur lui. — THEOPH. — Prenons, nous aussi, une robe royale de pourpre; car nous devons marcher comme des rois, foulant à nos pieds les serpents et les scorpions (1), et tenant le péché vaincu. Nous, chrétiens, en portant ce nom, nous témoignons que nous sommes oints, ainsi que les rois l'étaient autrefois. Prenons une couronne d'épines, en nous couronnant de pureté, d'abstinence, d'une voie étroite.

BEDE. — Ils frappent la tête du Christ en niant qu'il soit le vrai Dieu. Et comme c'est avec un roseau que la Sainte-Écriture est ordinairement écrite, ils frappent la tête du Christ comme avec un roseau, ceux qui, niant la divinité du Sauveur, s'efforcent d'appuyer leur erreur de l'autorité de la Sainte-Ecriture. Ils crachent sur son visage, ceux qui repoussent avec d'exécrables paroles la présence de sa grâce. Il en est même aujourd'hui qui admettent sa divinité avec une foi qui ne doute point, mais qui, par leurs actes pervers, jettent du mépris sur ses paroles comme si elles étaient mensongères, et font passer avant ses promesses les illusions du temps. — D'ailleurs, il faut remarquer qu'ainsi que Caïphe avait dit, sans savoir ce qu'il disait : « Il faut qu'un homme meure pour le peuple, » ainsi les soldats font ce qu'ils ne croient pas faire.

(1) Luc, 10, v. 19.

induitur, id est, gentili Ecclesia, quæ de scopulis collecta est. Item ea scandalizante exutus in fine, judaica rursum induitur plebe : cum enim intraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus erit (Rom., 11). BED. Vel in purpura qua indutus est Dominus, ipsa ejus caro quam passionibus objecit, insinuat; in corona vero quam portabat spinea nostrorum susceptio peccatorum. THEOPH. Induamus et nos purpuram stolam regalem, quia ut reges ambulare debemus calcantes super serpentes et scorpiones, et suppeditantes peccatum. Christiani namque dicimur, id est, uncti, sicut et tunc reges uncti dicebantur. Suma-

mus et coronam spineam, id est, festinamus coronari vita arcta, et abstinentiis, et puritate.

BED. Caput autem Christi percutiunt, qui eum verum Deum esse negant. Et quia per arundinem Scriptura solet confici, quasi arundine caput Christi feriant, qui Divinitati illius contradicentes errorem suum confirmare auctoritate sacræ Scripturæ conantur. Spuunt in faciem ejus qui gratiæ præsentiam verbis execrandis respuunt. Sunt et hodie qui eum certa fide ut Deum verum adorant, sed perversis actibus verba ejus quasi fabulosa despiciunt, ac promissa verbi illius temporalibus illecebris post-

*Et, lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent dehors pour le crucifier. Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, qui venait d'une maison de campagne, passant par là, ils le contraignirent de porter sa croix. Et ensuite l'ayant conduit jusqu'au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire le lieu du Calvaire, ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe; mais il n'en prit point. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses vêtements, jetant au sort pour savoir ce que chacun en aurait. Il était la troisième heure du jour quand ils le crucifièrent. Et la cause de sa condamnation était marquée par cette inscription : LE ROI DES JUIFS. Ils crucifièrent aussi avec lui deux voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche; ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : Et il a été mis au rang des méchants.*

LA GLOSE. — Après avoir raconté la condamnation du Christ et les outrages faits au condamné, l'évangéliste se met à nous raconter son crucifiement : « Et ils l'emmenèrent pour le crucifier. » — S. JÉR. — C'est là cet Abel qui est conduit par son frère dans un champ pour y être immolé, Isaac chargé du bois de son sacrifice, Abraham qui trouve le béliet pris dans un buisson, Joseph avec le songe de sa gerbe et sa robe teinte de sang, Moïse avec sa verge et le serpent suspendu à un poteau de bois. C'est là cette grappe qui était portée dans l'arche de bois; c'est Elisée cherchant le fer d'une cognée avec un morceau de bois, et voyant accourir le fer vers le bois du fond de l'eau, c'est-à-dire le genre humain plongé dans l'abîme par un bois, l'arbre de la défense, et renageant vers le paradis par le bois de la croix du Christ et par le baptême de l'eau. C'est Jonas envoyé pour trois jours sous la mer et dans le ventre de la baleine, par le bois, par le sort qui devait sauver le navire de bois.

ponunt. Sicut autem Caiphas nescius dixit (Joan., 11) : Oportet unum hominem mori pro populo, sic et milites nescientes faciunt.

*Et educunt illum ut crucifigerent eum, et angariaverunt pretereuntem quempiam Simonem Cyrenæum venientem de villa, patrem Alexandri et Rufi, ut tolleret crucem ejus. Et perducunt illum in Golgotha locum; quod est interpretatum Calvaria locus. Et dabant ei bibere myrrhatum pinum, et non accepit. Et crucifigentes eum, dividerunt vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret. Erat autem hora tertiu, et crucifixerunt eum : et erat titulus causa ejus inscriptus : Rex Judæorum. Et cum eo crucifigunt duos latrones, unum a dextris, et alium a sinistris ejus. Et impleta est*

*Scriptura, quæ dicit : Et cum iniquis deputatus est.*

GLOS. Post condemnationem Christi et contumelias condemnato illatas, ad crucifixionem ejus narrandam Evangelista accedit, dicens : Et educunt illum ut crucifigerent eum. HIER. Hic educitur Abel in agrum a fratre, ut perimatur (Gen., 4). Hic adest Isaac cum lignis, et Abraham cum arieto vepribus hærente (Gen., 22). Hic etiam Joseph cum fascie somniato et tunica talari sanguine lita (Gen., 37). Illic adest Moyses cum virga (Exod., 7, etc.), et serpente suspenso in ligno (Num., 31). Hic est botrus qui in ligno portatur (Num., 13). Hic adest Elisæus cum ligno ad quærendam securim; quæ in imo demersa est,

« Et ils contraignirent un passant à porter la croix avec lui. » —  
**THÉOPH.** — Jean dit que c'était Jésus qui portait sa croix; mais l'un et l'autre sont également vrais, Jésus ayant commencé par porter lui-même sa croix jusqu'à ce que passât un homme qu'ils contraignirent à la porter et qui la porta ensuite. Pour donner une plus haute affirmation et un témoignage plus incontestable de ce fait, il nous dit de qui était père ce Simon qui vivait encore au moment où ce fait fut écrit, et qui pouvait raconter tout ce qui concernait le crucifiement. — **S. JÉR.** — Tandis que les uns sont renommés par les mérites de leurs parents, d'autres le sont par ceux de leurs enfants. Ce qui recommande ici ce Simon, forcé de porter la croix du Sauveur, ce fut d'être le père de deux enfants qui avaient pris place parmi les disciples du Seigneur. Nous apprenons ainsi que dans cette vie les parents sont aidés par les mérites et la sagesse de leurs enfants : ainsi du peuple juif, toujours renommé à cause de la vertu des patriarches, des prophètes et des apôtres. Ce Simon qui porte la croix parce qu'il y est forcé, c'est l'homme qui travaille pour la gloire humaine : les hommes le forcent à faire ce à quoi n'auraient pu le forcer ni la crainte, ni l'amour de Dieu. — **BÈDE.** — Le peuple des Gentils est, avec raison, désigné par ce Simon qui est, non de Jérusalem, mais de Cyrène, ville de Libye; car les Gentils, autrefois étrangers et nouveaux venus aux Testaments, sont devenus par leur obéissance les héritiers de Dieu et les cohéritiers du Christ (1). En effet, le nom de *Simon* veut dire

(1) « Vous étiez dans ce temps-là sans Christ, étrangers aux mœurs d'Israël, hôtes des Testaments, n'ayant point l'espérance des promesses, et sans Dieu en ce monde (Rom., 8, v. 17). »

et natavit ad lignum (4 Reg., 6), id est, genus humanum, quod a ligno vetito in infernum decidit, sed per lignum crucis Christi et per baptismum aquæ ad paradysum natavit. Hic adest Jonas de ligno sortis in mare ventremque ceti triduo missus (Jon., 3).

Sequitur: Et angariaverunt prætereuntem quemdam ut tolleret crucem, etc. **THEOPH.** Joannes autem ait quod ipsemet bajulabat sibi crucem: utrumque enim fuit: nam ipse quidem primo bajulavit sibi crucem, donec præterit quidam, quem angariaverunt, et tunc ille portabat. Dixit autem quorum filiorum erat pater, ad majorem fidem et affirmationem: nam homo ille adhuc vivebat, qui poterat omnia quæ circa

crucem facta sunt, enarrare. **HIER.** Cum autem alii per merita patrum suorum commemorentur, alii per merita filiorum suorum, hic Simon qui crucem in angaria portat, meritis filiorum suorum qui erant discipuli commemoratur. Per hoc nos in præsentī vita admonemur parentes adjuvari per natorum suorum sapientiam vel merita: unde populus judæicus propter patriarcharum, et prophetarum, et apostolorum merita semper commemoratur. Simon autem iste qui portat crucem in angaria, ipse est qui laborat pro laude humana: cogunt enim homines hunc laborare, quem non cogit timor et dilectio Dei. **BED.** Vel quia Simon iste, non Hierosolymita, sed Cyrenæus esse perhibetur (Cyrene enim Lybiæ

obéissant, et celui de Cyrène *héritier*. — Ce Simon revenait d'une villa. Le mot grec qui correspond à ce dernier mot est *pagos* (παγος), d'où nous avons fait le mot païen, *paganos*, comme étant en dehors de la cité de Dieu. Simon porte la croix au moment où il quitte sa campagne; car c'est en abandonnant ses rites païens que les Gentils se sont mis, par l'obéissance, à suivre les traces du Sauveur. — « Et ils l'emmenèrent sur le Golgotha. » En dehors de la ville et après en avoir passé la porte, est un espace où l'on décapitait les criminels, et, à cause de cela, l'on avait nommé ce lieu *Calvaire*, c'est-à-dire lieu *des décapités*. Le Sauveur fut crucifié en ce lieu afin que l'étendard du martyr flottât dans le lieu qui était autrefois la place des décapités. — S. JÉR. — Une tradition juive raconte que ce fut en ce lieu qu'un bélier fut immolé en place d'Isaac. C'est là le calvaire du Christ; car il y est séparé de sa chair, c'est-à-dire de cette Judée charnelle.

« Et ils lui donnaient à boire du vin mêlé à de la myrrhe. » — S. AUG. — L'on doit admettre que c'est ce que Matthieu a exprimé ainsi : « Du vin mêlé à du fiel. » Par ce fiel il voulut dire l'amertume de ce vin; car il n'y a rien de plus amer que du vin mêlé à de la myrrhe. Cependant il a pu arriver que la myrrhe et le fiel concourent à donner plus d'amertume à ce vin. — THÉOPH. — Mais comme il y avait beaucoup de désordre, il put se faire que les uns portassent du fiel et du vinaigre, et d'autres du vin mêlé à de la myrrhe. — S. JÉR. — Ou bien, ce vin mêlé à de la myrrhe est du vinaigre : c'est ainsi qu'est étanché le suc mortel du fruit mangé par Adam. — BÈDE.

civitas est), recte per eum populi gentium designantur; qui quondam peregrini et hospites testamentorum, nunc obediendo hæredes sunt Dei, cohæredes autem Christi. Unde apte Simon obediens, Cyrene hæres interpretatur. De villa autem venisse refertur : villa enim græce pagus dicitur (παγος), unde paganos appellamus eos quos a civitate Dei alienos videmus. De pago igitur egrediens Simon crucem portat post Jesum, cum populus nationum (id est, gentilis), paganis ritibus derelictis vestigia dominicæ passionis obedienter amplectitur. Sequitur : Et perducunt eum in Golgotha, etc. Extra urbem et foris portam loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum, et Calvariæ (id est, decollatorum) sumpsere nomen. Propterea autem ibi crucifixus est Dominus, ut ubi prius erat

area damnatorum ibi erigerentur vexilla martyrii. HIER. Tradunt autem Judæi quod in hoc montis loco immolatus est aries pro Isaac, et ibi decalvatur Christus, id est, a carne sua (carnali videlicet Judæa) separatur.

Sequitur : Et dabant ei bibere myrrhatum vinum. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 12). Hoc intelligendum est Matthæum dixisse cum felle mixtum : fel quippe pro amaritudine posuit et myrrhatum vinum amarissimum est; quamquam fieri possit ut et fel et myrrha vinum amarissimum redderent. THÉOPH. Vel inordinatione quadam existente, alii alia afferebant; quidam acetum et fel, quidam vinum myrrhatum. HIER. Vel myrrhatum vinum, hoc est, acetum : per hoc succus lethalis pomi abstergitur. BÈDE. Amara vitis amarum vinum

— Une vigne amère fait du vin amer; et c'est du vin amer que le Seigneur reçut des Juifs, afin que fût accomplie cette parole : « Ils me donnèrent du fiel à manger, et dans ma soif ils m'abreuverent de vinaigre. » — S. AUG. — Ces mots : « Et il n'en prit point, » sont ici pour exprimer qu'il n'en but pas. Il en goûta, ainsi que nous l'apprend Matthieu, et c'est ce que cet évangéliste raconte ainsi : « Il ne voulut pas en boire, » que Marc exprime ainsi : « Il ne l'accepta point. » Ce dernier évangéliste n'a pas exprimé qu'il en ait goûté. — S. JÉR. — Il n'avait pas pris non plus ce pour quoi il souffrait, d'après ces paroles : « Ce que je n'avais pas pris, je le payais. »

« Et, le crucifiant, etc. » — S. JÉR. — En ce lieu le salut nous apparaît sous la forme d'un arbre. Le premier arbre fut l'arbre de la science du bien et du mal : le second n'est l'arbre que du bien, et il est aussi l'arbre de la vie. La main étendue vers le premier arbre avait saisi la mort : les mains étendues sur le second arbre retrouvent la vie qui était perdue. C'est sur ce bois que nous sommes portés vers la terre des vivants au travers de cette mer houleuse; c'est par cette croix que nous sommes affranchis de notre peine, et c'est cette mort qui tue notre mort. C'est par la forme d'un serpent que le serpent est tué; car c'est par la verge changée en serpent que sont anéantis les autres serpents. L'apparence de la croix, que nous désigne-t-elle, si ce ne sont les quatre parties du monde? Le haut signifie l'orient; le nord est marqué par le bras de droite, le midi par celui de gauche, l'occident par la base fixée au sol. D'où l'Apôtre : « Afin que nous sachions quelles sont la hauteur, et la largeur, et la longueur, et la profondeur. » Les oiseaux, en s'élevant vers les airs, prennent la forme d'une croix;

fecit, de quo propinat Dominum Jesum, ut impleatur quod scriptum est : Dederunt in cibum meum fel, et in siti mea potaverunt me aceto. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 11). Quod autem subditur, et non accepit, intelligitur, non accepit ut biberet; gustavit autem, ut Matthæus testis est : et quod idem Matthæus ait, noluit bibere, hoc Marcus dixit, et non accepit; tacuit autem quod gustavit. HIER. Non accepit etiam id pro quo patitur : unde de eo dicitur (*Psal.* 68) : Quæ non rapui, tunc exsolvebam.

Sequitur : Et crucifigentes eum, etc. HIER. Hoc loco figuratur salus per lignum : primum lignum scientiæ boni et mali fuit

(*Gen.*, 2), secundum lignum boni tantum nobis et vitæ lignum est, extensio manus primæ ad lignum, mortem apprehendit; extensio autem secundæ, vitam quæ perierat, invenit. Ligno hoc vehimur per mare undosum ad terram viventium; cruce enim sua Christus cruciatum nostrum absolvit, et morte sua mortem nostram necavit. Cum forma serpentis serpentem necat; quia a serpente de virga facta, alii absorbentur serpentes (*Exod.*, 7, vers. 12). Ipsa autem species crucis quid est, nisi forma quadrata mundi? Oriens vertice fulget; Arctos dextram tenet; Auster læva consistit; Occidens de sub plantis firmatur. Unde Apostolus (*Eph.*, 3) : Ut sciamus quæ



l'homme, en nageant, est porté par cette forme sur les eaux; le vaisseau reçoit le souffle du vent dans des ailes qui offrent cette forme; la lettre *tau* nous figure ce signe de notre salut. — BÈDE. — Ou bien, par la traverse de la croix sur laquelle sont fixées les mains, est figurée la joie de l'espérance; car par les mains sont figurées les œuvres, et par l'*étendue* la joie de celui qui les fait, la tristesse ne faisant que resserrer; par la *hauteur* sur laquelle s'appuie la tête, l'attente de la récompense de la justice qui vient d'en haut; par la *longueur* sur laquelle s'étendent tous les membres, la tolérance qui nous donne la vertu de longanimité; par la *profondeur* dans laquelle sont fixées les bases de la croix, tout ce qu'a de caché ce mystère. Or, tant que nos corps agissent sur cette terre, et jusqu'à ce que soit détruit le corps du péché, c'est le temps de la croix.

THÉOPH. — Ils agissent encore par ironie en tirant ses vêtements au sort, comme si c'étaient des vêtements royaux; car ces vêtements étaient pauvres et de vil prix. — LA GLOSE. — Jean l'évangéliste raconte cela plus en détail, nous montrant les autres vêtements du Sauveur partagés en quatre parts, tandis que l'on tire au sort sa tunique qui, étant sans couture, était tout d'une pièce. — S. JÉR. — Les vêtements du Sauveur que se partagent les soldats païens sont ses préceptes, dont est enveloppée l'Église, qui est son corps, de telle sorte qu'il y ait quatre ordres différents de fidèles unis par la même foi : les époux et les continents, les supérieurs et les subordonnés. Tous ont reçu la tunique indivisible : la paix et l'unité.

« Or, c'était la troisième heure, etc. » — S. JÉR. — C'est avec raison

sit altitudo, et latitudo, et longitudo, et profundum. Aves quando volant ad æthera, formam crucis sumunt; homo natans per aquas, forma crucis vehitur; navis marina antenna crucis similata sufflatur; Tau littera signum salutis et crucis describitur [Ezech., 9]. BEDA. Vel in transverso ligno crucis ubi figuntur manus, gaudium spei signatur: per manus enim opera, per latitudinem hilaritatem operantis intelligimus, quia tristitia facit angustias; per altitudinem, cui caput adjungitur, expectationem retributionis de sublimi justitia Dei; per longitudinem, qua totum corpus extenditur, tolerantiam, unde loganimes dicuntur; per profundum, quod terræ est infixum, ipsum sacramenti secretum. Quandiu ergo hic agunt corpora nostra, ut destruat

corpus peccati (Rom., 6), tempus nobis est crucis.

THEOPH. Quod autem ponebant sortem super vestimenta ejus, et hoc etiam illudentes fecerunt, quasi regis vestimenta dividentes: etenim vilia erant, non valde pretiosa. GLOSSA. Hoc autem Joannes Evangelista plenius exponit, quia scilicet milites cætera in quatuor partes juxta suum numerum dividentes; de tunica quæ inconsutilis erat desuper contexta per totum, sortem miserunt. HIER. Vestimenta autem Domini, ejus mandata sunt, quibus tegitur corpus ejus, id est, Ecclesia: quæ dividunt inter se milites gentium; ut sint quatuor ordines cum una fide, id est, conjugati, et viduati, præpositi et privati. Sortiti sunt tunicam indivisam, quæ est pax et unitas.

et vérité que Marc fait cette réflexion ; car à la sixième heure les ténèbres s'étaient répandues sur toute la terre, de manière à ce que personne ne pût agir. — S. AUG. — Mais comment, si c'est vers la sixième heure que Jésus fut livré aux soldats par Pilate, assis sur son tribunal, pour être crucifié, ainsi que Jean le rapporte, Marc a-t-il pu, d'après la fausse interprétation de quelques-uns, dire que le Sauveur fut crucifié à la troisième heure ? Voyons d'abord à quelle heure Jésus put être crucifié, et ensuite nous verrons pourquoi Marc nous dit que ce fut à la troisième heure. Or, c'est bien vers la sixième heure que Jésus fut livré pour être crucifié, par Pilate assis sur son tribunal, ainsi que cela a été dit. Ce n'était pas tout-à-fait à la sixième heure, mais vers la sixième heure : c'est-à-dire que la cinquième était écoulée et que la sixième commençait ; en telle sorte que c'est après la cinquième heure, et lorsque déjà la sixième était commencée, que se passèrent les choses qui sont racontées du crucifiement, jusqu'à ce que la sixième heure étant complètement écoulée, survinssent les ténèbres dont il a été parlé au moment où Jésus était suspendu à la croix. Cherchons maintenant pourquoi Marc dit que c'était alors seulement la troisième heure. Il venait de dire avec une vérité incontestable, ce que racontent les autres évangélistes, « qu'après l'avoir crucifié l'on s'était partagé ses vêtements. » Si Marc avait voulu seulement constater le moment du fait, il n'aurait eu besoin que de dire : « C'était vers la troisième heure. » En ajoutant : « Et ils le crucifièrent, » qu'a-t-il voulu exprimer, si ce n'est quelque chose de caché que l'on put découvrir lorsque l'Écriture étant lue sur toute la face de la terre, et l'heure de la mort du Sauveur étant connue partout, il ne put y avoir

Sequitur : Erat autem hora tertia, etc. HIER. Hoc vere et proprie Marcus intulit : nam sexta hora tenebræ suffuderunt terram, ut non quisquam potuisset movere caput. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 13). Si hora quasi sexta Pilato sedente pro tribunali traditus est Jesus crucifigendus Judæis (ut Joannes refert), quomodo hora tertia crucifixus est, sicut verba Marci non intelligentes quidam putaverunt : prius ergo qua hora crucifigi poterit videamus ; deinde videbimus cur hora tertia crucifixum dixerit Marcus. Hora erat quasi sexta cum traditus est crucifigendus a Pilato, sedente pro tribunali, ut dictum est ; non enim jam plena sexta erat, sed quasi sexta, id est, peracta quinta, et aliquid etiam de

sexta esse cœperat ; ut peracta quinta, et inchoata sexta, gererentur hæc quæ narrata sunt in crucifixione Domini nostri, donec completa sexta, illo pendente fierent hæc quæ dicuntur tenebræ. Quæramus autem jam cur dixerit Marcus : Erat autem hora tertia, etc. Jam certe dixerat : Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, sicut etiam cæteri attestantur, quod eo crucifixo, vestimenta divisa sunt. Si enim rei gestæ tempus voluit commemorare Marcus, sufficeret dicere : Erat autem hora tertia ; ut quid adjunxit : Et crucifixerunt eum ? nisi quia voluit aliquid recapitulando significare, quod quæsitum inveniretur, cum Scriptura ipsa illis temporibus legitur, quibus universæ Ecclesiæ notum

sur ce point lieu ni à erreur ni à mensonge? Cet évangéliste savait ce que Jean nous apprend (1), que le Sauveur avait été élevé sur la croix, non par les Juifs, mais par les soldats; et ce qu'il a voulu nous montrer d'une manière voilée dans le passage en question, c'est que Jésus fut bien plus attaché à la croix par ceux dont les cris obtinrent sa condamnation que par ceux qui, en le crucifiant, ne firent qu'obéir au devoir de leur charge. Il nous amène ainsi à conclure que ce fut à la troisième heure que les Juifs obtinrent sa mort, et il démontre par là que ce fut réellement au moment où ils firent entendre leurs cris qu'ils l'élevèrent sur la croix. L'on comprend qu'il dut y avoir deux heures employées par Pilate en efforts pour sauver le Sauveur et en résistances de la part du peuple, et que ce fut lorsque la sixième heure n'était pas encore terminée que commencèrent les événements qui s'écoulèrent entre le moment où Pilate livra le Sauveur, jusqu'à celui où les ténèbres se répandirent sur toute la face de la terre. Celui qui ne voudra pas se laisser trop endurcir par son incrédulité comprendra facilement que Marc ait voulu constater cela au moment où il racontait le fait des soldats, afin que personne ne pût porter ce crime des Juifs, qui l'ont commis, sur les soldats qui l'exécutèrent. En disant : « C'était à la troisième heure, et ils le crucifièrent, » il conduit le lecteur attentif qui aura remarqué que c'était à la sixième heure que les soldats l'élevèrent sur la croix, il le conduit à conclure qu'il fut bien plutôt crucifié par ceux qui à la troisième heure demandèrent sa

(1) En disant : « Lorsque les soldats l'eurent attaché à la croix (chap. 19, v. 23), » il aurait pu y avoir doute sur ce point; car il est dit aux versets 16, 17 et 18, d'une manière générale, que les prêtres le livrèrent pour qu'il fût crucifié, et qu'on prit Jésus, qu'on le conduisit au Calvaire, etc.

erat qua hora Dominus ligno suspensus est; unde posset hujusmodi, vel error tolli, vel mendacium refutari. Sed quia sciebat a militibus suspensum Dominum, non a Judæis (sicut Joannes apertissime dicit) occulte ostendere voluit eos magis crucifixisse, qui clamaverunt ut crucifigeretur, quam illos qui ministerium principi suo secundum officium præbuerunt. Intelligitur ergo fuisse hora tertia cum clamaverunt Judæi ut Dominus crucifigeretur; et verissime demonstratur tunc eos crucifixisse, quando clamaverunt. In conatibus autem Pilati ad eripiendum Dominum, et in tumultu Judæorum contradicentium, consumptum tempus duarum horarum intelligimus, et circa horam fuisse sextam, quando non terminata gesta sunt quæ ab eo tempore quo Pilatus Dominum tradidit, usque ad tenebras factas narrantur. Facile autem videbit, qui sine impietatis duritie voluerit attendere, quod opportuno loco Marcus hoc de tertia hora posuerit, ubi scilicet factum ministrorum militum commemoratum est. Ergo ne quisquam cogitationem tanti criminis aversus a Judæis in milites illos converteret. Erat (inquit) hora tertia, et crucifixerunt eum; ut illi potius crucifixisse inveniatur, quos hora tertia, ut crucifigeretur, clamare potuisse diligens inquisitor inveniet, cum adverterit hoc quod a militibus factum est, hora sexta

mort. — S. AUG. — Il veut donc que nous comprenions que ce fut à la troisième heure que la sentence de mort fut portée par les Juifs contre le Sauveur; et tout homme doit être considéré comme mort du moment où la sentence de mort est prononcée. Marc rend ainsi évident que ce ne fut pas par une sentence de juge que fut condamné le Sauveur : on prouve difficilement l'innocence de celui qu'à condamné une sentence de juge. — S. AUG. — Cependant il en est plusieurs qui veulent, par ces mots de Jean : « C'était la sixième heure de la préparation de la pâque, » entendre la troisième heure du jour. Ils disent que le jour qui précédait le sabbat était pour les Juifs celui de la préparation de la pâque, parce que c'était le même jour du sabbat que l'on commençait à manger les azymes; mais que pour la véritable pâques, celle des chrétiens et non pas celle des Juifs, la préparation, le *parasceven* (car telle est la signification du mot *parasceven*), tombe à la neuvième heure de la nuit, lorsque les Juifs se préparaient à l'immoler. Entre cette heure de la nuit et celle du crucifiement vient se placer la sixième heure du *parasceven* dont parle saint Jean, heure que Marc traduit par la troisième heure du jour qui lui correspondait (1). Quel est le fidèle qui n'accepterait pas une telle solution, en admettant toutefois qu'au moyen d'une addition l'on puisse entendre convenablement que la préparation de notre pâque, de la mort du Christ, commence à la neuvième heure de la nuit? Si nous disons que cette

(1) Ne vaut-il pas mieux tout simplement dire qu'il y avait quatre heures légales, solennelles du jour, ainsi qu'il y avait quatre veilles de la nuit, comprenant chacune trois heures; en telle sorte que la troisième heure légale, d'après la manière de marquer de saint Marc, n'était pas encore écoulée lorsque tomba la sixième heure de saint Jean, d'après la manière différente de compter de ce dernier?

factum esse. AUG., *De quæst. nov. et vet. Test.* (cap. 65). Judæorum ergo sententiam de crucifixione Christi tertia hora datam vult intelligi : omnis enim qui morti addicitur, ex eo jam mortuus computatur, quo sententiam excepit. Manifestavit ergo Marcus, quia non iudicis sententia Salvator crucifixus est : difficile est enim innocentem probare eum qui sententia iudicis puniatur. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 13). Quanquam non desint qui *parasceven* quam Joannes commemorat (dicens : Erat autem *parasceve* hora quasi sexta) horam diei tertiam velint intelligi : dicunt enim die quidem illo quem dies sabbati sequebatur, *parasceven* fuisse Paschæ Judæorum, quod ab eodem sabbato jam

inciperent azyrna, sed tamen verum Pascha quod jam in passione Domini celebratur (non Judæorum, sed Christianorum) cœpisse præparari (id est, *parasceven* habere) ab ea hora noctis nona in eo quod Dominus a Judæis occidendus præparabatur : *parasceve* quippe interpretatur præparatio. Ab illa ergo hora noctis usque ad ejus crucifixionem, occurrit hora *parasceves* sexta secundum Joannem, et hora diei tertia secundum Marcum. Quis fidelis non huic faveat solutioni quætionis? Si modo possit aliquis articulus conjioi, unde ab hora nona noctis cœpisse *parasceven* Paschæ nostri (id est, præparationem mortis Christi) congruenter intelligamus. Si enim dicamus eam cœpisse quando a Judæis apprehensus

préparation comença au moment où Jésus fut pris, c'était à peine le commencement de la nuit. Au contraire, si on fait commencer cette préparation au moment où il est conduit chez Caïphe et où il est interrogé par les prêtres, le coq n'avait pas encore fait entendre sa voix; si au moment où il fut conduit chez Pilate, il est clair que c'était déjà grand jour. Il nous faut donc admettre que la préparation de la mort du Sauveur comença au moment où tous les prêtres s'écrièrent que Jésus était digne de mort. L'on peut admettre qu'il était alors la neuvième heure du matin, pourvu que l'on remarque que le renoncement de Pierre n'a été placé après par l'évangéliste que parce qu'il récapitulait ses souvenirs, mais qu'il avait eu lieu auparavant.

« Et le titre était. » — THÉOPH. — Ils écrivirent ce titre, c'est-à-dire le motif pour lequel ils l'avaient crucifié, comme un blâme de l'opinion qu'il avait eue de lui-même en se donnant comme roi, et afin de lui attirer, au lieu de la compassion, le mépris des passants. — S. JÉR. — Ils écrivirent ce titre en trois langues : en hébreu, *Malchus Judæorum*; en grec, *Basileus exomologeseon*; en latin, *Rex confessorum*. Ces trois langues furent prises pour la croix comme les trois principales, pour communiquer à toutes les autres la perfidie des Juifs. — BÈDE. — Ce titre constate qu'en le tuant ils ne purent obtenir de ne pas l'avoir pour roi. Il leur rendra selon leurs œuvres.

« Et ils crucifièrent avec lui deux larrons. » — THÉOPH. — Afin de donner de lui une mauvaise opinion, et afin de le faire passer pour un voleur et un malfaiteur. Mais cette disposition fut providentielle, pour remplir ce qui avait été dit : « Et l'Écriture fut accomplie, elle qui

est Dominus, adhuc noctis partes primæ erant, sed quando ad domum perductus est soceri Caiphæ, ubi et auditus est a principibus, adhuc gallus non cantaverat. Si autem quando Pilato traditus est, jam mane fuisse apertissime scriptum est. Restat ergo ut intelligamus tunc cœpisse præparationem mortis Domini, quando omnes principes sacerdotum dixerunt : Reus est mortis; non enim absurde conjicitur eo tempore nonam horam noctis esse potuisse, ut recapitulando intelligatur de Petri negatione postea dictum esse quod antea factum erat.

Sequitur : Et erat titulus, etc. THEOPH. Scripserunt autem hunc titulum, scilicet causam propter quam crucifixus est; quasi vituperantes ejus opinionem, qui regem

seipsum faciebat; ut sic prætereuntes misereri non valerent, sed magis ei improperarent tanquam tyranno. HIER. Scripserunt autem hoc tribus linguis : hebraice, Malchus Judæorum; græce, Basileus exomologeseon; latine, Rex confessorum. Hæ tres linguæ ad principatum in crucis titulo consecratæ sunt, ut omnis lingua commemoraret perfidiam Judæorum. BÈDE. Titulus autem hic positus supra crucem illud ostendit quia nec occidendo potuerunt efficere, ut eum regem non haberent, qui eis secundum sua opera redditurus est.

Sequitur : Et cum eo crucifigunt duos latrones, etc. THEOPH. Ut scilicet homines pravam opinionem contra eum conciperent, quod et ipse latro et maleficus esset. Hoc autem dispensative factum est, ad imple-

avait dit : Il a été placé parmi les iniques. » — S. JÉR. — Placée au milieu des méchants, la vérité en laisse un à sa gauche et place l'autre à sa droite, ainsi que cela arrivera au jour du jugement. Quels sorts différents après un crime semblable ! l'un précède Pierre dans le paradis, l'autre Judas dans l'enfer ; une confession rapide a conquis une longue vie, et un blasphème qui a passé est puni d'une peine éternelle.

BÈDE. — Au sens mystique, les deux larrons qui sont crucifiés avec le Sauveur signifient ceux qui, sous l'empire de la foi et du nom du Christ, subissent ou l'épreuve du martyre, ou les règles d'une vie austère. Ceux qui le font pour la gloire éternelle nous sont figurés par la foi du voleur qui est à droite ; ceux qui le font par la perspective d'une louange humaine imitent l'âme et les actes du voleur qui est à gauche. — ΤΗΕΟΡΗ. — Ou bien, ces deux larrons étaient la figure des deux peuples, le peuple juif et le peuple païen, tous les deux coupables : le premier, de la transgression de la loi écrite ; le second, de la transgression de la loi naturelle, mais celui-ci pénitent, et celui-là blasphémateur jusqu'à la fin. Au milieu est la croix du Christ ; car il est la pierre angulaire qui nous réunit.

*Ceux qui passaient par là le blasphémaient en branlant la tête, et lui disant : Toi, qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, en descendant de la croix. Et les princes des prêtres avec les scribes, se moquant de lui entre eux, disaient : Il en a sauvé d'autres, et il ne saurait se sauver lui-même. Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et nous croyions. Et ceux qui avaient été crucifiés avec lui l'outrageaient aussi de paroles.*

S. JÉR. — L'ânon de la Judée étant lié à la vigne, et son manteau

dam Scripturam : unde sequitur : Et impleta est Scriptura, quæ dicit : Et cum iniquis deputatus est. ΗΙΕΡ. Cum iniquis veritas deputata, unum reliquit sinistrum, alterum assumit dextrum ; sicut in die judicii faciet : ex simili crimine tam dissimiles sortiuntur vias : alter antecedit Petrum in paradysum, alter Judam in infernum. Confessio brevis vitam acquisivit longam, et blasphemia finita pœna plectitur æterna.

BÈDE. Mystice autem latrones qui cum Domino crucifixi sunt, significant eos qui sub fide et confessione Christi, vel agonem martyrii, vel quælibet arctioris discipline instituta subeunt. Sed qui hoc pro æterna

gloria gerunt, dextri latronis fide designantur ; qui vero humanæ laudis intuitu, sinistri latronis mentem imitantur, et actus. ΤΗΕΟΡΗ. Vel aliter : indicium erant duo latrones duorum populorum, scilicet judaici et gentilis : ambo namque iniqui : gentilis quidem tanquam legem naturalem prætergrediens, judaicus vero scriptam legem quam ei tradiderat Dominus ; sed gentilis pœnitens, judaicus usque in finem blasphemus : in quorum medio crucifigitur Dominus : ipse enim est lapis angularis nos conjungens.

*Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes*

rougi dans le sang du raisin, les chevreaux déchirent la vigne; ils blasphèment le Christ et branlent leur tête : « Et passant, ils le blasphémaient et branlaient leur tête. » — THÉOPH. — Ceux qui passaient blasphémaient le Christ et l'outrageaient comme un séducteur. Or, c'était le diable qui les poussait à lui dire de descendre de la croix. Sachant que le salut était dans la croix, il se remettait à tenter le Christ, et s'il fût descendu de la croix, il eût été certain qu'il n'était vraiment pas le Fils de Dieu. Ainsi eût été anéanti le salut par la croix. Mais lui, qui était le Fils de Dieu, n'en descendit pas. Pourquoi y serait-il monté, s'il avait dû en redescendre? Voyant que c'était ainsi que devait être sauvé le genre humain, il supporta son crucifiement et d'autres douleurs, et il acheva son ouvrage. — « Les prêtres disaient également : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même. » — Ils disaient cela pour anéantir ses miracles et pour insinuer qu'ils n'en avaient eu que l'apparence. Jésus, en effet, en sauvait un grand nombre par ses miracles. — BÈDE. — C'est ainsi qu'ils avouent, sans le vouloir, qu'il en sauve un grand nombre. C'est votre propre parole qui vous condamne : celui qui avait sauvé les autres pouvait se sauver lui-même.

« Que le Christ, roi d'Israël, descende de la croix, afin que nous le voyions et que nous croyions en lui. » — S. JÉR. — Et ils le virent plus tard ressusciter, celui qu'ils ne croyaient pas pouvoir descendre du gibet de la croix. Où ira donc, ô Juifs, se réfugier votre incrédulité?

*capita sua, et dicentes : Vah! qui destruis templum Dei, et in tribus diebus reedificas; saluum fac teipsum descendens de cruce. Similiter et summi sacerdotes illudentes ad alterutrum cum scribis dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest saluum facere : Christus Rex Israel descendat nunc de cruce ut videamus et credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, conviciabantur ei.*

HIEB. Pullo Judææ ligatò ad vitem et ejus pallio in sanguine uvæ intincto, lace-rant hædi vineam; blasphemantes Christum, et moventes capita sua : unde dicitur : Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita, etc. THEOPH. Transeuntes enim Christum blasphemabant exprobrantes ei tanquam seductori. Diabolus autem movebat illos ad dicendum quod de cruce descenderet. Quia enim noverat quod salus fiebat per crucem, rursus ingerebat se ad

tentandum Christum, ut si a cruce descenderet, certus fieret quod non est vere Filius Dei; et sic salus, quæ per crucem est, destrueretur : sed ipse Dei verus existens Filius, non descendit. Si enim descendere debuisset, non illuc a principio ascendisset; sed quia videbat quod per hunc modum salutem fieri oportebat, sustinuit crucifigi, et multa alia pati, et perficere opus suum. Sequitur : Similiter summi sacerdotes dicebant : Alios salvos fecit, seipsum non potest, etc. Hæc dicebant, ejus miracula abolentes, quasi ab eo secundum apparentiam perpetrata fuissent; operans namque miracula multos salvabat. BÈDE. Sic etiam nolentes confitentur, quod alios salvos fecit. Itaque vos vestra condemnat sententia : qui enim alios salvos fecit, seipsum salvare poterat.

Sequitur : Christus Rex Israel descendat nunc de cruce, ut videamus et credamus.

C'est vous que je consulte : jugez vous-mêmes. Combien n'est-il pas plus admirable qu'un mort ressuscité du tombeau, qu'il ne le serait qu'un homme encore vivant descendît d'une croix ! Vous avez peu demandé, voici beaucoup. Mais votre incrédulité a résisté à des prodiges beaucoup plus grands que ceux que vous avez demandés. Ici tous ont disparu, tous ont été également vains.

« Et ceux qui étaient avec lui sur la croix l'outrageaient. »—S. AUG. — Comment cela peut-il être vrai, puisque nous voyons en saint Luc que l'un des deux arrêta les blasphèmes de son compagnon et crut en Dieu, à moins que nous n'admettions que, pour abrégé, Marc et Matthieu ont mis le pluriel pour le singulier ? — THÉOPH. — Ou bien, tous les deux avaient tout d'abord blasphémé ; mais l'un d'eux, reconnaissant l'innocence de Jésus, s'éleva contre son compagnon dont les blasphèmes continuaient.

*À la sixième heure du jour les ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième. Et à la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eli, Eli, lamma sabacthani, c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, s'entre-disaient : Le voilà qui appelle Elie. Et l'un d'eux courut remplir une éponge de vinaigre ; et, l'ayant mise au bout d'un roseau, la lui présenta pour boire, en disant : Laissez, voyons si Elie viendra le tirer de la croix. Alors Jésus, ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.*

BÈDE. — L'astre le plus brillant retire ses rayons, soit pour ne pas voir le Seigneur pendu, soit pour ne pas laisser jouir de sa lumière

HIER. Et viderunt postea resurgentem de sepulcro, quem de crucis descendere non credebant posse patibulo. Ubi est, o Judæi, infidelitas vestra? Vos ipsos consulo, vos ipsos in judicium peto. Quanto mirabilius est mortuum posse resurgere, quam adhuc vivum de cruce velle descendere! Parva petistis, dum majora provenerint : sed infidelitas vestra non potuit sanari signis multo fortioribus quam petistis : hic omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.

Unde sequitur : Et qui cum eo crucifixi erant, convitiabantur ei. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 16). Quomodo hoc verum est, quandoquidem unus eorum convitiatus est secundum Lucæ testimonium; alter et compescuit eum et in Deum credidit? nisi intelligamus Matthæum et Marcum breviter perstringentes hunc locum, pluralem numerum pro singulari posuisse?

THEOPH. Vel duo a principio convitiabantur ei; deinde unus agnoscens ipsum innocentem, increpat alterum blasphemantem.

*Ei facta hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque ad horam nonam. Et hora nona exclamavit Jesus voce magna dicens: Eloi, Eloi, lamamazabacthani? Quod est interpretatum: Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant: Ecce Eliam vocat. Currens autem unus et implens spongiam aceto, circumponensque calamo, potum dabat ei dicens: Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum. Jesus autem emissa voce magna, expiravit.*

BED. Clarissimum lumen mundo retraxit radios suos, ne aut pendentem videret Dominum, aut inipii blasphemantes sua luce



ceux qui blasphémaient. « Et à la sixième heure, les ténèbres se répandirent par toute la terre jusqu'à la neuvième heure. » — S. AUG. — Luc ajoute d'où vinrent ces ténèbres, c'est-à-dire du soleil éclipsé. — THÉOPH. — Si c'eût été un moment possible pour une éclipse, l'on pourrait dire que cette défaillance fut naturelle ; mais c'était le quatorzième jour de la lune, et une éclipse n'était pas possible ce jour-là.

« Et à la neuvième heure, Jésus s'écria, avec une grande voix : *Eloi ! Eloi !* » — S. JÉR. — C'est à la neuvième heure que la dixième drachme qui avait été perdue est retrouvée, après que la maison a été balayée. — BÈDE. — Il est écrit que lorsque Adam eut péché, il entendit la voix de Dieu qui se promenait dans le jardin au moment où s'élève la brise, après le milieu du jour ; et c'est à l'heure à laquelle le nouvel Adam entraîna la mort à sa suite dans le monde que le nouvel Adam détruisit la mort en mourant. Et il faut remarquer que le Seigneur fut sacrifié au moment où le soleil abandonne le centre du ciel, et qu'il célébrera les mystères de sa résurrection au soleil levant, « et cela parce qu'il est mort pour nos péchés, et qu'il vit à cause de notre justification. » Ne vous étonnez pas, en présence du scandale de la croix, de ces paroles humiliées, de ces plaintes de l'abandonné, puisque vous savez qu'il y a là la forme d'un esclave. Ainsi qu'avoir faim, être fatigué, n'appartenaient pas à la divinité, mais étaient des infirmités humaines, ainsi de cette plainte : « Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » C'était la plainte du corps ; car il lui est naturel de ne pas vouloir être séparé de la vie à laquelle il a été uni. Jésus parle ici lui-même ; mais il parle pour faire éclater la fragilité de son corps, parlant comme homme et nous présentant le spectacle de ces mouvements de notre

fruerentur : unde dicitur : Et hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram usque ad horam nonam. AUG. *De cons. Evang.* (lib. 4, cap. 17). Addidit autem Lucas, unde factæ sunt tenebræ, id est, solem obscuratum. THEOPH. Si autem tempus eclipsis fuisset hæc passio ; sed tunc XIV erat luna cum naturalis eclipsis fieri non posset.

Sequitur : Et hora nona, exclamavit Jesus voce magna dicens : Eloi, Eloi. HIER. Nona hora invenitur (eversa domo) decima drachma quæ perierat. BÈDE. Nam et Adam peccante, scriptum est (*Gen.*, 3) quod audiverit vocem Domini deambulantis in paradiso ad auram post meridiem ; et qua hora primus Adam peccando mortem huic

mundo invexit, eadem hora secundus Adam mortem moriendo destruxit : et notandum quod, recedente a centro mundi sole, crucifixus est Dominus ; oriente autem sole, resurrectionis suæ mysteria celebravit ; quia mortuus est propter peccata nostra, et resurrexit propter justificationem nostram (*Rom.*, 4, vers. 25). Nec mireris verborum humilitatem, querimonias derelicti, cum formam servi sciens scandalum crucis videas. Sicut enim esurire et sitire, et fatigari, non erant propria Deitatis, sed corporales passiones, ita quod dicitur : Ut quid dereliquisti me ? corporalis vocis erat proprium ; quia solet secundum naturam corpus nullatenus velle a sibi conjuncta vita fraudari : licet enim ipse Salvator dicebat

âme qui nous font craindre, dans les périls, d'être abandonnés par Dieu. — THÉOPH. — Ou bien, c'est pour moi que l'homme qui est sur la croix dit à Dieu ces paroles ; car nous, hommes, nous sommes abandonnés, mais lui ne le fut jamais par son Père. Écoutez-le qui dit lui-même : « Je ne suis pas seul, mais mon Père est avec moi. » L'on peut dire aussi que Jésus s'est exprimé ainsi pour les Juifs, et comme Juif par son sang ; et alors ses paroles reviennent à celles-ci : Pourquoi avez-vous abandonné le peuple hébreu à ce point qu'ils aient crucifié votre Fils unique ? Ainsi que nous disons quelquefois en parlant de notre corps : « Dieu m'a enveloppé, » ainsi nous devons entendre ces paroles : « Pourquoi m'avez-vous abandonné ? » de la nature humaine du Sauveur ou du peuple juif.

« Et quelques-uns des assistants qui l'entendaient disaient : Voici qu'il appelle Elie. » — BÈDE. — Je pense qu'il s'agit ici des soldats romains qui, n'entendant pas l'hébreu, croyaient qu'il appelait *Élie*, parce qu'il avait prononcé *eloi*. Si vous voulez que ce soient les Juifs, admettez qu'ils le faisaient pour l'insulter, comme implorant Elie. — « L'un d'eux, courant et remplissant une éponge de vinaigre » Jean dit plus au long pourquoi le Sauveur reçut du vinaigre à boire, en disant « que Jésus, afin d'accomplir l'Écriture, dit : J'ai soif. » Ils offrirent à ses lèvres une éponge pleine de *vinaigre*. — S. JÉR. — Ceci est l'indication d'une figure qui convient aux Juifs : ils remplissent de vinaigre, c'est-à-dire de ruse et de malice, une éponge placée au bout d'un roseau fragile, sec, propre à être brûlé. — S. AUG. — Cette parole sur Elie fut dite non-seulement par celui qui lui présenta l'éponge,

hoc, sed proprie ostendebat corporis fragilitatem : ut homo ergo loquitur, in eos circumferens motus, quod in periculis positi a Domino desereri nos putamus. THÉOPH. Vel hoc loquitur homo crucifixus Deo pro me : nos enim homines sumus derelicti, ipse nunquam a Patre derelictus fuit. Audi enim quid dicit (Joan., 8) : Non sum solus, sed Pater mecum est : etsi etiam hoc pro Judæis dixerit, quasi et ipse secundum carnem Judæus existens : ac si diceret : Ut quid hebraicorum populum dereliquisti, ut tuum crucifigerent Filium ? Sicut enim aliquando consuevimus dicere : Deus induit me (id est, meam naturam, scilicet humanam), sic et hic dereliquisti me, oportet intelligere humanam naturam, vel judaicum populum.

Sequitur : Et quidam de circumstantibus audientes dicebant : Ecce Eliam vocat. BÈDE. Sed hos arbitror milites fuisse romanos, non intelligentes sermonis hebraici proprietatem ; sed ex eo quod dixit : Eloï, putantes ab eo Eliam vocatum. Si autem Judæos qui hoc dixerunt intelligere volueris, hoc faciunt, ut eum imbecillitatis infament, quod Eliæ auxilium deprecetur. Sequitur : Currens autem unus et implens spongiam aceto, etc. Quam ob causam Domino accutum sit potui datum, Joannes plenius ostendit dicens, quod Jesus, ut consummarentur Scripturæ, dixit : Sitio ; illi autem spongiam plenam aceto obtulerunt ori ejus. HIER. Innuit autem hic Judæorum similitudinem : spongiam (super cannam infirmam, aridam, ignibus aptam) implent

mais, au dire de Matthieu, par d'autres; d'où nous devons conclure qu'elle appartient et à cet homme et à d'autres assistants.

S. JÉR. — La voix de Dieu éclate avec force au moment où l'homme tombe, cette voix qui dit : « Ouvrez-moi les portes de la justice, » et c'est ce qui est ainsi exprimé : « Jésus, ayant fait entendre un grand cri, expira. » Nous qui sommes de la terre, nous mourons avec une voix affaiblie ou sans voix; mais lui, qui expira avec une voix élevée, vient du ciel. — THEOPH. — Et celui qui commande à la mort et qui est son maître meurt comme son maître, avec puissance. Luc nous apprend quel fut ce cri en nous disant qu'il s'écria : « Père, je remets mon âme entre vos mains. » Le Christ voulut ainsi nous montrer que les âmes des hommes s'élancent dans la main de Dieu. Avant que vint celui qui a prêché aux morts leur délivrance, toutes les âmes étaient captives dans les enfers.

*En même temps, le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas. Et le centenier qui était là présent, vis-à-vis de lui, voyant qu'il était mort en jetant ce grand cri, dit : Cet homme était vraiment Fils de Dieu. Il y avait aussi là des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le jeune et de Joseph, et Salomé, qui le suivaient lorsqu'il était en Galilée, et l'assistaient de leur bien, et encore plusieurs autres qui étaient venues avec lui à Jérusalem.*

LA GLOSE. — Après avoir raconté la passion et la mort du Sauveur, l'évangéliste passe au récit de ce qui advint après sa mort : « Et le voile du temple se déchira, etc. » — S. JÉR. — Le voile du temple se

aceto; hoc est malitia et dolo. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 17). De Elia vero non ipsum qui obtulit spongiam cum aceto, sed cæteros dixisse Matthæus narravit : unde intelligimus et illum et cæteros hoc dixisse.

HIER. Infirmata autem carne vox invaluit divina, quæ dicit (*Psal.* 117) : Aperite mihi portas justitiæ : unde sequitur : Jesus autem, emissa voce magna, expiravit : cum ima voce, sive sine voce, nos morimur, qui de terra sumus : ille vero cum exaltata voce expiravit, qui de cælo descendit. THEOPH. Et qui morti dominatur et præcipit, sicut Dominus potestativo expirat. Qualis autem hæc vox fuerit, Lucas declarat : Pater (inquit), in manus tuas commendo spiritum meum : etenim Christus ex

tunc per hoc nobis voluit declarare, quod Sanctorum animæ in manus Dei ascendunt, nam prius ab inferis omnium animæ tenebantur, donec venit qui prædicavit captivis remissionem.

*Et velum templi scissum est in duo, a summo usque deorsum. Videns autem Centurio qui ex adverso stabat quia sic clamans expirasset, ait : Vere hic homo Filius Dei erat. Erant autem et mulieres de longe aspicientes, inter quas erat Maria Magdalena, et Maria Jacobi minoris et Joseph mater et Salome; et cum esset in Galilæa, sequebantur et ministrabant ei; et alia multæ quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymam.*

GLOS. Postquam narravit Evangelista

déchira, c'est-à-dire que le ciel s'ouvrit. — **THÉOPH.** — Le voile du temple se déchira comme pour nous apprendre que la grâce de l'Esprit-Saint est détruite dans le temple et s'en retire, et que le temple sera dans le deuil en la personne des Juifs lorsqu'ils déploreront leurs malheurs et déchireront leurs vêtements. C'est là encore une figure de ce temple animé, le corps du Christ, lorsque dans sa passion ce corps fut déchiré. Nous y trouvons une autre signification. Notre chair est, en effet, le voile de notre temple, c'est-à-dire de notre âme; or, la puissance de la chair a été déchirée dans les souffrances du Christ depuis le haut jusqu'en bas, depuis Adam jusqu'au dernier homme, Adam lui-même ayant été sauvé par la passion du Christ, la malédiction ne persévérant plus sur sa chair, cette chair n'étant plus corruptible, mais ayant été revêtue d'immortalité en nous tous.

« Or, le centurion voyant, etc. » On appelle centurion celui qui commande à cent hommes. Celui-ci, voyant le Sauveur expirer avec une telle puissance et une telle domination, fut étonné et confessa. — **BÈDE.** — Le centurion qui, en voyant expirer ainsi le Sauveur, s'écrie : « Cet homme était vraiment le Fils de Dieu, » nous montre la source miraculeuse de ce prodige; car personne, si ce n'est celui qui a créé toutes les âmes, n'a le pouvoir de renvoyer ainsi son esprit. — **S. AUG.** — Ce qui étonna surtout le centurion, ce fut qu'après ce cri, expression de notre péché, il livra aussitôt son âme; en quoi cette âme du Médiateur déclara qu'aucun péché ne l'avait poussée jusqu'à la mort comme châtement, puisqu'il ne l'abandonna pas malgré lui, mais

passionem et mortem Christi, nunc prosequitur de his quæ post mortem Domini contigerunt. Unde dicitur : Et velum templi scissum est, etc. **HIER.** Velum templi scinditur, id est, cælum aperitur. **THÉOPH.** Scissum est etiam velum, innuente Deo, quod Spiritus Sancti gratia a templo recedit et scinditur, ut Sancta Sanctorum ab omnibus videnda essent; et quod templum lugebit in Judæis cum calamitates deplorablent et vestimenta scindent. Hoc etiam et templum animatum (scilicet corpus Christi) ostendit, in cujus passione vestimentum ejus laceratum est, scilicet caro. Et aliud etiam significat : caro namque velum est nostri templi, scilicet mentis nostræ. Virtus autem carnis scissa est in Christi passionibus a summo usque deorsum, scilicet ab Adam usque ad ultimos homines : nam et Adam effectus est salvus per passionem Christi,

et ejus caro non manet sub maledicto, neque digna est corruptione, sed omnes incorruptione honorati sumus.

Videns autem Centurio, etc. Centurio dicitur qui centum militibus præest. Videns autem quod ita potestative et dominabiliter expirasset, miratus et confessus est. **BÈDE.** Manifesta autem causa miraculi Centurionis exponitur, quod videns Dominum sic expirasse (id est, spiritum emisisse) dixerit : Vere homo hic Filius Dei erat. Nullus enim habet potestatem emittendi spiritum, nisi qui animarum conditor est. **AUG.**, 4 De Trinit. (cap. 13). Ex hoc maxime miratus est, quod post illam vocem, in qua figuram peccati nostri edidit, continuo tradidit spiritum : demonstravit enim spiritus Mediatoris, quod nulla pœna peccati usque ad mortem carnis ejus accesserit; quia non eam deseruit invitus, sed quomodo voluit,

ainsi qu'il voulut, et comme uni dans l'unité de personne du Verbe de Dieu. — S. JÉR. — C'est le moment où les derniers deviennent les premiers; le peuple des incrédules confesse, la Judée aveuglée nie, de manière que cette erreur devienne pire que la première. — **THEOPH.** — Et c'est ainsi que l'ordre est ramené; car au moment où les Juifs immolent, le Gentil confesse, les disciples fuient et les femmes sont là.

« Et les femmes étaient là. » — C'est la mère des enfants de Zébédée qui est appelée Salomé. — **ORIG.** — J'ai pensé, en les voyant nommées par Marc et par Matthieu, que c'étaient là les principales d'entre celles qui assistèrent à la passion du Sauveur. Chacun de ces deux évangélistes nomme « Marie-Madeleine et Marie de Jacques; » la troisième, qui est appelée par Matthieu « la mère des enfants de Zébédée, » est appelée « Salomé » par Marc. — **BÈDE.** — C'est Jacques le mineur qui est appelé « Jacques d'Alphée; » il était appelé frère du Seigneur, parce qu'il avait pour mère Marie, tante du Sauveur, dont Jean parle ainsi : « Étaient auprès de la croix de Jésus, Marie sa mère, et la sœur de sa mère, Marie de Cléophas, et Marie-Madeleine. » Marie de Cléophas était ainsi appelée de son père ou de sa parenté. Jacques le mineur est ainsi appelé pour qu'on puisse le distinguer de Jacques le majeur, fils de Zébédée, et qui fut appelé à être un des premiers apôtres du Seigneur. Or, c'était la coutume, et les mœurs anciennes n'y trouvaient rien à redire, que les femmes fournissent elles-mêmes la nourriture à ceux qui les enseignaient : « Et lorsqu'il était dans la Judée, elles le suivaient. » Elles fournissaient de leur propre avoir aux besoins du Seigneur pour le faire participer à leurs

quippe Dei Verbo ad unitatem personæ conjunctus. **IER.** Novissimi autem nunc primi efficiuntur. Gentilis confitetur populus, Judæa cæcata negat, ut fiat eis error pejor priore. **THEOPH.** Et sic ordo convertitur, dum Judæi occidunt, et Gentilis confitetur, discipuli fugiunt, et mulieres expectant.

Sequitur enim : Erant autem et mulieres, etc. Salome dicta est mater filiorum Zebedæi. **ORIG.** (tract. 35 in *Matth.*). Opinatus autem sum [hoc videns apud Matthæum et Marcum], hic tres præcipuas mulieres nominatas : et duas quidem utroque evangelista exponit, Mariam Magdalenam, et Mariam Jacobi; tertia autem a Matthæo dicitur mater filiorum Zebedæi; a Marco autem tertia illa Salome appellatur.

**BED.** Jacobum autem minorem dicit Jacobum Alphæi; qui et frater Domini dicebatur, eo quod esset filius Mariæ, materteræ Domini, cujus meminit Joannes, dicens : Stabant juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleophæ, et Maria Magdalena; Mariam autem Cleophæ videtur eam dicere, a patre, sive cognatione. Vocabatur autem minor Jacobus ad distinctionem majoris Jacobi, videlicet filii Zebedæi, qui inter primos apostolos vocatus est a Domino. Consuetudinis autem judaicæ fuit (nec inducebatur in culpam more gentis antiquæ) ut mulieres de sua substantia victum præceptoribus ministrarent : unde sequitur : Et cum esset in Galilæa, ministrabant ei, etc. Ministrabant Domino quidem de substantia sua, ut meteret eorum

biens temporels au moment où il les faisait participer à ses biens spirituels, et pour être ainsi le modèle de ceux qui enseignent, qui doivent se contenter de la nourriture et du vêtement que leur fourniront les disciples. Mais voyons qui était avec elles : « Et beaucoup d'autres femmes qui étaient montées avec elles de Jérusalem. » — S. JÉR. — Ainsi que le sexe féminin est rattaché au salut par la vierge Marie, ainsi à la science de la croix et à celle de la résurrection par Madeleine, qui n'a pas de mari, et par les autres qui sont mères.

*Le soir étant venu, parce que c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du jour du sabbat, Joseph d'Arimathie, qui était un homme de considération et sénateur, et qui attendait aussi le règne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, s'étonnant qu'il fût mort sitôt, fit venir le centenier, et lui demanda s'il était déjà mort. Le centenier l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre, qui était taillé dans le roc, et ferma l'entrée du sépulcre avec une pierre. Cependant Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, regardaient où on le mettait.*

LA GLOSE. — Après avoir raconté la passion et la mort du Christ, l'évangéliste raconte sa sépulture : « Et comme il était tard et que c'était la fête de la préparation de la pâque. » — BÈDE. — Le mot grec *parasceven*, qui était employé par les Juifs à cause de leur mélange avec des Grecs, signifie *préparation*, et il servait à désigner le sixième jour de la semaine, où l'on faisait tous les préparatifs du sabbat. Or, comme c'est au sixième jour que l'homme fut créé, et que le septième le Sauveur se reposa, c'est en harmonie avec ces faits que le Sauveur

carnalia, cujus illæ metebant spiritualia ; et ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu ex discipulis deberent esse contenti. Sed videamus quales comites habuerint : sequitur enim : Et aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Hierosolymanam. HIER. Sicut non excluditur mulieris sexus a salute per Mariam Virginem, ita non repellitur a mysterii crucis scientia et resurrectionis per viduam Magdalenam Mariam, et cæteras matres.

*Et cum jam sero esset factum (quia erat parasceve, quod est ante sabbatum), venit Joseph ab Arimathæa, nobilis decurto, qui et ipse erat expectans regnum Dei. Et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. Pilatus autem mirabatur si jam obiisset. Et accersito Centurione, interrogavit eum,*

*se jam mortuus esset. Et cum cognovisset a Centurione, donavit corpus Joseph. Joseph autem mercatus sindonem, et deponens eum involvit in sindone, et posuit eum in monumento, quod erat excisum in petra, et advolvit lapidem ad ostium monumenti : Maria autem Magdalena et Maria Joseph aspiciabant ubi poneretur*

GLOS. Post passionem et mortem Christi Evangelista sepulturam ejus enarrat, dicens : Et cum jam sero esset, quia erat parasceve, etc. BÈDE. Parasceve græcæ, latine preparatio dicitur : quo nomine Judæi, qui inter Græcos morabantur, sextam sabbati appellabant, eo quod in illo ea quæ requirerent sabbati necessaria essent, præparare solerent. Quia ergo sexta die homo factus est, septima autem die conditor ab omni

accomplit au sixième jour le mystère de la réparation, et qu'au septième il se reposa dans le tombeau, attendant l'événement de la résurrection, qui devait avoir lieu au huitième jour. Ainsi nous-mêmes, dans le sixième âge du monde, nous devons être crucifiés au monde, tandis qu'au septième jour, au moment où chacun de nous aura payé son tribut à la mort, nos corps devront reposer dans le tombeau, et nos âmes, après leurs bonnes œuvres, dans la paix intime de Dieu, en attendant qu'à la huitième époque nos corps eux-mêmes, glorifiés avec nos âmes, reçoivent l'incorruptibilité.

« Vint Joseph, qui était noble, etc. » Il fallait que celui qui devait ensevelir le Sauveur fût tel que Joseph, digne de ce ministère par la justice de ses mérites, et ayant la puissance d'un homme noble, pour obtenir la faculté d'exercer ce ministère : « C'était un décurion noble attendant le royaume de Dieu. » On appelait décurion celui qui était chargé d'une décurie et la commandait; on donnait aussi ce nom à d'autres emplois civils (1). Arimathie n'était pas autre que *Ramathain*, la cité d'Halcana et de Samuel. — S. JÉR. — Arimathie signifie « celle qui détache. » Joseph, qui détacha Jésus de la croix, était de cette ville.

« Et il entra sans crainte chez Pilate et lui demanda le corps de Jésus. » — THÉOPH. — « Heureuse audace ! car il n'a pas pensé ainsi : « Si je demande son corps, je perdrai mes richesses, et serai chassé par les Juifs, demandant le corps d'un homme qui a été condamné comme blasphémateur. » — « Pilate était étonné qu'il fût mort, »

(1) Dans le principe, le décurion commandait à dix hommes; plus tard, ce nom désignait les sénateurs.

opere suo requievit, recte Salvator sexta die crucifixus humanæ restorationis implevit arcanum; sabbato autem in sepulcro quiescens, resurrectionis (quæ octava die ventura erat), expectabat eventum. Sic et nos in hac quidem sæculi ætate mundo necesse est crucifigi, in septima vero die (id est, cum morti quis debitum solvit), corpora quidem in tumultis, animas autem secreta in pace cum Domino post bona opera oportet quiescere; donec octava ætate etiam corpora ipsa resurrectione glorificata cum animabus incorruptionem accipiant.

Sequitur: Venit Joseph nobilis, etc. Talem autem esse decebat, qui corpus Domini sepeliret, qui etiam per justitiam meritum tali ministerio dignus esset, et per nobilitatem potentiæ secularis facultatem

posset obtinere ministrandi; et ideo dicitur: Nobilis decurio expectans regnum Dei. Decurio vocatur quod sit de ordine curiæ et officium curiæ administraret; qui etiam curialis a procurando munera civilia solet appellari. Arimathæa autem ipsa est Ramathain civitas Halcanæ et Samuelis (1 Reg., 1). HIER. Quæ interpretatur deponens, de qua fuit Joseph, qui venit ad deponendum corpus Christi de cruce.

Sequitur: Et audacter introivit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu. THÉOPH. Audet ansum laudabilem: non enim excogitavit: A divitiis decidam, et expellam a Judæis, si corpus petam ejus, qui est blasphemus condemnatus. Sequitur: Pilatus autem mirabatur si jam obiisset: putabat enim quod diu viveret in cruce, sicut et

pensant qu'il aurait dû vivre plus longtemps sur la croix, ainsi que les voleurs qui vivaient longtemps sur le gibet. « Et ayant appelé le centurion, il lui demanda s'il était déjà mort, » c'est-à-dire avant le moment où avaient coutume de succomber les autres criminels. « Et lorsqu'il l'eut su du centurion (qu'il avait succombé), il donna le corps à Joseph. » — BÈDE. — Ce n'était pas un homme inconnu et d'une position ordinaire qui aurait pu demander à Pilate et obtenir de lui le corps du crucifié.

« Joseph, ayant acheté un linceul, l'enveloppa, etc. » — THÉOPH. — Ensevelissant avec soin un corps si précieux; car, disciple du Seigneur, il savait comment il fallait honorer le corps du Seigneur. — BÈDE. — Nous pouvons transporter au sens spirituel ceci, que le Sauveur doit être enseveli, non dans la soie, ni dans l'or, ni dans les pierres précieuses, mais dans un linceul neuf. De là est venue la coutume de l'Église, de ne point célébrer le mystère de l'autel dans un tissu de soie ou dans une étoffe enrichie de couleurs, mais dans le lin qui vient de la terre, en souvenir du corps du Seigneur enveloppé dans un linceul blanc. Nous voyons cette coutume consacrée par un décret du pape Sylvestre. On doit y voir aussi cette signification, que celui qui reçoit le Sauveur dans un cœur pur l'enveloppe dans un linceul blanc. « Et il le plaça dans le tombeau. » L'on dit que le tombeau du Sauveur fut une cellule de forme ronde, taillée dans le roc, d'une telle hauteur qu'un homme debout pouvait à peine en toucher le haut avec sa main étendue, dont l'entrée était à l'orient, une grande pierre se trouvant roulée au nord. Le sépulcre, c'est-à-dire le lieu où le

latrones in patibulo vivebant diu. Sequitur : Et accersito Centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset, scilicet ante horam qua cæteri mori consueverunt. Sequitur : Et cum cognovisset a Centurione (scilicet, quod mortuus esset), donavit corpus Joseph. BÈD. Non autem quilibet ignotus aut mediocris ad præsidem accedere et crucifixi corpus poterat impetrare.

Sequitur : Joseph autem mercatus sindonem eum involvit, etc. THÉOPH. Pretiosum corpus pretiose sepeliens : cum enim esset discipulus Domini, sciebat qualiter corpus Domini honorari deberet. BÈD. Possumus autem secundum intelligentiam spirituales hoc sentire quod corpus Domini, non auro, non gemmis et serico, sed li-teamine puro obvolvendum sit. Hinc Ec-

clesiæ mos obtinuit, ut sacrificium altaris, non in serico neque in panno tincto, sed in lino terreno celebretur; sicut corpus est Domini in sindone munda sepultum, juxta quod in gestis pontificalibus a B. Sylvestro legimus esse statutum : quanquam et hoc significet quod ille in sindone munda involvit Jesum qui pura eum mente susceperit. Sequitur : Et posuit eum in monumento, etc. Dicitur quod monumentum Domini domus rotunda fuit de subjacente rupe excisa; tantæ altitudinis, ut homo rectus existens vix extensa manu culmen posset attingere; et habet introitum ab Oriente, cui lapis magnus involutus atque impositus est in ejus parte aquilonari. Ipsum sepulcrum (fid est, locus dominici corporis) de eadem petra factum est, septem habens



corps était placé, était creusé dans la pierre, de sept pieds de longueur, et élevé de trois palmes au-dessus du pavé, ouvert sur toute sa longueur, non par-dessus, mais par le côté du midi; et c'est par là que l'on entra le corps. On dit que la couleur du monument était rouge et blanc. — S. JÉR. — La sépulture du Christ est notre résurrection, sa descente aux enfers notre ascension aux cieux; c'est là que l'on trouve le miel dans la bouche du lion.

THÉOPH. — Imitons Joseph en recevant le corps du Christ, en nous l'unissant; plaçons-le dans un sépulcre creusé dans la pierre, c'est-à-dire dans une âme pleine du souvenir du Christ qu'elle ne doit plus oublier. Une belle âme est creusée dans la pierre, c'est-à-dire dans le Christ, de qui elle reçoit toute sa force. Nous devons l'envelopper dans un linceul, c'est-à-dire le recevoir dans un corps pur, le linceul signifiant le corps que couvre l'âme; et il faut que non-seulement nous recevions le Christ dans une âme pure, mais encore dans un corps pur. Il faut l'envelopper, mais non pas le mettre à découvert; car c'est là un secret fermé et caché.

« Marie-Madeleine et Marie de Joseph, etc. » — BÈDE. — Nous lisons dans Luc que les amis de Jésus et les femmes qui l'avaient suivi se tenaient au loin. Ces premiers ayant regagné leur demeure après que Jésus eut été descendu de la croix, les saintes femmes, comme animées d'un plus intime amour, suivirent le deuil et s'efforcèrent de voir comment il avait été enseveli, pour pouvoir lui rendre, en temps convenable, leurs devoirs. Le jour de la préparation de la pâque les saintes femmes, c'est-à-dire les âmes humbles, font cela, cherchant dans la ferveur de leur amour les traces de la passion du Sauveur,

pedes longitudinis, trium palmarum mensura a pavimento altius eminens; qui scilicet locus non desuper, sed a latere meridiano per totum patet, unde corpus inferebatur. Color autem monumenti et loculi albo et rubeo dicitur esse permixtus. HIER. Sepultura autem Christi resurgimus, descensione ejus ad inferos nos ascendimus ad cœlos: hic invenitur mel in ore leonis mortui.

THÉOPH. Initemur autem et nos Joseph recipientes Christi corpus per unitatem, et ponamus illud in monumento exciso de petra, id est, in anima memorante et non obliviscente Deum: illa, enim anima est ex petra excisa, id est, ex Christo qui est petra quia continet firmitatem. Involvere

etiam debemus ipsum in sindone, id est, in corpore puro suscipere: sindon namque est corpus, quod est animæ indumentum; decet enim, non solum pura anima corpus Christi suscipere, sed in corpore puro. Involvere autem oportet, sed non aperire: nam secretum clausum est et occultum.

Sequitur: Maria autem Magdalena et Maria Joseph, etc. BÈDE. In Luca legimus quod stabant noti ejus a longe et mulieres, quæ secutæ erant eum. His ergo notis Jesu post depositum ejus corpus ad sua remeantibus, solæ mulieres (quæ arctius amabant) funus subsequutæ, quomodo poneretur respicere curabant, ut ei tempore congruo munus possent devotionis offerre. Dei autem parasceves (id est, præparationis),

préparation du repos futur, et cherchent avec une pieuse curiosité la manière dont sa passion s'est déroulée, pour s'assurer comment elles peuvent l'imiter. — S. JÉR. — Tout ceci peut se rapporter à ce texte du peuple juif qui croira à la fin du monde. Ennobli par sa foi et redevenu fils d'Abraham, il dépose son désespoir, se livre à l'espérance du royaume de Dieu. Il entre, pour être baptisé, chez les chrétiens signifiés ici par Pilate, dont le nom signifie *forgeron*, et qui est une figure de celui qui a dompté les nations qui sont de fer et les conduit avec une verge de fer. Il demande le sacrifice qui est donné aux pénitents sur la fin de leur vie, le viatique, et il le reçoit dans un cœur pur, dans un lieu fortifié par la foi, dans son cœur mort aux péchés, et par ses œuvres de charité, car la charité est la fin de tout, il le recouvre du couvercle de l'espérance, pendant que les élus regardent au loin, eux qui sont les étoiles de la mer, à ce moment où les élus seraient scandalisés eux-mêmes, si cela était possible.

## CHAPITRE XVI.

*Lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums, pour venir embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arri-*

<p>sanctæ mulieres (id est, animæ humiles) idem faciunt, cum amore Salvatoris ferventes, passionis ejus vestigiis in hoc seculo (quo præparanda est requies futura) diligenter obsequuntur, et (si forte valeant imitari) pia curiositate, quo ordine sit ejus passio completa perpendunt. HIER. Hæc etiam congruunt ad populum judaicum in fine credentem, qui nobilitatur fide ut Abrahæ sit filius, deponit desperationem, expectat regnum Dei ; intrat ad Christia-</p>	<p>nos, ut baptizetur : quod significat nomen Pilati (id est, malleatoris) qui domat ferreas gentes, ut regat eas in virga ferrea ; et petit sacrificium, quod donatur penitentibus in fine viaticum ; et corde mundo et peccatis mortuo involvit munimine fidei stabilitum, et operculo spei per opera charitatis concludit (finis enim præcepti est charitas) : aspicientibus a longe electis, qui sunt stellæ maris, quando (si fieri potest) scandalizabuntur etiam electi.</p>
---	---

## CAPUT XVI.

*Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalena, et Maria Jacobi, et Salome, emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum. Et valde mane una sabbatorum, veniunt ad monu-*

*mentum, orto jam sole. Et dicebant adinvicem : Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti ? Et respicientes, viderunt revolutum lapidem : erat quippe magnus*

vèrent au sépulcre au lever du soleil. Elles disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre? Mais, en regardant, elles virent que cette pierre, qui était fort grande, en avait été ôtée, et, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées. Mais il leur dit : Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avait mis. Allez aïre à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez, selon ce qu'il vous a dit. Elles sortirent aussitôt du sépulcre, et s'enfuirent, étant saisies de crainte et de tremblement, et elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur était grande.

S. JÉR. — Après la tristesse du samedi brille un jour fortuné, le premier des jours éclairé de la première des lumières, et qui voit le triomphe de la résurrection du Seigneur. « Et, après que fut passé le sabbat, Marie-Madeleine. » — LA GLOSE. — Après que le Sauveur eut été enseveli, les femmes employèrent religieusement tout le temps qu'il leur fut permis de travailler, c'est-à-dire jusqu'au coucher du soleil, à préparer des parfums, ainsi que le raconte Luc. Mais, à cause du peu de temps qui leur restait à travailler ce jour-là, elles se hâtèrent, ainsi que Marc le raconte, d'acheter des parfums aussitôt que leur fut revenue, avec le soir du sabbat et le coucher du soleil de ce jour-là, la liberté de travailler; et elles les achetèrent pour venir le matin embaumer le corps de Jésus. Elles ne voulurent pas venir au tombeau le soir du sabbat, au moment où la nuit commençait. « Et, le premier jour du sabbat, de grand matin, etc. » — SÉV. (1). — En ceci, la conduite de ces femmes appartient à la piété naturelle à leur sexe : les parfums qu'elles apportent ne sont pas un témoignage de

(1) Ou plutôt Pierre Chrysologue, serm. 82.

valde. Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, cooperatum stola candida, et obstupuerunt. Qui dicit illis : Nolite expavescere : Jesum quaeritis Nazarenum, crucifixum : surrexit, non est hic : ecce locus ubi posuerunt eum. Sed ite, dicite discipulis ejus, et Petro, quia praecedet vos in Galilaeam; ibi eum videbitis, sicut dixit vobis. At illae exeuntes, fugerunt de monumento : invaserat enim eas tremor et pavor, et nemini quicquam dixerunt : timebant enim.

HIER. Post sabbati tristitiam felix irradiat dies, quæ primatum in diebus tenet, luce prima in eo lucescente, et Domino in eo cum triumpho resurgente : unde dicitur :

Et cum transisset sabbatum, Maria Magdalena, etc. GLOS. Religiose enim mulieres sepulto Domino cum licuit operari (id est, usque ad solis occasum) unguenta paraverunt, ut Lucas dicit : et quia præ angustia temporis non potuerunt explorare, mox transacto sabbato (id est, occidente sole), ut operandi licentia rediit, festinaverunt emere aromata (sicut Marcus dicit), ut venientes mane ungerent corpus Jesu ; neque vespere sabbati, præoccupante jam noctis articulo, monumentum adire valuerunt : unde sequitur : Et valde mane una sabbatorum, etc. SEVER. Mulieres hoc loco feminea devotione discurrunt, quæ non ut viventi fidem, sed ut mortuo unguenta deferunt ad sepulcrum, et ut sepulto parant

leur foi en le Christ vivant, mais ce sont des parfums pour le tombeau d'un mort, hommage de leur tristesse à celui qui est enseveli, mais hommage qui ne s'adresse nullement aux joies des triomphes divins de celui qui va ressusciter. — THEOPH. — Car elles n'ont pas le sentiment de la grandeur et de la dignité du Christ Dieu. Elles vinrent, selon la coutume des Juifs, parfumer le corps de Jésus pour qu'il devint et restât odoriférant, et pour que ses humeurs ne le corrompissent pas; car ces arômes ont une vertu desséchante qui absorbe les humeurs du corps, et par là le conservent incorruptible. — S. GRÉG. — Pour nous, qui croyons en celui qui est mort, si nous cherchons le Seigneur plein de l'odeur des vertus, avec la conscience des bonnes œuvres, nous nous approchons ainsi de celui qui est mort.

« Et, de grand matin, le premier jour de la semaine. » — S. AUG. — Ce que Luc appelle *au premier point du jour*, et Jean *le matin*, lorsqu'il y avait encore des ténèbres, c'est ce que Marc exprime ainsi : « De grand matin, le soleil étant déjà levé, » ce dernier évangéliste voulant dire par là que l'orient blanchissait déjà, ce que produit le voisinage du soleil levant, première clarté que l'on appelle l'aurore. Ces mots : « Alors que les ténèbres existaient encore, » n'expriment pas le contraire; car, au lever du jour, il y a toujours encore quelques restes de ténèbres, qui sont d'autant plus faibles que la lumière est plus avancée sur l'horizon. Il ne faut donc pas entendre ces mots : « Le soleil étant déjà levé, » dans ce sens que le soleil fût levé sur l'horizon; il en approchait et commençait à éclairer le ciel de ses feux naissants. — S. JÉR. — Marc appelle donc *de grand matin* ce qu'un autre

mœroris obsequia, non ut resurgenti præparant divinorum gaudia triumphorum. THEOPH. Non enim magnitudinem atque dignitatem Divinitatis Christi sapiunt. Venerunt autem, juxta consuetudinem Judæorum, ungere corpus Jesu, ut scilicet maneret odoriferum, et ne humiditate scaturiret; nam aromata virtutem habent desiccativam, humiditatem corporis absorbentia, unde incorruptum corpus conservant. GRÉG., in homil. 21 (*in Evang.*). Nos autem in eum, qui est mortuus, credentes, si odore virtutum referti cum opinione honorum operum Dominum quærimus, ad monumentum illius cum aromatis venimus.

Sequitur : Et valde mane una sabbatorum veniunt, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 2, cap. 24). Quod Lucas dicit valde diluculo,

et Joannes mane, cum adhuc tenebræ essent, hoc intelligitur Marcus dicere valde mane orto jam sole, id est, cum cœlum ab Orientis parte albesceret, quod fit utique solis orientis vicinitate : ejus enim est ille fulgor, qui nomine auroræ appellari solet : ideo non repugnat ei qui ait : Cum adhuc tenebræ essent; die quippe surgente, aliquæ reliquæ tenebrarum tanto minus sunt quanto magis oritur lux : nec accipiendum est quod ait : Valde mane orto jam sole; tanquam sol ipse jam videretur super terram; sed de proximo adveniente in hæc partes sole, id est, ortu suo jam cœlum illuminare incipiente. HIER. Valde ergo mane dicit, quod alius evangelista dicit diluculo. Diluculum autem est inter tenebras noctis et diei claritatem; in qua salus hu-

évangéliste appelle *le point du jour*, point intermédiaire entre les ténèbres de la nuit et la clarté du jour. C'est à ce moment que vint le salut du monde, et c'est ce moment qui fut chargé d'annoncer la lumière qui l'accompagnait; car, ainsi que le soleil, en se levant, fait précéder sa lumière qui arrive d'une aurore rosée, ainsi le Sauveur, afin que la grâce de sa brillante splendeur trouve les yeux tout préparés, lorsque se lèvera la lumière de sa résurrection. Alors, à l'exemple de femmes, toute l'Église pourra chanter les louanges du Christ, le Christ ayant animé tout le genre humain par le spectacle de sa résurrection, lui ayant soufflé la vie, ayant répandu en lui la lumière qui fait croire. — BÈDE. — Ainsi qu'au sens littéral ces femmes qui viennent de grand matin au tombeau nous donnent un exemple de ferveur de charité; ainsi, au sens mystique, elles nous donnent une grande leçon, celle d'offrir au Seigneur l'odeur de bonnes œuvres et de suaves prières, la face éclairée de sa lumière, et après avoir chassé les ténèbres des vices. — THÉOPH. — Ces mots: « Le premier jour du sabbat, » veulent dire le premier jour de la semaine; car tous les jours de la semaine sont appelés *sabbat*, et c'est le premier qui est appelé *una sabbatorum*. — BÈDE. — Ou bien, *le premier des sabbats* est le premier jour à partir du jour du repos, du sabbat.

« Et ils disaient entre eux: Qui nous ôtera la pierre? » — SÈV. (1). — Votre cœur s'est fermé, vos paupières abaissées, et c'est ce qui vous empêche de voir la gloire de ce tombeau ouvert. — « Et, regardant, ils virent la pierre enlevée. » — BÈDE. — Matthieu expose assez au long ce

(1) Pierre Chrysologue, serm. 82.

mani generis provenit, felici vicinitate (in Ecclesia) declaranda; more solis, qui proxima luce consurgens roseam præmittit auroram, ut gratia præclari splendoris præparatis oculis possit intueri quando tempus dominicæ resurrectionis illuxit; ut tunc laudes Christi tota caneret secundum exemplum feminarum Ecclesia, quando genus humanum exemplo suæ resurrectionis animavit, quando vitam præstitit, et lumen credulitatis infudit. BÈD. Sicut autem quod valde mane mulieres venerunt ad monumentum, juxta historiam, magnus fervor charitatis ostenditur; ita juxta intellectum mysticum nobis datur exemplum, ut illuminata facie discussisque vitiorum tenebris, odorem bonorum operum Domino et orationum suavitatem studeamus offerre.

THEOPH. Dicit autem, una sabbatorum, id est, prima dierum hebdomadæ: sabbata namque dies hebdomadæ nuncupantur: una vero dicitur prima. BÈD. Vel prima sabbatorum prima dies est a die sabbatorum, id est, requietionum, quæ in sabbatis custodiebantur.

Sequitur: Et dicebant adinvicem: Quis revolvat nobis lapidem, etc. SEVER. Abserratum est vestrum pectus, oculi clausi, et ideo patefacti sepulcri gloriam prius non videtis. Sequitur enim: Et respicientes viderunt revolutum lapidem. BÈD. Quomodo lapis per Angelum revolutus sit, Matthæus sufficienter exponit. Hæc revolutio lapidis mystice reserationem sacramentorum Christi (quæ velamine litteræ legalis tenebantur) insinuat: lex enim in

suit de la pierre enlevée. Cette pierre enlevée signifie au sens mystique les mystères du Christ dévoilés; car ils étaient couverts du voile de la loi, et la loi était écrite sur la pierre. — « Et cette pierre était fort grande. » — SÉV. — Plus grande, parce qu'elle mérita, par sa forme réelle, de fermer et cacher le corps du Créateur de l'univers.

S. GRÉG. — Les femmes qui viennent avec des parfums voient les anges; car ce sont les âmes qui s'avancent par de saints désirs vers le Seigneur, avec l'offrande des vertus, qui méritent de voir les habitants d'en haut. « Et entrant dans le tombeau, elles virent un jeune homme assis, etc. » — THÉOPH. — Ne vous étonnez pas de ce que Matthieu nous montre ce jeune homme assis sur la pierre, tandis que Marc nous dit que les femmes, entrant dans l'intérieur du tombeau, y virent ce jeune homme assis; car elles virent un instant après dans l'intérieur du tombeau celui qu'elles avaient vu auparavant assis sur la pierre. — S. AUG. — Ou bien, nous pouvons comprendre cette difficulté en admettant que Matthieu s'est tû sur l'ange qu'elles virent en entrant, et Marc sur celui qu'elles virent assis dehors sur la pierre, en telle sorte qu'elles en virent deux séparément et qu'elles entendirent de la bouche de tous les deux ce qui est rapporté de leurs réponses. L'on pourrait dire aussi que ce que veut dire Marc en racontant que les femmes entrèrent dans le tombeau, c'est qu'elles entrèrent dans un certain espace défendu par des murs qui se trouvaient devant le rocher dans lequel le sépulcre avait été creusé, de manière qu'ils virent assis à droite dans cet espace le même ange que Matthieu nous dit assis sur la pierre. — THÉOPH. — Quelques-uns prétendent qu'autres étaient les femmes qui sont citées par Marc, autres celles qui sont citées par Mat-

lapide scripta est : sequitur : Erat quippe magnus valde. SÆVÆR. Et plus jam magnus merito quam forma, qui Creatoris mundi corpus et claudere et operire sufficit.

GRÆG. (homil. 21, ut sup.). Mulieres autem angelos vident, quæ cum aromatibus venerunt; quia illæ mentes supernos cives aspiant, quæ cum virtutibus ad Dominum per sancta desideria veniunt: unde sequitur: Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem, etc. THEOPH. Si Matthæus dicit angelum sedere super lapidem, Marcus vero quod mulieres introeuntes monumentum viderunt sedentem juvenem, non mireris: nam quem viderunt prius sedentem super lapidem, ipsum etiam

intus in monumento post modum viderunt. AUG., *De con. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Aut intelligamus Matthæum tacuisse de illo angelo quem intrantes viderunt, Marcum vero de illo quem foris super lapidem sedentem viderunt; ut duos viderint, et a duobus sigillatim audierint quæ dixerunt angeli de Jesu: aut certe intrantes in monumentum, in aliqua septa macerari debemus accipere, qua communitum locum tunc fuisse credibile est in aliquo spatio ante petram, qua excisa locus factus fuerat sepulturæ; ut ipsum viderint in eodem spatio sedentem a dextris quem dicit Matthæus sedentem super lapidem. THEOPH. Quidam autem dicunt quod aliæ fuerunt mulieres,

thieu ; mais parmi les unes et les autres nous voyons Madeleine , d'une liâte ardente et d'un fervent amour.

SÉV. — Les femmes entrèrent dans le sépulcre, afin de ressusciter avec le Christ après avoir été ensevelies avec le Christ. C'est un jeune homme qu'elles voient pour contempler en lui l'âge de l'homme ressuscité, l'état de l'homme ressuscité n'admettant pas d'âge ; car là où l'homme ne doit ni naître ni mourir, l'âge de l'homme n'admet ni croissance ni décroissance. Voilà pourquoi les femmes n'ont à contempler ni un vieillard ni un enfant, mais l'âge le plus florissant, un jeune homme. — BÈDE. — Elles virent un jeune homme assis à droite, c'est-à-dire au midi du tombeau. Le corps, couché sur le dos, avait la tête à l'occident ; sa droite devait donc être au midi. — S. GRÉG. — Que signifie la droite, si ce n'est la vie éternelle, et la gauche, si ce n'est la vie présente ? Comme le Sauveur avait déjà traversé cette vie corruptible, c'est avec raison que se tenait à droite l'ange qui était venu annoncer son entrée dans la vie éternelle. — SÉV. — Ils voient le jeune homme assis à droite, parce que l'état de résurrection n'a pas de gauche. Ils voient l'ange couvert d'une robe blanche. Cette robe n'est point tissée avec la laine d'une toison : elle est toute vertu vitale, brillante d'une lumière céleste et non de l'éclat d'une couleur terrestre, décrite ainsi par le prophète : « Couvert de lumière comme d'un vêtement. » N'a-t-il point été dit aussi des justes : « Alors les justes brilleront comme le soleil ? » — S. GRÉG. — Ou bien, c'est pour nous annoncer les joies de notre fête qu'il apparaît vêtu d'une robe blanche, nous annonçant par cette blancheur de son vêtement la splendeur de notre solennité. — S. JÉR. — Ce vêtement blanc est réellement

quæ dicuntur a Matthæo, aliæ quæ a Marco ; sed Maria Magdalena sequebatur omnes, fervidam festinationem habens, et ardentem affectum.

SEVER. Introierunt ergo mulieres ad sepulcrum, ut consepultæ Christo, Christo consurgerent de sepulcro : vident juvenem, ut cernerent nostræ resurrectionis ætatem, quia nescit resurrectio senectutem ; et ubi nasci morique homo nescit, ubi ætas nec admittit detrimenta, nec indiget incrementis : unde juvenem, non senem, non infantem, sed jucundam ætatem viderunt. BED. Viderunt autem juvenem sedentem in dextris, id est, ad meridianam partem loci illius ubi positum erat : corpus enim

quod supinum jacens, caput habebat ad occasum ; dextram necesse erat habere ad Austrum. GREG., in homil. (21, ut sup.). Quid autem per sinistram, nisi vita præsens ; quid vero per dexteram, nisi vita perpetua designatur ? Quia igitur Redemptor noster jam præsentis vitæ corruptionem transierat, recte Angelus, qui nuntiare perennem ejus vitam venerat, in dextera sedebat. SEVER. Vident etiam juvenem sedentem a dextris, quia resurrectio nil recipit sinistrum. Vident etiam coopertum stola candida : stola ista non est ex mortali vellere, sed ex virtute vitali ; splendens cœlesti lumine, non colore terreno ; dicente Propheta (*Psal.* 103) : Amictus lumine sicut vestimento ; et de

un signe de joie, notre ennemi ayant été banni, le royaume nous ayant été acquis, le roi de paix cherché et trouvé et ne devant plus être perdu. Or, ce jeune homme fait contempler l'éclat de la résurrection à celles qui craignent la mort, et si elles s'étonnent, c'est qu'elles sont en présence « de ce que l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu; de ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. »

« Il leur dit. » — S. GRÉG. — C'est comme s'il leur disait : Qu'ils craignent ceux qui n'aiment pas l'avènement des habitants du ciel! qu'ils tremblent ceux qui, sous le poids de leurs désirs terrestres, craignent d'atteindre à leur société! Pour vous, pourquoi craignez-vous pour avoir vu vos concitoyens? — S. JÉR. — Pourquoi seraient-elles saisies d'effroi celles qui ont trouvé ce qu'elles cherchaient?

S. GRÉG. — Mais écoutons les paroles de l'ange : « Vous cherchez Jésus de Nazareth. » Le mot Jésus, en latin, veut dire salutaire ou sauveur (1). Or, plusieurs pouvant revendiquer ce titre, si ce n'est pas d'une manière substantielle, du moins d'une manière nominative, le mot Nazaréen est ajouté pour que l'on sache de quel Jésus, de quel Sauveur il est question; et il y joint le motif pour lequel on le cherche par ce mot : *crucifié*. — THÉOPH. — Il ne rougit pas de la croix, car en elle se trouve le salut des hommes et le principe de la béatitude.

(1) Comment? à moins que ce ne soit une allusion au grec *ἰησοῦς*, en le faisant venir de *ἰζομυζι*, *guérir*.

justis (Matth., 13) : Tunc justī fulgebunt sicut sol. GREG., in homil. (21, ut sup.). Vel stola candida coopertus apparuit, quia festivitatis nostræ gaudia nuntiavit : candor etenim vestis splendorem nostræ denuntiat solemnitatis. HIER. Vestis etiam candida veræ lætitiæ est, hoste depulso, regnoque adepto : rege pacis quæsito et invento, et nunquam dimisso. Hic igitur juvenis formam resurrectionis timentibus mortem ostendit. Quod autem obstupuerunt, id est, quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se.

Sequitur : Qui dicit illis, etc. GREG., in homil. (21, ut sup.). Ac si dicat : Pa-veant illi qui non amant adventum superiorum civium ; pertimescant qui carnalibus

desideriis pressi, ad eorum societatem pertingere se posse desperant : vos autem cur pertimescitis, qui vestros concives videtis? HIER. Non enim est timor in charitate (1 Joan., 4). Quid expavescerent, quæ invenerunt quem quæsierunt?

GREG., in homil. (21, ut sup.). Sed jam quid Angelus subjungit, audiamus : Jesum quæritis Nazarenum. Jesus latino eloquio salutaris (id est, Salvator) interpretatur : at vero tunc multi Jesus dici poterant, nec tamen substantialiter, sed nuncupative : ideo et locus subjungitur, ut de quo Jesu dictum sit manifestetur, Nazarenum : et causam protinus subdit, crucifixum. THÉOPH. Non enim erubescit crucem : in hac namque salus hominum est, et beatorum principium.



S. JÉR. — La racine amère de la croix a disparu, c'est-à-dire que celui qui gisait dans la mort s'est levé glorieux : « Il est ressuscité et il n'est plus ici. » — S. GRÉG. — Ces mots s'entendent de sa présence corporelle, car sa majesté divine n'avait pas dérobé sa présence à ce lieu. — THÉOPH. — Et comme s'il leur disait : Voulez-vous vous assurer de sa résurrection, il ajoute : « Voici le lieu où on l'a placé. » C'est pour montrer ce lieu vide qu'il avait roulé la pierre au dehors. — S. JÉR. — L'immortalité est montrée aux mortels pour attirer notre action de grâces et pour que nous comprenions ce que nous avons été et ce que nous serons.

« Mais allez, dites aux disciples, etc. » — Il est aux femmes de le dire aux disciples, parce que la mort ayant été annoncée par la femme, la vie ressuscitante devait l'être par la femme. Pierre est nommé spécialement, malgré son triple renoncement : cela ne l'a pas fait exclure d'aumilieu des disciples ; car les péchés passés qui ne plaisent pas ne peuvent pas nuire. — S. GRÉG. — Il n'aurait pas osé venir parmi les disciples si l'ange ne l'avait pas spécialement nommé, lui qui avait renié son maître ; il ne le nomme pas, de crainte que son renoncement ne lui apporte le désespoir.

S. AUG. — Ces mots : « Il vous précédera en Galilée, » sont ici pour nous apprendre que Jésus ne doit pas se montrer aux disciples avant cette apparition en Galilée. Marc ne raconte pas cette apparition ; car après avoir dit « qu'au point du jour du sabbat il apparut à Marie-Madeleine et ensuite à deux autres femmes qui allaient en Galilée, » apparition qui eut lieu dans Jérusalem, le jour de la résurrection, il

HIER. Radix autem amara crucis evanuit : flos vitæ cum fructibus erupit ; id est, qui jacuit in morte, surrexit in gloria : unde addit : Surrexit, non est hic. GREG., in homil. (21, ut sup.). Non est hic, dicitur per præsentiam carnis, qui tamen nusquam deerat per præsentiam majestatis. THEOPH. Et quasi dicat : Vultis certificari de ejus resurrectione ? subdit : Ecce locus ubi posuerunt eum. Propter hoc enim et revolverat lapidem, ut locum ostenderet. HIER. Ostenditur autem immortalitas mortalibus ad gratiarum actionem debitam, ut intelligamus quid fuerimus, et sciamus quid futuri erimus.

Sequitur : Sed ite, dicite discipulis, etc. Mulieribus dicitur, ut enuntient apostolis ;

quia per mulierem mors annuntiata est ; per mulierem vita resurgens. Dicit autem specialiter : Et Petro, quia se indignum judicavit discipulatu, cum ter negavit magistrum : sed peccata præterita non nocent, quando non placent. GREG., in homil. 21 (ut sup.). Si autem hunc Angelus non nominatim exprimeret qui magistrum negaverat, venire inter discipulos non auderet : vocatur ergo ex nomine ne desperaret ex negatione.

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 25). Quod autem dicit : Præcedet vos in Galilæam ; videtur hoc sonare quod Jesus non fuit demonstraturus se discipulis post resurrectionem, nisi in Galilæa : quam demonstrationem nec ipse Marcus commemoravit :

vient à la dernière qui eut lieu, comme on sait, sur le mont des Oliviers, près de Jérusalem. Marc ne donne jamais le récit de la réalisation de cette promesse qu'il rapporte; tandis que Matthieu ne rapporte d'autre apparition de Jésus à ses disciples, après la résurrection, que celle qui eut lieu, selon la promesse de l'ange, dans la Galilée. Comme en faisant cette prédiction l'ange n'avait pas dit quand elle se réaliserait, et que Matthieu, en racontant que les disciples se rendirent sur une montagne dans la Galilée, n'indique ni le jour ni la suite des faits, le récit de cet évangéliste, au lieu de nuire à celui des autres, ne fait que l'expliquer et le préciser. Mais tout fidèle doit chercher le mystère qui se cache sous cette assurance que donne le Sauveur qu'il ne se montrera pas à ses disciples avant de leur avoir apparu en Galilée. — S. GRÉG. — Le nom de Galilée veut dire transmigration. Le Sauveur avait déjà émigré en passant de la passion à la résurrection, de la mort à la vie; et nous, nous n'aurons plus tard la joie de voir la gloire de sa résurrection que si nous avons passé du vice à la sublimité de la vertu. Or, ce n'est que dans la transmigration qu'est vu celui qui est annoncé dans le tombeau, parce qu'il n'est contemplé par l'âme, qui a émigré dans la vie, qu'après avoir été reconnu par elle dans la mortification des sens. — S. JÉR. — Parole qui est peu de chose par les syllabes qui la composent, mais qui contient une promesse immense. Là est la source de notre joie, là l'origine du salut éternel; c'est là où ceux qui sont dispersés se réuniront, et où seront guéris ceux dont le cœur est brisé. C'est là, dit l'ange, où vous le ver-

quod enim dixit : Mane prima sabbati, apparuit Mariæ Magdalænæ, post hæc duobus euntibus in villam, factum est in Hierusalem ipso die resurrectionis : deinde venit ad ultimam manifestationem, quam factam scimus in monte Oliveti, non longe a Hierusalem. Nunquam igitur commemorat Marcus impletum quod ab Angelo prænuntiatum esse testatur. Matthæus vero nullum alium locum omnino commemorat, ubi discipuli postquam surrexit, viderint Dominum, nisi in Galilæa, secundum Angeli prædictionem. Sed cum non sit expressum quando id futurum esset; idque ipsum quod discipulos Matthæus dixit iisse in Galilæam in montem, non exprimit diem, nec narrandi ordinem; non adversatur quidem Matthæus narrationibus cæterorum, sed dat eis intelligendis atque accipiendis locum. Verumtamen quod Dominus non

ibi primum se demonstraturus erat, sed in Galilæa, ubi postea visus est, se videndum mandavit, quemvis fidelem facit intentum ad quærendum quo mysterio dictum intelligatur. GREG., in homil. (21, ut sup.). Galilæa namque transmigratio interpretatur : jam quippe Redemptor noster a passione ad resurrectionem, a morte ad vitam transmigraverat, et nos resurrectionis ejus gloriam post læti videbimus, si modo a vitiis ad virtutum celsitudinem transmigramus. Qui ergo in sepulcro nuntiatur, in transmigracione ostenditur, quia is qui in mortificatione carnis agnoscitur, in transmigracione mentis videtur. HIER. Brevis ergo sententia in syllabis, red ingens in quantitate promissio : ibi est gaudii nostri fons, et salutis æternæ origo præparata : ibi congregantur dispersiones, et sanantur contriti corde [Psal. 146]; ibi (inquit) eum

rez, mais non ainsi que vous l'avez déjà vu. — S. AUG. — Ainsi est marqué aussi que la grâce du Christ devait passer du peuple d'Israël aux nations; car jamais elles n'auraient reçu la prédication apostolique si le Seigneur ne leur avait préparé les voies en disposant les cœurs. C'est là le sens de ces paroles : « Je vous précéderai en Galilée. — C'est là où vous le verrez. »

« Mais, sortant, elles s'enfuirent du tombeau; car la peur et le tremblement s'étaient emparés d'elles. » — THÉOPH. — C'était la stupeur que leur causait la vue de l'ange et leur étonnement de la résurrection. — SÉV. — L'ange est assis sur le sépulcre, les femmes fuient le sépulcre; car l'un a la confiance de sa substance céleste, les autres sont troublées par leur condition terrestre. Il ne sait pas craindre le tombeau celui qui ne peut pas mourir; mais les femmes éprouvent non-seulement la stupeur de ce qui se passe sous leurs yeux, mais comme mortelles elles ont l'effroi de la mort en présence de ce tombeau. — S. JÉR. — Ceci est dit aussi à cause de la vie future, de laquelle fuiront la douleur et le gémissement (1). Les femmes, déjà avant la résurrection, nous donnent une idée de ce qui suivra la résurrection, fuyant la mort et l'effroi.

« Et elles ne dirent rien à personne, étant accablées de crainte. » — THÉOPH. — Ou c'est à cause des Juifs, ou saisies d'effroi de ce qu'elles avaient vu, qu'elles taisaient ce qui leur avait été dit. — S. AUG. — L'on peut demander comment Matthieu peut raconter qu'elles allèrent avec crainte et grande joie l'annoncer aux disciples, alors que Marc dit

(1) Isaïe, 35, v. 10; 51, v. 4.

videbitis, sed non sicut vidistis. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. ult.). Significatur etiam, quod gratia Christi de populo Israel erat transmigratura ad gentes; a quibus apostoli nullo modo prædicantes susciperebantur, nisi eis viam Dominus in eorum cordibus præveniens præparasset: et hoc est: Præcedam vos in Galilæam, ibi eum videbitis, id est, ibi membra ejus invenietis.

Sequitur: At illæ exeuntes fugerunt de monumento: invaserat enim eas tremor et pavor. THÉOPH. Id est, stupor propter visionem Angeli, et admirationem resurrectionis. SEVER. Angelus quidem sedet in monumento, de monumento fugiunt mulieres; quia ille de cœlesti substantia confidit, turbantur istæ de conditione terrena. Sepul-

crum, qui mori non potest, timere nescit: mulieres autem et de præsentis facti tremunt, et sepulcrum ut mortales adhuc mortaliter expavescunt. HIER. Hoc etiam dicitur de futura vita, in qua fugiet dolor et gemitus: imitantur enim mulieres ante resurrectionem omnia quæ faciunt post resurrectionem, fugientes mortem et pavorem.

Sequitur: Et nemini quicquam dixerunt, timebant enim. THÉOPH. Aut propter Judæos, aut timere visionis detentæ tacebant hoc quod audierant. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Quæri autem potest quemadmodum hoc dicat Marcus, cum dicat Matthæus: Et exierunt cito de monumento, cum timore et gaudio magno, curren-

ce que nous venons de lire. Mais l'on doit dire que c'est probablement parce qu'elles n'osaient dire à personne ce qu'elles avaient entendu dire aux anges, pas même aux gardiens qu'elles virent gisants. La joie dont parle Matthieu ne doit pas nous empêcher d'admettre la stupeur dont parle Marc, et nous devrions ne trouver entre eux aucune contradiction, alors même que Matthieu ne parlerait pas de cette crainte. Mais comme cet évangéliste a dit : « Elles sortirent du tombeau avec crainte et grande joie, » il n'y a plus lieu à aucune difficulté. — SÈV. — C'est d'une manière significative qu'il nous est dit que les femmes ne le racontèrent à personne ; car la destinée des femmes, c'est d'écouter et non pas de parler, d'apprendre et non pas d'enseigner (1).

*Jésus, étant ressuscité le matin le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons. Et elle s'en alla le dire à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient alors dans l'affliction et dans les larmes. Mais eux, lui ayant ouï dire qu'il était vivant, et qu'elle l'avait vu, ils ne la crurent point. Après cela il apparut en une autre forme à deux d'entre eux, qui s'en allaient en une maison de campagne ; ceux-ci le vinrent dire aux autres disciples ; mais ils ne les crurent pas non plus.*

S. AUG. — Il nous faut, après avoir parlé de la résurrection, considérer comment Jésus se fit voir : « Jésus ressuscité se fit voir d'abord à Marie-Madeleine. » — BÈDE. — Jean raconte comment et où eut lieu cette apparition. Or, le Sauveur se leva le matin du tombeau, lui qui s'y était couché le soir, afin que fût accomplie cette parole : « Les pleurs se prolongeront le soir, et au matin la joie. » — THÉOPH. — Ou

(1) 1 Cor., 14, v. 34 ; 1 Timoth., 2, v. 11.

tes nuntiare discipulis ejus ; nisi intelligamus ipsorum angelorum nemini ausas fuisse aliquid dicere (id est, respondere ad ea quæ ab illis audierant), aut certe custodibus quos jacentes viderunt : nam illud gaudium, quod Matthæus commemorat, non repugnat timori de quo Marcus dicit. Debuimus enim utrumque in illarum animo factum intelligere, etiam si Matthæus de timore non diceret. Cum vero et ipse dicat : Exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, nihil ex hac re quæstionis remanere permittit. SÈVÈR. Signanter etiam dicitur quod nemini quicquam dixerunt ; quia mulieribus audire, non loqui datum est, discere non docere.

*Surgens autem Jesus mane prima sabbati, apparuit primo Mariæ Magdalene, de qua egerat septem demonia. Illa autem vadens nuntiavit his qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus, et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, non crediderunt. Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam, et illi euntes nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt.*

AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. 24). Post resurrectionem quemadmodum apparuit Dominus considerandum est. Dicit enim Marcus : Surgens autem Jesus apparuit primo Mariæ Magdalene. BÈD. Hæc appa-

bien, ponctuez ainsi : « Jésus ressuscita ; le lendemain du sabbat au matin, il apparut d'abord à Marie-Madeleine. » — S. GRÉG. — Ainsi que Samson qui au matin, non-seulement sortit de Gaza, mais encore en emporta les portes, ainsi notre Rédempteur, se levant du tombeau avant la lumière, non-seulement en sortit libre, mais encore destructeur des cachots des enfers. Marc nous témoigne que sept démons avaient été chassés de Marie : qu'est-ce que ces sept démons, si ce ne sont tous les vices, le nombre sept comprenant toute l'étendue des choses, ainsi qu'il comprend l'étendue du temps par l'évolution des sept jours, et marquant ainsi par ces sept démons de Madeleine l'universalité des vices ? — THÉOPH. — Ou bien, par ces sept démons, l'évangéliste désigne les sept esprits opposés aux sept vertus, aux sept dons de l'Esprit-Saint, l'esprit privé de la crainte de Dieu, celui privé de la sagesse, celui privé de l'intelligence, etc., etc. — S. JÉR. — C'est ainsi qu'il est montré à celle de qui sept démons avaient été chassés, que les femmes publiques et les publicains précéderaient la Synagogue dans le royaume de Dieu, ainsi que le voleur y précéda les apôtres.

BÈDE. — Au commencement, la femme fut comme le conducteur de la faute jusqu'à l'homme. Or, après avoir goûté la mort la première, elle est le premier témoin de la résurrection, afin de ne pas être couverte aux yeux de Dieu de l'opprobre d'une perpétuelle culpabilité, et pour qu'elle lui transmitt la grâce après lui avoir transmis la mort. « Et s'en allant, elle annonça à ceux qui avaient été avec lui et qui étaient maintenant dans le deuil. » — S. JÉR. — Ils pleurent et ils sont dans le deuil, parce qu'ils n'ont pas encore vu ; mais bientôt

ritio quomodo et ubi facta sit Joannes plenissime docet. Surrexit autem Dominus mane de monumento in quo, sero jam facto, erat depositus, ut adimpleretur illud Psalmi (29) : Ad vesperam demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. THÉOPH. Vel aliter : quod dicit : Surgens Jesus, ibi punctua ; deinde dicas : Mane prima sabbatorum, apparuit primum Mariæ Magdalensæ. GREG., in hom. (21, ut sup.). Ut enim Samson media nocte, non solum de Gaza exiit, sed etiam portas tulit, sic et Redemptor noster ante lucem resurgens, non solum liber de inferno exiit, sed ipsa etiam inferni claustra destruxit. De Maria autem hic Marcus septem dæmonia ejecta fuisse testatur, et quid septem dæmonia, nisi universa vitia significant ? Quia enim sep-

tem diebus omne tempus comprehenditur, recte septenario numero universitas figurantur. Septem ergo dæmonia Maria habuit, quæ universis vitiis plena fuit. THÉOPH. Aut septem dæmonia septem virtutibus spiritus contrarios dicit : ut spiritus absque timore, absque sapientia, absque intellectu, et quæcunque alia donis Spiritus Sancti opponuntur. HIER. Ei autem de qua ejecerat septem dæmonia, primo ostenditur, quia meretrices et publicani præcedent synagogam in regnum Dei, ut latro præcessit apostolos.

BÈDE. In principio etiam mulier inductrix culpæ viro fuit, nunc quæ mortem primo gustavit, resurrectionem primo videt ne perpetui reatus apud viros opprobrium sustineret et quæ viro culpam transfuderat,

ils seront consolés. Or, heureux ceux qui sont dans le deuil en ce moment, parce qu'ils seront consolés ! — BÈDE. — C'est avec raison que l'évangéliste nous rappelle que cette femme, qui annonça la première joie de la résurrection du Sauveur, nous est dite avoir été délivrée de sept démons, afin qu'aucun de ceux qui font une pénitence convenable ne désespère du pardon de ses péchés, et afin que la grâce soit montrée surabondante là où le péché avait abondé. — SÈV. — Marie annonce, car elle n'est plus femme; elle représente l'Église, et après s'être tue comme femme, elle annonce et parle comme Église.

« Mais eux, entendant. » — S. GRÉG. — Que les disciples aient cru si difficilement à la résurrection du Sauveur, la raison s'en trouve moins dans leur propre fragilité que dans les besoins de notre sûreté future; car, la résurrection ayant été prouvée à leurs doutes, par une foule de preuves qui nous servent maintenant à nous qui les lisons, qu'est-ce là autre chose que notre foi puisée dans leurs doutes ?

« Après cela, deux d'entre eux, etc. » — S. AUG. — Luc raconte tout au long ce fait des deux disciples. L'un des deux était Cléophas. Marc ne fait que l'effleurer en passant. Ce que Luc appelle *château*, nous pouvons le prendre pour une villa, et, dans quelques exemplaires grecs, nous lisons que c'est *aux champs* (1) que les disciples allaient. Or, par cette expression grecque, l'on doit admettre qu'étaient désignés, non-seulement des bourgs, mais encore des villes municipales et des colonies aux alentours d'une ville plus considérable, qui en était comme la métropole et la capitale. Ce que Marc exprime en di-

(1) *Εἰς ἀγρὸν.*

transfudit et gratiam. Nam sequitur : Illa vadens, nuntiavit his qui cum eo fuerant lugentibus, etc. HIER. Flent et lugent qui nondum viderunt, sed non post multum consolabuntur : beati enim qui lugent nunc, quoniam ipsi consolabuntur (Matth., 5). BÈD. Recte autem hæc mulier, quæ lætitiæ dominicæ resurrectionis prima nuntiavit, a septem dæmonibus curata esse memoratur; ne quisquam digne pœnitens, de amissorum venia desperaret; et ut ubi abundavit peccatum, superabundasse et gratia monstraretur. SÈVÈR. Nuntiat autem Maria, jam non feminam, sed Ecclesiam gestans; ut ibi sicut femina taceat, hic ut Ecclesia et nuntiet et loquatur.

Sequitur : Et illi audientes. GRÉG., in hom. (16, in Evang.). Quod resurrectionem

dominicam discipuli tarde crediderunt, non tam illorum infirmitas quam nostra (ut ita dicam) futura firmitas fuit : ipsa namque resurrectio illis dubitantibus per multa argumenta monstrata est, quæ dum nos legentes agnoscimus, quid aliud quam de eorum dubitatione solidamur ?

Sequitur : Post hæc autem duobus ex his, etc. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. ult.). De istis duobus (quorum unus erat Cleophas) Lucas totum narrat, sed Marcus hic breviter perstringit. Castellum quippe illud de quo Lucas loquitur, non absurde accipimus etiam villam potuisse appellari; et in codicibus quidem græcis magis agrum invenimus, quam villam; agri autem nomine, non castella tantum, verum etiam municipia et colonie solent vocari ex-

sant qu'il leur apparut avec une autre figure, c'est ce que Luc veut dire en disant que leurs yeux étaient empêchés et ne pouvaient le reconnaître. Il était arrivé quelque chose à leur ouïe qui dura jusqu'à la fraction du pain. — SÉV. — Que personne ne pense que le Sauveur, à sa résurrection, eût changé de figure : l'apparence en avait été changée ; car, de mortel, il était devenu immortel, et sa figure, qui avait acquis la gloire, n'avait pas perdu sa nature. Il se fait voir à deux disciples pour établir que la foi à sa résurrection devait être prêchée à deux peuples, le peuple juif et le peuple gentil.

« Et, s'en allant, ils l'annoncèrent aux autres, qui ne crurent pas à leur parole. » — BÈDE. — Ce que dit Marc, « qu'ils l'annoncèrent à d'autres qui ne le crurent point, » alors que Luc nous rapporte que depuis ce moment les disciples disaient que le Sauveur était réellement ressuscité, et qu'il avait apparu à Simon, comment faut-il l'entendre, si ce n'est en ce sens qu'il y en eut plusieurs parmi eux qui ne voulurent pas l'admettre ? — THÉOPH. — Ce n'est pas des onze qu'il faut entendre cette parole, mais de quelques autres que l'évangéliste appelle *les autres*.

S. JÉR. — Au sens mystique, il faut prendre ce passage dans ce sens, que la foi travaille sur cette terre pendant la durée de la vie active, tandis que là-haut elle règne dans la sécurité de la vision qui contemple. Ici nous ne voyons que l'image des choses dans un miroir, là-haut nous verrons la vérité face à face. C'est pour cela que le Sauveur, dans notre Évangile, se présente sous une autre figure aux disciples qui sont en chemin, image de ceux qui travaillent. On ne

tra civitatem, quæ quasi caput et mater est cæterarum. Quod autem ait Marcus eis in alia effigie Dominum apparuisse, hoc Lucas dicit, quod eorum oculi tenebantur ne agnoscerent eum : oculis enim eorum acciderat aliquid, quod ita manere permissum est, usque ad fractionem panis. SEVER. Nemo autem putet Christum sua resurrectione sui vultus effigiem commutasse ; sed mutatur effigies, dum efficitur ex mortali immortalis ; ut hoc sit acquisivisse vultus gloriam, non vultus substantiam perdidisse. Duobus autem visus est, quia duobus populis (id est, Gentibus et Judæis) resurrectionis fides prædicanda monstratur.

Sequitur : Et illi euntes nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt. BÈD. Quod

Marcus dicit : Nuntiaverunt cæteris, nec illis crediderunt, cum Lucas dicat quod jam inde loquebantur vere resurrexisse Dominum, et Simoni apparuisse, quid intelligendum est, nisi aliquos ibi fuisse qui nolent credere ? THÉOPH. Non enim de undecim apostolis hoc dicit, sed de quibusdam aliis quos cæteros nominat.

HIER. Mystice autem intelligitur quod fides hic laborat, agens activam vitam ; illic contemplativa segura visione regnat : hic per speculum contuemur imaginem ; illic facie ad faciem videbimus veritatem : unde ambulantes (id est, laborantes) ostensus est in alia effigie ; et nuntiantibus non est creditum ; dum sicut Moyses viderunt, quod non sufficiebat ei qui dicit

croit pas au récit de ces disciples ; car, ainsi que Moïse, ils n'ont pas vu ce qui suffit à celui qui dit : « Montrez-vous vous-mêmes à moi, » à celui qui, cublant sa chair, demande dans cette vie ce que nous espérons recevoir dans la vie future.

*Enfin il apparut aux onze, lorsqu'ils étaient à table ; et leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient point cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité. Et il leur dit : Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toutes les créatures. Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira point, sera condamné. Ces miracles accompagneront ceux qui auront cru ; ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues ; ils prendront les serpents avec la main ; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris.*

LA GLOSE. — Avant de clore la narration évangélique, Marc raconte la dernière apparition de Jésus à ses disciples après sa résurrection : « Or, en dernier lieu. » — S. GRÉG. — C'est là (1) ce que Luc rapporte dans les Actes en ces termes : « Mangeant avec eux, il leur ordonna de ne pas quitter Jérusalem ; » et, un peu plus loin : « Et il s'éleva à leur vue. » C'est après avoir mangé qu'il monta aux cieux, pour établir, en mangeant, la vérité de sa chair. C'est pour cela qu'il nous est dit « qu'il leur apparut en dernier lieu pendant qu'ils étaient à table. » — S. JÉR. — Il apparaît aux onze réunis ensemble, afin qu'ils puissent tous raconter à l'univers entier, après en avoir été tous les témoins, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu ensemble.

(1) Cependant, dans un sens plus général, on peut entendre ceci des quarante jours qui suivirent la résurrection.

(Exod., 33) : Ostende mihi temetipsum : oblitus enim carnis suæ postulat in vita ista quod speramus in futura.

*Novissime autem recumbentibus illis undecim apparuit, et exprobravit incredulitatem eorum, et duritiam cordis, quia his qui viderant eum resurrexisse non crediderunt. Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ : qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit ; qui vero non crediderit, condemnabitur. Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis, serpentes tollent ; et si mortiferum quid biberint, non eis no-*

*cebit : super ægros manus imponent, et bene habebunt.*

GLOS. Completurus evangelicam narrationem Marcus, novissimam apparitionem (qua Christus post resurrectionem discipulis apparuit) commemorat, dicens : Novissime autem, etc. GRÉG., in hom. (29, in Evang.). Notandum autem quid Lucas referat in Actibus dicens (cap. 1) : Convalescens præcepit eis ab Hierosolymis ne discederent : et post pauca : Videntibus illis elevatus est ; comedit enim et ascendit, ut videlicet per effectum comestionis veritas patesceret carnis : unde et hic dicitur quod recumbentibus illis novissime apparuit.



« Et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient point cru à la parole de ceux qui l'avaient vu ressuscité. » — S. AUG. — Comment cela a-t-il pu se passer au dernier jour? Par ce dernier jour il faut entendre le dernier jour que les apôtres virent le Seigneur sur la terre, ce qui arriva au quarantième jour après la résurrection. Comment a-t-il pu ce jour-là leur reprocher de n'avoir pas cru à ceux qui leur avaient rapporté sa résurrection, alors qu'ils l'avaient vu si souvent eux-mêmes après sa résurrection? Il nous reste donc à l'entendre ainsi : que par cette expression, *novissime*, en dernier lieu, Marc a voulu exprimer en peu de mots que ce fut à ce moment, à la nuit tombante, qu'eut lieu le dernier fait de ce jour où les disciples, revenant du bourg dont il a été parlé à Jérusalem, trouvèrent, ainsi que Luc le raconte, les onze et ceux qui s'entretenaient avec eux de la résurrection du Seigneur. Parmi eux s'en trouvaient qui ne croyaient pas. Les disciples étant à table, ainsi que Marc le raconte, s'entretenant, au rapport de Luc, du même sujet, le Seigneur se présenta au milieu d'eux et leur dit ces paroles conservées par Luc et Jean : « La paix soit avec vous ! » C'est entre ce que rapportent ces deux évangélistes que se place ce reproche dont parle saint Marc. Mais ici se présente une nouvelle difficulté : Comment, s'il s'agit du soir du dimanche de Pâques, Marc peut-il dire que les onze étaient rassemblés, puisqu'il est constant, d'après ce que dit en propres termes Jean, que Thomas n'y était pas, étant sorti, nous le présumons, avant que le Seigneur se fût présenté au milieu d'eux. C'est après son départ que vinrent les deux disciples, arrivant de la cam-

HIER. Apparuit autem undecim simul congregatis, ut omnes testes sint et enarrent omnibus quod communiter viderunt et audierunt.

Sequitur : Et exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis eorum, quia his qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt. AUG., *De con. Evang.* (lib. 2, cap. ult.). Quomodo autem novissime hoc factum est? Novissimum quippe istud est, quod Dominum in terra Apostoli viderunt; quod factum est quadragesimo die post resurrectionem ejus. Nunquid eis tunc exprobraturus erat, quod non credidissent eis qui eum viderant resurrexisse, quando jam et ipsi post resurrectionem toties eum viderant? Restat igitur ut intelligamus nunc Marcum breviter commemorare voluisse, et jam

dixisse, novissime, quia ipso die hoc novissimum fuit jam incipiente nocturno tempore, posteaquam discipuli de castello redierant in Hierusalem, et invenerunt (sicut dicit Lucas) undecim et qui cum illis erant colloquentes de resurrectione Domini. Sed erant ibi utique non credentes. His ergo (sicut Marcus dicit) discumbentibus, et adhuc inde (sicut dicit Lucas) loquentibus, stetit in medio eorum Dominus, et ait illis : Pax vobis (sicut Lucas et Joannes dicunt) verbis itaque Domini quæ tunc eum locutum esse discipulis Lucas Joannesque dixerunt, interponitur et illa exprobratio de qua Marcus hic dicit. Sed hoc rursus movet, quomodo discumbentibus undecim, dicit apparuisse Marcus, si illud tempus est diei dominici jam noctis initio; cum aperte

pagne, ainsi que le rapporte Luc ; et ensemble ils s'entretenirent de la résurrection de Jésus. Luc, dans son récit, peut laisser supposer que Thomas sortit avant que ces deux disciples fussent venus raconter ce qui leur était arrivé, et que c'est après son départ que le Sauveur était entré. Comme Marc s'exprime ainsi : « Enfin , pendant que les onze étaient à table, il leur apparut, » il faut admettre que Thomas était rentré à ce moment et se trouvait avec les autres, à moins qu'on ne veuille dire que, avant que Mathias eût remplacé Judas, cette expression : *les onze*, servait d'une manière générale à désigner le collège apostolique. Que si ces explications paraissent inadmissibles (1), admettons que ce fut après leur avoir donné toutes ces preuves de sa résurrection, qu'en dernier lieu, au quarantième jour, le Seigneur apparut aux onze réunis à table, et qu'avant de monter au ciel il voulut leur reprocher de n'avoir pas voulu admettre sa résurrection sur la foi des autres, avant qu'ils en eussent été témoins eux-mêmes, reproche qu'il pouvait d'autant plus leur faire à ce moment qu'ils allaient, après son ascension, prêcher l'Évangile aux nations qui doivent croire sans avoir vu. C'est après ce reproche que Marc place ces paroles : « Et il leur dit : Allez dans le monde entier : Celui qui ne croira pas sera condamné. » Ne fallait-il pas reprocher à ceux qui devaient prêcher de telles paroles de n'avoir pas voulu croire eux-mêmes avant d'avoir vu ? — S. GRÉG. — C'est avec raison qu'avant de les abandonner corporellement le Sauveur fait ce reproche aux apôtres, afin que ces paroles dites en partant fussent empreintes plus

(1) Et en effet celle qui suit est la seule plausible, et elle l'est.

Joannes dicat non cum eis fuisse Thomam, quem credimus exiisse inde, antequam Dominus ad eos intraret, posteaquam illi duo redeuntes de castello cum ipsis undecim collocuti sunt, sicut apud Lucam invenitur. Sed Lucas in sua narratione dat locum, quo possit intelligi, dum hæc loquerentur prius inde exiisse Thomam, et postea Dominum intrasse. Marcus autem qui dicit : Novissime discumbentibus illis undecim apparuit, etiam Thomam illic fuisse cogit fateri : nisi forte quamvis uno absente, undecim tamen voluit appellare ; quia eadem tunc apostolica societas hoc numero nuncupabatur, antequam Matthias in locum Judæ subrogaretur. Aut si hoc durum est accipere, illud accipiamus post multas demon-

strationes ejus eum novissime recumbentibus undecim apparuisse, id est, ipso quadagesimo die ; et quoniam jam erat ab eis ascensus in cælum, hoc eis illo die magis exprobrare voluisse, quia his qui viderant eum resurrexisse, non crediderant antequam ipsi eum viderent ; cum utique post ascensionem suam prædicantibus Evangelium etiam gentes quod non viderunt, fuerant credituræ. Post illam quippe exprobrationem ait idem Marcus : Et dixit eis : Euntes in mundum universum. Et infra : Qui vero non crediderit, condemnabitur. Hoc ergo prædicaturi, nonne ipsi primitus fuerant objurgandi, qui antequam Dominum viderent, non crediderunt eis quibus prius apparuisset ? GREG., in hom. (24, ut sup.).

profondément dans leurs âmes. — S. JÉR. — Il leur reproche leur incrédulité, pour que la foi succède à cette incrédulité; il leur reproche leur cœur de pierre, afin qu'à ce cœur succède un cœur de chair plein de charité.

S. GRÉG. — Écoutons maintenant les conseils qu'il leur donne après leur avoir reproché leur incrédulité. — « Allant dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature. » — Par ces mots : *toute créature*, il faut entendre l'homme; car l'homme a quelque point avec toute créature, le *vivre* avec les arbres, le *sentir* avec les animaux, la faculté de *comprendre* avec les anges. L'Évangile est prêché à toute créature en étant prêché à l'homme; car seul il est enseigné, lui pour qui ont été créés tous les autres êtres de la création, et auquel, sous un rapport, aucun d'eux n'est étranger. L'on peut aussi entendre par *toute créature* toutes les nations. Or, c'est à ceux-là mêmes à qui il avait dit : « Vous n'êtes pas dans le chemin des nations, auxquels il est dit : « Prêchez l'Évangile à toute créature, » afin que la prédication apostolique, après avoir été repoussée par les Juifs, vint à notre secours, les Juifs l'ayant orgueilleusement rejetée, en sorte qu'elle déposera pour les accuser. — THÉOPH. — Ou bien, à toute créature veut dire aux croyants et aux incrédules. — « Celui qui croira et sera baptisé. » Car il ne suffit pas de croire, il faut être baptisé. Or, le catéchumène n'est dans la voie du salut que d'une manière imparfaite. — S. GRÉG. — Peut-être que chacun se dira en soi-même : J'ai cru et je serai sauvé. Il a raison s'il continue par ses œuvres ce que sa foi professe, car la véritable foi est celle de l'homme qui ne contredit pas par ses œuvres ce qu'il dit en paroles.

Idcirco etiam tunc Dominus discipulos increpavit cum corporaliter reliquit, ut verba quæ recedens diceret, in corde audientium arctius impressa remanerent. HIER. Exprobrat autem incredulitatem, ut succedat credulitas; exprobrat duritiam cordis lapidei, ut succedat cor carneum charitate plenum.

GRÉG., in hom. (29, ut sup.). Increpata igitur eorum duritia, quid admonendo dicat, audiamus. Sequitur enim : Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ. Omnis creaturæ nomine signatur homo : omnis enim creaturæ aliquid habet homo : habet namque commune esse cum lapidibus, vivere cum arboribus, sentire cum animalibus, intelligere cum angelis. Omni ergo creaturæ prædicatur Evangelium, cum soli homini prædicatur; quia

ille videlicet docetur, propter quem in terra cuncta creata sunt, et a quo omnia per quamdam similitudinem aliena non sunt. Potest etiam omnis creaturæ nomine omnis natio gentium designari. Ante enim dictum fuerat (Matth., 10) : In viam gentium ne abieritis : nunc autem dicitur : Prædicate Evangelium omni creaturæ; ut scilicet prius a Judæa apostolorum repulsa prædicatio, tunc nobis in adiutorium feret, cum hanc illa ad damnationis suæ testimonium superbe repulisset. THÉOPH. Vel omni creaturæ, id est, credenti et non credenti. Sequitur : Qui crediderit et baptizatus fuerit, etc. Non enim sufficit credere : nam qui credit et nondum est baptizatus, sed catechumenus, nondum est perfecte salutem adeptus. GRÉG., in homil. (29, ut sup.). Fortasse

« Celui qui ne croira pas sera condamné. » — BÈDE. — Que dirons-nous des enfants qui n'ont pas encore l'âge d'avoir la foi ? car pour les adultes, il n'y a point de difficulté. C'est que dans l'Église de Jésus-Christ, les enfants croient par la foi des autres, ainsi que c'était par les autres qu'ils avaient contracté les péchés qui leur sont remis par le baptême.

« Voici les signes qui accompagnent ceux qui croient en moi : ils chasseront les démons en mon nom. » — THÉOPH. — C'est-à-dire ils disperseront les puissances sensibles et intellectuelles, ainsi que c'est le sens encore des paroles suivantes : « Vous marcherez sur les serpents et les scorpions. » On peut entendre aussi ces derniers mots des serpents ordinaires, ainsi que nous voyons Paul, mordu par une vipère, n'en recevoir aucun mal. — « Et s'ils boivent quelque chose de mortel, cela ne leur nuira pas. » Nous lisons beaucoup de faits semblables d'hommes qui, sous la protection du Seigneur, du Christ, n'ont reçu aucun mal de breuvages empoisonnés.

« Ils imposeront les mains sur les malades. » — S. GRÉG. — Est-ce que nous, qui ne faisons pas de tels miracles, nous sommes moins croyants ? Ces miracles étaient nécessaires aux commencements de l'Église. Il a fallu que, pour que la foi des enfants se développât, elle fût alimentée. C'est ainsi que, lorsque nous plantons un arbre, nous l'arrosons jusqu'à ce qu'il se soit étroitement uni à la terre, et nous cessons aussitôt que ses racines sont fixées. Mais il nous faut considérer plus attentivement d'autres miracles tout spéciaux, rem-

autem unusquisque apud semetipsum dicat : Ego jam credidi, salvus ero. Verum dicit, si fidem operibus teneat : vera etenim fides est, quæ in hoc quod verbis dicit, operibus non contradicit.

Sequitur : Qui vero non crediderit, condemnabitur. BÈDA. Quid adhuc hic dicemus de parvulis, qui per ætatem adhuc credere non valent ? Nam de majoribus nulla quæstio est. In Ecclesia enim Salvatoris per alios parvuli credunt, sicut ex aliis ea quæ illis in baptismo peccata remittuntur pertraxerunt.

Sequitur : Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient. THÉOPH. Hoc est, dispergent sensibiles vel intellectuales, sicut illud : Calcabitis super serpentes et scorpiones, intelligitur. Potest autem intelligi de sensi-

bilibus serpentibus, sicut etiam Paulus a vipera nullum habuit nocumentum. Sequitur : Et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit. Multa talia facta in historiis legimus, multos namque venena bibita Christi munita signaculo lædere non valebant.

Sequitur : Super ægros manus imponent, etc. GRÉG., in hom. (29, ut sup.). Nunquid autem quia ista signa non facimus, minime credimus ? sed hæc necessaria in exordio Ecclesiæ fuerunt. Ut enim fides cresceret credentium, miraculis fuit nutrienda ; quia et nos cum si busta plantamus, tandiu eis aquam fundimus, quousque ea in terra coaluisse videamus ; et, si semel radicem fixerint, a rigando cessamus. Habemus de his signis atque virtutibus quæ adhuc subtilius considerare debeamus : sancta quippe Ecclesia quotidie spiritualiter facit,

plaçant les miracles extérieurs des apôtres, et que l'Église fait tous les jours. Les prêtres, lorsqu'ils imposent les mains aux croyants, avec la grâce qui leur a été donnée d'exorciser, et qu'ils s'opposent à l'habitation des esprits malins dans leur âme, que font-ils autre chose que chasser les démons ? Et tout fidèle qui abandonne les idées du siècle et conserve sa pensée aux saints mystères parle des langues nouvelles, tandis qu'il prend des serpents avec la main en arrachant le mal du cœur de ses frères par ses bons conseils. Ceux qui, entendant de pernicieux avis, ne les suivent pas en les réalisant, ceux-là boivent du poison, et il ne leur nuira pas ; et ceux qui, toutes les fois qu'ils voient les bons chanceler dans le bien, fortifient leur conduite par l'exemple de leurs propres actions, ceux-là imposent les mains sur les malades et les guérissent ; miracles d'autant plus grands qu'ils appartiennent à l'esprit, et que ce ne sont pas les corps, mais les âmes qui sont, par eux, arrachées à la mort.

*Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Et eux étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnaient.*

S. JÉR.— C'est le Seigneur lui-même, qui était descendu pour guérir l'infirmité de notre nature, qui remonte aux cieux : « Et le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé aux cieux, etc. » — S. AUG. — Ces paroles nous font assez entendre que le discours qui précède fut le dernier que le Sauveur adressa à ses disciples ; cepen-

quod tunc per apostolos corporaliter faciebat. Nam sacerdotes ejus cum per exorcismi gratiam manum credentibus imponunt, et habitare malignos spiritus in eorum mentibus contradicunt, quid aliud faciunt nisi dæmonia ejiciunt? Et fideles quique qui jam secularia verba derelinquunt, sancta autem mysteria insonant, linguis loquuntur novis, qui dum bonis suis exhortationibus malitiam de alienis cordibus auferunt, serpentes tollunt; et dum pestiferas suasiones audiunt, sed tamen ad operationem pravam minime pertrahuntur, mortiferum est quod bibunt, sed non eis nocebit : qui quoties proximos suos in bono opere infirmari conspiciunt, cum exemplo suæ operationis illorum vitam roborant, super ægros manus

imponunt, ut bene habeant. Quæ nimirum miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia ; et quanto per hæc, non corpora, sed animæ suscitantur.

*Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in cælum, et sedet a dextris Dei. Illi autem perfecti, prædicaverunt ubique Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis.*

HIER. Dominus Jesus qui de cælo descenderat ad liberandam infirmitatis nostræ naturam, ipse etiam super cælos ascendit : unde : Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in cælum, etc. AUG., *De cons. Evang.* (lib. 3, cap. ultim.).

dant, cette conclusion n'est point rigoureusement nécessaire. En effet, ces mots : « Après qu'il leur eut ainsi parlé, » s'il y avait nécessité, on pourrait les faire rapporter à tout ce qui avait été dit les jours précédents, sans être obligé d'admettre que le discours cité plus haut fût absolument le dernier. Mais, comme d'après ce que nous avons vu plus haut, tout nous porte plus naturellement à conclure qu'il s'agit ici du dernier jour de Jésus sur la terre, il faut croire que ce que Marc rapporte avoir été dit dans cette circonstance, joint à ce qui est rapporté dans les actes des Apôtres, précède immédiatement l'ascension du Seigneur.

S. GRÉG. — Dans l'Ancien-Testament, nous voyons Élie enlevé aux cieux; mais il faut faire une différence entre le ciel de l'éther et le ciel de l'air : celui-ci est plus près de la terre. Or, c'est dans le ciel de l'air que fut enlevé Élie pour être conduit dans une partie inconnue de la terre, afin d'y vivre dans une grande paix de l'âme et du corps jusqu'à ce qu'il revienne à la fin du monde pour payer son tribut à la mort. Il faut remarquer qu'Élie fut enlevé dans un char de feu, afin qu'il fût clair pour tout le monde que, n'étant qu'homme, il avait besoin du secours d'un autre, tandis que nous ne voyons pas que notre Rédempteur ait été enlevé ou par un char ou par l'aide d'un ange; car, ayant tout créé, il s'élevait par sa propre vertu au-dessus de tout. Il faut remarquer que Marc ajoute : « Et il est assis à la droite de Dieu, » tandis qu'Étienne s'écrie : « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » S'asseoir, c'est d'un juge; être debout, c'est d'un homme qui aide au combat. Étienne, dans le com-

In quo satis videtur ostendere novissimum cum illis in terra præmissum habuisse sermonem : quamvis non omnimodo ad id coarctare nos videatur. Hoc enim ait : Postquam hæc locutus est eis : unde admittit, si necessitas cogeret, non illam fuisse locutionem novissimam, sed ad omnia quæ cum eis omnibus illis diebus locutus est, posse pertinere quod dictum est : Postquam locutus est eis, assumptus est in cælum : sed quia ea quæ supra diximus, magis suadent novissimum diem fuisse, ideo post præmissam locutionem quam Marcus commemoravit, adjunctis etiam illis verbis quæ commemorantur in Actibus Apostolorum, credendum est assumptum esse Dominum in cælum.

GRÉG., in hom. (29, ut sup.). In veteri

Testamento cognovimus quod Elias sit raptus in cælum (4 Reg., 2). Sed aliud est cælum æthereum, aliud cælum aerum : cælum quippe aerum terræ est proximum. In cælum itaque aereum Elias sublevatus est, ut in secretam quamdam regionem terræ repente duceretur, ubi in magna jam carnis et spiritus quiete viveret, quoadusque ad finem mundi redeat, et mortis debitum solvat. Notandum quoque est quod Elias in curru legitur ascendisse, ut videlicet aperte illis demonstraretur, quia homo purus adjutorio indigebat alieno : Redemptor autem noster, non curru, non angelis sublevatus legitur : quia qui fecerat omnia, super omnia sua virtute ferebatur. Considerandum vero nobis est quod Marcus subdit : Et sedet a dextris Dei, cum Stepha-

bat, voit debout le Christ qui l'aide, et Marc nous le montre assis après son ascension, parce que c'est après son ascension qu'à la fin éclatera sa gloire de juge. — S. AUG. (1). — N'entendons pas cela dans le sens charnel, et dans ce sens que le Père soit assis à gauche et le Fils à droite. Par la droite il faut entendre la puissance qu'a reçue cet homme et avec laquelle il viendra juger après être venu pour être jugé. Le mot *asseoir*, en latin, veut dire habiter, et c'est ainsi que l'on dit d'un homme qui a passé trois ans dans un pays : *In illa patria sedit per tres annos*. C'est ainsi qu'habite le Christ à la droite du Père, heureux, car il habite le bonheur désigné par cette droite du Père. Là il n'y a que la droite, car il n'y a point de souffrance.

« Ceux-ci, étant partis, prêchèrent partout. » — BÈDE. — Remarquez que l'évangéliste Marc pousse son Évangile d'autant plus loin qu'il l'a commencé en le prenant plus avant dans la vie du Christ, le terminant après nous avoir montré la parole de Dieu répandue sur toute la terre par les apôtres, et ne l'ayant commencé que lorsque Jean reçut la parole de la prédication. — S. GRÉG. — Que faut-il remarquer ici, si ce n'est que l'obéissance succéda au commandement, et les miracles succédèrent à l'obéissance? Le Seigneur avait dit : « Allez dans tout l'univers, prêchez l'Évangile, » et dans les Actes : « Vous me servirez de témoins jusqu'aux extrémités de la terre. » — S. AUG. — Comment donc peut-on dire que cette prédication a été accomplie par les apôtres, attendu qu'il est des nations chez lesquelles la prédication ne fait que com-

(1) De Symbol., cap. 7.

nus dicat (Act. 7) : Video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei : sed sedere judicantis est, stare vero pugnantis vel adjuvantis. Stephanus ergo in laboris certamine positus stantem vidit, quem adiutorem habuit ; sed hunc post assumptionem Marcus sedere describit, quia post assumptionis suæ gloriam iudex in fine videtur. AUG., *De Symbolo*. Sessionem igitur istam non accipiamus quasi sit in humanis membris positus, tanquam Pater sedeat in sinistra, et Filius sedeat a dextris ; sed ipsam dexteram intelligemus potestatem quam accepit ille homo a Deo, ut veniat iudicaturus, qui primo venerat iudicandus : sedere enim habitare intelligitur, quomodo dicimus de quocunque homine : In illa patria sedit per tres annos. Sic ergo credite habitare Christum in dextra Dei Pa-

tris : beatus enim est et habitat in beatitudine, quæ dextera Patris vocatur. Ibi omnis dextera est, quia nulla est ibi miseria.

Sequitur : Illi autem profecti prædicaverunt ubique, etc. BÈDE. Nota quod Marcus evangelista evangelium suum quanto inchoavit tardius, tanto in longinquiora tempora scribendo prorexit ; ab initio enim evangelicæ prædicationis (quod a Joanne factum est) cœpit, et ad illud usque tempus narrando pervenit, quo apostoli idem Evangelii verbum per totum orbem seminaverunt. GRÉG., in hom. (29. ut sup.). Quid autem in his considerandum est, nisi quod præceptum obedientiæ, obedientiam vero signa secuta sunt? Præceperat enim Dominus : Euntes in mundum universum,

mencer, et d'autres chez lesquelles elle n'est pas accomplie? C'est que ce commandement n'a pas été donné aux apôtres comme s'ils étaient seuls à devoir l'accomplir. Mais ainsi que cette parole : Voici que je suis avec vous jusqu'à la « consommation des siècles, » s'étend à toute l'Eglise, pendant les diverses générations se succédant par la mort et par la naissance, qui ne comprend pas que la réalisation de celle-ci s'étend aussi jusqu'à la consommation du siècle?

THEOPH.—Il faut savoir que les paroles doivent être appuyées par les œuvres, ainsi que dans les apôtres, dont les paroles étaient suivies de miracles. O Christ! faites que nos paroles, que nous prononçons avec pouvoir, soient appuyées par les œuvres et les actes, afin que nous parvenions à être parfaits, avec votre coopération, dans tous nos discours et dans toutes nos œuvres; car c'est à vous que remonte la gloire des paroles et des actions.

prædicatæ Evangelium; et in Actibus (cap. 1) : Eritis mihi testes usque ad extremum terræ. AUG., *ad Hesych.* (epist. 80). Quo autem pacto ab apostolis est prædicatio ista completa quando usque adhuc sunt gentes, in quibus modo cœpit, et in quibus nondum cœpit impleri? Non utique hoc a Domino sic mandatum est apostolis tanquam ipsi soli, quibus tunc loquebatur, tantum munus fuerint impleturi; sed sicut eis solis videtur dixisse : Ecce ego vobiscum usque ad consummationem seculi; quod tamen eum universæ Ecclesiæ promi-

sisse, quæ aliis morientibus, aliis nascentibus, hic usque in seculi consummationem futura est quis non intelligat?

THEOPH. Sciendum est autem et hic, quod sermo per opera confirmatur, sicut in apostolis tunc operationes confirmabant sermonem sequentibus signis. Fiat autem, o Christe, ut nostri sermones, quos de virtute dicimus, per opera confirmentur et actus, ut tandem simus perfecti, te cooperante in omnibus verbis et operibus, quia te decet et sermonum et operum gloria. AMEN.



# TABLE DES MATIÈRES.

## CONTENUES

### DANS CHACUN DES CHAPITRES DE SAINT MARC.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

Jean vit dans le désert avec une grande austérité, baptise et prêche; il professe qu'il ne baptise que dans l'eau, et que le Christ baptisera dans l'Esprit-Saint. Baptisé par lui, le Christ se retire dans le désert, où il vit quarante jours avec les bêtes, et est restauré par le ministère des anges après avoir été tenté par Satan. Après que Jean a été livré, il se met à prêcher dans la Galilée et appelle à sa suite Pierre et André, et bientôt après Jacques de Zébédée et Jean. Après il entre dans Capharnaüm, où il guérit un possédé du démon qui confesse qu'il est le Christ. Après être entré dans la maison de Pierre, il y guérit de sa fièvre sa belle-mère, et sur le soir d'autres malades, ainsi que des possédés du démon. Enfin il guérit de sa lèpre un lépreux et le renvoie aux prêtres. D'où une grande admiration qui s'étend partout, de manière que l'on arrive de toutes parts vers lui, quoique en se cachant.

#### CHAPITRE II.

Jésus étant à Capharnaüm, on lui présente un paralytique, et après lui avoir remis ses péchés, malgré le murmure des pharisiens et leur mauvaise pensée qui ne lui est pas cachée, il lui ordonne de se lever en santé et d'emporter son grabat. Étant sorti du côté de la mer, il appelle à lui de son bureau Lévi d'Alphée, Matthieu; et s'étant mis à table dans sa maison avec des pécheurs et des publicains, il motive sa conduite devant les scribes et les pharisiens qui en murmurent. Il excuse ensuite ses disciples qui ne jeûnent point ainsi que les disciples de Jean et les pharisiens, ce dont on les accuse, expliquant pourquoi ils ne jeûnent pas maintenant et pourquoi ils jeûneront plus tard. Il les excuse ensuite de broyer des épis le jour du sabbat, d'abord à cause de la nécessité où ils se trouvent, puis en apportant l'exemple des prêtres et celui de David.

## CHAPITRE III.

Il rend l'usage de la main, dans un jour de sabbat, à un homme dont la main est desséchée. Les pharisiens, indignés, conspirent contre lui avec les hérédians. Il se retire vers la mer où l'accompagne une foule nombreuse, et à cause d'elle il monte sur une barque. Une foule d'autres vient vers lui de tous les pays : ceux qui ont des maladies s'efforcent de le toucher. Les démons l'adorent, mais il leur défend de le toucher et de le faire connaître. Étant monté sur le sommet d'une montagne, il choisit les douze, et en les envoyant il leur donne le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons. Les scribes, redevenus furieux contre lui, veulent s'emparer de lui et le calomnient comme chassant les démons par Bézébub, prince des démons ; mais il retourne contre eux leur folle calomnie et leur blasphème, et part de là pour montrer comme irrémissible tout blasphème contre l'Esprit-Saint. Sur ces entrefaites, appelé par sa mère et ses frères, il déclare quelle est sa mère et quels sont ses frères.

## CHAPITRE IV.

Ensuite il propose au peuple une foule d'autres paraboles, et dans leur nombre se place celle de l'homme qui sème : parabole qu'il explique à ses apôtres, soit par rapport à ceux qui ne reçoivent pas la semence et qui ne portent pas de fruit, soit par rapport à ceux qui produisent trente, soixante ou cent. Bientôt, sous la figure d'une lampe que l'on ne place pas sous le boisseau ou sous le lit, il enseigne qu'il n'y aura rien de caché qui ne soit révélé ; il ajoute que l'on rendra à chacun selon ses œuvres, de manière que l'on enlève le bien qu'il possédait à celui qui n'en use point, ajoutant la parabole de la semence qui croît pendant que n'y pense pas celui qui l'a jetée dans la terre ; ensuite celle du grain de senevé, qui, la plus petite de toutes les semences, devient plus tard le plus grand de tous les légumes, celle-ci entre beaucoup d'autres paraboles qu'il interprète à ses disciples. Enfin, dans une barque avec ses disciples, et endormi au sein de la tempête, il apaise cette tempête après que ses disciples l'ont éveillé.

## CHAPITRE V.

Dans le pays des Géraziens, il délivre un possédé furieux d'une légion de démons qui l'obsédaient, et, sur leur demande, il permet à ces esprits impurs d'entrer dans un troupeau de porcs, qui se précipitent dans la mer. Les habitants de ce pays l'ayant prié de s'éloigner, il le fait, sans vouloir admettre à sa suite le possédé qu'il a guéri, se contentant de lui recommander de revenir chez ses parents et de publier sa délivrance. Après être passé au-delà du dé-

troit, il est abordé par Jaïre, prince de la synagogue, qui vient lui demander de venir guérir sa fille à toute extrémité. Pendant le chemin, il guérit par le seul attouchement de la frange de sa robe une femme qui souffrait depuis douze ans d'une perte de sang ; et arrivé dans la maison de Jaïre, après avoir chassé toutes les personnes qui étaient là et qui se moquaient de lui parce qu'il avait dit qu'elle n'était qu'endormie, il la rend à la santé par le seul commandement de sa voix et le seul contact de sa main, et il ordonne qu'on lui donne à manger.

## CHAPITRE VI.

Enseignant dans une synagogue de son pays, il excite l'admiration de quelques-uns à cause de la pureté de sa doctrine, et le mépris des autres à cause de la bassesse de son extraction ; c'est ce qui lui fait affirmer qu'un prophète n'est jamais honoré dans son propre pays. Ayant donc fait peu de miracles dans sa patrie et quelques guérisons seulement, parce que leur incrédulité est un obstacle, allant ailleurs, il envoie ses disciples prêcher deux par deux, et les instruit avec soin avant leur départ de ce qu'ils doivent faire. Cependant Hérode entend parler de lui et s'imagine que c'est Jean-Baptiste qui est ressuscité, après qu'il l'a fait décapiter lui-même pour plaire à Hérodiade qui lui avait plu en dansant. Les apôtres étant revenus vers lui, il les prend avec lui pour se reposer dans un désert ; et y ayant été suivi par les foules, il les nourrit avec cinq pains et deux poissons, quoiqu'ils soient à peu près cinq mille, et il reste douze pleines corbeilles de débris. Après être descendu de la montagne qu'il avait gravie pour prier, marchant de nuit sur la mer et pris pour un fantôme, il apaise la tempête ; et, venant dans la terre de Génézareth, il en guérit un grand nombre par le seul contact de sa robe.

## CHAPITRE VII.

Il convainc d'hypocrisie les scribes et les pharisiens qui se scandalisent de ce que ses disciples mangent sans se laver les mains, leur dit qu'ils honorent Dieu seulement des lèvres, et qu'ils mettent à la place de son vrai culte leurs chimériques traditions, négligeant l'honneur et les devoirs qui sont dus aux parents, sous prétexte de religion. Il prend de là occasion de montrer ce qui peut souiller l'âme et ce qui ne peut pas la souiller, montrant que ce n'est pas ce qui entre dans le corps, mais ce qui sort du cœur, qui peut la souiller. S'étant rapproché des frontières de Tyr et de Sidon, il est pressé par une femme chananéenne, ou plutôt syrophénicienne, de guérir sa fille qui est possédée du démon ; ce qu'il lui accorde à cause de son humilité, après l'avoir appelée chienne. Quittant le pays et passant par le milieu de la Décapole, on lui présente un sourd et muet qu'il guérit en mettant ses doigts dans ses oreilles et en touchant sa langue avec de la salive, après avoir élevé ses regards vers le

ciel avec un soupir, lui ordonnant de cacher ce miracle ; mais celui-ci le divulgue malgré cette défense.

### CHAPITRE VIII.

Il nourrit de nouveau avec quelques poissons et avec sept pains la foule qui est dans le désert depuis trois jours, et la multiplication est si abondante qu'il reste plusieurs corbeilles de débris. Montant dans une barque, il vient dans le pays de Dalmanutha, et il refuse aux pharisiens, qui le lui demandent pour le tenter, un signe dans le ciel. Ensuite il engage ses disciples, qui avaient négligé de se fournir de pain, de se garder du levain des pharisiens ; et comme ils se préoccupent de cette défense, parce qu'ils n'ont pas de pain, il leur reproche leur peu de foi. Arrivé dans Bethsaïde, il y guérit un aveugle qu'on lui a amené, par degrés et en mettant de la salive sur sa vue, après l'avoir toutefois conduit hors du village. Venant dans Césarée de Philippe et ayant demandé à ses disciples pour qui les hommes le prennent, Pierre lui dit : « Vous êtes le Christ. » Il lui défend de le divulguer, prédit sa passion, réprimande Pierre qui repousse cette prédiction, parle de porter sa croix pour sauver son âme, et du devoir de confesser le Fils de l'homme sans crainte et sans honte.

### CHAPITRE IX.

Ayant pris avec lui Pierre, Jean et Jacques, il monte avec eux sur une montagne, se transfigure à leurs regards, et leur apparaît conversant avec Moïse et Elie. Pierre, qui ne sait pas ce qu'il demande, veut que l'on dresse trois tentes et que l'on reste sur le sommet. Après que s'est fait entendre la voix du Père, la vision cesse et il défend à ceux qui l'accompagnent d'en parler à d'autres avant sa résurrection. Les disciples l'interrogent sur Elie, et il leur annonce que ce prophète viendra pour rétablir toutes choses ; il leur fait comprendre comment Elie est déjà venu. Après être redescendu vers ses disciples et vers le peuple, qui le reçoivent avec joie, il guérit, après avoir éprouvé la foi du père, un possédé du démon que ses disciples n'ont pu guérir ; et à cette occasion il les entretient de la nécessité du jeûne et de la prière pour chasser cette sorte de démons. Redescendant vers la Galilée, il parle encore de sa passion, réprimande ses disciples qui se disputent la première place, les exhorte à l'humilité, ne les approuve pas de vouloir empêcher un homme qui sans être avec eux chasse les démons au nom du Christ, promet une récompense à qui donnera même un verre d'eau froide, en son nom, ordonne de se couper la main qui scandalise, et de garder toujours la paix entre eux.

### CHAPITRE X.

Il enseigne les foules sur les frontières de la Judée au-delà du Jourdain ; et,

interrogé par les pharisiens s'il est permis de renvoyer sa femme, il leur dit que Moïse le leur a permis à cause de la dureté de leur cœur ; mais qu'au commencement il n'en était pas ainsi, et qu'il n'est point permis à l'homme de séparer ce que Dieu a uni au commencement du monde. Seul avec ses disciples, il leur explique plus au long qu'il n'est point permis à un homme, après avoir renvoyé sa femme, d'en épouser une autre. Il bénit et embrasse des enfants qu'on lui présente, et ses disciples voulant l'en empêcher, il les réprimande et leur dit que le royaume des cieux appartient à qui leur est semblable. Interrogé par un homme riche sur ce qu'il doit faire pour entrer dans le royaume du ciel, il lui répond qu'il doit accomplir les commandements de Dieu ; et, sur sa réplique qu'il les a tous observés dès sa jeunesse, il lui conseille de donner tous ses biens aux pauvres et de venir se mettre à sa suite. Le voyant sur cette parole s'en aller triste, il en prend occasion d'expliquer à ses apôtres combien il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume du ciel, et quelle est la récompense promise à ceux qui abandonnent tout pour le Christ. Revenant à Jérusalem, il parle de nouveau de sa passion, repousse Jacques et Jean qui demandent la première place, et explique aux autres disciples qui s'en indignent que c'est le serviteur de tous qui est le plus grand. Enfin, sortant de prêcher, il guérit un aveugle qui demande sa guérison à grands cris.

## CHAPITRE XI.

Avant d'entrer à Jérusalem et étant à Béthanie, il envoie ses disciples lui chercher un ânon dans le bourg le plus voisin ; et c'est sur cet ânon, que les disciples ont couvert de leurs vêtements, qu'à travers un chemin jonché de vêtements et de branches d'arbres il entre à Jérusalem, et revient à Béthanie après avoir visité le temple. Le lendemain, en revenant de Béthanie, il maudit un figuier qui se trouve sur sa route, de ce qu'il est stérile ; et, étant rentré à Jérusalem, il chasse du temple ceux qui y vendaient et y achetaient, et stigmatise cette violation du saint lieu en les appelant voleurs. Les pharisiens et les scribes, indignés, cherchent à le perdre. En sortant de la ville, à propos du figuier qu'il trouve desséché, il annonce que rien n'est impossible à la prière faite avec confiance, en ajoutant toutefois que cette prière doit être accompagnée du pardon des offenses qui nous sont faites. Rentré à Jérusalem et dans le temple, les scribes et les pharisiens lui demandent par la puissance de qui il fait toutes ces choses, et, sans leur répondre directement, il leur ferme la bouche en leur demandant, ce à quoi ils n'osent pas répondre, de qui est le baptême de Jean.

## CHAPITRE XII.

Ayant refusé de répondre à la question précédente des scribes et des phari-

siens, il leur propose à son tour la parabole des vigneronns, et sous cette figure il leur reproche leur incrédulité et les menace des châtimens futurs. Ils veulent, irrités par ces paroles, s'emparer de lui, mais ils n'osent à cause de la foule; cependant ils lui envoient pour le tenter quelques hérédiens et quelques pharisiens qui, après l'avoir appelé maître et l'avoir loué de ne faire acception de personne, lui demandent s'il faut payer le tribut à César. Il réfute leur hypocrisie en leur prouvant par l'effigie de César que porte la monnaie qu'on lui présente qu'ils doivent payer le tribut à César. Bientôt arrivent les sadducéens, qui veulent tourner le dogme de la résurrection en dérision en montrant son impossibilité par le fait d'un homme qui avait sept femmes, et il leur prouve qu'ils ne savent pas les Écritures, car dans l'autre vie il n'y aura pas de noces, et leur démontre la vérité de la résurrection par le seul fait que Dieu s'est appelé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Un scribe s'approchant de lui et lui demandant quel est le premier et le plus grand des commandemens, après lui avoir dit que c'est celui de l'amour de Dieu, et que le commandement de l'amour du prochain est semblable à ce premier, il le loue et engage ses disciples à se garder de tous les autres à cause de leur avarice et de leur orgueil. Il loue aussi cette veuve qui a mis tout son avoir dans le trésor du temple.

### CHAPITRE XIII.

Les disciples admirant les belles constructions du temple, il leur déclare qu'il n'en restera pas pierre sur pierre. Pierre, Jacques, Jean et André l'interrogeant et lui demandant quand cela aura lieu, il le leur dit implicitement, mais non pas d'une manière tout-à-fait explicite. Il les prévient de ne point se laisser séduire par tous ceux qui prendront le nom du Christ; leur parle des guerres comme avant-coureurs de toutes les douleurs; leur prédit qu'ils seront conduits eux-mêmes devant les présidents et les rois, dans les cours et dans les synagogues, à cause de son nom, outragés par tous, haïs de tous, les pères, dans ce désordre général, s'élevant eux-mêmes contre leurs enfans. Il leur promet l'assistance de l'Esprit-Saint au milieu de tous ces maux, et la vie éternelle s'ils persévèrent jusqu'à la fin. Il les engage à prendre garde à eux lorsqu'ils verront l'abomination de la désolation là où elle ne doit pas être, de se préoccuper de leur sort, afin de ne point être surpris eux-mêmes dans ce temps qui sera fatal aux femmes enceintes et aux nourrices. Il indique combien ces maux seront profonds; quelle sera la séduction des faux prophètes, qui feraient tomber les élus eux-mêmes si cela était possible; et annonce qu'il y aura des signes dans le ciel qui seront les avant-coureurs de son avènement glorieux. Se servant de l'exemple du figuier, qui annonce l'été par les feuilles qui lui poussent, il leur dit que cet avènement sera prochain, ne leur en dit cependant pas le jour; les avertit de prier et de veiller pour ne pas être surpris, à l'exemple des serviteurs qui, espérant l'arrivée du maître, veillent pour ne pas être surpris.

## CHAPITRE XIV.

Deux jours avant la pâque, les princes des prêtres et les scribes se consultent comment ils pourront s'emparer de Jésus. Judas, exaspéré de ce qu'il considère comme la perte d'un parfum qui a été répandu à Béthanie sur les pieds du Sauveur, va les trouver et leur promet de leur livrer son maître. Cependant Jésus envoie deux de ses disciples lui préparer la pâque dans une maison qu'il leur désigne, et sur le soir il y vient avec les douze. Pendant qu'ils sont à table, il prédit la trahison et le malheur de Judas; et, après avoir changé le pain et le vin en son corps et en son sang, il le leur donne à chacun d'eux. Sortant du cénacle et se dirigeant vers la montagne des Oliviers, il prédit le renoncement de Pierre et des autres disciples; et, devenant triste jusqu'à mourir, il prie son Père dans le jardin de Gethsemani. Livré par Judas, il est conduit chez le prince des prêtres, haïné, frappé, renié par Pierre, qui pleure sa faute à la voix du coq.

## CHAPITRE XV.

Il est conduit chez Pilate, où, accusé par plusieurs ennemis, il ne répond rien, de manière que le proconsul admire sa patience. Celui-ci propose au peuple de le leur délivrer ou de délivrer Barrabas; le peuple choisit Barrabas. Après l'avoir fait flageller, Pilate le livre à la croix. Il est souffleté, tourné en dérision par les soldats, qui le couvrent d'un manteau de pourpre, le couronnent d'épines, et le conduisent ainsi au Calvaire. En chemin on force Simon de Cyrène à lui porter sa croix. Après qu'on lui a offert du vin mêlé à de la myrrhe, on le crucifie entre deux voleurs qui le blasphèment ainsi que ceux qui passent. De la sixième à la neuvième heure, les ténèbres se répandent sur toute la terre; Jésus se plaint d'être abandonné de son Père, demande à boire, et, après qu'il a refusé le vinaigre qu'on lui présente, il expire avec un grand cri. A ce moment, le centurion le confesse Fils de Dieu, et Joseph d'Arimate, qui est venu demander avec courage son corps à Pilate, l'ensevelit sur le soir dans un linceul neuf.

## CHAPITRE XVI.

Après avoir laissé passer le sabbat, Marie-Madeleine et Marie de Jacques et Salomé viennent pour parfumer le corps; mais elles trouvent dans le tombeau un jeune homme couvert d'une tunique blanche, qui leur dit que le Christ est ressuscité et d'aller l'annoncer aux disciples, et nominativement à Pierre. Le même jour Jésus apparaît à Madeleine, qui l'annonce aux disciples dans le deuil : ceux-ci ne la croient pas plus que ne croient deux disciples auxquels Jésus s'est manifesté sous une figure différente. Mais il apparaît lui-même

aux onze, qui sont tous ensemble à table, leur reproche leur incrédulité, leur donne la mission d'aller prêcher à tout l'univers, leur promettant le pouvoir des miracles, annonçant le salut aux croyants et la mort aux incrédules. Enlevé dans le ciel, il est assis à la droite de Dieu, et ses disciples, répandus sur toute la face de la terre, y prêchent l'Évangile, les miracles accompagnant leur parole, selon la promesse du Sauveur.

FIN DE LA TABLE.